


THE INSTITUTE
LIBRARY

HISTOIRE

DE

SAINT AMBROISE


J.B. de Champagne fec.t Céroni sc.

S.t AMBROISE.

POUSSIELGUE FRÈRES, ÉDIT. Imp. Chatain, Paris.

HISTOIRE

DE

SAINT AMBROISE

PAR

M. L'ABBÉ BAUNARD

AUMONIER DE L'ÉCOLE NORMALE, CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS
DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET DOCTEUR ÈS LETTRES

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 27

1872

APPROBATIONS

---

*L'*Histoire de saint Ambroise *ayant été honorée, dès son apparition, des plus éminents suffrages, en France et à l'étranger, nous avons cru devoir publier ici quelques-unes des lettres et approbations qui montrent l'esprit du livre et son actualité.*

LES ÉDITEURS.

ÉVÊCHÉ D'ORLÉANS

—

Permis d'imprimer.

Orléans, ce 20 avril 1871.

Le Vicaire général
chargé de l'examen et de l'approbation des livres,

BARDIN.

Dilecto Filio presbytero Aloisio BAUNARD
(Aureliam)

PIUS PP. IX

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Italo sermone redditam videramus tuam Sancti Ambrosii Historiam, Dilecte Fili; sed eam nunc nativa lingua descriptam, et auctam appendice non levis momenti, a te libentius excipimus.

Gratulamur autem tibi, quod non modo fretus monumentis enarrationem obtuleris gestorum clarissimi Mediolanensis Episcopi, sed ipsam ejus indolem ipsumque spiritum, ex ejusdem scriptis et insignis ejus discipuli Augustini depromptum, ita exhibueris, ut qui legat ea in ætate et cum tantis viris quodammodo versari sibi videatur.

Tuæ vero huic lucubrationi ominamur ut fidelium, et præcipue Mediolanensium, pietatem vividius incendat erga sanctum Doctorem, eosque ad studiosiorem incitet observantiam et amorem in Sanctam hanc Sedem, quam ille veluti Ecclesiæ firmamentum venerabatur.

Interim vero, Superni favoris auspicem, et paternæ Nostræ Benevolentiæ pignus tibi, dilecte Fili, Benedictionem Apostolicam peramanter impertimur.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 3 Julii, anno 1873, Pontificatus Nostri anno vicesimo octavo.

PIUS PP. IX.

A notre cher Fils Louis BAUNARD, prêtre
(A Orléans)

PIE IX, PAPE

Bien-aimé Fils, salut et bénédiction apostolique

Nous avions déjà vu dans une traduction italienne votre Histoire de saint Ambroise, bien-aimé Fils; mais c'est avec un plaisir encore plus grand que Nous la recevons de vos mains, écrite dans votre langue française, avec des additions importantes qui l'enrichissent.

Nous vous félicitons non-seulement de ce que, appuyé sur les monuments, vous avez présenté le récit des actions du grand Evêque de Milan, mais aussi de ce que, vous inspirant de ses écrits et de ceux d'Augustin, son glorieux disciple, vous avez si bien reproduit son caractère et son esprit, qu'en lisant votre ouvrage on se croit, pour ainsi dire, transporté dans le temps et dans la société de ces grands hommes.

Nous avons la confiance que votre travail enflammera davantage encore la piété des fidèles, et en particulier de ceux de Milan, envers le saint Docteur, et qu'il animera d'une nouvelle ardeur leur obéissance et leur amour pour le Saint-Siége, qu'Ambroise vénérait comme le fondement de l'Eglise.

En attendant, comme gage de la grâce céleste, et en témoignage de Notre tendresse paternelle, Nous vous accordons avec la plus vive affection, bien-aimé Fils, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 juillet 1873, de Notre pontificat l'année vingt-huitième.

PIE IX, Pape.



LETTRE

DE

MONSEIGNEUR DESPREZ, ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

Bagnères-de-Luchon, le 17 septembre 1871.

Monsieur le chanoine,

Il me tardait de vous dire le plaisir que votre *Histoire de saint Ambroise* m'a causé, et le bien qu'elle m'a fait.

Elle avait eu chez nous un gracieux avant-coureur dans la *Vie de sainte Marcelline*, récemment traduite par un religieux de mon diocèse, que j'ai vivement regretté[1].

Dieu, qui garde avec amour les ossements de ses saints, veille avec plus de sollicitude encore à l'éclat de leur mémoire. Au moment même où il se préparait à consoler l'Église de Milan par la découverte du corps de son plus illustre Évêque, il vous inspirait de mettre sa belle âme en lumière.

C'est que Dieu possède éminemment la science de l'opportunité. Il fait se lever les saints et les doctrines comme les astres, à l'heure précise où le monde en a besoin; et quand, après des siècles, l'humanité traverse des passages analogues, Dieu n'a pas besoin de créer des phares nouveaux : il lui suffit de prolonger, par le miroir de l'histoire, le rayonnement d'une des nobles figures qui éclairèrent le passé.

Vous avez saisi, Monsieur l'abbé, ce secret des habitudes divines, et vous avez choisi, avec un tact exquis, et votre temps et votre portrait. C'est plus qu'un talent, c'est une grâce; c'est pour vous un gage d'espérance : l'homme n'est assuré du mérite et du succès que quand son œuvre entre dans le cadre de Dieu.

---

1 *Vie de sainte Marcelline*, par le P. Corail, de la Compagnie de Jésus; traduite de l'italien de l'abbé Biraghi.

Notre siècle est plein d'analogie avec cette période d'écroulement et de résurrection, du centre de laquelle se dresse votre héros. L'influence de cet incomparable caractère peut donc s'exercer utilement jusque sur notre génération. Elle vous devra ce bienfait.

Vous nous l'avez fidèlement peint : tour à tour courageux comme un athlète, et doux comme une mère; majestueux comme un patricien, mais humble et fervent comme un cénobite; c'est-à-dire bon par nature, inébranlable par devoir.

Il est beau dans votre livre, comme il devait l'être dans sa basilique et dans les audiences épiscopales; comme il l'était dans sa studieuse retraite, ou dans sa mission d'apôtre et d'homme d'État.

On le voit, avec une égale admiration, confondant les sectateurs d'Arius et de Manès, interdisant l'accès du temple à l'empereur souillé du sang de Thessalonique, enfantant Augustin à Jésus-Christ par l'éloquence et la charité, infusant l'esprit de l'Évangile dans la politique, la législation et les mœurs du monde païen, donnant au culte sa forme, à la prière publique ses règles et ses harmonies; dictant au sacerdoce les lois de la discipline, flagellant le luxe des matrones de la même main qui nourrissait les pauvres et défendait l'opprimé; écrivant enfin de la même plume aux monarques des lettres terribles, aux veuves et aux vierges des traités de la plus tendre pureté.

J'aime surtout à voir éclater fréquemment, dans votre tableau, son amour enthousiaste pour le Siége apostolique de Rome, dans lequel il montra, sans aucune défaillance, le centre de l'autorité, la source de la juridiction, la chaire infaillible de la vérité, en un mot, le foyer de la vie, selon son immortelle maxime : *Ubi Petrus ibi Ecclesia; ubi Ecclesia ibi nulla mors, sed vita æterna.*

Quand on a contemplé avec vous ce grand homme, à la physionomie si harmonieusement variée, on l'admire comme un héros, on l'écoute comme un oracle, on le vénère comme un saint, on le chérit comme un père.

C'est que vous ne vous êtes pas borné au tissu des événements. Vous avez fondu dans le récit des actes d'Ambroise la meilleure substance de ses écrits; son âme, qu'Augustin appelait la plus grande du monde, palpite dans vos pages. On y est embaumé du parfum de ses vertus, et vivifié par la chaleur de son génie.

Parlerai-je de votre style? On croira que je vous flatte. Le plus bel éloge que j'en saurais faire, c'est de dire qu'il se laisse oublier, tant il demeure simple dans sa richesse, transparent dans sa fermeté, correct et sobre dans ses mouvements pleins de vie. Votre modèle a projeté sur vous un reflet de sa sérénité, et je crois qu'un peu du miel de ses lèvres a coulé dans votre plume.

Toutes ces qualités rendront votre livre profitable aux situations les plus diverses. Mes prêtres y puiseront l'esprit de mansuétude et de force qui distingue les ministres du Seigneur; les littérateurs de ma ville épiscopale y goûteront l'orateur, le philosophe et le poëte ; les hommes politiques y verront ce que peut l'Église pour le progrès de la civilisation et le bonheur des peuples, quand on lui laisse son influence civilisatrice, sa part légitime d'action dans le mécanisme social, et sa liberté de résistance à la force brutale ou couronnée.

Tous enfin pourront étudier, dans cet aperçu du IVe siècle, des calamités semblables aux nôtres, en connaître les causes et en apprendre les remèdes.

J'en fais moi-même, depuis un mois, ma lecture quotidienne. Puissé-je imiter de loin ce grand saint, dont un prince résumait l'éloge par ce mot : *J'ai rencontré un évêque!*

Veuillez agréer, Monsieur le chanoine, l'assurance de mon plus affectueux dévouement en N.-S. J.-C.

† FLORIAN, Archevêque de Toulouse.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES

PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE

Bourges, le 20 août 1871,
en la fête de saint Bernard.

Monsieur l'abbé,

Avant de vous répondre et de vous remercier, j'ai voulu lire moi-même votre nouvel ouvrage, l'*Histoire de saint Ambroise.*

Décidément, vous avez le privilége de faire de beaux et de bon livres : d'abord *le Doute et ses victimes*, puis *l'Apôtre saint Jean*, enfin aujourd'hui *Saint Ambroise;* autant d'œuvres sérieuses que vou avez semées sur le chemin de votre vie; qui attestent, outre le talent, des recherches patientes, des labeurs prolongés, et, par-dessus tout

l'amour de la sainte Église, le zèle de sa gloire... Permettez-moi de vous en féliciter.

Je conçois, du reste, parfaitement votre attrait pour saint Ambroise. Cette grande et noble figure qui se détache en traits énergiques et doux sur le IVe siècle, si riche pourtant en grands esprits et en nobles caractères, devait naturellement vous attirer.

D'une part, les ressemblances de ce siècle avec le nôtre ne pouvaient vous échapper. Cette époque agitée et troublée, où la vieille société penche déjà vers son déclin, où le sol de l'Empire commence à trembler sous les pas des barbares, se rapproche par plus d'un côté de la nôtre. Car nous aussi, hélas! nous sommes sur notre déclin; les signes de la décadence ne nous font pas défaut, et notre pauvre société tremble encore sous les pas menaçants du socialisme, la barbarie de nos jours. Éviterons-nous la ruine? Dieu seul le sait!

D'autre part, le grand évêque de Milan en lui-même, par son œuvre et par ses vertus, était bien digne de solliciter vos études et d'inspirer votre plume.

Vous l'avez étudié avec amour; vous l'avez peint avec bonheur. « Ce merveilleux composé, comme vous le dites vous-même, de douceur et d'énergie, de condescendance et d'inflexibilité, de modestie et de grandeur, » qui faisait de saint Ambroise « le plus humble et le plus fier chrétien qu'on pût voir »; vous l'avez mis en relief avec ce burin de l'artiste qui perfectionne son œuvre, ou plutôt avec ce cœur de prêtre qui aime les gloires de l'Église. Vous avez redit ses « magnanimes colères contre les puissants, contempteurs de Dieu ou oppresseurs de leurs frères », et ses incomparables tendresses pour les petits et les faibles, les privilégiés du Dieu de l'Évangile.

De fait, Ambroise est vraiment « l'homme de l'autorité dans un siècle d'affaissement, l'homme de la charité dans un siècle de désolation ». Pontife au cœur intrépide et doux, il lutte sans cesse et ne faiblit jamais. Abattre le paganisme, établir le règne public de Jésus-Christ, telle fut en deux mots l'œuvre de toute sa vie. Docteur aux formes élégantes et pures, controversiste puissant, mais surtout père des âmes, il en convertit plus par sa bonté que par ses arguments. Il triompha d'Augustin et le jeta aux pieds de l'Église, docile et transformé. De cette même voix qui savait commander aux empereurs, il commentait les saintes Écritures, il exposait les Devoirs des ministres sacrés, il chantait la virginité et la pénitence, il pleurait avec des accents impérissables ceux qu'il avait aimés dans le Seigneur.

Aucun de ces traits ne vous a échappé. Mais ce que je vous remercie surtout d'avoir retracé dans ce grand homme, c'est son amour profond pour l'Église de Rome, son inviolable attachement pour la

Chaire de saint Pierre, sa soumission entière aux décisions du Saint-Siége. Par une foule de textes soigneusement recueillis, vous avez démontré que la célèbre formule « Où est Pierre, là est l'Église ». n'est pas un passage isolé, mais le résumé d'un vaste ensemble de doctrine, qui se retrouve dans tous ses écrits et qui a servi de règle à toute sa vie.

Ceux qui vous liront, — et j'espère qu'ils seront nombreux, — trouveront dans cette vie bien des objets de réflexion et d'imitation. Je leur souhaite d'y trouver ce que vous y avez trouvé vous-même. « Quand on a, comme je viens de le faire, dites-vous quelque part. passé plusieurs années en la compagnie de ce grand homme, on l'admire comme un héros, on l'aime comme un père, on le vénère comme un saint. » De cette admiration au désir de lui ressembler, il n'y a qu'un pas. Notre pauvre siècle aurait si grand besoin de quelque Ambroise! Ce sera du moins pour vous une récompense suprême d'avoir aidé à faire revivre son esprit.

Maintenant me permettez-vous un conseil, ou plutôt un vœu, un désir? Au siècle suivant, au ve siècle, se rencontre une autre figure d'une incomparable majesté, un Pontife, un Docteur, qui, lui aussi, serait bien digne d'occuper vos loisirs. Grand par le nom et par la science, dominant son époque de toute la hauteur de son rang et de toute la splendeur de sa doctrine, aussi éloquent dans le discours que ferme dans l'action, il eut l'honneur insigne d'être la gloire et l'oracle de son siècle. Tandis que d'une main il arrêtait la barbarie en la personne d'Attila, de l'autre il traçait ces lettres immortelles que les Pères de Chalcédoine recevaient comme la parole de Dieu. J'ai nommé *saint Léon le Grand.* Historien de saint Ambroise, devenez l'historien de saint Léon.

Agréez, Monsieur l'abbé, avec mes remercîments et mes vœux, l'assurance de mes dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† C.-A., Archevêque de Bourges.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE

MONSEIGNEUR DECHAMPS, ARCHEVÊQUE DE MALINES

Malines, le 30 août 1871.

MONSIEUR L'ABBÉ,

. . . J'ai voulu vous lire, malgré mes grandes occupations; et, pour y réussir, j'ai fait ma lecture spirituelle de chaque nuit dans *l'Histoire de saint Ambroise.* Me voilà aux premières luttes du saint évêque contre l'arianisme; et, avant de vous suivre jusqu'au bout, je viens vous exprimer ma reconnaissance pour le grand travail que vous avez entrepris.

Saint Ambroise vit dans cette histoire, et c'est avec bonheur qu'on l'entend lui-même presque à chaque page. Mais ce qui donne une grande portée à votre ouvrage, Monsieur l'abbé, c'est l'analogie sous certains rapports du IVe siècle et du nôtre, où le christianisme se trouve de nouveau en présence de l'infidélité. Il est vrai qu'au IVe siècle l'infidélité s'en allait, et qu'aujourd'hui elle revient!

Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie j'ai lu votre introduction, et parce qu'elle couronne si bien tout votre livre, et parce qu'elle proclame, à l'aide de saint Ambroise, l'infaillibilité du suprême magistère du Vicaire de Jésus-Christ......

Agréez, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

† V.-A., ARCHEVÊQUE DE MALINES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE

MONSEIGNEUR PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS

Poitiers, le 19 août 1871.

Monsieur l'abbé,

. . . . Avant d'achever entièrement la lecture de votre *Histoire de saint Ambroise*, je ne dois pas différer de vous en exprimer mes remercîments et mes félicitations.

Outre l'intérêt puissant qui s'attache à la personne et à la vie du saint évêque de Milan, rien, dans la tradition des temps qui suivent la paix de l'Église, ne touche de plus près aux questions vitales de l'heure actuelle que la doctrine et l'action de ce grand pontife. Les thèses fondamentales que nous avons à soutenir contre la grande hérésie moderne, qui est le pseudo-politicisme, ont été principalement établies, par les théologiens et les controversistes des âges précédents, sur l'autorité et l'exemple de saint Ambroise.

Votre beau travail, Monsieur l'abbé, vient donc très à propos, et il joint à tous ses autres mérites celui d'une incontestable opportunité. J'ajoute qu'il était nécessaire pour corriger des jugements très-malheureux que des plumes catholiques et savantes avaient émis assez récemment.

Croyez, Monsieur l'abbé, à mon sincère et particulier dévouement.

† L.-E., Évêque de Poitiers.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR PLANTIER, ÉVÊQUE DE NIMES

Nîmes, le 29 novembre 1871.

Au moment où la poste m'apportait à Nîmes, Monsieur l'Abbé, l'exemplaire de votre bel ouvrage sur saint Ambroise, une longue absence me retenait éloigné de mon diocèse. C'est aujourd'hui seulement qu'il m'est permis, après avoir savouré ce noble fruit de vos labeurs, de vous offrir l'expression tardive, mais vivement sentie, de mes félicitations et de ma gratitude.

Le trait le plus frappant de votre travail est l'ampleur du cadre dans lequel il se développe, et dont les vastes compartiments répondent aux étonnantes proportions du saint Pontife dont vous glorifiez la mémoire.

En ces âges orageux et lointains, à travers le chaos tumultueux et parfois sanglant ou le vieux monde du IVe et du Ve siècle était plongé par l'humeur farouche des hérésies, par les délires ou les funestes complaisances du pouvoir des Césars, par les incursions des Barbares, dont les flots battaient ou perçaient sur divers points les frontières de l'empire, certains évêques se dressaient çà et là, en Italie, dans les Gaules, sur les rives du Bosphore ou du Pont-Euxin, comme des colonnes de bronze. Ils portent seuls, pour ainsi dire, sur leur tête le lourd fardeau des temps, et l'effort des violences déchaînées contre l'Église et contre le premier épanouissement de la civilisation dont elle a déposé le germe au sein des peuples. Ces hommes à la taille de géant semblent résumer dans leur vie particulière toutes les pulsations de la vie universelle; leur histoire est en quelque façon l'histoire du catholicisme même.

Tel fut saint Ambroise; tel vous l'avez jugé, tel vous l'avez décrit: et c'est avec le plus haut intérêt que vous faites suivre par vos lecteurs les mille ramifications de cette majestueuse existence.

Par-dessus tout et avant tout, c'est l'homme de la résistance et de la lutte. L'arianisme triomphant, le paganisme essayant de renaître, les faux politiques, hommes ou femmes, couronnés ou non, faisant irruption sur le domaine de l'Eglise, tandis qu'ils défendent à l'Église

de pénétrer dans leurs affaires, ces trois grands faits caractérissent la situation qu'Ambroise trouva à Milan quand il arriva à l'épiscopat. Il combat l'arianisme dans Auxence et Justine, auxquels s'ajoutent les Goths, appuyés par l'apostasie de Valens. Symmaque, Arbogast et Eugène représentent le paganisme s'efforçant de ressusciter, et c'est en eux que le grand évêque le contraint en quelque sorte à rendre les dernier souftle. Les courtisans et les juristes dont l'impératrice arienne est entourée veulent que le pouvoir civil mette la main sur les basiliques, sur les biens de l'Église et même sur les questions de foi. Mais lui se jette entre deux et protége, comme un insurmontable rempart, ces trésors dont le Christ l'a constitué le gardien.

Puis après avoir résisté, se jetant en avant, il entre dans le champ des affaires politiques comme dans un domaine lui appartenant de droit divin. Il va remplir plusieurs missions auprès de Maxime. Il a des conseils pour Gratien ; il éclaire de son expérience le gouvernement de Valentinien ; sa sagesse sait avoir aussi de graves enseignements pour Théodose lui-même ; et quand ce prince s'est souillé du sang des Thessaloniciens injustement répandu, l'inflexibilité d'Ambroise lui refuse l'entrée du temple jusqu'à ce qu'il ait expié, par les pénitences canoniques, la faute énorme dont il s'est rendu coupable.

Ambroise est d'autant plus beau dans toutes ces luttes, qu'à la magnanimité de l'évêque il unit toujours les grandes manières du patricien. Dans vos récits, constamment simples, naturels, mais pleins d'un charme dramatique, vous faites admirablement ressortir les traits de cette noble nature.

Si le controversiste et l'athlète sont les caractères les plus frappants d'Ambroise, vous montrez pourtant que le docteur qui expose, l'apôtre qui sanctifie et l'administrateur qui gouverne tiennent aussi une place considérable dans son mérite et son histoire. Docteur, il approfondit les mystères des Écritures ; comme saint Basile, dont il est parfois l'écho, il a son *Œuvre des six jours,* tandis qu'à l'autre extrémité de ses travaux exégétiques, on trouve son court et substantiel commentaire de l'Évangile de saint Luc. Ses enseignements sur l'Église sont aussi graves que ses recherches et ses écrits sur nos livres sacrés.

Il est un dogme surtout qu'il proclame avec autant d'insistance que d'amour : c'est la suprême autorité de Pierre, établi par Jésus-Christ fondement de son Église. Les témoignages sont ici plus lumineux que les rayons du plus radieux soleil.

Après le pasteur universel et principal, les pasteurs particuliers. En son livre *De Officiis,* Ambroise apparaît comme le législateur du clergé ; et combien, grâce à la révélation qui l'illumine et l'élève, il plane au-dessus du livre correspondant de Cicéron ! Oracle et guide

du sacerdoce, il est aussi le panégyriste de la virginité; il consacre à la féliciter de ses grandeurs, à la précautionner contre ses écueils ou à gémir de ses défaillances, des lettres ou des traités où la piété de son génie a condensé les parfums les plus exquis et les plus odorants du *Cantique des cantiques.*

Apôtre, il sanctifie les âmes par la multiplication des sanctuaires, par le développement du culte des saints; il ne se contente pas d'en exhumer les reliques des trésors secrets que Dieu lui découvre dans le sol de sa ville épiscopale, il en fait venir du fond même de l'Orient. Il sanctifie encore les âmes par l'éclat dont il entoure les rites sacrés; Milan lui doit une liturgie dont la beauté intime se trouve encore rehaussée par la majesté des siècles. Il sanctifie les âmes par ses éloquentes Homélies; et c'est là précisément le filet avec lequel il est allé saisir Augustin dans les eaux orageuses et troublées de la fausse philosophie, pour l'amener au port paisible de l'Église et de la foi. Il sanctifie enfin les âmes par ses beaux discours funèbres, où, après avoir poussé d'inénarrables gémissements sur la mort de Satyre, de Valentinien et de Théodose, il exhorte avec tant de suave mélancolie les fidèles, désolés comme lui, à consoler leurs douleurs par les espérances de l'immortalité.

Enfin l'administrateur, dans ce grand Pontife, est à la hauteur de l'apôtre. Nul ne comprit mieux que lui les devoirs de l'*audience épiscopale,* nul n'en accepta plus généreusement l'austère mais féconde servitude; et parallèlement aux soins multipliés et divers qu'elle lui imposait, il eut l'art et sut se donner le temps de pourvoir dignement à tous les intérêts dont son cœur ou sa dignité le constituait le tuteur.

Vous avez dit toutes ces choses avec une parfaite compétence. Les écrits de saint Ambroise, miroir complet de sa vie, vous sont tellement connus, vous en êtes tellement maître, vous en avez si bien compris la langue et le génie, que, sous chacun des aspects que vous nous faites contempler, ce n'est pas votre voix qui nous parle, c'est la sienne que vous nous faites entendre avec son véritable accent. Son latin est sans aucun doute le meilleur de son époque; mais, malgré cela, c'est un latin de la décadence. Il s'y rencontre par intervalles je ne sais quelles expressions subtiles, je ne sais quels raffinements littéraires qui ne sont plus la simplicité antique, et dont il est difficile de faire passer le reflet dans notre langue ennemie de toutes ces recherches. Vous avez vaincu tous les obstacles; la fidélité de vos traductions est un de vos meilleurs succès. Ambroise a dans son style la dignité de Basile, l'ampleur de Jean Chrysostome, la poésie et la souplesse de Grégoire de Nazianze, parfois même une ombre du laconisme et de l'énergie de Tertullien. Toutes ces nuances se reproduisent au cours

de votre ouvrage. Mais ce que vous reproduisez avec le plus de grâce, c'est l'exquise sensibilité d'Ambroise. Parmi les Pères de l'Église, aucun n'a versé plus de cœur et de chaste tendresse dans ses discours, ses traités et ses correspondances; cette huile embaumée coule à pleins bords dans chacune de vos pages.

Telle est la largeur de votre étude, telles en sont les proportions: vous nous avez peint Ambroise avec sa vraie stature, et l'on ne s'étonne pas qu'avec une telle grandeur, il ait eu dans l'empire tant d'illustres amitiés, et que, du pays des Perses et des Marcomans, on soit venu en Italie pour contempler ses traits et recueillir les conseils de sa science et de sa sagesse.

L'à-propos s'unit à la profondeur pour doubler le prix de votre beau volume. Sans métaphore, nous aussi nous sommes en plein arianisme, il revit dans le rationalisme plus ou moins radical des gouvernements, des lettrés et des barbares enfantés par les désordres de la civilisation. Et nous aussi, nous voyons le paganisme s'essayer à renaître dans la monstrueuse reconstitution des grandes nationalités, et dans l'irruption chaque jour plus effrénée du despotisme impérial ou révolutionnaire sur les choses de l'Église et de la conscience. Et nous aussi, nous entendons à chaque instant de faux politiques nous exclure du maniement des affaires publiques et de toute intervention dans le mouvement social, au nom d'une *sécularisation* qui n'est qu'un déguisement de l'athéisme. Saint Ambroise, que vous faites si bien revivre dans votre écrit, arrive juste à temps pour nous servir de flambeau, de modèle, d'encouragement et d'autorité.

Vous méritiez un autre genre d'à-propos, que Dieu vous envoie d'une manière admirable. On a fait récemment, à Milan, l'invention du corps de saint Ambroise; M. César Cantù vous en donne, comme témoin, l'authentique assurance. Dieu, pour vous récompenser, a voulu que votre livre figurât, comme l'hymne et le panégyrique, dans le triomphe et la joie de cette grande découverte.

Autrefois, avant l'âge de trente ans, j'avais lu passionnément saint Ambroise comme la plupart des Pères de l'Église, et je le savais presque par cœur. Mais tant d'années écoulées depuis avaient quelque peu compromis, dans ma mémoire, les fruits de cette étude. Je vous dois d'avoir rajeuni mes souvenirs, et non-seulement confirmé, mais agrandi mon admiration pour ce beau génie accompagné d'un si noble caractère.

Veuillez, Monsieur l'abbé, agréer tout mon respect, etc.

† HENRI, Évêque de Nîmes.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE

MONSEIGNEUR PLACE, ÉVÊQUE DE MARSEILLE

Bouin-sur-Mer (Vendée), 20 septembre 1871.

MON BON ET CHER AMI,

Je viens bien tard vous exprimer ma sincère reconnaissance pour votre admirable *Histoire de saint Ambroise*... Mais je ne peux plus attendre davantage pour vous dire toute la satisfaction et l'émotion que j'ai souvent éprouvée en lisant vos pages éloquentes, dans lesquelles on sent revivre et parler ce grand saint, à la fois si aimable et si énergique.

Je fais les vœux les plus ardents, mon bon et cher ami, pour que votre livre se propage et trouve un grand nombre de lecteurs. Vous pouvez compter, à cet égard, sur mon concours le plus dévoué.

Tout à vous, avec la plus cordiale et la plus fidèle affection en N.-S.

† CH.-PHIL., ÉVÊQUE DE MARSEILLE.

LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE FÉLIX

DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

Nancy, 24 octobre 1871.

MONSIEUR,

J'ai voulu, avant de vous adresser mes remercîments pour votre nouveau livre, la *Vie de saint Ambroise*, trouver le temps de le lire. J'ai voulu faire plus encore. Afin de donner un contrôle tout à fait impartial à mon propre jugement, j'ai fait lire devant toute ma communauté ce remarquable ouvrage.

Je suis heureux de vous dire que votre livre est sorti de cette épreuve sérieuse avec tous les avantages que peut souhaiter un auteur.

On y a justement admiré pour le fond, avec une grande sûreté de doctrine, une vraie connaissance du sujet et une compréhension parfaite de la grande personnalité de saint Ambroise. Et pour ce qui concerne la forme, on y a admiré une mise en œuvre qui révèle, dans l'auteur, le talent de l'artiste, et cette élégante pureté de style que j'avais déjà remarquée dans votre belle *Vie de saint Jean.*

Je suis donc heureux de vous transmettre, sur l'ensemble de votre œuvre, notre sincère admiration; admiration ressentie et exprimée par tous les membres de ma résidence et par moi-même en particulier.

Mais c'est au point de vue de l'apostolat surtout que je suis heureux d'apprécier et de louer votre ouvrage. Votre livre est plus qu'un livre, c'est une œuvre, et une œuvre vraiment apostolique. Il ressuscite, en partie du moins, au milieu de nous l'apostolat de saint Ambroise.

Les fortes doctrines de l'illustre Docteur sur les rapports de l'Église avec les sociétés humaines empruntent aux temps où nous sommes une actualité nouvelle. Les âmes, en quelque situation qu'elles se trouvent, peuvent, de nos jours encore, puiser à cette source lointaine, — qui, grâce à vous, rejaillit mieux jusqu'à nous, — la lumière, la force et la consolation.

Vous avez bien mérité des âmes et de l'Église.

Que le Maître vous en récompense, même sur la terre, en vous donnant la force de marquer encore votre passage par des œuvres pareilles. Mais qu'il vous récompense surtout dans le ciel en vous donnant, comme un surcroît de félicité, de mieux voir dans l'éternelle lumière tout le bien que vous aurez fait à tous ceux qui auront lu votre livre avec l'esprit qui vous a porté à l'écrire, et qui vous a inspiré en l'écrivant.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, avec l'hommage de tout mon respect, l'expression de ma reconnaissance pour votre admirable livre, et pour le plaisir que j'ai ressenti en vous lisant.

Votre humble serviteur et sincère admirateur,

J. FÉLIX, *S. J.*

AVANT-PROPOS

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Cette vie de saint Ambroise venait à peine de paraître, lorsque, au mois d'août 1871, des lettres de Milan nous apprirent qu'on venait de découvrir ses reliques, et d'ajouter ainsi une dernière page à son histoire.

« Il n'est plus vrai présentement, nous écrivait le « grand historien de l'Italie, M. César Cantù, il n'est « plus vrai de dire que la dévotion des peuples a dis- « persé les ossements d'Ambroise et des martyrs in- « humés près de lui, dans tous les lieux du monde. « Le squelette de saint Ambroise, à l'heure où je vous « écris, a été retrouvé tout entier; il est maintenant « tout à fait recomposé. »

De son côté, le promoteur principal de cette heureuse découverte, M. le chanoine Biraghi, directeur de la bibliothèque Ambroisienne, nous en décrivait ainsi l'émotion sainte : « Oui, le Seigneur m'a donné « la consolation de voir de mes yeux le corps de ce « grand saint, en même temps que les corps de Ger- « vais et de Protais, ces deux glorieux martyrs! La « tombe de porphyre qui contenait ce trésor a été

« *ouverte à l'entrée de la nuit, le 8 août, en présence*
« *de Mgr l'Archevêque, du maire de la ville et de ses*
« *adjoints, des membres et professeurs de l'Académie,*
« *d'un très-nombreux clergé, à la clarté d'un lumi-*
« *naire resplendissant. Nous trouvâmes cette sépul-*
« *ture presque pleine d'une eau limpide sous laquelle*
« *dormaient les trois saints, tous trois dans la même*
« *position, tournés vers le midi. Ce fut une joie gé-*
« *nérale. On se mit à chanter, on fit jouer les orgues,*
« *on adressa au Seigneur toutes sortes de bénédic-*
« *tions. Un télégramme fut envoyé au Souverain*
« *Pontife, qui en fut très-réjoui... Unissons-nous donc*
« *ensemble pour rendre grâces à Dieu, qui, voulant*
« *glorifier son illustre Docteur dans les circonstances*
« *actuelles, vous a inspiré de consacrer à son histoire*
« *un si édifiant ouvrage...* »

Cet ouvrage, Dieu l'a béni; et il nous est donné aujourd'hui de le présenter de nouveau au public, plus complet, plus achevé, et de plus en plus fidèle à l'esprit de l'Église et de son grand Docteur.

Puisse donc la nouvelle édition de ce livre être digne des suffrages qui l'ont encouragé, digne surtout des bienveillants conseils qui lui ont été adressés! C'est dans cet espoir que nous l'offrons au Cœur divin de Jésus-Christ par les mains de sa Mère, et que nous le consacrons de nouveau au service de tout ce qu'Ambroise a aimé : Dieu, l'Église, les âmes.

Orléans, le 7 décembre 1872,
fête de S. Ambroise.

INTRODUCTION

I

« On a vu de nos jours un homme admirable, qui « fut la colonne et comme l'inexpugnable forteresse, « non pas seulement de son Église de Milan, mais « de la chrétienté universelle... Élevé à l'épiscopat « pour en être l'honneur, il a porté sans faiblir le « témoignage de Jésus-Christ devant les rois irrités. « Non content d'attester la doctrine par sa parole, « il l'eût fait par son sang généreusement répandu, « si Dieu ne l'avait réservé à de nouveaux labeurs. « Parler ainsi, c'est désigner suffisamment Ambroise, « dont la belle vie demeure dans la mémoire des « hommes [1]. »

1 Virum omni admiratione dignum, qui non solum Mediolanensis Ecclesiæ, verum etiam omnium Ecclesiarum columna quædam et turris inexpugnabilis fuit, etc. (Rufin. ex *Invectiv. II in Hieronym.*)

Il y avait à peine quatre ans que le saint évêque de Milan était mort, lorsque Rufin d'Aquilée attestait en ces termes l'impression laissée par l'athlète de Dieu chez ses contemporains. Éloignés de ce temps, nous sommes loin aussi de ces enthousiasmes ; et si Ambroise demeure encore un grand nom dans l'Église, on compterait facilement les esprits, même religieux, qui ont l'intelligence entière de son œuvre et la possession historique de sa vie. Cependant cette œuvre d'instruction, d'édification et de civilisation ne nous intéresse-t-elle en rien ? Cette vie si noble, ce caractère si haut dans un âge de décadence ne nous toucheront-ils point ? Et l'exemple de celui qui fut le père, l'oracle et le consolateur d'un siècle malheureux ne saurait-il devenir une lumière pour le nôtre ?

Nous avons espéré qu'il en serait autrement, et c'est à raconter ce que fut ce grand homme, que ce livre est consacré. D'ailleurs un premier regard jeté sur cette époque suffira pour nous faire voir et la grandeur de l'ouvrage et celle de l'ouvrier qui en porte l'honneur devant l'histoire, comme il en a reçu le prix des mains de Dieu.

Ambroise fut donné au quatrième siècle pour l'achèvement de la ruine du paganisme et l'établissement du règne public de Jésus-Christ. D'autres Pères sont plus que lui théologiens, orateurs, apologistes de la foi ; Ambroise est surtout ÉVÊQUE, c'est l'homme de l'Église ; et tout ce qu'il tenait de la nature, de la

race, de la grâce et de l'étude, il le mit au service de l'émancipation, de l'organisation, de l'exaltation de l'Église de Jésus-Christ. — D'abord affranchir l'Église, la soustraire à la tutelle tracassière ou oppressive des premiers césars chrétiens; revendiquer sa liberté : liberté d'élection et de consécration pour le sacerdoce, liberté de vocation et de profession pour l'institut religieux, liberté de succession pour le saint-siége romain, livré dès lors à la calomnie et à des violences cupides; — puis, organiser le régime intérieur de l'Église, donner à la doctrine une puissante unité, donner au culte sa forme, à la prière publique ses règles et ses harmonies, au sacerdoce son code, à la discipline ses règles; — enfin introniser l'Église dans la société, lui conquérir sa part légitime d'action dans la protection des peuples; infuser son esprit dans la législation, mettre son influence dans les affaires publiques, et au besoin opposer aux excès du césarisme le frein d'une loi de justice ou d'expiation: enfin, par ce moyen, transformer l'empire païen en monarchie catholique, en faisant du césar le ministre de Dieu et le soldat du Christ, avec la croix pour sceptre et l'Évangile pour code; telle fut la mission d'Ambroise, telle est l'unité de son œuvre et ce qui la marque dans l'histoire d'un caractère qui lui est propre.

Il est vrai que tout semblait l'y avoir préparé : sa naissance, son nom, son autorité, la haute magistrature qu'il avait exercée, son esprit, à la fois si romain

et si chrétien ; son habitude des affaires, son expérience des cours, sa connaissance de son temps ; de sorte qu'il paraissait l'homme providentiel pour une tâche que nul autre avant lui n'avait été en situation de remplir comme lui.

On verra avec quelle courageuse persévérance cette entreprise fut poursuivie à travers les révolutions et les persécutions de la deuxième moitié du IVe siècle. De Valentinien Ier à Théodose le Grand, elle se continue sans relâche, pendant les règnes éphémères et par-dessus les tombeaux des deux frères Gratien et Valentinien II, « mes deux enfants, » ainsi que les nommait Ambroise.

Un moment on put croire qu'elle était accomplie ; et ce fut un jour de solennelle espérance que celui où, par cet homme, la république romaine et la république chrétienne joignirent leurs mains dans celles de Théodose, empereur d'Orient et d'Occident. La loi *Cunctos populos*, portée le 28 février de l'année 1380, en donna le signal, en déclarant enfin la religion chrétienne non plus seulement libre, mais régnante dans l'État et seule reconnue par lui. Dans ce temps-là, de toutes parts les temples s'écroulaient, les idoles tombaient. Sur leurs décombres, les basiliques envoyaient vers le ciel les hymnes d'action de grâces et les aspirations d'un monde altéré de vie. Le culte de la Victoire, dernière idole de l'ancienne Rome guerrière, n'avait plus d'autres autels que les champs glorieux où l'on combattait pour Dieu, et où

finalement les vainqueurs et les vaincus se réconciliaient à ses genoux. Si des emportements lamentables pouvaient encore déshonorer un pouvoir sans limites et sans contrôle, du moins avait-il appris à pleurer ses excès et à les réparer. L'empereur refusait les insignes du pontificat païen. L'arianisme se mourait ou cherchait chez les barbares un refuge désespéré. Le manichéisme proscrit était réduit à cacher dans l'ombre ses turpitudes et ses égarements. Une même foi dans l'Église, une même loi dans l'État régissaient simultanément l'univers civilisé. Le désert lui-même fleurissait, et le cloître commençait à exhaler la bonne odeur de Jésus-Christ. Une pléiade de sages et de saints, tels qu'aucun autre siècle n'en vit se lever de semblables, versait sur l'Orient et sur l'Occident l'éclat de la plus haute doctrine et l'exemple des plus célestes vertus. A leur tête le Pontife romain éclairait leurs démarches et menait tout le chœur. La papauté, après de longs déchirements, retrouvait la tranquillité avec la liberté. A Milan comme à Rome, le prince honorait l'évêque, l'évêque inspirait le prince. Partout étaient l'harmonie, la force, l'espérance ; et les chrétiens purent croire qu'enfin allait s'accomplir le vœu que tant de fois ils avaient fait monter de leurs solitudes et de leurs catacombes : « Que votre règne arrive, ô notre Père des cieux, que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel ! »

Cet espoir ne fut pas long, et ni l'Église ni l'État

ne virent le beau jour que promettait cette aurore. C'est le malheur des États où tout dépend d'un seul, que ce maître absolu venant à disparaître, tout s'écroule avec lui. Ce jour-là, pour la première fois, la société avait semblé sur le point de toucher à cet idéal catholique, vers lequel son devoir est de tendre sans cesse, où devaient la faire remonter plus tard pour quelque temps Charlemagne et saint Louis, mais où ne put la fixer aucun de ces grands princes. Le règne complet du Christ ne sera donc jamais de ce monde? La liberté humaine aura donc éternellement la puissance d'y mettre obstacle? Je ne sais; mais Ambroise put bientôt se convaincre que, sous cette société régénérée par la foi, il y en avait une autre obstinément rebelle à l'esprit de l'Évangile. Dans l'ordre politique, le pouvoir continua à se faire adorer; et la sacrilége tradition des cours prosterna les sujets des *divins* empereurs au seuil du *sacré* palais de leur *éternité*. Dans l'ordre social, l'enfant demeura longtemps encore sous l'autorité brutale et discrétionnaire du père, la femme sous le joug capricieux de l'époux; l'esclavage resta la base même de la société; la guerre ne perdit rien de ses cruautés, ni l'amphithéâtre de ses sanglantes voluptés. Or, un tel ordre de choses était-il conciliable avec la religion de pureté, de justice et d'amour? L'empire ne demeurait-il pas ce mélange réprouvé d'oppression et de perversion, cette statue de fer et de boue que le prophète avait vue, et que devait briser une Pierre

mystérieuse, pour devenir elle-même une grande montagne et couvrir tout le globe?

L'effet de cette réprobation ne se fit pas attendre. Tandis qu'au dehors l'invasion barbare, un moment arrêtée par le bras de Théodose, couvrait de ruines les États de ses faibles successeurs, le flot impur du paganisme, refoulé par Ambroise, reparut derrière lui. Les derniers jours de l'évêque se passèrent à pleurer sur un débordement dont il n'était plus maître. La société politique et la société religieuse s'en allèrent de plus en plus aux extrémités opposées; aux derniers jours de Rome, le divorce fut complet. Alaric était aux portes; le bélier battait les murailles, et le préfet urbain, nommé Pompeianus, appelait au secours de la ville les flamines étrusques qui devaient tout sauver en rétablissant le culte des aïeux. Cela se passait en 408, et il n'y avait pas dix ans qu'Ambroise n'était plus! C'était donc vainement qu'il avait combattu; c'était donc vainement que l'Église, comme une mère, avait étendu ses ailes sur la cité terrestre, pour la ranimer et la couvrir : l'ingrate avait méconnu le jour de la visite et méprisé les larmes de son rédempteur. Bientôt l'écroulement de l'empire apprit au monde ce qu'il en coûte de mépriser Dieu; et puisse l'exemple illustre de Jérusalem et de Rome en être le dernier exemple!

Toutefois, ce serait se tromper que de croire que le travail d'Ambroise périt avec l'empire. Lui-même put le redouter, car l'avenir de son œuvre fut voilé

à ses yeux. Le courant régénérateur qu'il avait fait jaillir, englouti presque à sa source, semblait être à jamais perdu sous l'avalanche qui venait de tout couvrir; mais il coulait sous terre, et, après plus de trois siècles d'obscurité, on le vit reparaître au grand jour et traverser cette période du moyen âge, que remplit la royauté publique de Jésus-Christ.

En effet, nous le constaterons, il y a en germe dans Ambroise toute la constitution de cette société chrétienne, avec son alliance étroite de l'Église et de l'État, sa monarchie catholique, sa prépondérance de la papauté, sa discipline sacerdotale, son institut monastique, son audience épiscopale, son droit d'asile et de refuge, la protection par l'Église des peuples contre leurs maîtres, sa répression des rois, sa clémente médiation entre le fort et le faible. Il n'est aucune de ces choses dont l'initiative, ou du moins l'inspiration ne remonte à ce grand homme. Il en a jeté la semence avant le long et rude hiver de la barbarie, il n'en a pas vu les fruits; il a préparé des triomphes dont lui-même n'a pas joui. Mais rien n'est beau comme de préparer des triomphes auxquels on ne participe pas. Telle est la gloire d'Ambroise. Par lui, Charlemagne donne la main à Théodose; il est le lien des deux mondes.

II

Ce que nous venons d'indiquer n'est que l'œuvre extérieure et éclatante d'Ambroise. C'est par elle qu'il justifie son titre de Père de l'Église ; et je ne suis pas surpris que cette œuvre ait absorbé presque exclusivement l'admiration de l'histoire, par l'imposante grandeur de ses proportions. Même ordinairement, dans la vie des anciens, et à la grande distance où ils nous apparaissent, cette existence du dehors est à peu près la seule qu'il nous soit possible d'apercevoir. Heureusement il en est autrement pour Ambroise. Grâce à d'inappréciables documents biographiques, on pénètre dans toutes les profondeurs de son âme, on entre dans sa vie intime, et cette seconde vie n'est pas moins attachante ni moins instructive que l'autre.

Ce qu'on y voit premièrement, c'est dans quel juste accord les facultés naturelles et les dons surnaturels s'harmonisent en cet homme. Qu'on se représente l'onction céleste de la grâce descendant sur la vertu native de la race la plus fortement trempée qui fut jamais ; le courage d'un héros et la tendresse d'une mère, la majesté d'un personnage consulaire

et l'humble austérité d'un ascète; le zèle pour le droit porté jusqu'au mépris de la vie, le sacrifice au devoir porté jusqu'à l'oubli le plus absolu de soi; un splendide génie et un caractère intrépide au service de la miséricorde et de la bonté sans réserve : Ambroise avait reçu tout ce qui devait faire de lui, dans un siècle d'affaissement l'homme de l'autorité, dans un siècle de désolations l'homme de la charité.

Merveilleux composé de douceur et d'énergie, de condescendance et d'inflexibilité, de modestie et de grandeur, c'est le plus humble et le plus fier chrétien qui se puisse voir. Il a de magnanimes colères contre les puissants, contempteurs de Dieu ou oppresseurs de leurs frères; mais les faibles, les petits, les pauvres cœurs brisés, les esprits esclaves ne connaissent de lui que la compassion et la bénédiction. Il écrase l'orgueil, et il relève le repentir; il confond Symmaque, et il absout Augustin. Il fulmine l'anathème contre les hommes souillés de sang; mais l'hypocrite Maxime restera sous ce coup, tandis que Théodose verra les foudres de l'Église s'éteindre dans ses larmes. Celui qui tient en échec les légions de l'impératrice au seuil de la basilique est le même qui sanglote avec le pécheur éperdu qui est venu cacher sa honte dans son sein. Qu'on lui demande de livrer son Église aux impies : plutôt que de la trahir, il y mettra sa vie, et déjà il en tressaille d'enthousiasme et d'espoir. Mais qu'on lui dise que le sang des hommes va couler, ou qu'un infortuné soit

arraché de l'autel au pied duquel il est venu chercher asile, le pontife est en pleurs, son doux courage s'attendrit et s'indigne tout ensemble... Comment le peindre? et où trouver à ce degré le spectacle d'une âme à la fois ardente et contenue, capable de mesure autant que de transport, émue de passion mais recueillie dans la paix, et n'en descendant forcément que pour y remonter aussitôt, et rentrer par la prière dans l'union avec Dieu?

Dieu, en effet, fut le centre de son cœur et de sa vie; et si déjà la nature de l'homme est si excellente dans Ambroise, quelle ne fut pas la grâce du saint et du pontife! Le jour où, comme il disait, la beauté de Jésus-Christ lui apparut, il quitta tout pour le suivre, et se dévoua sans réserve à la gloire de Celui qu'il nomme toujours « mon Maître », comme un ambassadeur en parlant de son roi. Docteur et pasteur, orateur et poëte, moraliste profond, vaillant apologiste et savant théologien, à tous ces titres Ambroise est le ministre, le prophète, l'apôtre et le zélateur de l'amour de Jésus-Christ.

Chez lui, cet amour enveloppe et consacre les autres, mais il ne les étouffe pas; car quelle est l'affection légitime et digne qui n'ait obtenu son culte dans cette âme complète? Qui a mieux honoré et chéri la famille, l'amitié, la patrie? Son souvenir dans l'histoire ne se sépare pas de celui de sa sœur Marcelline et de son frère Satyre. Ses plus belles lettres sont celles qu'il écrit à cette sœur virginale

et chère, « plus chère que ses yeux, ainsi qu'il lui disait. Le plus éloquent épanchement de son cœur se trouve dans l'immortelle élégie consacrée à ce frère duquel Ambroise s'était cru inséparable à la vie et à la mort. Les rois sont ses pupilles, et les malheureux sont ses enfants. Ce n'est pas dire assez qu'il aime les pauvres, il déclare qu'il les adore, qu'il voit en eux les membres, les pieds de Jésus-Christ, ces pieds poudreux mais sacrés devant lesquels, comme Madeleine, il se met à genoux pour les laver de ses larmes et les oindre de parfums [1]. Une pléiade d'amis, Jérôme, Simplicien, Paulin de Nole, Aschole de Thessalonique, Sabin de Plaisance, Gaudence de Novare, Félix de Côme, Juste de Lyon, Honorat de Verceil, soumis au charme de sa vertu plus qu'à l'empire de son génie, lui font cortége dans l'histoire, où il s'avance pareil à ces astres rois que toute une constellation accompagne dans le ciel. Il console les saintes veuves, et les vierges le suivent aux parfums de sa pure et austère vertu. Lui qui donne aux empereurs de si terribles leçons, se plaît à faire l'école à de petits enfants. On le voit soigner chez lui l'un d'eux qui était malade ; il en ressuscite un autre que sa mère lui apporte et qu'il rend à cette mère. Aussi grand citoyen qu'incomparable évêque, il aime

[1] Si alas pauperes, laves eorum vulnera, illuviemque detergas, tersisti utique pedes Christi. Hos pedes osculatur ille qui etiam infimos plebis sacræ diligit. Hos pedes unguento ungit ille qui etiam tenuioribus mansuetudinis suæ gratiam impertit. (Ambr. Epist. XLI, n. 23.)

la patrie comme un ancien Romain, et il aime l'Église comme un confesseur de la foi. Ainsi, qu'on le regarde du côté de la terre ou du côté du ciel, Ambroise, ministre de Dieu et serviteur des hommes, réalise pleinement l'idée que l'Évangile nous propose d'un pontife de la nouvelle loi. Ainsi il apparaît à son siècle comme un grand type du sacerdoce chrétien; et un jour Théodose, subjugué par l'admiration, sera forcé de s'écrier : *Je ne connais qu'un évêque au monde : c'est Ambroise* [1] *!*

Toutefois si la sainteté a son foyer dans l'amour et son exercice dans le zèle, elle n'a sa consommation que dans le sacrifice. Ambroise se fit victime volontaire pour Dieu; et toute sa vie que fut-elle sinon une généreuse immolation de lui-même? Né riche, il se fait pauvre; né grand, il se fait petit. Les savants viennent vers lui comme « vers le sanctuaire des oracles de Dieu »; mais le Docteur ne voit en lui-même qu'un « pauvre ver luisant », c'est ainsi qu'il se nomme. On le vénère jusque chez les peuples barbares, on vient le contempler des sables de la Perse et des vallées de l'Elbe; mais ses admirateurs le trouvent caché dans la retraite, n'aspirant qu'à la paix d'une solitude obscure. La pauvreté l'affranchit, l'humilité l'agrandit, la pénitence l'épure, la souffrance l'élève. Il est persécuté, méconnu, calomnié; il perd ses amis, il voit expirer son frère, il voit

1 Αμβρόσιον γὰρ οἶδα μόνον Επίσκοπον ἀξίως καλούμενον. (Theodoret. *Hist. eccl.* lib. V, cap. XVIII.)

périr tour à tour, dans trois princes chrétiens, ses plus nobles affections et ses plus hautes espérances. Mais c'est par ce rude chemin que, de degré en degré, et, pour ainsi dire, de tombeau en tombeau, il atteint au sommet de la perfection.

A la fin l'homme terrestre s'est complétement effacé, l'homme céleste reste seul: c'est l'heure où les miracles jaillissent de ses mains : Ambroise commence à entrer dans les puissances de Dieu. Sa plus chère conversation est avec les martyrs, dont il envie le sort, dont il glorifie les reliques, et qui semblent, sous ses pas, se lever de leurs sépulcres pour lui montrer le chemin de son éternité. Lui-même n'aspire plus qu'après « le bienfait de la mort », — c'est son expression; — et la maladie le surprend dans la méditation du psaume de l'espérance. Jésus-Christ, son Maître, lui apparaît alors, et lui donne en souriant le signal du départ. Après avoir reçu une dernière fois l'hostie dont les voiles vont tomber devant ses yeux dessillés, Ambroise, les bras en croix, expire à l'aube du jour... C'est l'aube du jour de Pâques! et la parole suprême qu'il dit à ses amis est un acte d'amour divin, le même que nous retrouvons sur les lèvres mourantes d'un pieux évêque de France : « Je vais être jugé par Celui que j'ai beaucoup aimé [1]. »

[1] Ce sont les dernières paroles de Mgr de Quélen, archevêque de Paris. Saint Ambroise mourant avait dit semblablement: *Nec timeo mori, quia Dominum bonum habemus.* (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 45.)

III

Une telle vie, une telle âme, une telle œuvre sont-elles connues parmi nous comme elles méritent de l'être? Il m'a semblé que non. Ce n'est pas qu'on n'en ait fait de brillantes esquisses, et je veux déclarer d'abord combien je suis redevable à M. le duc de Broglie, qui, dans le sixième volume de son ouvrage sur l'*Église et l'Empire romain,* a mis la figure d'Ambroise en un si beau relief. Dans le conseiller de Gratien et l'ami de Théodose c'est surtout l'homme politique qu'il a fait ressortir. Avant lui, M. Villemain avait peint l'orateur dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle.* Mais l'homme, l'évêque, le saint, n'avait eu jusqu'ici parmi nous d'autre historien que Godefroy Hermant, docteur de Sorbonne au XVIIe siècle. L'impartialité me manque pour en parler ici ; mais il reconnut que ce n'est pas dans son livre, justement oublié, qu'un lecteur désireux de connaître saint Ambroise peut trouver ce qu'il cherche. D'autres essais furent tentés. Les uns sont demeurés inachevés ou inédits[1] ; les autres, composés dans des langues

[1] La bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice possède une *Histoire* manuscrite *de saint Ambroise,* par Mgr Raillon, évêque nommé

étrangères, n'ont point passé dans la nôtre pour y recevoir la lumière et la vie [1]. Ainsi nous ne possédions sur ce Père de l'Église que des études partielles ou des matériaux confus. Je ne parle pas des travaux consciencieux de Dom Ceillier, de Tillemont, de Baronius et plus récemment de Fessler. Ce sont des jugements critiques sur l'esprit d'Ambroise ou des analyses de ses œuvres; mais ce n'est pas sa vie.

La vie d'un écrivain se trouve surtout dans ses livres : c'est là que nous avons dû premièrement chercher celle de l'évêque de Milan. Il n'est presque pas un seul de ces écrits qui ne contienne ou des traits précieux de son caractère ou des faits de son existence. Ses lettres particulièrement sont une inappréciable initiation à sa vie intime. — Avant de mettre en œuvre ces pièces de sources diverses, il fallait assigner à chacune sa place historique et sa date précise. La savante édition des ouvrages de saint Ambroise, par les bénédictins Dom Frische et Dom le Nourry, nous a rendu facile ce travail de chronologie et de classification. Outre les dissertations critiques placées par eux dans l'avertissement de

d'Orléans. Elle fut écrite à Versailles pendant les années 1826 et 1827, et devait comprendre douze livres. Il m'a été permis de consulter cet ouvrage resté inachevé, et il m'a été utile en quelques points.

1 Telle est la *Vie abrégée de saint Ambroise*, en allemand, par Silbert; Vienne, 1841. J'ai le regret, malgré mes recherches, de n'avoir pu recourir à cet ouvrage, qui est épuisé.

chaque traité du saint Docteur, la *Vie d'Ambroise tirée principalement de ses œuvres* nous a été aussi du plus utile secours. — Nous aurions dû commencer par nommer le diacre Paulin, secrétaire d'Ambroise, qui nous a légué sur lui quelques pages trop courtes, mais qui ont le mérite inestimable de fournir à sa biographie un témoignage contemporain d'une fidélité et d'une candeur parfaites.

C'est grâce à ces documents de première valeur qu'il nous sera permis de suivre Ambroise jour par jour, pendant chacune des années de sa carrière épiscopale. Nous raconterons ses actes, nous citerons ses discours : faire agir et parler un homme c'est le faire revivre. Et, malgré ce qui nous manque manifestement pour une si grande tâche, peut-être devrions-nous ne pas désespérer entièrement de la remplir, si pour faire connaître Ambroise il suffisait de l'avoir étudié consciencieusement, admiré sincèrement et grandement aimé.

Outre ces sources historiques ouvertes à chacun, la ville de Milan a conservé, avec un culte filial, tout ce qui rappelle le souvenir ou qui éclaire l'histoire de son grand évêque. L'archéologie locale, depuis de longues années, s'est attachée aux vestiges de sa vie et aux monuments de son siècle, avec une patience d'érudition et un bonheur de recherches dont le présent ouvrage n'a eu qu'à recueillir les fruits. Ughelli, Ripamonti, André Alciat, Allegranza, Gratiolo, Puccinelli, Morigia, Oltrocchi, ont reconstruit

la cité milanaise de cet âge [1]. Mais tous les travaux anciens entrepris sur les monuments de cette Église, ont été complétés et dépassés par ceux du chanoine Biraghi, qui a consacré spécialement à Ambroise et à sa sainte sœur l'érudition profonde que sa gracieuse obligeance a mise si libéralement à notre disposition. Si la figure d'Ambroise trouve, dans notre livre, son cadre authentique, et si sa vie se meut dans le véritable milieu où elle s'est écoulée, c'est à ce savant et pieux professeur que je le dois.

Ces études achevées, il me restait encore à aller m'agenouiller sur le tombeau d'Ambroise. J'allais donc, plein de joie, accomplir à Milan le rite du pèlerinage, quand vinrent inopinément les jours d'inconsolable deuil où la France s'est vue transformée en un champ de bataille, et où ceux qui ne peuvent combattre pour le foyer ont du moins le devoir de veiller près de l'autel.

1 Ughelli, *Italia sacra*, t. IV. Rome, 1652.

Ripamontius, *Histor. Eccles. Mediolan.*

A. Alciat. *Rerum patriæ* lib. IV. Milan, 1625.

G. Allegranza, *Spiegazioni e Reflessione soprà alcuni sacri monumenti di Milano.* Milan, 1757.

P. Gratiolo, *De præclaris Mediolan. Ædificiis quæ Ænobardi cladem antecesserunt.* Milan, 1725.

Puccinelli, *Zodiaco della Chiesa Milanese, cioè le vite de' suoi* XII *primi pastori.* Milan, 1656.

Morigia, *Historia dell' antichità di Milano.* Venezia, 1592.

Oltrocchi, *Eccles. Mediol. Historia ligustica.* Milan, 1595.

IV

C'est assez dire que ce livre n'est pas, — il s'en faut bien, — le fruit des veilles tranquilles et des loisirs heureux. Peut-être même plus d'une page y gardera l'émotion des horreurs meurtrières accomplies sous nos yeux, et qui, à plusieurs reprises, ont forcé la plume à tomber de nos mains. Mais celui dont la vie est racontée ici, a-t-il ignoré une seule des douleurs de la patrie envahie, dévastée, incendiée, livrée en proie à un insolent vainqueur? Même ne serait-ce pas en raison des calamités de notre temps que ce livre vient à son heure pour en rappeler la cause, en indiquer le remède, et peut-être ainsi faire le bien que Dieu veut?

La cause première de nos maux, — il ne servirait à rien de le dissimuler, — est celle que l'Esprit-Saint dénonce quand il dit : *C'est la justice qui élève les nations, c'est le péché qui rend les peuples malheureux*[1]. Comme au IVe siècle, la société moderne s'est trop longtemps obstinée à demeurer païenne :

[1] Justitia elevat gentes, miseros autem facit populos peccatum. (Prov. XIV, 34.)

c'est de ce mal qu'elle souffre et qu'elle pourrait périr.

Il ne faut pas sans doute forcer le rapprochement, et le paganisme de notre âge n'est pas le polythéisme combattu par Ambroise. La vieille idolâtrie a succombé le jour où Ambroise renversa dans le palais du sénat l'autel de la Victoire. Mais cette divinité du triomphe brutal, trop adorée à Rome, a-t-elle cessé de recevoir chez les peuples chrétiens un sanguinaire hommage? N'est-ce pas elle toujours qui décide de la vie des générations humaines? et ces immolatious de myriades de nos frères, dont le spectacle sacrilége s'étale à nos regards à l'heure même où j'écris, ne sont-ce pas les hécatombes qu'un paganisme féroce offre sur l'autel de la violence victorieuse?

Le paganisme philosophique est plus reconnaissable encore : il n'a fait que changer de nom. Qu'il soit éclos à l'ombre du Musée d'Alexandrie ou sous les pesants brouillards de la Germanie ; qu'il se nomme arianisme et manichéisme, comme au temps d'Ambroise, ou qu'il s'intitule panthéisme et positivisme, comme dans nos écoles, n'a-t-il pas pareillement pour dogme principal de conférer à l'humanité les attributs divins qu'il refuse à Jésus-Christ? N'est-ce pas toujours l'orgueil, qui ne voit en Dieu qu'un homme, et fait de l'homme un Dieu?

Des académies passez dans les conseils des peuples et de leurs maîtres : vous y verrez régner le pa-

ganisme politique, adorant aujourd'hui la divinité du César qu'il précipitera demain de l'autel aux gémonies; consacrant la souveraineté fataliste du fait et de la force, ainsi que le gouvernement matérialiste des hommes par l'intérêt et le plaisir. Regardez les orgies révolutionnaires que nous voyons trop souvent déshonorer l'histoire : vous y reconnaîtrez le paganisme ressuscité dans ce qui a fait de tout temps son double caractère, la violence et la luxure, l'ivresse du sang et des sens, la rage de la destruction et de la corruption, le culte de la cruauté et de la volupté.

Enfin, des institutions descendez dans les mœurs : sensualisme chez les uns, naturalisme chez les autres, c'est chez tous le paganisme grossier ou élégant. Il a ses prêtres, ses temples, ses idoles, son culte; il déshonore la science, il dégrade les lettres, il abaisse les arts; il règne dans la vie publique, il pénètre dans la vie privée, il est le dieu du jour. Dieu abject et brutal! Laissez-le faire, et bientôt, entraînés par lui de dégradations en dégradations, et de révolutions en révolutions, vous aurez mesuré la profondeur de la chute d'une société qui, des bras du Christ, est tombée aux pieds des divinités d'un olympe fangeux!

V

Mais, grâces soient à Dieu! à côté de ce grand mal, il y a le remède, et plus le mal va croissant, plus le remède devient puissant. Au-dessus de ce déluge de corruption païenne il y a l'arche sacrée de l'Église chrétienne; il y a quelque chose, non-seulement qui vit, mais qui est, pour quiconque s'en approche et s'en pénètre, le foyer de la vie. Ce foyer est à Rome, centre d'autorité, source de juridiction, chaire de vérité souveraine, indéfectible. C'est la doctrine qu'Ambroise développe dans tous ses écrits, confirme par tous ses actes; et cette double vérité : Rome centre de l'Église, l'Église foyer de la vie, a reçu ainsi de notre grand docteur sa formule complète : « Où est Pierre là est l'Église, où est l'Église là ne peut être la mort, mais la vie éternelle : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia; ubi Ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna*[1]. »

Cette inséparable union de l'Église avec Pierre et avec les successeurs de Pierre : *Où est Pierre là est l'Église*, n'est pas l'objet d'un texte isolé dans Ambroise. Un vaste ensemble de doctrine en est le

1 Ambros. *Enarrat. in Psalm.* XL, 30.

commentaire. Il n'y a qu'à ouvrir ses œuvres pour reconnaître en lui le docteur de la suprématie législative, judiciaire, administrative et surtout doctrinale du Pontife de Rome.

D'abord il le déclare en termes absolus : Rome est le centre de l'Unité, et il y a pour tout chrétien nécessité et devoir d'adhérer à ce centre par une foi et une soumission formelle : *Un évêque n'est pas catholique s'il n'est en communion avec l'Église romaine; il n'y a pas de foi véritable dans le schisme* [1], — *Entrer dans la barque de Pierre, c'est entrer dans l'Église* [2]. — *Ceux-là ne peuvent prétendre à l'héritage de Pierre qui ne se tiennent pas unis au siége de Pierre, et qui le désolent par des divisions impies* [3]. — Troubler Rome, c'est *troubler le corps entier de l'Église et la foi des Apôtres;* pacifier Rome, c'est mettre la paix dans tout ce corps [4].

Rome est la source de la sacrée juridiction. — *L'Église romaine est la tête de tout le monde romain, et*

1 Percontatus est (Satyrus) utrumnam cum episcopis catholicis, hoc est cum Romana Ecclesia conveniret. — Non putavit fidem esse in schismate. (Ambr. de *Excessu Satyri* lib. I, n. 46, 47.)

2 Hi igitur ad navem Patri, hoc est ad Ecclesiam convenerunt. (*In Luc.* lib. IV, n. 77.)

3 Non habent Petri hæreditatem qui Petri sedem non habent, quam impia divisione discerpunt. (*De Pœnit.* lib. I, n. 32.)

4 Ne (Ursinus) possit turbare totum corpus Ecclesiæ toto orbe diffusum et universa turbare... Totius orbis Romani caput Romanam Ecclesiam, atque illam sacrosanctam apostolorum fidem, ne turbari sineret, obsecranda fuit clementia vestra. (Ambr. Epist. XI *Imperator.*, n. 2 et 4.)

c'est d'elle que découle pour tous le droit de participer à la communion sainte[1].

De plus Rome possède la puissance universelle; c'est le siége du gouvernement de toutes les autres Églises, et le tribunal suprême établi sur le monde : *Pierre a été choisi pour pasteur du troupeau du Seigneur, car c'est à lui qu'il fut dit : Tu affermiras tes frères*[2]. — L'évêque de Rome *est le gardien préposé à l'entrée du bercail, sachant faire le discernement des loups et des brebis*[3]. — *A lui appartient l'examen des autres évêques; il est établi sur* TOUS[4]. — Il doit nécessairement recevoir les appels de toutes les parties de l'Église [5]. — *Il a sur tous les évêques une éminente prérogative* [6] — Même les grands patriarches d'Alexandrie et d'Antioche sont soumis à son jugement, et *le leur ne vaut qu'autant qu'il est confirmé par celui de l'Église romaine*[7].

1 ...Inde enim in omnes venerandæ communionis jura dimanant. (Epist. XI, n. 24.)

2 Eum (Petrum) pastorem elegit Dominici gregis, nam huic dixit : Confirma fratres tuos. (*In Psalm.* XLIII, n. 41.)

3 Boni pastoris facis excubias, qui fideliter commissam tibi januam servas, etc. (*Ad Siricium PP.*)

4 De reliquis Ecclesiarum sacerdotibus episcopus Romanus habet examen, qui in omnes fuerat constitutus. (*Epist. conc. Rom. ad Gratian.*)

5 Vel si ipse metropolitanus est, Romam necessario, vel ad eos quos Romanus episcopus judices dederit, contendere sine dilatione jubeatur. (*Epist. conc. Rom. ad Gratian.*)

6 Perogativa tamen apostolicæ Sedis excellit. (Epist. XIII.)

7 Quod Ecclesia Romana haud dubie comprobaverit, læti fructum

Rome enfin est la chaire de la vraie doctrine et l'organe d'une foi garantie par Dieu lui-même : ici les textes abondent, et quels textes décisifs! Quelles lumineuses paroles!

Pierre est le premier dans la foi (fidei princeps), *car c'est lui qui le premier a cru au Fils de Dieu avant même que le Christ se fût défini à lui; et non-seulement il a répondu pour les autres, mais avant tous les autres. Il est appelé le fondement, parce qu'il s'est porté caution non-seulement de sa foi propre, mais de la foi commune* [1]. — *La barque de Pierre ne tremble pas; car avec elle c'est la sagesse qui navigue, c'est la foi qui enfle les voiles, et le mensonge en est absent. Comment sombrerait-elle, dirigée par Celui sur qui repose l'Église* [2]*?* — *Cette barque n'est pas troublée, car c'est elle qui porte Pierre* [3]. — *Les Apôtres tendent les filets; mais c'est à Pierre seul que Jésus-Christ a dit de pousser sa barque au large, c'est-à-dire jusqu'aux profon-*

hujus examinis adipiscamur. (Epist. LVI *ad Theophil. Alexandr. patriarch.*, n. 6, 7.)

1 Ille fidei princeps, cui se Christus nondum Dei Filium dixerat, et tamen ille crediderat. (*Ibid.*, lib. V, n. 98.)

Petrus respondit pro cæteris, imo præ cæteris. Ideo fundamentum dicitur quia novit non solum proprium, sed etiam commune servare. (*De Incarnat.* cap. IV, n. 33.)

2 Non turbatur hæc (Petri) navis, in qua prudentia navigat, abest perfidia, fides aspirat. Quemadmodum enim turbari poterat, cui præerat is in quo Ecclesiæ firmamentum est. (*In Luc.* lib. IV, n. 70.)

3 Non turbatur ista navis quæ Petrum habet. (*Ibid.*)

deurs des controverses[1]. — C'est à Pierre de *prononcer la parole de la foi, d'affirmer la vraie piété, et d'annoncer la grâce*[2]. — C'est à lui de corriger le faux sens donné à la doctrine, ou (comme s'exprime Ambroise par allusion à Malchus) de *retrancher, avec le glaive spirituel, l'oreille rebelle à la vérité*[3]. — Pierre est le fondement de l'Église, *lequel doit prévaloir contre toutes les hérésies*[4]. — Si Jésus-Christ, qui seul est proprement la pierre fondamentale de l'Église, *a voulu conférer ce titre à son disciple, c'est afin de faire entendre, par ce surnom de Pierre, quelle est sa solidité et sa constance dans la foi*[5]. — *C'est, en effet, la foi qui est le fondement de l'Église. Il ne s'agit point ici du corps de Pierre, mais de la foi; c'est de cette foi qu'il est dit que les portes de la mort ne prévaudront point contre elle; c'est sa confession qui a vaincu l'enfer*[6]. — *Donc Pierre continue de vivre, puisque, se-*

1 Soli tamen Petro dicitur : Duc in altum, hoc est in profundum disputationum. (*In Luc.* lib. IV, n. 71.)

2 Meum est (inquit Petrus), meum est enim fidem loqui, pietatem adserere, gratiam prædicare. (*Ibid.*, n. 30.)

3 Tollit spiritali gladio aurem interiorem male intelligentis. (*In Luc.* lib. X, n. 67.)

4 Adversus omnes hæreses debet valere Ecclesiæ fundamentum. (*De Incarnat.* cap. v, n. 34.)

5 Discipulo suo hujus vocabuli gratiam non negavit, ut et ipse sit Petrus, quod de Petra habeat soliditatem constantiæ, fidei firmamentum. (*In Luc.* lib. VI, n. 97. — *De Fide* lib. IV, n. 56.)

6 Fides ergo est Ecclesiæ fundamentum. Non enim de carne Petri, sed de fide dictum est quia portæ mortis ei non prævalebunt, sed confessio vicit infernum. (*De Incarnat.* cap. v, n. 34.)

lon la divine promesse, c'est contre lui que les portes de l'enfer n'ont pu prévaloir [1].

Aussi la foi de Rome est-elle une foi pure et une lumière sans ombre; c'est la conclusion d'Ambroise :

Il faut croire au symbole des Apôtres, dit-il, *l'Église romaine le garde et le maintient toujours dans une pureté sans tache* [2]. — *La parole de Pierre est immaculée; elle ne reçoit pas d'atteintes des épines de l'impiété; et rien ne doit empêcher que la sainte parole ne sorte de ses lèvres* [3].

Telle est la doctrine d'Ambroise, telle est sa foi docile en l'enseignement suprême, certain, irréfragable de cette Rome spirituelle, devant laquelle il veut que toute tête fléchisse et que tout cœur s'incline. Telle est sa reconnaissance envers celui dont il dit que *Jésus étant sur le point de s'élever au ciel a voulu nous laisser dans Pierre comme le suppléant de son amour* [4]. On verra, par cette histoire, que l'autorité de Damase n'eut pas de plus vaillant défenseur que lui contre la compétition schismatique d'Ursin. La

1 Neque enim Petrus mortuus est, cui, juxta dominicam sententiam, inferi porta prævalere non potuit. (*In Luc.* lib. VII, n. 5.)

2 Credatur Symbolo apostolorum, quod Ecclesia Romana intemeratum semper custodit et servat. (Epist. XLII *ad Siricium,* n. 5.)

3 Purus est sermo, cui nullas spinas expressa reliquit impietas. Lingua (Petri) non habet spinas; sine impedimento debet exire. (*De Incarnat.* cap. IV, n. 32.)

4 Quem (Petrum) elevandus in cœlum, amoris sui nobis velut vicarium reliquerat. (*In Luc.* lib. X, n. 174, 175, 176.)

primauté de Sirice n'eut pas de plus ferme vengeur contre les premières prétentions des évêques d'Orient. *Vous êtes le Maître et le Docteur*, écrivait Ambroise à ce pape [1]; et celui-ci répondait en disant qu'il était certain de sa docilité, et que *nul doute ne lui était permis à cet égard* [2].

Aujourd'hui la vérité professée par Ambroise est devenue un dogme de foi pour tous les catholiques. On aura vu du moins, par ces paroles d'un Père du IVe siècle, que si la doctrine de l'infaillibilité du Pontife romain s'est récemment formulée en un dogme sacré, c'est qu'elle était répandue dans la tradition catholique, pareille à cette matière lumineuse primitive qui, longtemps diffuse dans l'espace éthéré, finit par se condenser en des corps radieux qui éclairent le monde.

Que l'Église qui l'a défini reçoive ici l'adhésion pleine d'allégresse du plus humble de ses enfants. Je n'ai pas eu de peine à croire une vérité dont je trouvais à chaque page de mon saint Docteur l'expression ou le germe. Elle illumine ses œuvres, elle inspire ses actes, et déclarer que ce livre est composé dans

1 Quid plura apud Magistrum et Doctorem? (Epist. XLII *ad Siric. PP.*, n. 12.)

2 Quod (judicium) custodituram sanctitatem tuam non ambigo. (Siricius *ad Mediol. Eccles.*, n. 6.)

Je puis citer tous les textes, qui sont considérables, et qui, par leur ensemble, forment une invincible démonstration. Je renvoie, pour le contexte et son développement, au récent opuscule de Angelo Taglioretti : *S. Ambrogio e l'Infallibilita pontificia.* Milan, 1870.

la foi de l'Église catholique, apostolique, romaine, c'est dire qu'il est écrit dans l'esprit même et comme sous la dictée d'Ambroise.

VI

Le premier principe posé par le grand Docteur, *Où est Pierre là est l'Église,* a donc eu son triomphe et son avénement. Le second, à savoir que *là où il y a l'Église, il y a la vie à jamais,* n'est pas moins incontestable, et l'histoire donnera raison à l'espérance d'Ambroise comme elle l'a donnée à sa croyance. Déjà une première fois, c'est cette Église immortelle qui, l'Empire écroulé et les barbares passés, a régénéré le monde. Pourquoi, au lendemain de catastrophes semblables, ne procurerait-elle pas au monde le même bienfait? D'abord il est manifeste qu'elle seule aujourd'hui, en principe et en fait, possède l'autorité. Or ce qui est le plus en péril dans la société présente, n'est-ce pas l'autorité, avec la discipline, la discipline des esprits, la discipline des consciences, plus encore que celle des armes? Si donc, au sein d'une époque minée par l'anarchie, on voit les catholiques se serrer si étroitement autour de leur chef spirituel pour recevoir de

lui le mot d'ordre infaillible de la vérité, ce contraste n'est-il pas un signe consolant, et cette docile unité un contre-poids nécessaire? Si la Pierre fondamentale de l'Église reçoit une si forte assiette au milieu de nos ruines, n'est-ce pas parce qu'elle est destinée à devenir, dans les desseins de Dieu, la pierre angulaire de l'édifice de l'avenir? et n'y a-t-il pas là non-seulement un spectacle d'une grandeur extraordinaire, mais un symptôme qui doit faire tressaillir tout homme sage d'une joyeuse confiance?

Sans doute, je ne puis méconnaître que la société en Europe prend une voie opposée, que partout la liberté y prime l'autorité, et que la démocratie y déborde de toutes parts. Mais n'est-ce pas en raison même du progrès des libertés que la discipline doctrinale et que la loi morale y sont plus nécessaires? N'est-il pas vrai que, plus l'homme est maître de ses destinées, plus il a besoin d'une règle de vérité et de vertu? Or où la trouvera-t-il si ce n'est dans la Religion? et dès lors n'est-il pas bon, n'est-il pas désirable qu'il y ait quelque part, au sein de notre mobilité, un centre de principes fixes, incontestables; et que l'oracle chargé par Dieu de les promulguer soit un oracle infaillible et suprême comme lui?

Laissons donc les impies rire de ces affirmations solennelles de l'Église dont ils ignorent le sens et méconnaissent la sagesse. Laissons-les, comme autrefois, se moquer du patriarche qu'ils regardent construire

l'arche, sans vouloir croire encore que c'est elle qui va porter au-dessus du déluge l'espoir et la vie du monde. Plus les révolutions diminueront les pouvoirs humains, plus elles feront sentir le besoin du pouvoir divin, plus elles donneront raison à ces actes du saint-siége, à ces protestations de la foi et du droit qui font pousser tant de clameurs aux aveugles démolisseurs des principes sociaux [1]. Fatiguées de négociations, de changements, de malheurs, les intelligences droites et les consciences saines éprouveront le besoin de revenir à l'Église comme à la seule autorité capable de régler et de consacrer toutes les autres. Alors on bénira et on glorifiera le jour où la vérité s'est solennellement reconnu. dans le

[1] C'est la pensée qu'un journal protestant, la *Revue de Berlin*, exprimait énergiquement, il y a quelques années, à propos de l'Encyclique de notre Saint-Père Pie IX :

« Dans l'enivrement général de la gloire qui enchante les puissants et les égoïstes, le Pape seul ose découvrir les plaies de la société malade. Pie IX sauve son troupeau chrétien de la corruption, par l'autorité séculaire de la foi... Or, lorsqu'un vieux solitaire, un captif, un homme dépouillé devient l'accusateur, le juge que Dieu a chargé de l'exécution de ses décrets; lorsque cet homme rappelle à des États athées l'idée de ces doctrines qui seules peuvent donner de la durée à la possession et au pouvoir, il y a là une preuve que la marée des succès humains est montée à son plus haut degré: dès lors on peut présager son déclin et une phase nouvelle qui sera la démonstration de la vanité des triomphes et du néant de l'égoïsme. Les lauriers du vainqueur se fanent, et le vaincu, désarmé, reste debout. »

(*Revue de Berlin*. Cité dans le *Journal des villes et campagnes*, 16 février 1865.)

représentant de Jésus-Christ sur la terre, un organe certain. Alors l'autorité se combinera sagement avec la liberté. Alors il y aura l'ordre dans la société humaine, et la paix et la vie. Alors le monde aura fait un immense progrès, l'Évangile aura gagné une démonstration nouvelle, et l'Église aura ajouté à son histoire une belle page de plus : *ubi Ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna.*

La crise que traverse présentement la papauté n'a rien qui doive décourager cet espoir. On ne remarque pas assez qu'au moment où Jésus-Christ conférait au premier pape la charge de paître son troupeau, il lui prophétisait qu'il serait chargé d'entraves, *alius cinget te*, qu'il souffrirait violence, *ducet quo tu non vis;* et déjà en lui remettant la houlette du pasteur il lui montrait de loin les chaînes du captif. Tel est l'héritage commun des successeurs de Pierre : les plus grands dans la foi sont invariablement les plus éprouvés par la souffrance. On verra qu'en ceci le pontificat de Damase au IVe siècle ne fut pas plus fortuné que ne l'est celui de Pie IX, aujourd'hui glorieusement mais douloureusement régnant.

Ainsi, « hommes de peu de foi, ne craignons rien » pour cette humble barque du pêcheur. Toute démontée qu'elle paraît, c'est elle qui remorquera la flotte en perdition des nations modernes. Quand cela sera-t-il? Je ne saurais le dire. Certainement il y faudra beaucoup de temps, il y faudra surtout d'héroïques vertus et de grands sacrifices.

La perversion humaine peut entraver les desseins de la volonté divine. Elle peut faire subir aux affaires du progrès chrétien des échecs épouvantables, lui infliger des retards qui durent des siècles. Mais l'œuvre de Dieu est l'œuvre d'une patience infatigable, car elle est celle d'un amour infini. Elle se poursuit toujours, sinon comme une ligne inflexiblement droite, du moins comme une ligne incessamment brisée. Seulement ayons confiance! Il est consolant de voir que les génies supérieurs dont l'Église s'honore, ses Docteurs et ses Pères, ont vécu presque tous à des époques humiliées, au déclin des empires ou même sur leurs ruines. Que leur exemple nous montre comment se forment « les âmes plus hautes que leurs temps, *temporibus suis excelsiores* », comme Grégoire de Nazianze appelle les Machabées. Les grands hommes sont ceux qui ne se découragent point; les grands chrétiens sont ceux qui fixent le but divin de ce ferme et intrépide regard dont Bossuet a parlé, et qui marchent à ce but sans s'arrêter jamais.

Orléans, ce 18 janvier 1871, en la fête
de la Chaire de saint Pierre.

HISTOIRE

DE

SAINT AMBROISE

LIVRE I

—

CHAPITRE I

LES COMMENCEMENTS D'AMBROISE

(340 – 374)

La famille d'Ambroise. — Son père, préfet du prétoire des Gaules. — Sa parente, sainte Sotheris, vierge et martyre. — Naissance d'Ambroise à Trèves. — Son frère Satyre et sa sœur Marcelline. — Présages heureux de son génie. — Marcelline se consacre à Dieu. — Discours du pape saint Libère. — Mort du préfet Ambroise.

Jeunesse d'Ambroise à Rome. — Sa maison. — Austérités de Marcelline. — Ambroise prédit qu'il sera évêque. — Ses études aux écoles de Rome. — Ses amis, Priscus, Simplicien. — Son union avec Satyre. — La société païenne ; maison de Symmaque. — La société chrétienne ; maison de Probus. — Les jeunes chrétiens. — Ambroise, conseiller au prétoire, est nommé consulaire de la haute Italie. — Adieu de Probus.

Dans les dernières années de Constantin le Grand, un illustre patricien nommé Ambrosius fut appelé par l'empereur aux fonctions de préfet du prétoire des Gaules. Ambroise se rendit dans son gouvernement avec sa famille. C'est là que Dieu lui donna l'enfant prédestiné

qui porta le nom de son père, et dont j'entreprends de raconter la vie [1].

Les préfets du prétoire n'étaient plus, comme autrefois, les chefs militaires des cohortes prétoriennes. Mais si, depuis quelque temps, la politique de Constantin leur avait retiré le commandement des armées, toute l'administration judiciaire et civile restait encore aux mains de ces grands magistrats, qui ne voyaient personne au-dessus d'eux que l'empereur. Ils exerçaient une juridiction sans appel, percevaient les impôts, gouvernaient des provinces plus vastes que des royaumes, représentant souverainement la majesté de Rome, faisant respecter son nom et observer ses lois [2].

La préfecture des Gaules était une des quatre grandes divisions de l'empire. Elle n'embrassait pas moins que la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Gaule proprement dite, jusqu'à la frontière du Rhin.

Celui qu'on venait d'appeler à l'administration de cette immense contrée était déjà par lui-même un homme considérable. Il avait commencé par siéger au sénat, dans un rang élevé, avant que son mérite et la confiance du prince l'eussent investi de ce gouvernement supérieur [3].

1 Posito in administratione præfecturæ Galliarum patre ejus Ambrosio, natus est Ambrosius (*Vita S. Ambrosii à Paulino ejus notario ad B. Augustinum scripta*, n. 3. — *Opp. S. Ambros.* t. II, p. 2, in appendice. Edit. Benedictin. Curantibus J. du Frische et N. le Nourry. Paris, 1686; 2 vol. in-fol.

2 Zozim. *Hist. roman.* t. II, 33. V. M. Naudet, *Changements dans l'empire romain,* t. II, p. 330.

3 Pater illustris Romani sanguinis prosapia oriundis exstitit, qui non inferiore primum subsellio in senatu romano potitus, tutor reipublicæ ac defensor utillimus Cæsaris est judicio præelectus. (*Panegyric. S. Marcellin.* Bolland. 17 Julii. Cap. I, n. 4, p. 235.)

Ce panégyrique, que nous citerons souvent, fut prononcé au ve ou vi^e siècle. Le Dr Biraghi en fournit les preuves dans une note savante de la vie de sainte Marcelline.

Le biographe grec de saint Ambroise nous apprend également qu'il

De plus une riche fortune conservait à la maison des Ambroises l'éclat traditionnel d'une race qui comptait des consuls au nombre de ses ancêtres. Dieu l'avait ainsi voulu, pour que leur descendant, appelé bientôt à porter la parole en son nom, la portât libre et haute, et pût traiter d'égal à égal avec les plus puissants.

Toutefois la religion était un héritage que celui-ci mettait à un plus haut prix. « Nous autres prêtres, écrivait le patricien devenu évêque, nous avons une noblesse préférable aux consulats et aux préfectures. Nous possédons des honneurs que la foi seule nous révèle, et que rien ne peut nous ravir [1]. » La famille d'Ambroise possédait cette noblesse. Elle était déjà ancienne dans le christianisme, et même le vieux sang romain qui coulait dans ses veines s'était récemment régénéré par le martyre. Il n'y avait pas un demi-siècle qu'elle avait donné au ciel une sainte, vierge héroïque immolée pour la foi, le 10 février 304, dans la persécution de Dioclétien. Cette vierge martyre s'appelait *Sotheris*, et Ambroise se plaît à rappeler souvent son nom dans ses écrits. Nous apprenons de lui que Sotheris avait en elle et autour d'elle tout ce qui peut attirer le monde et le charmer. « Mais au jour de l'épreuve, dit-il, la noble fille des préfets et des consuls refusa d'offrir de l'encens aux faux dieux. Le persécuteur commanda de lui mutiler le visage. Elle s'offrit elle-même aux coups qui la défigurèrent, mais sans lui pouvoir ravir cette beauté intérieure de la grâce et de la vertu qui ne s'efface point [2]. » Après d'ingénieux tourments qui

était de race sénatoriale : « Divinus Ambrosius in Romanorum clarus senatu. » (Ambr. opp. Append. n° 3, p. xv.)

1 Habemus enim nos sacerdotes nostram nobilitatem, præfecturis et consulatibus præferendam ; habemus, inquam, fidei dignitates quæ perire non norunt. (Ambr. *Exhortat. virginitatis,* cap. xii, n. 82, opp. t. II, p. 299.)

2 Sancta Sotheris, ut domesticum piæ parentis proferamus exem-

prolongèrent son supplice, elle fut décapitée, et mourut en laissant au foyer des Ambroises ce goût du martyre et de la virginité qui ne devait pas y périr.

La résidence ordinaire du préfet des Gaules était la ville de Trèves, où Constantin le Jeune avait fixé sa cour [1]. Les ruines magnifiques que cette métropole a laissées après elle ne démentent pas l'éloge d'Ammien Marcellin, qui l'appelle « une seconde Rome [2] ». Ausone, dans un long poëme, a décrit les splendeurs de la ville impériale, le palais, le Capitole, l'amphithéâtre, les Thermes, avec le prétoire dominant les deux rives de la Moselle, et les collines semées de villas et de grands bois; c'est-à-dire tout ce qui faisait alors la vie romaine, le pouvoir et les délices, la domination et le plaisir [3].

Mais le christianisme avait déjà jeté sa semence dans cette terre, et il y portait de grands fruits. Les vers des rhéteurs-courtisans n'en disent rien; mais de simples et précieuses inscriptions sépulcrales retrouvées de nos jours nous permettent de surprendre, sous sa forme la plus touchante comme la plus sincère, la foi de ce peuple qui donna des martyrs à l'Église avant de lui donner des docteurs [4]. Là siégeait Maximin, homme de haute sainteté,

plum, cum esset decora facie valde et nobilis virgo majorum prosapia, consulatus et præfecturas parentum posthabuit fide, etc. (Ambr., *ibid.* et *de Virginibus* lib. III, n. 39, t. II, p. 184.)

[1] Le père Pagi, dans ses *notes sur Baronius*, a parfaitement démontré que la résidence du gouverneur était alors, non à Arles, mais à Trèves.

[2] Ammian. Marcellin. *Rerum gest.* lib. XV.

[3]
Talia despectant longo per cærula tractu
Pendentes saxis, instanti culmine sylvæ,
Quas medius dirimit sinuosis flexibus errans
Amnis, et alternas comunt prætoria ripas.

Ausonii *Mosella*, vers. 285, interprete Freher. Heidelberg, 1619, in-fol. avec planches.

[4] V. Lersch, *Central Museum*, III, p. 29, 67, 65. M. Ozanam a cité

et de grande doctrine qui, venu de Poitiers à Trèves, y défendait la divinité de Jésus-Christ par ses écrits et ses discours [1]. Près d'un sanctuaire qui porte actuellement son nom, et qui était alors consacré à saint Jean, on montrait la maison où dans ces mêmes années, en 336, Athanase, exilé, avait été accueilli avec enthousiasme par les peuples de cette contrée, par l'évêque de la ville, et même par le César Constantin le Jeune, épris d'admiration pour le proscrit de son père. Athanase a célébré la piété de cette Église. Il y avait vu construire les premières basiliques, et la foule impatiente se presser sous leurs voûtes avant que les ouvriers en eussent posé la dernière pierre [2]. Lui-même, pendant deux ans, y avait embrasé tout le clergé des Gaules de son ardeur à défendre le Christ, Fils de Dieu, contre l'arianisme. La cause soutenue par le courageux athlète ne devait pas tarder à voir se lever, au même lieu, un autre et grand vengeur.

C'est là que, dans l'année 340, d'après l'estimation la mieux autorisée, Ambroise vint au monde [3]. D'autres placent sa naissance en 333 [4]. Dans cette seconde opi-

quelques-unes de ces inscriptions dans ses *Études german.*, t. II, ch. I, p. 16. V. aussi E. Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule.*

1 Saint Athanase parle des écrits de saint Maximin contre les ariens. *Ad Episcop. Ægypt., contra Arian.*, p. 278.

2 Athanas. *Apolog. ad imper. Const.* Opp. t. I, p. 806. Edit. Benedict.

3 Vita S. Ambros. ex ejus scriptis collecta, n. 4. Appendix ad opp. Ambr. t. II, p. xxxj.

4 Ita Baronius in Ambros., *Annal. Eccles.*, t. IV, p. 225, ad ann. 365. — Cette différence d'opinion sur l'époque de la naissance du saint évêque dépend de la date d'une lettre (Epist. LIV ad Severum, n. 3) dans laquelle Ambroise déclare avoir alors cinquante-trois ans. Il nous apprend que son épître est écrite au milieu de l'invasion barbare, des guerres et des révolutions de toutes sortes : *Objecti barbaricis motibus et bellorum procellis, in medio versamur omnium molestiarum.* S'il s'agit de la guerre contre le tyran Maxime, en 387, comme le veut Baronius, Ambroise a du naître en 333. S'il s'agit de la guerre contre

nion, qui est moins vraisemblable, Ambroise aurait eu un peu plus de trois ans quand Athanase était à Trèves, de sorte que le grand évêque aurait pu y connaître l'enfant et le bénir.

Ambroise ne reçut le baptême que bien des années après, comme nous le raconterons. Par un abus lamentable dont l'Église gémissait sans pouvoir l'abolir, le retard du baptême était encore l'usage commun à cette époque. L'enfant, à sa naissance, était seulement inscrit au nombre des catéchumènes. On lui mettait sur les lèvres le sel, symbole de la sagesse et de l'incorruption, et sur le front la croix, comme signe de la prise de possession de Jésus-Christ. Ambroise demeura ainsi catéchumène plus de trente ans. On ne négligea pas pour cela de l'instruire dans la religion de son père, « homme grand devant Jésus-Christ comme devant César, dit un ancien auteur, et qui se distinguait par l'éclat de sa foi [1]. » On lui apprit de bonne heure les récits de l'Écriture sainte [2], en même temps qu'on prit soin de le former aux vertus, dont il trouvait d'ailleurs dans Marcelline, sa sœur, et dans son frère Satyre l'inspiration et le modèle.

Satyre comptait à peine quelques années de plus que son frère Ambroise. Celui-ci nous a tracé le portrait de cet aîné, qui semblait, disait-il, ne faire qu'un avec lui. Il y avait entre eux une ressemblance parfaite : mêmes traits, même démarche, même regard, même son de voix, à ce point que souvent leurs familiers eux-mêmes

Eugène en 393 ou 394, il faut placer la naissance de l'évêque en l'année 340, comme le veulent les Bénédictins.

1 Ambrosius sanctæ Marcellinæ genitor, vir apud Cæsarem et apud Christum nobilissimus, et fidei nitore perspicuus. (Paneg. apud Bolland. Cap. II, n. 11, p. 236.)

2 Sapientia quæ hauritur e sacris litteris enutritus, tametsi necdum initiatus esset.

(Ambrosii Vita, e græco translata. Appendix, n. 3. Opp. t. II, p. xvj.)

ne pouvaient aisément distinguer l'un de l'autre. Leurs âmes ne se ressemblaient pas moins que leurs corps. Simple comme un enfant, pudique comme une vierge, ardent comme un apôtre, Satyre semblait une première épreuve du grand ouvrage que Dieu préparait dans Ambroise. La grâce de la sainteté viendra consommer plus tard cette conformité; — c'est Ambroise qui le dit; — « et Jésus-Christ sera un centre supérieur où leurs cœurs s'uniront pour ne se séparer jamais [1]. »

Marcelline était de dix à douze années l'aînée de son plus jeune frère [2]. « Ses vénérables parents, ainsi qu'il est raconté, consacrèrent au Dieu qui aime les prémices cette première fleur de leur mariage [3]. » Baptisée jeune encore, initié aux mystères de la régénération et de la communion, Marcelline devança Ambroise et Satyre dans ces voies de sainteté qui lui étaient ouvertes par les sacrements. Assez grande pour comprendre Ambroise, assez forte pour le soutenir, assez tendre pour le consoler, Marcelline sera dans la vie de son frère une puissance, un charme et une bénédiction. Ambroise, de son côté, avait pour elle un culte égal à sa confiance; il ne l'appelait que sa « sainte, sa vénérable sœur [4] ». C'est elle qui, dans son histoire, nous est montrée la première veillant auprès de son berceau; elle est à ses côtés à toutes les

1 Ambros. *de Excessu Satyri*, n. 6. Opp. t. II, p. 1115.

2 Marcellina decem annos Ambrosio senior erat. (Bolland. *Vita S. Marcellinæ*. Acta SS. Junii, t. IV, p. 233.)

Le doct. L. Biraghi, dans sa *Vie de sainte Marcelline*, place sa naissance en 327.

3 Venerandi conjuges primum sui conjugii florem, scilicet beatam Marcellinam, Christo Domino sacras primitias devoverunt. (Ex Breviar. Mediolan. Eccl. 1539. 1° Lectio. — Selecta e panegyrico sanctæ Marcellinæ.)

4 Sancta superest soror, integritate venerabilis (*De Excessu Satyri*, n. 16.)

heures périlleuses, et nous la retrouverons encore à genoux sur sa tombe.

Que manquait-il à l'union des frères et de la sœur, sinon que l'Église leur déférât le même culte sur la terre, après que Dieu leur eut donné une pareille couronne au ciel? Ambroise, Marcelline et Satyre sont tous trois honorés et fêtés comme saints. Rare et touchant exemple d'une famille entière placée sur les autels [1]!

L'enfance de saint Ambroise n'a pas complétement échappé à l'histoire : nous y voyons que son génie laissait déjà deviner ce qu'il serait un jour. Voici ce que raconte de lui, comme on l'avait raconté de Platon, le diacre Paulin, secrétaire et biographe du saint docteur.

« Un jour, l'enfant était exposé en son berceau, dans une cour du palais, quand tout à coup des abeilles fondirent sur son visage; même quelques-unes se glissèrent, sans le blesser, dans sa bouche entr'ouverte. La nourrice, effrayée, accourait pour les chasser; mais le père, qui se promenait près de là, avec sa femme et sa fille Marcelline, ne voulut pas, dit-on, interrompre le prodige. Peu après, les abeilles s'envolèrent dans les airs à une telle hauteur, qu'on les perdit de vue. Ce que voyant, le père s'écria frappé de stupeur : « Cet enfant sera quelque « chose de grand [2]! »

Plus que tout autre, Marcelline concevait et nourrissait cet espoir. Mais bientôt elle crut que l'heure était venue pour elle de se séparer de ses frères pour accomplir le dessein que le Ciel avait mis dans son cœur. S'étant retirée dans une maison de campagne, afin d'y méditer sur la volonté de Dieu, elle y avait entendu la voix de Sotheris, la sainte de sa famille, qui sollicitait son âme de renoncer

1 La fête de saint Satyre est célébrée à Milan le 17 septembre; celle de sainte Marcelline, le 17 juillet.

2 Paulin. in *Vita S. Ambros.* — Opp. Appendix, t. II, p. 2.
V. Cicer. *de Divinat.* lib. I. — *Hist.* Valer. Maximi.

au siècle et de se donner à Dieu dans la virginité. « C'est elle, disait plus tard saint Ambroise à sa sœur, c'est notre Sotheris qui a été l'auteur de votre résolution ; elle qui fut la fille de nos aïeux. Je ne dirai pas que vous êtes son élève, ma sœur, vous êtes bien plutôt l'héritière de sa vertu. N'espérant pas recueillir la sanglante succession de son martyre, vous avez pris du moins l'héritage de sa chasteté [1]. »

A cette époque commençait vers la vie religieuse et immolée cet élan indomptable qui devait ravir si haut tant de nobles chrétiennes du IVe siècle. Marcelline se rendit à Rome, et ce fut là, près du lieu où elle avait été baptisée et nourrie, qu'elle se consacra au Seigneur. S'il ne fut pas le témoin de cette solennité, Ambroise en a connu du moins toutes les circonstances ; il la raconte ainsi :

C'était dans la fête de Noël de l'an 353 ou 354 [2] ; une foule considérable, composée de ce que Rome avait de plus illustre, remplissait l'ancienne basilique Vaticane, aujourd'hui remplacée par l'incomparable monument de Saint-Pierre [3]. La vierge fut amenée aux pieds du Souverain Pontife. Celui-ci était Libère, qui allait souffrir l'exil pour la foi de Nicée. Ce pape, « de sainte mémoire, » comme Ambroise l'appelle, connaissait Marcelline. Tant de générosité émut l'auguste vieillard, qui, s'adressant

[1] Non habuisti unde disceres, constituta in agro, nulla socia virgine, nullo informata doctore. Sancta Sotheris tibi fuit mentis auctor, cui auctor est generis. Non discipulam te, soror, sed hæredem virtutis egisti. Quam insperata successio parentis martyris infusione hæreditariæ castitatis erudivit.

(Ambros. *de Virginit.* lib. II, n. 39. Opp. t. II, p. 184.)

[2] Voir sur cette date les éditeurs bénédictins. *Vita S. Ambros.*, n. 7. Opp. Appendix, p. xxxj.

[3] Nella Basilica del principe degli apostoli, S. Pietro, sub colle Vaticano. (L. Biraghi, *Vita di santa Marcellina.* Cap. IV, p. 11.)

tour à tour à la noble victime et au peuple accouru à cette consécration, parla en ces termes :

« Ma fille, vous avez choisi les meilleures noces. Vous voyez quelle multitude est venue fêter aujourd'hui la Nativité de votre époux ; et il n'y a personne qui se soit retiré à jeun de son festin. Lui qui autrefois nourrissait la foule dans le désert, a convoqué la foule à son repas nuptial. Mais aujourd'hui ce ne sont plus quelques pauvres pains d'orge qu'il nous donne à manger ; c'est son corps, c'est le Pain descendu du ciel ! L'époux, ma fille, va donc recevoir votre serment. Il va vous conférer le don mystérieux de la virginité, à vous qui jusqu'ici étiez assujettie aux infimes servitudes de la nature terrestre. Aimez-le bien, ma fille, car il est bon. L'Évangile a dit que personne n'est bon que Dieu, et votre époux est Dieu[1] ! »

Après une ferme doctrine sur la divinité de Jésus-Christ, le Pontife revenait à Marcelline. Il lui disait que « si sa foi le rassurait, sa jeunesse le faisait trembler. Il lui rappelait les règles de prière, d'austérité, de reclusion et de silence qui devait la préserver de la contagion mondaine. La pudeur de Rebecca, les larmes de Rachel, le silence de Marie, lui étaient donnés en exemple. Puis, couronnant ses vœux par une grande image empruntée aux livres saints, il terminait ainsi : « Que votre âme ait des ailes, selon qu'il est écrit : Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle ; et que cet essor, vous portant vers les hauteurs célestes, vous maintienne au-dessus des basses convoitises d'une chair corruptible[2]. »

La profession religieuse n'entraînait pas alors l'absolue séparation de la famille et du monde. Les vierges restaient dans le siècle, sans autre clôture que leur engage-

1 Ambros. *de Virginit.* lib. III, cap. I, IV. Opp. t. II, p. 173-176.
2 Ambros., *ibid.*, cap. II, n. 8. Opp. t. II, p. 776.

ment volontaire et la garde de Dieu. Marcelline fit ainsi. Elle n'eut pas d'autre cloître que la maison de sa famille à Rome, et, s'associant une compagne de sa vie pénitente, elle s'y fit avec elle une retraite austère, comme bientôt la maison de Paula, d'Asella et de Fabiola, sur le mont Aventin, allait en donner un si mémorable exemple.

Le père de Marcelline ne devait plus la revoir. Ce fut peu de temps après cette consécration, — si ce ne fut pas plus tôt, — aux environs de l'année 354, que le préfet mourut, avant d'avoir entrevu, même de loin, les grandes destinées de son fils. Ambroise avait alors environ quatorze ans. Restée seule chargée de l'éducation de ses fils, sa mère s'en acquitta avec un dévouement béni de Dieu, mais qui est demeuré entièrement caché aux hommes.

La noble veuve, n'ayant plus de raisons pour prolonger son séjour dans la Gaule, revint à Rome avec ses deux enfants. Marcelline les y reçut, et ils se consolèrent de la mort de leur père en le pleurant ensemble [1].

On montre encore à Rome le lieu où l'on croit qu'habitaient les Ambroises [2]. C'était dans un des plus grands quartiers de la ville. Assise presque au pied du mont

[1] Ambr. *Vita e scriptis collecta*, n. 7. Opp. Append., t. II, p. xxxj.

[2] Cette maison a été remplacée par le couvent et par l'Église de *Santo-Ambrosio della Massima* sur la paroisse de Saint-Ange *in Pescheria*, au quartier de Sainte-Marie *in Campitelli*. Elle est occupée aujourd'hui par une communauté de religieuses bénédictines. On y montre les chambres occupées autrefois par saint Satyre, sainte Marcelline et saint Ambroise, formant trois belles chapelles dans l'intérieur du couvent.

Au-dessus de la porte d'entrée, on lit cette inscription : *Collegium monasticum O. S. B. in domo S. Ambrosii Episcopi et Doctoris.*

La chambre de saint Ambroise porte cette inscription : *Ne memoria pereat qua traditur S. Ambrosius Episcopus Eccl. Dei hic moratus, in ejus honorem sacellum consecratum est.*

La seconde chambre, plus grande, consacrée à Marcelline, porte inscrits ces mots : *Hac in domo S. Marcellina tenellos fratrum ani-*

Capitolin, à deux pas du fameux portique d'Octavie, et en regard du Tibre, à l'endroit où le fleuve est partagé en deux branches par l'île d'Esculape, la maison patricienne n'en était séparée que par la vaste masse du théâtre de Marcellus. A gauche elle touchait au cirque Flaminius; le Vélabre était à droite avec la longue suite des monuments du Forum. Ils étaient debout alors; les barbares n'avaient point encore passé par là.

C'est là qu'Ambroise retrouvait Marcelline se consumant dans la pratique des plus héroïques vertus. A peine était-elle reconnaissable à ses yeux dans la tunique grossière et de couleur sombre, les brodequins communs, et le simple cordon de laine qui serrait les reins de la vierge, comme ceux d'un soldat équipé pour le combat [1]. « On la voyait, dit Ambroise, passer un temps considérable sans boire ni manger. Le jour et la nuit, elle employait ce temps à des lectures saintes; et quand on la conjurait de mettre le livre de côté pour prendre quelque aliment, Marcelline répondait : « Vous savez bien que l'homme ne « vit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu. » Elle ne buvait que de l'eau, et n'acceptait que les mets les plus simples, de peur que des aliments trop succulents ne lui fissent perdre le goût du jeûne. Sa prière continuelle était accompagnée d'une grande abondance de larmes, et il fallait que le sommeil s'appesantît sur elle pour l'arracher à l'entretien de Dieu, caché sous les saintes lettres [2].

mos Ambrosii et Satyri ad pietatem instituebat, semina iis ingerens uberrimum latura fructum.

Sous l'autel de la chapelle dédiée à saint Ambroise, on montre un fragment du lit en bois qui fut, dit-on, le sien.

1 Sur le vêtement des vierges à cette époque, V. saint Jérôme, Ép. XIX, p. 50.

2 Ambros. *de Virginit.* lib. III, cap. IV, n. 15, 16. Opp. t. II, p. 178. Ambroise rapporte ces austérités de sa sœur au temps de sa jeunesse : *Hæc junioribus convenere annis.*

Le spectacle domestique de ce courage si nouveau faisait une impression indéfinissable sur Ambroise. Elle se traduisait, à la manière de son âge, par des saillies soudaines, dans lesquelles on ne savait si on devait ne voir que des traits d'enjouement ou distinguer un secret pressentiment de l'appel de Dieu.

Ainsi, lorsque l'évêque de Rome visitait la famille d'Ambroise, l'adolescent avait observé que toutes les personnes de la maison, Marcelline la première, baisaient la main du pontife, selon l'usage de l'Occident. L'évêque parti, Ambroise venait vers les servantes de Dieu, leur présentant pareillement sa main droite à baiser. « Faites de même, disait-il gravement, il le faut; car ne savez-vous pas que moi aussi je serai évêque un jour [1] ? » Ces paroles, ajoute Paulin, son biographe, étaient inspirées par l'Esprit du Seigneur, qui le faisait grandir pour le sacerdoce; mais Marcelline n'y voyait qu'un badinage sans portée, et elle le renvoyait doucement, en lui répétant qu'il n'était qu'un enfant et qu'il ne savait pas ce qu'il disait [2].

Quelques amis pénétraient dans cette intimité : c'était d'abord la vierge avec laquelle Marcelline partageait sa vie de retraite et de méditation. Son nom ne nous est point connu; Paulin nous dit seulement qu'elle avait en Afrique une sœur vivante encore, du nom de Candida, dans le temps qu'il écrivait. Ambroise fait aussi mention d'un de ses amis, qui est de cette époque, et qu'il a célébré plusieurs fois dans ses lettres. Il s'appelait Priscus, et, comme lui, il tenait à ce qu'il y avait de plus noble

1 Ipse ludens offerebat dexteram, dicens et sibi id ab ea fieri oportere, si quidem episcopum se futurum esse memorabat. (Paulin. in *Vita Ambr.*, n. 4, p. ij.)

2 Loquebatur in illo Spiritus Domini, qui illum ad sacerdotium nutriebat. Illa vero ut adolescentem et nescientem quid diceret respuebat. (*Id., ibid.*)

dans le patriciat. Leur amitié, nouée dès l'âge le plus tendre, ne s'altéra jamais; et voici comment Ambroise en parlait plus tard dans ses lettres : « Personne ne m'est plus cher que mon ami Priscus. C'est une vieille affection que celle qui nous unit; elle date de notre enfance, et n'a fait que croître en nous, tandis que nous vivions l'un à côté de l'autre. Longtemps après j'ai eu la joie de le retrouver; mais alors mon Priscus était devenu vieux, comme signifie son nom. Aimez-le bien, comme je n'ai cessé de l'aimer[1]. »

Cependant Ambroise recevait dans les écoles publiques cette éducation romaine qui devait laisser en lui une si forte empreinte. Il y étudia les lettres, s'exerça à la poésie, apprit la langue grecque[2]. Il s'appliqua surtout à l'éloquence, dont l'art, bien qu'avili, était indispensable au patriciat romain, auquel il ouvrait la porte des carrières civiles. Les maîtres de la parole ne manquaient pas à Rome. Symmaque fait mention du rhéteur Palladius[3]; Paulin de Nole exalte le chrétien Endelenchus, qui enseigna jusqu'en 390[4]. On vantait par-dessus tout le grammairien Donat, maître de saint Jérôme[5]; et « un vieillard venu des bords de la Garonne », sous lequel Symmaque avait appris la rhétorique. Ce n'était pas Ausone, mais c'était sans doute quelqu'un de ses disciples; car, de la Gaule, où régnait ce maître tant vanté, son mauvais goût avait envahi l'Italie, infectant les esprits

1 Ambros. Epist. XCVI et XCVIII; Opp. t. II, p. 1106 et 1107.

2 Peut-être faut-il rapporter à ce temps une traduction de l'Histoire grecque d'Hégésippe, qui lui était attribuée du temps de Cassiodore, et dont Mabillon signale l'existence dans la bibliothèque Ambroisienne au XVII[e] siècle. — Mabillon, *Itin. Italiæ*, p. 15. Et Dom Ceillier, ***Auteurs sacrés***, etc., t. VII, p. 574.

3 Symmach. Epist. lib. I, Ep. IX et LXXXVIII; lib. III, Epist. XIII. Édit. Furet, Paris, 1604.

4 Paulini Epist. IX. Edit. 2 vol. in-4°, Paris, 1685.

5 Hieronymus citat. ab Erasmo, in Opp. Epistola nuncupatoria, p. 5.

de sa froide recherche, et substituant l'emphase à la simplicité des auteurs du grand siècle.

Ambroise ne sut pas s'en défendre tout à fait ; il est si difficile de n'être pas de son temps ! Il devait trop sacrifier à cette mode de faux ornements du langage qui surchargent ses écrits. Mais il ne succomba pas à la puérilité qui rend si insipide la littérature dégénérée de cette époque. Son esprit fut gardé contre cet affadissement par l'élévation de son cœur, la force de son caractère, et le sérieux de l'œuvre à laquelle il consacra son talent et sa vie. Puis le goût des vrais modèles, très-prononcé chez lui, corrigea en partie le vice de son école. « On sent en lui une belle tradition de l'antique, écrit un très-bon juge. Les deux écrivains dont l'imitation est le plus sensible, et souvent même trop marquée, dans le génie d'Ambroise, sont Tite-Live et Virgile. — J'y joindrais volontiers Cicéron et Sénèque. — Sans doute les souvenirs de leur langue sont étrangement mêlés ; mais il n'y a pas moins quelques beaux reflets de l'antiquité dans le style inégal de leur disciple chrétien, et ce qui manque dans la forme est couvert par l'excellence du fond [2].

L'éducation d'Ambroise se compléta et se couronna par l'étude du droit romain, dont Bossuet a pu dire que « le bon sens, qui est le vrai maître de la vie humaine, y règne partout, et qu'on ne vit jamais une plus belle application de l'équité naturelle ». Cette législation puissante qu'Ambroise étudiait alors pour des fins tout humaines, laissant dans son esprit et dans son caractère son empreinte indélébile, fera de lui l'homme de la foi et de la justice mise au service de l'Église.

Satyre partageait les études de son frère, et même, s'il faut en croire la modestie de celui-ci, il en égalait pour le moins le succès. C'est à ce temps que se rapporte le plus

[1] M. Villemain, sur saint Ambroise, *Biograph. univer.* de F. Didot.

vraisemblablement ce qui est raconté de leur communauté d'occupations et de vie. La grande ressemblance qu'on avait remarquée entre eux dès le bas âge n'avait fait que croître encore. « Je ne sais, disait Ambroise, par quelle similitude de corps, par quelle forme pareille de nos âmes nous paraissions vraiment exister l'un dans l'autre [1]. » De cette ressemblance résultaient fréquemment des méprises dont celui-ci s'attribuait aimablement le bénéfice : « Qu'on me prenne pour lui, je n'ai qu'à gagner à cela, disait-il, bien certain qu'il n'y a rien en mon frère qui ne doive me faire honneur [2]. » Ambroise nous donne encore sur cette intimité les plus touchants détails : « Il ne nous arrivait guère d'être séparés l'un de l'autre; et on le savait si bien que, quand l'un sortait seul, on en tirait la conséquence que l'autre était malade [3]. Lorsque je ne l'avais pas près de moi, je me traînais plutôt que je ne marchais. J'étais plus honteux qu'heureux de me faire voir, et j'avais hâte de rentrer pour me retrouver avec lui [4]. Que si, au contraire, nous sortions ensemble, le plaisir de l'entretien l'emportait de beaucoup sur celui de la promenade : nous disions plus de paroles que nous ne faisions de pas, et notre marche était moins pressée que nos discours. Nous étions suspendus aux lèvres l'un de l'autre [5]. Que de fois, me trouvant seul à étudier, je me surprenais à parler à mon frère, comme s'il eût été là! Dans cette société parfaite, les jours coulaient rapidement, et la nuit venait trop tôt en interrompre le cours [6]. »

1 Ambros. *de Excessu Satyri,* n. 37, t. II, p. 1124.

2 *Id., ibid.,* n. 38.

3 *Id., ibid.,* n. 22.

4 *Id., ibid.,* n. 22, 23.

5 At vero ubi ambobus prodeundum erat, non plura in itinere vestigia quam verba; nec incessus quam sermo crebrior; nec ambulandi cura, sed colloquendi gratia : uterque enim nostrûm ex alterius ore pendebat. (Ambr. *de Excessu Satyri,* n. 23.)

6 Ambr., *ibid.*, n. 22 et 72.

Un autre genre d'amitié moins tendre, mais plus grave, semble avoir commencé dès ce temps entre Ambroise et un pieux chrétien que nous retrouverons fréquemment dans cette histoire [1]. Il s'appelait Simplicien, et il ne pouvait être beaucoup plus âgé que son ami, puisque celui-ci, après vingt-trois ans d'épiscopat, devait l'avoir pour successeur sur le siége de Milan. Il s'était consacré de bonne heure, à ce qu'il paraît, au service de l'Église ; et s'il n'était pas encore prêtre à cette époque, il ne tarda pas à le devenir. Il en avait déjà le zèle apostolique, et Ambroise fut témoin de la sollicitude qu'inspirait à Simplicien l'âme d'un de leurs professeurs nommé Victorin, illustre rhéteur païen que Simplicien convertit, et que l'on vit alors, revêtu de la robe blanche des néophytes, abjurer publiquement dans l'Église quarante ans d'un enseignement éloquent, mais erroné. « Tous alors eussent voulu le prendre et le porter dans leur cœur, disait Simplicien. Ils l'y plaçaient, en effet, par leur joie et leur amour, et l'attiraient à eux par une douce violence [2]. »

C'est entre de tels amis qu'Ambroise, à son insu, faisait l'apprentissage de la vie sacerdotale à laquelle Dieu l'appelait, en passant par le stage des carrières civiles. Un jour il assista aux jeux de l'amphithéâtre, et il a raconté qu'il était encore fort jeune quand il vit un athlète terrasser son adversaire et du talon lui frapper brutalement la tête, en signe de mépris [3]. Ces violences l'indignèrent ; et il chercha ailleurs de plus purs plaisirs. Il y avait à Rome, sur la voie Appienne, non loin des cata-

1 Les éditeurs bénédictins de saint Ambroise font remonter à cette époque l'amitié des deux saints. (Ad Opp. Ambros. Append., n. 16, p. xxxvj.)

2 Augustin. *Confess.* lib. VIII, cap. II.

3 Et ego vidi aliquem puer athletam, cum elisisset adversarium, frontem ei percussisse calcaneo, quod signum fuit ei quod insultaverit victo. (In Psalm. LX Enarr., t. I, p. 876.)

combes du pape saint Calixte, un autre cimetière souterrain qui portait le nom de sainte Sothère. C'est là que Sotheris avait été déposée après son martyre, et ce fut là sans doute, sur la tombe de cette bienheureuse parente, qu'Ambroise alla souvent solliciter la force pour les combats d'un âge dont lui-même disait : « Heureux qui, dès sa jeunesse, a appris à se subjuguer ! Dans un silence fécond il entendra la voix des mystères éternels. Il aura l'avant-goût des félicités divines [1]. »

La générosité de la vertu d'Ambroise contrastait éloquemment avec la licence effrénée de la jeunesse qui affluait à Rome de tous les coins de l'empire, toujours prête aux désordres et aux révolutions. Le débordement était tel à cette époque, que les empereurs durent faire des règlements portant qu'aucun étudiant ne pourrait demeurer dans la ville sans un certificat du gouverneur de sa province, constatant le pays d'où il était venu, ses ressources pour vivre, et le genre d'études auxquelles il voulait se livrer. Le magistrait avait le droit de les expulser, s'il en était besoin. Et comme ces répressions étaient insuffisantes contre la dissolution croissante de leurs mœurs, on en vint à décréter qu'aucun écolier ne pourrait prolonger ses études à Rome au delà de sa vingtième année [2].

Ambroise avait cet âge ou quelques années de plus quand il vit éclater la révolution qui plaçait Julien sur le trône, et y faisait monter le paganisme avec lui. La crise fut vive à Rome. L'autel de la Victoire reprit dans le sénat romain la place d'où Constance l'avait fait disparaître, et d'où Ambroise devait un jour l'expulser définitivement. Les aruspices rapprirent la science des augures, oubliée depuis longtemps. Le sang des victimes tombées sous le

1 Ambros. *de Obitu Valentian.*, n. 12. Opp. t. II, p. 1177.
2 Cod. Theodos. XIV, 9. — Auson. Epist. XVI.

couteau sacré infecta de nouveau les rues et les places publiques; l'astrologie rajeunit ses superstitions. Mais Ambroise nous apprend que cet appareil ridicule n'effleura pas son âme. « Je ne fis qu'en rire, dit-il. Et comment aujourd'hui pourrais-je traiter sérieusement des pratiques dont je me suis moqué dans ma jeunesse [1]? » Les écoles s'émurent davantage de la défense faite aux « Galiléens » d'enseigner les auteurs de l'antiquité profane. Mais Victorin raffermit la conscience chrétienne en donnant sa démission, et déclarant qu'il descendrait avec résignation de la chaire où il enseignait à parler, « plutôt que de trahir Celui qui peut rendre éloquente la langue même des petits enfants » [2].

Ces orages ne faisaient qu'enraciner la foi chez Ambroise. Il nous a rapporté, à la gloire de Jésus-Christ, l'entreprise malheureuse tentée par l'Apostat pour donner un démenti aux prédictions de l'Évangile, en relevant le temple de Jérusalem, et l'éruption des flammes souterraines qui avaient miraculeusement ruiné les espérances de l'impie [3]. Il a glorifié aussi la protestation d'un vaillant martyr appelé Émilien, qui avait renversé publiquement l'autel où le juge avait voulu le forcer de sacrifier [4]. Nous lui verrons à lui-même un courage semblable devant le dernier autel de l'idolâtrie.

Julien avait passé quand Ambroise devenu homme prit sa place dans le monde où deux sociétés rivales se partageaient chaque cité Deux civilisations se trouvaient en présence, l'une païenne, l'autre chrétienne, et Rome plus que toute autre ville affectait de demeurer le suprême asile des anciens dieux vaincus [5]. Les familles sénato-

1 Ambros. *Hexamer.* lib. IV, cap. v, n. 20.

2 Augustin. *Confess.* lib. VIII, II, 5.

3 Ambros. Epist. XL, n. 12. Opp. t. II, p. 940.

4 Ambros., *Ibid.*, n. 17, p. 951.

5 Plus de trente ans plus tard, une description topographique de

riales attachées au vieux culte restaient là, remplissant de leur majesté la capitale maintenant délaissée des Césars. A la tête de celles-ci se distinguait la maison d'Avienus Symmaque, que son amour des lettres et de l'hellénisme avait désigné à Julien pour la préfecture urbaine. Jovien et Valentinien lui avaient conservé cette magistrature, qu'il exerçait encore en 365 avec une probité et une intelligence qui lui avaient concilié l'estime de ceux-là mêmes qui ne partageaient pas ses superstitions. Ambroise était de ce nombre. Des relations d'amitié, de parenté peut-être, l'attachèrent à cette maison, où Satyre son frère trouvait dans Symmaque un patron que quelquefois il appelait son père [1].

C'est dans le secret du palais préfectoral, tout peuplé des images de l'antique patrie, que le futur évêque fut appelé à voir de près l'extrême décrépitude d'une race et d'une religion sur laquelle le culte des muses, ainsi qu'on l'appelait, jetait quelques pauvres fleurs. Le scepticisme et le servilisme dévoraient tout. Ces *illustres*, ces *clarissimes*, ces *perfectissimes* qu'Ambroise rencontrait dans l'atrium de Symmaque, on sait ce qu'ils y disaient par ce qu'ils ont écrit. Rien ne peut s'imaginer de plus creux que les lettres et conséquemment que l'entretien des derniers figurants de ce sénat que jadis ses ennemis eux-mêmes nommaient une assemblée de rois. L'éloquence avait disparu avec la liberté; la vertu était morte avec la virilité dont elle porte le nom. Le régime du Bas-Empire préludait à ses orgies par ces abaissements. Au sein du monde païen, les croyances religieuses se tournaient en politique, en vague philosophie ou en illuminisme. Parmi

Rome, dénombrant les monuments épargnés par les Goths, compte encore quarante-trois temples et deux cent quatre-vingts édicules avec des idoles et leurs autels.

1 Symmacho tuo parente. (Ambros. *de Excessu Satyri*, n. 32. Opp. t. II, p. 1122.)

ces sénateurs et ces académiciens, il y en avait plus d'un, comme Prétextatus, qui allaient prostituer aux pieds du dieu Mithra, ou dans l'initiation aux mystères antiques, la foi que leur orgueil frivole refusait aux mystères de l'Évangile. D'autres, — et Symmaque étaient à la tête de ceux-là, — s'attachaient, dans le naufrage de la mythologie, à quelques débris flottants qu'ils transformaient de leur mieux en arche de salut, et qu'ils aimaient encore, parce que ces symboles se confondaient avec les deux grands biens que Rome avait perdus, la gloire et la liberté.

Quand, au retour de ces réunions, Ambroise se retrouvait auprès de Simplicien, celui-ci n'avait pas de peine à lui faire comprendre, ainsi qu'il le rappporte, que la doctrine de ces païens était aussi stérile que leur vie était vide [1].

Le dissentiment de croyances ne put empêcher qu'une conformité d'âge et d'études ne rapprochât d'Ambroise Aurelius Symmaque, fils du préfet de Rome, qui devait faire pâlir la gloire de son père. C'était un esprit facile, charmant, très-cultivé, en commerce épistolaire avec Ausone et les beaux diseurs de son temps, dictant des lettres que les hommes de goût comparaient à celles de Pline, et souhaitaient de voir écrites sur des rouleaux de soie; tour à tour homme d'affaires et poëte à ses heures; mais, ce qui vaut mieux, âme naturellement droite. Ce fut par ce côté qu'Ambroise l'aima toujours, même en le combattant. Une amitié intellectuelle, puis une correspondance polie se noua entre ces hommes, en qui nous verrons se personnifier la lutte du christianisme et de l'idolâtrie dans sa dernière phase.

[1] Etiam philosophiæ libros demonstrare solebas, et plerosque tam inanes esse, ut prius scribentium in suis scriptis sermo quam vita eorum defecerit. (Ambr. Epist. LXV, ad Simplic., n. 1. Opp. t. II, p. 1052.)

Ambroise et Satyre devaient se trouver plus à l'aise chez le préfet du prétoire, Petronius Probus, en qui la foi chrétienne rehaussait la puissance du nom et de la richesse. Là on naissait, disait-on, consul de père en fils. A trente-quatre ans, Probus avait été une fois proconsul d'Afrique et quatre fois préfet d'Italie, d'Illyrie et de Gaule. Allié, par sa sainte épouse, Anicia Proba, à la noble et opulente maison des Anices, il voyait se réunir dans les galeries célèbres de son palais de marbre tout ce que Rome chrétienne avait d'illustre. Mais les plus solides espérances de l'Église étaient alors dans un groupe, composé de jeunes gens de talent et de naissance, sur lequel le préfet étendait la magnifique protection d'un Mécène. Outre Ambroise et Satyre, quelques-uns veulent y voir le Dalmate Jérôme, lequel nous a fourni sur la famille de Probus des détails circonstanciés qu'il semble avoir puisés dans sa fréquentation et son intimité [1]. Mais moins heureux que ses amis, Jérôme n'avait pas traversé la contagion romaine sans en subir l'atteinte ; et son père, l'arrachant aux séductions de l'Italie, dut l'envoyer à Trèves auprès de Valentinien, en attendant que le baptême eût purifié son génie et dompté son cœur.

Il est remarquable d'ailleurs qu'aucun de ces jeunes hommes n'était encore baptisé : c'est un trait particulier des mœurs de cette époque. Pour se faire une idée vraie de cette société, il faut y distinguer deux classes d'hommes également honorés de l'appellation de chrétiens, bien qu'à des titres différents. Les uns avaient été régénérés de bonne heure, quelquefois dès le berceau, comme ce fut toujours le vœu de l'Église catholique. Les autres, et en grand nombre, aspiraient au baptême pendant toute leur vie. Entre ceux-là sans doute beaucoup étaient des lâches qui, dans ce délai, ne voyaient qu'une prolonga-

1 Saint Jérôme, Épîtres v, vii, xiv, xvi, xviii, xlvii.

tion de la liberté de pécher, sans avoir l'obligation d'en faire pénitence, selon cette triste maxime : « Qu'il pèche, laissez-le faire ; il n'est pas baptisé. » Mais il y en avait d'autres, et très-nombreux aussi, que le respect du baptême, la crainte de le profaner, le désir d'en conserver la grâce jusqu'à la mort arrêtaient sur le seuil de l'église, dans le stage indéfini du catéchuménat. Ils se rappelaient que saint Paul avait dit, dans un mot qui les faisait trembler, qu'après le sacrement les fautes sont plus graves, les chutes plus profondes, la réparation plus laborieuse ; et la rigueur subsistante de la pénitence publique leur en mettait sous les yeux un effrayant témoignage. En vain les Pères de l'Église tonnaient contre un abus qui fermait les courants de la grâce pendant la vie, dans le fragile espoir de s'en voir ouvrir la source à l'heure de la mort. Le scrupule en éloignait ceux mêmes que leurs vertus devaient en rapprocher. Saint Martin, saint Eusèbe, saint Grégoire de Nazianze, l'empereur Théodose en sont d'illustres exemples au IVe siècle. Comme eux, comme son frère Satyre, Ambroise différait encore son entrée dans l'Église, mais en se préparant aux redoutables mystères par la discipline de toutes les vertus que commande l'Évangile.

Entre les jeunes hommes d'élite qui fréquentaient son prétoire, Probus n'eut pas de peine à distinguer Ambroise, que son esprit lucide, son caractère ferme et sa brillante éloquence plaçaient au premier rang des stagiaires du palais. Après s'être exercé aux déclamations oratoires, il avait débuté dans les causes du forum avec un succès qui en présageait d'autres [1]. Satyre plaidait aussi, au grand applaudissement de son frère qui disait

[1] Edoctus liberalibus disciplinis professusque in auditorio præfecturæ, prætorii splendide causas peroravit. (Paulin. in *Ambr. Vita*, n. 5.)

« Comment louer assez l'éloquence dont il donna la preuve dans les débats judiciaires ? Quelle vive admiration entoura ses discours, et lui conquit au prétoire une place première [1] ! »

Une lettre de Symmaque en dit autant d'Ambroise. Elle constate le rang éminent que ce jeune homme s'était fait dans le barreau romain. Elle nous apprend en même temps qu'il reçut une mission pour arranger en Sicile une affaire importante [2].

Cependant le temps était venu où toute cette jeunesse allait se disperser. En 368, Aurelius Symmaque avait été nommé intendant du Brutium et de la Lucanie ; en 378, il était envoyé, en qualité de proconsul, pour administrer l'Afrique. Satyre son ami, qu'il appelait son frère [3], reçut le gouvernement d'une province dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom [4]. Ambroise était déjà attaché au prétoire en qualité de conseiller [5].

Mais ses talents lui réservaient une plus haute distinction. Éclairé par Probus sur le mérite de ce jeune homme, l'empereur Valentinien le nomma consulaire de l'Insubrie, de l'Émilie et de la Ligurie [6]. Ambroise prit donc

[1] Quid spectatam in stipendiis forensibus ejus facundiam loquar ! quam incredibili admiratione in auditorio præfecturæ sublimis emicuit ! (*De Excessu Satyri* lib. I, n. 49.)

[2] Ambrosium de summitatibus provincialis fori ad dominos et principes nostros Siciliæ commune legavit. (Symmach. ad Auson. Epist. xi.)

Le texte de cette lettre est obscur, et ne nous permet pas d'assurer avec certitude que l'Ambroise dont elle parle soit celui de notre histoire.

[3] Litteras nostras Saturus frater communis accipit. (Symmach. Epist. LVII, lib. I, n. 68.

[4] Ambros. *de Excessu Satyri* lib. I, n. 58.

[5] Eligitur a viro illustri Probo, tunc præfecto prætorii, ad consilium tribuendum. (Paulin. in *Ambr. Vita*, n. 5.)

[6] Post hæc suscepit consularitatis insignia ut regeret Liguriam, Æmiliamque provincias, venitque Mediolanum. (*Id.*, *ibid.*)

congé de ses amis et de Marcelline, Il dit adieu à sa mère, qu'il ne devait plus revoir. Probus le vit partir avec regret, mais avec confiance. Dans une dernière instruction, le préfet lui rappela tout ce qu'il était en droit d'attendre de son habileté à gouverner les hommes. Puis, résumant ses conseils en une seule parole : « Souvenez-vous, « mon fils, lui dit-il en le quittant, d'agir non en juge, « mais en évêque[1]. »

Probus ne savait pas quel sens prophétique les faits allaient bientôt donner à cet adieu. Mais tout était préparé dans un divin conseil. Cette enfance, cette jeunesse, ces études, ces exemples, cette illustration et ce commandement, tous ces dons de la naissance, du génie, de la fortune, Dieu ne les avait réunis sur ce front prédestiné que pour le disposer à l'onction de sa grâce et y marquer la place de la couronne pontificale, presque égale, dit l'Apôtre, à celle même des anges[2]. Ce sont les linéaments encore indistincts d'une statue que Dieu taille pour un dessein connu de lui. Mais le marbre en est si pur, les proportions si belles, les premiers traits annoncent si visiblement une figure sacrée, qu'on peut prévoir qu'aucun édifice profane ne sera digne de la posséder, et que Dieu lui destine une place dans son sanctuaire.

[1] Dixerat Probus proficiscens, cum mandata ab eodem darentur, ut moris est : « Vade, age, non ut judex, sed ut episcopus. » (*Id., ibid.*, n. 9, p. iij.)

[2] Hebr. ii, 7.

CHAPITRE II

AMBROISE CONSULAIRE DE LA HAUTE ITALIE IL EST ÉLU ET CONSACRÉ ÉVÊQUE DE MILAN SES PREMIERS ACTES DE FOI CATHOLIQUE

(374-375)

La ville de Milan au IVe siècle. — Le régime impérial et la religion. — La politique et les violences de Valentinien. — L'administration juste et douce d'Ambroise. — Les ariens et l'arianisme à Milan. — L'exil de saint Denys. — L'évêque arien Auxence. — Sa mort. — Troubles pour l'élection d'un évêque.

Ambroise acclamé et élu évêque. — Sa résistance. — Sa fuite. — Valentinien approuve ce choix. — Ambroise est baptisé, ordonné et sacré. — Applaudissement de saint Basile. — Sa lettre à Ambroise.

Ambroise demande les reliques de saint Denys à Basile. — Translation de ces reliques. — Leur entrée triomphale à Milan. — Éloge de saint Denys par Ambroise.

Ce fut dans l'année 373 qu'Ambroise prit possession de son gouvernement. Le consulaire avait alors trente-trois ans. Dans la nouvelle division que Constantin Ier avait faite de l'empire en préfectures, en diocèses et en provinces, le consulaire était gouverneur d'une province. Celle qui venait d'être soumise à l'administration de l'ami de Probus relevait de la préfecture ou vicariat d'Italie [1].

[1] Le vicariat d'Italie comprenait sept provinces : la Ligurie avec le Milanais, l'Émilie, la Flaminie, le Picenum, la Vénétie avec l'Istrie, les Alpes Cottiennes et les deux Rhéties. Le vicaire Italique résidait d'ordinaire à Milan. — La préfecture ou vicariat de Rome embrassait le reste de la Péninsule.

Elle comprenait une grande partie de l'opulente contrée qui prit plus tard les noms de Piémont et de Lombardie, et Milan en était la métropole. C'est là qu'Ambroise se rendit. Le mandat de gouverneur, révocable à volonté, n'était pas d'ordinaire d'une grande durée. Mais bientôt un autre titre, d'un ordre plus qu'humain, allait fixer à Milan l'homme d'État et l'homme de Dieu que nous y verrons vivre et mourir.

Cette ville n'était pas seulement une cité puissante. Par une disposition providentielle très-souvent remarquée, les empereurs chrétiens, laissant Rome à son évêque, avaient choisi pour eux-mêmes une autre résidence, et c'était à Milan que Constantin avait d'abord établi sa demeure. Il y avait signé le mémorable édit qui, en reconnaissant le culte de Jésus-Christ, fermait l'ère des martyrs. Les empereurs, ses fils, y fixèrent ensuite leur séjour, comme au cœur de leur empire, quand ils n'emportèrent pas leur trône et leur épée aux frontières de Trèves ou de Constantinople. Enfin, depuis dix ans, et dès le commencement de son règne, Valentinien y avait transporté son quartier général et sa cour, de sorte que Milan était à cette époque la capitale véritable des maîtres de l'Occident.

Quand du faîte de sa cathédrale on contemple Milan s'épanouissant au sein d'une vaste et riche plaine parsemée de villages, arrosée par le cours de l'Adda et du Tessin, et encadrée au loin par les sommets neigeux de l'Apennin et des Alpes, on prend bien l'idée d'une grande métropole. Il s'en faut toutefois qu'elle ait eu, du temps d'Ambroise, l'étendue que nous lui voyons aujourd'hui. Mais elle avait dès lors et depuis longtemps dépassé l'enceinte dont les Gaulois l'avaient primitivement investie ; et déjà elle débordait la muraille romaine flanquée de tours carrées que venait d'élever Maximien Hercule. Ausone, le poëte des cours, nous a vanté la magnificence de la ville, les plaines de Vetra où la garde impériale avait

son quartier, à proximité de la forêt des Ormeaux ; il a énuméré les monuments publics, dont les recherches des savants retrouvent encore le site et parfois les ruines [1].

Six portes principales donnaient entrée dans Milan. C'étaient la porte Neuve avec la porte de Côme au nord, la porte de Verceil et celle de Pavie au couchant et au midi, la porte Argentea ou Orientale au levant. Mais la plus remarquable était, de ce côté, la porte Romaine, que commandait un arc de triomphe élevé par les Romains triomphateurs de l'Insubrie. La partie méridionale était à peine touchée par le cours de l'Olona, qui se hâtait de se replier au sud vers le Tessin. Non loin de là, entre les portes de Pavie et de Verceil, s'étendait le stade ou cirque, à peu près au même lieu où l'église appelée Saint-Marie-du-Cirque a conservé son nom. Le théâtre se dressait sur l'emplacement actuel de l'église Saint-Victor. On retrouve l'amphithéâtre avec ses *carceres* dans les substructions de l'église Saint-Nazaire et de Saint-Étienne *in Brolio*. L'enceinte des Thermes d'Hercule comprenait et débordait l'église Saint-Laurent. Seize magnifiques colonnes qui en restent encore sont, avec un bassin de porphyre provenant, comme on croit, du même lieu, le plus précieux débris d'antiquité romaine dont se glorifie cette ville. Ausone mentionne aussi le palais impérial construit par Trajan, et dont on retrouve la place

[1] Et Mediolani mirarum copia rerum,
Innumeræ cultæque domus, fecunda virorum
Ingenia, antiqui mores ; tum duplice muro
Amplificata loci species, populique voluptas
Circus, et inclusi moles cuneata theatri,
Templa, palatinæque domus, opulensque moneta.
Et regio Herculei celebris sub voce Lavacri,
Cunctaque marmoreis ornata peristyla signis ;
Omnia quæ magnis operum velut æmula formis
Excellunt, nec juncta premit vicinia Romæ.

AUSON.

et le souvenir dans l'église Saint-Georges-du-Palais. Le capitole et le prétoire où Ambroise siégeait ont été remplacés par l'église Saint-Sauveur. Enfin de superbes portiques, peuplés de statues de marbre, et une suite de palais privés rivalisant avec les monuments publics, faisaient vraiment de Milan, selon l'expression du poëte, l'émule de Rome [1].

Le pouvoir dont Ambroise était le représentant et le dépositaire dans cette ville n'avait plus rien de commun avec ce qui avait fait si grand le nom romain. Au césarisme impérial, qui avait remplacé l'ancienne république, commençait à succéder le despotisme oriental, la dernière forme des empires en dissolution. « On peut admirer alors, dit un grand orateur, cette vaste unité achevée par les Césars, qui ont attiré à eux toute juridiction, et dont le moindre signe se fait obéir des colonnes d'Hercule au Bosphore Cimmérien, des cataractes du Nil aux sommets de la Calédonie. Mais c'est en vain que leur pouvoir, servi par une multitude de soldats et par une multitude plus nombreuse encore de fonctionnaires, atteint tout homme et toute chose sur cette immense étendue de pays. Rome est déjà morte, et rien n'est vivant autour d'elle... Les populations diminuent, et une pauvreté croissante étonne le fisc, qui se montre plus avide à mesure que ses tributaires produisent et possèdent moins. La gloire, l'intelligence, la valeur, la richesse, la vie enfin s'est retirée de ce grand corps, où un seul homme, à force d'être tout, a fini par n'être rien lui-même, si ce n'est le gardien adoré de la bassesse et de la misère de tous. Voilà Rome au milieu du IVe siècle [2]. »

[1] Ughelli, *Italia sacra*, t. IV, Romæ, 1652, p. 20.

Gratiolo, *De præclaris Mediolani Ædificiis quæ Ænobardi cladem antecesserunt*. Mediol., 1725, in-4°.

V. surtout le Dr Biraghi et le plan ci-joint de Milan au IVe siècle.

[2] Le P. Lacordaire.

Le christianisme, qui est « résurrection et vie », aurait dû, ce semble, arrêter cette décomposition. Mais pendant qu'il infusait sa séve dans le monde moral, le monde administratif lui demeurait obstinément fermé. Là le christianisme régnait dans les intelligences comme objet de discussion plus encore que de foi; mais c'était le paganisme qui subsistait tout entier dans le régime et le style des *Divins* empereurs, Pontifes Maximes d'un culte dont leur *Éternité* recevait le meilleur encens. Le fond de ce régime c'était l'exploitation légale de l'homme par l'homme : dans la famille par l'omnipotence du père, dans la société par l'esclavage, dans le gouvernement par le pouvoir discrétionnaire d'un seul. Or comment la loi chrétienne, qui est une loi d'amour, eût-elle pu trouver dans cet asservissement l'honnêteté, la force, la générosité, qui sont sa préparation naturelle dans les âmes, et comme le lit creusé pour recevoir sa grâce?

Sans doute « la parole de Dieu ne se laisse pas enchaîner », et la foi opérait dans le secret des consciences une révolution morale qui devait nécessairement en amener une autre. Elle améliorait les lois, quelquefois à l'insu et souvent contre le gré du législateur lui-même; cependant l'administration se tenait à l'écart de ses inspirations comme de ses institutions. Elle ne lui permettait pas plus de briser les entraves de l'antique servitude que les formules sacriléges de la chancellerie; de fermer un théâtre ou un amphithéâtre que de chasser du code le divorce et l'esclavage. Ce système d'exclusion était particulièrement celui de Valentinien, qui, fatigué sans doute des dissensions religieuses des règnes précédents, avait pris le parti d'écarter entièrement la religion des affaires. Tout en demeurant pour son compte fermement fidèle au culte catholique, il était décidé à ne pas s'occuper de celui-là plus que des autres, et à ne rattacher sa politique à aucun.

Et cependant si jamais prince avait eu besoin que ses actes fussent conseillés par la loi de charité, c'était bien Valentinien, homme droit, mais emporté, de qui la maxime était : « La sévérité est l'âme de la justice, et la justice est l'âme de la souveraineté. » Inutile d'ajouter que ses agents s'étaient fait une règle et une vertu de copier ses excès en les exagérant. Catholique sincère, il eût été capable d'écouter la religion ; mais il n'avait pas encore rencontré l'homme qui devait lui en faire entendre le langage. Son autorité sans frein s'était ainsi tournée en cruelles rigueurs. Milan montrait le tombeau de trois appariteurs que l'empereur avait envoyés à la mort pour n'avoir pas voulu prêter leur ministère à une exécution barbare. Mais le peuple avait vengé leur mémoire par son deuil, et l'Église l'avait fait par des honneurs sacrés. On appela leur tombe « le sépulcre des Innocents ». On leur rendit un culte ; et quelque temps après, lorsque Valentinien préparait des rigueurs nouvelles, le questeur Eupraxius eut le courage de lui dire : « Prenez garde, prince, car voici que les chrétiens honorent comme martyrs ceux que vous condamnez comme criminels [1]. »

Milan respira quand elle connut le gouverneur qui lui était donné. Chaste, sobre, pieux, affable, charitable surtout, Ambroise faisait descendre sur ses administrés le bienfait d'une justice inspirée par l'esprit de l'Évangile. « La justice, disait-il, se doit premièrement à Dieu, secondement à la patrie, troisièmement à la famille, puis à l'humanité entière. Défendre sa patrie contre les barbares dans la guerre, défendre les faibles durant la paix, protéger contre la violence ses frères opprimés, voilà l'œuvre

[1] Ammiam. Marcellin. cap. XXVIII, 9. Milan a conservé les reliques de ces martyrs dans l'église Saint-Étienne *in Brolio,* appelée aussi Saint-Étienne *ad Innocentes* et *ad Rotam sanguinis.* (*Milano e suo territorio,* t. II, p. 347. Milan, 1844.)

de la justice [1]. » C'est à ce ministère qu'Ambroise employa son zèle. Il paraît, par un mot de son biographe Paulin, qu'il avait même aboli, à son prétoire, la torture de la question, qu'il fallait tant de siècles encore pour faire disparaître de nos codes [2]. Par lui Milan jouissait d'un régime de douceur tellement exceptionnel, que les peuples s'accoutumaient dès lors à voir en lui un père plutôt qu'un juge.

Cependant le bon ordre était d'autant plus difficile à maintenir qu'il existait une cause permanente de perturbations dans la lutte des ariens avec les catholiques. Il y avait cinquante ans que le trop célèbre Arius, prêtre d'Alexandrie, avait commencé de prêcher que le Fils de Dieu n'était pas de même nature que son Père; et son hérésie, passant d'Orient en Occident, avait mis tout en feu. Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est-il *égal* au Père, ou ne lui est-il que *semblable?* — Toute la question doctrinale avait été réduite à ces mots, ou plutôt à une lettre de ces mots, dans les derniers conciles. Mais ce mot, mais cette lettre diversement interprétée contenait en réalité toute une théologie, et de cette théologie découlait l'économie de la société religieuse. L'arianisme bien compris c'était le paganisme qui voulait recommencer sous une nouvelle forme. Aussi la philosophie néoplatonicienne s'était-elle empressée de donner la main à cette hérésie sophistique, élaborée à l'ombre du musée Alexandrin, et qui, par sa doctrine d'un Verbe-créature, lien du fini et de l'infini, intermédiaire entre le monde et une divinité inerte et solitaire, reconstituait le règne des systèmes antiques.

L'Église s'était levée contre l'arianisme; Constantin s'é-

1 Ambros. *de Officiis min.* lib. I. cap. XXVII, n. 127, 129.

2 Tribunal conscendit, et tunc, *contra consuetudinem suam*, tormenta jussit personis adhiberi. (Paulin. *Vita Ambr.*, n. 7.)

tait ému; le concile de Nicée, en 325, avait condamné l'erreur, mais sans pouvoir la détruire. Elle avait survécu à l'épouvantable mort de son auteur, dont vingt sectes s'étaient partagé l'héritage. La cour avait faibli. Après Constantin lui-même, Constance s'était rangé du côté des intrigants qui égaraient sa foi. C'était surtout Milan qui, en sa qualité de résidence impériale, était devenu le champ de ces combats en Occident. C'était là qu'Athanase était venu porter devant l'empereur Constant le témoignage de sa foi. C'était là que le pape Libère avait fait à Constance d'intrépides réponses qui répondent, devant l'histoire, de son orthodoxie [1]. Là encore, dans le chœur de l'église métropolitaine, entre des légions en armes et une population en rumeur, s'était tenu le concile de 355, concile dans lequel Denys de Milan, pontife d'une foi courageuse, avait été le premier, avec Eusèbe de Verceil, à signer, contre les ariens, le symbole de Nicée. Ce courage leur coûta cher. Par l'ordre de l'empereur, les évêques orthodoxes furent jetés dans les Thermes de Maximien-Hercule, en attendant qu'ils fussent proscrits loin de leurs siéges. Denys dut quitter le sien. Il célébra à Milan le sacrifice d'action de grâces pour la dernière fois. Puis, se

[1] Voici quelques-unes de ces paroles à l'empereur, qui lui reprochait d'être le seul à soutenir Athanase : « De ce que je suis seul, la cause de la foi n'en est pas diminuée... — *L'Empereur :* « Signe l'arrêt d'Athanase, et tu retourneras à Rome. » — *Libère :* « J'ai déjà dit adieu à mes frères de Rome. Mieux vaut être chassé de Rome que de désobéir à l'Église. » — *L'Empereur :* « Je te donne trois jours pour choisir entre ton siége ou l'exil. » — *Libère :* « Trois jours ou trois mois ne me feront pas changer. Envoie-moi où il te plaira. (Theodoret. *Hist. Eccl.* lib. II, cap. XVI.)

V. sur le pape S. Libère et son orthodoxie Zaccaria : *De commentitio Liberii Lapsu.* Alzog, *Hist. de l'Église.* Paris, 1849, p. 376.

Hefele, *Hist. des Conciles*, t. II, p. 66. E. Dumont, *Revue des quest. hist.*, juillet 1866.

dérobant à la protection populaire, il prit le chemin de son exil et se rendit en Cappadoce [1].

Celui qu'Ambroise trouvait sur le siége de Denys était l'arien Auxence, Alexandrin de naissance, qui ne savait pas même la langue du pays qu'il venait gouverner. Esprit astucieux, unissant en lui la subtilité d'un Grec avec la souplesse d'un courtisan, il tenait tête à saint Hilaire; et comme il n'entrait pas dans les vues de Valentinien d'agiter l'Italie pour une discussion théologique, l'intrus, depuis plus de vingt ans, se maintenait à la faveur de sa duplicité. Du fond de la Cappadoce, Denys apprit les maux de son Église déchirée, et mourut de douleur. « Mais il a remercié Dieu, écrivait Ambroise, de finir là ses jours infortunés plutôt que d'être témoin des malheurs de son peuple, et il a mérité cette grâce, d'emporter la paix de Dieu dans un cœur inébranlable [2]. »

Ambroise était en face de cette population scindée et frémissante, où le schisme menaçait de se prolonger indéfiniment, quand Auxence mourut, en 374. Il fallut procéder au choix d'un successeur. Trois éléments concouraient à cette élection : les évêques de la province, le clergé entier de l'Église à pourvoir, et le peuple. Le peuple n'y participait pas par un vote régulier; mais on tenait compte de son vœu souvent impératif et irrésistible. En outre le désir de plaire aux empereurs, ou l'exigence de ceux-ci, commençait à introduire la coutume nouvelle de consulter le prince. Comme Valentinien n'était pas à Milan au moment de l'élection du successeur d'Auxence, les évêques crurent nécessaire de lui envoyer à Trèves une députation, pour demander son avis sur le choix du pasteur de sa ville impériale. Le prince fut fidèle au

1 V. S. Hilar. ad Constant. I, p. 1223.
V. aussi les Bolland., *Acta Sanct.* au 25 mai : S. Denys de Milan.
2 Ambros. Ep. LXIII ad Vercel., n. 70.

système d'abstention qu'il avait adopté. « Vous qui êtes nourris dans les lettres divines, répondit-il aux députés, vous savez mieux que moi les qualités de celui qu'on élève à la dignité pontificale. Il doit enseigner les autres, non point par sa parole seulement, mais par sa vie ; être pour eux le modèle de toutes les vertus, avoir le témoignage d'une sainte doctrine. Faites choix d'un tel homme, et, bien que maîtres de l'empire, nous courberons la tête devant lui, et nous recevrons ses avertissements comme la médecine salutaire de notre âme ; car nous sommes hommes, et comme tels exposés à faire plus d'une chute [1]. »

Les députés ne purent rien obtenir davantage. Comme ils pressaient le prince de dire sa pensée : « Non, répondit celui-ci, une pareille affaire dépasse mon pouvoir ; et vous, qui êtes remplis de l'esprit de Dieu, vous devrez mieux choisir [2]. »

L'empereur avait raison : c'était à Dieu de prononcer, et déjà il disposait tout providentiellement pour un choix dont seul il avait le secret. Cependant la ville s'inquiétait. Malgré le nombre plus grand des fidèles catholiques, les ariens espéraient, et il était à craindre qu'un des leurs ne fût élu. Les évêques délibéraient dans l'église principale où comme précédemment, au concile de Milan, ils s'étaient réservé la partie supérieure de la basilique. Un voile les séparait de la nef où le peuple s'agitait tumultueusement. Là les esprits s'échauffaient, et il se formait deux camps dont les clameurs séditieuses devenaient une menace pour l'indépendance et un sujet d'inquiétude pour l'ordre public. Ambroise avait jusqu'ici religieusement

[1] Theodoret. *Hist. Eccl.* lib. IV, cap. VI, p. 157 : De electione Ambrosii. Édit., H. Valois, Paris, 1673.

[2] Majus est viribus meis istud negotium. Vos vero, qui divina gratia repleti estis, et qui divinum numen illud hausistis, melius electuri estis. (Theodoret., *ibid.*)

respecté la liberté de l'élection. Mais, apprenant ce tumulte, le Consulaire crut qu'il était de son devoir de se rendre à l'église pour réprimer le désordre. Sa présence ayant imposé le respect, Ambroise en profita pour prononcer quelques mots de conciliation, avec la fermeté et aussi la bonne grâce qui caractérisaient ses discours. Il intima ses ordres et commanda la paix [1].

A peine eut-il achevé que, du sein d'un silence sympathique, tout à coup une petite voix d'enfant retentit, qui disait : « Ambroise, Ambroise évêque ! » Ce fut pour la multitude comme une voix du ciel : « Ambroise évêque, s'écria aussitôt l'assemblée, qu'Ambroise soit notre évêque [2] ! »

On se rappelait que le Seigneur lui-même, dans l'Évangile, avait été acclamé par la voix des enfants, et qu'il avait déclaré que ce suffrage était un hommage parfait. On se souvenait, à Milan, que naguère l'évêque saint Monas avait été ainsi proclamé par le peuple, qui, ayant vu reluire l'auréole sur sa tête, s'était écrié : « Monas est digne de l'honneur [3] ! » Ambroise n'était pas moins digne, et comme on le savait homme de bien et de talent, chacun était convaincu que pour faire un évêque il ne lui manquait que la consécration.

[1] Cum ob id conflata esset seditio, rector provinciæ, qui Consularis dignitatem gerebat, nomine Ambrosius, veritus ne ex eo tumultu aliquid mali civitas pateretur, ad ecclesiam contendit eo consilio ut tumultum sedaret. (Socrat. *Hist. Eccl.* lib. IV, cap. xxx, p. 103.)

Thodoret. *Hist. Eccl.* lib. IV, cap. VIII, p. 157. — Paulin. *Vita Ambros.*, n. 6.

[2] Subito vox fertur infantis ter in populo sonuisse : « Ambrosium Episcopum ! » (Paulin. *Vita Ambr.*, n. 6.)

[3] V. *Datiana Historia Eccles. Mediol.*, écrit du ve ou vi^e siècle, publié par Muratori, puis annoté par L. Biraghi, cap. XVI, p. 57. Le manuscrit se trouve dans la Bibl. Ambroisienne en caractères du VIIIe ou IXe siècle ; cotée C. 135.

Il lui manquait autre chose. Celui que le vœu populaire improvisait évêque n'était pas même encore chrétien par le baptême. Or une loi de l'Église, écrite dans saint Paul et renouvelée récemment par les deux conciles de Nicée et de Sardique, défendait qu'un néophyte fût promu à l'épiscopat [1]. Un décret de Constantin, rappelé par Valentinien, interdisait en outre de recevoir dans le clergé les décurions des villes, et à plus forte raison le gouverneur d'une province [2]. Mais la difficulté la plus sérieuse venait du candidat lui-même, que rien n'avait préparé à ce choix inopiné : « Je n'ai pas été, disait-il, élevé « dans l'Église ni formé dès l'enfance au joug que l'on « m'impose. L'on m'enlève brusquement aux affaires « du prétoire, l'on m'arrache de force aux fonctions « du siècle, et moi, accoutumé aux clameurs des huissiers, il faut que je me façonne à chanter les psaumes [3] ! »

Mais le peuple, enthousiaste et bon juge ce jour-là, s'obstinait par réflexion dans le choix que l'inspiration venait de lui dicter. Il est juste de dire qu'il y trouvait son compte. Riche, puissant, éloquent, charitable, énergique, inflexible sur le droit, Ambroise plus que tout autre semblait propre à ce rôle de « défenseur de la cité » que les nécessités du temps imposaient à l'évêque. D'ailleurs, impartial pour tous, le gouverneur jusqu'ici n'avait pas déplu aux ariens, qui le voyaient se renfermer, officiellement du moins, dans la neutralité que lui commandait la politique du prince. Aussi les deux partis réunissaient-ils sur lui leurs suffrages, comme ils

[1] Dist. LXI, cap. *Neophyt.*, tit. III, 6.

[2] Cod. Theod. lib. III et IX. *De Episc. et Clericis.*

[3] Ecce ille non in Ecclesia nutritus sum, non edomitus a puero. Sed raptus a tribunalibus, abductus a vanitatibus hujus sæculi, a præconis voce ad Psalmistæ canticum. (Ambr. *de Pœnitent.* lib. II, cap. VIII, n. 67.

avaient coutume de réunir leurs respects et leur soumission [1].

A ces raisons Ambroise, ne pouvant opposer les siennes, imagina sur-le-champ de faire parler les actes. C'était l'heure à laquelle il tenait son audience : il se rendit au prétoire. Une cause criminelle ayant été ce jour-là appelée à son tribunal, le Consulaire affecta une dureté odieuse, et même « contre sa coutume », remarque son secrétaire, il fit appliquer l'accusé à la question. C'était une tactique pour faire revenir la foule de son subit entraînement. On ne s'y trompa pas. « Que son péché « retombe sur nous, s'écria la multitude. — Il n'est que « catéchumène ; le baptême effacera tout, ajoutaient « quelques autres. Qu'Ambroise soit évêque, nous le « voulons pour évêque [2] ! » Ambroise descendit de son siége et s'en retourna chez lui, en proie à l'agitation et à l'angoisse.

Dans l'égarement de ses pensées, le Consulaire alla jusqu'à chercher à jeter sur la pureté de ses mœurs un soupçon impossible, en laissant croire que sa maison pouvait s'ouvrir aux suppôts de la dissolution. Cet expédient malheureux lui ayant réussi encore moins que les autres, Ambroise pensa sérieusement à prendre un grand parti, plus d'accord avec sa foi, ses goûts et sa vertu.

Ce fut, raconte son histoire, « de faire profession de la philosophie. » Par ce mot, on entendait, dans l'école chrétienne, la retraite cénobitique ou anachorétique. « Ambroise, est-il dit, en vrai sage, en vrai philosophe de Jésus-Christ, se proposait de renoncer à toutes les

1 Ariani et catholici in hunc unum mirabili et incredibili concordia consenserunt. (Paulin. *Vita Ambr.*, n. 6.)

2 Quod cum faceret, populus nihilominus acclamabat : Peccatum tuum super nos !... Isti catechumenum scientes, fideli voce remissionem illi peccatorum per baptismatis gratiam promittebant. Tunc ille turbatus revertitur domum. (Paulin. *Vita Ambr.* VII. Opp. t. II, p. IIj.)

pompes du siècle, afin de suivre la trace des pêcheurs de l'Évangile, qui, sans besace et sans bâton, étaient allés convertir les philosophes eux-mêmes [1]. » Qui n'a senti cet attrait? Qui, dans les jours difficiles ou dans les heures ferventes, n'a tourné ses regards vers les grandes solitudes ou les grands dévouements? Dans ces pensées, Ambroise sortit un soir de son palais, et il s'achemina dans la direction de Pavie, au sud de la ville, vers la rive du Tésin. Il voulait premièrement, en mûrissant ses projets, donner à cette inquiétante conspiration le temps de se calmer. Mais, soit trouble de son esprit, soit dessein du Ciel, il s'égara dans les ténèbres, de sorte que le matin il ne fut pas peu surpris de se retrouver encore près de la porte Romaine, à quelques pas de celle par laquelle il s'était échappé de Milan. Là il fut reconnu, reconduit à son palais et gardé à vue chez lui, comme un réfractaire [2].

Cependant l'élection prenait un caractère légal par la sanction que le clergé venait de donner à l'acclamation des fidèles. Ambroise protesta. « Les règles ont été vio- « lées, et c'est la contrainte qui a fait tout, » écrivait-il encore quelques années après [3]. Mais, loin de tenir compte de sa plainte, les évêques avaient déjà adressé à l'empereur un rapport circonstancié de ce qui s'était fait, lui demandant d'agréer qu'un fonctionnaire de l'État fût ad-

1 Philosophiam profiteri voluit, futurus sed verus philosophus Christi, etc. (Paulin. *Vita Ambr.* VII.) Saint Jean Chrysostome et saint Grég. de Nazianze appellent habituellement de ce nom de philosophie la vie abandonnée à la méditation. (Orat. Greg. Naz. XXI, 19, 20.)

2 Fugam paravit, egressusque, noctis medio, civitate, cum Ticinum se pergere putaret, mane ad portam civitatis Mediolanensis, quæ Romana dicitur, invenitur. Qui inventus custodiebatur a populo. (Paulin. *Vita Ambros.* VIII.)

3 Non valuit præscriptio, prævaluit impressio. (Epist. LXIII, ad Vercell., n. 65.)

mis à passer au service de l'Église. La réponse impériale fut tout approbative. « Je ne pouvais apprendre de meil-« leure nouvelle, leur fit dire Valentinien. Je suis fier que « le suffrage du peuple ait justifié le choix que j'avais fait « d'Ambroise, en confiant la conduite des âmes à celui « que j'avais chargé des intérêts des corps... Et d'ail-« leurs, je le connais : il n'y a pas d'esprit plus droit « que celui-là : c'est une ligne inflexible, une règle inva-« riable [1]. »

En même temps le prince commandait de hâter l'ordination. Ambroise de son côté lui avait adressé ses propres réclamations, basées sur les obstacles qu'aurait à surmonter un évêque de Milan dans une Église en proie aux dissensions d'un schisme. Mais l'empereur lui écrivit « d'accepter sans crainte et de s'en reposer sur lui de sa tranquillité [2] ».

Durant ces négociations, Ambroise avait trouvé le moyen de disparaître une seconde fois, et il se tenait caché dans la maison de campagne d'un personnage honoré du titre de Clarissime et qui s'appelait Léonce [3]. C'est là, dans la retraite, qu'enfin l'appel de Dieu devint manifeste pour lui. Le Ciel lui fit entendre le mot décisif de sa vie, et ce cœur combattu, mais généreux, accepta le sacrifice qu'il allait consommer au grand jour.

On le cherchait cependant. Le Vicaire italique avait signifié, sous des peines sévères, qu'on eût à dénoncer la retraite du Consulaire. Léonce crut que l'intérêt de l'Église

1 Norat enim illius mentem quovis perpendiculo rectiorem esse, sententias vero qualibet norma exactiores. (Theodoret. *Hist. Eccl.* lib. IV, cap. VII.)

2 Pater pietatis tuæ quietem futuram spopondit, si electus susciperem sacerdotium. (Ambr. Epist. XXI, ad Valentin., n. 7.)

3 Pendente itaque relatione, iterum fugam paravit, atque in possessione cujusdam Leontii, viri Clarissimi, aliquandiu delituit. (Paulin., *ibid.*, IX.)

lui commandait de livrer son hôte aux honneurs qui lui étaient imposés. On vint chercher Ambroise, qui se résigna enfin à ce qu'il savait être maintenant l'ordre de Dieu [1]. C'était sincèrement qu'il avait reculé devant le poids accablant de sa nouvelle destinée. Maintenant il allait l'embrasser tout entière, résolu d'en subir toutes les conséquences et d'en accomplir tous les devoirs.

Mais, en se rendant, Ambroise fit ses conditions. Il stipula d'abord qu'il ne recevrait le baptême que de la main d'un prêtre parfaitement orthodoxe [2]. Il demanda en outre qu'un intervalle de temps séparât son baptême de son ordination, comme le prescrivait l'Église [3]. Il ne lui fut pas difficile d'obtenir l'accomplissement du premier de ces désirs. Le 30 novembre de l'année 374, l'illustre catéchumène se présenta pour recevoir le baptême catholique. Le prêtre qui le lui conféra fut très-probablement son ami Simplicien. Tel est le sens universellement attribué aux paroles de saint Augustin, qui l'appelle « le père d'Ambroise, et celui par lequel il avait reçu la grâce [4] ».

Quant à la seconde demande relative à l'interstice canonique entre le baptême et l'ordination, le peuple n'y voulut voir qu'un moyen dilatoire. Il fallut que, huit jours seulement après sa régénération, le néophyte, encore revêtu de la robe blanche, reçût l'onction du sacerdoce, puis montât sur le siége où le portaient tant de vœux. Cette précipitation, tout involontaire qu'elle fût, demeura l'objet d'un regret et presque d'un remords dans la vie d'Ambroise. Longtemps après, il sentait encore le besoin

[1] Proditus itaque et adductus Mediolanum, cum intelligeret circa se Dei voluntatem... (Paulin. *Vita Ambros.*, n. 9.)

[2] Postulavit non se nisi a catholico episcopo baptizari. (*Ibid.*, n. 9.)

[3] Quam resistebam ne ordinarer postremum, cum cogerer, saltem ut ordinatio protelaretur ! (Epist. LXIII, ad Vercell. Eccl.)

[4] Ambrosii pater in accipienda gratia. (Augustin. *Confess.* lib. VIII, cap. II.)

de s'en excuser, et de justifier ainsi sa conscience alarmée : « Si mon ordination n'a pas été précédée du délai nécessaire, l'unique cause en est dans la violence que j'ai subie. D'ailleurs, lorsque ce n'est pas un juste sentiment de sa propre indignité qui a fait défaut à l'homme, et qu'il n'est pas l'instigateur de sa promotion, il n'y a pas là de faute qui lui soit imputable [1]. »

La cérémonie eut lieu le 7 décembre 374. Ambroise, chaque année, célébrait cette date « comme celle d'une seconde naissance ». Ainsi l'appelle-t-il dans une lettre par laquelle il invite un ami à sanctifier cet anniversaire avec lui [2]. L'Église a répondu à ce vœu de sa reconnaissance en plaçant au 7 décembre la fête du grand homme qu'elle avait reçu ce jour-là au rang de ses pasteurs.

Quand il se vit investi de cette double dignité de prêtre et de pontife, Ambroise s'épouvanta de son indignité. « Le voilà donc, s'écriait-il dans un de ses écrits, le voilà celui qu'on a arraché au prétoire pour le traîner à l'autel, le voilà qui s'assied entre les convives du banquet céleste! — Seigneur, ajoutait-il en s'adressant à Dieu, aidez-moi à porter le fardeau que vous m'avez imposé, malgré ma résistance. Je savais que je n'étais pas digne du nom d'évêque, m'étant livré d'abord aux choses de ce siècle. Je le suis néanmoins par votre grâce, mais le dernier de tous [3] ! »

1 Si dilatio ordinationi defuit, vis cogentis est. Si non deest humilitas competens sacerdotio, ubi causa non hæret, vitium non imputatur. (Epist. LXIII, n. 65.)

2 Ambros. Epist. IV, ad Felic. Comment., n° 3. V., sur la date de cette ordination d'Ambroise, les éditeurs bénédictins. (*Vita Ambros.* t. II, n. 12, p. XXXIV.)

3 En ille non in Ecclesia nutritus, in sacerdotio manet non virtute sua, sed Christi gratia, et inter convivas mensæ cœlestis recumbit. Serva, Domine, munus tuum, custodi donum quod contulisti etiam refugienti. Ego enim sciebam quod non eram dignus vocari Episcopus,

Suivant un des canons du concile de Nicée, tout évêque nouvellement sacré devait écrire aux pontifes des principales Églises pour en recevoir ce qu'on nommait « les lettres de communion ». C'était non-seulement un gage de fraternité, mais un lien d'unité doctrinale entre les membres dispersés du corps épiscopal. La consécration d'Ambroise fut confirmée d'abord par le saint-siége, dont Ambroise a dit ces remarquables paroles : « L'Église romaine est la tête du monde universel. C'est de là que découlent, pour tous, les droits conférés par la communion vénérable [1]. » Nous n'avons plus la lettre que celui-ci écrivit au pape saint Damase, ni celle qu'il reçut de ce glorieux pontife. Mais nous possédons une lettre de saint Sirice, son successeur, dans laquelle, s'élevant contre les élections précipitées, ce pape fait une exception en faveur de celle d'Ambroise et rend hommage au grand bien qu'en recueillait l'Église [2]. Ambroise pouvait donc dire : « Les évêques d'Occident ont approuvé mon ordination par leur assentiment, et ceux de l'Orient en approuvèrent le mode par leur exemple [3].

Au premier rang de ceux qui applaudirent hautement à cette promotion était saint Basile le Grand, évêque de Césarée, le plus semblable à Ambroise par le génie, le

quoniam dederam me sæculo huic ; sed gratia tua sum id quod sum. Et sum quidem minimus episcoporum et infimus merito. (*De Pœnitent.* lib. II. n. 73.)

[1] Totius orbis Romani caput, Romanam Ecclesiam, ne turbari sinas : inde enim in omnes venerandæ communionis jura dimanant. (Ambr. Epist. II, n. 4. Opp. t. II, p. 811.)

[2] Sirici Pont. Epistol., n. 3, apud Labb., t. II, p. 1028. Sirice ne nomme pas expressément Ambroise. Il y fait allusion en exceptant de la règle ce cas de nécessité : quod semel aut secundo necessitas hæreticorum intulit, præsumi neophytum vel laicum, etc.

[3] Ordinationem occidentales Episcopi judicio, orientales etiam exemplo probarunt. (Epist. LXIII ad Vercell., n. 6.)

courage et la sainteté. Homme de gouvernement et d'éloquente doctrine, inflexible devant l'erreur, intrépide devant la violence, confondant par sa généreuse et fière indépendance les stipendiés de la cour, « qui ne savaient pas encore ce que c'était qu'un évêque, » Basile le Grand était digne de comprendre Ambroise. Peu d'hommes, du reste, étaient plus sensibles que lui au mérite des autres, et il aimait à répéter cette maxime d'Euripide : « L'homme sage est mon ami, ne l'eussé-je jamais vu, et habitât-il à l'autre bout du monde. » Il s'empressa donc d'adresser à Ambroise une réponse remplie de son admiration, de son affection et de ses espérances.

« Les dons de notre Dieu sont grands et nombreux, lui disait-il d'abord ; mais je le remercie par-dessus tout de ce qu'il a donné à ceux que sépare la distance la ressource et la douceur de s'entretenir par lettres. Pour nous, qui ne connaissons pas la beauté de votre visage, nous avons reconnu la beauté de l'homme intérieur exprimée dans votre lettre comme dans un portrait ; car « la bouche de l'homme parle de l'abondance du cœur ». Nous avons glorifié notre Dieu, qui, selon la diversité des temps, fait choix de ses ministres comme il convient. C'est lui qui, autrefois, prenait parmi les bergers le prince de son peuple, et inspirant de son souffle Amos le chevrier, l'élevait à la dignité de prophète. Maintenant il choisit, au sein d'une ville royale, un homme placé à la tête de tout un peuple, éminent par sa sagesse, illustre par sa naissance, par l'éclat de sa vie, l'éloquence de sa parole, l'administration des affaires publiques ; et il l'appelle, malgré lui, à devenir le pasteur du troupeau de Jésus-Christ [1]. Voici que, dédaignant la fortune de ce

[1] Νὺν δὲ ἄνδρα ἐκ τῆς βασιλευούσης πολέως, ἀρχὴν ὅλου ἔθνους πεπιστευμένον, ὑψηλὸν τῷ φρονήματι, γένους λαμπρότητι, περιφανείᾳ βιοῦ, λόγων δυνάμει, πᾶσι τοῖς κατὰ τὸν βίοι περίβλεπτον, εἵλκυσεν (ὁ Θέος) εἰς τὴν τῶν ποί-

monde et la sacrifiant volontiers pour gagner Jésus-Christ, cet homme illustre vient de recevoir, dans la vraie foi du Christ, le gouvernail d'un grand et glorieux vaisseau de la flotte de Dieu.

« Allez donc, homme de Dieu, vous méritez ce nom, puisque ce n'est point des hommes que vous avez reçu votre pouvoir, ni que vous avez appris l'Évangile du Christ, vous que le Seigneur lui-même a tiré du milieu des juges de la terre pour vous faire asseoir dans la chaire des apôtres. Venez combattre le bon combat, guérissez l'infirmité de votre peuple, s'il a été atteint de quelque contagion de la fureur arienne [1]. Reprenez la trace des anciens Pères; et, puisque vous avez posé aujourd'hui les premières assises de notre charité mutuelle, daignez y mettre le comble par la fidélité de notre correspondance. Ainsi, quoique séparés sur la terre et éloignés l'un de l'autre, nous serons encore ensemble par l'union des âmes [2]. »

Cette lettre admirable était un pacte fraternel entre ces deux grands hommes, désormais compagnons d'armes. L'Orient venait de perdre Athanase, l'Occident Hilaire. Basile d'un côté et Ambroise de l'autre se présentaient pour les remplacer dans les derniers combats contre l'arianisme, et leurs noms personnifient la seconde période de cette lutte mémorable d'où leur sainte coalition sortira victorieuse.

Basile demandait à l'évêque de Milan « de reprendre la trace des anciens Pères de son Église et de guérir son troupeau de la fureur arienne ». L'œuvre était commen-

μνων τοῦ Χριστοῦ ἐπιμελείαν. (S. Basilii Cæsar. Epist xcvii, n. 1. Edit. Bened. in-fol., t. III, p. 288.)

1 Αγονίζου τὸν καλὸν ἀγῶνα, διόρθωσαι τὰ ἀῤῥωστήματα τοῦ λαοῦ, εἴ τίνος ἄρα τὸ πάθος τῆς Ἀρειανῆς μανίας ἥψατο. (*Ibid.*, n. 1.)

2 Basil. Opp., Epist. cxcvii, p. 287-289.

cée ; et dans la même lettre où il lui annonçait son ordination, Ambroise priait Basile de lui envoyer les restes du saint évêque Denys, son prédécesseur, mort, depuis peu de temps, dans une petite ville du ressort de l'Église de Césarée [1]. Basile comprit tout de suite la portée de cette demande : « Votre sollicitude, ajoutait-il aux lignes que nous avons citées, et votre désir de rendre ces honneurs sacrés au saint évêque Denys, sont le témoignage de votre amour pour Dieu, de votre vénération pour votre prédécesseur, et de votre ardeur pour la défense de la foi. Car l'amour qu'on témoigne aux serviteurs de Dieu remonte à leur Maître, qui est aussi le nôtre ; et celui qui honore les soldats de la foi, les martyrs de la foi, fait assez voir quel zèle l'anime lui-même pour elle [2]. »

Avec sa lettre Ambroise avait envoyé de Milan une députation de prêtres chargés par lui de ramener la dépouille de Denys. Basile leur adjoignit un prêtre de son Église nommé Thérasius, et ensemble ils se rendirent au bourg de Rotoium, sur les frontières extrêmes de l'Arménie et de la Cappadoce, où le confesseur de la foi avait fini ses jours. Les fidèles de ce lieu entouraient sa sépulture d'une vénération telle, qu'on eut de la peine à leur arracher le trésor de ses restes. Le rapport que Basile adressa à Ambroise sur cette translation est un des monuments les plus respectables du culte rendu dès lors aux reliques des saints. C'est également un témoignage des garanties d'authenticité dont les environnait l'Église dès le IVe siècle.

« Nous faisons connaître à votre charité dans le Christ, disait Basile, que les frères choisis par votre piété pour

1 Baronius place, en 371, la mort de Denys de Milan. Les *Acta Sanctorum* et l'*Italia sacra* de Ughelli la placent aussi en 371 ou 374. Nous avons préféré la première de ces dates.

2 S. Basil. Epist. CXCVII, p. 289.

ce ministère ont tout d'abord gagné l'affection de notre clergé par leur douceur, leur gravité et leur modestie. Puis ils n'ont épargné ni diligence ni peine, affrontant les rigueurs d'un voyage en hiver, ne se rebutant de rien jusqu'à ce qu'ils eussent amené les dépositaires du corps de votre bienheureux père à leur céder cette bénédiction de leur vie. Or sachez que nulle puissance, nulle autorité humaine n'eût été capable de contraindre ces hommes à ce grand sacrifice, si la constance des frères n'eût triomphé d'eux par la persuasion.

« Mais ce qui a le mieux servi au succès de l'affaire a été l'assistance du prêtre Thérasius, notre pieux et cher fils, qui est allé fléchir les fidèles de ce lieu. En présence des prêtres, des diacres et d'une multitude de chrétiens craignant Dieu, il a retiré les saintes reliques de leur tombeau, et il en a fait la remise à vos frères. Recevez-les avec une allégresse égale à la tristesse de ceux qui en avaient la garde. D'ailleurs ici nul doute, nulle contestation : c'est bien l'athlète de la foi qui revient parmi vous [1]. Le Seigneur a reconnu les ossements de celui qui a combattu pour lui, et il les couronnera au jour de la récompense, ainsi qu'il l'a promis. Le cercueil contenant ses restes était seul, et aucun autre corps n'avait été mis dedans. Son tombeau est connu, distingué, honoré comme celui d'un martyr. Les mêmes chrétiens qui lui avaient donné l'hospitalité et rendu de leurs mains les derniers devoirs, l'ont aussi de leurs mains retiré du sépulcre en l'arrosant de larmes ; car ils croyaient perdre en lui un protecteur et un père. Ce sont des hommes religieux qui ont remis ce dépôt ; ce sont des hommes dignes de confiance qui l'ont reçu. Il n'y a donc là ni fraude, ni mensonge, ni errreur. Nous le certifions à l'en-

[1] Μηδεὶς διακρινέσθω, μηδεὶς ἀμφιβαλλέτω · οὗτός ἐστιν ἐκεῖνος ὁ ἄπτητος ἀθλητής. (Epist. CXCVII, n. 2.)

contre de tout faux rapport qui voudrait dénaturer la vérité des faits [1]. »

Quand, ayant traversé l'Orient et l'Italie, le cortége arriva dans la ville de Milan, l'évêque vint recevoir, à la porte Orientale ou Argentea, le corps de son prédécesseur. Puis il le conduisit parmi les larmes et les cantiques des fidèles dans une petite église située au nord de l'enceinte, et qui depuis a porté le nom de saint Denys. L'enthousiasme éclata chez le peuple catholique; et si l'on veut savoir quel fut celui d'Ambroise, il faut entendre l'éloge qu'il faisait en ces termes de ce confesseur de la foi et de son compagnon de souffrances, Eusèbe de Verceil.

« Hommes dignes d'éternelle mémoire! les armes les environnaient, les troupes les enveloppaient; on les arrachait de la grande Basilique : mais ils triomphaient encore de ce pouvoir impie, leur patience les rendait supérieurs aux outrages, et leur victoire devenait le gage de la céleste couronne. Ni la puissance impériale ni l'appareil des armes n'ont été capables de leur ravir la foi; ils ont dompté la sauvage férocité des bêtes que bravaient les martyrs; car « la colère d'un roi est comme celle d'un lion », dit le livre des Proverbes [2].

« Il confessait sa défaite celui qui en était réduit à les conjurer d'apostasier. Pour eux, ils estimaient leur plume plus puissante que l'épée [3]; et ils avaient raison.

1 S. Basil. Epist. xcvii. — Édit. Migne, t. IV, p. 711, in-4°.

2 Dionysius posthabuit imperatoris amicitiam exsilio voluntario. Itaque memorabiles viri, circumdati armis, vallati exercitu, cum raperentur de Ecclesia majore, triumphabant de imperio. (Epist. lxiii. ad Vercell., n. 68.)

3 Illi validiorem calamum suum ferreis gladiis arbitrabantur. (*Ibid.*, n. 68.)

Ce mot admirable et toujours vrai est une allusion à ce qui se passa au concile de Milan, où Eusèbe et Denys s'obstinaient à signer le symbole de Nicée, malgré les ariens qui leur arrachèrent la plume des mains.

L'impiété a fini par mourir de ses blessures ; mais la foi des saints est restée hors d'atteinte. Ils n'ont pu même regretter que la patrie leur ait refusé un tombeau ; car le Seigneur leur réservait un palais dans le ciel. On les a vus errants sur la face de la terre, n'ayant rien, mais possédant tout. Les lieux de leur exil se changeaient en lieux de délices ; car que pouvait-il manquer à ceux qui possédaient les richesses de la foi ? Leur propre indigence trouvait encore le secret de secourir leurs frères. Continuellement dans les jeûnes, les travaux, les prisons et les veilles, toujours combattus et ne succombant jamais, c'est par leur infirmité qu'ils furent victorieux. Ils ne recherchaient pas de molles délicatesses, eux qui se réjouissaient de leur faim. Les brûlants climats ne les consumaient pas ; car ils étaient rafraîchis par l'eau jaillissante de la vie éternelle. Les rigueurs d'un ciel glacé ne les pouvaient arrêter, parce que le souffle de la ferveur faisait fleurir en eux un perpétuel printemps. Ils ne redoutaient pas les chaînes depuis que Jésus-Christ les avait affranchis ; et ils méprisaient la mort, dans la ferme confiance de la résurrection [1]. »

« Enfin, le saint homme Denys a vu ses vœux accomplis : il est mort dans l'exil... Et si c'est le vénérable Eusèbe qui a levé le drapeau de la foi par une confession généreuse, c'est le bienheureux Denys qui, le premier, a terminé sa vie dans un exil plus rigoureux que le martyre [2]. »

La translation des reliques de saint Denys à Milan fut une manifestation publique de la croyance et des résolutions d'Ambroise. Les ariens jusqu'ici avaient pu espérer

[1] Denique vulnerata est perfidia ut occideret, non est vulnerata sanctorum fides. Non desiderarunt patrium sepulcrum quibus reservabatur cœleste domicilium. Erraverunt toto orbe ut nihil habentes, et possidentes omnia, etc. (Ambros. Epist. LXIII, n. 69. t. II, p. 1039.)

[2] Ambros. Epist. LXIII, n. 70, t. II, p. 1039.

qu'un homme du monde élevé à l'épiscopat malgré lui, et avec le concours de leurs propres suffrages, ne se montrerait pas hostile à leurs erreurs. Par l'accueil triomphal fait au vénérable proscrit, dont il avait voulu avoir près de lui la tombe, l'inspiration, l'exemple, Ambroise montrait assez sous quel drapeau lui-même avait résolu de combattre, et, s'il le fallait, de mourir.

CHAPITRE III

LA VIE SACERDOTALE D'AMBROISE

(375)

Sa transformation. — Sa vie de sainteté. — Son amour de Jésus-Christ. — La vie de contemplation et d'action. — Le *Presbyterium* et l'École d'Ambroise. — Il renonce à ses biens. — Satyre vient se fixer auprès de lui ; ses fonctions. — Austérités d'Ambroise et son aménité. — Sa prière et ses veilles. — Sa charité pour les pauvres, les enfants, les pécheurs. — Ses goûts de solitude.

Sa vie d'études. — Humble sentiment de son insuffisance. — Il étudie l'Écriture. — Les deux écoles d'interprétation. — Les Pères grecs. — Sa manière d'étudier. — Il provoque la critique de ses œuvres. — Simplicien, son maître et son ami.

L'Église de Milan ne tarda pas à connaître quel grand homme de bien elle s'était donné pour pasteur, et combien véritablement la voix du peuple avait été celle de Dieu. On a rarement vu dans l'Église une élévation plus subite suivie d'une transformation plus complète. En devenant évêque, Ambroise n'abdique rien de ce qui avait fait en lui le fier patricien, l'intègre magistrat et le citoyen dévoué. Mais sur ce fond indélébile d'un caractère fort et d'une nature supérieure, la grâce du sacerdoce descend et transfigure tout. La fidélité au devoir devient de l'héroïsme, la gravité des mœurs une austérité sainte, le dévouement charitable un sacrifice de soi, à la vie, à la mort.

L'amour de Dieu, un amour ardent, inextinguible, était le foyer de toutes les vertus d'Ambroise. C'était un amour humble dans son énergie. Songeant de quelle boue, — c'est son expression [1], — Jésus-Christ l'avait tiré pour le placer parmi « les princes de son peuple », il croyait, en l'aimant d'une invincible passion, payer à peine la dette de sa reconnaissance. « O mon Seigneur Jésus, s'écriait-il un jour, puissiez-vous dire de moi : *Beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'il a beaucoup aimé.* Je l'avoue, je vous suis plus redevable qu'un autre, et vous m'avez fait une miséricorde plus grande, puisque c'est du milieu des clameurs du prétoire et du terrifiant appareil de l'administration que j'ai été appelé par vous au sacerdoce. Voilà pourquoi, Seigneur, je craindrais d'être ingrat si je vous aimais moins après avoir été pardonné davantage [2]. »

Donc servir Jésus-Christ, le mettre dans les croyances, le mettre dans les mœurs, le mettre dans les lois, ce fut le grand but poursuivi par Ambroise. Mais il voulut tout d'abord le mettre dans sa propre vie; car « où donc, disait-il, les peuples iront-ils chercher Jésus-Christ, s'ils ne le trouvent en nous » ? Dès lors il commença à marcher dans ces voies de sainteté et de doctrine dont il devait atteindre les plus splendides sommets.

La vie sacerdotale prenait dès ce temps-là cette forme et ces règles qui ont fait la grandeur et la fécondité des plus beaux siècles chrétiens. On la faisait consister dans ce mélange de contemplation et d'action, de ministère et de prière, dont Grégoire de Nazianze disait, en parlant

1 Ambros. *de Pœnitentia* lib. II, cap. VIII, n. 67.

2 ..... Plus debuisse me fateor, et plus dimissum mihi qui de forensium strepitu jurgiorum, et a publicæ terrore administrationis ad sacerdotium vocatus sum. Et ideo vereor ne ingratus inveniar si minus diligam, cui plus dimissum est. (*De Pœnit.* lib. II, n. 67. Opp. t. II, p. 431.)

d'Athanase : « Il sut unir la retraite de la vie des solitaires avec les occupations de la vie sacerdotale, montrant dans le sacerdoce une philosophie sublime, et dans le prêtre le vrai sage, selon l'Évangile [1]. »

Cette haute philosophie, la seule digne de ce nom, vers laquelle depuis longtemps aspirait Ambroise, il en trouvait l'école, tout auprès de Milan, dans l'Église de Verceil : « C'est là, écrivait-il, que l'on a vu fleurir ensemble la discipline sacerdotale et la règle monastique vivantes dans l'évêque Eusèbe, de sainte mémoire. Or, que peut-il y avoir de plus capable de frapper l'attention des chrétiens et de toucher leurs cœurs que cette union de l'action pastorale et de la contemplation ? La première est un service de sanctification, la seconde une école de renoncement et de patience; l'une se produit aux yeux, l'autre se cache dans l'ombre; l'une est l'existence publique, l'autre est l'existence intime; dans l'une l'athlète du Christ est donné en spectacle aux hommes, et dans l'autre aux anges : aux anges dont il s'efforce de reproduire la vie toute céleste, aux hommes qui le regardent et le prennent pour modèle [2]. »

Ce fut selon cet idéal que s'organisa la vie et la maison d'Ambroise. « Celle-ci était située, rapporte un célèbre auteur, le long de l'enceinte, près du lieu où l'Évêque bâtit plus tard l'église qui reçut son nom et son tombeau. C'était un endroit solitaire et propre au recueillement [3]. » Là Ambroise réunit autour de lui ses clercs, formant ce

1 Greg. Naz. Orat. XXI, 19, 20.

2 Hæc duo in attentiore Christianorum devotione præstantiora esse quis ambigat clericorum officia et monachorum instituta ? Hæc velut in quodam theatro, illa in secreto; spectatur ista, illa absconditur... Hæc ergo vita in stadio, illa in spelunca; hæc gratior, illa tutior; utraque tamen se abnegans, ut fiat Christi. (Epist. LXIII, n. 71, t. II, p. 1039.)

3 Habitavit ut nunc est ambitus murorum, in extremo civitatis an-

qu'on appelait le *Presbyterium*. Il vivait avec eux de cette vie commune dont Jésus-Christ lui-même avait donné l'exemple, et que l'évêque considérait comme l'honneur du sacerdoce, sa sauvegarde, sa puissance, sa joie, sa liberté. « C'est la milice des anges, écrivait-il, que celle où l'on n'est occupé qu'à louer Dieu et à le servir. Là les prêtres lisent, écrivent et travaillent ensemble. Vivant en dehors des sociétés mondaines, ils sont les uns pour les autres une fraternelle sauvegarde. Le jeûne y dompte la chair; mais la paix de l'esprit en adoucit la rigueur, l'habitude en allége le poids, la récréation le charme, et le travail le trompe. Puis on est affranchi des embarras du monde; on n'a ni l'accablement des soucis de la vie, ni l'asservissement des visites. O la belle existence dans laquelle il y a tout à gagner et rien à perdre [1] ! »

Dans cette communauté chacun avait sa place, sa charge, son supérieur; et le biographe Paulin nous apprend que lui-même était sous la conduite d'un diacre nommé Castus [2]. Parmi les clercs, les uns, prêtres ou diacres déjà mûrs, formaient le conseil de l'évêque. Ils donnèrent à l'Église les hommes apostoliques qui allèrent occuper les siéges de l'Italie. Les autres, plus jeunes et moins avancés dans les Ordres, faisaient, sous la main de l'évêque, le stage du sacerdoce et l'apprentissage de la science sacrée. C'est de cette école cléricale qu'Ambroise

gulo, ubi adhuc sacrum corpus habitat... Quantum certis indiciis intelligi datur, longe semotus erat et solitarius locus. (Petrarch. *de Vita solitar.* lib. II, sect. III, cap. II.)

1 Hæc nempe angelorum militia est semper esse in Dei laudibus. Student lectioni, vel operibus continuis mentem occupant; separati a cœtu mulierum, sibi ipsi invicem tutam præbent custodiam. Qualis est vita in qua nihil sit quod timeas, et quod imiteris plurimum adest...? Non oneratur mundi solitudine, non occupatur alienis molestiis, non urgetur urbanis discursibus. (Ambr. Epist. LXIII, n. 88, t. II, p. 1042.)

2 Paulin. in *Ambros. Vita*, n. 42.

disait : « Rien ne donne plus de force ni de grâce au sacerdoce que d'être, dès la jeunesse, assujetti à une discipline austère, soumis à une règle sainte, qui, tout en laissant les clercs vivre parmi le monde, les sépare des relations et des habitudes mondaines [1]. »

Il ne tarda pas lui-même à donner un grand exemple de cet absolu renoncement aux choses de la terre. « Dès qu'il fut évêque, dit son secrétaire, il fit don à l'Église et aux pauvres de l'argent qu'il possédait. Il donna également à l'Église ses biens, en réservant l'usufruit à sa sœur. Il ne voulait rien laisser après lui sur cette terre. Mais il souhaitait de vivre libre et dégagé comme un vaillant soldat, pour mieux suivre Jésus-Christ, le riche par excellence, qui s'est fait pauvre, afin que de sa pauvreté nous fussions enrichis [2]. » Ce n'était pas acheter trop cher, même à ce prix, la liberté de l'âme, et cette sainte fierté qui lui permettra de dire à ses persécuteurs : « Si l'empereur me demande ce qui est à moi, mes terres, « mon argent, tous mes biens de ce genre, je ne les re« fuse pas ; mais qu'il sache que ces biens appartiennent « aux pauvres [3]. »

Dans ces dispositions, l'évêque ne pouvait rien rencontrer de plus heureux qu'un auxiliaire sur lequel il se déchargeât de la sollicitude des choses de ce monde. Satyre, investi d'une grande magistrature, venait alors de sortir de charge avec honneur. Il pouvait aspirer aux emplois les plus élevés ; « mais, remarquait Ambroise, les digni-

1 Ambros. Epist. LXIII, t. II, n. 66, p. 1038.

2 In tempore quo ordinatus est, omne aurum atque argentum quod habere poterat, Ecclesiæ vel pauperibus contulit. Prædia enim quæ habebat, reservato usu fructuario germanæ suæ, donavit Ecclesiæ. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 38.)

3 A me petat quod meum est, id est fundum meum, argentum meum, quidvis hujusmodi meum, me non refragaturum, quamvis omnia quæ mei sunt, essent pauperum. (Ambros. Epist. XX, n. 8.)

tés du siècle ne pouvaient le tenter du moment qu'elles nous tenaient séparés l'un de l'autre [1]. » Ce frère généreux arriva à Milan, où il offrit à l'évêque de prendre l'administration temporelle de sa maison. « Entre eux tout devint commun, les richesses de la vie et les trésors du cœur [2]. » La piété faisait la meilleure partie de ces trésors ; car telle était chez Satyre l'élévation de l'âme, que le soin obligé des choses de la terre ne le pouvait distraire du service de Dieu. En même temps sa douce bienveillance envers tous faisait rejaillir sur l'épiscopat de son frère une unanimité d'affection et de respects dont celui-ci ne pouvait taire sa juste reconnaissance [3]. « O mon frère, disait-il, tu étais ma consolation dans la solitude, ma gloire devant le monde, ma lumière dans le conseil, mon appui dans les défaillances, ma joie dans la tristesse. C'est sur toi que je me reposais du soin de ma maison et du gouvernement des affaires du dehors [4]. »

Il y a dans cette parfaite communauté des frères un spectacle d'une si rare et si haute beauté qu'on n'ose croire que la terre en soit digne longtemps. Du moins c'est pour le cœur une consolation de s'y reposer un peu, et d'y voir une première et miséricordieuse compensation que Dieu offrait aux sacrifices de son serviteur Ambroise.

Affranchi du souci des choses inférieures, Ambroise se lança dans les voies de pénitence qui sont la route des

1 Nec ipsi nos, frater carissime, sæculi hujus delectabant honores, quod nos a nobis invicem dividebant. (Ambr. *de Excessu Satyri* lib. I, n. 25.)

2 Ambros. *de Excessu Satyri* lib. I, n. 39.

3 Hæc laudis tuæ portio est quia sine offensione ulla et gubernasti fratris domum, et commendasti sacerdotium. (Ambros. *de Excessu Satyri* lib. I, n. 20.)

4 Tu enim unus mihi eras domi solatio, foris decori ; tu, inquam, in consiliis arbiter, curæ particeps, depulsor mœroris. Tu postremo unus in quo domestica sollicitudo resideret, publica cura requiesceret. (*Ibid.*, n. 20.)

forts. Tout prêtre doit être victime, à l'exemple de Jésus-Christ, et c'est seulement lorsqu'il est ainsi élevé sur la croix, au-dessus de terre, qu'il attire tout à lui. Avec une santé moindre que son courage, des maladies fréquentes et quelques-unes extrêmes, des travaux incessants de la nuit et du jour, Ambroise pratiquait les rudes macérations des ascètes du désert. « Le vénérable Ambroise, raconte son secrétaire, fut constamment un homme de grande abstinence, de longues veilles et de travail, mortifiant son corps par un jeûne de chaque jour, qu'il n'interrompait que le samedi et le dimanche, ou dans les fêtes les plus solennelles des martyrs [1]. »

Ambroise ne laissait rien voir de cette austérité à ceux qui recevaient chez lui une hospitalité où le patricien se retrouvait encore chez l'évêque. S'il excluait le luxe, il demandait du moins qu'une noble décence présidât à sa table. « On n'exige pas de nous un service opulent, écrivait-il un jour à un nouvel évêque de ses disciples; mais on attend de notre part un accueil plein de bonne grâce, d'affabilité, de convenance et de charité. » Il ajoutait gracieusement : « Des légumes servis par une cordiale amitié valent mieux que les mets exquis entassés dans un festin d'où le cœur est absent [2]. » Mais ce qui relevait cette simplicité, c'était la distinction de l'homme qui pouvait dire : « Il faut qu'on ne trouve rien de vulgaire dans le prêtre, rien de commun, rien de plébéien, rien qui sente les habitudes et la manière d'être de la multitude sans éducation [3]. »

1 Paulin. in *Vita Ambr.*, n. 38.

2 Non a te munera exiguntur ditia, sed officia voluntaria... Meliora sunt enim olera cum amicitia et gratia, quam si exquisitis dapibus adornetur convivium, si desit affectus gratiæ. (Ambr. Epist. XIX, n. 6, t. II, p. 843.)

3 Nihil in sacerdotibus plebeium requiri, nihil populare, nihil commune cum studio atque usu et moribus inconditæ multitudinis... (Ambr. Epist. XXVIII, n. 2, t. II, p. 902.)

La prière présidait à ces triomphes secrets de l'âme sur les sens, comme aux infatigables labeurs du ministère. « Le saint évêque était grandement assidu à la prière du jour et de la nuit, » raconte son historien [1]. Durant le jour, son attrait était d'aller visiter les tombeaux des martyrs, comme pour aspirer l'âme de ces grands amis de Dieu. La nuit il se levait pour réciter les Psaumes, et plus d'une fois le soleil le surprenait agenouillé, priant encore. « Le Seigneur, disait-il, passait la nuit en prière pour nous donner l'exemple. Nous aussi levons-nous pour pleurer nos péchés. C'est l'heure de la tentation : qu'elle devienne celle de la victoire. L'époux approche, tenons nos lampes allumées. Malheur, malheur à moi si je ne me lève pas pour bénir le Seigneur [2] ! » — Puis dans un sublime élan : « O mon Dieu ! que la nuit je me souvienne de votre nom. Que jamais le sommeil, le plaisir, les affaires ne me fassent oublier l'honneur que je vous dois. Que vous méditant sans repos, j'élève vers vous mon âme, en mortifiant mon corps. Que rien ne puisse arrêter le vol de ma prière, afin que même la nuit mon cœur s'unisse à Jésus, à qui soit gloire, honneur, éternité, maintenant et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il [3]. »

La prière qui se mêlait à tous les actes d'Ambroise débordait également dans ses discours publics, et son éloquence n'avait pas de plus beaux moments que ceux où l'orateur ayant parlé de Dieu se sentait inspiré de parler à Dieu lui-même ! D'ordinaire sa prière était baignée de larmes ; c'était l'amour de Jésus-Christ et les péchés des hommes qui en ouvraient la source. Parfois il demandait à son Dieu la douceur de verser en silence sur ses pieds

[1] Orandi etiam assiduitas magna die ac nocte. (Paulin. in *Vita Ambr.*, n. 38.)

[2] Ambr. in Psalm. CXVIII Sermo VIII, n. 45, 52. In Luc. lib. II, n. 76.

[3] Ambr., in Psalm. CXVIII Sermo VII, n. 37, t. I, p. 1056.

adorables les trésors de tendresse qu'une vie de combat lui permettait rarement de répandre devant les hommes [1]. « Pleurer dans la prière, ce n'est pas une faiblesse, disait-il, c'est une force [2]. »

Ambroise sortit transformé de l'école de Dieu. S'il avait retenu quelque rigidité des traditions du patriciat ou de l'exercice d'une grande magistrature, elle ne reparut jamais qu'en face des oppresseurs. Les peuples, les petits, les simples, les malheureux ne connurent de lui que la bonté. Les veuves, les orphelins, les vierges s'abritèrent sous sa protection paternelle. Les pauvres devinrent ses enfants; ils le suivaient dans les rues, l'entouraient dans l'église, à ce point que, plus tard, la cour lui reprochait de s'en faire contre elle une escorte et un rempart. Il avait dans sa maison de jeunes enfants dont il dirigeait l'éducation, et on le voyait lui-même prendre soin d'eux comme une mère. Les pécheurs le trouvaient miséricordieux. « Chaque fois que l'un d'eux venait confesser ses fautes pour recevoir la pénitence, raconte son secrétaire, Ambroise versait tant de larmes, qu'il forçait ainsi le pénitent à pleurer, de sorte qu'on eût pris l'évêque pour le coupable [3]. » Les larmes des âmes fortes et embrasées de l'amour de Dieu sont comme ces eaux brûlantes qui jaillissent de certains rochers, et qui ont la vertu de guérir ceux qui les reçoivent.

Dans cet absolu dévouement de sa vie, Ambroise ne s'appartint plus. A chaque heure du jour, sa porte était ouverte à quiconque venait lui demander conseil, sans

1 Unde mihi aqua viva qua pedes tuos possim lavare? Si aquam non habeo, habeo lacrymas, etc... (Ambr. *de Pœnit.* lib. II, n. 67, t. II, p. 431.)

2 Ambr. *de Excessu Satyri* lib. I, n. 76.

3 Quotiescumque ei aliquis ob percipiendam pœnitentiam lapsus suos confessus esset, ita flebat ut et illum flere compelleret... (Paulin. in *Vita Ambr.*, n. 39.)

même qu'il fût besoin de se faire annoncer [1]. L'administration d'une Église considérable et la sollicitude active de toutes les autres, le soin des pauvres et des veuves, la direction des âmes, une correspondance embrassant les affaires religieuses et politiques de son temps, dévoraient ses heures sans lui arracher jamais une parole de plainte : « Nous sommes des mercenaires, écrivait-il un jour à un de ses collègues dans l'épiscopat, les mercenaires du Christ, les ouvriers de Dieu [2]. »

Seulement de temps en temps il allait demander au calme de la campagne le recueillement studieux dont lui-même disait : « Nous nous retirons souvent dans les lieux solitaires, pour que là nul discours ne trouble notre oreille, et que nul sentier détourné ne fasse dévier notre pensée dans la méditation attentive du vrai [3]. » L'endroit où Ambroise allait méditer et prendre ce repos est resté dans le souvenir de la tradition milanaise. Il a été ainsi décrit, au XIV[e] siècle : « Chaque fois que le saint homme pouvait se dérober aux affaires de son évêché, il aimait à se cacher dans une retraite profonde. Il y avait près de Milan une campagne boisée, dont le silence prêtait à la contemplation. Au milieu se trouvait une petite habitation suffisante à cet homme aussi modeste que grand. Le bois a disparu, tout a changé dans ce lieu, excepté le nom d'Ambroise qui lui reste encore. On dit que le bois était vers la gauche, au levant. Une rivière baignait et limitait ce domaine. C'est là, dit-on, qu'Ambroise a cueilli, comme des fleurs odorantes et chargées

1 August. *Confess.* lib. VI, n. 3.

2 Ambr. Epist. XIX, n. 3, t. II, p. 843.

3 Sæpe solitudines captamus, ne cujus sermo nostris auribus insusurret, et quasi semita quædam inhærentem cogitationi animam abducat a vero, atque ab intentione deflectat. (Ambr. *de Bono mortis,* n. 11, t. I, p. 394.)

de miel, ces ouvrages qui aujourd'hui parfument et nourrissent l'Église de Dieu[1]. »

La retraite d'Ambroise n'était donc pas oisive. « Mon frère, écrivait-il à un de ses amis, je ne suis jamais moins seul que quand je parais l'être. Je ne suis jamais moins oisif que lorsqu'on me croit tel. Seulement je n'admets dans cette intimité que ceux que j'aime davantage et qui sont les plus instruits. Je me renferme dans ce cercle, en fermant la porte aux autres. C'est alors, mon frère, que je suis le plus à vous, et que je m'entretiens de la sainte Écriture[2]. »

Ces amis de sa solitude, c'étaient surtout les livres. Hier catéchumène et aujourd'hui évêque, Ambroise avait besoin d'un travail obstiné pour devenir le premier de ses prêtres par la science, comme il avait résolu de l'être par la sainteté. « Mes chers fils, disait-il un jour à son clergé, je viens auprès de vous pour m'instruire moi-même en enseignant les autres. Que ne m'a-t-il été donné de le faire plus tôt! Cette ressource m'a manqué. On m'a enlevé aux affaires de la magistrature et de l'administration pour me porter au sacerdoce, et j'ai dû enseigner avant de savoir. Maître avant d'avoir été disciple, je suis donc réduit à apprendre à mesure que j'enseigne, puisque je n'ai pas eu le temps de le faire d'abord[3]. »

Dans cet humble sentiment de son insuffisance, le fu-

[1] Illic, ut audio, librorum mellifluos flores sparsit, quorum hodie per omnes tractus Ecclesiæ gustus suavissimus et fragrantissimus est odor. (Petrarch. *de Vita solitar.* lib. II, sect. II, cap. II. — Bâle, édit. en caractères gothiques, in-4°, 1582.)

[2] Numquam minus solus sum quam quum solus esse videar; nec minus otiosus quam quum otiosus.

..... Te te magis teneo et de Scripturis confero. (Ambr. Epist. XLIX, n. 1, t. II, p. 992.)

[3] Ego enim de tribunalibus atque administrationis infulis ad sacerdotium, docere vos cœpi quod ipse non didici.

Itaque factum est ut prius docere inciperem quam discere. Discen-

tur docteur se voua à d'ardentes études, et l'Écriture sainte, ainsi qu'il convenait, en fut le premier objet. « Mettre à la portée de tous les explications des endroits difficiles, rechercher scrupuleusement le sens mystique et l'utilité spirituelle des récits et des préceptes des livres inspirés, simplifier et approfondir à la fois l'étude des textes sacrés, si chère à la vraie piété, y puiser les leçons et surtout les consolations si nécessaires au milieu des cuisantes angoisses de cette sombre vie, et pendant les délais trop prolongés de la justice divine; répondre ainsi aux inquiétudes d'intelligence et de cœur d'un siècle également plein de questions et de malheurs, » telle fut la tâche d'Ambroise. Il s'y livra avec une ardeur qui ne se démentit jamais, avec une persévérance qui consumait ses jours et ses nuits, avec une modestie touchante et sincère, enfin avec une solidité et une sûreté de doctrine qui le faisait regarder par saint Augustin comme un des interprètes les plus autorisés de la foi catholique[1].

L'interprétation de la sainte Écriture partageait les docteurs en deux écoles distinctes, dont l'une commentait le texte dans son sens littéral, et dont l'autre s'attachait au sens allégorique de la divine parole. Ambroise préféra souvent la seconde de ces méthodes, extrêmement en faveur au IVe siècle. Sans doute l'Église est loin d'écarter absolument le sens symbolique dans les faits de la Bible. Saint Paul lui-même déclare que la loi judaïque était figurative, et c'est précisément sur cette corrélation de l'ancienne alliance avec la nouvelle que roule l'économie complète de la religion. Mais de là à torturer la

dum igitur mihi simul et docendum est, quoniam non vocavit ante discere. (Ambr. *de Offic. min.* lib. I, cap. I, 1-4.)

1. S. August. *Lib. de gratia Christi, adv. Pelag.* cap. XLII. Contra Jul. Pelag. lib. I, cap. III; lib. II, cap. V.

simplicité du texte pour lui faire signifier un sens qu'il n'eut jamais, il y avait un abîme. Origène y était tombé, Ambroise ne l'évita pas toujours. Il y était amené moins par la subtilité naturelle de son esprit que par la pente de son cœur, qui, pressé par la charité de Jésus-Christ, voulait le trouver partout présent sous les Saintes Lettres. Une autre excuse d'Ambroise, c'est que ce sens spirituel était le mieux accepté des esprits de son siècle. Tels étaient, par exemple, les manichéens, qui repoussaient, dans son sens littéral et naturel, tout l'Ancien Testament, considéré par eux comme l'ouvrage grossier et rudimentaire du Principe ténébreux. C'était donc un sacrifice excessif, mais nécessaire, qu'Ambroise croyait devoir faire aux exigences de son époque. Il se le reprochera plus tard, et il ne faudra rien moins que la puissance d'aile de son vigoureux génie pour le dégager de ces entraves, et le faire monter à la vérité simple, populaire, lumineuse, qui inspire l'éloquence de ses meilleures œuvres.

Excepté saint Hilaire, l'Occident n'avait pas encore donné ses grands docteurs. C'était en Orient que se trouvaient les trésors de l'érudition sacrée. La connaissance du grec permit à Ambroise d'y puiser à pleines mains. Là, l'école allégorique avait eu son premier maître dans le Juif Philon, philosophe mystique, qu'on avait surnommé le Platon de la Synagogue. Ambroise s'inspira de lui dans ses discours sur la Genèse. Origène et Hippolyte lui fournirent le fond de plusieurs traités dogmatiques [1]. Il trouvait un guide plus sûr et d'une doctrine plus saine dans Basile de Césarée, qui, dit-on, lui avait adressé ses écrits avec sa première lettre. Il cite l'Écriture selon les Septante ou selon la version grecque d'Aquila et de Théodotion, Jérôme n'ayant pas encore

[1] S. Jérôme (*in Rufin.* lib. I, p. 193) a montré combien Ambroise s'était inspiré d'Origène.

écrit la traduction latine que l'Église catholique a adoptée depuis sous le nom de Vulgate. L'immensité de la tâche n'effraya pas son courage ; et quelques années après il n'y avait pas de question que son pénétrant esprit n'eût abordée, soulevée et résolue.

Ambroise nous apprend qu'il était à lui-même son propre secrétaire le plus qu'il pouvait, et « particulièrement la nuit, explique-t-il, temps auquel je ne veux pas être à charge aux autres [1]. » Dans une lettre à Sabin, évêque de Plaisance, il en donne une raison d'une candeur charmante. « Ce qu'on dicte échappe trop rapidement, dit-il, la langue allant toujours plus vite que la plume ; au lieu qu'en écrivant soi-même, on est forcé de peser de l'oreille et des yeux ce que trace la main. D'ailleurs, si de la sorte on risque sur le papier ce qui vient à l'esprit, on n'a pas du moins à rougir en le dictant à un autre [2]. »

Paulin, qui l'assista plus tard dans cette tâche, confirme que son évêque ne se faisait aider que lorsqu'il était retenu au lit par la maladie [3].

C'était un spectacle digne de contemplation que celui de cet opiniâtre travailleur absorbé dans une méditation profonde et silencieuse que la présence d'un visiteur ne pouvait interrompre. L'un d'eux, Augustin, alors professeur d'éloquence à Milan, nous le dépeint ainsi : « Quand il lisait, ses yeux suivaient lentement les pages ; son esprit et son cœur s'ouvraient pour les comprendre. Mais ses lèvres ne s'ouvraient pas, il gardait le silence. J'estimais que, dans le peu de temps qu'il pouvait dérober à ses affaires et à celles des autres pour nourrir son intelligence, il voulait que rien ne le détournât de cet objet. Il craignait,

[1] Non dictamus omnia, et maxime noctibus, quibus nolumus aliis graves esse et molesti. (Epist. XLVII, n. 1.)

[2] Ambr. Epist. XLVII, n. 2.

[3] Nec operam declinabat scribendi propria manu libros, nisi cum aliqua infirmitate detinebatur. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 38.)

s'il lisait haut, qu'un visiteur, faisant attention à ce qu'il prononçait, ne lui demandât l'explication de quelque endroit obscur, et ne lui prît ainsi les instants qu'il voulait consacrer à ses livres. Peut-être aussi avait-il le désir de conserver sa voix, qui s'enrouait aisément à cause de sa faiblesse [1]. »

Ambroise avait ce signe de supériorité qui consiste à ne pas être enivré de ses œuvres. Il soumettait docilement ses écrits au jugement de quelque ami consciencieux, capable de sincérité, et dont, au besoin, il provoquait la rigueur. Il écrivait à l'un d'eux : « C'est à vous de rechercher, de discerner, de discuter ce qu'il y a de répréhensible dans mes ouvrages. Si quelque faute m'échappe, elle vous sera imputable. Outre l'aveuglement de la distraction que je ne connais que trop, je sais combien chacun s'abuse sur ses propres productions. Pareils à ces enfants difformes qui charment l'œil d'un père, les discours les plus mauvais plaisent à leur auteur. Un mot malheureux échappe à l'attention, une parole manque de sens, une expression est douteuse : autant de fautes qui appellent un censeur vigilant. Il est plus sûr d'être pesé dans la balance d'autrui que dans la sienne propre, si l'on veut ne laisser aucune prise à la critique. A votre ordinaire bienveillance envers moi substituez aujourd'hui la susceptibilité d'un goût délicat et sévère. Repassez, épluchez tout : il faut qu'il n'y ait là ni banales fadeurs, ni artifices de parole, mais la sincérité pure et simple de la foi qui est éloquente par elle-même. Notez

[1] Cum legebat, oculi ducebantur per paginas, et cor intellectum rimabatur : vox autem et lingua quiescebant... Sic eum legentem vidimus tacite, et aliter nunquam. Conjectabamus eum parvo ipso tempore quod reparandæ menti nanciscebatur, feriatum ab strepitu causarum alienarum nolle in aliud avocari... Et causa servandæ vocis, quæ illi facile obtundebatur, poterat esse justior tacite legendi, etc. (S. August. *Confess.* lib. VI, III.)

chaque mot hasardé, chaque forme suspecte, pour que l'œil le plus jaloux n'y trouve rien à reprendre ; si l'on m'attaque, il faut qu'on le fasse en pure perte. Un livre n'est pas bon, s'il n'est pas capable de se défendre par lui-même ; il doit plaider sa cause sans le secours d'un interprète. Voilà pourquoi le mien ne paraîtra pas qu'il n'ait reçu de votre examen sa sanction. Une fois autorisé par vous à voir le jour, je l'abandonnerai à son sort [1]. »

Et ce n'était pas là un souci de rhéteur, une affaire de beau style. Ambroise veut qu'on le sache : « *Le royaume de Dieu n'est pas dans les discours, il est dans la vertu*, répète-t-il après saint Paul ; et si vous prenez la peine de discuter les mots, surtout examinez l'exposition que j'ai faite de la foi [2]. » La forme est chose respectable ; mais la foi est adorable, et toute vraie parole, prononcée ou écrite, doit lui donner sa force, sa lumière, sa grâce.

On a pensé que ce fut pour aider Ambroise dans ces saintes études que son ami Simplicien vint se fixer auprès de lui durant cette première époque de son épiscopat. Suivant cette opinion, le saint prêtre était envoyé par le pape saint Damase, afin d'achever son œuvre auprès du néophyte qu'il venait de régénérer dans le baptême [3]. En effet, l'évêque ne pouvait trouver un meilleur maître que Simplicien : « C'était un excellent serviteur de Jésus-Christ, et toute la grâce divine reluisait dans sa personne. Les hommes les plus instruits le tenaient pour savant, et, vraiment, il l'était, » a dit de lui Augustin, qui l'avait vu de près.

On croit généralement qu'il était de Milan. Après les

1 Ambros. Epist. XLVIII, n. 1, 2, 3.

2 *Ibid.*

3 Ita Baronius, in *Annal.*, ad an. 375 et 385.

fortes études que nous l'avons vu faire à Rome, il avait parcouru la chrétienté entière, y recherchant la doctrine enseignée dans chaque Église, les règles de la discipline et de la perfection; mais surtout s'édifiant par les exemples des saints. De tous les philosophes antiques qu'il avait pratiqués à l'école de Victorin, Platon était le seul qu'il estimait encore; et nous verrons qu'il en conseillait la lecture, comme préparation, aux esprits qui ne s'étaient pas encore élevés jusqu'à la lumière de l'Évangile. A de vastes connaissances il joignait le don plus rare de les communiquer. Sa méthode était celle que le sage Socratè avait rendue célèbre sous le nom d'*ironie* ou *d'interrogation*, procédant par demandes, comme pour s'instruire soi-même, et éveillant l'esprit en jetant dans la question une première clarté[1].

Ambroise l'écoutait avec la docilité d'un fils. Tel est le nom qu'il se donne dans leur correspondance, quoique, par sa nature, leur union ressemblât plutôt à une fraternelle amitié. « Mais, observait l'évêque, l'amitié peut unir plusieurs personnes entre elles, au lieu que la nôtre est un amour unique comme entre un père et un fils[2]. »

Inspirée par la prière, nourrie par l'étude, la parole d'Ambroise fut l'écoulement de cette science et de cette sainteté. Il avait commencé par le premier devoir du chrétien et du prêtre, qui est d'aspirer en soi l'esprit de Jésus-Christ. C'était lui qu'il contemplait dès le lever de l'aurore et dans les nuits silencieuses. C'était lui qu'il adorait sous la lettre des saints livres et jusque sous les haillons du pauvre. C'était de lui, de son esprit, de sa croix, de son sacrifice, qu'il nourrissait ses journées, dans un inénarrable ravissement de cœur. Par cette vie de con-

1 Gennad. *de Scriptor. Eccles.* Anvers, 1639.

2 Veteris affectum amicitiæ et, quod plus est, paternæ gratiæ amorem recognosco: nam vetustas habet, aliquid cum pluribus consociabile, patrius amor non habet. (Ambr. Epist. xxxvii, n. 2.)

templation, d'immolation et d'union, il avait commencé à se transfigurer à l'image de Celui qui est le grand Pontife de l'alliance nouvelle. Les lèvres du prophète avaient été touchées par le charbon embrasé : elles pouvaient s'ouvrir; et son âme remplie de la Divinité, comme un vase profond, n'avait plus qu'à s'épancher sur l'Église et le monde pour y verser la foi, l'espérance et la charité.

Avant d'aborder les événements qui font si grande l'histoire d'Ambroise, il faut le voir s'appliquer à l'institution chrétienne de son Église de Milan.

CHAPITRE IV

L'ÉGLISE DE MILAN ET LES CATÉCHÈSES D'AMBROISE

(375-376)

Les saints évêques de Milan. — Les martyrs. — Les premières églises chrétiennes. — Le peuple de Milan : les païens, les manichéens, les ariens. — Rigueurs de Valentinien. — Remontrance d'Ambroise à l'empereur. — Changement heureux de sa politique envers l'Église.

Les basiliques chrétiennes. — L'assemblée des fidèles. — La parole d'Ambroise. — Ses catéchèses. — Les traités *des Sacrements* et *des Mystères.* — Le baptême et son rit. — L'Eucharistie ; son secret. — La présence réelle. — La Communion de chaque jour. — Commentaires sur les *Patriarches* et le livre des *Proverbes.* — La première éloquence d'Ambroise.

Ambroise, écrivant un jour à un de ses disciples récemment promu à l'épiscopat, lui donnait ce conseil : « Avant tout, commencez par connaître l'Église qui vous est confiée [1]. » Ce fut la première chose qu'Ambroise fit lui-même : il embrassa d'un regard l'étendue de sa tâche ; puis il n'eut pas de relâche qu'il ne l'eût accomplie.

D'abord, sur le siége même où il venait de monter, l'histoire lui présentait une succession de martyrs, dont l'héritage, ainsi que lui-même disait, allait lui devenir plus sacré que la vie. Après saint Barnabé, le compagnon de saint Paul, qui, dit-on, était venu porter la foi

1 Primum omnium cognosce Ecclesiam Domini tibi commissam. (Ambr. Epist. XIX, n. 2.)

en ces lieux [1], Milan se glorifiait d'avoir eu pour évêque saint Anatelon, martyrisé sous Néron, en l'an 64 ; Gaius, qui baptisait et célébrait les mystères au bord d'une source d'eau vive que l'on visitait encore, près de la porte de Pavie, et qui avait gardé la vertu de guérir [2]; Castricien, qui, le premier, avait consacré à Dieu un modeste sanctuaire dans la maison donnée par le milanais Philippe [3]. On se souvenait aussi de saint Calimère, précipité dans un puits, sous Antonin le Pieux, près d'un temple d'Apollon devenu bientôt une église dédiée à l'évêque martyr [4]; de Monas, que le Ciel avait déclaré digne de l'honneur pontifical, en faisant resplendir visiblement sur sa tête l'auréole des élus [5]. Sous le règne de Dioclétien et de Maximien Hercule, l'évêque Maternus, grand saint, grand citoyen, avait mérité le nom de « père de la patrie ». Enfin Miroclès avait vu signer à Milan l'édit qui faisait l'Église libre ; et, après les deux saints Eustorge et Protais, avait siégé Denys, dont nous savons déjà le courage et les douleurs [6].

Tous ces pasteurs des âmes avaient, pendant trois cents ans, livré unanimement leur vie pour leurs brebis. Même entre les derniers, venus trop tard pour la gloire

1 Sur l'apostolat de S. Barnabé à Milan, Voy. *Sermo Vener. Bedœ in natali S. Barnabœ,* avec not. de C. Biraghi. Append. ad *Datianam Histor.,* p. 101, et Dissertat. III, p. XXXIII.

2 On l'appelait « la fontaine de S. Barnabé ». André Alciat cite des vers de S. Protais, évêque de Milan, au IVe siècle, inscrits sur cette source, et que rapportent également Fontana de Milan et Bascape de Novarre, dans le XVIe siècle. — Frédéric Borromée y bâtit un baptistère pour les Juifs en 1613. La fontaine et l'église ont été converties de nos jours en une teinturerie. (V. L. Biraghi, not. ad *Dat. Hist.,* p. 20.)

3 V. *Datian. Hist.*, p. 37, not. 4.

4 *Ibid.,* cap. XIII et XIV, avec les notes.

5 *Ibid.*, cap. XVI, p. 55 et 56.

6 V. le *Catalogue raisonné* et la *Chronologie des premiers évêques de Milan*, par L. Biraghi ; introd. ad *Datian. Hist.*, p. XXXII.

du martyre, il n'en était pas un seul qui, du moins, n'eût donné à Jésus-Christ ce témoignage de la souffrance dont le cœur d'Ambroise se montrait si saintement jaloux.

Le troupeau avait marché à la suite de ses pasteurs par cette route sanglante. Nous avons sous les yeux la longue liste des victimes que la persécution de Maximien avait faites dans cette patrie de saint Sébastien[1]. L'Église de Milan les entourait d'un culte que l'épiscopat d'Ambroise devait grandir encore. « Un martyr, disait-il, c'est le trésor de son Église[2]. »

Les chrétiens s'assemblaient sur les lieux de la sépulture de ces saints. Quand on sortait de la ville par la porte de Verceil, où se trouve aujourd'hui Sainte-Marie-de-la-Porte, on voyait immédiatement s'étendre à la gauche un vaste espace planté de jardins et de grands arbres, du sein desquels s'élevaient quelques maisons isolées, entourées de bosquets. Ces habitations servaient d'églises aux fidèles. La première qu'on rencontrait était « la maison de Philippe » avec son cimetière. C'était là que reposaient les deux saints martyrs Nabor et Félix, victimes de l'impiété de Maximien Hercule, ce qui avait fait donner à cette primitive église le nom de Naborienne[3]. La maison de Fausta changée en sanctuaire, à quelques pas seulement au midi de la précédente, avait reçu les reliques de saint Victor, compagnon de Nabor et de Fé-

1 V. le *Martyrol.* d'Usuard, juin, t. VI, p. 3, et les *Actes de S. Alexandre et S. Félix.* On a découvert en 1845, près de la basilique de Saint-Nazaire à Milan, une catacombe chrétienne, avec les tombeaux des martyrs, et les peintures représentant le genre de leur supplice. (V. *Una Catacomba cristiana scoperta in Milano.* L. Biraghi, 1845.) Un décret de Pie IX a permis d'honorer ces martyrs d'un culte public.

2 Martyr enim Christi thesaurus Ecclesiæ suæ. (Ambr. *de Virginit.* cap. XVIII, 119; t. II, p. 242.)

3 La basilique Naborienne fut remplacée par l'église Saint-François. C'est maintenant une caserne.

lix[1]. De là, en tournant vers le couchant, et à la distance d'un quart de mille environ, on trouvait l'ancienne demeure de Portius, appelée dans ce temps-là basilique Portienne, et entourée de grands arbres qu'on désignait sous le nom de verger de l'Empereur[2]. On avait, depuis Constantin, consacré le temple de Minerve, la déesse-vierge des païens, au culte de sainte Thècle, la vierge martyre des chrétiens[3]. Enfin près de là s'élevait la basilique qu'Ambroise appelle ordinairement la *neuve*, la *grande*, l'*intérieure*, et qui fut placée depuis sous le vocable de sainte Marie[4]. L'église du baptistère en était proche, et ce monument lui-même était probablement un ancien temple d'Hercule.

En même temps que la religion nouvelle convertissait les sanctuaires du paganisme en églises chrétiennes, partout les fêtes des martyrs remplaçaient les sacrifices idolâtriques. On visitait leurs tombeaux en foule, comme on visite, après un siége levé, le champ d'honneur où les

1 Fausta était la fille du milanais Philippe. La basilique de Fausta, séparée primitivement de la basilique Ambroisienne, y fut ensuite réunie. On en voit encore le *Presbyterium*, qui porte le nom de chapelle de Saint-Satyre et de Saint-Victor au ciel d'or. Une mosaïque d'or y représente les images des saints Maternus, Nabor et Félix, et Ambroise avec Gervais et Protais. Le plan de l'ancienne basilique de Fausta se retrouve également reproduit en mosaïque du IXe siècle, derrière le grand autel de la basilique Ambroisienne.

2 Portius, officier de la maison de Nerva, était le frère de Fausta. La basilique Portienne fut appelée plus tard Saint-Victor *ad Corpus*. Elle a été renouvelée avec plus de richesse que de goût en 1575 par les Pères Olivetains.

3 Ita Alciat :

Culta Minerva fuit, nunc est ubi nomine Thecla
Mutato, matris virginis ante domum.

4 Elle a été détruite et remplacée par le Dôme ou cathédrale de Milan. Sur toute l'archéologie chrétienne de Milan, au IVe siècle, voy. Dr Biraghi, *I tre Sepolcri Ambrosiani*, cap. I. *Le Prime Basiliche di Milano*, p. 3-6, et *Inni sinceri*, p. 135.

forts sont tombés pour le salut de tous. Des agapes fraternelles avaient été permises dans ces pèlerinages. Mais dès qu'elles dégénérèrent, Ambroise s'éleva contre elles. « Pensent-ils que leurs prières seront reçues de Dieu, ceux qui vident leurs coupes aux tombeaux des martyrs et s'enivrent jusqu'au soir? s'écriait le grand évêque : prétendent-ils que Dieu agréera ces orgies? O insensés, qui confondent l'ivresse avec le sacrifice, et qui prétendent ainsi se rendre agréables aux saints, qui n'ont su que se priver, et jeûner, et souffrir[1] ! » Ces repas furent supprimés dès les premières années de l'épiscopat d'Ambroise; et lorsque Monique, la mère d'Augustin, viendra pour présenter aux tombeaux des martyrs ses libations et ses offrandes, on l'arrêtera sur le seuil, et elle respectera la défense d'Ambroise[2].

Mais si le christianisme dominait dans la ville, il était loin d'y régner sans contestation. Ambroise voyait déjà s'agiter autour de lui les sectes qui prétendaient à l'empire des âmes. Auprès des nouvelles églises, le paganisme avait conservé ses autels à Jupiter, à Junon, à Vénus, à Apollon[3]. Il existait un temple à Janus-Quadrifrons au lieu où une église fut, peu après, dédiée à saint Jean-aux-quatre-Faces. Les marchands avaient gardé leur dévotion et leur foi à Mercure, dieu du gain, comme le nomme une inscription subsistante encore[4]; et un temple

1 Hæc vota ad Deum pervenire indicant qui calices ad sepulchra martyrum deferunt, atque illic in vesperam bibunt, etc. (Ambr. *de Elia et Jejun.* cap. XVII, n. 62.)

2 S. August. *Confess.* lib. VI, cap. II.

3 V. *Datiana Hist.*, cap. XII, p. 39, not. 5.

Le temple d'Apollon était près de la porte Romaine. Il fut remplacé par l'église Saint-Calimère au IIIe ou IVe siècle. V. *Epigraph. Gruter. ex Castellion*, 38, 9.

4 Cette inscription, que l'on voit encore sous le portique de la bibliothèque Ambroisienne, constate que, dans l'année 225, un autel avait été élevé à Milan sous ce vocable :

MERCURIO LUCRORUM POTENTI ET CONSERVATORI.

consacré à la déesse Isis y attestait l'invasion des cultes étrangers[1]. Si le polythéisme idolâtrique et grossier était forcé de chercher un refuge dans les campagnes, le paganisme lettré et aristocratique se transformait dans la ville en philosophie pure, ou se fusionnait avec les cultes orientaux, à l'usage des esprits délicats et savants. On n'est pas peu surpris d'y trouver un autel à *Jupiter-Adonaï*, et de voir le nom du maître antique de l'Olympe associé à celui du grand Dieu des Hébreux[2]. Dans une autre inscription, la dédicace au *Dieu-Tout* rappelle le panthéisme importé de l'Asie[3]. Enfin, on peut lire encore sur un marbre que garde l'église Saint-Simplicien cette curieuse consécration: *Aux forces de la nature*[4]. La nature était dès lors la dernière divinité qu'on appelait à l'honneur de remplacer les autres.

Des écoles d'éloquence et de belles-lettres, déjà fameuses au temps de Pline le Jeune, florissaient à Milan, et là Ambroise voyait la jeunesse entraînée aux erreurs et aux désordres d'un autre paganisme qui, pour être plus philosophique, n'en était pas moins grossier. C'était le manichéisme, indigeste mélange de mysticisme oriental,

1 V. l'inscription : *Isidi. M. Qurt. Ædem.*, rapportée par Alciat. *Item*, Gruter, LXXXIII : *Isidi Reginæ.* Serapis était également honoré à Milan. — V. Gratiolo, *De Ædificiis Mediol.*, et S. Ambr. Epist. LVIII, ad Sabinum.

2 JOVI ADONEICO habet ara in ædibus Ghirlandianis, quo epitheto fortasse unici exempli ego intellectum puto verum Deum *Adonai* Hebræorum. (L. Biraghi, note ad *Datian. Hist.*, p. 40.) D'autres traduisent cette inscription par : *Jupiter seigneur comme Adonis.*

3 DEO PANTHEO. (Inscription conservée à Milan. V. L. Biraghi, *ibid.* p. 40, note.)

4 VIRIBUS erecta ara in ædibus S. Simpliciani ostenditur, etc. (*Id.*, *ibid.*, p. 40, note.)

Sur les divinités adorées à Milan, V. Gratiolo, *De Ædificiis Mediolani ante Ænobardi cladem.* Joan. Anton. Castillioni, *Antiquit. Mediolan.*

de philosophie grecque, et même d'idées chrétiennes ; préposant au gouvernement de l'univers deux principes coéternels, l'un bon, l'autre mauvais, causes nécessitantes du mouvement du monde comme des passions humaines ; niant ainsi la liberté et légitimant le mal. Cependant, même au sein du sensualisme de mœurs le plus incorrigible, les manichéens repoussaient avec dédain tout ce qui n'était pas pur spiritualisme de doctrine ou de culte ; ils abhorraient la révélation judaïque, suspecte d'être l'ouvrage du principe mauvais ; l'Évangile même n'était qu'une ébauche incomplète, et leur orgueil appelait une doctrine plus épurée et une meilleure loi. Ces intelligences blessées et ces pauvres cœurs perdus étaient chers à Ambroise. Il ne parlait de leurs erreurs qu'avec pitié, de leurs mœurs qu'avec horreur. « C'est le mélange de la turpitude avec le sacrilége [1], » écrivait-il un jour. Les manichéens deviendront les auditeurs de l'évêque, qui leur ravira dans Augustin leur plus belle conquête.

Nous connaissons les ariens. Un caractère insigne de perversité et de mauvaise foi marquait cette secte de sophistes et de courtisans, dont, après Athanase, Ambroise ne tardera pas à connaître les artifices et à éprouver les violences. Elle se soutenait surtout par le rationalisme et par l'esprit de cour : le rationalisme lui prêtait l'appui de sa dialectique subtile ; l'esprit de cour, la double force de l'autorité et de l'intrigue. Les princes, on le conçoit, s'accommodaient à merveille des complaisances d'une secte qui leur livrait l'empire des choses spirituelles, et captait leur bienveillance en flattant leur orgueil. Les ariens, à cette heure, désolaient l'Orient avec Valens. A Milan, ils conspiraient, cachant leur influence derrière celle de Justine, seconde femme de Valentinien, arienne dé-

[1] Miscent atque adjungunt sacrilegium turpidini. (Epist. IV, ad Chromat., n. 14, t. II, p. 996.) Vid. S. Aug. *de Hœresi* cap. XLVI.

guisée, de laquelle ils attendaient, dans un avenir prochain, des honneurs et des places.

L'empereur Valentinien était sincèrement chrétien; c'est lui qui, du temps de Julien l'Apostat, entrant dans un temple à la suite de ce prince, avait donné un soufflet au prêtre idolâtre qui avait jeté un peu d'eau lustrale sur sa robe, témoignant ainsi de la fermeté de sa foi non moins que de la rudesse de son caractère. Mais Justine l'entraînait à des concessions coupables. Il venait d'accorder aux pontifes païens toutes les immunités réservées aux fonctionnaires élevés au rang de comte. Il laissait en Orient Valens, sa créature, que lui-même avait placé sur le trône de Constantinople, se livrer contre les catholiques à des atrocités dont la complicité rejaillissait jusqu'à lui. Ses propres sujets d'Occident gémissaient sous une tyrannie qui ne se contenait plus. Depuis une maladie qui avait encore exaspéré son caractère et troublé son cerveau, jamais il ne s'était montré d'une humeur plus irascible et plus farouche. Ses agents ne manquaient pas de servir ses colères et de surpasser ses rigueurs. La cour était terrifiée, les provinces dans le deuil, et l'Italie, plus à la portée des coups de ce pouvoir insensé, souffrait des douleurs sans nom [1].

Ambroise ne put tolérer l'oppression de son peuple. Du sein de la terreur muette qu'inspirait le nom seul de Valentinien, l'évêque éleva la voix, et, se présentant à l'empereur, il lui demanda justice des violences de ses subalternes et des siennes. Entre les griefs que nous avons dénoncés, quel est celui qu'il articula devant le prince ? L'histoire ne le précise pas ; et malheureusement, dans ce grand nombre d'excès, il n'y avait que le choix qui le pût embarrasser. Cela se passait dans l'année 375, quelques mois seulement après qu'Ambroise avait été porté

[1] Ammian. Marcellin. xxii, 3; xxxix, 3. — Zozim. iv, 16.

sur le siége de Milan avec l'applaudissement de ce même empereur. Celui-ci s'étonna d'abord de cette liberté; mais il ne s'en offensa pas. Il était de ces natures dont l'impétuosité ne tient pas devant le calme accent de la raison soutenu de l'irrésistible ascendant de la vertu. « Ce n'est pas d'aujourd'hui, lui dit-il, que je vous connais cette fière indépendance. Toutefois, loin de m'opposer à votre ordination, je l'ai favorisée. Eh bien, si j'ai péché, appliquez-moi le remède que prescrit la loi de Dieu[1]. »

Ces paroles étaient sincères; et si Valentinien ne put être guéri de ses emportements, du moins vit-on tout à coup présider à sa conduite un esprit tout nouveau dont les meilleurs historiens font honneur à Ambroise. Au système opiniâtre de non-intervention, ou d'ingérence intempérante dans les choses de la religion, succéda inopinément celui d'une protection sage des catholiques. Sous la même influence, un concile d'Illyrie fut convoqué contre les évêques ariens, et l'empereur se chargea d'en faire publier les décrets dans les États de Valens. C'était tout un changement de front dans sa politique. Elle était formulée dans une lettre impériale accompagnant l'envoi des actes du concile aux évêques d'Asie. Leur reprochant d'avoir lâchement fait plier leur foi sous la volonté de son frère, et de s'être prévalu de son autorité pour persécuter les évêques catholiques, Valentinien ajoutait : « Cependant ce sont ceux-là qui servent Dieu avec fidélité. Ces pieux évêques respectent notre puissance. Ils payent le tribut établi par les lois; et en obéissant aux ordres de Dieu ils

1 Cum divinus Ambrosius multa cum libertate imperatorem alloquens nonnulla reprehendisset quæ a magistratibus haud recte facta esse videbantur, respondit imperator : « Hanc tuam libertatem jampridem cognitam habebam; sed licet eam probe nossem, non solum « non contradixi, imo assensum præbui ordinationi tuæ. Proinde de« lictis animarum nostrarum medicinam adhibe, quemadmodum « divina lex præcepit. » (Theodoret. *Hist. Eccl.* lib. IV, cap. VI, p. 157. Édit. gréco-latine de Henri de Valois, Paris, 1674.

ne contreviennent pas aux nôtres, que vous transgressez avec audace; car nous avons défendu de troubler ceux qui travaillent dans le champ du Seigneur, et de chasser les ministres du grand Maître. Voilà ce que Notre Majesté a voulu qui vous fût annoncé. Que nul ne vienne dire qu'il suit la religion de l'empereur qui gouverne en ce monde, au mépris de Celui qui nous a donné le salut; car l'Évangile a dit : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César.* Vous donc, évêques, qui êtes les principaux ministres du salut, ne parlez pas autrement [1]. »

Les ariens furent contenus, pour quelque temps du moins ; et Ambroise put entreprendre, dans une paix provisoire, la sanctification de son Église de Milan.

Le matin, dès le lever du soleil, le dimanche et aux fêtes des principaux martyrs, chaque jour dans le carême, le peuple se rendait dans une des basiliques. C'était le nom attribué, depuis Constantin le Grand, aux églises qui avaient remplacé « les chambres » souterraines des catacombes, dont elles avaient conservé en partie la disposition. On arrivait d'abord dans le vestibule ou atrium, cour carrée enceinte de murs et de galeries couvertes, tel qu'on voit à Milan le parvis de Saint-Ambroise, Là restaient, durant les mystères, les pénitents publics et les catéchumènes; quelquefois les mendiants y demandaient l'aumône, et une vasque pleine d'eau pour l'ablution des mains rappelait la pureté dont le prophète disait : « Qui sera digne d'entrer dans la maison du Seigneur, sinon l'homme dont les mains sont sans tache et le cœur pur ? » Ambroise nous apprend qu'aux grands jours on suspendait de riches tentures entre les arcades du portique. De là, le peuple entrait, par trois portes, dans les nefs qu'une double rangée de colonnes divisait entre elles. Les hommes y

1 Theodoret. *Hist. Eccles.* lib. IV, cap. VIII et IX. — Tillemont, *Sur les ariens,* p. 593.

étaient séparés entièrement des femmes ; une place d'honneur était réservée aux vierges, et les dames milanaises venaient y recevoir leur baiser comme une bénédiction [1]. Mais nul laïque ne pénétrait dans l'abside circulaire où se tenaient les prêtres rangés autour de l'évêque, et l'on verra Ambroise en faire descendre un jour Théodose lui-même. Là, dans ce lieu sacré, inaccessible au peuple, derrière un voile splendide, qu'on n'ouvrait qu'au moment où s'achevait le mystère, s'élevait l'autel, placé entre la nef et le chœur. Il était surmonté d'un riche baldaquin ou tabernacle, véritable tente soutenue par quatre ou six colonnes, et d'où pendaient de grands rideaux qui l'enveloppaient de toutes parts. On l'appelait le *ciboire*. L'hostie y reposait le plus souvent dans une colombe d'or ou d'argent, telle qu'on en conserve une dans l'ancienne basilique de Saint-Nazaire à Milan [2]. « Notre sainte colombe est l'image du Saint-Esprit, disait Tertullien, et la maison qu'elle habite est tournée vers l'Orient, qui est l'image du Christ [3]. »

C'est là qu'on vit bientôt se presser autour d'Ambroise une foule non moins curieuse d'une belle parole, comme l'atteste Augustin, que de l'instruction distribuée par l'évêque. Des personnages de la cour y prenaient place à côté des soldats, des magistrats, et même des païens et des sceptiques de l'école, qui, venus pour chercher le charme du discours, finissaient par subir celui de la vérité.

D'ordinaire, à midi, Ambroise montait en chaire. Cette

1 Illum locum tabulis separatum in quo in ecclesia stabas, recordari debuisti ad quem religiosæ matronæ et nobiles certatim currebant tua oscula petentes. (Ambr. *de Lapsu virginis* cap. VI, n. 24 ; et not. *a*, t. II, p. 311.)

2 V. l'historique et le dessin de cette colombe d'argent dans *l'Historia Datiana* du Dr Biraghi, et dans son ouvrage : *Inni sinceri di sant' Ambrogio*.

3 Tertullian. *advers. Valentin.* cap. III.

chaire, croit-on, était la tribune de marbre blanc que l'Église milanaise garde et vénère encore comme un monument consacré par le génie de son grand docteur.

L'Italie avait retenti autrefois de la parole des orateurs païens. Mais ce fut avec Ambroise que, pour la première fois, l'éloquence chrétienne, libre enfin de se produire, y trouva un organe digne des temps nouveaux. Une noble attitude, un grand air d'autorité tempéré de modestie, quelque chose à la fois de calme et d'ardent, montraient dans Ambroise cette forme sacerdotale qui parle avant le discours, et qui convainc plus que lui[1]. De son aveu il détestait le ton des rhéteurs à la mode, et, en ceci comme en tout, il n'aimait que l'austérité, la ferme discipline et la mâle vigueur[2]. Un geste sobre et simple, des mouvements réglés par la seule nature, mais la nature corrigée par un art discret, étaient l'unique puissance qu'il appelât au secours de la parole de Dieu[3].

Cette parole elle-même était marquée au même coin de simplicité et de grandeur. Une flamme d'enthousiasme, une douce chaleur anime son langage; une sainte poésie, celle de l'Écriture, le colore des reflets d'une lumière divine. « La suavité d'Ambroise, » ainsi qu'on l'appelait, était célèbre de son temps[4]. Mais si le cœur est tendre, le caractère reste fort, et jamais orateur n'eut peut-être de plus véhémentes hardiesses. « La parole, écrivait-il,

1 Ambr. *de Officiis min.* lib. I, n. 75.

2 *Id., ibid.,* n. 84 : Vox ipsa non remissa, non fracta, nihil femineum sonans, sed quamdam formam et regulam ac succum virilem reservans.

3 *Id., ibid.*, n° 75 : Desit affectatio, sed motus sit purus ac simplex. Nihil enim fucatum placet. Si quid sane in natura vitii est, industria emundet; ut ars desit, non desit correctio.

4 S. August. *Confess.* lib. VI.

c'est le baume qui coule sur les plaies du pécheur, c'est l'huile qui adoucit les blessures spirituelles [1]. » Toutefois, s'agissait-il d'un vice à extirper, d'un crime à châtier, cette parole devenait une arme et perçait comme un trait.

Mais la parole d'Ambroise était avant tout une action; et la première, comme la plus persévérante de ses œuvres, fut d'attirer dans le sein de l'Église les chrétiens qui en portaient le nom sans en avoir reçu le premier sacrement. Aux approches de Pâques et des grandes fêtes, l'évêque ne cessait d'exhorter à se faire baptiser les disciples peu pressés d'accepter un bienfait qu'ils regardaient comme une charge : « *Approchez-vous de Dieu, et soyez illuminés*, leur criait-il avec le prophète David. Recevez le joug de Jésus-Christ ; ne le redoutez pas parce que c'est un joug ; hâtez-vous de le subir, parce qu'il est léger. Il ne sera pas pour votre tête un poids, mais un honneur. Pourquoi hésitez-vous? Pourquoi tardez-vous? Le baptême n'impose pas de chaîne, mais il confère une grâce; et, loin de faire subir à l'âme une contrainte, il ne fait que diriger la volonté dans le bien [2].

« Vous dites : Le temps n'est pas venu; mais il est toujours temps de recevoir un pardon. Si je vous offrais de l'or, vous ne me diriez pas : Je reviendrai demain ; mais vous le prendriez aussitôt. Quand il s'agit d'or, personne ne s'excuse ni ne demande de délais; mais quand c'est la rédemption de l'âme qui est proposée, personne ne s'empresse. Jean conférait le baptême de la pénitence, et il voyait venir à lui toute la Judée. Jésus-Christ baptise

[1] Est enim alligatura quæ constringere solet animorum vulnera... (Ambros. Epist. II, n. 7, t. II, p. 756.)

[2] Accedite ad Deum et illuminamini. Suscipite jugum Christi. Nolite timere quia jugum est; festinate, quia leve est : non conterit colla, sed honestat. Quid dubitatis? quid procrastinatis? (*De Elia et Jejunio* cap. XXII, n. 83, t. I, p. 562.)

dans le Saint-Esprit, il dispense la grâce ; on dédaigne et on s'abstient.... [1]

« Jusqu'à quand dureront ces plaisirs? Quand finiront ces festins? Le jour du jugement se lève, et pendant que vous repoussez la grâce, la mort approche. Vous me dites : Maintenant je n'ai pas le temps, je suis occupé, ne me montrez pas la lumière, je ne veux pas être racheté sitôt, je n'ai pas encore besoin du royaume des cieux. — N'est-ce pas là ce que veut dire l'ajournement du baptême? Et cependant, ô homme ! quelle grâce de renouvellement ! Elle purifie sans consumer, elle guérit sans blesser, elle réforme sans détruire. Ce n'est pas une mort, c'est une résurrection. Et tu recules encore, tu attends, tu veux vivre de la vie du siècle, et tu renvoies à plus tard de vivre de la vie de Dieu [2] ! »

On finissait par se rendre à ces invitations. Beaucoup se faisaient inscrire pour le catéchuménat, qui durait deux ou trois ans, passés dans la vie chaste, la pénitence et les œuvres. Le baptême venait ensuite. Ambroise s'y employait avec un tel zèle, « qu'après lui cinq évêques, dit son historien, ne pouvaient suffire ensemble à remplir auprès des futurs baptisés le ministère qu'il avait exercé à lui seul [3]. »

Ce ministère était celui des catéchèses, ou instructions familières adressées aux catéchumènes, pour les disposer aux grâces de la régénération et de la communion. Elles ont été recueillies et rédigées par Ambroise dans ses deux traités *des Sacrements* et *des Mystères*. Ces œuvres n'ont

1 Quid negas adhuc esse temporis? omne tempus opportunum ad indulgentiam. Si aurum tibi offeram, non mihi dicis : Cras veniam, sed jam exigis, etc. (*De Elia et Jejunio*, n. 84.)

2 *Ibid.*, n. 85.

3 In rebus divinis implendis fortissimus in tantum, ut quod solitus erat circa baptizandos implere, quinque postea episcopi, tempore quo decessit, vix implerent. (Paulin. *Vita Ambros.*, n. 38.)

rien en elles qui en précise la date ; mais il est constaté qu'elles sont des premiers temps de l'épiscopat d'Ambroise, et qu'on n'en peut reculer l'époque au delà de l'année 377[1].

C'était principalement aux vigiles de Pâques et de la Pentecôte que l'évêque conférait le baptême solennel, entre l'office de la nuit et la messe de l'aurore, pour signifier que le catéchumène passait des ténèbres du péché à l'illumination de la grâce divine. Dans les enseignements du docteur à son peuple sur la grandeur, le rit, l'efficacité de ces augustes mystères, on aime à retrouver presque intégralement la liturgie actuelle du baptême catholique[2].

Au sein d'une église qu'Ambroise appelle quelque part la basilique du Baptistère, les catéchumènes se rangeaient auprès des fonts sacrés, ou bassin baptismal de marbre ou de porphyre. Après les exorcismes, l'onction de l'huile sacrée, le renoncement solennel à Satan et à ses œuvres, la bénédiction de l'eau, l'évêque procédait à l'immersion sainte. Ambroise la décrit ainsi à ses catéchisés : « Le prêtre vient, récite la prière sur les fonts, invoque le nom du Père, la présence du Fils et du Saint-Esprit, selon les paroles célestes de Jésus-Christ[3]. Vous êtes interrogé :

[1] C'est la date approximative donnée dans l'édition bénédict., *Admonitio*, t. II, p. 320.

Dom Cellier la place en 387, *Auteurs sacrés*, p. 487. Mais la raison qu'il donne de cette date se rapporte mieux aux premières années du ministère d'Ambroise.

Le traité *des Sacrements* est contesté à Ambroise par de graves autorités. (Dom Cellier, t. VII, § XIV, p. 487. Tillemont, t. X, p. 765, n. 62.) Nous avons incliné pour l'affirmative, sans prétendre résoudre la question.

[2] Ces rits sont expliqués par Ambroise. (*De Sacramentis* lib. I, cap. I-V.)

[3] Venit sacerdos, precem dicit ad fontem, invocat Patris nomen, præsentiam Filii et Spiritus sancti. Utitur verbis cœlestibus, etc. (Lib. II, cap. V, n. 14.)

— Croyez-vous en Dieu le Père tout-puissant? Vous dites alors : J'y crois; et l'on vous plonge dans l'eau. On vous demande encore : Croyez-vous en Jésus-Christ et en sa croix ? vous répondez : J'y crois ; et l'on vous baigne de nouveau. Enfin on vous demande : Croyez-vous au au Saint-Esprit? — J'y crois, répondez-vous ; puis vous êtes plongé dans l'eau une troisième fois[1]. » Une dernière onction, celle du chrême sur la tête, était, suivant l'interprétation d'Ambroise, comme le sacre royal imprimé sur un front devenu désormais le trône de la sagesse chrétienne[2].

L'Église de Milan ajoutait au baptême une dernière cérémonie qu'Ambroise décrit ainsi : « A peine êtes-vous sorti de la fontaine, que l'évêque se ceint d'un linge et vient vers vous, pour vous laver les pieds. Que signifie ce mystère? vous le savez : Jésus-Christ avait ainsi lavé les pieds de ses disciples, tout en leur disant qu'ils étaient déjà purs[3]. »

« Je n'ignore point, ajoutait Ambroise, — et cette parole est remarquable, — je n'ignore point que telle n'est pas la coutume de l'Église romaine, dont nous prenons la forme et suivons l'exemple en tout. Elle ne lave pas les pieds aux nouveaux baptisés, et c'est peut-être à cause

1 Interrogatus es : Credis in Deum Patrem omnipotentem ? dixisti : Credo, et mersisti. Iterum interrogatus es : Credis in Dominum nostrum Jesum Christum et in crucem ejus ? dixisti : Credo, et mersisti. Tertio interrogatus es : Credis in Spiritum sanctum ? dixisti : Credo ; tertio mersisti. (Lib. II, cap. VII, n. 20, p. 359. — *De Myteriis* cap. V, n. 28.)

Un vestige de cette triple immersion se retrouve encore dans le rit milanais, selon lequel le haut de la tête de l'enfant est plongé trois fois dans la cuve baptismale.

2 Accipis autem μύρον : hoc est unguentum supra caput, etc. (Lib. III, n. 1.)

3 Succinctus summus sacerdos pedes tibi lavat. (*Ibid.*, cap. I, n. 4.

de leur multitude [1]. Je désire me conformer en toute chose à ce que fait l'Église romaine. Cependant nous pouvons avoir sur ce point notre pensée à nous ; et si l'on est en règle en suivant cet usage ailleurs, nous le serons également en l'observant ici [2]. »

Si grand que fût le baptême, il n'était cependant que la préparation à un plus auguste sacrement. L'Eucharistie est le cœur même du christianisme ; car l'Eucharistie c'est Dieu. Dans l'Église de Milan, comme dans les autres Églises, les néophytes communiaient la nuit même de leur baptême ; mais c'était seulement huit jours après qu'ils étaient admis à offrir eux-mêmes le pain qui devait être consacré pour leur communion. Dans chacun de ces huit jours, l'évêque montait en chaire : « Il ne faut pas, disait-il, que le chrétien se présente à l'autel dans l'ignorance des choses qui vont s'accomplir. Il faut qu'il soit instruit des mystères célestes avant d'offrir le don du pain qui doit être consacré [3]. »

Les six livres qui composent le traité *des Sacrements*, avec celui *des Mystères*, sont autant d'instructions prononcées par lui dans ces catéchèses, simples, claires, élémentaires, mais pleines d'une douce onction, comme il convient à un si beau sujet [4]. Dans la crainte d'exposer le plus profond des mystères à la profanation ou à la dérision, l'Église avait fait une loi, encore en vigueur alors, de n'en pas livrer le secret même aux catéchumènes, qui

1 Non ignoramus quod Ecclesia Romana hanc consuetudinem non habeat, cujus typum in omnibus sequimur et formam : hanc tamen consuetudinem non habet, ut pedes lavet....

2 In omnibus cupio sequi Ecclesiam Romanam : sed tamen et nos homines sensum habemus ; ideo quod alibi rectius servatur, et nos rectius custodimus. (*Ibid.*, n. 5.)

3 Ambros. *in Psalm.* CXVIII, *Prolog.*, n. 2, t. I, p. 973.

4 Dans le manuscrit de Saint-Gall, qui est de la plus haute antiquité, les six livres *des Sacrements* sont divisés en sept sermons, le sixième livre étant partagé en deux. (V. Mabillon, *Musæum Italicum*, p. 7.)

en recevaient une sommaire révélation avant le moment du baptême. Mais maintenant que les néophytes étaient *illuminés* par le Saint-Esprit, comme on les appelait, qu'ils étaient initiés, l'heure était arrivée de leur développer le grand prodige de l'amour. Il y a une émotion solennelle dans ce début par lequel l'évêque ouvre aux nouveaux baptisés les portes du sanctuaire et s'apprête à dévoiler la face même de Dieu :

« Le temps est venu, mes chers fils, de vous parler des mystères et de vous rendre raison des sacrements divins. Si, avant le baptême, nous avions eu la présomption de vous les dévoiler, c'eût été trahir l'Église plutôt que la servir. D'ailleurs, des grâces mêmes que vous avez reçues, jaillit une clarté qui se répand dans l'âme et qui l'éclaire mieux que ne feraient mes discours. Ouvrez donc vos oreilles, respirez les parfums de la vie éternelle ; et, comme on vous l'a dit au baptême : Ephpheta, c'est-à-dire : ouvrez-vous [1]. »

En effet, Ambroise déchirait tous les voiles, écartait toutes les ombres. Le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie apparaissait ici dans la lumière la plus consolante pour la foi, la plus désespérante pour l'incrédulité :

« Comparez, disait-il, cette manne, que les Juifs appelaient le pain des anges, et la chair de Jésus-Christ, qui est le corps de la Vie même. Laquelle de ces nourritures est la plus excellente ? Celle-là tombait du ciel ; celle-ci est

[1] Nunc de mysteriis dicere tempus admonet, atque ipsam sacramentorum rationem reddere. Quam ante baptismum si putassemus insinuandam nondum initiatis, prodidisse potius quam edidisse æstimaremur. (*De Mysteriis* cap. I, n. 2, t. II, p. 325.)

V. sur cette communion et cette initiation progressive, S. Cyrille de Jérusalem : *Prœlogium in catecheses mystagogas* (Edit. Migne, t. XXXIII Patrol. græcæ, p. 1059), — et note sur le n° 32 de la XVIII[e] catéchèse. *Ibid.*, p. 1054, — avec la dissertat. du P. Touttée in S. Cyrill. *Ibid.*, p. 150.

plus haute que le ciel; c'est la manne non des cieux, mais du Maître des cieux. L'une pouvait se corrompre; l'autre nous confère l'incorruptibilité. L'eau coula du rocher en faveur des Juifs; pour vous, c'est le sang de Jésus-Christ qui coule de son cœur. Cette eau désaltéra les Juifs pour un temps; le sang de Jésus-Christ abreuve l'âme fidèle pour l'éternité. Le Juif buvait au rocher, et avait soif encore; nous avons un breuvage divin qui désaltère à jamais. Là était l'ombre, ici la vérité. Que si vous admirez ce qui n'était que la figure, combien plus admirable sera la réalité! La lumière vaut mieux que l'ombre, la vérité que l'image, et le corps du Dieu du ciel que la manne des cieux[1]. »

A ces fermes assertions se joignaient d'admirables considérations, dans lesquels le docteur présentait la création, l'incarnation et l'Eucharistie comme les actes successifs et gradués d'une parole féconde qui fait tout ce qu'elle dit :

« Quoi! lorsque, dans la Genèse, il ne s'agit encore que de l'œuvre de la nature, vous lisez ces paroles : *Dieu dit, et tout est fait; il commande, et tout est créé.* Et le discours du même Dieu, le Verbe, qui de rien a fait ce qui n'était pas, ne sera pas capable de changer ce qui est! Il a formé son corps miraculeusement, du pur sang d'une vierge; et ce corps miraculeux, il ne pourra le perpétuer, il ne pourra nous le transmettre par un autre miracle! N'est-ce pas la même chair qui est née de cette Vierge, la chair de Jésus-Christ crucifiée, ensevelie? Et ce qu'il a fait une fois, ne peut-il le faire toujours? C'est

[1] Considera nunc utrum præstantior sit panis Angelorum, an caro Christi, quæ utique est corpus vitæ.... Manna illud e cœlo, hoc supra cœlum : illud cœli, hoc Domini cœlorum.... Illis aqua de petra fluxit, tibi sanguis e Christo; illud in umbra, hoc in veritate.... Potior est enim lux quam umbra, veritas quam figura, corpus Auctoris cœli quam manna de cœlo. (*De Mysteriis* cap. VIII, n. 48, 49.)

lui-même qui le proclame : *Prenez, ceci est mon corps!* Avant les paroles saintes il n'y a que du pain; après la consécration, c'est son corps. Dieu le dit, vous-même alors répondez : « Amen ! » c'est-à-dire, « c'est vrai ! » Que votre âme ratifie ce que votre bouche confesse, et que votre cœur croie ce que profèrent vos lèvres[1]. »

Il y avait donc un moment, et le plus sacré de tous, où, le prêtre prononçant à haute voix les paroles de la consécration, le peuple entier lui répondait par cet acte de foi[2]. Après cet instant solennel, suivant l'usage oriental observé à Milan[3], le voile était tiré ; le sanctuaire s'ou-

[1] Ipse clamat Dominus Jesus : *Hoc est corpus meum.* Ante benedictionem verborum cœlestium alia species nominatur; post consecrationem, corpus significatur. Ipse dicit sanguinem suum. Et tu dicis : Amen, hoc est, verum est. Quod os loquitur, mens interna fateatur. (*De Myster.* cap. IX, n. 54.)

Tous ces textes d'Ambroise sur la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ont paru si décisifs aux protestants eux-mêmes, que ceux-ci n'ont eu que la ressource de nier gratuitement l'authenticité de ce livre. Ils sont venus trop tard. Déjà, au XIe siècle, Lanfrand, Guitmond, Auger, Pierre de Cluny, l'avaient opposé aux nouveautés sacriléges de Bérenger. Le cardinal du Perron (lib. II *de Euchar.*, sect. XIV, au t. II *de la Perpétuité de la foi*) y fait voir clairement le dogme catholique de l'Eucharistie. Enfin les protestants de bonne foi, comme Blondel, ont reconnu l'authenticité de l'ouvrage qui les condamne.

[2] Dans les premiers temps de l'Église, on récitait à haute voix le canon de la messe, et le peuple répondait en chœur aux paroles de la consécration. Ainsi en est-il dans les *Liturgies orientales* de saint Basile et de saint Chrysostome, comme dans celles qui portent le nom de saint Jacques et de saint Marc. (V. le cardinal Bona, *Rerum liturg.* lib. II, cap. XIII et XXV.)

[3] Une savante dissertation de l'abbé Bartol. Catena, préfet de la bibliothèque Ambroisienne, insérée dans l'ouvrage *Milano e il suo territorio*, t. I, p. 101 et suiv., démontre très-bien cette origine et ce caractère oriental de la liturgie milanaise (*Chiesa e Riti*, 101-127) : « Ben considerando l'indole del rito Ambrosiano, si revela essere il medesimo tenace dell' antico, e come si diro in appresso, foggiato su molte forme del rito greco. » (P. 121.)

vrait : le pontife de Jésus-Christ élevait l'hostie dans ses mains, tourné vers l'Orient. L'assemblée adorait debout, et les deux bras étendus en forme de croix : « Ne savez-vous pas, disait Ambroise aux néophytes, que lorsque vous priez vous représentez la croix de votre Rédempteur[1]? » Les profanes étaient exclus : « Les choses saintes aux saints! » criait le diacre ou le prêtre. C'était le signal de la communion des fidèles, qui allaient la recevoir au pied du sanctuaire.

Cette communion au corps divin de Jésus-Christ, Ambroise n'en parlait qu'en des termes enflammés. « La communion, écrivait-il, c'est le baiser de Jésus-Christ : que celui qui lit comprenne[2] ! » Aussi souhaitait-il qu'on communiât chaque jour ; et dans les instructions faites aux néophytes sur les demandes du *Pater*, en venant à ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien,* l'évêque leur disait :

« Si c'est le pain quotidien, pourquoi ne le mangerions-nous qu'une seule fois par an, comme les Orientaux? O chrétien, reçois chaque jour ce qui doit être pour toi l'aliment de chaque jour. Celui qui n'est pas digne de le recevoir tous les jours sera-t-il digne davantage de le recevoir une fois l'an? Quoi! Job offrait chaque jour le sacrifice pour ses enfants, et vous qui savez bien que le divin sacrifice, toutes les fois qu'on l'offre, renouvelle la mort, la résurrection, l'ascension du Seigneur, la redemption du péché, vous refusez de prendre le pain quotidien de votre vie? Ah! quand on est blessé, on appelle le remède. Tous, pécheurs que nous sommes, nous portons une blessure ; allons chercher le remède dans l'auguste sacrement[3]! »

1 *De Sacram.* lib. VI, cap. IV, 19.

2 Osculamur ergo Christum communionis osculo : qui legit, intelligat. (Epist. XLI, n. 15.)

3 Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit. Sic vive, ut quotidie tibi prosit. (*De Sacr.* lib. V, cap. IV, n. 25, t. II, p. 378.) — La pratique

Ces catéchèses quotidiennes ouvertes avec le carême se prolongeaient au delà de Pâques sans interruption. Il y avait des moments où Ambroise semblait prêt de succomber à cette tâche, et où il demandait grâce à l'assemblée, toujours insatiable de sa parole. « L'épuisement de ma voix et la durée du discours me contraignent de m'arrêter, disait-il un jour. Demain, si le Seigneur me donne la force et le temps de vous entretenir, je le ferai plus amplement [1]. » Mais la force de l'âme relevait la faiblesse du corps. Ce qui le ranimait, c'étaient les premières et ineffables joies de l'apôtre trop heureux de pouvoir rendre à Dieu, dans le service des âmes, quelque chose des dons qu'il a reçus de lui. Mais son regret était de voir se disperser cette famille de néophytes devenus des chrétiens ; et rien n'est plus touchant que l'humble adieu que leur adressait le pontife :

« Je viens de vous enseigner ce que je n'ai guère appris. Je vous l'ai dit selon que j'ai pu le comprendre. Que votre sainteté, formée par les instructions de vos prêtres, s'efforce de conserver ce qu'elle a reçu de Dieu ; et que le caractère de l'hostie immaculée s'imprime à jamais ineffaçable en vous [2]! »

Il faut rapporter aussi aux premières années de l'épiscopat d'Ambroise le livre *du Paradis*, dont lui-même a écrit : « J'étais encore jeune prêtre quand je composai le discours sur le paradis [3]. » Il nous apprend encore

de faire communier chaque jour les néophytes était celle de l'Occident.

Saint Augustin leur dit de même : « Vous devez connaître ce que vous devez recevoir chaque jour, *quid quotidie accipere debeatis.* »

1 Sed interim secundum fragilitatem vocis nostræ, et secundum temporis rationem, satis sit hodie. (*De Sacramentis* lib. I, cap. VI, n. 24.)

2 Docuimus pro captu nostro forsitan quod non didicimus ; et ut potuimus expressimus. (*De Sacram.* lib. VI, n. 26.)

3 Ego de paradiso jamdudum scripsi, nondum veteranus sacerdos. (Epist. XLV ad Sabinum, n. 1, t. II, p. 981.)

qu'aux leçons faites aux nouveaux baptisés sur *les mystères* il joignait pour les fidèles des commentaires moraux sur les *Patriarches* et le livre des *Proverbes*[1]. Dans ces premières œuvres l'allégorie domine : on y voit cette tendance à tout symboliser qu'Ambroise affectionnait pour confondre les manichéens et surtout pour les attirer. Mais il y révèle déjà son immense talent. C'est encore sa parole dans sa première saison, exubérante, diffuse, toute gonflée d'une séve qui pousse un peu au hasard ses feuilles et ses fleurs ; mais le temps la mûrira, et l'éloquence d'Ambroise portera dans son Église les plus merveilleux fruits de grâce et de salut.

Tels furent les travaux de l'évêque dans cette première et calme époque apostolique, à laquelle désormais succède une existence dont le cadre va déborder Milan et l'Italie. L'intérêt de sa vie s'enrichit de l'intérêt de la vie de son siècle, que cet homme puissant inspire, domine et entraîne. Nous entrons avec lui dans une carrière ardente où les événements ne lui laisseront plus un seul jour de repos. Ce n'est plus du pasteur d'une Église particulière, c'est d'un Père de l'Église que l'histoire commence.

[1] De moralibus quotidianum sermonem habuimus, cum vel Patriarcharum gesta, vel Proverbiorum legerentur præcepta. (*De Myster.* cap. I, n. 1, p. 325.)

LIVRE II

—

CHAPITRE I

AMBROISE PENDANT L'INVASION DES GOTHS

(376-378)

Gratien succède à Valentinien. — Ursin et Julien Valens troublent l'Église de Milan. — Gratien lui rend la paix. — Les Goths ariens introduits sur les terres de l'empire. — Indignation patriotique et chrétienne d'Ambroise. — Il engage Gratien à repousser les barbares. — Ses belles exhortations. — Funeste bataille d'Andrinople. — Deuil éloquent d'Ambroise. — Il vend les vases de son église pour racheter les captifs. — Murmures des ariens. — Sa défense victorieuse.

Ambroise avait laissé l'empereur Valentinien dans les plus favorables dispositions à l'égard de l'Église ; mais les événements ne lui permirent pas d'en recueillir les fruits. En même temps qu'il inspirait au pouvoir des mesures plus chrétiennes, il recevait du préfet Probus, son ancien patron, qui se trouvait alors en tournée du côté de Sirmium, les plus alarmantes nouvelles sur l'état de ces contrées. Les Quades venaient d'envahir toute la Pannonie ; les Sarmates occupaient militairement la Mésie ; Probus lui-même était bloqué à Sirmium. L'empereur, furieux, s'en prenait au préfet des malheurs et des dangers de l'empire. Lui-même se rendit sur le théâtre de la guerre, mais plus sombre, plus impatient,

plus irritable que jamais. De sinistres pressentiments ajoutaient à son trouble. Le 16 novembre 375, dans une nuit agitée, il lui sembla que sa femme, l'impératrice Justine, se montrait à lui en habits de veuve, les vêtements déchirés et les cheveux épars. Il avait assigné le lendemain pour une entrevue avec les chefs des Quades. Ce jour-là, il se leva dans l'excitation d'une colère fiévreuse, reçut brutalement les députés barbares, et s'emporta contre eux en paroles si violentes qu'il ne se possédait plus. Sa voix était tonnante, ses yeux injectés de sang, et son visage en feu. Les ennemis, effrayés, s'étaient jetés à ses genoux, tremblant et pleurant, quand on le vit soudain pâlir et s'affaisser, privé de sentiment. Valentinien Ier venait d'expirer foudroyé d'apoplexie [1].

La mort de Valentinien laissait l'empire d'Occident aux mains de ses deux fils, Gratien, l'aîné, âgé seulement de dix-sept ans, et Valentinien II, jeune enfant de quatre ans, livré à la tutelle de sa mère Justine. Gratien, fils d'une autre femme, avait déjà reçu le titre d'Auguste, du vivant de son père. Il prit pour son partage la Gaule Cisalpine et Transalpine avec la Grande-Bretagne. Le petit Valentinien fut acclamé par les régions de Pannonie, et reçut pour États les provinces d'Italie, d'Illyrie et d'Afrique. Mais, en réalité, l'empire d'Occident demeura indivis entre les deux empereurs, qui résidèrent tour à tour et indistinctement dans les capitales de la Gaule, de l'Illyrie et de la Pannonie.

Gratien, à peine couronné, se vit assailli de flatteurs ; mais entre ceux qui captaient les faveurs d'un nouveau règne, il est juste de constater que les païens se montraient les plus empressés comme les plus serviles. Aurelius Symmaque épuisait, pour l'empereur, l'emphase de ses harangues dans l'enceinte du sénat. Ausone, le rhéteur

[1] Ammian. Marcellin. xxix, 6. — Socrat. iv, 31.

gaulois, mettait déjà au-dessus de Nerva, de Trajan, d'Antonin et de Marc-Aurèle le jeune prince qu'il était fier d'avoir eu pour disciple. Themistius, envoyé d'Orient par Valens pour faire compliment à son jeune neveu, n'avait pas honte de débiter, en plein sénat, un pastiche du *Banquet* de Platon, sur la beauté physique de celui dont les dieux venaient de faire présent au monde. Enfin le sénat lui-même envoya les Flamines lui présenter la robe de Pontife Maxime, en signe de son souverain sacerdoce en Occident. Gratien eut le courage de refuser ces marques d'une dignité païenne qui offensait sa religion, et de se montrer supérieur à tout cet encens sacrilége en ne l'agréant pas [1].

Pendant qu'Ambroise applaudissait à ces premières promesses d'un généreux caractère, son Église souffrait des perturbations dont la mort de l'empereur avait été le signal. Ursin, compétiteur du pape saint Damase au siége pontifical, après avoir rempli Rome de discussions, de scandales et de sang, avait mis à profit l'éloignement de Gratien, encore retenu en Gaule, pour tout brouiller à Milan [2]. Un autre fourbe, appelé Julianus Valens, y attisait la flamme de l'arianisme, multipliant dans cette ville les ordinations sacriléges, comme pour braver l'évêque jusque sur son siége [3]. On le voyait parcourir la province à cheval, recruter des partisans de bourgade en bourgade, et souffler partout la haine de la foi de Nicée avec la haine d'Ambroise. Ursin, plus circonspect, évitait de se trouver dans les assemblées hérétiques pour ne pas compromettre ses prétentions à la tiare. « Mais, raconte saint Ambroise, tantôt on le voyait à la porte de la synagogue, tantôt il se glissait dans les maisons des ariens ; il avait

1 Zozim. *Hist. Roman.* IV, 36.
2 Ambros. Epist. XI, n. 3, t. II, p. 811.
3 *Id.*, *ibid.*, n. 10, p. 809.

avec eux des colloques secrets, afin de se gagner des adhérents dans leurs chefs. Il respirait leur fureur, et il leur apprenait par son détestable exemple à inquiéter l'Église [1]. »

L'impératrice Justine était l'âme de ces complots. On ne pouvait trouver personne à la fois de plus souple et de plus emporté que cette fameuse Sicilienne, unissant à la fierté dominatrice des matrones de la Rome impériale les artifices des princesses grecques du Bas-Empire. Une rare beauté, conservée jusque dans un âge mûr, avait bien pu l'associer d'abord à la fortune aventureuse de Magnence, puis au trône de Valentinien. Mais le peuple ne l'aimait pas. Outre que sa foi religieuse était justement suspecte, on lui reprochait d'avoir scandaleusement supplanté la mère de Gratien, Severa Marina, répudiée par l'empereur contre toutes les lois de l'honneur et de la religion. Mère passionnée, Justine mettait dans son affection pour Valentinien II plus d'ardeur que de lumière, et plus de recherche personnelle peut-être que d'intelligent et profond dévouement. C'est ce qui l'égara en la faisant se jeter dans le parti des ariens. Aux yeux de sa jalouse ambition, c'était assez que le collègue de son fils eût embrassé fermement l'orthodoxie catholique pour qu'elle s'engageât dans l'hérésie adverse, et choisît un autre camp pour son jeune pupille.

Elle dissimula d'abord; car elle redoutait Ambroise. Mais déjà les ariens ralliés autour d'elle avaient résolu d'opposer un évêque de leur secte à l'homme dont ils avaient témérairement espéré plus de condescendance. Près des steppes de la Scythie, et non loin de Sirmium où elle résidait, Justine avait rencontré un prêtre entrepre-

[1] Cum arianis copulatus atque conjunctus erat eo tempore quo turbare Mediolanensem Ecclesiam moliebatur cum Valente, etc. (Ambr. Epist. XI, n. 3, et note, t. II, p. 811.)

nant, homme de parole et d'action, ardent propagateur de l'hérésie, courtisan ambitieux qu'elle tenait en réserve pour le placer, l'heure venue, sur le siége de Milan. « Il y a sujet de croire, dit un grave annaliste, que les ariens l'avaient fait leur évêque dès lors et assez peu après l'ordination d'Ambroise[1]. » Ce Scythe souillé de crimes, perdu de réputation, n'était guère un rival sérieux pour le saint homme, dont il ne pourra devenir que le persécuteur. Il avait espéré faire oublier la honte de son passé en changeant son ancien nom païen de Mercurin en celui d'Auxence, cher à l'arianisme. « Mercurin ou Auxence, disait de lui Ambroise, c'est le même monstre sous deux noms. Il a quitté le premier dans la crainte d'être connu; il a pris le second pour se concilier la plèbe qu'avait séduite ici l'évêque arien Auxence. Mais, en réalité, le loup n'a fait que changer de peau, et nous savons ce qu'il est[2]. »

Reconstitués par ce chef et secrètement assurés de la protection de Justine, les ariens s'enhardirent à demander à Gratien une des basiliques de la ville, sur laquelle ils prétendaient avoir quelques droits. L'empereur évita le piége. De Trèves, où il était probablement alors, il ordonna que ce sanctuaire fût mis sous le séquestre et également fermé aux deux communions rivales, jusqu'à ce qu'il pût, à son retour, en attribuer à qui de droit la possession définitive en connaissance de cause[3].

En attendant, Gratien se déclara très-énergiquement

1 Tillemont. (*Mém. pour l'Hist. ecclés.*, t. X, p. 165, et la note 25.) Il se fonde sur une épître de saint Jérôme. (Ep. LVII, p. 130.)

2 Unum portentum est, duo nomina. Etenim ne cognosceretur qùis esset, mutavit sibi vocabulum; ut quia hic fuerat Auxentius episcopus arianus, ad decipiendam plebem, quam ille tenuerat, se vocaret Auxentium. Exuit lupum, sed induit lupum, quid sit agnoscitur. (Ambros. *contra Auxent.*, n. 22, t. II, p. 869.)

3 Ambros. *de Spiritu sancto* lib. I, n. 19.

pour Ambroise. Ursin fut de nouveau relégué dans les Gaules; Julianus Valens regagna la Pannonie, où nous le verrons se signaler par des exploits dignes de lui. Justine, retirée pour quelque temps à Sirmium, y rappela auprès d'elle toute sa petite Église.

Ambroise sut gré au prince de cette déclaration de sa foi. « Vous avez, lui disait-il dans un de ses écrits, vous avez rendu la paix à mon diocèse. Vous avez fermé la bouche à de perfides ennemis. Que ne vous a-t-il été donné de convertir leur cœur! Et cela, vous l'avez fait moins par l'autorité souveraine de votre pouvoir que par celle de la foi et de la persuasion [1]. » C'était le remercîment d'un évêque chrétien : en rendant grâces au prince d'avoir protégé les droits de la vérité, il le félicitait de n'avoir pas méconnu le devoir de la charité.

Cependant l'arianisme n'était pas seulement une grande erreur doctrinale. Il était devenu, par suite de nouveaux et terribles événements, un péril politique et une menace sociale. Non content de désoler l'Orient par une sanglante persécution des catholiques, Valens avait commis le crime irréparable de servir les intérêts de sa secte en compromettant à jamais l'intégrité de l'empire. Une heure solennelle venait de sonner dans l'histoire : les barbares arrivaient. Repoussés de leurs vastes solitudes de la Scythie par une horde nouvelle, hideuse et menaçante, qu'on appelait les Huns, les Goths acculés sur le bord du Danube demandaient à passer sur les terres romaines pour s'incorporer à l'empire.

Il faut le dire, cette prétention, si étrange qu'elle pa-

[1] Reddidisti mihi quietem Ecclesiæ; perfidorum ora, atque utinam et corda, claudisti : et hoc non minore fidei quam potestatis auctoritate fecisti. (Ambros. Epist. I, 2; t. II, p. 753.)

Les éditeurs bénédictins (*ibid.*, note 2) placent justement ces faits au commencement de l'épiscopat d'Ambroise. (V. également Epist. XI, note *; t. II, p. 811.)

raisse, n'avait rien d'insolite. Tous les historiens nous ont montré la Rome des derniers Césars s'efforçant de s'assimiler les peuples qu'elle désespérait de soumettre par les armes. Une telle politique devait-elle prévaloir? Cette vaste inondation que Dieu faisait déborder pour nettoyer le monde pouvait-elle être contenue dans les digues avariées du régime impérial, dont elle eût pris les fanges sans déposer en lui ses sédiments féconds? N'était-il pas nécessaire que le vieux moule social tombât en pièces, pour que, de la fusion d'éléments plus généreux, sortît une nouvelle forme, mieux apte à recevoir les aspirations, les idées et les mœurs des nations de l'avenir? En tout cas, l'incorporation des étrangers dans l'empire n'était-elle pas une cause de ruine, et ne fallait-il pas reculer cette extrémité, dont Bossuet dit justement : « Le sang romain se mêlait; l'amour de la patrie, par lequel Rome s'était élevée au-dessus de tous les peuples du monde, n'était pas naturel à ces citoyens venus du dehors, et les autres se gâtaient par le mélange [1]. »

Quoi qu'il en soit, l'Église, mère des âmes avant tout, eût accepté ce mélange et l'aurait épuré par le christianisme. Ces Goths qui demandaient à entrer dans l'empire, elle avait commencé depuis longtemps leur conversion [2]. Elle l'eût achevée, sans doute, grâce à l'action puissante de leur évêque Ulphilas, si ce grand homme, demeuré jusqu'alors catholique, n'eût pas cessé de l'être. Mais l'imbécile Valens mit à l'entrée des Goths sur les terres de l'empire la condition qu'ils reçussent le symbole arien du concile de Rimini. Placé entre une question de foi et une question d'intérêt pour son peuple et pour lui, Ulphilas commit le crime de choisir l'erreur, que ses compatriotes acceptèrent de confiance : « Le fils de la Louve ne peut

1 Bossuet, *Discours sur l'hist. univ.*, III[e] part. chap. VIII.

2 L'Église des Goths avait déjà été représentée par l'évêque Théophile au concile de Nicée.

faire mal, » disaient-ils de leur évêque [1]. Ils furent donc tenus pour frères dès qu'ils furent hérétiques, et l'on vit déborder sur les campagnes de la Thrace ces hôtes redoutables, traînant avec eux leurs chariots et leurs familles. Mais, aussi insoumis le lendemain que la veille, ils se tinrent prêts à montrer qu'il était plus facile de surprendre leur religion que de leur faire rendre les armes [2]. »

Sitôt que cette violation sacrilége et menaçante de la patrie romaine fut connue à Milan, un cri d'indignation patriotique et chrétienne sortit du cœur d'Ambroise :

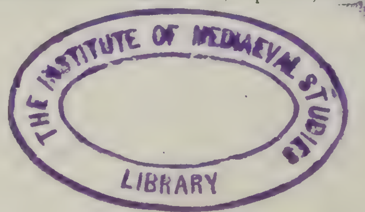
« Je ne veux pas rappeler, écrivait-il à Gratien, je ne veux pas rappeler le meurtre des confesseurs, les supplices des martyrs, les exils lointains, les prêtres les plus saints dénoncés et dépossédés. Est-ce que des rives de la Thrace jusque dans la Dacie et la Mésie nous n'avons pas entendu notre frontière frémir aux cris de l'impiété et aux menaces des barbares? Qu'est-ce que l'on peut attendre d'un pareil voisinage? et comment la chose publique peut-elle être en sûreté sous une pareille garde [3]? »

On ne tarda pas à le voir. Les hôtes de l'empire s'y conduisaient en maîtres et en dévastateurs. La Thrace était en proie, l'Italie était ouverte. Les ariens de tous pays tendaient la main aux barbares, qui leur donnaient leur part de butin et de dignités. Dans la ville de Petavium, aujourd'hui Pettau, en Styrie, un arien s'était trouvé

1 V. sur Ulfilas, ou mieux Wulfilas (*le fils de la louve*), Jornandès, *de Rebus Geticis*, cap. LI, et les récents travaux de M. Waitz.

2 Zozim. *Hist. Roman.* IV, 20. — Ammian. Marcellin. XXXI, 4.

3 Non libet confessorum neces, tormenta, exsilia recordari.... Nonne de Thraciæ partibus per Ripensem Daciam et Mysiam omnemque Valeriam Pannoriorum, totum illum limitem sacrilegis pariter vocibus et barbaricis motibus audivimus inhorrentem? Quid poterat nobis vicinia tam feralis invehere? aut quemadmodum res Romana tali tuta poterat esse custodia? (Ambr. *de Fide* lib. II, cap. XVI, n. 140, t. II, p. 496.)



pour livrer cette place aux envahisseurs. C'était ce fanatique Julianus Valens que nous avons vu déjà agiter l'Italie jusque sous les yeux d'Ambroise. Pour prix de sa trahison, ses amis les barbares, ayant chassé de Pettau Marc, l'évêque catholique, avaient mis sur son siége leur vile créature. Mais Ambroise le dénonçant à l'indignation de tous les honnêtes gens : « Le malheureux, s'écriait-il, qui a vendu sa patrie et son Dieu ! On l'a même vu, dit-on, en face de l'armée romaine, porter le collier et le bracelet, selon la mode barbare. Sans doute c'est ainsi que se parent les prêtres des idoles chez les Goths. Mais a-t-on jamais vu un pareil sacrilége chez un prêtre, chez un chrétien, chez un Romain [1] ! »

Cette protestation d'Ambroise fut entendue. Les catholiques de Pettau, indignés de ces infamies, se soulevèrent contre l'intrus, et le chassèrent.

Pendant ce temps, comprenant trop tardivement sa faute, l'empereur de Constantinople avait résolu de la réparer par les armes. Incapable de repousser à lui seul les barbares, il avait invoqué le secours de Gratien, qui lui avait envoyé deux petits corps auxiliaires sous la conduits des chefs Ricomer et Frigerid. Lui-même se disposait à aller les rejoindre. Mais autour du jeune prince, l'impopularité d'une guerre entreprise pour secourir Valens, les intérêts plus pressants de la Gaule et de l'Italie menacés par les Francs, les premiers embarras d'un règne à ses débuts, lui soufflaient le conseil de ne pas se rendre en personne sur le champ de bataille. Ambroise, au contraire, lui faisait un devoir de cette expédition.

« Allez, lui écrivait-il, allez, pieux empereur, défendu que vous êtes par le bouclier de la foi, et armé de l'esprit de force. Puisque c'est l'apostasie d'un autre qui nous a

1 Quod sine dubio non solum in sacerdote sacrilegium, sed etiam in quocumque christiano est : etenim abhorret a nomine Romano. (Ambr. Epist. x, n. 9 ; t. II, p. 809).

mis cette guerre sur les bras, ce sera votre foi à vous qui nous en fera sortir victorieux. La source première à laquelle remontent nos maux, est l'indignation divine qu'il faut d'abord fléchir ; car, avant de trahir la cause de l'empire, on avait commencé par trahir celle de Dieu [1]. »

Gratien était décidé. Mais, avant de mettre le pied sur une terre arienne, le prince catholique demanda à Ambroise de prémunir sa foi par une démonstration écrite de la divinité de Jésus-Christ. Dans sa demande, Gratien se comparait sans doute à Hiram, roi de Syrie, prenant conseil de la sagesse de Salomon ; car Ambroise répondait : « O pieux empereur Gratien, je ne suis pas le Salomon dont vous admirez la sagesse. Mais vous, vous gouvernez un plus vaste État que le roi de Syrie. Si vous me demandez de vous rappeler les dogmes de la religion, ce n'est certainement pas que vous les ignoriez. Que pouvez-vous apprendre que vous n'ayez déjà aimé et pratiqué dès votre plus tendre enfance ? Mais vous avez voulu vous armer de ces arguments avant de marcher au combat, dans la conviction que la foi d'un général est un gage de victoire plus sûr que la force des armes. Vous serez donc vainqueur, parce que vous êtes le soldat et le vengeur de cette foi dont je vous envoie la doctrine [2]. »

Ce dernier raisonnement reviendra souvent chez Ambroise ; mais nous ne pouvons y voir qu'un encouragement et non un argument. Non, les causes justes et saintes ne sont pas, par cela même, assurées d'être victorieuses. L'amère expérience de l'histoire en fait foi ; et si cette

1 Ambros. *de Fide, ad Gratian.* lib. II, cap. XVI, n. 139 ; t. II, p. 496.

2 Tu quoque, sancte imperator Gratiane, fidem meam audire voluisti. Sed ego non sum Salomon, etc.... Quid enim discas quam ab ipsis incunabulis pio fecisti semper affectu ? (*De Fide,* Prolog., lib. I, n. 1, 2 ; t. II, p. 441.)

société du IVe siècle, où commençait à peine le règne public du Christ, se figurait rentrer sous les lois de l'antique théocratie judaïque, alors que les vertus et les fautes de la nation avaient immédiatement, dans ses bonheurs et ses adversités, leur récompense ou leur châtiment, c'était se tromper de temps. Sans doute les nations sont punies de leurs fautes et récompensées de leurs vertus dès ce monde, puisque la durée de leur existence ne le dépasse pas. L'oracle des Proverbes : *La justice élève les nations, et le péché rend les peuples misérables,* est éternellement vrai. Mais il serait téméraire d'en faire à tel événement une application certaine, et de prétendre entrer dans les divins conseils. Nous sommes placés sur un point trop étroit de l'espace et du temps pour embrasser, comme il faudrait, l'ensemble des choses et des siècles dans l'histoire générale, qui seule porte avec elle la justification de la sagesse d'en haut. Puis, ne l'oublions pas, la croix est le signe de la politique de Dieu. Souvent il frappe parce qu'il aime, il châtie pour guérir ; et si sa justice éclate parfois, ici-bas, par de merveilleux coups, ce n'est qu'à la fin des temps qu'elle aura sa pleine révélation et sa gloire sans ombre.

Il faut pourtant convenir que, depuis cinquante années, Dieu semblait légitimer par tous les événements cette confiance et ces pronostics de victoire. Les succès de Constantin, les désastres de Maxence, de Maximin, de Licinius, de Julien, avaient accoutumé les esprits à l'idée que la croix était bien, en effet, invincible comme le portait l'inscription sacrée du Labarum [1]. Ambroise en évoquait visiblement le souvenir ; et, marchant sous le même signe, Gratien ne pouvait-il espérer le même appui ?

« O mon Dieu, c'est assez longtemps avoir souffert

[1] Satis claruit eos qui violaverint fidem, tutos esse non posse. (*De Fide* lib. II, cap. XVI, n. 141.)

l'exil de nos confesseurs et le meurtre de nos prêtres. Levez-vous enfin, Seigneur, et dressez l'étendard sacré de notre foi. Ici ce ne sont plus les aigles militaires qui vont guider l'armée, c'est votre croix qui la précède, Seigneur, et votre autel qui l'accompagne. Il ne s'agit pas ici de secourir une terre infidèle, mais la terre qui vous a donné vos confesseurs, l'Italie ; l'Italie si souvent agitée, mais jamais renversée ! Depuis longtemps déjà vous la défendez contre les barbares ses ennemis, vous allez la venger d'eux. Car notre empereur à nous ne porte pas en lui une âme vacillante ; son cœur est inébranlable dans la foi [1] !

« Faites donc paraître, ô Jésus, une marque éclatante de votre majesté, et que celui qui vous regarde comme le vrai maître des puissances, que celui qui vous adore comme la vertu et la sagesse de Dieu, non comme une créature, mais comme le Créateur, non comme un être mortel, mais comme l'Être éternel, éprouve votre assistance et remporte les triomphes que mérite sa foi [2]. »

Une partie de ces vœux allait être accomplie. Gratien était en marche du côté de la Mésie, quand il dut tout à coup rétrograder vers le Rhin, où la tribu guerrière des Asemans venait de prendre l'offensive contre la Gaule du Nord. L'empereur les arrêta aux environs de Colmar, et trente mille barbares restèrent sur le champ de bataille. Puis il prit sa route à la tête d'une armée à qui cette belle victoire en promettait une autre.

Il n'était pas arrivé lorsqu'on apprit à Milan une effroyable nouvelle. Le présomptueux Valens n'avait pas

[1] Convertere, Domine, fideique tuæ attolle vexilla. Non hic aquilæ militares, sed tuum, Domine Jesu, nomen et cultus. Non hic infidelis aliqua regio, sed ea quæ confessores mittere solet Italia. Italia aliquando tentata, mutata nunquam. (*De Fide* lib. II, cap xvi, n. 141, 142.)

[2] Ostende nunc evidens tuæ majestatis indicium, ut is qui te verum virtutum Dominum... credit..., tuæ majestatis fultus auxilio, fidei suæ trophæa mereatur. (*De Fide* lib. II, cap. xvi, n. 143.)

attendu le secours de son neveu. Le 9 août de cette année 378, la bataille s'était livrée à trois lieues d'Andrinople, entre l'empereur d'Orient et le Goth Fritigern. L'armée romaine avait été presque absolument anéantie par le fer et l'incendie. Valens, atteint par une flèche, avait été délaissé dans une cabane de paysans que la flamme avait gagnée, et il n'était resté rien de lui que des cendres. Les généraux les plus estimés étaient tués. La Thrace, la Thessalie, les deux Illyries étaient dévastées comme par un torrent de feu. Les animaux eux-mêmes fuyaient épouvantés. Ennemis de l'agriculture, que tout barbare regardait comme la corvée des esclaves, les Goths prenaient plaisir à mutiler les paisibles habitants des campagnes, coupant les mains des laboureurs à qui ils laissaient la vie. La famine ainsi devint inévitable, la peste s'y joignit; ce fut une crise effroyable. « Bientôt, dit saint Jérôme, il ne resta plus que le ciel et la terre et le silence des déserts. Même longtemps après que les barbares eurent quitté ce malheureux pays, les campagnes n'étaient encore couvertes que de ruines, d'ossements d'hommes et de chevaux, et de ces plantes sauvages, produits spontanés d'un sol fertile qui n'avait plus de bras pour le cultiver. » Impuissants à se défendre, les Romains avaient fermé les gorges du Tyrol par des abatis d'arbres qu'Ambroise appelait douloureusement « un mur de déshonneur ». L'Insubrie elle-même n'était pas rassurée par la présence de la cour impériale à Milan; l'épouvante était dans la ville. Elle pleurait ses enfants mis à mort ou tombés aux mains de l'ennemi; et Ambroise constatait que « les prisonniers de guerre étaient en si grand nombre qu'une province entière n'eût pas été capable de les contenir tous [1] ».

[1] Nota sunt hæc nimis Illyrici vastitate et Thraciæ : quanto ubique venales erant toto captivi orbe, quos si revoces, unius provinciæ nu-

A mesure que ces nouvelles parvenaient au pontife, un glaive de douleur transperçait son âme de Romain et de prêtre. Il se dévouait à Dieu comme victime expiatoire, afin que le courroux céleste tombât plutôt sur lui que sur tant d'infortunés [1]. Il se demandait si mourir à la fleur de l'âge n'était pas préférable au malheur de voir la confusion générale, la ruine de l'univers et la fin de toutes choses. Avec d'autres grands esprits du IVe siècle, regardant comme unies indivisiblement les destinées de l'empire et celles de l'univers, il croyait que la chute de l'un allait inévitablement amener la fin de l'autre.

Cependant la foule en deuil envahissait les églises. L'évêque montait en chaire pour rassurer les fidèles. Il leur ouvrait, dans les divines Écritures, ces sources intarissables de consolation et d'espoir que Dieu y a cachées pour les infortunes des peuples et des âmes. Mais bientôt il interrompait son discours, et il exhalait sa tristesse en des plaintes qui projettent sur l'histoire de ces malheurs une lueur sinistre. Voici par quelles paroles il ouvrait alors une suite d'homélies sur le *Déluge et l'Arche*:

« Proposons le juste Noé à l'imitation de tous, et avec lui reposons-nous de la sollicitude que nous donne le spectacle des révolutions du monde. En vérité j'ai honte de survivre à mes fils ! Il me pèse, quand j'apprends le malheur de ceux que j'aime, de voir encore la lumière ! Quelle âme serait encore assez forte pour porter le poids de la tempête dont je vois l'Église bouleversée, ou dont le bruit menaçant arrive jusqu'à moi ? C'est pour me soulager de cette vue lamentable que je viens au milieu de vous. Peut-être, en méditant l'histoire de Noé, nous

merum explere non possent. (Ambros. *de Offic.* lib. II, cap. xv, n. 70; t. II, p. 86, 87.)

[1] Atque utinam hic consummatum sit ut dolor meus publici doloris redemptio sit. (Ambr. *de Excessu Satyri* lib. I, n. 1 ; t. II, p. 1113.)

serons raffermis par l'exemple de cet homme, en qui le genre humain recommença à vivre et oublia ses maux [1]. »

Vers ce même temps encore il commentait l'Évangile. Mais l'Évangile lui-même ne pouvait le distraire du triste spectacle de ces calamités. Un jour il y lisait ces prophéties terribles : « Lorsque vous entendrez parler de combats, de séditions, ne vous effrayez pas. Une nation s'élèvera contre une autre nation, un royaume contre un autre royaume ; il y aura des pestes, des famines, des signes dans le ciel [2]. » Ici le grand pontife, s'arrêtant tout à coup :

« Quelle génération, mieux que la nôtre arrivée au dernier âge du monde, est capable d'attester la vérité de ces paroles ? Que de combats aujourd'hui et que de menaces de guerre ! Les Huns s'élèvent contre les Alains, les Alains contre les Goths, les Goths contre les Tayfales et les Sarmates. Les Goths, exilés de leurs pays, viennent nous forcer nous-mêmes à l'exil, et ce n'est là que le commencement de nos maux. La peste et la famine se joignent à la guerre. O comble de misères ! la faim se fait sentir également aux envahis et aux envahisseurs ; la peste frappe les hommes et les animaux ; et les contrées que le fer des batailles n'a pas atteintes trouvent, dans ces fléaux, des infortunes égales à celles des vaincus... Ainsi, condamnés à vivre aux derniers jours du monde, nous voyons commencer l'agonie qui doit en amener la mort [3]. »

[1] Dignum est ut requiescamus in eo ab omni istius mundi sollicitudine, quam quotidie diversis exagitationibus sustinemus. Pudet filiis supervivere ; tædet cum tot adversa audiamus carissimorum lucem hanc carpere.... Dum Noe sanctum consideramus, reficiamur et nos, sicut omne genus in illo requievit a mœstitia. (Ambr. *de Noe et Arca* cap. I, n. 1 ; t. I, p. 227.)

[2] Luc. XXI, 9.

[3] Verborum autem cœlestium nulli magis quam nos testes sumus, quos mundi finis invenit. Quanta enim prælia et quas opiniones acce-

Ces heures de désolation sont les grandes heures de la charité catholique. On ne parlait à Milan que du sort des prisonniers livrés à d'horribles supplices, des enfants enlevés, des vierges déshonorées et des hommes de guerre réduits à une dure servitude. Ambroise avait commencé par épuiser ses coffres pour racheter ces captifs. Mais ces premières aumônes étant insuffisantes, l'évêque se résolut à un de ces sacrifices extraordinaires dont la gloire est devenue inséparable de son nom.

Son église possédait des vases d'or et de métaux précieux, dons de la reconnaissance des princes et des peuples. Dans une grande détresse, un évêque de ce temps, saint Cyrille de Jérusalem, n'avait pas hésité à vendre les siens pour ses pauvres [1]. La même inspiration vint au cœur d'Ambroise. Il ne consulta pas cette fois le Presbytère, comme il avait coutume. Mais quelques jours après on sut que le pontife avait fait briser et réduire en lingots une partie du saint trésor de son Église [2]. Une députation organisée par lui se rendit à la tente des généraux barbares pour négocier et payer la rançon des captifs, et l'on vit arriver à Milan ces malheureux sauvés de la servitude, de la honte ou de la mort [3].

L'enthousiasme universel aurait dû éclater sur les

pimus præliorum! Hunni in Alanos, Alani in Gothos, Gothi in Tayfalos et Sarmatas insurrexerunt. Nos quoque in Illyrico exsules patriæ Gothorum exsilia fecerunt, et mundum est finis .. Quia in occasu sæculi sumus, præcedunt quædam signa ægritudinis mundi. (Ambr. *Exposit. Evang. sec. Lucam* lib. X, n. 9, 10; t. I, p. 1506.)

1 V. Fleury, *Hist. eccl.*, t. III, p. 494.

2 Ideo intra Ecclesiam primum quæsita sunt vasa quæ initiata non essent. Deinde comminuta, postremo conflata, per minutias erogationis dispensata egentibus, captivorum quoque pretiis profecerunt. (Ambr. *de Offic. Minist.* lib. II, n. 143; t. II, p. 103.)

3 Nos aliquando in invidiam incidimus, quod confregerimus vasa mystica, ut captivos redimeremus. (*Ibid.*, cap. XXVIII, n. 136.)

pas de l'évêque : il n'en fut pas ainsi. Le parti des ariens se fit de cette charité une arme contre lui : « Pouvait-on disposer ainsi arbitrairement des objets sacrés pour un intérêt purement national? Devait-on laisser l'Église de Dieu dans ce dénûment et cette pauvreté? » Ambroise daigna répondre, et il monta en chaire, afin de se justifier de ses propres bienfaits[1]. On objectait sordidement la perte de ces trésors; il y opposa le péril de la perdition des âmes. On prétextait la sacrée destination de ces vases; il y opposa la consécration bien autrement auguste des chrétiens marqués du sang de Jésus-Christ. C'est là, dans ce discours, qu'il faut admirer à quelle hauteur de vues cet évêque s'élevait pour comprendre la charité, la pratiquer et la défendre.

« Qui donc, répondait-il, qui donc serait assez dur pour trouver mauvais qu'on rachetât à ce prix un homme voué à la mort, une femme exposée à un déshonneur qui serait pire que le trépas, des vierges, des jeunes gens, des enfants contraints, par la menace des supplices, au culte des idoles? Ah! mieux vaut perdre son or et sauver les âmes. Le Seigneur, qui envoya ses apôtres sans or, n'a pas eu besoin d'or pour former son Église. Si l'Église a de l'or, ce n'est point pour le conserver; c'est pour le répandre, et, par ce moyen, soulager les malheureux. Ne vaut-il pas mieux l'employer à venir en aide aux pauvres, que le laisser en proie à la profanation d'un vainqueur sacrilége[2]?

« Le Seigneur ne dirait-il pas : « Pourquoi as-tu laissé mourir de faim tant de nécessiteux? puisque tu étais riche, tu leur devais l'aumône. Pourquoi tant de prison-

1 Factum displicebat... quod in nobis reprehenderetur. Nos etsi non sine ratione gessimus, tamen ita in populo prosecuti sumus ut confiteremur, etc. (*De Offic. Min.* lib. II, cap. XXVIII, n. 137.)

2 Aurum Ecclesia habet, non ut servet, sed ut irroget et subveniat in necessitatibus. (*Ibid.*, cap. XXVIII, n. 136, 137.)

niers sont-ils vendus à l'encan, mis à mort par l'ennemi, quand tu pouvais les racheter? Mieux vaut conserver les vases vivants des âmes que des vases de métal [1]. » D'ailleurs les sacrements n'exigent point des vases d'or, ce n'est pas de là que les choses saintes tirent leur prix : elles en ont un autre. Ces vases sont précieux d'abord parce qu'ils portent le sang salutaire du Seigneur, le précieux sang qui délivre les âmes de la mort. Hors de là si quelque autre chose donne du prix à ce métal, c'est qu'il peut fournir à de malheureux prisonniers la rançon de leur esclavage, comme le sang qu'il contient paye la rançon de nos crimes.

« Qu'il est beau ce cortége des captifs dont on dit : Ce sont les rachetés de Jésus-Christ! Voilà le seul or que j'aime; voilà le seul or utile, l'or de Jésus-Christ; car c'est l'or rédempteur, rédempteur de la pudeur, sauveur de la chasteté. Au lieu de le garder, j'ai préféré, quant à moi, vous rendre des hommes libres. Ce grand nombre de captifs et ce cortége heureux ne vous semble-t-il pas plus beau que l'éclat de vos riches calices [2] ? »

L'Église et l'avenir ont justifié Ambroise. Dans ce renoncement généreux il avait révélé l'esprit de la loi d'amour, et montré en même temps un des plus admirables côtés de sa belle âme. C'est l'âme d'un grand homme et d'un vrai saint, à qui n'a manqué aucune des fibres délicates et fières, courageuses et tendres, qui s'émeuvent pour tout ce que Jésus-Christ nous a commandé d'aimer, Dieu et notre prochain, la cité de la terre et la cité du ciel. Devant la patrie menacée, il parle comme un

1 Melius fuerat ut vasa viventium servares quam metallorum. (*De Offic. Min.* lib. II, cap. XXVIII, n. 137.)

2 Quam pulchrum, ut cum agmina captivorum ab Ecclesia redimuntur, dicatur : Hos Christus redemit. Ecce aurum quod probari potest, ecce aurum utile, ecce aurum Christi, quod a morte liberat : ecce aurum quo redimitur pudicitia, servatur castitas. (*Ibid.*, n. 138.)

soldat ; devant la patrie envahie, il pleure comme un fils ; devant la patrie malheureuse et ses enfants captifs, il agit comme un père. C'est ainsi qu'il assure sur les ennemis de Dieu sa première victoire, celle de la charité, et c'est toujours celle-là qui prépare les autres.

CHAPITRE II

AMBROISE CONSEILLER DE GRATIEN
SA POLITIQUE CHRÉTIENNE

(378-379)

Le traité *de la Foi* adressé à Gratien par Ambroise. — Il y démontre la divinité et l'humanité de Jésus-Christ. — Conseils de douceur envers les dissidents.

Gratien associe Théodose à l'empire. — Lettre filiale de Gratien à Ambroise. — Noble réponse de l'évêque. — Leur union de pensée et d'action. — Nouvelle situation de l'Église. — Politique d'Ambroise. — Prérogative de la vraie foi. — Lois et mesures inspirées par Ambroise. — Gratien fait enlever du sénat l'autel de la Victoire. — Ambroise s'oppose à ce qu'on le rétablisse.

Pendant que la charité faisait ces miracles à Milan, Gratien, alors campé à l'autre bout de l'empire, se reposait dans la lecture du livre qu'Ambroise avait composé pour son instruction.

Des cinq livres que devait comprendre le traité *de la Foi*, l'évêque s'était empressé de lui adresser les trois premiers, en attendant qu'il pût, au retour de l'empereur, mettre la dernière main à l'ouvrage, qu'il acheva dans le courant de l'année 379 [1]. L'ensemble ne perdit rien à

[1] V. l'argument du livre, édit. bénédict., t. II, p. 443. — V. sur ce traité *de la Foi* Elies Dupin, t. I, p. 276; dom Cellier, *Auteurs sacrés et eccl.*, t. VII, p. 500; *Hist. littéraire* par les Bénédictins, t. I, p. 146. Tous ces auteurs font du livre les plus justes éloges.

cette interruption, et la pensée s'y développe dans un ordre puissant et un irrésistible enchaînement de raisons : Quelle est la foi catholique touchant le Fils de Dieu ? Comment diffère-t-elle de la croyance des Juifs, de celle de Sabellius qui confondait les personnes, de celle de Photin qui niait la divinité du Verbe et son incarnation, de celle d'Arius qui ne voyait en lui qu'une créature supérieure [1] ?

Puis, qu'est-ce que Dieu, et en quoi consiste la nature divine? Jésus-Christ possède-t-il les attributs divins? Ayant posé ces questions devant son royal disciple, et indiqué le portique du monument de doctrine qu'il voulait élever en l'honneur du Fils de Dieu, Ambroise y fait entrer le prince, le flambeau de l'Écriture à la main. Il en scrute avec lui toutes les profondeurs; dans sa marche il renverse les objections et les vains systèmes des ariens; il leur oppose les irréfutables témoignages des conciles, des apôtres, des évangélistes, mais surtout de saint Jean, qui seul devait suffire à écraser l'impiété : « Jean a écrit que le Verbe était au commencement. Arius dit qu'il n'était pas. Qui croirons-nous, ou de Jean qui reposa sur la poitrine de Jésus-Christ, ou d'Arius se roulant dans ses propres entrailles et mourant désespéré comme Judas dont il avait imité la perfidie [2]? »

Ambroise reprenait ensuite un à un tous les titres et les noms attribués à Jésus dans l'Évangile, pour en déduire la preuve de sa divinité. Tour à tour théologien et métaphysicien, théologien un peu subtil parfois, mais métaphysicien animé d'éloquence et coloré de poésie, il était prêtre partout; partout l'âme du saint se retrouvait derrière le génie du docteur, génie contemplatif non moins que militant. Au plus fort du combat qu'il soutenait pour

1 Ambr. *de Fide* lib. I, cap. I; t. II, p. 445.
2 *Ibid.*, lib. I, n. 193: t. II, p. 468.

la gloire du nom de Jésus-Christ, l'évêque s'arrêtait ravi devant sa face, et venait déposer ses armes à ses pieds dans une adoration attendrie.

Mais si Jésus-Christ est Dieu, il est également homme; il a pris notre nature, notre opération, nos infirmités même; et comme l'arianisme ne craignait pas d'alléguer contre sa divinité ces douleurs adorables, Ambroise laissait déborder l'ardeur de son amour dans cette magnifique réponse :

« Mais ne voyez-vous pas que ces infirmités sont nos forces à nous? Ah! pourquoi lui faites-vous une querelle des remèdes qu'il nous a apportés? Que lui reprochez-vous? ses larmes? elles nous purifient; ses pleurs? ils nous baptisent; ses troubles? ils nous raffermissent; car plus il a souffert, plus il a mérité pour nous. Que dis-je? même au sein des outrages qu'il souffre, je reconnais un Dieu. Il est pendu en croix, et tous les éléments lui sont assujettis. Le soleil se cache, le jour tombe, les ténèbres règnent, la terre tremble; et le seul qui ne tremble pas, c'est Celui qui est crucifié. Or ces miracles, que sont-ils sinon l'hommage rendu par la création à son divin auteur? Il est attaché à la croix, et vous ne voyez que cela; mais du haut de cette croix il donne un royaume, et vous ne le voyez pas! Vous lisez bien qu'il est mort; mais en mourant il ouvre le paradis au larron, cela vous ne voulez pas le lire! Vous voyez à son sépulcre les saintes femmes qui pleurent; mais vous ne remarquez pas les anges qui lui font une garde glorieuse[1]! »

Une chose qu'on ne saurait trop admirer dans un livre adressé à un souverain armé et tout-puissant, c'est que l'auteur n'y invoque contre l'erreur d'autre puissance

1 Videsne illas quas tu putas Christi infirmitates tuas esse virtutes? Cur de remediis nostris ei quæstionem movemus? Lacrymæ illæ nos lavant, fletus illi nos abluunt... sed in ipsis injuriis cognosce Divinitatem. (*De Fide* lib. II, cap. xi, n. 95, 96; t. II, p. 489.)

que celle de la parole, de la persuasion et de la charité. Assurément il ne tient pas pour illicite l'appui du pouvoir civil quand il s'agit de réprimer le mal et de garder la foi : lui-même ne se fera pas faute d'y faire appel au besoin. Mais il entend que cette arme défensive et répressive ne devienne point un instrument d'agression et de propagande ; et si l'emploi de la force est un droit et un devoir quand il s'agit de protéger la croyance publique contre l'erreur envahissante, elle ne peut, en aucun cas, être bonne pour imposer la sainte vérité. Cette règle, dont Ambroise allait faire celle de sa vie et de son apostolat, il l'exposait ainsi au jeune prince son disciple :

« Exerçons sur nos frères l'action morale seulement. Tâchons de les convaincre de leurs véritables intérêts, puis « pleurons devant le Seigneur qui nous a faits » ; car il ne s'agit pas d'écraser ces hommes, il s'agit de les guérir. Nous ne leur dressons pas des piéges, nous leur donnons les douces leçons de la religion. La bonté fléchit souvent celui que n'ont pu déterminer la raison et la force. Quand Dieu a rencontré sur le chemin de Jéricho l'homme blessé par les brigands, lui, le vrai Samaritain, n'a pas appliqué les remèdes violents à ses plaies; mais il a versé l'huile et le vin comme un baume salutaire. Qu'ils viennent donc à Lui tous ceux qui veulent guérir; qu'ils aient recours à son remède, remède descendu du Père et préparé dans les cieux, où il a été composé de sucs immortels. Ce remède c'est la chair, c'est le sang du Fils de Dieu qui s'est fait homme afin d'attirer l'homme à lui[1]. »

Après avoir mis au service de la vérité tant de raison et de bonté, tant de vigueur, de logique et d'élévation de

[1] Agamus et nos moraliter, persuadeamus illis quod sibi prosit... non enim vincere volumus, sed sanare ; non insidiose agimus, sed religiose monemus. Sæpe flectit humanitas quos nec virtus potuerit superare, nec ratio. (*De Fide* lib. II, cap. XI, n. 89; t. II, p. 488.)

cœur, Ambroise se flattait-il d'avoir pénétré le fond du divin mystère ?

Écoutons-le plutôt :

« Comment Jésus-Christ est-il Dieu ? Comment s'est opérée la génération divine ? Je l'ignore, mon esprit n'y peut atteindre Ici la parole me manque, elle manquerait aux anges mêmes. Ce mystère est au-dessus des chérubins, au-dessus des séraphins, au-dessus de toute intelligence sacrée. »

Et à la fin du livre, tombant à genoux écrasé d'admiration et terrassé d'amour : « Père tout-puissant, s'écrie-t-il, c'est à vous maintenant que je m'adresse, tout baigné de mes larmes. Je reconnais que vous êtes inaccessible à mes pensées, incompréhensible à mon intelligence, au-dessus de la portée de mon entendement. — Mais loin de moi de dire que votre divin Fils soit moindre que vous, lui qui est la splendeur de votre gloire et l'image de votre substance. Et vous Père, avec le Fils, avec le Saint-Esprit, vous êtes un seul Dieu, immense, ineffable. Je le lis partout dans vos saints livres, qui sont la règle de ma foi. Comment l'homme prétendrait-il soumettre votre Majesté au jugement de ses pensées ? Comment peut-il être assez téméraire que de l'entreprendre ? Comment lui serait-il possible de vous mesurer ? Votre ange mesurait la Jérusalem céleste ; mais c'était un ange qui mesurait, ce n'était pas Arius. C'était Jérusalem qui était mesurée, ce n'était pas Dieu [2]. »

Ces leçons d'orthodoxie adressées à Gratien empruntaient encore des événements accomplis une nouvelle éloquence. Arrivé sur les lieux de lugubre souvenir où Valens avait péri de la mort misérable de Julien l'Apostat, l'em-

2 Ad te nunc, omnipotens Pater, cum lacrymis verba converto. Ego te quidem inaccessibilem, incomprehensibilem, inæstimabilem prompte dixerim ; sed Filium tuum minorem non ausim dicere, etc. (*De Fide* lib. V, cap. XIX, n. 228.)

pereur voyait planer au-dessus des ruines fumantes du champ de bataille d'Andrinople la main de Dieu armée contre le persécuteur. La visite des provinces n'avait pas été pour lui une leçon moins éloquente. Ces chrétientés divisées, ces diocèses en feu, ces évêques dispersés, ces consciences violentées ou ces consciences vendues, tout ce désastre récent de la persécution lui avait fait toucher du doigt la plaie de l'arianisme. Aussi s'était-il empressé de fermer de son mieux quelques-unes de ces blessures, en rendant à leurs siéges les pontifes proscrits; et, rentré dans sa tente, il s'inspirait de ces pages où Ambroise mêlait à ses vœux de victoire et à ses leçons de doctrine ces pacifiques conseils :

« O Seigneur, enivrez de votre doctrine sainte l'âme de Gratien Auguste, afin que, touché par elle, il chérisse la paix, il se réjouisse des triomphes de la vraie religion, il ignore la mort réservée à l'infidèle, il déteste l'impiété des méchants princes, il transmette à ses descendants une foi pure, et remplisse en lui la parole adressée au disciple de Jésus-Christ : « Laisse tout, viens et suis-moi [1]. »

Gratien n'était pas moins désireux qu'Ambroise lui-même de rendre la paix au monde. Mais il la voulait glorieuse, achetée par des succès qui lavassent le récent affront du nom romain. Or, malgré une bravoure militaire incontestée, Gratien se sentait trop faible pour une pareille tâche; et le poids des couronnes d'Orient et d'Occident réunies sur sa tête écrasait sa jeunesse. Ceux qui auraient pu l'aider, le comte Sébastien, Equitius, Trajan, les meilleurs généraux de son père et de son oncle, étaient restés sur le champ de bataille d'Andrinople. Un seul et le plus grand de tous, Théodose, eût

[1] Hoc vino, Domine meus, domini aures Augusti mentis emunda, ut homines inebriati quietem diligant, etc. (*De Fide* lib. I, cap. xx, n. 136.)

été capable de tout réparer. Mais Gratien, trompé par les conseils de Valens, avait eu le malheur, au commencement de son règne, de permettre le meurtre juridique de son père, décapité dans l'Afrique toute pleine de ses triomphes. Depuis ce temps, héritier de la disgrâce paternelle, Théodose s'était retiré dans l'Espagne, sa patrie, où il s'occupait à cultiver un vaste bien de campagne, surveillant l'éducation de ses jeunes enfants, et leur donnant, avec Flacille son épouse, l'exemple de royales vertus dans une condition privée.

Gratien fut le premier à reconnaître ses torts. Par une démarche qui demeure son plus beau titre de gloire comme son meilleur service rendu à sa patrie, il demanda à Théodose secours et amitié. Celui-ci y répondit non moins généreusement. De rapides succès remportés sur les Goths eurent bientôt justifié la confiance du prince et le renom du descendant de l'empereur Trajan. L'Orient désormais ne pouvait plus se passer de ce grand homme. Gratien sut le comprendre : le 19 janvier 379, il conférait la pourpre à Théodose Auguste, et le faisait asseoir, à Constantinople, sur un trône où la foi, la sagesse et la victoire montaient avec lui.

Gratien se disposa alors à quitter l'Orient pour rentrer dans les Gaules. Un de ses plus grands désirs était de voir de près l'évêque de Milan, dont les enseignements allaient si bien aux vues honnêtes de sa religion et de sa politique. Mais Trèves le réclamait; et, pressé de s'y rendre, il écrivit à Ambroise ses regrets et ses remercîments, en y joignant le souhait que le pontife se trouvât sur son passage, pour s'entretenir avec lui[1]. La lettre, écrite de la main de l'empereur, était conçue en ces termes :

1 Cupio valde ut quem recordor absentem, cum eo etiam corpore sim præsenti. Festina igitur ad me. (Epist. Grat. ad Ambr., t. II, p. 751.)

« J'ai le plus grand désir de jouir de votre présence et de vous voir de mes yeux, religieux Pontife, vous avec qui ne cessent de vivre, pendant l'absence, mon souvenir et ma pensée. Hâtez-vous de venir vers moi, pour m'enseigner la vraie doctrine de la foi. Ce n'est point que je recherche les questions contentieuses et que je veuille placer ma religion dans des discussions de mots, au lieu de la recevoir dans la simplicité de mon âme. Je souhaite, au contraire, que la vérité y descende et s'y établisse de plus en plus.

« Je veux suivre la doctrine de Celui que j'aime à reconnaître pour mon Maître et mon Dieu. Je ne lui refuserai pas mon adoration parce qu'il a pris la forme d'une créature semblable à moi. Sans doute mon culte n'ajoutera rien à sa gloire; mais pour moi j'y gagnerai de me rendre agréable au Père en glorifiant le Fils. Faible et fragile comme je suis, je veux du moins le louer selon mes forces, si je ne puis le faire autant qu'il convient à sa grandeur.

« Que la Divinité vous conserve de longues années, ô mon Père, serviteur du Dieu éternel que nous adorons, à savoir Jésus-Christ [1]. »

Ambroise reçut cette lettre avec actions de grâces. Mais, pour le moment du moins, il ne crut pas devoir mettre tant d'empressement à courir au-devant de Gratien. Assez d'adulations rampaient aux pieds de l'empereur, sans que l'évêque allât commettre sa dignité dans les cours et les camps. Celui-ci estimait qu'il n'avait pas quitté sa charge de préfet pour se rejeter sitôt dans les assujettissements de sa première carrière. Puis, s'il ne refusait pas de se prêter à la politique quand elle venait le chercher, Ambroise ne voulait point faire un pas au-devant d'elle. Il resta donc à Milan, où l'enchaînait le soin paternel de

[1] Epist. Grat. ad Ambr., t. II, p. 751.

son troupeau. « Je n'aime, disait-il plus tard, que les prêtres et les diacres qui ne s'éloignent pas de leur poste[1]. » Mais à peine Gratien fut-il de retour en Gaule, qu'il y trouva cette réponse, où Ambroise tempérait par son affection déférente le regret que le prince témoignait de ne pas le voir.

« *A Gratien, bienheureux Auguste et prince très-chrétien,*
Ambroise, évêque.

« Ce n'est pas l'affection qui m'a manqué, ô prince très-chrétien, car il n'est aucun autre sentiment dont je m'honore aussi sincèrement; c'est la discrétion seule qui m'a empêché d'aller au-devant de Votre Clémence. Mais si je n'ai point porté mes pas au-devant de vous, j'ai été avec vous par tous les vœux de mon âme; et ce sont les meilleurs devoirs qu'un prêtre puisse vous rendre. D'ailleurs comment pourrais-je être séparé de celui qu'accompagnent partout ma pensée et mon cœur? Cette présence des âmes vaut mieux que celle des corps. Je suivais heure par heure tout votre itinéraire. J'étais jour et nuit avec vous dans vos camps par ma sollicitude; ma prière ne cessait de veiller à vos côtés; et, à défaut de mérite, je vous servais de mon affection[2].

« Quand nous faisons des vœux pour votre conservation, c'est également la nôtre que nous avons en vue. Je ne vous écris pas ces choses par flatterie. La flatterie vous est odieuse, et moi je la considère comme indigne d'un prêtre. Mais le Juge de nos pensées, Celui que vous confessez et en qui vous croyez, sait combien je

1 Epist. LXXXV, n. 2; t. I, p. 1106.

2 Et certa major animorum præsentia est. Tuum quotidianum iter legebam nocte ac die in tuis castris cura et sensu locatus, orationum excubiis prætendebam : etsi invalidus merito, sed affectu sedulus. (Ambr. Epist. ad Grat., I, n. 1.)

suis sensible à ce qui touche votre foi, votre salut, votre gloire. Il le sait : je ne me contente pas de lui faire pour vous les supplications que commande mon ministère ; mais en particulier je lui adresse les prières que m'impose une juste reconnaissance pour les services que vous avez déjà rendus à mon Église...

« Que dirai-je de votre lettre ? Vous l'avez écrite tout entière de votre main, afin que votre propre écriture y témoignât de votre foi et de votre piété... Et c'est vous, empereur, qui faites un tel honneur à un humble prêtre ! Mais c'est Dieu qu'on honore dans le moindre de ses serviteurs, selon qu'il a dit lui-même : « Ce que vous faites à un de ces petits, c'est à moi que vous le faites [1]. »

Ambroise reprenait ensuite, pour en relever le sens, chaque terme de la profession de foi écrite par le jeune souverain. Toute sa lettre était de ce ton doux et élevé, comme il convenait à un docteur et à un père. Il bénissait les solides convictions du chrétien ; il louait une modestie rendue plus méritoire par l'élévation du rang ; il s'engageait ensuite à composer pour Gratien un livre sur la divinité du Saint-Esprit, suivant la prière que le prince lui en avait adressée ; mais il demandait qu'un délai lui fût accordé pour l'écrire mûrement. Enfin il lui promettait d'aller en personne lui porter ses hommages aussitôt qu'il le pourrait, à moins que Gratien ne vînt à Milan le premier.

Ce fut l'empereur qui se rendit auprès de l'évêque. Dès le 1er août 379, il était dans cette ville, comme en font foi les actes publics de cette année.

Lorsque ces deux hommes se trouvèrent en présence, ils purent comprendre combien leurs âmes avaient été préparées l'une pour l'autre. Qu'on se représente en Gra-

[1] Scripsisti tuam totam epistolam manu ; ut ipsi apices fidem tuam pietatemque loquerentur.... Tu, imperator, dignatione regali honoras infimum sacerdotem. (Ambr. Epist. I, n. 3.)

tien une nature droite, généreuse et douce, capable de beaux desseins plus que de fortes actions ; ne craignant pas la guerre, mais amie de la paix; exempte de vastes ambitions comme de vain orgueil ; un esprit cultivé, délicat, élevé, mais modeste quelquefois jusqu'à la timidité ; une conscience susceptible d'impressions diverses, mais toujours prête au bien dès que l'image du devoir était offerte à ses yeux : tel était le jeune prince sur qui l'empire fondait l'espoir d'un beau règne. Ambroise, hier préfet et aujourd'hui évêque, réunissait en lui la science politique de l'ancien fonctionnaire avec la charité du pontife du Christ. L'élévation du caractère, l'éminente sainteté, la bonté du cœur et la grandeur du génie composaient en cet homme le plus complet ensemble qu'on ait encore vu. Il tenait à la vieille société romaine par la fibre patriotique si vivace chez lui ; par son christianisme et sa consécration il était du monde nouveau. Quel homme était mieux fait pour ménager la transition de la Rome du passé à celle de l'avenir ? Gratien l'avait reconnu, et il subit sans contrainte l'irrésistible ascendant qui fut l'appui de son règne et qui en est demeuré la gloire.

On s'en aperçut bientôt dans la direction des affaires publiques. Quand on étudie dans l'histoire la situation progressive de l'Église en présence du pouvoir, on y distingue trois périodes. Elle est persécutée sous les empereurs païens, et c'est à leur insu que l'esprit de l'Évangile pénètre dans les mœurs et corrige les lois. Elle est émancipée par l'édit de Milan ; mais ni Constantin ni ses premiers successeurs ne lui donnent l'autorité, si même ils n'entravent pas souvent sa liberté. Elle devient enfin dominante sous Théodose qui la constitue unique religion de l'État. Mais déjà Ambroise commence à préparer, sous Gratien, ce règne social de Jésus-Christ qui va devenir le but de sa vie entière. Il estimait justement que le droit de

Jésus-Christ est de régner sur les nations comme sur les individus. Il estimait en outre que maintenir le divorce entre l'ordre religieux et l'ordre civil, n'était pas seulement méconnaître le droit de Dieu, mais trahir les intérêts les plus sacrés de l'État et manquer au principal devoir de la souveraineté. La vérité n'est-elle pas le premier bien d'un peuple? Dès lors, la vraie religion étant distinguée de la fausse, — et certes il ne manquait pas de moyens de la reconnaître; — le premier intérêt et le premier devoir du pouvoir temporel n'étaient-ils pas de la favoriser, de la sauvegarder, et au besoin de la défendre? Ce pouvoir émané de Dieu avait-il fait ce qu'il devait en mettant sur le même pied la vérité et le mensonge? La première n'a-t-elle pas une prérogative inaliénable, certaine; et affecter de les confondre dans une tolérance égale, n'était-ce pas faire profession politique de scepticisme, et mettre à son service l'indifférence pratique? Enfin les plus grands maux ne devaient-ils pas découler de cet abandon public de la loi religieuse, base de toutes les autres? Ainsi, convaincu que l'erreur est l'ennemie de Dieu et la ruine des empires, Ambroise moins que personne n'était disposé à lui attribuer des droits.

Gratien résida à Milan presque continuellement, du moins pendant les hivers de 378 à 381. — Pendant ce temps il ne cessait de s'inspirer auprès d'Ambroise, dont l'action se révèle dans les lois de cette époque par une sage charité et une suite de mesures favorables à la religion. Valentinien avait prétendu garder vis-à-vis de l'Église la politique d'abstention et de neutralité dont il ne s'était départi qu'un instant; Gratien agit autrement, et ses lois se prononcent hautement pour l'Église et contre la propagande ardente des hérétiques. On y réduit les taxes imposées au clergé. On affranchit les femmes de basse extraction de l'obligation de monter sur la scène et

de se produire dans les jeux dès qu'elles font profession de christianisme. C'était une réaction contre le parti païen, qui récemment avait eu assez de crédit pour obtenir une loi défendant de baptiser les acteurs, si ce n'est en danger de mort, de peur que, devenus chrétiens, ils n'échappassent aux plaisirs publics dont ils étaient les esclaves. Par d'autres dispositions on réglait les distributions faites au peuple ; on libérait les prisonniers aux grandes fêtes chrétiennes. Enfin les assemblées des hérétiques furent interdites, et leurs églises fermées. L'apostasie surtout fut atteinte vigoureusement en ceux qui retombent dans les pratiques de l'idolâtrie [1]. Les païens ne tardèrent pas à voir que cette répression n'était que l'essai et la menace d'un plus grand coup.

Entre les nombreux monuments auxquels se rattachait l'idolâtrie à Rome, s'élevait dans le sénat l'autel de la Victoire. La victoire y avait sa représentation dans une statue d'or aux ailes étendues et tenant à la main une couronne de laurier [2]. C'était un mémorial politique, non moins qu'un symbole religieux, et il était protégé par l'orgueil national autant que par la plus tenace des superstitions.

[1] 3 Août 379 : Prohibition de propagande faite aux donatistes. (*Cod. Theod.* XVI, t. V, l. V.)

5 Juillet 379 : Exemption ou réduction de l'impôt en faveur des clercs. (*Ibid.*, XIII, t. I, l. XI.)

24 Avril 380 : Exemption pour les femmes baptisées de paraître sur la scène. (*Cod.* XV, t. VII, l. III.)

21 Juillet 381 : Mise en liberté des criminels en l'honneur de Pâques. (*Cod.* IX, t. XXXVII, l. VI.)

2 Mai 382 : Peines contre les apostats qui retombent dans l'idolâtrie, etc. (*Cod. Theod.* XVI.)

[2] . . . . Aurea quamvis
Marmoreo in templo rutilas Victoria pennas
Explicet, et multis surgat formata metallis.
. . . . pexo crine virago
Et nudo suspensa pede, strophioque recincta.
(Prudent *in Symmach.* lib. II, p. 394. — Lyon, 1553.)

Son existence remontait à la bataille d'Actium : Auguste l'avait dédié lui-même en souvenir de cette journée. Son nom rappelait des siècles de grandeur militaire ; c'était en sa présence, et sous ses auspices, que le sénat délibérait ; il avait présidé aux conseils de la patrie, on n'était pas éloigné de croire qu'il les avait inspirés. On le considérait donc comme le palladium inviolable de l'empire ; et il semblait que l'abattre, c'était abattre du même coup la fortune de Rome et sa religion.

Cette double importance qui recommandait l'autel de la Victoire aux païens était, aux yeux des chrétiens, ce qui le condamnait. Ceux-ci n'auraient pas refusé de laisser vivre un souvenir de pure archéologie. Mais laisser le premier corps politique de l'État sous la présidence religieuse d'une idole, c'était éterniser, par un emblème trop significatif, la vieille alliance de Rome avec le paganisme, et placer la patrie sous la garde des faux dieux. Aussi avait-on vu l'autel de la Victoire, condamné par Constance, rétabli par Julien, toléré par Valentinien, devenir le point principal sur lequel se concentrait, pour une lutte suprême, l'antagonisme des deux sociétés et des deux religions.

Rome espérait que Gratien, tant fêté par elle à son avénement, tant flatté par Symmaque, tant acclamé dans le sénat, aurait la même tolérance que son auguste père. Mais l'élève d'Ambroise suivait d'autres conseils. Un matin les sénateurs entrant dans la Curie eurent la stupéfaction de voir que cet autel avait été enlevé : un ordre de l'empereur l'avait fait disparaître pendant la nuit.

Le premier mouvement fut celui de la surprise. Puis on organisa sourdement la résistance. Elle pouvait être redoutable ; car le patriciat romain, à défaut de pouvoir, possédait encore l'influence que donnent le nom et la richesse. Inquiets et menaçants, revêtus des préfectures et

des sacerdoces, habitant des palais qui ressemblaient à des villes, possédant des domaines qui étaient des provinces, y recrutant des armées d'esclaves et de clients, donnant des jeux publics et disposant ainsi de la foule, cette classe ambitieuse se tenait prête à soutenir quiconque voudrait reprendre le rôle de Julien. Les sénateurs païens s'entendirent afin de rédiger en commun une réclamation, tandis que les sénateurs chrétiens, non consultés, s'abstinrent, et secrètement avertirent le pape Damase, qui fit prévenir Ambroise.

« Je reçus, dit celui-ci, du vénérable Damase, pontife de l'Église romaine, un manifeste dans lequel les sénateurs chrétiens, et en très-grand nombre, mandaient qu'ils n'avaient pas trempé dans cette affaire, qu'ils n'étaient pour rien dans la réclamation des païens, qu'ils n'y avaient donné aucun assentiment[1]. » Cette protestation diminuait l'autorité de la plainte du sénat, réduit ainsi à une faction de mécontents : « N'appelez pas sénat, disait Ambroise, cette poignée de païens qui usurpent le nom de tout le corps[2]. » Il n'eut pas de peine à le faire comprendre à l'empereur. Aussi, quand la députation arriva à Milan, Gratien ne la reçut pas : « Des méchants, disait Symmaque, nous firent refuser l'audience. » Ce dont il se plaignait comme d'un déni de justice.

Ces « méchants » si puissants, Symmaque ne les nommait pas; mais chacun savait de qui il voulait parler :

[1] Ante biennium ferme, cum hoc petere tentarent, misit ad me sanctus Damasus, Romanæ Ecclesiæ Sacerdos, libellum quem christiani senatores dederunt, et quidem innumeri, postulantes nihil se tale mandasse. (Ambr. *Epist. ad Valentin. Imp.*, Ep. XVIII, 10; t. II, p. 826.)

[2] Absit ut hoc senatus petiisse dicatur : pauci gentiles communi nomine utuntur. (*Id.*, *ibid.*)

[3] Divi principis denegata est ab improbis audientia. (*Relatio Symmach.* n. 1. In Opp. Ambros. t. II, p. 828.)

moins de deux ans après il devait encore se rencontrer avec eux sur le même terrain. Ce premier engagement avait fait voir la résolution d'Ambroise. Un autre montrera son intrépide éloquence au service d'une cause qui était à la fois celle de la religion et de l'empire, de la vérité et de l'humanité.

CHAPITRE III

L'AUDIENCE ÉPISCOPALE
LA JUSTICE ET LA BONTÉ D'AMBROISE

Un évêque au IVe siècle. — Origine et développements de l'audience épiscopale. — Jugement d'Ambroise dans l'affaire de l'évêque Marcel. — Désintéressement de l'Église. — Lettre d'Ambroise à Sisinius, qu'il réconcilie avec son fils et sa belle-fille. — Interventions charitables d'Ambroise. — Les lettres de Symmaque à Ambroise. — Lettre d'Ambroise à un magistrat. — L'esprit de clémence dans l'Église. — L'indignation d'Ambroise contre les usuriers. — Leurs excès. — Juste affront qu'il inflige à un exacteur. — La probité fleurit par lui à Milan.

Un grand écrivain a dit, à propos de l'épiscopat d'Ambroise : « Rien de plus complet et de plus rempli que la vie des prélats du IVe siècle. Un évêque baptisait, confessait, prêchait, ordonnait des pénitences privées ou publiques, lançait des anathèmes ou levait des excommunications, visitait les malades, assistait les mourants, enterrait les morts, rachetait les captifs, nourrissait les pauvres, les veuves, les orphelins, fondait des hospices et des maladreries, administrait les biens de son clergé, prononçait, comme juge de paix, dans des causes particulières, ou arbitrait les différends entre les villes. Il publiait en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie, écrivait contre les hérésiarques et contre les philosophes, s'occupait de science et d'histoire, dictait des lettres pour ceux qui le consultaient dans l'une et l'autre

religion, correspondait avec les Églises et les évêques, les moines et les ermites, siégeait à des conciles et à des synodes, était appelé au conseil des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer ou les contenir : les trois pouvoirs religieux, politique et philosophique, s'étaient concentrés dans l'évêque [1]. »

Ce ministère multiple ne tarda pas à absorber toutes les heures d'Ambroise, et tandis que ses conseils inspiraient aux princes une politique chrétienne, sa maison, à lui-même, ne désemplissait pas de gens qui venaient implorer l'assistance de sa justice et de sa charité. « Des foules d'hommes affairés, raconte saint Augustin, l'assiégeaient pour lui parler ou pour l'entendre. Il se mettait au service de tous leurs besoins. Il passait presque tous ses instants avec eux ; à peine lui en restait-il assez pour réparer ses forces par la nourriture, ou alimenter son âme par l'étude, dès que le bruit continuel des affaires étrangères lui laissait quelque repos [2]. » C'est pour faciliter ce recours habituel à son intervention qu'il laissait sa porte ouverte à tout venant, estimant une bonne action meilleure qu'une bonne lecture [3].

Cette intervention judiciaire de l'évêque avait reçu le nom d'*Audience épiscopale*, et elle occupe une grande place dans l'histoire des Pères du IVe siècle [4].

[1] Chateaubriand, *Études historiques*, IIe partie. Suite des *Mœurs des chrétiens*, t III, p. 13, édit. 1823.

[2] Secludebatur catervis negotiorum hominum quorum infirmitatibus inserviebat.... Parvo tempore feriabat ab strepitu causarum alienarum. (S. Aug. *Confess.* lib. VI, n. 3.)

[3] Non vetabatur quisquam ingredi, aut ei venientem nuntiari mos erat. (*Id.*, *ibid.*)

[4] V., sur l'audience épiscopale au IVe siècle, Thomassin, *de la Discipline de l'Église*, t. II, part. II, liv. III, ch. CI, p. 1879 et suiv.; Paris, in-fol., 1725.

Elle était née du besoin d'une justice plus stable, plus droite, plus paternelle, moins chargée de formules, plus haute de principes, plus indépendante et plus considérée que celle du préteur. Aussi ce magistrat vit bientôt ses justiciables déserter son tribunal pour s'en remettre de leurs affaires à l'arbitrage de l'évêque, investi par Dieu même d'un ministère de paix et de conciliation. Quand saint Paul avait écrit aux chrétiens de Corinthe de ne pas recourir aux tribunaux séculiers, mais de juger leurs différends entre eux et à l'amiable, il avait posé le premier fondement de cette juridiction, comme le remarquait Ambroise. Mais depuis ce temps-là, son ressort et son objet s'étendant chaque jour, ce ne furent pas seulement les choses religieuses ou les règles morales dont l'évêque fut requis de se constituer l'arbitre : les questions les plus importantes de droit civil, les successions, les possessions, les obligations, les acquisitions et les contrats furent soumis à son jugement. Primitivement les sentences de cette justice de paix n'avaient pas force légale. Suivant l'historien Sozomène, ce fut Constantin le Grand qui le premier leur donna la sanction officielle qu'elles devaient recevoir définitivement plus tard de deux lois d'Arcadius, dans les années 398 et 400[1].

Au milieu du IVe siècle cette justice florissait dans la chrétienté entière. Saint Basile, saint Grégoire, saint Martin, et plus tard Synesius et Augustin l'exercent dans leurs diocèses, en parlent dans leurs écrits. « Partout, dit Thomassin, le tribunal de l'évêque était une école de

1 Lettre de Constantin à Ablave, préfet du prétoire. (Cod. Theod., vol. VI, p. 340.) L'authenticité de cette pièce est combattue par J. Godefroy. Thomassin semble disposé à l'admettre. (*Discipl. eccl.*, loco cit.)

Pour les lois d'Arcadius, V. Cod. Theod., *De episcopal. Judicio,* t. IV, p. 340.

vertu, un sanctuaire de piété, une chaire de vérité où l'on n'enseignait et où l'on n'apprenait que le mépris des faux biens et des vains honneurs de la terre, l'amour de la paix et de la concorde, l'espérance et les désirs ardents de l'éternelle félicité [1]. »

Mais à Milan surtout, on ne tarda pas à voir, par de nombreux exemples, quelle confiance particulière méritait dans les affaires l'autorité d'Ambroise, hier juge dans le prétoire, aujourd'hui dans l'Église, unissant en lui les lumières du juriste, l'intégrité du magistrat et la charité de l'évêque.

Un évêque, Marcellus, avait de son vivant assuré l'usufruit de son bien à sa sœur, à la condition que celle-ci, pieuse veuve sans enfants, le léguerait à l'Église. Mais un frère, nommé Lætus, lésé par cet arrangement, attaqua la donation. On plaida d'abord l'affaire devant le préteur. Ambroise nous initie, dans une lettre curieuse, à toutes les péripéties du procès, comme pour nous faire saisir la différence de procédés des deux juridictions. Au prétoire, suivant l'usage, les plaideurs se déchirent; le temps se passe en vains débats, et on n'aboutit à rien. Enfin, de guerre lasse, les avocats se décident à en appeler à l'évêque. C'est par là, selon Ambroise, qu'il eût fallu commencer. « Des chrétiens, dit-il, ne devaient pas accepter qu'un préfet prononçât dans la cause d'un évêque. Saint Paul n'a-t-il pas écrit que les frères devaient vider leurs différends entre eux, et éviter de les produire devant les infidèles [2]? »

Ambroise accepte donc, comme un devoir d'état, l'arbitrage qu'il est bien prêt de réclamer comme un droit. Il re-

[1] Thomassin, *Discipl. eccl.*, t. II, p. 2; liv. III, ch. CI, p. 1879, avec les citations de S. Aug. Epist. LXXXI, 147; S. Martin, Sulpice (dialog. II); S. Grég. de Nazianze (Orat. XX); Synesius, Epist. LVII.

[2] Ambros. Epist. ad Marcell., LXXXII, n. 3, t. II, p. 1100.

vise le procès, il en dépouille le dossier, et quel dossier! « Ce ne sont que controverses, dit-il, actions, récriminations multiples de part et d'autre, requêtes, rescrits, et ruses de chicane [1]! » Que Constantin avait eu raison de dire que « les malheureux clients enlacés dans les filets d'une procédure sans fin, devaient désespérer de jamais échapper aux serres de leurs juges [2] » !

Ambroise termina tout par un accommodement; il ne s'était chargé de l'affaire que sous cette condition expresse [3]. Ce fut à Lætus qu'il adjugea le fonds du bien de Marcellus, mais à la charge pour lui de servir une rente annuelle à la veuve, sa sœur. La sentence portée, il s'agissait de la faire agréer aux parties, et l'arbitre entreprit dans une lettre charmante de leur montrer que l'une et l'autre gagnaient à cet arrangement. Lætus gagnait son procès avec la propriété des biens de Marcellus. Sa sœur gagnait, avec la jouissance de ces biens, l'exemption des soucis de la propriété. Marcellus, lui, gagnait le contentement de voir l'accord rentré dans sa famille.

Qui perdait à ce jugement? l'Église seule, l'Église qu'Ambroise dépossédait du legs que Marcellus lui avait destiné. « Mais, répondait l'évêque, — et ici sa réponse était vraiment sublime, — mais l'Église ne perd jamais quand la charité gagne. La charité n'est pas un dommage pour Jésus-Christ, c'est son meilleur profit [4]. »

1 Anceps iudicium, jus controversum, multiplices ab utraque parte actiones, invidiæ plenas, supplicationes, rescriptorum quoque obreptiones, etc. (Ambros. Epist. ad Marcell., LXXXII, n. 4.)

2 Malitiosa litium comprimimus, ut miseri homines longis ac pœne perpetuis actionum laqueis implicati, ab impiis petitionibus... discedant, etc. (Apud Sozom., cité dans Thomassin, *Discipl. eccl.*, t. II, p. II, lib. III, c. CI, p. 1879.)

3 Recepi cognotionem, ita tamen ut compositionis essem arbiter. (Ambr. Epist. ad Marcell., LXXXII, n. 3.)

4 Nihil adimitur Ecclesiæ quod pietati acquiritur. Caritas enim non

« Vous voulez doter l'Église, ajoute-t-il gracieusement en s'adressant à l'évêque; mais déjà vous lui avez donné la meilleure part de ce que vous avez. N'a-t-elle pas votre science, le trésor de votre belle vie et de vos bonnes œuvres? Quand elle possède ces revenus, l'Église n'en cherche pas d'autres. Que lui font les biens temporels? elle veut les éternels, et vous les lui procurez [1].

« Ainsi réjouissons-nous de cette issue d'un conflit qui nous avait attristé, comme indigne d'un prêtre, et qui aura servi à vous donner des amis dans vos adversaires. Vous aurez rétabli l'union entre les frères, et par le pardon mutuel qu'ils se sont accordé, vous leur aurez rendu la confiance de se retrouver ensemble dans les tabernacles éternels [2]. »

Ce désintéressement et cet amour de la paix qu'Ambroise se prescrivait à lui-même comme un devoir, il en faisait également une règle pour ses prêtres quand ils étaient appelés à prononcer comme juges. « Un prêtre, leur écrivait-il, un ministre de Dieu doit ne nuire à personne et contenter tout le monde, ou du moins le vouloir, car il n'y a que Dieu qui le puisse faire toujours. S'agit-il de quelque affaire capitale, nous serions coupables en sévissant contre le prochain que nous devons assister. Quant aux affaires d'argent, que le prêtre ne s'en mêle point; car le perdant, se regardant toujours comme lésé, ne manque pas d'attribuer sa défaite à son juge. Or se faire un ennemi, est pour le prêtre une grande faute et un malheur [3]. »

damnum sed lucrum Christi est. (Ambr. Epist. ad Marcell., LXXXII, n. 9, p. 402.)

1 Ambr. Epist. ad Marcell., LXXXII, n. 10.

2 Ambros., *Ibid.*, n. 10. Thomassin a relevé les traits principaux de cette généreuse lettre. (*Discipl. eccl.*, t. II, p. II, lib. III, c. CII.)

3 Sacerdotis vel ministri est prodesse, si fieri potest, omnibus, obesse nemini... In causis pecuniariis intervenire non est sacerdotis....

Il avait écrit ailleurs : « Ne faisons dans nos jugements nulle acception de personne. Que ce ne soit jamais la faveur qui décide chez nous, mais la justice. L'injustice est partout odieuse ; mais combien plus le serait-elle dans l'Église, où doit régner l'équité avec l'égalité, et où le pauvre et le riche ne font qu'un en Jésus-Christ[1] ! »

L'évêque intervenait aussi dans les familles pour y conserver ou y rétablir la paix. Une affaire délicate mit dans le plus beau jour cet esprit conciliant et aimable d'Ambroise.

Un jeune homme de son diocèse avait contracté mariage sans le consentement de son père. Ce tort, grave partout, était impardonnable dans un pays régi par le vieux droit quiritaire, qui livrait les enfants à la discrétion du chef de la famille. Aussi le père irrité, — il se nommait Sisinius, — ne voulait, disait-il, ni pardonner à son fils ni recevoir sa bru. Dans cette extrémité, le malheureux fils ne voit qu'Ambroise qui soit capable de le sauver. L'évêque s'était fait une loi de ne jamais intervenir dans les affaires de mariage[2] ; mais il s'agissait ici d'un service pressant auquel sa charité ne pouvait se soustraire. Il accueille le coupable, lui fait voir ses torts, accepte ses excuses, promet de tout arranger ; et, en effet, toute chose s'arrange si bien par lui, que le père pardonne aux coupables, mais sans consentir encore à les recevoir dans sa maison.

Ce fut pour le déterminer à accueillir les époux, que l'é-

Sacerdotis est nulli nocere, prodesse velle omnibus : posse autem solius Dei. (*De Offic. minist.* lib. III, cap. III, n. 59, t. II, p. 122.)

1 Cum in omnibus injustitia cito offendat, tum maxime in Ecclesia, ubi æquitatem esse oportet, ubi æqualitatem haberi decet. Sive enim pauper, sive dives in Christo unum sunt. (*De Offic. minist.* lib. II, cap. XXV, n. 124.)

2 In instituto Ambrosii erat ut uxorem nunquam cuique posceret, etc... (Possid. *Vita S. Aug.* LVII. Apud Bolland., t. VIII, Aug., p. 437.)

vêque écrivit à Sisinius, son ami, une lettre charmante. Il y court d'un bout à l'autre, à l'encontre des colères outrées de l'excellent père, un sourire de confiance et un souffle de douceur bien capables de fondre toutes les glaces d'un cœur qu'Ambroise connaissait bien.

« Oui, lui disait-il d'abord, vous avez sagement fait de faire valoir votre droit. Votre ressentiment était juste, votre fils était en faute; j'aime à le reconnaître, ne fût-ce que pour mieux faire ressortir votre indulgence.

« Oui, vous aviez raison de punir cet enfant; mais la raison maintenant commande de lui pardonner. Je sais que c'était à vous de choisir la femme qui devait devenir votre fille. Et cependant, dans ce choix, que de risques à courir, desquels vous voici affranchi désormais. Si la femme préférée par votre fils est bonne, c'est autant que de gagné pour vous, qui lui en serez obligé. Si elle ne ne l'est pas, vous les améliorerez tous les deux par votre accueil, au lieu que vous les jetteriez dans le mal par vos rigueurs[1].

« Sans doute l'épouse qu'un père destine à son fils est choisie par lui dans un plus mûr conseil; mais elle peut se prévaloir contre lui de ce choix. Celle au contraire que l'époux aura prise de lui-même sans l'aveu de sa famille, sera forcée d'être humble par la crainte de déplaire, et respectueuse par la nécessité de se faire accepter.

« Quant à votre fils, lui-même aura perdu le droit, s'il survient quelque dissentiment, de s'en prendre à sa femme, comme c'est assez l'usage. Loin de là, au contraire, toute son application sera de justifier ou d'excuser son choix, en faisant valoir le mérite de son épouse, et vous donnant des marques de sa soumission.

1 Si bonam duxit, tibi acquisivit gratiam. Si erravit, recipiendo meliores facies, refutando deteriores... (Ambr. Epist. LXXXIII, n. 2, t. II, p. 1103)

« Ce que vous avez fait c'est ce que font tous les bons pères, disposés à pardonner, mais attendant pour cela qu'on leur demande pardon. Une plus longue épreuve serait sans utilité pour vos enfants, et non sans cruauté pour vous, dont les entrailles de père auraient trop à souffrir de ces longs déchirements[1]. Ainsi faisait autrefois Joseph avec ses frères, et David avec son fils ; ainsi dans l'Évangile agit le père de l'enfant prodigue. Vous n'avez rien de mieux à faire que d'imiter cette clémence paternelle, dont Dieu lui-même nous a donné l'exemple.

« Voici qu'en conséquence j'ai conseillé à votre bru, — je devrais dire votre fille, — de se mettre bravement en route, en dépit des frimas, pour se rendre auprès de vous. Elle ne peut trouver de meilleurs quartiers d'hiver, je ne dis pas que votre maison, mais que votre cœur de père, aujourd'hui aussi radouci qu'il était ulcéré naguère. Et cela, je le sais, car déjà vous vous êtes plaint de ceux dont les rapports mensongers ont cherché à aigrir le père contre les enfants. Adieu, et aimez-nous comme nous vous aimons[2]. »

Il était impossible de mettre au service de la conciliation plus de délicatesse, de sensibilité et de finesse exquise. Quand, ayant lu cette lettre, on songe qu'elle est écrite de la main qui soutenait les rênes de l'État et dirigeait les rois, ne se rappelle-t-on pas ce rayon de miel trouvé dans la bouche d'un lion par un juge d'Israël, et dont l'Écriture a dit : « De celui qui est fort est sortie la

1 Fecisti igitur quod boni parentes, ut cito ignosceres, sed obsecratus. Diutius differre veniam, et tibi acerbum et illis inutile, neque enim paterna viscera diutius tolerare possent. (Ambros. Epist. ad Sinis., LXXXIII, n. 4.)

2 Ideo ego prompte filiam nostram adhortatus sum ut etiam hiemali tempore viæ laborem exciperet, commodius hibernatura, non solum in hospitio, sed etiam in affectu paterno, cum jam successerit indignationi gratia. (*Id., ibid.*, n. 10, p. 1105.)

douceur. Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et de plus fort que le lion [1] ? »

Ce n'était pas uniquement du diocèse de Milan, ce fut bientôt de toutes les parties de l'empire qu'on recourut à la pacifiante intervention d'Ambroise. Un officier de la préfecture d'Italie, inquiété par l'administration à propos de certains travaux exécutés à Porto [2], prie Eusèbe de Bologne d'intéresser Ambroise à son malheureux sort. « Dès que j'ai reçu votre lettre, répond l'évêque de Milan, j'ai vu le préfet, j'ai prié pour votre client. De suite il lui a fait grâce, et a retiré la lettre qui commandait de mettre ses biens aux enchères. Maintenant votre protégé navigue sûrement dans le port où il avait chaviré. Il s'est sauvé à temps, et il est bien heureux de vous avoir eu pour pilote, car il s'y serait perdu à peu près corps et biens [3].

Aux remercîments que lui attirait de toutes parts son obligeante charité, Ambroise répondait avec la modestie désintéressée d'un homme qui agit dans de plus hautes vues. « Je vous en prie, écrivait-il à un certain Antoine qu'il avait obligé, entre nous trêve de compliments. Vos lettres me forcent à rougir. Le meilleur prix de ce que vous voulez bien appeler mes bienfaits ce serait la persuasion de n'avoir pas manqué à ce que je vous devais [4]. »

Et à un autre client nommé Candidien : « Que le Seigneur vous bénisse, qu'il entende vos souhaits ; car dans tout le bien que vous dites de moi dans vos lettres, je vois l'expression de vos vœux plus que celle de mon mérite. Et quel mérite serait à la hauteur de telles louanges ! Aimez-moi seulement, car je vous aime bien [5]. »

1 Judic. XIV, 14 et 18.

2 Probablement Porto-Venere, sur le golfe de Gênes.

3 Ambr. Epist. LIV, n. 1, t. II, p. 1003.

4 Peto ut supersedeas gratiarum relatu, etc. (Ambr. Epist. XC, n. 3, p 1108.)

5 .... Et ipse in epistolis tuis vota magis quam mea merita reco-

Comme on savait le crédit de l'évêque à la cour, les plus grands seigneurs eux-mêmes ne se faisaient pas faute d'en user ou pour eux ou pour leurs protégés. La correspondance d'Ambroise avec Symmaque, dont quelques fragments nous ont été conservés, nous fait bien voir à l'œuvre cette intervention du ministre de paix.

De Rome, où il exerçait la préfecture urbaine, Symmaque recommandait à son ancien ami la cause des opprimés. Il y en avait tant dans ce siècle d'angoisses ! Une fois il l'intéresse au malheur de Marcien, pauvre contribuable ruiné par l'exigence du fisc. C'était un honnête homme, dont la probité même avait amené la misère. « Depuis quelque temps, écrit Symmaque, la clémence impériale a relâché quelque chose de l'ancienne rigueur. Ces précédents se joignant à l'efficacité de votre protection vous mettront à même d'obtenir cette grâce [1]. »

Une autre fois il s'agit de procurer le rappel d'un fonctionnaire d'Afrique, vicaire de cette province, du nom de Magnillus. Il désirait se rapprocher de l'Italie, et Symmaque ne voyait personne de plus influent pour le servir qu'Ambroise, à qui d'ailleurs Magnillus n'était pas inconnu. « Vous savez, lui écrit-il, la maturité d'esprit de cet homme de bien et toutes les qualités qui vous l'ont fait aimer quand il administrait la Ligurie ; daignez vous entremettre pour le faire rappeler, afin qu'étant enfin rendu à sa patrie, il soit dédommagé de son éloignement et se repose de sa vie errante [2]. »

Un jeune homme nommé Eusèbe avait subi le fatal en-

gnosco : quæ enim merita mea tantis tuis æquentur sermonibus. (Ep. xci, n. 1, p. 1108.)

1 *Quinti Aurelii Symmachi Epistol.* lib. III, epist. xxx, p. 73. (Édit, Furet, in-4° ; Paris, 1604.)

Quelques auteurs ont douté que l'Ambroise à qui sont adressées les lettres de Symmaque soit celui de notre histoire.

2 Symmach. lib. III, Epist. xxxv, p. 74.

traînement de son âge, et, par suite, encouru une flétrissure judiciaire. Symmaque demande à Ambroise d'intercéder pour sa grâce. « C'est afin de l'obtenir plus promptement, écrit-il, qu'il a souhaité de faire passer sa requête par vos mains obligeantes. En sollicitant la faveur de ne pas subir sa peine, il désire surtout échapper au déshonneur qui entacherait son nom, et se mettre à même de mener désormais une meilleure vie [1]. »

Un officier de l'annone ou de l'intendance des vivres pour la ville de Rome, homme considérable appelé Cécilien, redoute qu'un certain Pyrate, son concurrent et son adversaire dans une affaire litigieuse, ne capte la faveur d'Ambroise invoqué comme arbitre. Symmaque en prévient l'évêque : « Ne lui donnez pas l'espoir de l'appel à votre justice. Nous avons des lois, nous avons des tribunaux, nous avons des magistrats. Tout plaideur peut y recourir sans que votre conscience ait à s'en inquiéter [2]. »

Une pointe de mécontentement perce dans ces dernières lignes. Il était impossible que l'ingérence de l'évêque dans le for judiciaire, comme dans l'ordre civil, ne portât pas quelque ombrage à la magistrature séculière. Mais on avait beau faire, le courant de la confiance allait de ce côté. Même quand il ne jugeait pas, l'évêque inspirait encore l'esprit du jugement, en pénétrant l'âme des magistrats chrétiens de la miséricordieuse onction de l'Évangile.

Un de ces magistrats portait cet esprit de douceur jusqu'à une délicatesse singulièrement nouvelle dans un juge romain. Il s'appelait Studius, nom qu'on retrouve dans plusieurs monuments de ce siècle [3], et il avait con-

1 Symmach. lib. III, Epist. xxxvi, p. 74.

2 *Id., ibid.,* Epist. xxxvii, p. 74.

3 Un comte Studius est nommé dans une loi de l'année 401, lege xvii *De Bonis proscript.,* et dans une autre de l'année 404, lege xiii *De Episc.*

sulté Ambroise, son ami, pour savoir de lui si le juge qui a porté une sentence de mort, même parfaitement juste, n'est pas tenu de s'abstenir, pendant un certain temps, de la participation aux sacrements de l'Église. Telle était l'horreur de l'effusion du sang qu'inspirait l'Évangile! Une secte d'alors, celle des novatiens, faisait, en effet, une loi de ne pas communier dans cette circonstance; c'était du rigorisme. Ambroise est plus modéré : il rassure cette conscience délicate à l'excès ; il la remet dans la règle, mais sans déflorer en elle cette pudeur d'honnêteté et de vertu craintive qui pare les meilleures âmes.

« Je reconnais bien là, répondit-il à Studius, le scrupule d'une belle conscience, le saint zèle de la foi, et la crainte de déplaire à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Hésitant que je suis entre votre devoir d'exécuteur des lois et la miséricorde de la loi de grâce, je n'oserais me prononcer si l'Apôtre lui-même n'avait dit expressément : « Ce n'est pas en vain que le glaive est remis aux mains du magistrat; car il est le vengeur de Dieu contre les méchants[1]. »

Cependant, comme Ambroise ne pouvait sacrifier l'esprit de la charité au droit de la justice, il ne condamne pas l'abstention prescrite par les novatiens; seulement, au lieu d'en faire une règle obligatoire, il la propose comme un conseil, et par ce tempérament tout est concilié : « Beaucoup s'abstiennent d'eux-mêmes d'approcher de l'autel. Je

Il n'est pas prouvé néanmoins qu'il soit celui à qui s'adresse cette lettre d'Ambroise.

* La lettre suivante se référant à celle-ci et continuant le même sujet porte en suscription : *Ambroise à Irénée*. Comme elle est évidemment adressée à la même personne, les éditeurs et les historiens de saint Ambroise en ont conclu que ce magistrat portait également les deux noms. (V. not. ad Epist. XXVI, 6, p. 893.)

1 Ambros. Epist. ad Studium, XXV, n. 1.

les en loue, et je ne puis m'empêcher de les en louer. Mais d'autre part, s'ils viennent à la communion, l'autorité de l'Apôtre nous défend de la leur refuser. Voyez donc et ce que vous permet votre droit et ce que vous conseille la miséricorde. Si vous venez à l'autel, je vous excuse; si vous n'y venez pas, je vous en félicite [1]. »

Et plus bas, donnant de cette règle une belle raison : « Nos pères ont voulu user envers les juges de cette condescendance, afin que la crainte du glaive réprimât la fureur du crime, qui sans cela se prévaudrait bien vite de l'impunité. Si l'Église refusait la communion aux juges, elle paraîtrait venger sur eux le supplice des criminels comme un meurtre. Nos pères ont donc préféré s'en remettre de cette abstention à la volonté de chacun plutôt que de l'ériger en obligation [2]. »

Cette question jugée et le droit sauvegardé, Ambroise s'élève à des leçons d'un ordre plus général : il n'y a plus ici que la clémence qui parle :

« D'ailleurs, s'il est possible d'épargner aux coupables les horreurs de la prison et même de les absoudre, c'est le mieux, et, comme prêtre, je ne pourrai que vous en bénir. Il peut se faire, en effet, que la cause étant instruite et la sentence prête à être rendue, l'indulgence du juge lui inspire de mitiger la peine. Je sais que plus d'un magistrat, même parmi les païens, a pu se vanter d'avoir administré sa province sans avoir versé une goutte de sang et tiré la hache des faisceaux. Si des gentils ont agi de la sorte, que ne doivent pas faire des chrétiens [3]? »

[1] Vides quid auctoritas tribuat, quid suadeat misericordia... Excusationem habebis si feceris, laudem si non feceris. (Epist. xxv, n. 3.)

[2] Maluerunt igitur priores nostri ut in voluntate magis abstinentis quam in necessitate sit legis. (Epist. xxv, n. 9.)

[3] Ambr. Epist. ad. Studium, xxv, n. 3. Entre ces païens qui administrèrent sans répandre le sang, ἀναιμακτί, comme ils disaient, les his-

A l'appui de ces maximes, Ambroise rapportait et commentait l'exemple de Jésus-Christ pardonnant à la femme adultère. « Voilà notre modèle, concluait-il. Aussi bien, que de chances d'amendement un coupable n'offre-t-il pas dans le cours de sa vie! S'il n'est pas baptisé, on pourra l'admettre à recevoir sa grâce avec le baptême. S'il l'est, il subira la pénitence canonique, et lui-même immolera son corps pour Jésus-Christ. Que de voies différentes ouvertes pour le sauver[1]! »

Enfin, non content d'inspirer cette clémence aux juges séculiers, le clergé l'exerçait quelquefois par lui-même; et Ambroise donnait aux ministres sacrés le conseil de « sauver les condamnés à mort, quand il ne devait s'ensuivre aucun grave désordre[2]. » Dans un de ses discours il disait : « O prêtre, délivrez l'homme qu'on mène au trépas, intercédez pour le sauver, faites agir votre crédit, arrachez-le au supplice[3]! » La loi d'ailleurs en offrait les moyens au clergé. Les évêques héritaient de l'ancien droit de grâce accordé par les païens au pontife et aux vestales; et un privilége, inscrit vers ce même temps dans le code Théodosien, les autorise à descendre dans les prisons publiques pour y délivrer les condamnés dignes de leur pardon[4].

toriens citent Vespasien, Antonin le Pieux et Sévère. De ces trois empereurs, deux furent persécuteurs, et l'autre commença la construction du Colisée. Mais on ne comptait pour rien le sang des chrétiens et des gladiateurs.

1 Ambr. Epist. ad Studium, xxv, n. 8.

2 De morte damnatum eruas, quantum sine perturbatione fieri potest. (*De Officiis* lib. II, cap. xxi, p. 102.)

3 Eripe eum qui ducitur ad mortem, hoc est eripe eum intercessione, eripe gratia, tu sacerdos. (*In Psalm.* CXVIII serm. VIII, n. 41, t. I, p. 1071.)

4 *Cod. Theodos.* lib. IV, rit. 3, leg. 2, avec le commentaire de Godefroy.

On pourra diversement juger cette conduite, ce parti pris de pardonner dans l'espoir d'amender un criminel absous, tout cet étrange système de transporter au for judiciaire et civil l'esprit et les procédés du tribunal de la miséricorde divine. Mais ce serait dénaturer la pensée du Docteur que de faire de lui un fauteur de l'abolition de la peine de mort. Cette peine il en reconnaît la légitimité, il en sait le besoin, il en invoque le principe dans sa lettre à Studius. Seulement à cette juste loi le prêtre veut des exceptions et demande des exemptions. « Sans doute, remarque Thomassin, la justice paraissait contraire à la justice, celle de l'Église à celle de l'État ; mais cette contrariété n'était qu'apparente. S'il était juste pour la paix et la sûreté temporelle des peuples qu'on fît la guerre aux ennemis et qu'on fît mourir les pestes publiques, il était juste d'une justice supérieure, et incomparablement plus relevée pour le salut éternel de tous les hommes, que le clergé, par ses prières, délivrât les coupables d'une mort temporelle suivie très-souvent de l'éternelle, pour les soumettre à une pénitence qui les exempterait de l'une et de l'autre[1]. »

Si ce sont là des excès, il n'en est guère de plus nobles. Il faut honorer ceux qui se rendent coupables de ces généreuses erreurs, et qui sous un régime de société brutal, où la vie de l'homme était devenue un jeu, et sa mort un spectacle, ont porté jusqu'au scrupule le respect de son sang et de sa liberté. Il faut bénir mille fois ces apôtres de la charité qui, conspirant pour son règne ici-bas, n'ont eu que le tort d'exagérer la douceur dans des siècles de haines et de violences sanglantes.

Cette douceur chrétienne de l'évêque de Milan se changeait au besoin en inflexible fermeté pour la défense des

[1] Thomassin, *Discipl. de l'Église*, partie II, liv. I, chap. LXVI, n. 17; t. II, p. 435.

faibles contre les oppresseurs. C'était encore de la justice et de la charité, et l'occasion ne lui manqua pas de le faire voir.

En tête des oppresseurs publics de cette époque étaient les usuriers, dont les exactions portaient partout la désolation et la ruine. Ambroise les avait énergiquement dénoncés dans une suite d'homélies sur l'histoire de Tobie, et la peinture qu'il présente de leurs violences iniques ne fait que reproduire ce qu'il avait sous les yeux : « J'ai vu, disait l'évêque, un spectacle misérable. J'ai vu des enfants retenus, gardés comme gages de la dette de leur père. J'ai vu ces malheureux porter le poids de l'infortune de celui dont ils ne pouvaient espérer d'héritage, et le seul qui n'en rougit pas était le créancier auteur de ces maux! Pour lui c'est une affaire qu'il pousse, presse, enlève. « Ils ont été nourris à mes dépens, dit-il, qu'en retour ils soient mes esclaves, et qu'ils m'indemnisent en subissant mes ordres. Qu'on les estime par tête, ils m'appartiennent désormais[1]! »

« Usant de l'autorité que lui confère le droit, mais que lui dénie la nature, le père honteux de lui-même, les amène donc à leur maître : « Mes fils, payez mes dépenses, acquittez les dettes de table contractées par votre père. Vous deviendrez ma rançon, et votre servitude sera le prix de ma liberté[2]. »

Voilà comment du même coup Ambroise flétrissait la barbarie des créanciers, et la loi non moins barbare investissant le père de l'effroyable puissance de trafiquer de ses enfants, comme il faisait de ses animaux et de ses esclaves. Ce fut bien pis encore lorsque les usuriers, non

[1] Vidi ego miserabile spectaculum, liberos pro paterno debito in auctionem deduci, etc. (Ambr. *de Tobia* cap. VIII, n. 29, t. I, p. 600.)

[2] Vendit plerumque et pater liberos auctoritate generationis, sed non voce pietatis. Ad auctionem pudibundo vultu miseros trahit, etc. (*Ibid.*, cap. VIII, n. 30.)

contents de réduire les vivants en esclavage, imaginèrent de retenir le cadavre de leur débiteur jusqu'à l'acquittement de sa dette par les héritiers [1]. La justice d'Ambroise fut saisie une fois d'un de ces attentats sacriléges, et lui-même nous apprend ce qu'il fit pour le réprimer, et en même temps pour le venger.

Un débiteur venait de mourir insolvable, et le créancier, mettant arrêt sur son cadavre, avait interdit de lui donner la sépulture avant qu'on eût soldé intégralement sa dette. La chose ayant été déférée à Ambroise, on ne fut pas peu surpris de l'entendre ordonner qu'on livrât à l'usurier le gage qu'il demandait [2]. Le misérable était là, et s'adressant à lui avec une ironique indignation : « Prenez ce corps, dit l'évêque, prenez garde qu'il ne vous échappe, emmenez-le chez vous, serrez-le dans votre chambre, cruel bourreau que vous êtes ! Les prisons, moins dures que vous, ne retiennent pas les morts ; vous, vous les enchaînez ; les lois les plus sévères n'ont point d'action sur eux, vous leur faites subir la vôtre. Allez mêler aux cris d'une famille en deuil les clameurs de l'usure. Ce mort infortuné, attachez-le, garrottez-le de chaînes assez fortes pour qu'il puisse les sentir ; car vous avez affaire à un débiteur endurci, et qui ne sait plus souffrir. Du reste, que de ce côté votre avarice se rassure : votre prisonnier ne vous coûtera rien à nourrir [3] ! »

Cela dit, Ambroise donna l'ordre d'enlever le corps, et de diriger le convoi vers la maison de l'avare [4]. La foule

1 Quoties vidi a fœnatoribus teneri defunctos pro pignore, et negari tumulum, dum fœnus exposcitur. (Ambr. *de Tobia*, cap. x, n. 36.)

2 Quibus ego acquievi libenter, ut suum constringerent debitorem, etc. (*Ibid.*, n. 36.)

3 Dixi itaque : Tenete reum vestrum, et, ne vobis possit elabi, domum ducite, claudite in cubiculo vestro, carnificibus duriores. (*Ibid.*, n. 36.)

4 Jussi igitur levari corpus et ad fœneratoris domum exequiarum ordinem duci. (*Ibid.*, n. 37.)

suivait avec des clameurs furieuses. La famille de l'usurier elle-même, cachée chez lui et n'osant se montrer, poussait des gémissements, effrayée de ce scandale et de son déshonneur. L'avare, honteux, vaincu, suppliant, demandait que le cadavre fût conduit au cimetière; Ambroise refusait. « Non, disait-il, il ne faut pas que vous puissiez m'accuser de vous avoir frustré de votre caution. Je ne veux pas faire violence à votre humanité, gardez votre bien. » Il s'obstina ainsi, voulant pousser jusqu'au bout la tragique leçon, et il fallut qu'à la fin le créancier et sa famille se résignassent à prendre eux-mêmes sur leurs épaules le cercueil de leur débiteur, et le portassent confus jusque dans son tombeau [1].

Ces remèdes parvinrent-ils à guérir tout le mal? On ne peut le croire en voyant Ambroise occupé jusqu'à la fin de sa vie à formuler les mêmes plaintes contre les mêmes excès. Du moins est-il certain que ces leçons d'équité portèrent leur fruit à Milan, et chacun put apprendre que désormais la justice avait un infatigable défenseur sur la terre, en même temps qu'un Vengeur dans le ciel. Il en courait dans la ville, du temps que saint Augustin y était professeur, des récits merveilleux que lui-même rapporte. Telle était l'histoire de ce jeune héritier qui, poursuivi par un créancier malhonnête pour l'acquittement d'une dette déjà payée par son père, avait eu, durant la nuit, une apparition dans laquelle ce père, sortant du repos de la tombe, lui révélait le lieu secret où il avait déposé la quittance qui le déchargeait [2]. Tel était encore le trait de ce pauvre chrétien, portier d'une école de grammaire à Milan, qui, ayant trouvé une bourse de deux cents écus d'or, n'eut pas de repos qu'il n'en eût découvert le possesseur. En les lui remettant, il refusa

1 Feretro colla subjecti, ipsi defunctum ad sepulcra deducunt. (Ambros. *de Tobia*, cap. x, n. 37.)

2 S. August. *de Cura pro mortuis*.

obstinément ce que celui-ci voulait lui donner pour récompense. Ce dernier eut grande peine à lui faire accepter enfin quelques écus qui furent aussitôt distribués aux pauvres, sans qu'il entrât un seul denier dans sa maison [1].

Le niveau moral s'élevait sensiblement dans les âmes. Mais l'audience épiscopale eut sur la législation générale un résultat plus large, et d'une portée incalculable. Elle y fit pénétrer l'esprit de charité, brisa les vieilles formules de la procédure romaine, leur en substitua de plus simples, de plus promptes, de moins dispendieuses, forçant les tribunaux à tenir compte des âmes, et à recevoir la loi d'une meilleure justice. C'est ainsi que les jugements de l'évêque Ambroise hâtèrent le développement du principe d'équité naturelle qui, déposé à l'origine dans les édits du préteur, avait germé au sein des écoles de la philosophie stoïcienne, mais qui ne devait mûrir que sous le souffle inspiré des Pères de l'Église, en mitigeant le droit romain par le doux esprit de l'Évangile.

[1] S. August. *de Verbis Apostol.* sermo XIX.

LIVRE III

CHAPITRE I

INSTITUTION RELIGIEUSE DES VEUVES ET DES VIERGES A MILAN

(376)

Le témoignage de la sainteté et du sacrifice dans l'Église. — Le livre *des Veuves*. — Sages conseils d'Ambroise à une veuve qui voulait se remarier.

La virginité, et son honneur dans l'Église. — Zèle d'Ambroise pour la propager. — Ses *Instructions* et *Livres sur les vierges:* le prix de la virginité; la servitude du monde et de la mode.

Les vierges viennent de l'Italie et de l'Afrique prendre le voile à Milan. — Soulèvement public contre Ambroise. — Il se justifie fièrement et victorieusement. — Dédicace du livre *des Vierges* à sa sœur.

Pendant que la justice et la charité d'Ambroise s'employaient énergiquement à guérir les maux des hommes ou à redresser leurs torts, une autre inspiration le portait à préparer le plus noble triomphe de la grâce, et la plus brillante couronne de l'Église, en faisant fleurir à Milan ces vertus réservées de virginité conservée et de pureté reconquise, qui sont la gloire du catholicisme.

Au IVe siècle, les miracles éclatants du premier âge de l'Église, devenus moins nécessaires, étaient aussi moins nombreux. Ils devaient être remplacés par le miracle tou-

jours subsistant de la sainteté catholique portée jusqu'au prodige. Le martyre du sang ne rougissait plus les échafauds ; un autre martyre allait lui succéder : le martyre du cœur, volontairement cherché, généreusement accepté, perpétuellement enduré, afin que la foi et l'amour reçussent partout et toujours un irrécusable témoignage, et que, sur ce terrain comme sur tous les autres, le paganisme et l'hérésie fussent constamment forcés de s'avouer vaincus.

Enfin, — et c'était l'objet qu'Ambroise se proposait immédiatement, — dans cette société romaine qui s'effondrait dans la fange, il fallait relever la famille. Telle était, en particulier, l'abjection dans laquelle la loi et la coutume également incorrigibles du divorce et de la répudiation avaient fait tomber la femme, qu'il importait de présenter à la sainteté conjugale un idéal supérieur qui relevât le mariage par l'édification d'une vertu plus haute. L'exemple de la viduité et de la virginité devait atteindre ce but, en opposant aux mœurs dissolues ou faciles le spectacle d'une innocence qui ne connût pas d'ombre, ou d'une fidélité dont la pureté survécût aux saints amours brisés. Déjà saint Paul avait donné à la veuve chrétienne son type consacré en lui assignant dans l'organisation primitive de l'Église une place d'honneur tout près du sanctuaire. Bientôt une occasion se présenta pour Ambroise de retracer ce modèle dans ses instructions aux veuves de Milan.

C'était vers l'anné 374 ou 375. Une dame de cette ville avait perdu son mari. Il lui restait plusieurs filles, les unes déjà mariées, les autres en âge de l'être. Dans les difficultés inséparables du veuvage, elle avait eu recours aux conseils d'Ambroise. L'évêque avait cherché à relever son courage par les consolations de la religion ; puis, comme il la croyait abattue jusqu'à l'excès, le temps du deuil écoulé, il lui avait conseillé d'en déposer le vête-

ment, pour reprendre l'habit et les devoirs de son ancienne vie.

L'inconsolable Milanaise ne demandait pas mieux. Heureuse d'un conseil qu'avait secrètement appelé sa coquetterie, elle mit à obéir un tel empressement et un déploiement de luxe si accusateur, qu'il ne fut pas difficile à l'évêque d'y voir le désir et le présage certain de secondes noces prochaines [1].

Ambroise en fut désolé. Le parti si prompt de la veuve n'était ni saint ni salutaire ; il l'en avertit. Comme vers ce même temps il avait composé une suite d'instructions sur la viduité, il y mêla quelques considérations d'un ordre plus personnel, puis il remit le livre aux mains de la mondaine qu'il voulait ramener à un dessein plus parfait.

C'était à titre de conseil qu'il le lui proposait ; car, tout en proclamant la supériorité du veuvage chrétien, l'évêque ne prétendait l'imposer à personne comme une obligation ; il l'explique en vingt endroits : « Le mariage est honorable, disait-il ; mais l'intégrité est plus estimable encore. Sans doute, ce qui est bon, il ne faut pas l'interdire ; mais ce qui est plus parfait mérite d'être préféré [2]. »

Il fait observer de plus que la pratique de ce conseil doit être subordonné à la condition et aux devoirs de chacun. Mais ici tout devait faire pencher vers ce parti la veuve milanaise, qui était déjà d'un âge où les secondes noces sont mal vues du monde, en ceci, comme en tout le reste, plus sévère que l'Église. Ambroise eut le difficile courage de le lui dire.

« Ce que la loi vous permet, l'âge vous le permet-il ? Verra-t-on une mère faire les apprêts de ses noces pen-

[1] Ambros. *de Viduis* cap. IX, 57 et 19 ; Opp. t. II, p. 202.

[2] *Ibid.*, XII, 72 : Honorabile itaque conjugium, sed honorabilior integritas. Quod igitur bonum est, non vitandum est ; quod est melius eligendum est, etc.

dant ou même après les noces de sa fille[1]? » Ici abondent des détails du plus piquant intérêt, et il ne se peut rien lire de plus convaincant que toutes les raisons de bon sens supérieur alléguées par l'évêque à sa fille spirituelle. Il lui met sous les yeux l'inconcevante position d'une nouvelle mariée qui a des gendres, et qui peut-être aura, de son second mariage, des enfants plus jeunes que ses petits-enfants. Il lui rappelle les égards qu'elle doit à ses filles contraintes de baisser les yeux devant le mari de leur mère. Il met aussi en cause l'intérêt de ses héritiers, que son mariage va frustrer d'une part de son cœur et d'une part de son bien. Et ses premiers enfants, de quel œil les verra-t-elle? et comment verront-ils eux-mêmes leurs nouveaux frères? Ces considérations sont touchées d'une main délicate, mais ferme, comme serait celle à la fois d'un médecin et d'un père[2].

Il est vrai que c'est lui qui a conseillé le premier à la veuve de quitter la robe de deuil. « Mais, répond-il, était-ce pour qu'elle prît la robe de noces ? » Après quoi lui demandant ce qui peut lui manquer dans son état présent : « C'est peut-être l'esclavage? dit-il vivement. Eh bien, elle l'aura. Car n'est-ce pas l'esclavage que le mariage, à cet âge où l'affection est plus tiède, le caractère plus roide, la concorde plus difficile, et l'âme plus rebelle à prendre une forme nouvelle[3]? »

Puis, au-dessus de cette voix de la sagesse humaine,

1 Est etiam quod facultate licet, et ætate non licet, etc. (*De Viduis,* cap. IX, 59.)

2 Il est très-intéressant de comparer ici saint Ambroise et saint Jérôme. Ce sont les mêmes pensées, presque les mêmes expressions : il en résulte que saint Jérôme écrivant pour réfuter Helvidius en 383, c'est-à-dire au moins huit ans après Ambroise, a dû lui faire des emprunts considérables.

3 Hæc est vera servitus, in qua infractior amor, ubi offensa gravior, suspectior insolentia, concordia infrequentior quam non temporibus inolitus amor, non vigens annis forma conciliat. (*Ibid.*, cap. XV, 88.)

une autre retentit dans le discours d'Ambroise: c'est celle de la religion. Le ciel s'ouvre, et l'évêque fait défiler le grave et radieux cortége des saintes veuves de la Bible et de l'Évangile. La veuve de Sarepta, qui nourrissait le prophète; la veuve dont Jésus-Christ a glorifié l'obole; Noémi, si dévouée à l'épouse de son fils; Judith, si énergique et si pieuse en même temps, personnifient ensemble l'amour des pauvres, de la famille et de Dieu, qui est le devoir et l'honneur de la viduité [1].

Loin de se rendre, la veuve était pleine d'objections. Ambroise les discute, les réfute une à une :

« Mais, dites-vous, je suis seule. — C'est ce qu'allèguent toutes celles que tente le mariage. Ah ! ne vous plaignez pas de cette solitude chère à la vertu. La pudeur recherche la retraite, et la foule n'est bonne que pour la dissipation. — Je suis chargée d'affaires. — Mais prenez un avoué. — J'ai peur des procès. — Mais vous avez des juges, outre que Dieu s'est nommé le protecteur de la veuve et de l'orphelin. — J'ai besoin de quelqu'un qui défende mon bien. — Mais la pudeur aussi n'est-elle pas un bien, et la veuve fidèle ne la garde-t-elle pas mieux que la femme remariée? — Je ne pourrai me faire craindre de mes esclaves, et ils en abuseront. — Alors pardonnez-leur; car, croyez-moi, mieux vaut souffrir de la faute des autres que d'en commettre soi-même. — Enfin je veux me marier. — Libre à vous, ce dessein n'a rien de répréhensible. Mais quelles sont vos raisons? Si elles sont honnêtes, ne craignez pas de les dire. S'il en est autrement, n'en parlons plus; seulement ne vous en prenez plus à Dieu, en l'accusant de vous laisser seule et sans défense. Ne prétextez pas non plus l'intérêt de vos enfants à l'heure même où vous êtes disposée à leur ôter leur mère [2]. »

[1] Ambros. *de Viduis* cap. v, vi, vii, *passim.*

[2] Ambros. *Ibid.,* cap. ix, n. 58. Ici encore comparez avec saint

On ne sait pas si ces avis furent écoutés, et l'évêque lui-même confessait avec douleur que, lorsque l'ivresse de la passion parlait, il était difficile à la raison de se faire entendre [1]. La raison d'ailleurs avait beaucoup à faire pour déjouer les manœuvres dont de cupides prétendants circonvenaient les veuves riches. Jérôme nous en apprend là-dessus plus qu'Ambroise, et tous deux font bien voir quel grand service c'était rendre à ces faibles femmes que de les protéger contre la double séduction du monde et de leur cœur.

Dans le temps qu'il offrait aux veuves ces conseils de perfection chrétienne, Ambroise en adressait de plus pressants encore aux filles de l'Italie, pour les enrôler dans l'austère milice de la virginité.

Le culte de la virginité avait été de tout temps en honneur dans l'Église. L'Église du Cénacle en avait fourni le type plus qu'angélique dans Jésus-Christ lui-même, sa Mère, son ami. L'Église des Catacombes gardait religieusement la dépouille virginale des épouses du Christ, Agnès, Cécile, Agathe, Lucie, couronnées, comme on disait, des lis de la pureté et des roses du martyre. Cette « chaste et immortelle génération de victorieuses », dont l'Écriture avait prophétisé « le triomphe et la gloire sans tache [2] », s'était perpétuée depuis trois siècles dans l'empire étonné et bientôt subjugué par ce prodige nouveau. Le désert avait fait fleurir d'odoriférantes vertus, et les grottes de la Thébaïde répétaient les hymnes de victoire de ces légions angéliques recrutées dans la terre de l'an-

Jérôme : « Adolescentulæ viduæ solent dicere : Patrimonium meum quotidie perit, majorum hæreditas dissipatur. Servus contumeliose locutus est, imperium ancilla neglexit. Quis procedet ad publicum? Parvulos meos quis erudiet, vernulas quis educabit? etc. » (Hieronym. Epist. XLVII, p. 560.)

1 Sed consilium sobriis, non ebriis datur. (*De Viduis*, cap. XV, 88.)

2 *Sap.* IV, 2.

tique Cléopâtre. L'Occident avait subi à son tour l'entraînement; et quand saint Athanase, persécuté pour la foi, avait passé par Rome, il y avait raconté sur l'état monastique des merveilles si célestes, que la contagion de la vie religieuse avait gagné les familles les plus considérables du patriciat romain. Plus tard on allait voir Marcella, Furia, Asella, et surtout Paula avec ses deux filles Blesilla et Eustochium, d'autres encore, se faire une Thébaïde au sein même de Rome; et dans le monde chrétien la vaillante pénitence des descendantes des Scipions et des Marcellus sera mise au-dessus des combats des triomphateurs leurs aïeux.

Ambroise se rattachait à la virginité par tous les liens de la parenté et de la religion. Sotheris en avait légué l'exemple à sa famille; Athanase en avait déposé le germe près de son berceau; Basile, son ami, en avait dicté les règles en Orient; Marcelline, sa sœur, en donnait l'édification à l'Italie. Enfin l'Église même où Ambroise siégeait était placée sous le patronage de sainte Thècle, l'héroïque fille de saint Paul, la première de ces vierges qui avaient versé leur sang pour l'amour de Dieu.

Ce fut le jour de la fête de sainte Agnès, vierge et martyre, le 21 janvier 375 ou 376, que l'évêque inaugura le cours de ses Instructions sur la virginité.

« Il est de bon augure, disait-il lui-même, de commencer à parler sur les vierges dans la fête d'une vierge. Nous célébrons en ce jour celle de sainte Agnès, noble enfant dont le nom est déjà comme une annonce de sa vie immaculee. Qu'elle fasse aujourd'hui l'admiration des hommes, l'étonnement des mères, et l'émulation des filles[1]! »

[1] Et bene procedit, ut quoniam hodie natalis est virginis, de virginibus sit loquendum, et a prædicatione liber sumat exordium : natalis

L'évêque racontait complaisamment le martyre de cette enfant de douze ans ; car Agnès était sa sainte de prédilection. Il avait composé une hymne en son honneur. Dans cette même fête où le discours exaltait ses pudiques vertus, le chœur des vierges avec toute l'assemblée fidèle, inspirée par Ambroise, la célébrait en ces vers :

« C'est la naissance d'Agnès, la bienheureuse vierge. C'est le jour où, consacrée avec son sang béni, elle rendit au ciel l'âme qu'elle en avait reçue.

« Elle n'était pas mûre pour les noces terrestres ; mais elle le fut pour le martyre. En vain ses parents effrayés la tiennent enfermée : la foi ne se renferme pas.

« Laissez sortir cette fiancée. Elle s'en va, d'un pas joyeux, porter à son Époux la dot de son sang.

« On lui demande d'allumer le flambeau de l'hymen sur des autels sacriléges. « Non, dit-elle, une épouse du Christ veut d'autres flambeaux.

« Frappez-moi, percez-moi, et que mon sang versé éteigne ce brasier [2]. »

Quatre traités, de formes et d'époques différentes, furent consacrés à louer ou, pour mieux dire, à chanter la beauté de l'état virginal ; car rarement Ambroise s'éleva d'un plus beau vol vers les choses de Dieu. Le plus considérable de ces ouvrages comprend les trois livres *des Vierges*, avec un livre complémentaire *sur la Virginité*, qui en est la défense et comme l'appendice. Les deux autres écrits : *De l'Institution d'une vierge* et l'*Exhortation de la virginité*, sont des œuvres de circonstance composées quinze ans environ après les précédentes. Mais, sous cette variété de titres et de dates, la doctrine est la même, et tous ces

est sanctæ Agnes, etc. (Ambros. *de Virginibus* lib. I, cap. II, n. 5; t. II, p. 147.)

2 V. *Inni sinceri e Carmi di S. Ambrogio* (L. Biraghi, in-4°; Milan, 1862), *Hymnus* IV, avec les notes, planches et observations, p. 69.

discours, pétris de la plus pure substance des Écritures, préconisent l'honneur et les avantages de l'état virginal au double point de vue de la sagesse humaine et de la foi divine.

Le saint docteur lui donne le ciel pour patrie; cette vie est la vie des anges : « Et cela ce n'est pas moi qui le dis, ajoutait Ambroise : l'Évangile lui-même a déclaré que ceux qui ne sont pas mariés ressemblent aux anges du ciel. Et qui peut contester qu'elle ne soit venue du ciel cette vie que la terre ne connut point avant le jour où Dieu descendit dans la chair? Une Vierge l'a conçu, et le Verbe s'est fait chair pour que la chair devînt Dieu[1] ! »

Il disait un peu plus loin : « Considérez donc la noblesse de la chasteté. Une vierge a pour époux Jésus-Christ lui-même... Et quel époux que ce prince dont le trône est plus durable que les siècles[2] ! » Puis Ambroise célébrait les joies de cette royale union, et le Cantique des cantiques lui prêtait pour le peindre les plus aimables couleurs.

Mais dans l'auditoire auquel s'adressait la parole d'Ambroise, il y avait des hommes que l'habitude mondaine prédisposait médiocrement à entrer dans ces vues surnaturelles de la foi. Pour eux il change de tactique dans le choix de ses preuves. Faisant appel à la raison et à l'expérience, il établit que le bonheur de l'état virginal est supérieur à celui de la vie conjugale. Chaque siècle

1 In cœlo profecto est patria castitatis, e cœlo accersivit quod imitaretur in terris. Nec immerito vivendi sibi usum quæsivit e cœlo, quæ sponsum sibi invenit in cœlo. Hæc nubes, aera, angelos, sideraque transgrediens, Verbum Dei in ipso sinu Patris invenit, et toto hausit pectore... Utero Virgo concepit, et Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus. (*De Virginit.* lib. I, cap. III, 1.)

2 Sponsa es Regis æterni, non captiva haberis, sed regina dominaris, semper sponsa, semper innupta, ut nec amor finem habeat, nec damnum pudor. (*Ibid.*, lib. I, cap. VII, n. 37.)

a des misères qui rendent trop facile cette démonstration. Le IVe siècle n'en manquait pas; le respect religieux d'Ambroise pour le mariage ne l'empêche pas d'en signaler les souillures, les tristesses, les trahisons. Il ne dénonce pas seulement les hontes de cette société, il en peint les ridicules et les vanités mesquines. C'est ainsi qu'il trace de la tyrannie de la mode un tableau qui se trouve presque identiquement dans saint Jérôme, et dont les traits généraux, très-vrais pour ce temps, ne paraîtront peut-être pas trop vieillis pour les nôtres.

« Voyez, disait-il, ces dames qui se fardent le visage, parce qu'elles craignent de déplaire. Quelle folie n'est-ce pas de prétendre corriger la nature! Ne voient-elles pas que cette prétention même les juge et les condamne? Et cette crainte de vous montrer telle que vous êtes, ô femme, n'est-elle pas la plus sévère de toutes les censures? Si vous êtes belle, pourquoi vous défigurer? Si vous êtes laide, pourquoi venez-vous mentir aux yeux, dans le désir de paraître ce que vous n'êtes pas, quand ce mensonge ne doit trouver grâce devant personne, ni devant la critique ni devant votre conscience[1]? »

« Et à quel prix une femme n'achète-t-elle pas ses charmes? Voyez, d'une part, ces colliers qui ruissellent sur ce cou! Voyez de l'autre cette robe toute étincelante d'or qui balaie la terre! Est-ce une vraie beauté que cette

[1] Quanta hic amentia effigiem mutare naturæ, picturam quærere, et dum verentur maritale judicium prodere suum? Si pulchra es, quid absconderis? Si deformis, cur te formosam esse mentiris, nec tuæ conscientiæ, nec alieni gratiam erroris habitura? (*De Virgin.* lib. I, cap. VI, 21.)

Le grave génie de Bossuet n'a pas dédaigné d'entrer dans ces détails. « Elle peint, dit-il, la surface du visage pour cacher la laideur « qui est au dedans...; elle se plâtre, elle se farde, elle se déguise, elle « se donne de fausses couleurs. Elle se pare, dit saint Ambroise, d'une « bonne grâce achetée, elle laisse jouir son orgueil du spectacle d'une « beauté imaginaire. » (*Sermons*, t. VI, p. 102.)

beauté d'emprunt? Les bijoux chargent les oreilles, les yeux sont cernés d'une teinte étrangère... Mais que reste-t-il sur cette femme qui soit encore elle-même? Ce n'est plus qu'une esclave, si tant est qu'elle existe encore. »

« Regardez-la, disait enfin le saint docteur, s'avancer comme un dais dans la pompe d'une fête, attirant sur elle les regards des curieux, d'autant plus laide qu'elle s'étudie davantage à être charmante, et trouvant le moyen de déplaire à tout le monde, y compris son mari. Voyez ces oreilles déchirées par les joyaux, et prenez en pitié cette tête écrasée par cette lourde surcharge. Ce cou est à la chaîne, ce pied est dans les entraves. Quel qu'en soit le métal, la souffrance est la même; car qu'importe au corps que le poids qui l'accable soit de l'or ou du fer [2]? »

Alors se tournant triomphant vers ses filles pour les féliciter.

« O vierges, que vous êtes heureuses d'ignorer ces parures, ou plutôt ces tortures! Pour vous, vous ne connaissez d'autre fard qu'une rougeur pudique, d'autre charme que la vertu. Vous n'étalez pas aux yeux un mérite d'emprunt. La beauté que vous cherchez est tout immatérielle, l'âge ne l'efface pas; la maladie ne peut l'atteindre, ni la mort ne peut la détruire. Votre juge, c'est Dieu seul, et son regard sait démêler, dans des corps moins beaux, les plus excellentes âmes [3]. »

Mais cette vie virginale en quoi consiste-t-elle? Quelle

1 *De Virgin.* lib. I, cap. VI, n. 29.

2 Cernis ut pomparum ferculis incedat, quæ se componit ut placeat omnium in se vultus et ora convertens, eo ipso quo studet placere deformior. Cerne laceras vulneribus aures, et depressæ onera miserare cervicis, etc. (*Ibid.*, cap. IX, 54, 55.)

3 Vos beatæ virgines, quæ talia tormenta potius quam ornamenta nescitis... Solus formæ arbiter Deus, qui etiam in corpore minus pulchro diligat animas pulchriores. (*Ibid.*, cap. VI, n. 30.)

en était la règle et la condition au IVe siècle? Tel est l'objet des deux derniers livres du traité, dont l'un propose les modèles et l'autre les règles de la profession religieuse. D'abord le parfait modèle des vierges, c'est Marie. Marie dans sa vie intime, Marie au pied de la croix est peinte avec des couleurs tour à tour suaves et fortes. Le dernier tableau où elle nous est montrée nous la represente dans le ciel, conduisant à son Fils les âmes qui lui ont ressemblé sur la terre. « Elle empruntera, dit l'orateur, la dernière prière de Jésus-Christ lui-même, et elle dira au Seigneur : « Père saint, les voici les âmes chastes « et fidèles que je vous ai gardées. Je désire que là où je « suis, elles soient avec moi, et obtiennent la grâce de « vous pour leurs frères et leurs proches. Père juste ! le « monde ne m'a point connue; mais celles-ci m'ont connue, « et elles n'ont pas voulu connaître le monde[1]. » Avec quel empressement et quelle vive allégresse les chœurs des anges, Marie à leur tête, viendront au-devant d'elles, les féliciter d'avoir été trouvées dignes d'habiter le ciel, après avoir mené une vie toute céleste sur la terre! Car comment douter que le sanctuaire du ciel ne s'ouvre à l'âme pure qui fut, dans son séjour terrestre, le sanctuaire mystique de Jésus-Christ[2]? »

Les prescriptions relatives à la vie religieuse font le sujet du livre suivant. Elles s'adressent tantôt à des vierges séculières et demeurant dans le monde, tantôt à des vierges vivant en communauté, mais sans clôture monastique.

L'esprit de la discipline dont Ambroise donne les règles n'est autre que l'esprit parfait de l'Évangile : l'esprit de la

1 *Cf.* Joan., XVII, 24.

2 O quantis Maria virginibus occurret, quantas complexa ad Dominum trahet... Quæ pompa illa, quanta angelorum lætitia plaudentium quod habitare mereatur in cœlo, quæ cœlesti vita vixit in seculo. (*De Virgin.* lib. II, cap. II, n. 16, 17, p. 166.)

prière, du travail, du sacrifice, de l'humanité profonde, de l'obéissance sans bornes, de la chasteté sans ombre, de la charité sans repos, retrempant sans cesse dans l'espérance et l'amour leurs inépuisables énergies. Une éloquence riche, originale, ardente, pénétrée d'onction, donne aux conseils d'Ambroise cet entraînement vainqueur que son livre garde encore. On dirait parfois un livre de saint François de Sales. N'est-ce pas, par exemple, une page de l'aimable évêque de Genève que l'on croit lire dans ce passage d'une poésie si gracieuse et si pure?

« O ma fille, que vos œuvres soient comme le rayon de miel; car la vierge peut être justement comparée à l'abeille. L'abeille et la vierge sont toutes deux laborieuses, continentes, pudiques. L'abeille s'abreuve de rosée; elle ignore ce qui souille, uniquement occupée à composer son miel : la rosée de la vierge, c'est la parole divine descendue du ciel. La pudeur de la vierge ressemble à la nature si chaste de l'abeille. Comme l'abeille, la vierge fait un ouvrage rempli de suavité. Elle travaille en communauté, et la communauté jouit du fruit de ses œuvres. Ah! ma fille, que je souhaiterais que vous fussiez une imitatrice parfaite de l'abeille, qui puise le suc de la plante, et fait avec sa bouche l'œuvre de sa douceur! Imitez-la, ma fille, faites que toutes vos paroles ne respirent que la gravité et l'innocence [1]. »

Ambroise concluait toutes les instructions en exhortant les vierges à se consacrer à Dieu. Par une hardiesse plus étonnante encore, c'était aux mères elles-mêmes qu'il demandait de recruter, à leur propre foyer, les épouses de Jésus-Christ :

[1] Digna est virginitas quæ apibus comparetur : sic laboriosa, sic pudica, sic continens. Rore pascitur apis, nescit concubitus, mella componit... Quam te velim, filia, imitatricem esse hujus apiculæ, etc. (*De Virgin.* lib. I, cap. VII, n. 40.)

« Vous avez entendu, ô mères, leur disait-il, et vous savez maintenant dans l'exercice de quelles pratiques, de quelles vertus, vous devez élever vos filles pour faire d'elles des vierges dont les mérites soient capables de racheter vos péchés. Une vierge est un don de Dieu, un trésor pour sa famille, la prêtresse de la chasteté au foyer domestique. La vierge est victime pour sa mère, et le sacrifice de soi qu'elle renouvelle chaque jour apaise la justice de Dieu. La vierge reste le bien commun du père et de la mère. C'est un gage fidèle et toujours possédé qui ne leur donne pas l'inquiétude d'une dot, qui ne déchire pas leur cœur par la séparation, qui ne leur soustrait rien de leur autorité et de leur droit [1]. »

Malgré ces dernières atténuations, l'opinion commençait à s'émouvoir de ces appels incessants de l'évêque à la vie religieuse. C'est alors qu'on vit s'élever autour d'Ambroise les ardents enthousiasmes et les oppositions non moins ardentes, qui sont l'escorte nécessaire de toutes les grandes choses, particulièrement dans les œuvres de Dieu.

En effet, de jeunes chrétiennes n'avaient pas tardé de se rendre vers Ambroise, qui leur avait donné le voile. Ce n'était pas seulement la ville de Milan qui les lui envoyait; il en venait aussi de Plaisance et de Bologne [2]. C'étaient, pour la plupart, des filles de grandes maisons, qui s'étaient arrachées à toutes les aises de la vie, pour venir, loin de leur pays, « s'enrôler dans la sainte milice de la chasteté [3]. » Il y en avait même qui, traversant

1 Virgo Dei donum est, munus parentis, sacerdotium castitatis. Virgo matris hostia est, cujus sacrificio quotidiano vis divina placatur. (*De Virgin.* lib. I, cap. VII, n. 32.)

2 De Placentino sacrandæ virgines veniunt, de Bononensi veniunt. (*De Virgin.* lib. I, cap. X, n. 59.)

3 Quæ, mundanis se deliciis abdicantes sacrarium virginitatis incolunt..., tendunt in tabernaculis Christi, indefessæ *milites castitatis.* (*De Virgin.* lib. I, cap. X, n. 60.)

les mers, arrivaient des confins de la Mauritanie pour demander à Ambroise de les consacrer à Dieu. L'évêque ne pouvait assez admirer ce courage, et, considérant que, pour parvenir jusqu'à lui, ces jeunes étrangères avaient eu à braver la tyrannie de Gildon [1], qui opprimait l'Afrique : « Voyez, disait-il, leurs familles gémissent dans l'oppression ; mais la virginité ne connaît pas d'entraves. Une vierge peut souffrir l'esclavage sur la terre ; mais cette noble esclave est une reine pour le ciel [2]. »

Cependant ce qui faisait le triomphe de l'évêque devenait un sujet d'inquiétude pour les familles. On raconte que les mères refusaient de mener leurs filles au sermon, craignant de les exposer à cette sainte contagion de la virginité. D'autres durent même les tenir enfermées dans leurs chambres, ne pouvant les empêcher de courir à l'église [3]. Ces violences ne furent pas ignorées de l'évêque ; il les dénonça en ces termes :

« Je connais des vierges qui voulaient se consacrer à Dieu, et qui en ont été empêchées par leurs mères, et, chose encore plus grave, par leurs mères veuves ! Ah ! si ces filles eussent voulu se donner à un mari, personne ne les eût empêchées de le faire. Et quand elles restent libres de faire choix d'un homme, elles ne seraient pas libres de faire choix de Dieu [4] ! »

1 Quelques historiens ont cru qu'il s'agissait ici de la tyrannie de Firmus. Mais Firmus avait été vaincu en 373 par le comte Théodose, et, après l'avoir combattu, Gildon poursuivait le cours de ses fureurs contre les catholiques. (V. Ammian. Marcellin. lib. XXVIII, et Claudian. *de Bello Gildon.*)

2 Ex ultimis infra ultraque Mauritaniæ partibus deductæ virgines hic sacrari gestiunt ; et cum sint omnes familiæ in vinculis, pudicitia tamen nescit esse captiva. (*De Virgin.* lib. I, cap. x, n. 59.)

3 Ambr. *de Virgin.* lib. I, cap. x, n. 58. — Paulin in *Vita Ambros.*, ex scriptis ad ann. 376, n. 21.

4 Plerasque virgines cognovi velle, et prohiberi etiam prodire a ma-

C'était donc la liberté, la liberté de conscience, la première de toutes, qu'Ambroise revendiquait avec une énergie qui doit lui assurer une reconnaissance éternelle. Certes, de tous les droits, le plus sacré est celui de tendre à la perfection ; et, pour le faire valoir, rien ne servirait de se placer à un point de vue restreint, qui ne montrerait, de ce grand phénomène de la vie virginale, que les côtés secondaires, capables de le pallier ou de l'excuser, comme si le plus haut point de splendeur où puisse monter notre nature régénérée avait besoin d'apologie et de pardon ! Non, pour qui n'admet pas la chute originelle, et la rédemption et la grâce et le ciel, toutes les explications humaines n'expliquent rien. Mais la foi explique tout, et ce qu'il ne faut pas craindre de proclamer avec Ambroise, c'est qu'il y avait alors, comme il y aura toujours, des âmes supérieures, appelées à des voies plus hautes, touchées d'une grâce plus forte, altérées d'un bien idéal, éprises d'une passion surnaturelle pour Dieu, le cherchant à sa croix, le suivant dans le sacrifice, et pressées de consacrer leur vie immaculée à Celui qui leur a livré la sienne par amour. Or, quand cette invitation se fait entendre à l'homme, l'homme a le droit de s'y rendre. Voilà pourquoi Ambroise ne peut comprendre qu'on y oppose des obstacles ; et si les ménagements prolongés de la prudence, si les délais déférents de la piété filiale ne peuvent dénouer les entraves rivées à la vocation, l'évêque va jusqu'à conseiller de les rompre, dût le cœur en garder une meurtrissure inguérissable [1].

A l'appui il citait l'exemple contemporain d'une jeune fille de la première noblesse qui, pressée par les siens d'entrer dans le mariage, était allée se réfugier au pied du

tribus et, quod est gravius, viduis. (*De Virgin.* lib. I, cap. x, n. 58, p. 160.)

1 Ambr. *de Virgin.* lib. I, cap. xi, n. 62, 63 : Vince prius, puella, pietatem ; si vincis domum, vincis sæculum, etc.

saint autel. Là, il la faisait voir pressant le prêtre de la consacrer, lui demandant sa bénédiction, lui prenant même la main pour la mettre sur sa tête, ou s'inclinant profondément sous la table de l'autel, comme sous un voile, dit-il, capable de la protéger et de la sanctifier [1]. Il la représentait soutenant un siége en règle contre l'assaut de ses proches, venus pour l'arracher de cet asile. A chacune de leurs objections elle avait opposé des réponses victorieuses : « Que faites-vous et pourquoi perdre vos « soins à me chercher un parti dans le monde ? Je suis « déjà pourvue. Vous m'offrez un époux, et j'en ai choisi « un autre. Le vôtre est-il aussi riche, aussi puissant « et aussi grand que le mien ? alors je verrai quelle ré- « ponse j'aurai à vous faire. Mais si celui que vous me « présentez est un homme, tandis que j'ai résolu de me « donner à Dieu, vouloir m'enlever à cet Époux divin, « ce n'est pas établir ma fortune, c'est jalouser mon « bonheur [2]. »

En entendant ces paroles, et en voyant une vertu si rare et si résolue, chacun versait des larmes. Enfin, comme l'un des siens n'eût pas craint de lui objecter rudement : « Si votre père vivait encore, croyez-vous qu'il eût « souffert que vous renonciez au mariage ? » celle-ci faisant violence au sentiment filial : « Et qui vous dit, reprit-elle, « que Dieu ne l'a pas retiré afin que personne n'eût le « droit de s'opposer à mon vœu [3] ? » Peu de jours après

[1] ... Memoriæ nostræ puella dudum nobilis in sæculo, nunc nobilior Deo, cum urgeretur ad nuptias a parentibus et propinquis, ad sacrosanctum altare confugit... Nunc capiti dexteram sacerdotis imponens, precem poscens, nunc summum altari subjecta verticem, etc. (*De Virginibus* lib. I, cap. xi, n. 65, p. 162.)

[2] *Ibid.* — J'emprunte la traduction de Bourdaloue. (*Sermon sur les devoirs des Pères.* — *Dominic.*, t. I, p. 23.)

[3] Et ideo fortasse defecit, ne quis impedimentum possit afferre. (*Ibid.*, n. 66.)

cet opposant mourait, et la vierge prenait le voile sous les yeux de toute la ville terrifiée et édifiée.

Ces hardiesses n'étaient pas faites pour désarmer l'opinion : elle se déchaîna contre Ambroise. Après les mères de famille, ce furent les hommes d'État, les philosophes, les économistes d'alors, qui soulevèrent les esprits contre cet évêque accusé de porter le trouble dans les foyers, de compromettre l'empire, et d'en tarir la vie dans sa source. Ambroise atteste lui-même que les choses en étaient venues à ce degré d'exaspération, que le nom d'ennemi public circulait dans l'Italie, et qu'on le menaçait de lui faire son procès.

Il ne l'attendit pas. Dans le courant de l'année 376, étant un jour en chaire, et ayant commencé d'expliquer l'évangile, il s'interrompit soudain, et il en vint brusquement à aborder le sujet qui pesait sur son cœur.

« Je ne veux rien envenimer, disait-il d'abord, et je me garderai bien de désigner qui que ce soit, de peur de troubler la paix entre ceux que remplit la grâce de Jésus-Christ. Non, c'est moi, au contraire, qui demande à me défendre. Je ne viens accuser personne, je suis moi-même l'accusé; et mes accusateurs, si je ne me trompe, se rencontrent parmi ceux qui sont ici. Que ceux-là ne craignent pas que j'attaque leurs personnes : je ne veux avoir affaire qu'à leurs préventions[1].

« On m'accuse donc du crime de prêcher la chasteté. Ce tort je m'en fais honneur, je le confesse hautement; car loin de nuire à ma cause, il ne peut que la servir. Vous m'appelez le maître de la virginité, et vous me reprochez de faire de nombreux prosélytes. Ah ! que ne dites-vous vrai, et que n'avez-vous un plus grand nombre de griefs semblables à m'opposer! Vous me dites :

1 Nec quemquam publice arguo, sed meipsum defensatum venio. Accusati enim sumus, et, nisi fallor, accusatores nostri plerique de vobis sunt, etc. (Ambros. *de Virginitate* cap. v, n. 24; t. II, p. 219.)

Nos filles sont à peine baptisées que vous les détournez du mariage pour les donner à Dieu. — Oui, je serais heureux de leur faire échanger le voile nuptial contre le voile des vierges. Mais quel crime est-ce donc d'empêcher que ces vierges ne soient arrachées de l'autel pour être traînées à des noces? Depuis quand suis-je moi-même l'objet d'une exception? et tandis que l'on regarde comme le plus glorieux ministère des évêques de jeter dans les âmes les semences de la vertu, et d'y souffler le zèle de la perfection virginale, serai-je le seul à qui l'on en fera un crime [1]? »

Cette fière manière de répondre, cette fin de non-recevoir, cette supériorité dédaigneuse, ne dispensèrent pas Ambroise de se justifier; et la virginité eut une apologie qui n'a rien perdu de son actualité. Est-ce un état *mauvais* que celui qui consiste à mener sur la terre la vie des anges dans le ciel? — Est-ce un état *nouveau* que celui qu'a prêché et choisi Jésus-Christ? — Est-ce un état *inutile* que celui du dévouement et de la charité? — Ambroise examinait successivement ces trois points [2], ruinant les objections que l'incrédulité se donne l'ingrate tâche d'exhumer à chaque siècle.

On objectait dès lors qu'empêcher tant de mariages, c'était porter atteinte à la population, et enlever au pays l'espérance de citoyens nombreux. Ambroise répondait : « J'en connais qui prétendent que le monde va périr par la faute de la virginité. En vérité, mais depuis quand se plaint-on de ne plus trouver de femmes? où fait-on la guerre pour se disputer une vierge? Le fait est que là où la virginité est peu en honneur, il y a moins d'hommes; et que là où elle est honorée et cultivée, le nombre des hommes est plus grand. Demandez à l'Église d'Alexandrie

1 *De Virginitate* cap. v, n. 24-26.

2 Quæro utrum quasi *improbum* hoc, an quasi *novum*, an quasi *inutile* reprehendatur. (*De Virginitate* cap. vi, n. 27.)

et à celle d'Afrique et à tout l'Orient combien chaque année ils consacrent de vierges. Nous avons ici, à Milan, moins de naissances d'hommes que ces Églises n'ont de consécrations religieuses [1]. »

On objectait la jeunesse de ces généreuses filles, et la précocité téméraire de leur sacrifice. Ambroise répondait qu'un délai était prudent, mais que Dieu aime les prémices ; qu'il faut sans doute que l'évêque éprouve la vocation, mais qu'il y a dans les âmes une maturité qui ne vient pas de l'âge ; qu'il y a dans la vie, et souvent à son matin, une heure décisive, unique, où le cœur possède cette plénitude de générosité, de liberté et de force qu'on ne retrouve guère ; qu'il n'est pas besoin d'avoir traversé l'existence pour en avoir deviné, par un instinct supérieur, la vanité profonde ; et que personne d'entre ceux qui en ont fait l'expérience ne pourrait blâmer ces âmes courageuses de donner à Dieu, dans leur fraîcheur virginale, les trésors d'amour qu'elles ont refusés au monde [2].

Enfin on ne voulait voir qu'une chaîne intolérable dans cette discipline, et que la plus sombre servitude dans cet état surhumain. Ambroise répondait que cette servitude était une liberté, et qu'en lui donnant les ailes de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, les vœux rendaient l'essor à l'âme affranchie de la triple convoitise de l'ambition, du sensualisme et de l'orgueil. « Car l'âme a son vol, disait-il noblement, elle a son vol spirituel qui dans un instant parcourt l'univers entier. Les pensées des vierges sages planent en liberté, et

1 Si quis putat consecratione virginum minui genus humanum, consideret quia ubi paucæ virgines, ibi etiam pauciores homines. Ubi virginitatis studia crebriora, ibi numerum quoque hominum majorem. (*De Virginitate* cap. VII, n. 36.)

2 Neque enim abnuo sacerdotalis cautionis esse debere, ut non temere puella veletur. Non ætas rejicitur florentior, sed animus examinatur, etc. (*Ibid.*, cap. VII, n. 39, 40.)

plus elles se dégagent des entraves terrestres, plus elles ont leur élan vers les choses divines. Dès qu'elle a refréné la fougue des passions, qui, comme des coursiers, l'emportaient dans la carrière, l'âme monte, en agitant ses ailes spirituelles, dans un séjour pur, d'où elle regarde avec dédain toutes les choses de la terre. Tendant de toute sa force vers les biens invisibles, elle plane au-dessus du monde. C'est là, sur ces hauteurs, que réside la justice, qu'habite la charité, que règnent la chasteté, la bonté, la sagesse; c'est de là enfin que l'âme chaste voit le monde sous ses pieds[1]. »

On reconnaît dans ce passage un ressouvenir de Platon, mais de Platon traduit par l'âme d'un Père de l'Église, comme serait une voix humaine répétée et agrandie par l'écho d'une montagne.

Ce n'était pas Milan seulement, c'était l'Italie entière qui prêtait l'oreille à ces débats passionnés. Rome surtout s'était émue des luttes du grand évêque, et, entre les vierges romaines qui y applaudirent, Marcelline, on le pense bien, ne fut pas la dernière à porter à son frère l'encouragement de son admiration. Elle lui en écrivit, et plusieurs autres saintes filles se joignirent à elle pour demander à Ambroise de mettre par écrit, et de leur envoyer les célèbres instructions qu'elles n'avaient pu entendre.

L'évêque y consentit. « Je n'ai pu me refuser au désir

[1] Habet anima volatus suos. Habet spiritales volatus quæ brevi momento totum percurrit orbem. Liberæ enim sunt cogitationes prudentium... Itaque adhærens Deo..., ubi cursus suos ab equorum perturbatione placidaverit in illum æthereum purumque locum, plausu spiritalium evecta pennarum, despicit omnia quæ in mundo sunt, etc (*De Virginitate* cap. XVII, n. 107, p. 239.)

Cette allégorie se retrouve dans le *Phedon* de Platon (edit. Steph., t. III, p. 227), et saint Ambroise y fait évidemment allusion, comme il l'indique plus loin (cap. XVIII, n. 111): « Ne philosophica aut poetica usurpasse videamur, ut currus, equos, alas animæ diceremus, etc. »

de ces vierges, dit-il en tête de son livre. Peut-être s'étonnera-t-on à bon droit de me voir écrire, moi qui ne fais que commencer à parler. Je me décide néanmoins. La confusion sera moindre pour le volume que pour le discours ; le papier ne rougit pas [1]. »

Le livre *des Vierges* fut donc rédigé trois ans après l'ordination d'Ambroise, c'est-à-dire dans l'année 377, comme lui-même nous l'apprend. Ce fut Marcelline qui en reçut la dédicace : « C'était justice, dit son frère, puisqu'elle montrait dans sa vie l'accomplissement des règles enseignées dans l'ouvrage [2]. »

Ambroise le dédia aussi aux vierges qui lui en avaient fourni le sujet. « Saintes vierges, écrivait-il, voici le présent que vous offre un prêtre consacré depuis trois ans à peine, moins instruit par son expérience que par le spectacle de votre conduite. Car quelle expérience peut-on attendre d'un homme si récemment initié aux mystères de la religion ? Si, parcourant ce livre, vous y voyez quelques fleurs, c'est dans votre vie que je les ai cueillies, elles sont à vous, prenez-les. Ces pages, d'ailleurs, sont moins des enseignements aux vierges que des exemples empruntés à l'histoire des vierges. C'est le portrait de votre vertu que j'ai peint dans mon discours ; c'est l'image de votre sainteté que vous voyez ici reproduite comme en un miroir. Si vous avez inspiré heureusement mon esprit, c'est à vous que mon livre devra tout ce qu'il vaut [3]. »

1 Rogantibus virginibus ne hoc quidem putavi negandum. Ac forte miretur aliquis cur scribere audet qui loqui nequeo. Scribendi aliquid sententia fuit ; majore si quidem periculo auditur vox nostra quam legitur. Liber enim non erubescit. (*De Virginibus* lib. I, cap. I, n. 1 et 4.)

2 Omnem disciplinam non solum virtute adæquasti, sed etiam æmulatione vicisti. (*Ibid.*, lib. III, cap. IV, n. 15.)

3 Hæc ego vobis, sanctæ virgines, nondum triennalis sacerdos munuscula paravi, licet usu indoctus, sed vestris edoctus moribus. Si

Quand le livre fut connu, il obtint aussitôt le suffrage des meilleurs esprits et des plus saintes âmes. Jérôme le lut, et voici comment ce juge sévère en parlait peu après dans une lettre adressée à sainte Eustochium : « Lisez les écrits que notre Ambroise a récemment composés pour sa sœur. Il y a répandu une telle éloquence, que tout ce qui peut être dit à l'honneur des vierges s'y trouve étudié, exprimé et traité dans un ordre parfait[1]. »

Cependant ces instructions furent-elles comprises de tous? Il est permis d'en douter, quand on voit que de nos jours elles le sont si peu encore. Elles le seront seulement le jour où il y aura dans le monde plus de vérité, plus de moralité et plus de liberté. Quand il y aura plus de vérité répandue, et plus de foi en Dieu, on comprendra que Dieu peut demander des sacrifices dans le temps, puisqu'une éternité doit en payer le prix. Lorsqu'il y aura aussi plus de moralité, que la famille sera plus nombreuse, parce qu'elle sera plus chaste, elle n'aura plus à craindre alors de s'appauvrir en consacrant à Dieu la dîme de ses fruits devenus plus abondants. Quand enfin règnera dans l'esprit public une vraie liberté, on comprendra que la plus sainte de toutes est celle de se choisir un état selon son cœur, surtout si l'on estime que cet état est une perfection, et qu'on y est appelé par une voix de Dieu.

En réclamant ce droit, l'Église sait bien qu'elle a ses devoirs de discrétion, de prudence, de sagesse, et elle n'y

quos hic flores cernitis, de vestræ vitæ collectos legite sinu. Non sunt hæc præcepta virginibus, sed de virginibus exempla... Vos si quam nostro gratiam inhalastis ingenio, vestrum est quidquid iste redolet liber. (*De Virginibus* lib. II, cap. VI, n. 39.)

[1] Legas Ambrosii nostri quæ nuper scripsit ad sororem opuscula; in quibus tanto se effudit eloquio, ut quidquid ad laudes virginum pertinet, exquisierit, expresserit, ordinaverit. (Hieronym. Epist. XXII, *ad Eustoch.*, cap. x.)

manque pas. Ce qu'il y avait d'équitable dans les récriminations d'une époque ardente en ses enthousiasmes comme dans ses oppositions, l'Église l'a démêlé et elle y a donné satisfaction. Ce respect du foyer, de la famille, de ses affections comme de ses obligations, qui le possède plus qu'elle? Les barrières les plus strictes ont été mises par elle autour de ses cloîtres pour la vocation comme pour la profession. Toutes les conditions d'âge, d'épreuve, de réflexion qu'on lui demandait alors, elle les a exagérées, n'acceptant dans son héroïque milice que les vaillants qui n'ont pas fléchi le genou pour puiser l'eau au torrent où s'abreuve le vulgaire. Et cependant a-t-elle vu diminuer l'armée du sacrifice? Le témoignage de la chasteté, de la charité, manque-t-il au catholicisme? L'arbre de vie qui nourrit et embaume le monde a-t-il jamais porté des fleurs plus odoriférantes, des fruits plus spontanés? A l'heure où j'écris ceci, on compte vingt-huit mille filles de saint Vincent de Paul répandues sur le globe. Qui pourrait compter les autres?

CHAPITRE II

VOYAGE D'AMBROISE A ROME
MARCELLINE ET LE COLLÉGE DES VIERGES A MILAN

(377-378)

Ambroise se rend à Rome. — Il y modère les austérités de Marcelline. — Miracles d'Ambroise à Rome. — Pendant une famine il s'oppose à l'expulsion des étrangers.

Vie fraternelle et sainte d'Ambroise, de Satyre et de Marcelline à Milan. — Retraite à la Villa. — Marcelline et les vierges de Milan : Candide, Manlia, Dædalia.

Profession de la vierge Ambrosia. — La famille d'Eusèbe de Bologne. — Ambroise console Faustin. — Il élève les petits enfants d'Eusèbe. — Son discours *de l'institution d'une vierge*. — La règle monastique.

Ambroise suivit de près, sur le chemin de Rome, le livre qu'il venait d'adresser à sa sœur. « Il y avait peu d'années qu'il était ordonné, raconte son biographe, quand il se rendit à Rome, ville de son origine, où il revit sa propre maison, et retrouva sa sœur [1]. » L'historien place ce fait avant le voyage qu'Ambroise dut faire à Sirmium en 379 ; et même plusieurs anciens textes du même récit écrivent que ce fut exactement quatre ans après sa consécration. C'est donc avec raison que de judicieux critiques le rapportent à la fin de l'année 377 [2].

[1] Post annos aliquot ordinationis suæ ad urbem Romam, hoc est ad proprium solum, perrexit... (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 9.)

[2] Les manuscrits milanais, très-anciens et très-nombreux, compulsés et cités par M. Biraghi, portent la leçon : *post annos quatuor,*

C'était la première fois depuis sa promotion à l'épiscopat qu'Ambroise revoyait Rome. Son biographe n'assigne d'autre but à ce voyage que le désir de se retrouver au sein de sa famille ; mais, dans cette famille, la mort avait fait des vides ; Ambroise ne put revoir sa vénérable mère, que Dieu avait rappelée [1]. Elle passe complétement ignorée et inaperçue dans l'histoire de son fils, semblable à ces esprits bienfaisants dont parle l'Écriture, lesquels, après avoir guidé dans leur pèlerinage les fils des patriarches, remontaient au ciel sans laisser leur trace chez les hommes.

Marcelline seule restait dans la maison paternelle, où elle vivait plus pénitente, plus charitable, plus dévouée que jamais au service de Jésus-Christ, de l'Église et de ses pauvres. L'arrivée de l'évêque la combla d'une grande joie, elle et la fidèle compagne qui ne l'avait pas quittée depuis sa profession. Voyant cette dernière venir à sa rencontre, et lui baiser la main : « Ne vous l'a-« vais-je pas prédit ? lui dit Ambroise en souriant. Voici « que je suis évêque, et que vous me baisez la main [2] ! »

On peut juger quels furent les entretiens spirituels du frère et de la sœur, par ceux que le pontife adressait à Marcelline quelques mois auparavant. Il lui rappelait le

au lieu de celle-ci : *post aliquot annos.* C'est la quatrième année nominale, c'est-à-dire en 377 ; et dans un autre endroit Paulin l'explique lui-même en disant après *trois années environ.* Baronius place aussi ce troisième voyage à l'an 377. (V. Dr Biraghi, *Vita di S. Marcellina,* cap. VIII.) C'est sans aucun fondement que les Bénédictins, et plusieurs écrivains après eux, identifient ce voyage avec celui qu'Ambroise entreprit pour le concile de Rome en 382. L'historien Paulin ne dit rien d'où on le puisse conclure.

1 Ad urbem Romam perrexit, matre jam defuncta. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 9.)

2 ... Cum illa dexteram illius oscularetur, subridens ait illi : Ecce, ut dicebam tibi, sacerdotis manum oscularis. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 9.)

discours prononcé par le pape Libère à sa profession ; il lui rendait le témoignage qu'elle en avait suivi fidèlement les conseils ; il craignait même qu'elle n'en eût, par trop de rigueur, outre-passé les règles ; et il lui donnait l'avertissement de modérer ses austérités :

« Cela était bon, disait-il, quand vous étiez plus jeune. Mais, le corps une fois dompté, il faut vous ménager pour conserver aux vierges une maîtresse utile. Un sage cultivateur varie de temps en temps les semences de son champ, et cette variété le repose. Vous aussi, ma sœur, qui êtes un vétéran de la milice des vierges, diversifiez la semence que vous confiez à votre âme. Prenez quelque aliment, modérez vos jeûnes, vos lectures, vos prières [1]. C'est assez avoir labouré le sol de votre cœur ; cette terre ainsi préparée, ouvrez-la doucement pour y faire fleurir la rose de la pudeur, le lis de la pureté, la violette teinte du sang sacré de Jésus-Christ. C'est une commune maxime qu'il ne faut pas commencer par faire trop vivement ce qu'on souhaite de faire persévéramment. Il est juste d'ailleurs que vous teniez en réserve quelque pratique plus parfaite pour le temps du carême, non par ostentation, mais par dévotion [2]. »

Quand la ville de Rome connut l'arrivée et la présence d'Ambroise, elle l'accueillit avec un pieux enthousiasme. Elle voulait voir l'homme de Dieu que, six ans auparavant, elle avait vu partir revêtu du laticlave, et qu'elle retrouvait évêque d'une grande Église, investi du prestige de l'autorité religieuse, de la puissance politique et de l'éminente sainteté. On se pressait sur ses pas ; on baisait ses vêtements, on se disputait l'honneur de le posséder ou de

1 Hæc convenere junioribus annis, donec mens ævi matura canesceret. Tu quoque, veterana virgo, pectoris tui colles diversis seminibus insere... (*De Virginibus* lib. III, cap. IV, n. 16.)

2 *Ibid.*, cap. IV, n. 17.

l'entretenir, et on lui attribuait les dons surnaturels de la prophétie et du miracle.

Un jour il s'était rendu, pour célébrer la messe, chez une très-grande dame habitant au delà du Tibre. Une femme de service, celle qui, dans les habitudes de la vie romaine, avait le soin des bains, se trouvait retenue au lit par la paralysie. Apprenant que le saint évêque de Milan était dans la maison, elle se fit porter aux pieds de l'homme de Dieu. Pendant que celui-ci lui imposait les mains, la malade s'efforçait de toucher ses vêtements. A peine en eut-elle approché ses lèvres en tremblant, qu'aussitôt elle recouvra la santé et se mit à marcher. « C'est là, ajoute Paulin, un fait aussi public qu'il est merveilleux; car, bien des années après, je l'ai entendu raconter par de saints personnages, lorsque j'étais moi-même dans la ville de Rome[1]. »

On rapporte également, mais le fait est moins authentique, qu'Ambroise étant un jour chez un riche banquier, celui-ci s'était mis à lui vanter pompeusement le résultat prospère de ses spéculations. Le grand tort de ce riche était que, tout enflé d'orgueil, il rapportait à lui seul son bonheur et sa fortune. Ambroise, en l'entendant, se montra contristé. Il se leva gravement et quitta, sans rien dire, la maison du financier. Le lendemain, on apprit que cette maison s'était effondrée sur son maître[2].

Il est vrai que si jamais le faste de l'opulence devait être odieux, c'était bien en ce temps qui vit fondre sur Rome une de ces famines dont le souvenir est l'effroi de l'histoire. La première est placée, par les plus graves annalistes[3], dans cette même année 377, et tout ce qu'on en sait

1 Cum trans Tiberim apud quamdam Clarissimam invitatus, sacrificium in domo offerret, etc. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 10.)

2 Baronius in Ambros. (*Annal.* t. IV, ad ann. 369.)

3 Il faut distinguer à cette même époque deux famines presque successives : l'une que Baronius place dans l'anée 383; l'autre qui a pré-

concorde avec ce qu'Ambroise nous en a raconté au troisième livre de son traité *des Devoirs*. Depuis des siècles la Ville ne tirait sa subsistance que des riches provinces de la Sicile et de l'Égypte, de sorte qu'en réalité la vie du peuple-roi était à la merci des colons de la vallée d'Enna ou des rives du Nil. En cette fatale année, les arrivages manquèrent ; l'intendant des vivres, appelé préfet de l'annone, se trouva impuissant à alimenter la cité, et les pauvres se virent condamnés irrémédiablement à mourir de faim.

A cette première cause de misère s'ajoutait l'accaparement des blés par d'avides spéculateurs. Ambroise savait leurs manœuvres ; et voici en quels termes indignés il s'élevait contre ceux qui trafiquaient de la faim de leurs frères :

« Puisque les biens de la terre sont faits pour tous les hommes, pourquoi ne voulez-vous pas que tous les hommes en jouissent ? Dieu nous donne l'abondance : pourquoi faites-vous la disette ? Que vous êtes coupables, ô vous qui mettez votre bonheur à nous voir manquer de tout ! vous qui vous désolez quand les greniers se remplissent, et qui ne vous en consolez qu'en supputant d'avance les mauvaises années !... Et vous appelez cela de l'habileté, de la prévoyance, de l'intelligence commerciale ? C'est de la fourberie, c'est de la perfidie, c'est de la cruauté qu'il faut dire ! Non, vous ne prévoyez pas nos maux pour les guérir, vous spéculez sur notre faim pour l'exploiter. Or comment nommer cela ? Est-ce un trafic ou un larcin ? Vous ressemblez au brigand qui guette le moment de faire tomber le passant dans une embuscade pour lui percer le cœur. Usuriers que vous êtes ! vous tirez un intérêt criant de notre détresse, et vous créez vous-mêmes

cédé, et que les éditeurs bénédictins ont placée vers l'an 376 ou 377. (*De Officiis* lib. III, cap. VII, note C, p. 119.)

la crise dont vous profitez ; votre profit à vous est la ruine de tous [1]. »

C'était peu de dénoncer une des causes du mal, il fallait y remédier. L'édilité romaine s'en était inquiétée ; mais le remède proposé par les magistrats païens était abominable. Il ne s'agissait de rien moins, dans les délibérations égoïstes du sénat, que d'expulser en masse les étrangers résidant dans la ville, et de n'admettre à la faveur des distributions de blé que les natifs de Rome. C'était vouer à la mort des myriades d'innocents, hommes, femmes, enfants, vieillards, exilés de la cité qu'ils étaient venus servir.

On allait donc voir se renouveler le spectacle qu'avait donné récemment la campagne romaine [2], lorsque, dans un temps de famine semblable, des milliers d'étrangers chassés de la ville erraient comme des spectres sur les grandes voies publiques, ou gisaient expirants parmi les champs désolés qui attendaient leurs os. Ces païens savaient-ils ce qu'il y a de sacré dans les douleurs de l'homme ? Toutefois l'atroce sentence admettait une exception : le droit de séjour était conservé aux comédiens, aux bateleurs, aux danseuses, dont trois mille desservaient les théâtres de Rome, comme autant de prêtresses. C'était couronner la cruauté par l'infamie, et ce dernier trait de mœurs est le plus honteux de tous.

Un cri d'horreur sortit de l'âme de saint Ambroise. « Quoi ! disait-il dans son éloquence indignée, chasser tant de braves gens, quand le devoir commande de les assister ! les arracher du sein de la mère commune, leur dénier des biens qui sont à eux comme à nous, et exiger que

1 *De Officiis.*

2 Illud quod proxime Romæ factum est, ejectos esse urbe, etc. (*De Offic. minist.* lib. III, cap. VII, n. 49.)

ceux qui jouissent de nos droits ne puissent avoir aussi une part de notre pain, dans un temps malheureux ! Mais les bêtes féroces ne se proscrivent pas entre elles : il n'y a que l'homme qui proscrive l'homme! Il n'y a que l'homme qui s'arme ainsi contre son frère, lui à qui le poëte fait dire : « Je suis homme, rien d'humain n'est étranger pour moi[1]. »

Il se trouva heureusement que le préfet de la ville était, dans ce temps-là, un vieillard charitable, qu'Ambroise qualifie du titre de très-saint. Quelques savants conjecturent que c'était le préfet Gracchus, qui, en effet, occupa la préfecture urbaine dans cette même année 377, et dont ont fait mention saint Jérôme et Prudence[2]. Par lui, et, peut-être aussi par l'influence d'Ambroise une commission s'organisa, composée des personnages les plus considérables. Le vénérable préfet leur adressa un discours qu'Ambroise a conservé dans ses propres ouvrages. Quand il ne l'eût pas ainsi revendiqué comme sien, le style seul révèle assez de quelle âme romaine et sacerdotale en était venue l'idée et l'inspiration.

« Quoi ! dit le bon vieillard, nous ne laissons pas nos chiens tourner autour de nos tables sans leur donner quelques miettes, et nous enverrions des hommes mourir de faim! Quel préjudice ne porterait pas aux intérêts de la ville le départ de tant de gens ! Vous dites qu'ils l'affament ; mais non, ils l'alimentent par le commerce et les impôts qu'ils payent? Vous dites qu'ils sont étrangers ; mais n'est-ce pas parmi eux que se trouvent nos laboureurs, nos fermiers, nos domestiques ? Ceux que nous dé-

1 Feræ non expellunt feras, et homo excludit hominem ! Illæ conformem sui generis adjuvant, homo impugnat qui nihil a se alienum debet credere quidquid humani est. (*De Officiis* lib. III, cap. VII, n. 45.) L'allusion au vers de Térence est évidente.

2 Godefroy (lib. III *de Quæstionibus*, place à cette date la préfecture de Gracchus.

vouons à la mort sont précisément ceux à qui nous devons la vie. Les laisserons-nous sans pain, eux dont le travail nous a donné le pain depuis tant d'années? Craignons-nous par là d'accroître la famine? mais la miséricorde n'a jamais ruiné personne; et si le fisc est sans ressource, c'est à nous de combler de nos propres deniers ce que leur subsistance pourra coûter au Trésor[1]. »

Ce discours eut son effet. Une large subvention fut souscrite, et l'on parvint à faire de nouveaux achats de blé, dont les étrangers profitèrent comme les autres[2].

Bien qu'il eût eu lui-même une part considérable dans cet acte de charité, Ambroise en rapportait tout l'honneur au préfet : « Quelle recommandation pour ce très-saint vieillard un si grand bienfait n'est-il pas devant Dieu! Quelle gloire aux yeux des hommes! Celui-là est vraiment grand qui peut dire à l'empereur en lui montrant le peuple de toute une province : « Je vous ai conservé ces hommes, et ces sujets je les ai sauvés de la mort[3] ! »

Quelque temps après, Ambroise quittait Rome, entouré de bénédictions; et, dès le commencement de 378, il était de retour dans sa ville épiscopale.

Il n'y revenait pas seul. Marcelline l'y suivit; peut-être même se mit-elle en route avec lui; car, à partir de

1 Præfecturæ urbanæ curam cæteris majorem sustinens convocavit honoratos et locupletiores viros, poposcit ut in medium consulerent, dicens quam immane esset peregrinos, ejici : Canes ante mensam impastos esse non patimur, et homines excludimus..., etc. (Lib. III, cap. VII, n. 46.)

2 Quid plura? collato auro, coacta frumenta; et peregrinis alimoniam subministravit. (*Ibid.*, n. 48.)

3 Hic magnus vere probatus qui vere potuit imperatori dicere, demonstrans provinciæ totius populos : « Hos tibi omnes reservavi..., hi vivunt beneficio tui senatus. Hos tua curia morti abstulit. » (*Ibid.*)

cette époque, on la retrouve moins à Rome que dans la société de son frère à Milan[1]. « Lorsque Ambroise et Satyre eurent commencé de vivre ensemble, dit le très-ancien panégyrique de la sainte, la vierge Marcelline ne put demeurer plus longtemps éloignée de ses frères, objets de son affection. Elle abandonna sa maison, sa patrie, tout ce qu'elle avait, et se transporta à Milan, préférant s'en aller habiter avec eux, dans un pays étranger, que de posséder tous les trésors de Rome sans ces deux lumières de son âme[2]. »

On a rarement vu, on ne reverra peut-être jamais, dans l'histoire de l'Église, un spectacle pareil à celui de cette fraternelle société de trois âmes fondues en une entière communauté de pensées, de sentiments et de vie. La famille et la religion, réunissant dans ces cœurs leurs affections les plus ardentes et les plus pures, semblèrent réaliser, au sein d'une existence de félicité et de perfection, ce que l'homme n'a jamais entrevu que dans ses rêves.

Au sein de cette heureuse communauté, Satyre restait chargé du gouvernement des gens de la maison. « Il ne

1 Il est vrai que saint Jérôme, dans sa lettre écrite du port d'Ostie aux dames de Rome, qu'il venait de quitter, en 385, nomme une Marcelline, qu'il salue en post-scriptum : *Saluta matrem Albinam, sororemque Marcellam, Marcellinam quoque et sanctam Felicitatem.* (Epist. XXVIII, *ad Asellam,* édit. Bénédict., t. IV, p. 67.) Mais rien ne fait supposer que cette Marcelline, nommée ici pour la première et dernière fois, à la fin d'une lettre de saint Jérôme, soit l'illustre et admirable sœur de saint Ambroise. (V. *item Vita di S. Marcellin.* du Dr Biraghi, note au ch. VIII.)

2 Virgo Domini Marcellina, carissimis diutius avelli non passa germanis, domo, patria, rebusque relictis, sese Mediolanum contulit, satius rata peregrinam cum illis ducere vitam quam duobus privata luminibus Romanas opes miserabilis possidere. (Ex Mombritio. Apud Bolland. die 17a Julii, *in festo S. Marcellinæ,* édit. Palmé; t. IV, mensis Julii.)

convenait guère à ma sœur et à moi, à cause de notre profession sacrée, raconte Ambroise, d'avoir à les reprendre et à les corriger. C'était l'office de Satyre, qui s'en acquittait sans faiblesse et sans rigueur, ainsi qu'il le fallait dans la demeure d'un évêque[1]. »

Marcelline partageait la vie de ses deux frères. « Contente pour elle-même d'un vêtement très-simple et d'une nourriture commune, dit son panégyrique, elle ne voulait pas d'autre part dans l'héritage de ses pères[2]. » Mais son bonheur était de s'entretenir de Dieu avec celui qu'elle-même avait instruit de sa loi dès sa première enfance. C'était ordinairement l'Écriture qui fournissait le sujet de leurs discours. Ainsi que les plus illustres chrétiennes de ce temps-là, Marcelline en possédait si exactement tous les textes, qu'elle « avait coutume de devancer par le souvenir les citations qu'on pouvait en faire devant elle[3]. » Ambroise et Marcelline en scrutaient ensemble les profondeurs divines; et si parfois s'élevait quelque dissentiment sur ce qu'il convenait mieux ou de croire ou de faire, alors d'un commun accord l'un et l'autre s'en rapportaient au jugement de Satyre. « Le bon Satyre, dit Ambroise, ne voulant donner de démenti à personne, et désireux, au contraire, de contenter chacun, trouvait moyen de concilier ensemble la vérité avec la charité. Il disait son opinion sans blesser l'affection, et renvoyait chacune des parties satisfaite d'elle-même et de lui[4]. » D'ailleurs

1 Servulis ipsis coercitio non amara : in nobis enim professio repressit studia coercendi. Imo tu, frater, ab omni nos abducebas coercitionis affectu, vindicare pollicens, et lenire desiderans. (*De Excessu Satyri*, n. 41.)

2 Nihil præter simplicem habitum et viles cibos de universa paterna hæreditatis possessione requirebat. (Apud Bolland. 17a Julii, cap. II, n. 12.)

3 Quamvis Scripturarum memoria consolationes ferentibus præcurrat. (*De Excessu Satyri*, n. 76.)

4 Si quando aliquid cum sancta sorore mihi conferendum fuit, ubi

l'évêque s'était fait une douce habitude de ne laisser rien ignorer à la discrète vierge de ce qui intéressait son Église ou sa personne. Si parfois elle s'absentait, une correspondance épistolaire reformait la société de leurs âmes, que rien ne pouvait séparer [1], et ces lettres sont demeurées les pièces les plus intéressantes de l'histoire d'Ambroise. Enfin leurs aumônes étaient communes, comme leurs biens : « Notre sœur, dit Ambroise, partageant nos habitudes, n'avait pas une moindre part à nos œuvres [2] » — « C'est ainsi que la sainte, soulevée par ses deux frères comme par deux grandes ailes, prenait son vol au-dessus des choses de la terre, et montait vers les portes de la patrie céleste [3]. »

Cependant il arrivait que la ville de Milan lui semblait trop tumultueuse pour sa vie de prière ; et le goût de la solitude reprenait souvent sur elle son irrésistible empire [4]. Alors elle se retirait dans la villa suburbaine à laquelle une ancienne tradition milanaise a attaché son nom comme celui de son frère.

La villa d'Ambroise et de Marcelline était située à neuf milles environ de Milan, non loin de la voie militaire qui, partant de la porte Argentea, menait à Bergame et à

melior videretur sententia, te judicem sumebamus, qui nullius læderes os, atque utri satisfacere gestiens... utrumque gratum dimitteres, et utriusque tibi gratiam vindicares. (Ambr. *de Excessu Satyri*, n. 41.)

[1] Viro Dei Ambrosio moris fuisse narratur ut si forte, absente illa, novi aliquid aut scribere illum aut agere contigisset, mox eidem propriæ manus indiciis conscripta dirigeret. (Panegyric. cap. II, n. 13.)

[2] Æqualis moribus, non impar officiis. (*De Obitu Satyri*, n. 16.)

[3] His ergo duobus germanis fratribus virgo Christi Marcellina quasi duarum fulta remigiis alarum, terrena prætervolans, aditum quotidie cœlestis patriæ suspirabat. (Paneg., ex Mombritio, apud Bolland. 17a Julii, cap. II, n. 12.)

[4] V. Dr Biraghi, *Vie de sainte Marcelline*, ch. XVII : *Retraite à la villa.*

Vérone. Elle n'était qu'à quelques pas de Fiume-Frigido, assise sur les premiers coteaux de la Briance, au sein d'un paysage qui a de gracieux aspects et une imposante grandeur. Devant elle, à perte de vue, se déroulaient des prairies, de beaux bois, des sources vives, de nombreux cours d'eau, des pelouses de verdure de laquelle émergeaient d'élégantes villas et des maisons rustiques. De grandes vignes s'échelonnaient sur les collines fertiles, inondées de soleil. Le lac de Côme est plus loin, avançant ses deux bras vers cette heureuse contrée qu'on surnomme encore le jardin de la Lombardie. Puis au fond, un immense cercle de montagnes, décrivant une ligne onduleuse, dessine, dans l'ardent azur, les derniers confins de la terre et du ciel. S'il est vrai qu'on retrouve quelque image des grands hommes dans le caractère des lieux qu'ils ont aimés, nul autre ne rappelle mieux l'âme de saint Ambroise que cet horizon où tout parle de majesté, de douceur et de paix [1].

Ce fut là, et dans la ville, que Marcelline vit bientôt se grouper autour d'elle quelques-unes des vierges dirigées par son frère, qui l'appelait « une ancienne et vaillante maîtresse de la virginité, chargée de former les recrues de cette milice ». Au premier rang il faut mettre la première compagne de sa vie religieuse à Rome, qui, ne voulant pas vivre séparée d'elle, l'avait suivie à Milan; la tradition locale y joint sa sœur Candide, que Paulin devait plus tard retrouver en Afrique, dans un âge avancé, et qui sans doute revint mourir en Italie, où elle fut ensevelie dans la basilique Ambroisienne [2].

1 Cette villa est un oratoire dépendant de Calugate, et saint Charles Borromée le soumit à Brugherio, commune de Monza. On prétend que l'oratoire possédait des reliques des rois mages dont le présent remonterait au temps de sainte Marcelline. (V. Giulini, *Mémoires,* et le *Martyrologium Mediolanense,* 1695, au 6 janvier.) Ces reliques furent reconnues par le cardinal-archevêque Frédéric Borromée en 1621.

2 Elle est honorée d'un culte particulier le 31 août. Depuis le

On vit aussi fleurir à Milan, dans ce temps-là la très-illustre vierge Manlia Dædalia. On croit qu'elle était sœur de Théodore Manlius, dont le nom est inscrit dans les fastes consulaires de l'année 399. Claudien a célébré en vers son consulat. Saint Augustin, qui l'avait connu à Milan, a vanté sa vertu [1]. Manlia Dædalia partageait la riche fortune de son frère. Mais aux brillantes alliances que le monde lui présentait, elle préféra la consécration virginale. On lisait sur sa tombe : « Illustre par sa nais-« sance, d'une richesse opulente, Manlia demeura vierge « pour être la mère des pauvres. N'ayant plus rien de « terrestre dans un corps périssable, elle ne connut « d'autre voie que celle qui conduit au ciel. Agée de près « de soixante ans, elle est remontée, par delà les étoiles, « jusque dans le sein de Jésus-Christ [2]. »

IXe siècle on y vénère son image, avec le titre de *sainte*, dans la mosaïque du chœur. Son nom se trouve inscrit dans les plus anciens manuscrits des litanies des Rogations.

Mais c'est uniquement la tradition milanaise qui donne Candide pour compagne de Marcelline à Rome et à Milan. Le biographe Paulin dit seulement que Candide était la sœur de la vierge compagne de Marcelline, sans nommer cette vierge : « Comite alia virgine, cujus virginis soror Candida. » (*Vita Ambros.*, n. 4.)

N'y aurait-il pas eu là entre les deux sœurs une confusion que la tradition et l'art auraient sans doute accréditée, et qui de là aurait passé jusque dans l'histoire ? (V. dans la *Vie de sainte Marcelline* par le Dr Biraghi, ch. XX.)

1 V. S. August. *de Beata Vita* Tract. XIII, p. 168. On trouve un grand nombre de lettres de Symmaque à Théodore. — V. sur ce personnage : Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. I, art. IX : *Du Consul Theodore et de quelques autres officiers.*

2 Clara genus, censu pollens et mater egentûm,
Virgo sacrata Deo Manlia Dædalia,
Quæ mortale nihil mortale in corpore volvens
Quo peteret cœlum semper amavit iter.
Sexaginta annos, vicino limite, tangens,
Retulit ad Christum, celsa per astra, gradum

L'inscription ajoutait : « O ma sœur, moi, Théodore votre « frère et votre héritier, ai fait graver ces mots pour qu'ils « soient relus par les siècles à venir [1]. »

Le temps n'a pas trompé l'espérance du consul. Le marbre original qui porte cette épitaphe subsiste encore dans l'ancienne basilique de Saint-Victor ou de Fausta, où était le tombeau de la sainte patricienne. L'Église Saint-Nazaire possédait aussi une partie de ses reliques, et, au xvi[e] siècle, saint Charles en retrouvait des fragments dans un coffret sur lequel se lisait ce religieux adieu : « Dædalie, vis dans le Christ : *Dœdalia, vivas in Christo* [2]. »

Enfin il y avait déjà longtemps que la colonie virginale florissait à Milan, quand on y vit entrer une jeune fille bolonaise dont la vocation se relie à des événements qu'il faut faire connaître ici, parce que leur trame se mêle à l'histoire d'Ambroise.

L'aïeul de cette vierge était Eusèbe de Bologne, qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque de ce nom. Eusèbe, ami d'Ambroise, avait plusieurs enfants. L'un d'eux était Faustin, homme d'une foi éprouvée, mais d'une sensibilité poussée à l'excès. Il avait aussi une fille mariée, une de ces femmes rares qui semblent destinées à devenir l'honneur, le charme et le parfum de la terre, à qui Dieu trop souvent ne les prête qu'un jour. Elle mourut soudainement, laissant après elle plusieurs enfants orphelins. Ce fut pour son frère Faustin un coup qui faillit le rendre fou de douleur. Il disparut subitement, et on apprit bientôt que, ne pouvant plus voir le monde après une telle perte, il s'était enfui au fond des gorges de l'Apennin pour y vivre dans son deuil, loin des hommes, et près de Dieu.

1 Hæc, Germana, tibi Theodorus frater et hæres
Quæ relegant olim sæcula futura dedi.

2 V. Puricelli, *Monum. basilicæ Ambros.*, n. 19.

Ambroise ne l'abandonna pas à son désespoir. Il lui adressa une lettre pressante pour l'engager à revenir auprès de sa famille et de ses petits neveux, qui l'attendaient comme un père. « Je prévoyais bien, disait-il, la profonde douleur dans laquelle vous jetterait la mort de votre sœur. Mais je pensais que ce coup vous rapprocherait de nous, loin de vous éloigner. Si les consolations ne peuvent guérir la tristesse, elles lui sont souvent salutaires. En vous enfuyant dans le fond des montagnes, parmi les grottes habitées par les bêtes sauvages, vous avez rompu non-seulement avec la société, mais, ce qui est bien pire, avec le bon sens [1]. »

Ambroise ne voulait donc pas, — et il développait ici ces considérations, — qu'on embrassât la vie de retraite et de perfection au détriment des devoirs sacrés de la famille : « Votre incomparable sœur, écrivait-il à Faustin, se flattait, en mourant, de la consolante pensée que vous restiez après elle, pour être le père de vos neveux, le guide de ses enfants, l'appui de ses orphelins. Pourquoi, par votre fuite, nous priver, nous et eux, de vos utiles services ? Ce que demandent de vous ces êtres chéris, c'est bien moins de pleurer que de les consoler ; car, vous voyant, ils croiront n'avoir pas perdu entièrement leur mère, ils la retrouveront en vous, ils penseront posséder encore la douceur de sa présence, et estimeront que sa vie leur est rendue dans la vôtre [2]. »

C'était vers l'année 387 que se passaient ces choses [3]. Environ cinq ans après [4], nous trouvons établis dans la

[1] Tu autem abiisti in secreto montium, et inter ferarum diversaris spelæa, omni humanæ conversationis usu abdicato, et, quod gravius est, judicio tuo. (Ambr. Epist. XXXIX, n. 1 ; t. II, p. 944.)

[2] Illa te cara pignora vocant, non ad dolendum, sed ad consolandum, etc. (Epist. XXXIX, n. 2.)

[3] Telle est la date de cette lettre dans l'édit. bénédict. (Epist. XXXIX, p. 944, *in margine.*)

[4] *Ibid.* (Epist. LV, *in margine.*)

maison d'Ambroise et sous sa direction plusieurs petits enfants de cette famille affligée. L'un d'eux s'appelait Faustin, et c'était sans nul doute le fils de Faustin consolé par Ambroise. Deux autres, frère et sœur, portaient, l'un le nom d'Ambroise, l'autre celui d'Ambrosie, soit qu'un lien de parenté les rattachât à l'illustre famille de l'évêque, soit que ce nom leur eût été conféré en l'honneur du saint homme, comme les femmes d'Antioche faisaient porter celui de Mélèce à leurs enfants. Ambroise et Ambrosie, « mes deux Ambroises, » ainsi que les appelait le pontife, étaient-ils les enfants de la femme chrétienne tant pleurée par les siens? On l'a conjecturé, sans qu'il soit possible d'en produire les preuves. Il est certain du moins que Faustin, revenu de sa solitude de l'Apennin, avait donné des soins de père à la jeune Ambrosie. L'évêque lui rendait le témoignage que c'était lui qui, au milieu de tous les orages du monde, avait élevé la colombe spirituelle, et préparé cet autel que Dieu devait consacrer[1] ». De son côté Eusèbe aimait d'une affection d'aïeul et de chrétien sa petite-fille, alors dans la fleur de l'âge. Aussi l'avait-il recommandée particulièrement à l'évêque son ami, et il formait pour elle les plus brillants projets, quand il apprit que son enfant de prédilection avait conçu le dessein de se consacrer à Dieu.

« Vous m'avez recommandé votre chère fille Ambrosie, qui est aussi la mienne, lui disait son saint ami, et vous m'assurez qu'elle occupe la première place dans votre cœur de père. Vous avez bien raison; car vos autres enfants vous les élevez dans la pensée qu'ils vous quitteront en se mariant; mais celle-là vous l'aurez toujours auprès de vous. Vous êtes père pour tous

1 Is qui inter mundi hujus procellas spiritualem nutrivit columbam. Is qui ædificavit aram Deo quem benedixit Deus. (Epist. LV, n. 1, en note, p. 1004.)

les vôtres ; mais vous êtes plus qu'un père pour celle dont votre piété va faire une offrande agréable à Dieu[1]. »

Dès qu'il fut assuré que la vocation de sa fille était réellement un appel de Dieu, Eusèbe n'hésita pas à faire le sacrifice que le Ciel lui demandait. Ambrosie reçut le voile vers la Pâque de l'année 392. Ce fut une fête solennelle. L'évêque y prit la parole, et le discours qu'il prononça dans cette circonstance porte le titre *de l'Institution d'une vierge*. C'est un de ceux où Ambroise déploie les plus pures grâces de son génie inspiré par l'Écriture sainte[2].

Il commençait par féliciter le vieillard d'avoir, comme le juste Abel, immolé à Dieu la meilleure brebis de son troupeau. Puis, après de longues et substantielles considérations sur la perpétuelle virginité de Marie, il revenait à la consécration de la vierge sa fille, et c'est par cette prière que le discours se termine :

« Et maintenant, Père de la grâce, qu'il me soit permis de me tourner vers vous et de vous remercier de nous avoir rendu dans vos vierges sacrées la vie des anges autrefois perdue par le genre humain au paradis terrestre[3]... Je vous en prie, protégez, Seigneur, votre servante qui a voulu consacrer à votre service les généreuses ardeurs de sa virginité. Je vous l'offre comme prêtre, je vous la confie comme père. Que votre bonté et

1 Commendas mihi pignus tuum, quod æque est meum, Ambrosiam Domini sacram, et pio affectu ejus tibi adseris præstantiorem reliqua sobole sollicitudinem, etc. (Ambr. *de Institut. virginis, ad Euseb.*; cap. I, n. 1 ; t. II, p. 249.)

2 Le principal sujet en est la perpétuelle virginité de Marie, ce qui en fixe la date vers Pâques de l'année 392, alors que l'hérésie de Bonosus contestait cette prérogative à la Mère de Dieu. (V. sur cette date : *In librum admonition.* édit. bénédict., p. 247.)

3 Hunc ad te, Pater gratiæ, vota converto, etc. (*De Institut. virginis* cap. XVII, n. 104.)

votre puissance lui ouvrent la maison de son céleste Époux, pour l'introduire auprès de son Roi et de son Dieu[1]... Achevez votre œuvre, ô Père souverain : que semblable à Marie, et ornée de ses vertus, cette vierge votre servante se présente à votre autel, non pour y étaler une blonde chevelure étincelante de diamants sous le voile nuptial, mais pour vous y offrir, sous le bandeau des vierges, ces cheveux destinés, comme ceux de Marie la sainte femme de l'Évangile, à essuyer humblement les pieds de Jésus-Christ, et remplir toute la maison de leurs parfums... [2]

« Revêtez votre servante d'une robe dont rien ne souille jamais la pureté. Conservez-lui cette huile des douces vertus qui doit brûler dans la lampe de la vierge sage, pour l'heure où l'époux viendra la surprendre... Que jour et nuit son cœur veille, afin que le Verbe ne la trouve jamais endormie. Qu'elle soit pure comme la tourterelle, simple comme la colombe. Donnez à son cœur la droiture, à ses lèvres la sagesse, à son front la pudeur. Qu'elle soit tendre pour ses parents, miséricordieuse pour les pauvres. Que le mourant la bénisse, et que la veuve exalte son nom[3].

« Et vous, Seigneur Jésus, venez, apparaissez pour la fête de vos noces ! Accueillez cette vierge : elle vous appartient depuis longtemps par ses désirs, elle va devenir vôtre par sa profession. Ouvrez votre main, pour remplir sa vie de votre bénédiction, au nom de la croix immortelle, au nom de la glorieuse Trinité, le Père, le Fils, et l'Esprit, à qui soit honneur et puissance éternelle[4] ! »

[1] Te quæso ut tuearis hanc famulam tuam... Quam sacerdotali munere affero, affectu patrio commendo. (*De Instit. virg.* cap. XVII, n. 107.)

[2] *Ibid.*, n. 109.

[3] *Ibid.*, n. 112.

[4] *Ibid.*, n. 114.

Ambrosie ne fut ni le dernier ni le plus grand gage que reçut l'institut des vierges de Milan. Nous y verrons plus tard des princesses du sang impérial demander à être admises parmi celles que l'évêque appelait « ses Filles saintes ». Certes elles méritaient ce nom par leur vie surhumaine dont on aime à retrouver non-seulement l'esprit, mais encore la règle, l'ordre et les exercices dans les instructions d'Ambroise. C'est déjà la discipline monastique de l'avenir avec son observance et ses alternatives d'oraison, de lecture, de silence, de travail des mains, de mortification et de récitation de l'office divin. Même les principales parties de la prière liturgique ne sont-elles pas déjà en substance dans les prescriptions suivantes?

« Vous prierez régulièrement avec action de grâces, aussitôt après le lever, quand vous sortirez, après et avant le repas, à l'heure de l'encens [1], et enfin avant votre coucher.

« Je veux que même, la nuit, vous entremêliez les psaumes avec l'Oraison dominicale. Nous devons aussi, et très-particulièrement, réciter chaque jour le Symbole avant l'heure de la lumière : un soldat ne va jamais sans porter sur lui son engagement militaire, soit dans le repos de la tente, soit sur le champ de bataille [2]. »

Et de vrai, c'était une bataille que ces femmes énergiques livraient à l'égoïsme, la lâcheté, le sensualisme de leur temps et de tous les temps. Non-seulement la

[1] Hora incensi (n. 18). Cette expression se trouve dans saint Luc, cap. II, 10... Elle désigne le soir et l'heure à laquelle les Juifs faisaient le sacrifice et l'encensement. Le Dr Biraghi l'entend de l'heure à laquelle on allumait les flambeaux : Ad incensum lucernæ. (*Inni sinceri*, p. 125, note 1.)

[2] Ambros. *de Virginit.* lib. III, cap. V, n. 18-20. Symbolum debemus specialiter antelucanis horis quotidie recensere (n. 20). Cette injonction de repasser sans cesse le Symbole est rappelée dans un fragment retrouvé par le cardinal Maï, et attribué par lui à saint Ambroise. (*Scriptor: veter. Nova Collectio*: t. VII, Romæ, typis Vaticanis, p. 156.)

vertu en sortait victorieuse et plus forte ; mais la vérité elle-même en sortait plus lumineuse. Cette immolation n'était pas seulement le plus grand témoignage d'amour qu'un cœur mortel puisse donner à Jésus-Christ, c'était de plus la preuve perpétuellement vivante de sa divinité. « Car enfin, se demandait récemment un cœur de père, éloquent entre tous, et qui avait eu sa part de ces sacrifices ; car enfin, quel est donc cet Amant invisible qui, mort sur un gibet il y a dix-huit siècles, attire ainsi à lui la jeunesse, la beauté et l'amour ; qui apparaît aux âmes avec un éclat et un attrait auxquels rien ne peut résister ; qui prend toute vivante la chair de notre chair, et s'abreuve du plus pur de notre sang ? Est-ce un homme ? non, c'est un Dieu. Voilà le grand secret, la clef de ce sublime et douloureux mystère. Un Dieu peut seul remporter de tels triomphes et mériter de tels abandons. Ce Jésus dont la divinité est tous les jours insultée ou niée, la prouve tous les jours, entre mille autres preuves, par ces miracles de désintéressement et de courage qui s'appellent des vocations. Des cœurs jeunes et innocents se donnent à lui pour le récompenser du don qu'il nous a fait de lui-même. Et ce sacrifice qui nous crucifie n'est que la réponse de l'amour humain à l'amour d'un Dieu qui s'est fait crucifier pour nous [1]. »

1 M. de Montalembert, *Moines d'Occident*, t. V, à la fin.

CHAPITRE III

VOYAGE DE SATYRE EN AFRIQUE SON NAUFRAGE, SON RETOUR, SA MORT SON ÉLOGE FUNÈBRE PAR AMBROISE

Société indissoluble d'Ambroise et de Satyre. — Satyre se rend en Afrique. — Il fait naufrage. Il est sauvé par l'Eucharistie; il est baptisé par un évêque catholique romain, en Sardaigne. — Satyre tombe malade, revient à Rome, puis à Milan. — Bonheur des frères.

Dernière maladie de Satyre; sa constance et sa charité. — Tendresse d'Ambroise. — Mort de Satyre. — Deuil public. — Obsèques. Discours de l'évêque; la douleur fraternelle et l'espérance chrétienne. — Adieu et sépulture. — Le discours *de la foi en la résurrection*. — Le tombeau de Satyre.

Comme Marcelline, et avec autant de zèle, Satyre s'associait à tous les travaux de son frère. Leur union déjà si intime paraissait se resserrer davantage par l'habitude de chaque jour. Quand Ambroise et Marcelline pressaient Satyre de chercher une épouse, « il ne disait pas non, raconte l'évêque ; mais il évitait de se prononcer sur ce point ; il nous priait d'attendre. C'était la seule chose de laquelle il ne s'ouvrît pas avec nous ; non point certainement par indécision d'esprit, mais par réserve de conscience. Qui donc n'eût admiré cet homme qui, placé entre un frère évêque et une sœur vierge, reproduisait en lui la chasteté de l'une et la vie sacerdotale de l'autre, non par devoir d'état, mais par goût de vertu [1] ? »

[1] Nobis quoque urgentibus differre magis consortium quam refugere videbatur, etc. (*De Excessu Satyri* lib. I, n. 53 ; t. II.)

Ces âmes ainsi unies pouvaient croire que rien ne les séparerait jamais. « Il était juste, écrivait encore saint Ambroise, que nous eussions la même part à la durée de la vie, qu'après avoir vécu indivisiblement nous ne fussions pas non plus séparés dans la mort[1]. » Ce sont bien là les pensées et les rêves de l'homme : mais qu'ils sont éloignés souvent des pensées de Dieu !

Dans le courant de l'année 378, Ambroise reçut la nouvelle qu'un de ses débiteurs, apprenant sa promotion à l'épiscopat, refusait de payer sa dette, dans l'espoir qu'un évêque ne voudrait pas l'y contraindre. Cet homme s'appelait Prosper, il habitait l'Afrique, et la somme qu'il devait était considérable[2]. Ambroise, selon sa coutume, se déchargea de la poursuite de l'affaire sur Satyre, qui annonça son dessein de passer en Afrique. « Mais je le dissuadai de partir, dit son frère, lui proposant d'envoyer quelque autre en sa place. Je redoutais de le livrer aux hasards du voyage, au caprice des flots. Puis une appréhension tout extraordinaire s'était emparée de mon âme[3]. »

Satyre n'en tint pas compte. Les personnes qui s'étaient employées à cette affaire n'ayant pas réussi, il résolut de s'embarquer. On a conservé un billet d'Aurelius Symmaque adressé à Tatien, alors vicaire d'Afrique, en faveur de Satyre, leur commun ami, qui en était porteur. « On écrit longuement, disait-il, quand on le fait pour des inconnus et des étrangers. J'en suis dispensé ici, puisque c'est à Satyre, notre frère à tous deux, que je remets cette lettre. Je ne vous l'écris pas pour vous le recommander, mais pour vous rappeler

1 Par erat ut... qui indistincta semper habuimus vivendi consortia, non haberemus distincta moriendi. (Ambros. *de Excessu Satyri* lib. I, n. 7, p. 1115.)

2 *Ibid.*, n. 24.

3 Revocabam te, frater, ne Africam peteres, ac potius aliquem destinares. (*Ibid.*, n. 26.)

notre amitié. Adieu [1]. » Peu de jours après, et malgré les regrets de la séparation, Satyre prit le premier navire en partance pour l'Afrique qu'il trouva dans le port [2].

C'était pendant l'hiver; le vaisseau était vieux, avarié, incapable de tenir longtemps la mer. A peine fut-il en vue des côtes de Sardaigne, qu'ayant donné rudement sur un banc de récifs, sa carène s'ouvrit et fit eau de toutes parts [3]. Satyre comprit tout de suite que c'en était fait de lui. Dans l'épouvante générale, lui seul, moins effrayé de la pensée de la mort que de celle de l'éternité, « implorait du Ciel la grâce de ne pas mourir avant d'être régénéré par les sacrés mystères [4]. » Ce fervent catéchumène n'était pas encore baptisé.

Plusieurs passagers l'étaient. Ceux-là, suivant un pieux usage de cette époque, avaient embarqué avec eux le corps de Jésus-Christ. Quand ils se virent sur le point de mourir, ces chrétiens offrirent le plus admirable spectacle qui se puisse peindre. Ils prirent le divin Viatique, l'adorèrent ensemble, et s'en communièrent pour la dernière fois [5].

Jaloux de ce bonheur qu'il ne pouvait partager, Satyre eut en ce moment une sublime inspiration de foi. Il supplia les initiés de lui confier l'hostie divine qu'ils portaient, la fit mettre religieusement dans un linge sacré nommé *orarium*, l'attacha à son cou; puis, se jetant à la

1 Longum loquantur pro incognitis aut alienis verba fracturi. Mihi hæc opera desinenda est, cum litteras nostras Saturus frater communis accipiat, quas non commendationi ejus præstiti, sed nostro circa vos amore functus emisi. Vale. (Symmach. Epist. LVII, lib. I, p. 23, *ad Celsinum Tatianum.*)

2 *De Excessu Satyri* lib. I, n. 26.

3 *Ibid.*, n. 43.

4 *Ibid.*, n. 43.

5 Cet usage de porter l'Eucharistie dans les voyages subsista pendant le moyen âge. On voit entre autres saint Louis l'emporter dans son expédition d'outre-mer, ainsi que le rapporte Guillaume de Nangis.

mer, il ne s'inquiéta plus, raconte encore Ambroise, de trouver quelque débris de navire pour s'y attacher, fort du secours divin dont il s'était muni [1]. « Ce n'est pas, dit le Docteur, qu'il ait voulu porter un regard indiscret sur les secrets de l'autel. Il désirait seulement témoigner de sa foi et en recueillir le prix [2]. »

Satyre put gagner une île qui était proche. C'était l'île de Sardaigne ; et force fut à lui d'y séjourner un peu, avant qu'un autre vaisseau fît voile pour l'Afrique [3]. Après avoir pourvu par lui-même ou par d'autres au sauvetage des hommes qu'avaient épargnés les flots, il chercha une église où il pût rendre grâces à la protection divine, se faire baptiser, et recevoir Celui dont Ambroise disait : « Si telle est la puissance du corps de Jésus-Christ quand il est enveloppé dans un *orarium*, quelle n'est pas sa vertu lorsqu'il repose sur nos lèvres et habite dans nos cœurs [4] ! »

Tout pressé qu'il était de recevoir le baptême, Satyre ne voulait néanmoins l'accepter que de la main d'un évêque parfaitement orthodoxe. Or le schisme de Lucifer, évêque de Cagliari, tenait alors séparés du centre de l'Église plusieurs évêques de Sardaigne. « Ce n'est pas, explique Ambroise, que les Lucifériens n'aient conservé la foi en ce qui regarde Dieu, mais ils ne la conservent pas envers son Église. Cependant l'Église est le corps de Jésus-Christ. C'est pour elle qu'il a souffert ; et il est évident que ceux-là ne gardent pas la foi en Jésus-Christ qui rendent sa passion vaine et qui déchirent son corps [5]. »

1 Etenim ligari fecit in orario, et orarium involvit collo, atque se munitum satis credens, alia auxilia non desideravit. (*De Excessu Satyri* lib. I, n. 43.)

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, n. 47.

4 *Ibid.*, n. 44.

5 *Ibid.*, n. 47.

Ce schisme malheureux désolait précisément le diocèse où le naufrage avait jeté Satyre ; l'ardent catéchumène se mit en route aussitôt pour trouver un autre évêque. Il en rencontra un, et le naufragé lui demanda avant tout « s'il était dans la communion des évêques catholiques, c'est-à-dire dans l'unité de l'Église romaine [1] ». Cette parole d'Ambroise est pleine de lumière sur la question centrale du catholicisme.

L'évêque ayant assuré Satyre de sa fidèle soumission au saint-siége, celui-ci reçut de ses mains la grâce du baptême, et son frère se porte garant qu'il ne la perdit jamais. « Il a gardé sans souillure les dons du sacré baptême, pur de corps, pur de cœur, innocent comme une vierge, simple comme un enfant, ayant horreur d'un mot comme d'une action honteuse, aussi chaste dans ses paroles qu'il l'était dans ses mœurs [2]. »

Mais pendant que l'âme renaissait, le corps était brisé. Le naufrage avait ruiné la santé de Satyre ; et à peine fut-il sur le sol de l'Afrique, qu'une maladie terrible le conduisit en peu de jours aux portes du tombeau. Mourir presque au sortir des eaux sacrées du baptême, c'était le vœu de sa foi ; mais mourir loin de son frère et de sa sainte sœur lui semblait un sacrifice plus dur que celui de la vie. Il demandait à Dieu de revoir l'Italie; il implorait la céleste assistance de saint Laurent, le martyr que Rome lui avait appris à vénérer. Il désirait du moins vivre encore assez de temps pour retrouver Ambroise et lui faire ses adieux. « Ah ! que n'a-t-il demandé davantage ! s'écriait l'évêque. O frère, qui obteniez la grâce de votre

[1] Advocavit ad se episcopum, percontatusque est ex eo utrumnam cum episcopis catholicis, hoc est, *cum Romana Ecclesia conveniret.* (*De Excessu Satyri*, n. 47.)

[2] Dei gratiam et accepit desideratam et servavit acceptam.

Intemerata sacri baptismi dona servavit, mundus corpore, purior corde, etc. (*Ibid.*, n. 48 et 52.)

retour, ne pouviez-vous obtenir celle d'une plus longue vie[1] ! »

Il fut guéri en effet, ou du moins il parut l'être. Ayant conclu heureusement l'affaire qui l'avait conduit dans cette contrée, Satyre reprit la mer, qui, plus clémente cette fois, le porta à Ostie ; et peu de temps après nous le trouvons à Rome, où le vieux Symmaque le reçut et le traita comme un fils[2].

Cet ami entreprit de le dissuader de retourner immédiatement à Milan. Les raisons ne manquaient pas. Le nord de l'Italie était alors en feu ; les Goths infestaient encore la Mœsie, la Pannonie, l'Illyrie, poussant leurs courses jusqu'aux portes de l'Émilie. Ils enlevaient les habitants, pillaient les voyageurs, déshonoraient les femmes. Les routes étaient peu sûres, les passages impraticables. Impuissants à se défendre, les paysans abattaient les forêts, qu'ils précipitaient dans les défilés des Alpes pour les fermer à l'ennemi[3]. Symmaque représentait ces obstacles à Satyre : « Partir maintenant, disait-il, c'est chercher le danger, c'est se jeter au-devant des armes. — Je le sais, répondait Satyre, et c'est pourquoi je m'en retourne ; car je ne puis concevoir que mon frère coure un péril, sans que je sois près de lui, pour le conjurer ou le partager[4]. »

1 *De Excessu Satyri*, n. 17.

2 C'est du moins la conjecture des édit. bénédict. (*De Excessu Satyri*, n. 32, note.) Si on prétend, au contraire, que Satyre trouva Symmaque en Afrique, il faut reculer ce voyage jusque dans l'année 374, en laquelle Symmaque y exerçait le proconsulat. Mais alors le nom de *père* ou de patron de Satyre s'appliquerait mal à ce jeune proconsul, moins âgé que son client.

3 Ambr., *ibid.*, n. 31.

4 Qui cum a viro nobili revocaretur, Symmacho tuo parente, quod ardere bello Italia diceretur..., respondisti hanc ipsam tibi causam esse veniendi, ne nostro deesses periculo, et consortem te fratrem discriminis exhiberes. (*Ibid.*, n. 32.)

C'était un autre genre de péril qu'Ambroise avait couru. D'abord la nouvelle de la maladie de son frère arrivée jusqu'à lui lui avait déjà porté un premier coup. « De quel frisson mon âme ne fut-elle pas saisie par la crainte de te perdre, lui disait-il plus tard, et quel abattement s'empara de mon cœur quand je te sus malade[1] ! » Puis il fut pris lui-même, et dans ce même temps, d'un mal qui lui fit perdre un moment l'espérance de revoir Satyre en ce monde. En vain Marcelline l'entourait de dévouement : il demandait son frère. « Dans ce déclin de ma vie, lui dit-il, mon seul regret était de ne pas te voir près de mon lit de souffrance, à côté de ma sœur, pour me rendre les derniers devoirs, et me fermer les yeux quand je ne serais plus[2]. »

Ils se revirent enfin. Ils se redirent leurs craintes, leurs souffrances, leur joie de se retrouver : ce fut une renaissance. On fit des projets d'avenir. On allait ériger une nouvelle basilique, probablement la basilique des Saints-Apôtres : Ambroise était heureux d'en communiquer les plans à son frère. Celui-ci lui reprochait de ne s'être pas mis à l'œuvre, sans attendre son retour. « Que ton âme m'en soit témoin, répondait l'évêque, dans ces sortes d'entreprises je ne voudrais rien faire qui ne fût de ton goût[3]. » On reprit donc la première vie, rendue encore plus sainte par le baptême de Satyre, et Ambroise s'abandonna à l'espérance joyeuse « qu'une fois son frère revenu d'Afrique, délivré de la mer, et sauvé du naufrage, rien ne pourrait désormais les séparer l'un de l'autre[4]. »

Mais « il y a d'autres naufrages, auxquels on n'échappe

1 *De Excessu Satyri*, n. 16.
2 *Ibid.*, n. 36.
3 *Ibid.*, n. 20.
4 *Ibid.*, n. 27.

pas, même en restant sur terre », comme il le disait dans une douloureuse amertume[1]. Peu de temps après son retour, Satyre se sentit frappé, mais mortellement cette fois et sans espoir; « comme si Dieu n'avait rappelé des plages de l'Afrique et de la Sicile ce frère bien-aimé que pour le montrer aux siens pendant de courts instants, et ne pas leur refuser la consolation suprême de son adieu[2]. »

Les derniers instants de Satyre furent ceux d'un grand chrétien, d'un grand homme de bien, et d'un grand citoyen.

Il était étendu sur son lit de douleur, — ce même lit pauvre et simple comme celui d'un anachorète, que l'Église de Milan prétend posséder encore. — Mais, oubliant ses maux pour ne voir que ceux de son pays, « il considérait amèrement l'Italie pressée par les barbares, les citoyens égorgés, nos vierges outragées, nos proches mis à mort, les enfants arrachés des bras de leurs mères, les vieillards insultés, et, pour seul rempart entre les barbares et nous, des branchages entassés dans les gorges des montagnes[3]. » Il ne s'effrayait pas pour lui, mais pour Ambroise, qu'il laissait seul, exposé aux représailles ariennes, et il lui conseillait de s'y dérober par la fuite. « Ce n'était pas le conseil de la pusillanimité, c'était celui de la tendresse, observait l'évêque, et lui, qui était si fort contre lui-même, n'était faible que pour moi[4]. »

Le mal fit des progrès rapides. Continuellement penché sur la tête du mourant, Ambroise « semblait vouloir aspirer le dernier souffle de son frère, comme pour recueillir son

1 Sed graviora naufragia in terris positi sustinemus. (N. 27.)

2 *Ibid.*, n. 17.

3 *Ibid.*, n. 31.

4 *Ibid.*, n. 32.

âme ou lui donner la sienne [1] ». Consterné, muet de douleur, oubliant ce grand courage qui soutenait l'Église, et qui allait tenir en respect les rois mêmes, l'évêque versait des larmes silencieuses, inconsolables. « Oui, c'est vrai, j'ai pleuré, disait-il à son peuple, j'ai pleuré comme Jésus-Christ sur celui qu'il aimait. Encore Jésus-Christ pleurait sur un étranger, moi j'ai pleuré sur un frère [2] ! »

Seul ce frère expirant était calme et résigné ; il modérait les transports de ceux qui l'entouraient, témoignant doucement que la vue de leurs larmes était pour lui une douleur plus grande que la mort même [3].

Une de ses dernières pensées fut de recommander à Ambroise les pauvres qu'il avait beaucoup aimés. Celui-ci et Marcelline le prièrent de leur dire quelle somme il voulait leur laisser en aumônes. « Non, répondit Satyre d'une voix expirante, ceci est votre affaire. Je vous prie seulement de leur donner vous-mêmes ce qui vous semblera bon [4]. » — « Ce qui me semble bon, c'est de leur donner tout, » interprétait Ambroise, légataire bien digne de l'inépuisable charité de son frère.

Une dernière defaillance annonça l'heure suprême : « O tristes baisers de ces douloureux moments, s'écriait l'évêque, gages cruels et doux, embrassements infortunés, au milieu desquels j'ai senti son corps se glacer, et son dernier souffle s'exhaler ! Je serrais mes bras pour le retenir ; mais j'avais déjà perdu celui que j'étreignais encore. Je recueillais son dernier souffle sur sa bouche haletante. Ah ! mon frère, que n'ai-je pu en même

1 Putabam aut quod tuam mortem ipse susciperem, aut meam vitam in te ipse transfuderem. (*De Excessu Satyri*, n. 19.)

2 Lacrymavi ergo, frater, etiam ego : sed lacrymavit et Dominus. Ille alienum, ego fratrem. (*Ibid.*, n. 10.)

3 Cum adhuc viveres, flere prohibebas, mœroremque magis nostrum quam tuam mortem tibi esse testabaris dolori. (*Ibid.*, n. 15.)

4 *Ibid.*, n. 59.

temps faire passer dans mon âme la beauté de la tienne! C'eût été, frère bien-aimé, le plus bel héritage que j'eusse reçu de toi ; et l'héritier de tels dons eût été incapable de t'en remercier jamais [1] ! »

Satyre n'était plus. Dans une miséricorde plus grande que sa justice, Dieu venait de briser une de ces attaches vives qui nous retiennent sur la terre avec trop de douceur. C'est ainsi qu'il les rompt quelquefois ici-bas, mais pour les renouer ailleurs et pour toujours. C'est ainsi qu'il rappelle sans cesse nos pensées vers ces régions invisibles que nous oublierions peut-être s'il y résidait seul; mais en retirant à lui, dans son sein paternel, tout ce qui est aimable et ce qui fut aimé, il force notre regard à se retourner vers ce lieu des immuables affections; car « où est notre trésor, là notre cœur est aussi, » dit le Seigneur.

Quand la nouvelle de cette mort fut connue dans la ville, elle jeta tout le peuple dans la consternation. « Les riches pleuraient en voyant que les plus grandes richesses ne rachètent point du dernier malheur. Les vieillards pleuraient en songeant à leurs fils. Les jeunes gens pleuraient en voyant que le trépas n'attend pas la vieillesse. Les pauvres surtout pleuraient, car ils perdaient leur père ; et le torrent de leurs larmes lavait les taches que Dieu pouvait trouver même en ce juste. Larmes rédemptrices qui changent en douce confiance la douleur d'une si grande perte! » C'était le deuil de tous, dans le malheur d'un seul, et Ambroise témoignait que si quelque chose pouvait consoler son infortune, c'était de voir les larmes que l'affliction de tout un peuple venait mêler aux siennes [2].

1 O infelicia illa, sed tamen dulcia suprema osculorum pignora ! O amplexus miseri inter quos exanimum corpus obriguit, habitus supremus evanuit. Stringebam quidem, sed jam perdideram quem tenebam, etc. (*De Excessu Satyri*, n. 19.)

2 Fletis, divites; fletis, senes; fletis, et juvenes.... Fleverunt et pau-

Elles éclatèrent le jour des funérailles de Satyre. Suivant un pieux usage que l'on trouve souvent dans l'histoire des saints, Ambroise avait lui-même, avec ses parents les plus proches, transporté à l'église le cercueil de son frère, comme une châsse vénérée [1]. Celui-ci y reposait couché sur un lit funèbre, la face découverte, et conservant encore l'image de la vie dans la paix de la mort [2]. Ambroise célébra le sacrifice dans la basilique de Fausta; puis, montant à l'ambon, en face de la dépouille inanimée de Satyre, il adressa les paroles de l'adieu à celui qu'il avait tant aimé.

Ce fut un incomparable épanchement d'éloquence, inspiré par une grande et chrétienne douleur. L'antiquité ecclésiastique a peu de pages où la foi, l'amitié, l'exquise sensibilité, l'espérance immortelle, se soient versées en flots d'une plus amère tristesse et d'une résignation plus soumise. Au début la tristesse cherchait à se contenir. Il était évident qu'Ambroise s'était commandé d'oublier ses propres maux pour ne considérer que ceux de la patrie, et d'imposer silence en lui aux douleurs du frère pour ne laisser parler que le Romain et le prêtre.

« Chrétiens, dit-il d'abord, nous avons conduit aujourd'hui à l'autel la victime de la foi, la victime pure et sans tache, la victime agréable à Dieu, Satyre mon guide et mon frère. Je savais qu'il était mortel ; mes appréhensions se sont réalisées, mais l'abondance de la grâce a consolé mes regrets. Si quelque grand malheur devait frapper ou l'Église ou ma tête, je souhaitais qu'il tombât de préférence sur ma famille et sur moi. Si donc, au milieu des dangers de tous, lorsque les mouvements des

peres, et quod multo est pretiosius, lacrymis suis ejus delicta laverunt. Illæ sunt lacrymæ redemptrices, etc. (*De Excessu Satyri*, n. 5.)

1 *Ibid.*, n. 36.

2 *Ibid.*, n. 78.

barbares inquiètent de tous côtés la patrie, j'ai prévenu les désastres publics par mes douleurs particulières, et vu tourner contre moi les maux que je redoutais pour l'état, fasse le Ciel que tout soit accompli, et que mon deuil rachète aujourd'hui le deuil de la patrie [1]. »

Dans la solennité calme de cet exorde, on devine la contrainte de la nature qui souffrait, mais en étouffant son cri. Elle reprit bientôt ses droits. A peine Ambroise eut-il prononcé le nom de Satyre, que la blessure se rouvrit; et l'on en vit jaillir les plaintes, les larmes et comme le sang de son cœur.

« Et maintenant où te trouverai-je? Que deviendrai-je, ô mon frère? Le bœuf cherche son compagnon; quelque chose de lui-même lui manque, et on l'entend gémir, s'il n'a pas à ses côtés le bœuf qui labourait attelé au même joug. Et toi, mon frère, où te chercherai-je désormais? Puis-je t'oublier, ô toi avec qui je traçais le sillon de la vie? Je travaillais moins que toi; mais j'aimais autant. Pour toi, m'entourant d'une sollicitude inquiète, tu me chérissais comme un frère, tu m'entourais de soins comme un père, tu me portais à la fois l'intérêt d'un frère aîné et le respect d'un jeune frère. Ainsi, en te perdant, je perds tout avec toi [2]. »

Tout le discours, — et c'est ce qui en fait l'émotion, — est une lutte pathétique de la nature aux prises avec la religion. La douleur sans courage qui se noie dans ses larmes et s'affaisse sur elle-même ne nous intéresse guère, car elle manque de grandeur et c'est une faiblesse.

1 *De Excessu Satyri*, n. 1. — V. sur cette oraison funèbre M. Villemain, *Mélanges littér.*, t. II, p. 91.

2 Nunc vero, frater, quo regrediar? Quo convertar? Quo te requiram? Qui pio semper sollicitus affectu latus meum tuo latere sepiebas, caritate ut frater, cura ut pater, sollicitudine ut senior, reverentia ut junior. (*Ibid.*, n. 8.)

La douleur qui se roidit dans un courage stoïque est moins touchante encore, car son calme impassible ressemble à de la dureté, et on ne plaint guère ceux qui se consolent si bien. Ici rien de semblable. Le cœur garde toutes ses tendresses, la foi toutes ses énergies : ce sont toutes les puissances de la terre et du ciel en présence dans une âme qu'une grande souffrance abat, qu'une grande espérance relève.

L'éloge qu'Ambroise faisait de son frère dans ce discours se rattachait aux quatre vertus cardinales de la prudence, de la justice, de la force et de la tempérance. Mais à chaque instant le portrait débordait le cadre, et le regret, l'affection, la vénération, la louange et la prière s'échappant, malgré lui, des limites prescrites, s'épanchaient dans le désordre d'une douleur sublime. C'étaient des souvenirs de leur commune enfance et de leur studieuse jeunesse; c'étaient des confidences de leurs entretiens intimes, de leurs mutuels échanges de tristesse et de joie, de leurs pressentiments ou de leurs illusions, de leur vie religieuse surtout et de leurs œuvres : tous ces secrets de l'amitié dont la mort brise le sceau ; toutes ces choses du cœur, profondes, inoubliables, que la séparation ne fait que rendre plus belles et plus vives encore.

Cependant aux voix gémissantes se mêlaient les voix de triomphe et d'appel ; aux cris de détresse répondaient les hymnes de l'espérance céleste.

« Mais pourquoi te pleurerais-je, mon frère bien-aimé ? se demandait l'orateur. Non, je n'ai pas perdu la douceur de ton commerce : il n'y a que le lieu de changé. Auparavant nous n'étions jamais séparés de corps : désormais ce seront nos âmes qui seront inséparables, et cette union nouvelle n'aura jamais de terme. Tu avais sacrifié naguère la douceur d'habiter ta ville natale pour être auprès de moi ; et maintenant c'est toi qui m'ouvriras les portes de la vraie patrie. Non, désormais je ne serai plus étran-

ger à ce ciel qui déjà possède la meilleure partie de mon être [1]. »

C'est ainsi que l'espérance se levait sur tout ce deuil, et en dissipait les nuages de sa céleste lumière. A la fin du discours, elle resplendit sans ombre, guérit tout, console tout, relève tout vers le ciel :

« Nos larmes cesseront donc. Il faut une différence entre les chrétiens et ceux qui ne le sont pas. Qu'ils pleurent, ceux qui n'ont point l'espérance d'une autre vie; qu'ils gémissent sans fin, ceux qui n'espèrent point le séjour du repos pour les frères qui les ont quittés. Nous, pour qui la mort n'est pas l'anéantissement de l'être humain, mais le terme de cette pauvre vie, nous sècherons nos larmes; et, puisque notre nature se transforme pour renaître, nous trouverons dans la mort même de quoi nous consoler et nous guérir de ses coups[2] ! »

« Oui, c'est assez de larmes; et si elles coulent encore, que ce soit pour se confondre dans la douleur commune. Car d'en tarir la source, puis-je seulement y penser, ô mon frère, quand, autour de moi, tout rappelle ton souvenir; quand ton image gravée dans mon cœur est sans cesse présente à mes yeux? A tout moment je te vois, je te parle, je te serre dans mes bras; pendant le jour et surtout dans le silence des nuits, je te contemple, je t'entends, tu ne cesses de visiter ton frère désolé. Autrefois je redoutais la nuit qui interrompait la douceur de nos entretiens; je l'aime maintenant, parce que je t'y retrouve dans un sommeil qui est l'image de la mort[3]. »

1 Cœpi jam hic non esse peregrinus ubi melior mei portio est. Nunquam enim totus in me fui, sed in altero nostri pars major amborum. Uterque autem eramus in Christo, in quo et summa universitatis et portio singulorum est. (*De Excessu Satyri* lib. I, n. 6.)

2 Cessabunt igitur lacrymæ... Fleant qui spem resurrectionis ha bere non possunt, etc. (*Ibid.*, n. 70.)

3 Nam ades, frater, et toto te animo et mente complector, adspicio,

« Je te possède, ô mon frère, je te possède pour toujours. Désormais ni mort ni temps ne te séparera de moi... O douces larmes ! ô chers pleurs ! Vous éteignez un peu le feu qui me consume, vous ouvrez une issue à ma blessure profonde[1]. »

Marcelline était là. Après avoir assisté à l'agonie de Satyre, elle avait voulu le conduire jusque dans la basilique, et y offrir à Dieu sa part du sacrifice. Tous les yeux se fixaient sur cette sœur magnanime, pleurant près du cercueil, contemplant une dernière fois les traits inanimés de son frère, la plus abîmée dans sa tristesse, la plus altérée des consolations de la foi. Ambroise ne l'oubliait pas, il disait en parlant d'elle :

« Il me reste notre sainte sœur, vierge vénérable et pure, innocente comme toi, elle qui comme moi plaçait en toi seul le bonheur de notre existence. Nous n'avions qu'un désir : c'était que tu nous survécusses, et nous ne craignions rien tant que de demeurer après toi. Et cependant ton sort n'est-il pas préférable à celui de cette sœur qui maintenant, privée de son meilleur appui, est douloureusement partagée entre ses frères, ne pouvant ni suivre l'un ni abandonner l'autre ? Elle n'aura plus désormais d'autre refuge que ton tombeau, d'autre maison que le sépulcre où repose ton corps. Puisse encore cette demeure lui être un sûr asile ! Elle se nourrira de sa tristesse, elle s'abreuvera de ses larmes ; car nous ne mangerons plus que le pain de l'amertume, et notre coupe sera remplie de l'abondance de nos pleurs[2] ! »

« Moi du moins je serai distrait par les devoirs de mon

alloquor, osculor, comprehendo ; vel in ipsa quiete nocturna, vel in luce clara, cum revisere et consolari dignaris mœrentem. (*De Excessu Satyri* lib. I, n. 72.)

[1] Teneo igitur, frater, nec mihi te aut mors aut tempus avellet. (*Ibid.*, n. 74.)

[2] *De Excessu Satyri* lib. I, n. 33.

ministère; mais qu'adviendra-t-il de notre sœur vénérée? Sa piété même fournira à sa douleur un nouvel aliment. Prosternée sur cette terre où nous allons te mettre, abattue sur la tombe qu'elle tiendra embrassée, elle verra sa peine s'accroître à chaque instant du jour et de la nuit. Toutefois goûtant encore ta présence invisible, elle vivra de ta vie, et elle apprendra de toi à ne pas trop te regretter, parce que tu l'assureras de ta félicité [1]. »

Le moment de l'adieu était venu ; c'était celui où, suivant le rit de l'antiquité, on appelait par trois fois le mort que l'on allait déposer dans la tombe, et l'on prononçait sur lui « les dernières paroles ». Les yeux d'Ambroise se fixèrent une dernière fois sur Satyre. Un reflet céleste semblait avoir déposé sur son visage comme un rayon anticipé de l'immatérielle beauté de la résurrection. L'évêque reposa ses regards sur ce cher objet d'une religieuse amitié; puis, après un instant de silence interrompu par les sanglots de l'assemblée :

« Pourquoi tarder? Il faut mettre fin à ce discours et ensevelir avec toi cette parole qui t'est connue. C'est sans doute un reste de consolation de pouvoir regarder encore la face décolorée de ce corps sans vie. C'est une douceur de pouvoir contempler cette beauté que la mort n'a pu

1 *De excessu Satyri* lib. I, n. 77. Ce sont les mêmes pensées, le même sentiment de la présence invisible des êtres regrettés qu'on retrouve dans cette lettre admirable d'Ozanam sur la mort de sa mère : « ..... J'ai commencé à pressentir que je n'étais pas seul, et quelque chose d'une douceur infinie s'est passé au fond de moi. C'était comme une assurance qu'on ne m'avait pas quitté; c'était comme un voisinage bienfaisant quoique invisible; c'était comme si une âme chérie en passant m'eût caressé de ses ailes... Quand je suis bon, quand je fais quelque chose pour les pauvres qu'elle a tant aimés, quand je suis en repos avec Dieu qu'elle a si bien servi, je vois qu'elle me sourit de loin. Quelquefois, quand je prie, je crois écouter la prière qui accompagne la mienne, comme nous faisions autrefois ensemble le soir aux pieds du crucifix. » (Lett. XLIX, 31 janvier 1842.)

effacer sur tes traits... Mais non, ne tardons plus, partons pour la sépulture. Laisse-moi seulement, mon frère, avant l'adieu solennel, te souhaiter la paix et te donner le baiser [1]. »

« Pars donc, entre dans la demeure où nous te suivrons tous, mais où, pour moi, je désire te suivre plus tôt que les autres. Prépare-moi le lieu où nous vivrons ensemble; et comme nous eûmes tout en commun sur la terre, que là-haut non plus nous ne connaissions point de partage. Surtout, je t'en prie, ne tarde pas à me rappeler : j'ai hâte de te revoir. Attends-moi près de toi, aide-moi à monter, et si je parais tarder trop longtemps, viens me prendre [2]... »

« O Seigneur, Dieu tout-puissant, accueillez l'oblation de cette âme pure, recevez mon sacrifice. Agréez, dans votre bonté miséricordieuse, l'offrande que vous fait le frère, l'hostie que vous présente le prêtre. Que cette vie immolée soit le premier gage de celle que j'achèverai de vous offrir, et l'à-compte d'une dette que je désire vous payer bientôt [3]. »

Cela dit, on conduisit les restes de Satyre au lieu de la sépulture. On les déposa, dans cette même basilique de Fausta, à côté des reliques du martyr saint Victor. Une épitaphe attribuée à l'évêque de Milan exprimait le vœu que ces deux glorieux serviteurs de Jésus-Christ, qui

1 Sed quid ego te morer, frater ? quid expectem ? Licet ipsa species et exanimis corporis forma soletur, oculosque manens gratia et permanens figura demulceat, nihil, inquam, moror : procedamus ad tumulum. (*De Excessu Satyri* lib. I, n. 78.)

2 Præcede ad illam communem omnibus et debitam sed jam mihi præ cæteris desiderabilem domum. Para hospiti consortium, etc. (*Ibid.*, n. 78 et 79.)

3 *De Excessu Satyri* lib. I, n. 80.

avaient obtenu le même sépulcre sur la terre, obtinssent une pareille récompense dans le ciel [1].

On était aux premiers jours de l'été de cette année 379 [2]. Sept jours après les obsèques, suivant l'usage de ce temps, les fidèles se rassemblèrent de nouveau pour prier sur le tombeau de Satyre. Ambroise y prononça un sermon sur « la doctrine de la résurrection de la chair [3] », qui fait suite, dans ses œuvres, à l'éloge de son frère. Dans cette instruction pleine de magnifiques élans vers les choses éternelles, on retrouvait bien encore la grande âme d'Ambroise, mais le cœur ne s'y livrait plus au même épanchement, et le nom de Satyre n'obtenait que par intervalles une larme et un souvenir.

Ambroise avait compris que l'heure était venue où la

1 Uranio Satyro supremum frater honorem
Martyris ad lævam detulit Ambrosius.
Hæc meriti merces, ut sacri sanguinis humor,
Finitimas penetrans alluat exuvias.

Le nom d'*Uranius* donné à Satyre est un de ces nombreux surnoms grecs que prenaient les Latins du temps de l'empire. Tel était celui d'Ambroise lui-même, et de Sotheris sa parente.

Le savant Dungal, professeur à Pavie en 825, attribue cette inscription à saint Ambroise. (Bolland., 17 sept.) V. Pietro Puricelli, *Monumenta Basilic. Ambros.*, et particulièrement *S. Satyri Tumulus illustratus.*

Saint Charles Borromée découvrit les corps des deux saints Victor et Satyre enfermés dans le même sarcophage de marbre. Il les fit transporter dans la nouvelle basilique, et placer ensemble sous le grand autel. (V. Tillemont, t. X, art. XVIII, p. 120.)

2 Baronius recule la mort de Satyre jusqu'en 383; ce qui s'accorde mal avec le témoignage de saint Ambroise lui-même, qui place le voyage de son frère en Afrique au commencement de son épiscopat, et nous apprend que sa mort suivit de près son retour. « Satyre, ajoute-t-il, était encore dans la fleur de son âge, » et les guerres qui agitaient alors l'Italie sont celles qui suivirent la bataille d'Andrinople. Nous nous rangeons donc à la chronologie adoptée par les Bénédictins. (V. in lib. *de Excessu Satyri, admonit.*, t. II, p. 1112.)

3 De Fide resurrectionis; Opp., t. II, p. 1136.

douleur n'a plus le droit de se produire devant les hommes. Mais il lui restait encore la grande ressource de se verser dans le sein de Dieu notre Père, qui reforme autour de lui sa famille d'élus, et la fait se retrouver entre ses bras, pour l'éternité.

Puis, pour notre instruction et notre consolation, Ambroise venait de faire voir quelle place les légitimes affections de la terre ont dans l'âme des saints. Il n'y a pas une seule des choses belles et chères, nobles et pures d'ici-bas, la famille, la patrie, l'amitié surtout, qui n'ait obtenu son règne et presque son culte dans ce cœur dont le baptême avait retrempé la sensibilité, loin d'en émousser la pointe. Il en souffrit sans doute : y a-t-il un grand amour sans souffrance ? C'est par là qu'il est homme et qu'il se rapproche de nous. Mais la souffrance se tourne chez lui en sacrifice : c'est par là qu'il est saint et qu'il se rapproche de Dieu. Il veut que la tombe de Satyre soit l'autel où il offre, avec la vie de son frère, sa propre vie qui déjà ne lui appartient plus. Telle est sa première parole, telle est sa dernière prière, parce que tel est le mouvement spontané de cette âme uniquement attirée vers l'infini de Dieu.

LIVRE IV

—

CHAPITRE I

PREMIÈRES LUTTES D'AMBROISE CONTRE L'ARIANISME

(381)

La juridiction métropolitaine d'Ambroise. Ses conseils à l'évêque Constance : prudence et douceur avec les ariens, bonté envers les esclaves. — Intrigues de Justine. — Intrépidité d'Ambroise au sacre d'Anemius à Sirmium.

Gratien rend une basilique aux catholiques. — Ambroise lui propose l'exemple de Théodose. — Son traité *du Saint-Esprit* dédié à Gratien. — Jugement du livre par Jérôme, Rufin et Augustin.

Jalousie de la cour contre Ambroise. — L'évêque et Macedonius, le maître des offices. — La sophistique des ariens ; leurs divisions. — La dialectique et la foi. — Malheur de deux chambellans ariens qui s'opposent à Ambroise. — Les ariens d'Italie se convertissent.

Quand, sur la tombe de son frère, Ambroise accusait ses occupations de le distraire de sa douleur, ce n'était plus seulement la sollicitude de son Église de Milan, c'était celle des affaires religieuses de toute l'Italie supérieure dont le poids l'accablait. Milan était dès lors la métropole d'une vaste province ecclésiastique ; mais rien n'est moins déterminé que sa circonscription. Était-elle limitée par les deux métropoles de Rome et d'Aquilée ? Comprenait-elle dans son ressort jusqu'aux villes d'Imola et même de Sirmium, où nous verrons bientôt intervenir Ambroise ? On ne saurait rien déduire de certain sur ce sujet ; car son

influence personnelle comme docteur s'étend plus loin que sa juridiction comme métropolitain. Il en est investi par la confiance qu'inspirent son génie et sa sainteté, et c'est souvent à ce titre que les évêques en appellent à lui ou le consultent. Alors Ambroise ne prend conseil que des besoins de l'Église. Il sait particulièrement les périls qu'elle court dans les pays entamés par l'arianisme des Goths. C'est de ce côté que nous allons le voir exercer sa vigilance, envoyer ses instructions, et marcher en personne quand il en sera requis. « Damase à Rome, Ambroise à Milan, protégeaient l'Italie, » a dit Cassiodore [1].

Une des provinces les plus désolées de ce temps était l'Illyrie, dernier boulevard de l'arianisme en Occident, dernier refuge des Goths poursuivis par Théodose. Près de là se trouvait un évêque nommé Constance, qui gouvernait un diocèse voisin de celui d'Imola. Ambroise lui avait conféré les saints ordres : il l'appelait son fils, il le soutenait de ses conseils; et à peine l'eut-il envoyé à son poste de périlleux honneur, qu'il lui adressa une lettre pleine d'instruction sur les obligations du devoir pastoral en ces temps difficiles.

Il lui disait d'abord : « Vous avez reçu, mon fils, l'honneur du sacerdoce ; et maintenant, assis à la poupe, vous gouvernez le navire parmi les flots courroucés. Tenez d'une main ferme le gouvernail de la foi, afin que les tempêtes de ce siècle mauvais ne vous renversent pas. La mer est grande, immense : cependant ne craignez rien : Dieu, en lançant la barque de son Église sur les mers, l'a faite assez forte pour braver les écueils [2]. »

1 V. l'abbé B. Catena. — *Chiesa e Riti di Milano*, t. I, p. 105.)

2 Suscepisti munus sacerdotii, et in puppi Ecclesiæ sedens, navim adversus fluctus gubernas. Tene clavum fidei, ut te graves hujus sæculi turbare non possint procellæ. Mare quidem magnum et spatiosum, sed noli vereri. (Ambros. Epist. II, *ad Constant.* n. 1; t. II, p. 754.

Puis, après de sages conseils sur la prédication, sur l'irréprochable exemple et la douceur évangélique, l'évêque lui dictait des règles particulières touchant la conduite à tenir envers les hérétiques : c'est là qu'on retrouve, avec le véritable esprit de Jésus-Christ, le fond du cœur d'Ambroise.

« Je vous recommande, mon fils, l'Église d'Imola [1]. Visitez-la souvent, jusqu'au jour où l'on y ordonnera un évêque. Les occupations du carême dans lequel nous entrons m'empêchent de me rendre moi-même dans ce lieu éloigné.

« Là sont des Illyriens infectés de mauvaises doctrines d'Arius. Défiez-vous de leur zizanie ; éloignez d'eux vos fidèles. Qu'eux-mêmes, se rappelant les maux qu'ils se sont attirés par leur apostasie, cessent de remuer et se convertissent enfin à la vraie foi. Mais n'accordez pas une trop facile confiance à ceux qui ont vieilli dans le schisme : on se guérit bien lentement du venin de l'erreur [2]. »

« Cependant, quand vous verrez un de ces pauvres tombés qui désire se relever, excusez-le, montrez-lui de l'indulgence. Lui refuser le pardon, ce serait aliéner son cœur. Voyez les bons médecins : dès qu'ils aperçoivent les symptômes d'une maladie, ils ne se hâtent pas d'appliquer les grands remèdes : ils attendent le moment. Cependant ils soignent, ils tranquillisent le malade, ils lui donnent de bonnes paroles et des adoucissements, pour lui inspirer de l'espoir et lui faire accepter le traitement.

[1] Commendo tibi, fili, Ecclesiam quæ est ad Forum Cornelii, etc. (Epist. II, n. 27.) — Varnefrid (*De Gestis Longobard.* lib. II, cap. XVIII), suivi en ceci par les géographes modernes, traduit *Forum Cornelii* par Imola.

[2] Habes illic Illyrios de mala doctrina Arianorum. Cave eorum zizania. (*Ibid.*, n. 28, p. 761.)

Un remède trop précipité ressemble à un fruit cueilli avant le temps, et qui n'est utile à rien [1]. »

Enfin, dans ce pays de guerres et d'invasions, les esclaves étaient nombreux. Ambroise ne prêche pas l'abolition de l'esclavage; il fallait de longs siècles pour faire éclore le germe d'émancipation déposé dans l'Évangile. Mais ce qu'il ne pouvait ni ne voulait abolir, l'évêque désirait l'adoucir, et il disait : « Que le maître à qui le droit a donné des esclaves les traite avec douceur, car ils ont une âme comme lui. Son nom de « père de famille » doit lui faire souvenir de les traiter comme ses fils. Lui-même d'ailleurs n'est que l'esclave de Dieu; et cependant ce Dieu, Maître souverain de toutes les puissances du monde, ne lui permet-il pas de l'appeler son Père? Adieu, et aimez-moi [2]. »

La bonté chez Ambroise n'excluait pas la fermeté,

[1] Indulge aliquantulum : cujus enim excluditur satisfactio, advertitur animus, etc. (Ambros. Epist. II, *ad Const.* n. 29.

Cette lettre si chrétienne fait souvenir de celle que Fénelon écrivait au marquis de Seignelay sur la conduite à tenir envers les protestants du Poitou. C'est absolument le même tempérament de prudence et de bonté :

« Il reste toujours aux nouveaux convertis des peines sur la religion. La longue habitude de suivre de faux préjugés revient toujours. En même temps que l'autorité doit être inflexible pour retenir ces esprits que la moindre mollesse rend insolents, il faut faire sentir à ces peuples le bonheur qu'ils ont d'être instruits doucement. Pourvu que ces bons commencements soient soutenus par des prédicateurs doux et qui joignent au talent d'instruire celui de s'attirer la confiance des peuples, ils seront bientôt de véritables catholiques. Il faudra choisir parmi les pères jésuites ceux qui sont les plus propres à se faire aimer. »

[2] Servos quoque dominus jure servitii subditos habeat pro moderamine coercitionis, quasi animæ consortes. Paterfamilias enim dicitur ut quasi filios regat. Quoniam et ipse Dei servus est. (Ambr. Epist. II, n. 31.)

quand elle était nécessaire. Il en donna la preuve dans le courant de l'année 379.

L'impératrice Justine residait alors à Sirmium, entre les États d'Orient et ceux d'Occident. Le siége épiscopal de cette ville étant devenu vacant, les suffrages des catholiques élurent pour l'occuper un homme d'une foi aussi irréprochable que sa vie, nommé Anemius. Ce fut précisément cette pureté de sa foi qui déplut à Justine, de sorte que l'évêque vit l'armée des ariens s'unir, pour l'écraser, à celle des courtisans prêts à tout oser contre lui. Anemius chercha, dans cette extrémité, une puissance capable de contre-balancer celle de l'impératrice : il demanda à Ambroise de se transporter à Sirmium, pour le sacrer de ses mains. Une distance de plus de deux cents lieues séparait Milan de la capitale de la Pannonie ; mais il s'agissait là d'un droit à protéger, avec un péril à courir : Ambroise n'hésita pas.

Son arrivée dans cette ville fut le signal d'un indescriptible tumulte. Les ariens le couvrirent de huées sur son passage, et envahirent l'église où devait se faire le sacre. Puis à peine Ambroise y eut-il mis le pied, que des cris éclatèrent contre le nouvel élu et son consécrateur. Les femmes particulièrement portaient là la passion qu'elles mettent en toutes choses. Les plus ardentes étaient « les vierges des ariens », comme Ambroise les nomme [1] ; — et il racontait lui-même qu'au moment où il allait s'asseoir sur son siége pour la cérémonie, une de ces filles égarées le saisit par son manteau, et se mit à le tirer du côté de ses compagnes prêtes à le déchirer [2].

[1] On n'ignore pas que cette institution de la vie virginale avait paru si divinement belle, même à ses ennemis, qu'ils avaient essayé d'en posséder chez eux quelque contrefaçon capable de leur faire honneur.

[2] Cum esset constitutus in tribunali, nihil curans eorum quæ a mulieribus excitabantur, una de virginibus arianorum impudentior cæ-

Mais arrêtant sur elle son regard imposant : « Laissez-« moi, dit le pontife, car, tout indigne que je suis d'une « telle dignité, je suis prêtre ; vous ne pouvez ni ne devez « porter la main sur moi. Le jugement de Dieu vous « menace, prenez garde qu'il ne vous arrive quelque mal-« heur [1]. »

A ces mots l'assemblée rentra dans le respect, et Anemius fut sacré au milieu d'un silence de religieuse épouvante. A quelques jours de là, l'arienne tomba malade et mourut. On ne fut pas peu surpris de voir Ambroise lui-même mener les funérailles de cette infortunée, et l'accompagner, en priant, jusqu'au lieu de la sépulture [2]. De tels exemples de pardon et de grandeur d'âme faisaient autant que les miracles pour subjuguer les ariens et les gagner à Dieu.

Pendant que Justine fomentait le feu de l'arianisme, Gratien, au contraire, accusait de plus en plus sa prédilection pour l'Église catholique et son horreur pour l'idolâtrie. Ce fut vers ces années qu'il enleva aux vestales et aux prêtres païens une partie de leurs revenus et de leurs immunités. Puisque le paganisme n'était plus la religion officielle de l'empire, était-il juste de lui continuer ces largesses, en faisant supporter aux chrétiens les frais d'un culte qu'ils ne professaient pas et tenaient pour impie ?

On se souvient qu'une église disputée entre les catholiques et les ariens demeurait sous le séquestre depuis

teris, tribunal conscendens, apprehenso vestimento sacerdotis, cum illum adtrahere vellet ad partem mulierum, ut ab ipsis cæsus de ecclesia pelleretur. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 11, p. 4.)

1 Ait ei, ut ipse solitus erat referre : « ..... Deberes vereri Dei judicium, ne tibi aliquid mali eveniret. » (*Ibid.*)

2 Quod dictum exitus probavit. Nam alio die mortuam ad sepulcrum usque deduxit, gratiam pro contumelia rependens. (Paulin., p. 11.)

le nouveau règne. Soit respect pour le cours régulier de la justice, soit ménagement pour un prince entouré d'ennemis, Ambroise s'était abstenu de la réclamer juridiquement, quand l'empereur lui fit spontanément la surprise de lui en remettre les clefs. L'évêque trouva bientôt une occasion solennelle de lui en dire publiquement sa reconnaissance.

« C'est bien de votre propre mouvement, lui écrivait-il en tête d'un de ses livres, que vous nous avez restitué notre basilique. Nous attendions de vous cette mesure depuis longtemps ; aujourd'hui nous n'avons plus à regretter ce délai. Vous avez voulu mettre notre foi à l'épreuve ; mais votre dessein véritable a toujours été celui que vous venez d'accomplir. » Puis cachant une leçon sous son remercîment : « Non jamais, quant à vous, votre pensée n'a varié ; et tout le monde a pu voir que si vous subissiez une action étrangère en nous retirant cette église, vous n'obéissez qu'à vous-même en nous la rendant[1]. »

L'action étrangère à laquelle Ambroise conseillait à Gratien de soustraire sa politique, c'était celle de Justine ; et puisqu'il lui fallait, dans un âge encore jeune, un exemple et un appui, l'évêque n'hésitait pas à lui proposer dans son collègue Théodose un meilleur auxiliaire et un plus digne modèle.

C'était le temps auquel ce grand prince poursuivait en Orient le cours de ses victoires. Les Goths étaient refoulés dans les plaines de la Thrace, où la faim les forçait de faire leur soumission. Leur roi Athanaric, détrôné par ses peuples, était venu demander asile à Théodose, qui

[1] Subito basilicam reddidisti. Etenim basilicam sequestrasti ut fidem probares... Patuit omnibus et tuum non fuisse cum sequestrares, et tuum esse cum redderes. (Ambros. *de Spiritu sancto* lib. I, cap. I, n. 19, 20 et 21 ; t. II, p. 604.)

lui avait accordé une hospitalité et plus tard des obsèques dignes d'un puissant roi. La faction arienne perdait peu à peu en Orient la position qu'elle avait usurpée sous Valens. La religion et l'empire se relevaient l'une et l'autre ; Ambroise ne manquait pas d'en tirer la conséquence, qu'ils se relevaient l'un par l'autre, et que le rétablissement des affaires de l'État était la récompense du rétablissement des affaires de la foi.

« O Seigneur Jésus-Christ, s'écriait le pontife, de combien d'hommes n'êtes-vous pas le sauveur aujourd'hui ! de combien à Rome, à Alexandrie, à Antioche, à Constantinople ! Oui, Constantinople elle-même reçoit maintenant le Verbe-Dieu, et le prix de sa foi ne s'est pas fait attendre. Tant qu'elle réchauffa dans son sein le venin de l'arianisme, elle vit les frontières de son territoire violées par l'invasion, elle entendit la guerre gronder entre ses murs. Dès qu'elle a répudié les persécuteurs de la foi, tout a changé de face. L'ennemi le plus redouté, ce Goth qui se vantait d'être l'arbitre des rois, elle l'a vu venir vers elle en suppliant ; elle a célébré ses funérailles, et elle garde encore sa dépouille [1].

« Combien donc, à Constantinople, vous avez sauvé d'âmes, ô Seigneur ! combien dans tout l'univers ! Car ce n'est ni Damase, ni Pierre, ni Grégoire, ni Ambroise, ni un homme quelconque qui les sauve. Nous ne sommes que vos ministres ; mais c'est de vous que découle la grâce des sacrements, c'est vous qui envoyez l'Esprit-Saint, dont vous dites par la bouche du prophète : « Je

[1] Tu nobis, Domine Jesu, hos hodie mille mandasti. Quantos in urbe Roma, quantos Alexandriæ, quantos Antiochiæ, quantos etiam Constantinopoli ! Nam etiam Constantinopolis jam Dei Verbum recepit, etc. (*De Spiritu sancto* lib. I, n 17 ; t. II, p. 603.)

La mort d'Athanaric, dont Ambroise fait mention ici, arriva à Constantinople le 25 janvier 381.

répandrai mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles recevront dans leurs cœurs un souffle de pureté [1]. »

Le livre qui contenait cette prière à Dieu, avec cette dédicace et ces leçons au prince, était un traité d'Ambroise sur la divinité *du Saint-Esprit*. Il y avait trois ans que Gratien avait demandé à l'évêque de l'écrire contre les récentes erreurs des macédoniens, qui menaçaient d'amener de nouveaux déchirements dans l'Église et dans le monde.

Macedonius, évêque de Constantinople sous le règne de Constance, avait nié ouvertement que le Saint-Esprit fût Dieu. C'était une conséquence de l'impiété d'Arius, lequel, en effet, dès le début de son égarement, avait été conduit à cette négation. Macedonius fut son continuateur : il se rendit propre cette nouvelle hérésie, et lui donna son nom.

La divinité du Saint-Esprit avait été déjà démontrée savamment par Origène et Didyme. Ambroise profita de sa connaissance du grec pour faire passer leurs arguments dans son livre, et en doter l'Occident sous une forme nouvelle. Gratien en reçut l'hommage dans le courant de l'année 381. Montrer que l'Esprit-Saint n'est pas une créature; que dans l'Écriture sainte son opération ne se sépare pas de celle du Père et du Fils ; qu'il est plus grand que les saints, les anges et Marie elle-même; qu'il est honoré des mêmes qualifications que les autres personnes de la Trinité divine, qu'il a les mêmes pouvoirs

1 Non mundavit Damasus, non mundavit Petrus, non mundavit Ambrosius, non mundavit Gregorius : nostra enim servitia, sed tua sacramenta, etc. (*De Spiritu sancto* lib. I, n. XVIII.)

Ce sont les évêques des grands siéges qu'Ambroise nomme ici, et il se met du nombre. Pierre d'Alexandrie venait de mourir alors. Grégoire de Nazianze se démettait du patriarcat de Constantinople en cette année 381. L'évêque d'Antioche n'est pas nommé, sans doute à cause de la compétiton des deux évêques Paulin et Mélèce.

et confère les mêmes dons : tel est le dessein et l'objet des trois livres que comprend le traité dogmatique d'Ambroise.

Ce n'était ni le plus éloquent ni le plus original de ses ouvrages. Jérôme le jugeait inférieur aux traités des docteurs alexandrins [1]. Rufin, au contraire, disait de cet écrit : « Ambroise, élu de Dieu pour la gloire des Églises de Jésus-Christ, a mis dans ce livre sur le Saint-Esprit je ne dis pas seulement sa parole, mais son sang [2]. »

Enfin un autre docteur, et le plus grand de ce siècle, Augustin, en parlait ainsi à son tour, avec l'impartialité de sa haute raison : « Saint Ambroise ayant à traiter une grave matière, puisqu'il s'agissait de prouver l'égalité du Saint-Esprit avec le Père et le Fils, n'emploie cependant que le style le plus simple. C'est qu'en effet son sujet ne demandait ni les ornements du langage, ni les mouvements d'une éloquence saisissante ; il ne fallait que prouver, et c'est ce qu'il a fait [3]. »

Ces preuves, ainsi que toutes ces instructions doctrinales, morales et politiques, trouvaient Gratien si docile, que la cour de Milan en prit bientôt ombrage, et qu'un parti jaloux, composé particulièrement d'ariens et de païens, se forma contre l'évêque. — Quelle est, disaient ceux-ci, l'étrange nouveauté d'une religion qui, tolérée d'hier, est déjà en possession de régenter l'Empire ? — Quelle est, demandaient ceux-là, la prétention de ce prêtre, confident officieux et ministre déguisé d'un prince

1 Legi dudum cujusdam libellos de Spiritu sancto, et, juxta comici sententiam, ex græcis bonis latina vidi non bona... (Hieronym. Epist. *ad Paulinian.*)

2 Is qui ad Ecclesiarum Christi gloriam electus a Deo est Ambrosius sanctus de *Spiritu sancto* non solum verbis, sed et sanguine suo scripsit. (Rufin. lib. II *Invect. in Hieron m.*)

3 S. August. *de Doct. Christ.* cap. XXI.

jeune et faible, qui commet la faute de lui ouvrir à toute heure la porte de son palais et les secrets de sa conscience?

Un jour un de ces envieux résolut de barrer le passage à Ambroise : c'était le maître des offices, nommé Macedonius. En cette qualité, ayant été prié par l'évêque de l'introduire auprès de l'empereur, l'officier refusa net. Il est vrai que Gratien était en ce moment à chasser dans son parc, et qu'il ne souffrait point d'être dérangé dans ce plaisir, auquel on l'accusait de sacrifier trop souvent les devoirs de la souveraineté. Mais l'affaire pressait. Il s'agissait de l'intérêt de l'empereur et de la religion : — de l'intérêt de l'empereur, car Ambroise venait le prier de s'honorer en faisant grâce de la peine de mort à un homme condamné pour un propos injurieux prononcé contre le prince ; — de l'intérêt de la religion, car le malheureux condamné était païen, et Ambroise estimait que le meilleur apostolat auprès des infidèles était celui de la clémence et de la charité. Il insiste donc, il supplie : il y va de la tête d'un homme, la sentence est rendue, l'exécution est imminente, Gratien sera odieux, sa religion déshonorée, son nom taché de sang. Mais l'officier s'obstine et ne veut rien entendre.

En ce moment Ambroise observe une porte secrète par laquelle quelques veneurs pénétraient dans le parc. Il se glisse à leur suite, se présente devant Gratien, le force de l'écouter, enlève de haute lutte la grâce du coupable, remercie l'empereur, puis se tournant du côté du maître des offices : « Et vous, lui dit-il, un jour vous aurez aussi votre vie à sauver; vous chercherez alors un refuge dans l'église, mais l'église sera fermée, et vous n'y pourrez entrer [1]. » La terrible prédiction s'accomplit à la lettre, ainsi que nous le verrons.

[1] « Et tu quidem venies ad ecclesiam, nec, clausis januis, invenies qua ingrediaris. » (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 37.)

On ne se contentait pas de s'opposer à Ambroise pour ruiner son crédit, on disputait contre lui pour démolir sa doctrine. C'est l'écueil des temps où la foi est la passion générale des âmes, que les questions religieuses y deviennent l'objet d'ardentes discussions et de luttes sans fin. On a peine à concevoir la fièvre universelle de controverse théologique qui s'était emparée du IVe siècle : ce n'étaient pas seulement les écoles et le clergé que passionnaient ces débats ; le peuple prenait parti dans ces conflits, d'où il sentait que dépendaient toute sa vie morale et sa destinée éternelle.

Puis, à cette époque, pullulait la race éternellement renaissante des sophistes, esprits superficiels, plus brillants que solides, mettant le raisonnement au-dessus de la raison, les mots au-dessus des choses, l'art de la persuasion plus haut que la conviction et la conscience, prêts à défendre tout paradoxe qui semble une nouveauté ou qui promet un succès. L'arianisme ressuscitait, au bénéfice de sa cause, l'ancienne sophistique qu'abhorrait Platon et qui avait tué Socrate. « L'art de l'argumentation, raconte Sozomène, passe chez les ariens pour le premier des mérites. Ils le mettent au-dessus de la probité elle-même, et ceux-là sont regardés chez eux comme les plus gens de bien qui sont les plus habiles à embarrasser leurs adversaires dans la dispute. » Une grande facilité à changer d'opinion leur fournissait des ressources toujours renaissantes, et onze professions de foi publiées par eux en moins d'un demi-siècle étaient autant de piéges tendus à la conscience, difficilement prémunie contre leurs équivoques. Les sectes se multipliaient avec les différents symboles. L'éternelle histoire des variations au sein de l'hérésie commençait à fournir contre elle cet argument dont Bossuet devait plus tard écraser le protestantisme, et dont Ambroise s'armait déjà contre les séparés de son temps :

« Voyez comment ils se fractionnent et se divisent ! Les uns tiennent pour Eunome, les autres pour Aetius; ceux-ci sont pour Pallade, ceux-là pour Démophile ou Auxence : c'est la succession de ces chefs qu'on se partage. « Mais *le Christ peut-il être divisé?* » dit l'Apôtre. Au sein de cette division ils ont un même but, qui est de conspirer contre l'Église de Dieu ; et voilà pourquoi je les comprends tous dans la dénomination commune d'hérétiques. L'hérésie, en effet, c'est l'hydre de la Fable, elle renaît de ses blessures, et chaque tête qu'on lui coupe est remplacée par une autre [1].

Puis avec quel dédain triomphant il opposait la force conquérante de la foi toute simple à l'impuissance orgueilleuse de la science des sectaires ! » Ils mettent toute leur confiance dans la dialectique, disait-il, et quoique cette science, suivant sa définition donnée par les philosophes, soit plutôt propre à détruire qu'à édifier, ils en font le rempart le plus assuré de leur secte. Mais ce n'est pas par la dialectique que Dieu a voulu sauver le monde, c'est par la foi. Emportez donc vos arguments, puisqu'il ne s'agit pas de subtiliser sur les mystères, mais de croire. A cette heure il n'y a plus pour la dialectique qu'une ressource, le silence. Il ne s'agit plus de savoir ce que disent les philosophes, il faut voir ce qu'ils font.

« Or les voyez-vous restés seuls dans leurs gymnases ! La solitude de leurs écoles fait assez connaître combien la foi est au-dessus de la subtilité des discours. Tous les jours ceux qui disputent avec éloquence se voient abandonnés par leurs disciples ; tous les jours s'accroît le nombre de ceux qui s'attachent à la simplicité de la foi.

[1] Itaque nunc in plures sese divisere formas... Inter se ipsos non convenit. Hæresis enim velut quædam hydra fabularum vulneribus suis crevit, et dum sæpe reciditur, pullulavit. (*De Fide* lib. I, cap. VI, n. 45, 46 ; t. II, p. 452.)

On n'en croit plus les philosophes, on en croit les pêcheurs. Cependant les premiers présentaient au monde l'amorce des plaisirs; les autres ne proposaient que pauvreté, que jeûnes, que pénitences, que renoncements et douleurs. Comment se fait-il que l'humiliation et l'indigence ont eu plus de séductions que la volupté [1] ? »

C'est avec cette confiance dans le triomphe de Dieu, et cet humble et fier oubli des choses humaines, qu'Ambroise abordait la controverse religieuse avec les ariens. Après la charité, elle fut entre ses mains l'arme la plus puissante contre les erreurs de ce siècle. Loin de la redouter, Ambroise la provoquait; mais il la voulait éclatante et libre. A ce prix il accepta toujours d'entrer en lutte avec les beaux esprits, habitués à briller, sous les règnes précédents, dans les disputes théologiques auxquelles se complaisaient les fils de Constantin.

Un jour, deux courtisans, chambellans de l'empereur, s'enhardirent à proposer une objection à l'évêque touchant l'Incarnation, lui assignant le lendemain pour entendre sa réponse. Ambroise accepta, mettant cette condition, que la conférence aurait lieu devant le peuple assemblé dans la basilique Portienne, afin que les auditeurs en tirassent profit, et que la publicité ôtât aux vaincus la possibilité de cacher leur défaite. Au jour dit, il se rendit à l'église indiquée avec ses réponses prêtes [2]. La foule s'y pressait, dans une attente curieuse, espérant

1 Isti quotidie crescunt qui simpliciter crescunt. Non creditur philosophis, creditur piscatoribus. (*De Fide* lib. I, cap. XIII, n. 84, p. 481.)

2 Fuerunt etiam duo cubicularii tum temporis Gratiani imperatoris, de hæresi arianorum, qui tractandi episcopo quæstionem proponerent, ad quam audiendam altero die ab basilicam Portianam se adfuturos promiserant. Erat enim quæstio de incarnatione Domini, etc. (Paulin. in *Ambros. Vita*, n. 18.)

à chaque instant voir entrer les chambellans : ils ne paraissaient pas.

Quand l'heure habituelle de la Leçon fut arrivée, Ambroise, las d'attendre, monta à l'ambon. « Mes frères, dit-il au peuple, vous voyez que je suis venu pour tenir ma promesse et acquitter ma dette : mais je cherche mes créanciers, et je ne les trouve pas. Sans doute ils ont pensé que le terme de l'échéance avait été trop court, et que je n'étais pas en mesure. Mais la foi véritable n'est jamais prise au dépourvu [1]. »

Reprenant alors le cours ordinaire de ses instructions, l'évêque se mit tranquillement à expliquer au peuple la doctrine catholique touchant l'humanité de Jésus-Christ, fils de Dieu, dont il fit dans la suite le livre *de l'Incarnation*. On semblait avoir oublié complétement les deux chambellans, quand bientôt une nouvelle sinistre circula dans l'assemblée. On venait d'apprendre que les malheureux controversistes ariens, sans égard aucun à la conférence qu'ils avaient provoquée, étaient, pendant ce temps, allés faire une promenade aux alentours de la ville ; mais leur voiture s'étant renversée sur leur route, tous deux en avaient été précipités, et étaient morts de leur chute [2].

Ces discours, ces écrits, ces coups de la Providence, ces œuvres de charité faisaient perdre chaque jour du terrain à l'arianisme, tandis que le nom et la cause d'Ambroise grandissaient, environnées du prestige de la plus

1 Debitum, fratres, cupio solvendum. Sed hesternos meos non invenio creditores ; nisi forte improviso conventu putaverint nos esse turbandos : sed nunquam fides vera turbatur. (Ambros. *de Incarnat.* cap. I, n. 1 ; t. II, p. 704.)

2 Miserandi homines, conscendentes in rhedam, quasi gratia gestandi, civitate egressi sunt, expectante sacerdote et plebe in ecclesia constituta. Sed... subito præcipitati de rheda, animas emiserunt, atque corpora eorum sepulturæ sunt tradita. (*Ibid.*)

merveilleuse sainteté. « Un des plus obstinés ariens de ce temps-là, raconte son biographe, disputeur acharné et inconvertissable à la foi catholique, étant venu dans l'église entendre prêcher l'évêque, vit un ange qui, placé près de l'oreille d'Ambroise, lui dictait les discours, de sorte que l'orateur semblait n'avoir qu'à les redire à l'assemblée [1]. » L'hérétique raconta lui-même cette vision, qui fit de lui un des plus ardents défenseurs de la foi catholique.

Le même historien atteste qu'à Milan le nombre des ariens allait diminuant chaque jour. Dans le reste de l'Italie il en était de même, grâce au zèle de l'apôtre ; et Jérôme n'était que l'écho de tout son siècle quand il écrivait de lui ce magnifique éloge : « Après la mort d'Auxence, Ambroise ayant été fait évêque de Milan, l'Italie entière se rangea à la vraie foi [2]. »

1 Vir de hæresi arianorum, acerrimus nimium disputator et durus atque inconvertibilis ad fidem catholicam, constitutus in ecclesia tractante episcopo, vidit, ut postmodum loquebatur, angelum ad aures episcopi tractantis loquentem; ut verba angeli populo episcopus renuntiare videretur. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 17.)

2 Post Auxentii seram mortem Mediolani Ambrosio constituto, omnis ad rectam fidem Italia convertitur. (Hieronym. ex *Chronic.* Grat. III et Equit. coss.)

CHAPITRE II

AMBROISE AUX CONCILES D'AQUILÉE ET DE ROME

(381-382)

Les derniers évêques ariens de l'Occident en appellent à un concile. — Ambroise fait convoquer le concile d'Aquilée en 381. Les évêques de l'Italie et des Gaules au concile. — Les ariens Secondien et Pallade confondus par Ambroise et déposés.

Lettre du concile aux empereurs en faveur du pape Damase; primauté du saint-siége romain; le schisme d'Antioche et les affaires d'Orient. — Ambroise demande la réunion d'un concile général à Alexandrie, puis à Rome. Son zèle pour l'unité des Églises d'Orient et d'Occident. — Refus des Orientaux.

Concile de Rome. — Aschole de Thessalonique visite Ambroise malade. — Leur amitié. — Jérôme, Épiphane, Paulin à Rome. — Ambroise combat l'erreur des apollinaristes. — Mort bienheureuse d'Aschole. — Lettre d'Ambroise.

Il ne suffisait pas de réfuter la doctrine de l'arianisme par la force de la parole, si puissante qu'elle fût : et Ambroise ne pouvait espérer de voir l'hérésie disparaître entièrement, tant qu'elle conserverait ses siéges épiscopaux, son organisation hiérarchique et ses maîtres.

Ses derniers représentants, aux frontières orientales des États de Gratien, étaient deux vieux évêques, Secondien et Pallade, gouvernant dans un coin de la Dacie, entre le Danube et la Theiss, vers la Hongrie actuelle, deux diocèses dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom [1]. Ils s'appuyaient sur les ariens de l'Orient; mais

[1] Vix angulum Ripensis Daciæ turbare consueti. (Ambros Epist. XI, n. 1; Opp. t. II, p. 810.)

devenus plus timides depuis le règne de Théodose, ils rougissaient de porter le nom des hérétiques dont ils professaient la doctrine. Ils avaient même profité, pour se disculper auprès de l'empereur, d'un voyage récent de Gratien à Sirmium [1]. Mais celui-ci ayant refusé de prononcer en matière religieuse, ils demandèrent à se justifier devant un concile général. C'était une réunion bien solennelle pour connaître d'une cause personnelle et obscure. Toutefois il fut convenu entre Ambroise et Gratien qu'on convoquerait du moins les évêques des Gaules et de l'Italie septentrionale dans la ville d'Aquilée, pour porter un coup décisif à l'erreur. Dans la lettre impériale de convocation, Gratien déclarait hautement qu'il l'avait rédigée sous l'inspiration de l'évêque de Milan, auquel il en renvoyait l'honneur en ces termes :

« Désireux de voir au plus tôt tous les prêtres d'accord sur la doctrine chrétienne, nous avions primitivement ordonné que tous les évêques de notre empire d'Occident se réunissent à Aquilée. Mais Ambroise, que son mérite et la grâce de Dieu ont rendu si illustre sur le siége de Milan, nous a fait observer qu'une si grande assemblée n'était pas nécessaire lorsqu'il ne s'agissait que d'une cause locale, et qu'il suffisait d'appeler les évêques italiens des Églises voisines. Nous avons donc dispensé de la fatigue du voyage les hommes vénérables que leur grand âge, l'épuisement de leurs forces ou une honorable pauvreté, empêchent de sortir de leurs diocèses et de faire une longue route [2].

Le vendredi 3 septembre 381, vingt-cinq évêques de la

[1] Imperator cum esset præsens Sirmii, tu illum interpellasti. (*Acta Conc. Aquil.,* in Opp Ambr. t. II, p. 789.)

[2] Nam quod Ambrosius et vitæ merito et Dei dignatione conspicuus episcopus Mediolanensium civitatis, ibi multitudinem non opus esse suggerit. (*Acta Conc. Aquil.,* ibid, p. 787.)

Gaule méridionale et de l'Italie supérieure ouvrirent le concile. On y distinguait l'évêque de Sirmium, Anemius, qui était tant redevable au courage d'Ambroise ; l'évêque de Plaisance, Sabinus, dont le nom se retrouve si souvent dans les lettres du grand évêque, son ami ; Philastre de Brescia, qui avait confessé la foi sous le règne arien de Constance ; Héliodore d'Altino, à qui Jérôme écrivait des lettres mémorables pour l'attirer auprès de lui dans le désert ; Exupérance de Tortone, disciple toujours fidèle de saint Eusèbe de Verceil ; Eusèbe évêque de Bologne, appelé « le bon pêcheur » dans les livres d'Ambroise, parce qu'il était habile à tirer de l'océan du siècle les vierges qui sont les perles de l'Église [1] ; Bassien ou Bassilien, évêque de Lodi, autre ami d'Ambroise et de Félix de Côme [2] ; Constance évêque d'Orange, Procule de Marseille, Dominus de Grenoble, Amantius de Nice, enfin Juste de Lyon, qui déjà s'était mis en relation, par lettres, avec l'évêque de Milan. Il le consultait sur le sens des passages de l'Écriture, s'inquiétant de savoir si les livres sacrés avaient été composés selon les règles de l'art, mais s'inquiétant davantage d'y chercher la science de l'éternité [3]. On le vit bien quand, après le concile d'Aquilée, l'évêque, au lieu de reprendre la route de son diocèse, dit un éternel adieu à son siége de Lyon, et s'enfuit dans les solitudes de l'Égypte, qui attiraient alors les plus belles âmes [4].

Avec Milan, Aquilée était le siége le plus considérable de la haute Italie. Valérien, son évêque, avait rehaussé encore l'éclat de cette Église en y faisant fleurir une école célèbre de sainteté et de science, où Jérôme, Rufin, Bonose,

1 Ambros. *de Virginit.* cap. XII, n. 129.
2 *Id.*, Epist. IV, n. 1 ; Opp. t. II, p. 763.
3 *Id.*, Epist. VIII, n. 1 ; t. II, p. 783.
4 *Id.*, Not. ad Epist., VII et VIII ; Opp. t. II, p. 734.

Héliodore, étaient venus apporter leurs premières ardeurs. L'évêque d'Aquilée présida le concile ; mais Ambroise le dirigea. Nous avons sous les yeux l'interrogatoire qu'il fit subir aux deux évêques inculpés, et les réponses de ceux-ci. C'est d'une part la méthode, le calme, la gravité, l'autorité magistrale de l'ancien consulaire, avec la ferme doctrine et la foi ardente de l'évêque. C'est de l'autre la monotone série de subterfuges, de fins de non-recevoir, de dénis de compétence et de juridiction, enfin d'appel aux absents, qui est le refuge ordinaire de la sophistique aux abois [1]. Vainement les accusés réclamaient-ils la présence des évêques orientaux, tous deux furent déposés de l'épiscopat ; et une lettre rédigée par l'évêque de Milan, au nom de tout le concile, chargea les empereurs d'Orient et d'Occident de faire descendre de leurs siéges ces pasteurs indignes :

« Il ne convient pas, y était-il dit, qu'ils exercent le sacerdoce de Jésus-Christ qu'ils ont renié. Nous vous prions donc, au nom de votre gloire et de votre foi, de faire respecter Celui de qui vous tenez l'empire. Ainsi donnez des ordres pour éloigner de leurs Églises les fauteurs de l'impieté, les corrupteurs de la vérité, et vous

1 Ambros. Opp. t. II, *Acta Conc. Aquil.*, p. 800 et seq.

Ces actes du concile, publiés dans les œuvres de saint Ambroise, ont reçu récemment un complément fort curieux par un fragment retrouvé dans la Bibliothèque impériale de Paris. M. Vaitz en a donné l'interprétation avec une savante dissertation. (*Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila;* Hanovre, 1840.) On y remarque, entre les questions posées par Ambroise et les réponses des évêques accusés, des notes très-malveillantes contre l'évêque de Milan, rédigées par un écrivain contemporain, évidemment arien, qu'on croit être un évêque du nom de Maximin.

Là se trouve également un long discours d'Auxentius, disciple d'Ulfilas, arien obstiné qui loue en termes pompeux l'évêque des Goths son maître. N'est-ce pas le même que le Goth Auxence ou Mercurin, que nous verrons bientôt opposé à Ambroise ?

les remplacerez par les prêtres saints et dignes que nous aurons choisis [1]. »

Cela fait, le concile tourna les yeux vers Rome. La papauté y traversait, depuis quinze ans déjà, une de ces crises douloureuses qui sont l'enfantement de ses plus glorieux siècles. Ambroise avait vu de près, jusque dans son diocèse, les menées sacriléges de l'antipape Ursin contre le vénérable Damase, calomnié dans sa vie, troublé dans la légitime possession du siége pontifical, tandis que des rixes sanglantes faisaient la désolation de la ville éternelle, la risée des païens, et le scandale des peuples [2]. Ambroise éveilla sur lui la vénération et la piété filiale du concile d'Aquilée. Une lettre fut adressée aux empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, pour les conjurer de faire cesser le schisme. Ambroise la rédigea, et l'on y sent courir, avec une sainte colère contre les persécuteurs et les ambitieux, le souffle de cet amour que le siége de Rome, dans ses jours d'angoisse, a toujours inspiré au grand cœur des saints :

« Religieux empereurs, aucun point n'a fixé davantage notre attention, ni ému plus douloureusement notre cœur qu'une situation qui compromet la paix de l'Église universelle. Loin de nous, sans doute, de croire que vous puissiez tomber dans les piéges d'Ursin. Mais les flatteries de ce fourbe pouvant surprendre votre bonne foi, il devient nécessaire de démasquer le passé et d'éclairer l'avenir. Car pour peu qu'une issue soit ouverte à son audace, sait-on à quels excès un tel homme peut se porter !

« Après avoir été condamné tant de fois comme perturbateur, voici néanmoins qu'il relève la tête, comme si

1 Ambros Epist. x, n. 8; t. II, p. 808.

2 Anastas. Biblioth. — Baron., ad ann. 367. — Tillemont, *Mém. pour l'Hist. ecclés.*, t. VIII, p. 386.

nous pouvions oublier ce qu'il est. Nous ne pouvons nous y méprendre, nous qui savons quelles furent ses intelligences avec le parti arien, lorsque, dans la société de Julianus Valens, il portait le trouble dans l'église de Milan, tantôt allant frapper à la porte des synagogues, tantôt s'introduisant dans les maisons ariennes, y tenant des réunions, y promettant son appui, et, sans oser se produire dans leurs assemblées, leur apprenant à jeter le désordre dans l'Église [1]. »

Ce qu'Ambroise dit ensuite sur les droits du saint-siége est très-considérable pour la doctrine catholique. Peu de passages sont plus décisifs que celui-ci entre ceux qui proclament la souveraineté de l'Église de Rome, centre d'unité et principe de juridiction.

« Ah! si le malheur sacré d'un pontife persécuté ne peut vous émouvoir, ne serez-vous pas touchés de la prière unanime de tous vos prêtres réunis? Nous conjurons votre Clémence de ne pas laisser dans ce trouble l'Église de Rome, l'Église mère de tout l'univers romain, et, avec elle, la foi très-sainte des apôtres. Car c'est de Rome, c'est de cette source que découlent sur tout le monde les droits de la communion sacrée [2]. »

« Otez au méchant le moyen de propager le mal. Écoutez la prière de tout le peuple de Rome divisé et incertain ; écoutez la prière des prêtres réunis pour vous supplier de leur rendre la sécurité en tenant éloigné un homme dangereux. Si vous rendez à l'Église cet immense service, nous n'aurons plus qu'à rendre des actions de grâces

1 Cum arianis copulatus atque conjunctus erat eo tempore quo turbare Mediolanensem Ecclesiam cœtu detestabili moliebatur cum Valente, etc. (Epist. XI, n. 3.)

2 Totius orbis Romani caput, Romanam Ecclesiam, atque illam sacrosanctam Apostolorum fidem, ne turbari sineret obsecranda fuit Clementia vestra, inde enim in omnes venerandæ communionis jura dimanant. (*Ibid.*, n. 4, p. 811.)

infinies au Père tout-puissant et à son Fils Jésus, Seigneur Dieu comme lui [1]. »

On ne tardera pas à voir les effets de cette lettre. En attendant, le concile s'occupa de l'Orient, où le schisme déchirait les principales Églises. Antioche était partagée entre deux évêques rivaux appuyés également par un nombreux parti. Ce schisme, qui remplit l'histoire de tout le IVe siècle, remontait à l'exil du saint évêque Eustathe proscrit par Constance. Mélèce avait été son septième successeur. Les évêques catholiques n'avaient pas moins concouru à son élection que les ariens qui le croyaient des leurs. Mais à peine saint Mélèce eut-il affirmé sa foi, dans un premier discours, qu'il avait été jeté en exil par Constance, et remplacé d'autorité impériale par l'arien Euzoïus. C'est alors que les catholiques d'Antioche, tout en rejetant en masse la communion de l'intrus, se partagèrent en deux obédiences ; car tandis que les uns, Flavien à leur tête, se rattachaient à Mélèce, dont ils croyaient la promotion légitime autant que sa croyance était pure, les autres, ne pouvant se résoudre à reconnaître une élection à laquelle les ariens avaient eu primitivement quelque part, choisirent et firent sacrer pour eux l'évêque Paulin. Rome consultée reconnut les deux obédiences, à la charge aux dissidents qui perdraient les premiers leur évêque de se ranger à l'autorité du survivant. Mélèce mort, le concile de Constantinople mit Flavien sur son siége, et le schisme se perpétua entre lui et Paulin, tous deux hommes d'une foi pure et d'une haute vertu. Or ceux qui aiment l'Église savent qu'il n'y a guère de torture d'âme plus vive que de traverser des temps où leurs frères se partagent entre des camps qui se disent également orthodoxes, et qui en ont le droit ; sans qu'on sache, par instants, de quel côté incliner son esprit et ses affections.

[1] Epist. XI, n. 5 et 6.

De plus, à Constantinople, Grégoire de Nazianze était troublé dans la possession de son Église par l'intrigant Maxime, qui jadis avait porté le manteau de cynique. Expulsé de l'Égypte, chassé de Constantinople, Maxime était venu étaler devant le concile d'Italie ses doléances, le récit fabuleux des persécutions qu'il avait endurées de la part des ariens, et le faste de ses feintes vertus.

Le concile d'Aquilée se trouvait trop éloigné du théâtre de ces conflits pour trancher les questions entre ceux qui s'en remettaient à lui de leurs prétentions ou de leurs droits. C'est pourquoi Ambroise, au nom de tout le concile, adressa une première lettre aux trois chefs de l'empire, leur demandant de réunir un concile général à Alexandrie pour connaître de ces faits : « Nous vous sollicitons, très-cléments princes chrétiens, de réunir à Alexandrie un concile composé de tous les prêtres catholiques, pour délibérer mûrement et statuer définitivement quels sont ceux des évêques avec lesquels il faut entrer et demeurer en communion [1]. »

Une autre lettre du concile d'Aquilée ou d'Italie [2], portant le nom d'Ambroise en tête de la suscription, et adressée par lui à Théodose Auguste, était moins impartiale. L'évêque de Milan, trompé par de faux rapports, s'y montrait chaudement partisan de Maxime contre saint Grégoire de Nazianze. L'esprit judicieux d'Ambroise, sa vive pénétration, avaient évidemment subi là une éclipse qui ne pouvait durer.

1 Ambros. Epist. XII, n. 5, p. 813.

2 Quelques auteurs, en effet, prétendent que cette lettre, dont le titre est ainsi conçu : *Ambroise et les autres évêques d'Italie*, est d'un concile différent de celui d'Aquilée. Ce concile, qu'ils nomment *concile d'Italie*, se serait tenu dans une autre ville de cette contrée, en cette même année 381, ou en la suivante, 382.

Dans cette seconde lettre Ambroise revenait à l'idée d'un concile. Mais ce n'était plus cette fois Alexandrie, c'était Rome qui lui paraissait le centre où ces débats recevraient d'une autorité suprême leur solution définitive. « Il n'y a pas là affaire de parti, ou question de préséance, écrivait Ambroise. C'est l'union qui est rompue, c'est la société qui est troublée. La paix, croyons-nous, ne saurait être rétablie sans qu'un concile général des évêques orientaux se réunisse à Rome. A cet effet, Gratien, votre frère, connaissant votre piété, nous a suggéré de vous écrire. Puisse, en effet, l'unité de doctrine et de charité exister entre ceux qu'unit la même communion [1] ! »

C'est dans ces derniers mots, et dans les incessants appels du grand évêque à l'unité, à la paix, à la soumission, qu'il faut chercher le fond de la pensée d'Ambroise sur le but supérieur de l'assemblée générale qu'il provoquait par ses lettres. Il est certain que dès lors il n'était que trop facile de voir poindre à l'horizon, aux deux extrémités de l'Orient et de l'Occident, les premiers nuages qui déjà présageaient une tempête, et qui devaient amener entre l'Église latine et l'Église grecque des déchirements si profonds et une si funeste rupture ! On le comprit bien par la réponse des évêques orientaux s'excusant dédaigneusement de venir débattre à Rome ce qu'ils venaient de décider au concile de Constantinople, opposant les grandeurs orageuses de leur chrétienté aux calmes obscurités de l'Église latine ; faisant parade de leurs exils, de leurs persécutions, endurés sous Valens, et les plaçant en regard des loisirs que leurs frères d'Occident avaient goûtés sous l'égide de leurs très-catholiques empereurs. Il y avait une ironie visible et inquiétante dans ces mots par lesquels se termine cette lettre, un des plus célèbres documents que nous ayons sur l'histoire de l'Église au IVe

[1] Sit in urbe Roma nostrum Orientaliumque consilium. (Ep. XIII, n. 6.)

siècle : « Nous apprécions sans doute la charité fraternelle par laquelle vous nous invitez à nous joindre à vous, afin qu'après que nous avons été seuls à souffrir dans ces dernières années, vous ne soyez pas seuls à régner maintenant à la faveur de l'union de deux pieux empereurs... Mais, avec l'Esprit-Saint, nous ne pouvons que répéter du fond de notre cœur : *Qui nous donnera les ailes de la colombe pour voler et nous reposer à côté de nos frères ?*[1] »

Dès lors c'en fut fait de l'espoir d'assembler un concile général. Ambroise le regretta ; car ce n'était pas là seulement une large conception, digne de son génie et de sa foi, c'était un profond dessein plein d'utilité comme de grandeur. A l'heure où les deux empires allaient se scinder politiquement, et où leur séparation faisait courir à l'Église le danger d'une division trop tôt consommée, que pouvait-il y avoir de plus utile qu'un pacte d'alliance consenti, à Rome, au centre de l'unité, entre les deux grandes régions déjà sollicitées en des sens divers ? Puis, se figure-t-on la grandeur et l'autorité d'un concile universel, réuni sous Théodose, au IVe siècle, et où le traité d'union entre les Églises d'Orient et d'Occident aurait été signé sur le tombeau de saint Pierre, par des évêques tels que Damase, Ambroise, Grégoire de Nazianze, Martin de Tours, Épiphane, et annoncé aux peuples par la plume d'un Jérôme et les lèvres d'un Chrysostome !

Cependant, à défaut de concile œcuménique, une assemblée d'évêques se réunit à Rome, où Ambroise se rendit vers la fin de l'année 382.

A peine arrivé, il y tomba malade et fut retenu chez lui pendant plusieurs mois. Mais, dans cette tristesse, la Providence lui ménagea la plus grande de toutes les consolations, celle d'une amitié digne de lui.

Un des jours de sa maladie Ambroise vit entrer dans sa

1 Apud Theodoret. V, IX, Epist. Patr. Conc. Const.

chambre un vieillard à cheveux blancs [1], aux traits majestueux, portant sur ses épaules cette toison de brebis appelée *Melotis* qui était le vêtement des moines du désert [2]. C'était le vénérable évêque de Thessalonique, Aschole, venu au concile, principalement dans l'espoir d'y rencontrer Ambroise. Élevé dès l'enfance dans un monastère de l'Achaïe, plus tard forcé de monter sur le siége de l'Église de Thessalonique, Aschole réunissait à un degré supérieur l'austérité d'un ascète à la charité d'un pasteur. Ambroise disait de lui qu'il « semblait n'avoir plus de corps ; ce corps n'était plus que le voile transparent et fragile d'une âme qui paraissait déjà vivre dans le ciel [3]. »

Cependant ce contemplatif était un homme d'action. Ardent, infatigable, il se portait successivement de Constantinople en Achaïe, en Épire, en Italie, partout où l'intérêt de l'Église était en cause, en dépit d'une vieillesse si alerte et si puissante qu'elle faisait envie aux plus jeunes [4]. Aussi grand citoyen qu'il était bon catholique, il avait fait ses preuves de patriotisme comme de foi. Quand, après la désastreuse bataille d'Andrinople, les barbares avaient paru devant Thessalonique, « il avait repoussé leurs bandes, disait Ambroise, moins par la force des armes que par celle de la prière, et les Goths, déjà décimés par la peste, avaient fui devant la face de ce nouvel Élisée [5]. »

1 Cum ægritudine confectus tenerer, et non possem accurrere, ipse ad me venit et visitavit. (Ambros. Epist. xv, n. 10.)

2 Melotidis suæ dimisso amictu. (*Ibid.*, n. 9.) Mélotis, du grec Μῆλον (brebis), était le vêtement de saint Antoine et des anachorètes. (V. saint Athanase, Cassien, Pallade, Socrate.)

3 Vidi, fateor, virum. Vidi ita illud esse in corpore ut extra corpus putarem. Sine impedimento corporis eum noveram, ut ei tantum pro velamine uteretur, non pro officio. (Epist. xvi, n. 2.

4 *Ibid.*

5 Urgebat et præliabatur sanctus Ascholius, non gladiis sed orationibus, non telis sed meritis. (*Ibid.*, n. 5.)

Peu après, dans l'hiver de 380, il avait baptisé l'empereur Théodose surpris aux portes de la ville par une maladie qu'il croyait mortelle. Depuis ce temps il était son conseiller intime dans les affaires de l'Église, et ce fut par Aschole qu'Ambroise put d'abord apprécier le grand prince que bientôt il lui sera donné de connaître par lui-même.

Lorsque les deux saints pontifes, qui depuis longtemps avaient souhaité de se rencontrer, furent en présence l'un de l'autre, ils ne purent contenir leur émotion. C'était la première heure d'une grande amitié, heure sacrée qu'on n'oublie plus, et dont Ambroise rappelait le souvenir en ces termes :

« Quand vint en Italie cet homme d'heureuse mémoire, j'étais retenu malade ; et comme je ne pouvais me rendre auprès de lui, ce fut lui qui vint me voir. Avec quel empressement, avec quelle affection nous nous jetâmes alors dans les bras l'un de l'autre ! avec quels gémissements nous nous entretînmes ensuite des malheurs de ce siècle et de la grande souffrance qui était au cœur de l'Église ! Nous étions si heureux de pouvoir enfin nous voir, nous saluer, nous embrasser ! Il y avait si longtemps que nous faisions ce vœu ! nous pleurions ensemble, et nos larmes coulaient jusque sur nos vêtements [1]. »

La maladie d'Ambroise enlevait au concile de Rome le concours de celui qui l'avait provoqué. Le pape Damase, cherchant autour de lui quelqu'un capable de rendre à l'assemblée d'aussi utiles services, jeta les yeux sur un jeune prêtre déjà illustre par son zèle, ses talents

1 Quo studio, quo affectu ipse in me et ego in eum irruimus ! Quo gemitu mala istius sæculi et ea quæ hic acciderent, deploravimus ! Ita ut lacrymarum pro fluvio vestem infunderemus, dum salutatione exoptatissima, mutuo desiderio, et expetito diu, fruimur, adhæremus amplexu. (Epist. xv, n. 10.)

et ses vertus. C'était ce même Jérôme qu'Ambroise avait pu connaître aux écoles de Rome, et qui depuis avait promené en tous lieux son errante destinée et son impatience d'étude et de perfection. Il revenait des déserts de l'Orient, où il avait contenu par le travail la fougue de son esprit, et par des austérités héroïques les ardeurs d'une nature de feu. Paulin d'Antioche, son ami, l'avait ordonné prêtre ; Grégoire de Nazianze l'avait attiré à Constantinople ; Grégoire de Nysse, frère de Basile le Grand, lui soumettait ses écrits ; Épiphane surtout le recherchait comme un frère d'ascétisme et un maître de doctrine. Jérôme avait donc touché de près toutes les gloires comme toutes les douleurs de l'Église, quand le pape Damase, subjugué par son rude génie, le désigna pour être le secrétaire du concile.

L'inséparable ami qu'il amenait à Rome, et qui, comme lui, y venait pour défendre les droits de l'évêque Paulin au siége d'Antioche, Épiphane, évêque de Salamine en Chypre, était un des hommes les plus étonnants de son siècle. Né en Palestine, à Éleuthéropolis, près de l'antique Hébron, séjour des patriarches, élevé dans le judaïsme par un docteur de la loi, il avait été touché un jour en voyant un moine donner son habit à un pauvre, et s'était fait chrétien. Les deux anachorètes Hilarion et Pambon, le premier dans les montagnes arides de la Judée, le second dans les plaines salées de Nitrie, avaient formé son âme à la discipline religieuse. Il avait visité Athanase à Alexandrie, habité la Thébaïde, salué la montagne où Antoine était mort, erré pendant un an dans les solitudes d'Ammon, rempli de ses miracles les monastères de la Judée, abordé en Dalmatie dans la ville d'Épidaure, enfin gagné l'île de Chypre, où il pensait trouver, à côté d'Hilarion, une retraite définitive au fond d'une vallée et sur le bord des flots ; mais on l'avait placé, malgré ses résistances, à la tête de l'Église de Salamine, où bientôt

on vint le consulter du fond de la Perse et de l'extrême Orient. Possédant également l'hébreu, le syriaque, l'égyptien et le grec, ayant pénétré le fond et débrouillé l'histoire de toutes les hérésies, Épiphane, « l'apôtre, le nouveau Jean et le héraut du Seigneur, » ainsi qu'on l'appelait, remplissait la chrétienté de ses lumières, quand le concile de Rome lui fit voir en Occident le triomphe de cette religion qu'il venait d'admirer si prospère en Orient.

Enfin Paulin d'Antioche, personnellement en cause dans les affaires soumises au concile de Rome, y était arrivé avec ses deux amis.

Ambroise, très-zélé partisan de Paulin, vit intimement ces hommes, et prit part au concile, autant que le lui permettait l'état de sa santé. Mais les actes de cette assemblée ayant été perdus, ou ne nous étant parvenus que fort incomplets, elle ne nous apparaît guère que comme une imposante réunion de docteurs, sans qu'il nous soit possible d'entrer dans son histoire, ni de recueillir ses enseignements.

Nous savons du moins, — et c'est Ambroise qui nous l'apprend, — qu'on y condamna l'erreur des apollinaristes. Cette secte avait pris son nom d'Apollinaire, évêque de Laodicée, dont le zèle, en combattant l'hérésie des ariens, s'était précipité dans l'erreur opposée. Tandis qu'il exaltait la divinité du Verbe, son humanité sainte s'était effacée à ses yeux. A l'en croire, le Fils de Dieu fait homme n'avait pas d'âme comme nous : c'était la divinité du Verbe qui en tenait lieu et en faisait éminemment les fonctions. Tout au plus, le Christ avait-il une sorte d'âme inférieure, siége de la sensation ; mais qu'avait-il besoin de l'âme raisonnable et intelligente, lui l'Intelligence et la Raison divine ? La personne de Jésus-Christ, c'était donc le Verbe uni seulement à un corps, selon leur explication de la parole de saint Jean : « Et le Verbe s'est fait

chair. » Encore cette chair elle-même n'était-elle qu'une matière subtile, spiritualisée, d'origine céleste, une ombre vaporeuse : de sorte que le Fils de Dieu, venu parmi nous en se faisant semblable à nous, n'avait plus guère conservé de l'homme que le nom !

Que devenait l'Incarnation dans un pareil rêve ? Que devenait cette ineffable et douce fraternité de Dieu et de sa créature, avec les miséricordieux abaissements d'une part, et de l'autre les retours d'amour reconnaissant que provoque une si tendre assimilation ? Voici ce qu'Ambroise en pensait, et comment il en parlait dans un de ses discours sur l'*Incarnation*.

« Non, disait-il, ce n'est pas le fantôme et l'ombre de Jésus-Christ qui a souffert, ce n'est pas son fantôme qui marchait sur les flots. Si ses disciples ont pu le croire un instant, c'est qu'ils n'avaient pas reçu alors le Saint-Esprit, telle est leur excuse ; mais nous, nous serions inexcusables de tomber dans une pareille erreur, et nous la condamnons.

« D'autres viennent nous dire que le corps du Seigneur et sa divinité sont de même nature. Il y en a qui vont jusqu'à cette impiété, d'affirmer que c'est la substance divine sous l'apparence d'un corps qui été mise en croix. Qui n'abhorrerait ces choses ?...

« Enfin je ne sais comment plusieurs se sont rencontrés qui ont prétendu que le Seigneur Jésus n'avait pas une âme humaine comme la nôtre. Ils ont redouté sans doute que le Christ ne tombât dans les défaillances de l'homme. Qu'ils calment leurs inquiétudes, ces trop complaisants précepteurs de notre Maître ! Qu'ils fassent taire leur compassion, et qu'au lieu de craindre pour lui ils craignent pour eux-mêmes !... En prenant le corps de l'homme, le Verbe a accompli en lui l'Incarnation dans sa perfection, dans sa plénitude : car il n'y a rien d'imparfait dans le Christ. Il a pris un corps pour le ressusciter, il a pris

une âme, mais une âme raisonnable, une âme complète, une véritable âme d'homme [1]. »

Ainsi Ambroise traçait d'une main toujours ferme, entre des erreurs extrêmes et des systèmes tortueux, le droit sillon de la vérité. Ainsi du sein de ces débats avec les hérésies se dégage, de plus en plus lumineuse, la physionomie du Fils de Dieu fait homme. On en étudie chaque trait, on en examine chaque perfection : c'est l'objet de l'universelle contemplation des âmes. Sa nature divine, sa personne unique, son humanité sainte, sa double volonté, discutées, affirmées, définies, absorbent les esprits et passionnent les cœurs de cette génération debout ou à genoux devant lui. Il semble que, comme autrefois Thomas dans le cénacle, l'humanité ait voulu le voir et le toucher de près, mettre la main sur son cœur, pénétrer son être intime, avant de tomber à ses pieds et de l'adorer comme son Seigneur et son Dieu.

Le concile fit souscrire aux apollinaristes un formulaire de foi rédigé par Jérôme. Il s'occupa aussi du schisme d'Antioche, et il maintint Paulin sur le siége de cette Église. Toutefois il ne rompit pas avec l'évêque Flavien reconnu par le concile de Constantinople, et dont Jean Chrysostome devait rendre le nom si illustre. Enfin un autre service que cette assemblée rendit à l'Église de Rome, fut la réhabilitation glorieuse et définitive du saint pape Damase, déjà si vaillamment défendu par Ambroise. Ainsi la chrétienté retrouva-t-elle la paix, le pape son honneur, et la foi sa pureté.

Ambroise revint à Milan, Aschole reprit la route de Thessalonique. Les deux vénérables amis ne devaient plus se revoir. Il n'y avait pas deux ans qu'ils s'étaient dit adieu, quand vers la fin de l'année 382, ou dans les pre-

1 *De Incarnat.* cap. VII, n. 6-9.

miers mois de 383 [1], l'évêque de Milan apprit la mort d'Aschole d'une manière tout à fait extraordinaire. On croyait que c'était l'âme du saint homme lui-même qui, après sa délivrance, était allée en porter l'annonce à son ami. Il est vrai qu'Ambroise le donnait presque à entendre par ces mots de sa lettre au clergé de Thessalonique.

« Vous me demandez de qui j'ai appris cette nouvelle, avant d'avoir reçu les lettres de votre sainteté. Il me serait difficile de le dire : d'ordinaire on ne garde guère le souvenir du porteur d'un message fâcheux. Seulement ce que je sais, c'est que, malgré la saison qui rendait impraticable la voie de mer, malgré l'invasion des barbares dans nos provinces, et à défaut d'un courrier qui pût venir jusqu'à moi, quelqu'un m'en a instruit. On dirait que le saint homme n'a pas voulu nous laisser ignorer qu'après avoir brisé les entraves de son corps il avait reçu la couronne impérissable du bon combat, et qu'il se trouvait avec le Christ dans la société de ses anges. Il voulait sans doute, par là, dissiper l'illusion d'un ami qui demandait à Dieu de prolonger ses jours sur la terre, tandis qu'il possédait déjà la vie du ciel [2]. »

Ambroise pleura ce pontife. Dans une lettre remplie de l'éloge de ses vertus, il le représenta faisant le sacrifice calme et libre de sa vie, et conduit par les anges en présence du Dieu dont il avait été le serviteur fidèle. Une autre lettre adressée à son disciple et successeur Any-

1 On déduit ainsi cette date avec certitude : Aschole assiste au concile de Rome en 382. Anysius lui succède du vivant du pape Damase, mort en 384. La mort d'Aschole ne peut donc se placer qu'entre ces deux années, à la fin de 382 ou au commencement de 383.

2 Cum deesset qui advenire potuerit, non defuit qui nuntiaret : ut mihi videatur ipse sanctus annuntiasse se nobis, eo quod jam inter angelorum ministeria Christo adhæreret, etc. (Epist. xv, n. 2 ; t. II, p. 819.)

sius l'exhortait à porter saintement le manteau que l'évêque, comme Élie, avait laissé tomber sur son cher Élisée [1]. « Que la paix, disait-il en terminant, demeure entre vous et votre peuple ; conservez à jamais l'alliance de la paix. Adieu, mon frère, aimons-nous, adieu [2] ! »

1 Epist. xvi, t. II, p. 822.
2 *Ibid.*, p. 823.

CHAPITRE III

LA MORT DE GRATIEN PLEURÉE PAR AMBROISE SA PREMIÈRE AMBASSADE AUPRÈS DE MAXIME

(383)

Gratien quitte Ambroise pour se rendre en Gaule. — Il est trahi, vaincu et assassiné à Lyon. — Le récit d'Ambroise. — Ses espérances brisées et sa douleur. — Invectives contre le traître Andragathe.

Justine et son fils aux pieds d'Ambroise pour le conjurer de les protéger contre Maxime. — L'Église inaugure son rôle politique. — Ambroise se rend à Trèves. — L'évêque à l'audience du Consistoire. — Il résiste à Maxime et sauve les États de Valentinien. — Il recueille la veuve de Gratien.

A l'heure où nous a conduit la suite de cette histoire, de grandes espérances étaient permises au monde. Toutes les forces coalisées de l'Église et de l'État, entrées dans le même mouvement, concouraient au même but. L'arianisme et le paganisme d'un côté, la barbarie de l'autre, se trouvaient en face d'une résistance combinée du pouvoir religieux et du pouvoir civil. C'était déjà l'idéal du Saint-Empire romain, tel qu'on le conçut plus tard, régi par deux évêques, l'un évêque du dedans pour le gouvernement spirituel des âmes, l'autre évêque du dehors pour faire exécuter, dans l'ordre politique, les lois inspirées par l'esprit de l'Évangile. Ainsi commençait à se réaliser la parfaite unité de la domination universelle promise à la nouvelle Rome. Ce n'étaient encore, il est vrai, que

d'heureux essais. Mais que ne pouvait-on espérer pour l'avenir de l'entente de deux empereurs, encore jeunes l'un et l'autre, l'un et l'autre s'inspirant d'une foi pratique et sûre, rangeant sous une même loi l'univers entier soumis au même Dieu, et croisant leurs épées sur la tête de l'Église pour la protéger, la couronner et la défendre? Au lendemain de l'époque ensanglantée des martyrs, les chrétiens qui furent témoins de ce concert ne purent-ils point croire que le règne de Jésus-Christ allait s'établir sur la terre comme dans le ciel?

Si tel était leur espoir, il ne fut pas durable. Ce n'est point dans le repos que l'Église militante accomplit ici-bas ses laborieuses destinées. Le Dieu crucifié qui l'a prise pour Épouse, l'aime trop pour la laisser s'endormir dans des délices où elle s'énerverait. Un douloureux événement apprit bientôt à Ambroise que désormais il ne devait s'appuyer que sur Dieu.

Gratien avait coutume, quand venait la belle saison, de quitter sa résidence de Milan, pour aller faire l'inspection des garnisons cantonnées dans la Gaule. Il y livrait d'ordinaire aux tribus germaines des combats d'avant-poste qui les tenaient en respect, en leur faisant sentir la présence de Rome. A l'entrée du printemps de 383, l'empereur se disposa à sa tournée annuelle et prit congé d'Ambroise. Il ne le quittait qu'à regret, et avec l'espérance de le revoir prochainement; car il s'était habitué à le considérer comme un père.

La campagne s'ouvrit sous de fâcheux auspices. Gratien avait à peine touché les bords du Rhin, qu'une nouvelle alarmante lui vint de la Grande-Bretagne. Les troupes de cette île s'étaient révoltées contre lui; le général Maxime, qui était à leur tête, s'était laissé proclamer empereur d'Occident; sa flotte avait quitté les eaux de l'océan Britannique, et il venait de débarquer dans le nord de la Gaule, avec le dessein de se rendre maître du pays.

A cette nouvelle, Gratien ne se montra d'abord ni effrayé ni surpris. Ce n'était pas chose rare que les révoltes militaires; et pour quelques-unes qui avaient réussi, combien avaient échoué! Gratien avait de bonnes troupes, deux généraux éprouvés, le comte Balion et le franc Mérobaud, dont la fidélité égalait le courage. De plus, il se croyait aimé parce qu'il méritait de l'être. Plein de confiance, il marcha contre les troupes rebelles, qui déjà étaient au cœur même des Gaules; et il se trouva en présence de Maxime dans les plaines de Paris.

Depuis cinq jours, les armées étaient en face l'une de l'autre, et le combat ne s'était pas encore engagé. Déjà, dans le camp de Gratien, de sourds murmures annonçaient une prochaine explosion. Les officiers jaloux se plaignaient que les grades militaires supérieurs, et même les consulats étaient conférés à des chefs d'origine étrangère. Les soldats observaient et répétaient sous la tente que l'esprit de Gratien était livré aux barbares, jusqu'à ce point qu'il affectait de porter publiquement leur costume de guerre dans ses expéditions. Puis, ce qu'on ne disait pas, ce que tout le monde pensait, c'est que Maxime était riche, qu'il serait libéral, et que le jour d'un nouveau règne serait celui de nouvelles faveurs et de grandes largesses.

L'empereur était perdu. L'ambition, la sottise et la cupidité l'ayant ainsi de concert détrôné dans les cœurs, le goût de la nouveauté fit aisément le reste. Au moment d'en venir aux mains, Gratien eut à peine donné le signal du combat, qu'il entendit le premier corps de sa cavalerie lui répondre par le cri de : « Victoire et vie à Maxime Auguste! » C'étaient les Numides qui passaient à l'ennemi. Presque tous firent de même; Maxime demeura ainsi maître du champ de bataille, presque sans coup férir; et, avant la fin du jour, l'infortuné Gratien n'avait plus autour de lui que trois cents cavaliers pour protéger sa fuite à travers

des provinces qui se détournaient d'un prince dont elles n'avaient plus rien d'heureux à attendre.

« Nous l'avons vu, disait douloureusement Ambroise en racontant ces faits, nous l'avons vu, ce jeune homme, hier envié de tous, aujourd'hui livré à l'abandon et à la trahison des siens. Lui qui était assis sur le trône impérial, s'est vu tout à coup délaissé de ceux-là mêmes dont il avait reçu les serments, environné de traîtres qui lui barraient le passage, et le menaçaient de la mort, sans aucun secours, sans compagnon, sans suite [1]. »

Il parvint ainsi à Lyon, se dirigeant vers Milan, où il espérait trouver une défense plus sûre que celle des armées, car Ambroise était là. On lui avait fait savoir que Læta, sa jeune épouse, apprenant son malheur, accourait pour le consoler et partager sa mauvaise fortune [2]. Le gouverneur de Lyon ou le préfet militaire, que l'on croit être Andragathe, accueillit le fugitif de manière à surprendre sa confiance. La main sur l'Évanglile, il jura solennellement de lui garder sa foi; après quoi Gratien, pleinement rassuré, prit place à un festin qu'on lui offrait comme gage de fidélité.

A peine était-il assis que des hommes armés se précipitent sur lui : c'étaient des assassins apostés par le préfet. « Infâme, disait Ambroise dans son indignation, infâme qui, au milieu d'un repas, et entre des coupes

1 Ambr. *in Psalm.* LXI, n. 17; Opp. t. II, p. 961.

2 Plusieurs historiens, comme Sozomène (liv. VII, chap. XIII) et Ammien Marcellin (liv. XXVII), racontent que Gratien, en arrivant à Lyon, apprenant l'arrivée de l'impératrice, sa femme, passa le Rhône pour aller au-devant d'elle. Dès qu'il fut sur le rivage, il aperçut une litière entourée de gardes. Il y courut; mais il en vit sortir, au lieu de son épouse, le comte Andragathe, qui le poignarda. C'est cette version qu'a suivie Fléchier. (*Hist. de Théodose*. liv. III, p. 320.) Nous avons préféré sans hésitation le récit d'Ambroise, contemporain mieux informé.

symboles de l'amitié, préparait de sang-froid le meurtre de l'innocent, son convive, son empereur! » Puis, dans une invective dont le sentiment sincère excuse le mauvais goût : « Cruel, quand tu mangeais, en préparant ton crime, ne sentais-tu pas sous tes dents craquer des os humains? Quand tu vidais ta coupe, en commandant le parricide, ne croyais-tu pas boire le sang du Juste ?[1] »

« Mais la troupe des sicaires se précipite sur lui et sur ses amis, raconte encore Ambroise. Gratien les voit venir; dans cette extrémité il ne s'inquiète pas pour lui. Regardant les assassins : « Si c'est à moi que vous en voulez, « leur dit-il, pourquoi vous en prendre à d'autres? » Ils ne lui répondent qu'en le frappant de plusieurs coups. — « O Ambroise, où êtes-vous[2] ? » — Ce nom fut le dernier que prononcèrent ses lèvres. Il expira en appelant celui qui, après l'avoir si bien servi sur la terre, pouvait encore, à cette heure, l'introduire dans le ciel. « Il semblait, dit l'évêque, être alors moins sensible à la perte du trône et de la vie, qu'à la douleur inconsolable où il savait bien que la nouvelle de sa mort allait me plonger[3]. »

La mort de Gratien fut le signal du massacre ou de la dispersion de sa petite escorte. Entre ceux qui périrent, on remarqua ce maître des offices du palais qui jadis avait voulu empêcher Ambroise de pénétrer jusqu'à l'empereur. Dans le premier moment d'égarement et de terreur qui suivit le forfait, Macedonius, cherchant un refuge dans une église, ne put y pénétrer, et tomba entre les mains des

1 Ille inter convivia, dapes et pocula constitutus, innocentis convivæ necem moliebatur Augusti. Nonne tibi videbatur, impie, cum manducares, cædem parares, quod humana sub dentibus tuis ossa creparent? cum vinum biberes, quod illis poculis sanguinem tibi innocentis infunderes? (*In Psalm.* XLI, n. 53.)

2 Tu me inter pericula requirebas, tu in tuis extremis me appellabas. (*De Obitu Valentiniani*, t. II, p. 1195.)

3 Meum de te plus dolebas dolorem... (*Ibid.*, n. 79.)

meurtriers de Gratien, qui le mirent à mort. La prédiction d'Ambroise sur cet infortuné s'était accomplie littéralement [1].

Rien ne pouvait être plus douloureux pour Ambroise que la mort de ce prince, dans lequel il saluait l'espérance d'un souverain selon le cœur de Dieu. « O Église, s'écriait-il, c'est toi que l'on a frappée quand on a tué Gratien [2] ! » Il demeura d'abord abîmé dans un deuil morne et silencieux. Il continuait néanmoins de donner quotidiennement au peuple ses explications sur l'Écriture sainte ; mais on sentait la violence qu'il se faisait pour ne pas laisser éclater sa douleur. A quelque temps de là, un jour, en étant venu à cet endroit du Psaume soixante-unième où le prophète s'écrie : *Est-ce que notre vie n'est pas entre les mains de Dieu* [3] *?* le souvenir de Gratien indignement tombé à la fleur de l'âge se présenta à lui avec une telle force, qu'il lui fut impossible de contenir davantage son émotion.

« Et nous, s'écria-t-il, et nous, nous nous souvenons de quelqu'un qui, lui aussi, pouvait dire à ses bourreaux : « Notre vie n'est-elle pas entre les mains de Dieu ? » Pourquoi me poursuivez-vous? Pourquoi m'insultez-vous dans votre rage? Vous pouvez tuer mon corps ; mais vous n'aurez pas mon âme. Vous m'ôterez la vie ; mais vous ne m'ôterez pas la grâce. L'âme n'est pas aux mains de l'homme ; elle ne dépend que de Dieu : c'est de lui qu'elle attend le prix de la vie éternelle et le secours du salut. C'est lui qui seul peut me défendre si l'on me tue, me ranimer quand je serai tué, me venger quand je ne serai plus.

[1] Paulin. In *Vita Ambros.*, n 37. — Sozomen. *Hist. eccles.* VII, xxv.

[2] Percussa eras, Ecclesia, in maxilla tua, cum amitteres Gratianum. (*De Obitu Valentiniani*, n. 6.)

[3] Nonne Deo subdita est anima mea ? (*Psalm.* LXI.) — (Ambr. Opp. t. I, p. 961, n. 17.)

« *Le juste a été enlevé, de peur que l'iniquité ne pervertît son cœur.* C'est ainsi que la mort pour lui n'est pas un mal, mais une délivrance. Victime pure, en s'offrant lui-même il semblait dire : « J'étais hier au faîte de la souveraine puissance, j'étais le rempart de l'empire, et voici que je tombe comme un mur ébranlé et une maison en ruine [1]. »

Tandis qu'Ambroise pleurait Gratien à Milan, on le calomniait à Rome. Ce n'est pas un art récent que celui qui consiste à flétrir les anciens maîtres pour flatter les nouveaux. On entendait répéter aux païens beaux esprits que les dieux avaient bien fait de se donner Maxime pour pontife, puisque Gratien avait refusé les insignes de Pontife Maxime, jouant ainsi plaisamment sur le nom que portait à Rome leur grand prêtre. D'autre part, les libertins affectaient de dénigrer les mœurs de ce jeune homme, dont la conduite leur était un reproche importun ; et de petits propos pleins de venin subtil s'emparaient des oreilles toujours si facilement ouvertes au scandale. Mais Ambroise, qui connaissait mieux que personne l'âme de Gratien, se leva pour le venger.

« Ils l'ont poursuivi même après l'avoir tué, disait-il énergiquement. Ils se sont fait une proie de sa réputation, un jouet de son honneur. Le prophète disait : « Ils ont rabaissé mon prix. » Or notre prix à nous, c'est la sainte pudeur qui nous élève au-dessus des brutes et nous place au niveau des anges. Notre prix c'est la charité qui devient notre rançon quand elle est faite aux pauvres. Notre prix c'est la foi qui a racheté le monde captif de l'erreur. Notre prix c'est la pauvreté, c'est la simplicité. O belle simplicité ! ô unique trésor ! celui qui te possède ne cherche pas le déguisement et l'artifice ; il se fie bonnement à la parole donnée. Eh bien, c'est cela même, c'est

1 Ambros. *in Psalm.* LXI, n. 20.

cette franche droiture dont on s'est fait une arme pour frapper l'innocent ! Et cependant, parmi ses calomniateurs, ceux-là étaient bien à même de le connaître qui recevaient l'or de ses mains, tout en le trahissant dans leurs cœurs, qui jouissaient de ses bienfaits sans lui garder leur foi [1]. »

Cependant Andragathe avait sollicité et obtenu de Maxime la solde de son forfait. Comme, à défaut d'autre vertu, il ne manquait pas de valeur militaire, on l'avait investi d'un grand commandement. C'en était trop : Ambroise, sitôt qu'il put parler [2], éleva contre le traître la voix de la justice, et dans une de ses instructions il l'écrasait par ce parallèle :

« O Judas! tu as laissé parmi nous plus d'un héritier de ta lâche perfidie. Toi, tu vendais la vie et le royaume de ton maître... Tu profitais de ce qu'il t'avait chargé de distribuer les aumônes, afin de le trahir : aujourd'hui un autre Judas s'est trouvé pour livrer à l'ennemi des provinces remises entre ses mains. Toi tu as profané l'honneur de l'apostolat, lui a déshonoré l'épée du soldat et la toge du magistrat. Comme toi il a violé la commensalité et ses devoirs sacrés. Mais encore toi, Judas, peut-être ignorais-tu que c'était à la mort que tu envoyais ton maître, et tu t'es empressé de jeter loin de toi le salaire de ton crime, dès que tu as vu en lui le prix d'un déicide. Quelqu'un s'est rencontré lequel, non-seulement n'a point refusé de recevoir le salaire de son forfait, mais qui l'a sollicité, exigé, extorqué, impatient de tout retard. Judas s'est laissé tromper par le mensonge des Juifs ; cet

[1] Etiam existimationem meam, castimoniam meam sauciandam falsis calumniis putaverunt.

Aurum ejus manibus accipiebant. Corde intimo repellebant, prædam tenentes, fidem negantes. (Ambros. *in Psalm.* LXI, n. 21.)

[2] Il faut observer que ces discours ne furent prêchés que vers l'année 390, après la défaite et la mort de Maxime et de son lieutenant.

autre s'est parjuré de lui-même pour tromper celui qu'il voulait frapper. Quand sa victime redoutait de s'asseoir à sa table, se défiant de son accueil, lui-même a offert la garantie du serment, et il a juré comme pour donner au meurtre la saveur du sacrilége. Enfin l'argent de Judas paya le champ destiné à la sépulture des étrangers, et l'autre Judas refuse les honneurs de la sépulture à son propre souverain [1]. »

Cette image de Gratien gisant sans sépulture sur un sol ennemi accablait l'âme d'Ambroise ; et ce que l'on disait des dispositions de Maxime à cet égard n'était pas de nature à le tranquilliser. On l'avait informé que le tyran, pour flétrir la mémoire de sa victime, avait imaginé d'infliger à son cadavre je ne sais quel outrage réservé aux mauvais princes. « Au meurtre on allait joindre un horrible traitement, dit l'évêque lui-même, si un homme indigné et navré de ces excès, instruit de ce qu'on préparait, ne fût allé faire honte au superbe vainqueur d'un affront qu'on fait subir aux tyrans, non aux rois [2]. »

Cet homme de cœur qu'Ambroise ne nomme pas ici n'était autre que lui-même. Il faut remonter un peu plus haut dans cette histoire pour le voir accomplir auprès de l'usurpateur une mission où l'évêque révèle son grand caractère et sauve sa patrie par son intrépidité.

Milan était encore sous le coup de la terreur des événements de Gaule, quand on vit accourir de sa retraite de

[1] Convivii violastis uterque consortium. Tu tamen de convivio ad proditionem surrexisti, iste ad necem, etc. (Ambr. *in Psalm.* LXI, n. 24.)

[2] Addebatur huic tanto sceleri pompa feralis, nisi qui impatienter ista deflebat, cognitis quæ parabantur, justo commotus dolore, increpasset victorem superbum, tyrannis illa non regibus inferri solere. (Ambr. *in Psalm.* LXI, n. 26.)

Sirmium l'impératrice Justine. Elle venait vers Ambroise demander sa protection pour Valentinien, son fils. Ce n'était point qu'elle eût dépouillé le vif ressentiment qui l'animait contre l'évêque catholique; mais les passions de l'arienne s'étaient tues en présence des instincts de la mère; et, rendant à Ambroise un hommage forcé, elle l'avait cru à la fois et assez généreux pour prendre sa cause en main et assez fort pour la gagner contre Maxime. Elle lui amenait son pupille, que l'évêque reçut comme un père. « Je te recueillis enfant des mains de ta mère Justine, disait-il plus tard en s'adressant à lui; elle te remit à moi en me demandant d'aller trouver ton ennemi, et ce fut de bon cœur que je me chargeai de cette mission pour te sauver [1]. »

Justine le suppliait donc de se rendre auprès de Maxime, afin de le déterminer à ne pas franchir les Alpes. Elle consentait forcément à reconnaître son pouvoir dans les Gaules qui venaient de se donner à lui, pourvu qu'il ne mît pas le pied en Italie, dont le jeune Valentinien saurait se contenter. Sans doute ce n'était là qu'une politique d'expédient, dictée par la nécessité, consentie par la faiblesse; mais quelle autre était possible en cette extrémité? L'Occident était sans force, Maxime était victorieux, Théodose était loin, chaque heure pouvait amener le vainqueur à Milan; il fallait donc se hâter, et Ambroise partit.

On a justement remarqué que c'est la première fois qu'on voit un ministre de l'Église intervenir dans les affaires d'État. Ce qui est évident, c'est qu'avec Ambroise, et grâce à son génie comme à son autorité, l'Église entre dans de nouvelles conditions d'existence, et qu'une autre posi-

[1] Ego te suscepi parvulum, cum legatus ad hostem tuum pergerem. Ego Justinæ maternis traditum manibus amplexus sum. (*De Obitu Valentiniani*, n. 28; t. II, p. 1182.)

tion sociale lui est faite. Successivement persécutée, tolérée, protégée, elle protége à son tour; elle monte au pouvoir. Elle n'en descendra plus, du moins tant que durera cette époque du moyen âge qui va s'ouvrir bientôt. Comment en usa-t-elle? pour quel bien? dans quel but? L'histoire l'a jugé, et l'unique chose qu'il faille constater ici, c'est que ce rôle politique lui était commandé par les nécessités du présent et de l'avenir. L'Église allait être appelée non-seulement à convertir, mais à transformer le monde, fixer, discipliner des races presque sauvages, les initier à la vie régulière des nations, donner au pouvoir sa consécration et sa limite, pénétrer de son esprit les mœurs et les lois. Comment l'eût-elle pu faire, si elle n'eût apporté à cette œuvre laborieuse l'expérience avec la sagesse, l'habitude de l'autorité et de son exercice? Demeurée seule debout sur les décombres de l'Empire, comment eût-elle été capable d'organiser ces débris et d'en faire sortir un autre état de choses, si déjà elle n'eût fait ses preuves d'intelligence, de dévouement et de force? Elle n'attendit pas cette crise pour apprendre les conditions du gouvernement des hommes; et quand ces hommes viendront remettre entre ses mains la tutelle d'un monde nouveau, l'Église sera préparée à les conduire et à les sauver, non comme une dominatrice, mais comme une mère.

Maxime était à Trèves, où il avait établi le siége de ses États; et, pour se rendre vers lui, il fallait affronter un climat rigoureux, aux premiers jours de l'hiver. Ambroise, accompagné du comte franc Bauton et de Marcellin, propre frère de l'usurpateur, fit diligence vers Trèves, qu'il n'avait pas revu depuis sa première enfance. Le lendemain de son arrivée, l'évêque demanda une audience à Maxime.

Celui-ci se montra assez mécontent du choix qui avait été fait de cet ambassadeur, duquel il lui semblait qu'il n'aurait pas raison facilement. Il affecta d'abord de

le traiter avec hauteur : contre tous les usages et toutes les lois du respect, il lui fit signifier qu'il eût à se présenter, comme tout le monde, à l'audience publique du Consistoire. C'était ainsi qu'on appelait le conseil des grands officiers de l'État présidé par le prince. Plus tard Ambroise sut bien déclarer à Maxime qu'un évêque ne devait pas être traité de cette sorte. « Mais cette fois, avoue-t-il, je venais en suppliant, et je dus passer outre [1]. »

Après avoir accordé à son amour-propre la petite satisfaction d'humilier un grand homme, Maxime commença à prendre avec Ambroise un ton très-radouci. Pour parvenir à ses fins, il affecta même à l'endroit du jeune empereur, son collègue, des airs de protection et de magnanimité. « Pourquoi, dit-il à l'évêque, Valentinien n'est-il « pas venu vers moi comme vers un père? Je l'aurais « reçu comme un fils. »

Valentinien entre les mains du meurtrier de son frère! Maxime le protecteur, le tuteur de son prince en attendant qu'il se fît son spoliateur, et peut-être pire encore! Ambroise n'eut pas de peine à deviner ce piége. « Est-il « convenable, répondit-il, qu'un enfant se mette en route « à travers les Alpes, avec une mère veuve, dans cette « rude saison? Et, sans sa mère, un enfant est-il capable « d'entreprendre un voyage si long, parmi tant de ha-« sards [2]? »

L'ambitieux comprit qu'il était deviné. Il insista cependant; mais Ambroise coupa court. « Je suis venu, répon-

1 Consistorium tunc ingressus sum, quia ut inferiori pacem petebam. (Ambr. Epist. xxiv, n. 3.)

2 Ubi primum veni, cum diceres quod Valentinianus ad te quasi filius ad patrem venire deberet, respondi non esse æquum ut aspero hiemis tempore puer cum matre vidua penetraret Alpes. Sine matre autem tanto itineri dubiis rebus committeretur. (*Id.*, *ibid.*, n. 7, p. 899.)

« dit-il, pour traiter avec vous d'un accommodement,
« mais nullement pour promettre la venue de Valentinien.
« Je ne puis, à aucun prix, prendre un engagement qui
« dépasse mes pouvoirs [1]. »

Il ne sortit pas de là ; et Maxime, rompant brusquement la conférence : « Eh bien, attendons, dit-il avec dépit, ce « que le comte Victor rapportera de Milan [2]. »

On avait, en effet, envoyé le comte Victor présenter à Justine les mêmes propositions; et ce député s'était croisé avec Ambroise sur la route, à Mayence.

Toutes ces négociations laissaient à l'Italie surprise et désemparée le temps d'organiser chez elle la résistance; c'est ce que cherchait Ambroise. Il ne demeura pas moins de trois mois auprès de Maxime, mais sans vouloir rien conclure, et attendant la réponse de Justine à Victor. Elle arriva enfin, et telle qu'Ambroise la souhaitait. Mais avec le refus de la cour de Milan, le comte rapportait des nouvelles assez inquiétantes pour son maître, du côté de l'Orient, où Théodose, irrité du meurtre de Gratien, se préparait à le venger. Alors, forcé de pourvoir à sa défense propre, Maxime rabattit beaucoup de ses prétentions. Ambroise saisit ce moment pour faire valoir les siennes, et il obtint de lui qu'il ne serait pas touché aux États possédés par le jeune empereur.

Le traité une fois conclu, l'évêque se remit en route pour sa ville de Milan. A Valence il rencontra une dernière députation de Valentinien II, refusant absolument de se rendre auprès de Maxime. Quand il toucha les Alpes, il trouva les versants de la Gaule et de l'Italie gardés militairement par chacun des deux partis, impatients d'en

[1] De pace nobis legationem commissam, non de adventu ejus promissionem. Spondere nos id non potuisse certum est quod mandatum non erat. (Epist. xxiv, n 7.)

[2] Expectemus quid Victor responsi referat. (*Ibid.*)

venir aux mains, et également convaincus que la convention de Trèves n'était qu'un armistice.

Ainsi, par ses délais et sa ferme attitude, le sage évêque avait sauvé et la dignité de l'empereur et les frontières de l'Italie. Maxime s'en aperçut quand il n'était plus temps. « J'ai été joué par vous, disait-il plus tard à Ambroise ; et si vous ne m'aviez retenu par vos négociations, quel obstacle aurait pu s'opposer à ma vaillance [1] ? » Ambroise n'avait pas de peine à démontrer non-seulement l'entière bonne foi, mais la noble et religieuse beauté de sa conduite. « Glorieuse accusation que celle d'avoir sauvé le pupille impérial ! Quel devoir est plus digne d'un évêque que celui de défendre les orphelins ? L'Écriture l'a dit : « Soutenez la cause de l'orphelin, faites rendre « justice à la veuve, empêchez qu'ils ne soient victimes de « l'iniquité. » Et ailleurs : « Ils sont les juges des veuves, « et les pères de l'orphelin [2]. »

Dans cette première ambassade, Ambroise réclama-t-il les restes de Gratien ? Il est permis de le croire ; mais ce fut sans succès. Maxime craignait trop que le spectacle des obsèques de sa jeune victime ne réveillât des regrets qui se fussent tournés en haine, et peut-être en révolte contre les assassins. Il lui épargna du moins l'injurieux traitement dont il l'avait menacé ; et Ambroise dut remettre à des temps plus heureux l'occasion de redemander ces reliques si chères.

Il en recueillit d'autres. Læta, la jeune veuve de l'empereur égorgé, et Pissamène, la mère de cette épouse en deuil, vinrent chercher ensemble leur consolation auprès de celui qui savait guérir les blessures des âmes comme

1 Me lusisti tu... Si ego, quando venisti, non fuissem retentus, quis mihi obstitisset et virtuti meæ? (Epist. xxiv, n. 4.)

2 Gloriam mihi est et hoc pro salute pupilli imperatoris. Quos enim episcopi magis quam pupillos debemus tueri ? (*Ibid.*, n. 5.)

celles des empires. Toutes deux se fixèrent ensuite dans la ville de Rome, où l'histoire les retrouve, pendant le siége d'Alaric, secourant les assiégés de leurs aumônes, et continuant ainsi la générosité de celui qui n'était plus. On respecta aussi les statues de Gratien, et on s'abstint d'abolir les lois qu'il avait faites sous la religieuse inspiration d'Ambroise.

CHAPITRE IV

LUTTE D'AMBROISE CONTRE LE PAGANISME
SYMMAQUE ET L'AUTEL DE LA VICTOIRE

(384)

Les discours *de l'Interpellation* et de l'*Apologie de David.* — Les païens accusent les chrétiens des malheurs publics. — Ambroise justifie la Providence.

Requête du sénat pour le rétablissement de l'autel de la Victoire. — Le préfet Aurelius Symmaque, ses talents, son Mémoire à l'empereur, son scepticisme. — La lettre d'Ambroise à Valentinien. — Sa réponse à Symmaque : Rome païenne et Rome chrétienne; la charité, la virginité; les vestales, les temps nouveaux. — Délibération du Consistoire. — Valentinien prononce en faveur des chrétiens. — Mort légale du paganisme.

Les événements tragiques qui venaient de bouleverser la politique de l'empire n'avaient pas jeté une moindre perturbation dans les âmes. Pour elles, la Providence semblait être en défaut. Comment un prince si chrétien, et qui donnait à l'Église de si riches espérances, avait-il succombé si misérablement, tandis que le meurtrier, acclamé et triomphant, était reconnu de ceux-là mêmes qu'il avait dépouillés? C'est le scandale, hélas! éternellement renaissant des triomphes du mal. Mais l'objection s'offrait plus vive que jamais à des hommes convaincus que la justice de Jésus-Christ a son règne dès ce monde.

A ces questions, Ambroise, vers cette même époque de 383, apportait la divine réponse de la foi, dans ce qu'on appelle ses livres *de l'Interpellation* ou commentaire des plaintes de Job et de David [1]. Là, d'abord le Docteur cherchant au-dessus de la terre la solution de nos doutes et la sanction de nos actes, montrait que la main de Dieu se cache le plus souvent sous l'action des hommes, dans le gouvernement des sociétés humaines. C'était à une justice ultérieure, éternelle, que sa foi en appelait; et mettant à néant la prospérité mensongère des méchants, il en parlait ainsi : *Ils ont dormi leur sommeil*, dit le Psaume, *et ils n'ont rien retrouvé de ce qu'ils avaient amassé avec tant de peine.* « Tel sera le sort de leurs âmes malheureuses. Une fois qu'elles se seront réveillées pour toujours du sommeil de leur corps, tout leur échappera, même ce qu'elles croyaient tenir comme un bien assuré. Les richesses et la magnificence qui les environnaient comme les flots d'une mer qui réjouit ses rivages, passeront à des étrangers, et la gloire de leur maison ne descendra pas avec eux dans la tombe [2]. »

« A ce triomphe de l'impie combien n'est pas préférable la destinée des justes ! disait ailleurs Ambroise. Dieu ne les soumet ici-bas aux épreuves et à la souffrance que pour leur faire recueillir, dans un temps marqué, la moisson de félicité qu'il leur réserve. Le juste est sur la terre comme un sage et patient laboureur qui finit par récolter, pour prix de ses travaux, des fruits abondants qu'aucun ennemi ne ravira. »

Ensuite descendant de ces considérations d'un ordre général, Ambroise était conduit à chercher la raison plus particulière des calamités publiques dans le récent for-

[1] C'est la date justifiée dans la préface des éditeurs bénédictins, t. I, p. 624.

[2] *De Interpellatione Job* lib. I, t. I, p. 626 et seq.

fait toujours présent devant ses yeux ; l'assassinat de Gratien se montrait à lui comme l'abîme dans lequel s'étaient engloutis l'honneur et la fortune de l'État : « Pourquoi, se demandait-il, nos contemporains n'ont-ils pas imité le respect de David pour l'oint du Seigneur? Nous n'aurions pas aujourd'hui une si lamentable guerre à nos portes. Que nous payons chèrement ce forfait! Que nous expions rudement l'attentat commis sur notre prince! Voici encore que le barbare notre ennemi nous insulte, tandis que nous tournons contre nous-mêmes le fer préparé contre lui. Ainsi la vertu romaine se dépense et s'épuise dans ces révolutions, où l'on voit un parricide nous ravir publiquement celui que nous avait donné pour empereur la sollicitude de son père [1]. »

Pendant que les chrétiens courbaient la tête sous la main de la Justice vengeresse, la passion des païens les rendait responsables de ces immenses douleurs. Comme l'année 383 avait amené encore une de ces famines qui remettaient périodiquement en question la vie des citoyens, on n'eut aucune peine à faire croire à la plèbe que ses dieux dépossédés de leurs temples et de leurs autels usaient de justes représailles, en refusant la subsistance à ceux qui refusaient les subventions de l'État aux pontifes et aux prêtresses.

« Ce sont ces impiétés, disait le plus disert sophiste de l'Occident, qui sont la cause de tous les maux du peuple romain. Voyez, c'est à la suite de ces spoliations qu'est venue la famine, et qu'une mauvaise récolte a

1 Quam gravi adhuc luimus vastitate, quam publico quodam totius orbis funere appetiti necem regis absolvimus! Heu, dira supplicia! Inde adhuc nobis barbarus hostis insultat, dum parata adversum se in nos arma vertuntur. Sic vires ceciderunt publicæ, sic Romana virtus suis motibus fracta consenuit, dum publico rapitur parricidio, quod paternæ sollicitudinis religione suscipitur. (*Apolog. David.* cap. VI, n 27; t. I, p. 684.)

trompé notre espérance. La faute n'en est pas au sol, je n'en accuse pas les astres; la rouille n'a pas avarié les moissons, l'ivraie n'a pas étouffé le bon grain : c'est votre sacrilége qui a appauvri l'année. Vous aviez affamé les ministres des dieux, et les dieux se sont vengés en nous affamant tous. On a donc vu tout à coup l'air se vicier, la campagne frappée de stérilité, les arbres privés de fruits; et si quelques vestiges de vie demeuraient encore, les pauvres gens des champs demandaient leur nourriture aux arbres de Dodone, ou arrachaient les plantes et les herbes pour s'en nourrir. Or a-t-on vu jamais une misère semblable tant que les ministres du culte furent traités avec honneur [1] ? »

Le parti païen ne se contenta pas d'exploiter à son profit l'irritation du peuple, si injustement crédule dans le malheur. Il lui persuada que les défaites de Gratien étaient l'effet naturel des rancunes de la Victoire, personnellement offensée par l'abandon de son culte. En conséquence, profitant du temps où Ambroise était à remplir sa mission auprès de Maxime, le sénat rédigea une nouvelle requête adressée aux empereurs pour le rétablissement de l'autel de la Victoire [2].

Cette fois tout faisait croire qu'elle serait entendue. On savait que Justine n'aimait pas Ambroise, tout en se servant de lui. On avait de bonnes raisons pour croire que cette veuve et cet enfant menacés ne commettraient pas la faute de s'aliéner le sénat par leur intolérance, quand tout leur commandait de ménager ce grand corps. Le pétitionnaire lui-même était une puissance. C'était Aurèle Symmaque, alors préfet de Rome, homme cher au peuple

1 Apud Ambros. Opp. t. II, p. 832, *Relatio Symmachi*, n. 14-15.

2 Miserat propter recuperanda templorum jura Romæ legatos, et, quod est gravius, senatus nomine nitebatur. (Ambr. *de Obitu Valentiniani*, n. 19; t. II, p. 1179.)

romain comme une grande image de l'ancienne patrie. Disciple de la religion et de la philosophie de Socrate et de Cicéron, de Sénèque et de Marc-Aurèle, il n'avait pas peut-être une foi très-robuste au vieux polythéisme de Numa et des Fabius; mais il s'était constitué le fidèle et le patron d'un culte qu'il croyait être le fondement indestructible des destinées de Rome. Membre du sénat et du collége des pontifes, à ce double titre il mettait un zèle superstitieux à sauver ses autels, stimulant ses collègues, leur faisant un point d'honneur de la fidélité à la religion romaine, et flattant leur orgueil jusqu'à les proclamer « l'élite du genre humain ». Homme d'État et homme de lettres, philosophe et écrivain, son nom par lui seul était une garantie que la requête sénatoriale revêtirait sous sa plume la forme académique que demandait la solennité de la démarche. Puis des services publics le recommandaient au peuple, auquel sa sollicitude de préfet de l'annone avait su procurer en des temps difficiles les deux seules choses capables de le toucher encore, le pain et les spectacles, les arrivages réguliers des provisions de blés à Ostie ou à Brindes, et les recrues d'artistes et de gladiateurs, de chevaux de course et de bêtes pour les jeux du théâtre et de l'amphithéâtre. Enfin, et par-dessus tout, un esprit de tolérance qui, chez lui, tenait moins au respect obligé de puissants adversaires qu'à l'indécision de ses croyances religieuses, prémunissait sa parole contre les emportements qui eussent perdu sa cause en irritant le prince [1].

La requête fut, en effet, un chef-d'œuvre de rhétorique, mais elle ne fut rien de plus. En vain souhaiterait-on d'y entendre retentir quelques-uns de ces cris puissants qui honorent une défaite, et, jusqu'au seuil de la mort, témoi-

[1] V. sur Symmaque l'excellente étude de M. Villemain. (*Éloquence chrétienne au* IVe *siècle*, p. 520.)

gnent encore de la vie. Symmaque n'a pas senti ce qu'il y avait de pathétique dans ce dernier procès d'une antique religion. L'émotion à laquelle nous-mêmes n'échappons pas en voyant les derniers demeurants du vieux culte, immobiles auprès des foyers de leurs dieux, y montrer quelque reste de l'opiniâtreté romaine, n'a pas soulevé son sein. On dirait que le polythéisme, dans sa décrépitude, n'a pas même la force de ce vieux roi troyen qui lance un dernier trait avant d'expirer au pied de ses autels. L'ancienne religion d'Homère et d'Hésiode, de Tite-Live et de Virgile, semble ne s'inquiéter ici que de tomber avec quelque grâce, en se drapant dans les plis d'un style irréprochable, et à se laisser mourir, épuisée de souffle au bout d'une belle période d'académicien.

Au début de son mémoire, le sénat affectait des airs d'indépendance et presque d'autorité dont on serait disposé à lui tenir compte, si ce facile courage ne lui était venu un peu tardivement, en face du trône chancelant d'une veuve et de son pupille. Ce qui donnait au paganisme cette hardiesse inaccoutumée, c'était l'absence d'Ambroise ; mais, tout éloigné qu'il était, la terreur inspirée par le nom de l'évêque planait visiblement sur ces premières phrases du discours de Symmaque :

« Illustres empereurs Valentinien et Théodose, vainqueurs, triomphants, et toujours augustes, je viens à vous investi d'une double qualité ; comme votre préfet, je porte la parole au nom des intérêts publics ; comme envoyé du sénat, je remplis le mandat de mes illustres collègues. Sans doute entre nous il ne peut y avoir aucun dissentiment sur le fond des choses, et s'il existe quelque divergence dans nos vues, nous n'en sommes plus à redouter que gain de cause soit attribué au crédit des courtisans. Il y a une chose qui vaut mieux que d'imposer sa volonté aux hommes, c'est de s'en faire respecter et de

s'en faire aimer. Que tous puissent donc discuter entre eux leurs opinions : c'est la première liberté que nous vous demandons, et le sénat n'en veut qu'à ceux qui ont préféré leur crédit personnel à la gloire de leur prince [1].

« Pour nous, nous n'avons pas de souci plus pressant que celui de veiller aux intérêts de votre clémence. Or qu'y a-t-il de plus capable de servir votre gloire que le soin de maintenir les institutions, les droits et les destinées antiques de la patrie? Nous venons donc réclamer le système de religion qui a été le plus profitable à la république. Comptez tous les empereurs de l'une et de l'autre secte, de l'un et de l'autre culte : entre ceux qui sont le plus près de nous, l'un a observé lui-même les cérémonies de nos aïeux, l'autre les a permises. Si la religion du premier ne vous sert pas d'exemple, que la modération du second soit imitée de vous [2]. »

Un culte est bien malade quand il ne se recommande plus que de son antiquité. C'est sur ce fragile étai que Symmaque appuyait tout son système de défense. Il y avait quatre cents ans que le païen Varron, dissertant sur la connaissance des dieux, considérait le paganisme sous trois aspects divers qu'il appelait mythologique, philosophique et civil. La foi mythologique avait péri la première. L'école avait vainement essayé de reconstituer une foi philosophique et de sauver les dieux : Julien venait de succomber sous cet effort stérile. Seul le paganisme civil, politique, officiel, subsistait donc encore par son cortége de souvenirs, d'intérêts ou de fêtes; et l'autel

1 Jam credere homines desierunt aulicorum se studio præstare, si discrepent... Merito illos senatus insequitur qui potentiam suam famæ principis prætulerunt. (*Relatio Symmachi,* apud Ambr. Opp. t. II, n. 12, p. 828.)

2 *Relatio Symmachi*, n. 3.

de la Victoire était mieux fait que tout autre pour personnifier cette dernière erreur des vieux vainqueurs du monde. Mais qu'est-ce qu'une religion quand la foi a péri? Qu'était elle-même cette Victoire dont on redemandait le culte? Était-ce un être vivant disposant à son gré des chances de la guerre en faveur de ses adorateurs? N'était-ce qu'une abstraction et une allégorie, en qui Rome déifiait ses propres triomphes militaires? Le discours roule perpétuellement dans cette confusion :

« Quel homme, s'écriait le sophiste, quel homme est assez ami des barbares pour ne pas redemander l'autel de la Victoire? Nous de qui la prévoyance évite tout ce qui serait un présage fâcheux, craignons du moins de nous aliéner la Victoire, si nous ne rendons pas hommage a sa divinité. Votre Éternité lui est déjà très-redevable, elle lui devra encore davantage. Qu'ils outragent sa puissance ceux qui n'ont pas éprouvé son secours! Mais vous, ne repoussez pas une protection qui déjà a bien servi vos armes. Laissez-nous l'espérance de pouvoir léguer un jour à nos enfants les institutions que nous-mêmes avons reçues de nos pères! Nous parlons dans l'intérêt de votre gloire future; et nous ne voudrions pas que la postérité y trouvât une tache [1]. »

C'était l'usage à Rome que le serment solennel de fidélité au prince fût prêté sur ce même autel de la Victoire : Symmaque en profitait habilement pour confondre la religion du serment avec le culte même de la divinité dont il plaidait la cause.

« Où donc désormais prêterons-nous serment d'obéissance à vos lois? Quelle religion mettra une sainte épouvante dans l'âme du perfide, et lui interdira le men-

[1] Multa Victoriæ debet æternitas vestra, et adhuc plura debebit. Æternitatem curamus famæ et nominis vestri, ne quid futura ætas inveniat corrigendum. (*Relatio Symmachi*, n. 4 et 5, p. 829.)

songe dans les témoignages? Sans doute tout est plein de Dieu, et il n'y a nulle part d'asile pour les parjures. Mais c'est un puissant frein contre l'entraînement du crime que la présence de l'objet qui a reçu notre foi. Cet autel est le centre de notre union commune, en même temps que le garant de la fidélité de chacun. Rien ne donne plus de poids aux décisions de notre ordre que d'être ainsi consacrées par la religion du serment [1]. »

Il était aussi habile, mais non moins sophistique, de faire de la gloire des armes romaines le prix de la fidélité à l'idolâtrie que venait de défendre Symmaque. Dans la merveilleuse suite de prospérités qui avaient donné aux Romains l'empire de l'univers, saint Augustin n'hésite pas à voir la récompense de leurs vertus humaines. Symmaque les attribuait gratuitement à ses dieux, et il y employait une de ces figures hardies qui ne sauraient, quoi qu'elles fassent, vivifier ce qui n'est plus. Dans une prosopopée célèbre, le rhéteur donnait la parole à Rome, et lui prêtait ce discours :

« Excellents princes, pères de la patrie, respectez la vieillesse où je suis parvenue sous cette loi sacrée. Laissez-moi mes solennités d'autrefois : je n'ai pas lieu de les répudier. Je veux garder le culte qui m'a soumis l'univers. Ces sacrifices, ces cérémonies saintes ont écarté Annibal de nos murs, et les Gaulois du Capitole. Ai-je vécu si longtemps pour que, dans ma vieillesse, je reçoive cet affront? Que si l'on veut me donner de nouvelles institutions, j'en délibèrerai; mais quant à changer les anciennes, il est trop tard aujourd'hui, et c'est me faire injure que de songer à me réformer à mon âge [2]. »

[1] *Relatio Symmachi*, n. 6; t. II, p. 829.

Optimi principes, patres patriæ, reveremini annos meos, in quos me ritus pius duxit. Utar cæremoniis avitis; neque enim pœnitet.

Après la religion et la patrie, ce fut le tour de l'intérêt d'occuper le discours. Symmaque réclamait de l'empereur les revenus enlevés aux vestales, le droit pour les prêtres païens de recevoir des legs, et tous les priviléges supprimés par Gratien. En outre il renouvelait l'accusation surannée qui imputait aux chrétiens tous les fléaux de la nature, tous les maux de l'empire, depuis l'invasion et la guerre jusqu'aux stérilités des saisons. La dernière famine dont Rome avait souffert rajeunissait le sophisme, en lui donnant une sorte de cruelle actualité. J'ai cité plus haut cette allégation malheureuse.

Enfin le scepticisme tirait les conclusions en demandant un égal respect pour tous les systèmes religieux; car Symmaque veut qu'on le sache, sa religion à lui c'est ce vaste éclectisme de Plotin et de Porphyre, qui, dans les cultes divers, ne voit que des formes libres et au fond identiques d'un même hommage dû à l'Être qui préside à l'ordre de l'univers. Il le déclare donc : « Pour nos dieux indigènes, pour les divinités qu'ont adorées nos pères, la paix est la seule faveur que nous demandons. Car il faut le reconnaître : au fond c'est le même Être que tous les cultes honorent. Nous contemplons les mêmes astres, le même ciel nous est commun, le même monde nous enferme. Qu'importe de quelle manière chacun cherche la vérité? Il y a plus d'un chemin qui peut mener à ce grand mystère... Mais c'est là le sujet de la dispute des oisifs, et nous sommes devant vous pour supplier, non pour discuter [1].

Vivam meo more, quia libera sum, etc. (*Relatio Symmachi*, n. 9, p. 830.)

[1] Æquum est quidquid omnes colunt unum putari. Eadem spectamus astra, commune cœlum est, idem nos mundus involvit. Quid interest qua quisque prudentia verum requirat? Uno itinere non potest perveniri ad tam grande secretum. Sed hoc otiosorum disputatio est. (*Relatio Symmachi*, n. 10, p. 830.)

Le scepticisme était donc au cœur de cette plaidoirie, comme il était au cœur de tout le paganisme. Son dernier mot est que toutes les religions sont bonnes; et le discours s'achève en appelant sur la tête des empereurs les bénédictions combinées de tous les cultes de l'empire :

« Que les mystères de toutes les sectes vous soient favorables : mais que ceux-là surtout vous protégent qui ont assisté vos ancêtres. Nous demandons que vous fassiez aux cultes des aïeux les conditions qui ont assuré l'empire à votre divin père, et qui lui ont donné, après un règne heureux, de légitimes successeurs. De la demeure étoilée, ce divin vieillard contemple les larmes de nos prêtres, et se tient pour offensé de voir violées les coutumes qu'il avait respectées [1]. »

Le mémoire de Symmaque mettait partout Valentinien en garde contre Ambroise. On y parlait de certaine influence cachée qui seule avait causé tous les torts de Gratien et empêché la vérité d'arriver jusqu'à lui. On conjurait l'empereur d'effacer au plus tôt la tache qu'avait laissée sur le nom de son frère une faute qui n'était pas l'œuvre propre et libre de ce prince [2]. Enfin, du premier mot de cette requête jusqu'au dernier, Ambroise était dénoncé comme le plus puissant contradicteur que le paganisme avait dans le présent, et qu'il aurait dans l'avenir.

On ne se trompait pas. Jusqu'à l'arrivée de l'évêque, la requête du sénat avait toutes les chances favorables de son côté. Présentée au Consistoire du jeune Valentinien, elle n'y devait trouver aucune opposition, ni chez les courtisans que le crédit d'Ambroise avait rendus jaloux, ni

[1] Faveant clementiæ vestræ sectarum omnium arcana præsidia. Et hæc maxime quæ majores vestros aliquando juverunt, vos defendant, etc. (*Relatio Symmachi*, n. 17.)

[2] *Ibid.*, n. 18.

chez les militaires personnellement glorifiés dans cette apothéose décernée à la Victoire, ni chez les politiques scandalisés de voir la paix d'un règne naissant compromise par une affaire de police religieuse.

Mais à peine Ambroise fut-il revenu de Trèves que tout changea de face. La cour croyait encore que le plus grand secret recouvrait ses conseils, quand arriva soudainement une lettre de l'évêque demandant à son tour raison de ce mystère et de ces machinations. Prenant lui-même l'offensive, il accusait la requête des sénateurs païens d'être subreptice et nulle, demandait qu'un exemplaire lui en fût remis de suite, en appelait du Consistoire de Milan à Théodose, s'il en était besoin, et des laïques aux évêques, comme c'était justice. Puis il finissait par la menace de retrancher le jeune prince de la communion de l'Église, s'il faisait cette blessure à l'Église sa mère, et cet outrage à la mémoire de son frère. La lettre commençait ainsi :

Ambroise évêque au très-heureux prince et très-chrétien empereur Valentinien.

« De même que tous les hommes soumis à la domination romaine portent les armes pour vous, empereurs de la terre, de même vous devez être les soldats de la foi et du Dieu tout-puissant. Il n'y a point de salut, point de sécurité, si chacun n'adore sincèrement le vrai Dieu, c'est-à-dire le Dieu des chrétiens, maître de toutes choses. Il est le seul Dieu véritable, et l'âme est le sanctuaire où il est adoré, car « les dieux des nations ne sont que des démons », dit l'Écriture [1]. »

La politique d'Ambroise, la politique sacrée, qui, comme dit Bossuet, constitue « les princes ministres de

[1] Ambros. Epist. XVII, n. 1; t. II, p. 824.

Dieu et ses lieutenants sur terre[1] », ne s'était jamais formulée plus solennellement.

Entrant alors en matière, l'évêque s'étonnait d'abord de voir les persécuteurs d'hier venir aujourd'hui se poser en victimes de ceux qui leur retranchaient d'abusifs priviléges[2]. Il niait la compétence du Consistoire impérial ; il demandait à l'empereur comment en matière religieuse les évêques n'étaient pas les premiers consultés. « Qu'on me donne un exemplaire du mémoire du sénat, afin que j'y réponde, concluait Ambroise. Si on agit autrement, nous évêques nous ne pourrons fermer les yeux sur de tels abus. Ainsi libre à vous, après cela, de vous présenter à l'église ; mais ou vous n'y trouverez pas l'évêque, ou l'évêque y sera pour vous en fermer l'entrée[3]. »

Ce qu'Ambroise disait, il l'eût fait, on le savait ; et la cour de Milan redouta d'entrer en lutte avec un homme si résolu. Cependant ce n'était pas un homme au cœur de bronze. Quelques lignes après cette foudroyante menace, Ambroise s'attendrissait sur le malheur du jeune prince, que son âge livrait sans défense à de détestables conseils. « Mais tout âge dans le Christ est un âge parfait, reprenait-il aussitôt, car Dieu est avec lui ; il n'y a pas d'enfant quand il s'agit de la foi ; de petits enfants se sont trouvés qui ont confessé Jésus-Christ devant les persécuteurs[4]. »

Touchant alors dans ce jeune cœur la fibre des plus tendres affections domestiques, l'évêque faisait paraître devant Valentinien l'image de son frère cruellement assassiné, venant lui reprocher de détruire son ouvrage par

1 Bossuet, *Politique sacrée,* liv. II, art. II, 1re proposition.

2 Epist. XVII, n. 4.

3 Licebit tibi ad ecclesiam convenire. Sed illic non invenies sacerdotem, aut invenies reluctantem. (*Ibid.,* n. 14, p. 827.)

4 Omnis ætas perfecta Christo est, omnis Deo plena. Pueritia fide non probatur : parvuli etiam Christum intrepido adversus persecutores ore confessi sunt. (*Ibid.,* n. 15.)

le rétablissement d'un autel sacrilége. Il lui montrait la figure indignée de son père, l'accusant de relever un culte idolâtrique qu'il avait ignoré plutôt que toléré. « Ainsi, Prince, écrivait Ambroise en terminant, prenez garde d'offenser votre père, votre frère, votre Dieu ; et pourvoyez à votre salut [1]. »

Il fallut bien céder, surseoir aux conclusions du Conseil impérial, et livrer à Ambroise la pièce demandée. Il la lut : d'un regard il en perça les sophismes, se mit en devoir de les confondre, et quelques jours après sa réponse était prête.

Je ne sais si jamais la raison et la foi parlèrent une plus belle langue que dans cette réponse, où coulent à pleins bords l'enthousiasme, la puissance et la vie. Ici plus d'allégories, de faux-fuyants, d'hésitations ; plus d'incertitudes de doctrine et d'artifices de parole. Ambroise n'est pas venu faire assaut d'élégance avec le disciple d'Ausone. « Entendez les païens, dit-il dédaigneusement, ce ne sont que grands mots, expressions pompeuses. Allez au fond : ces phrases sont vides de réalités, et ceux qui parlent de Dieu sont aux pieds des idoles [2]. »

Dans la requête de Symmaque l'évêque démêle trois chefs principaux d'accusation contre le christianisme : Rome est déshonorée et réclame ses anciens dieux ; les vestales sont dépouillées et réclament leurs biens ; la religion nouvelle est responsable des maux que souffre la patrie. Ces trois griefs sont repris par lui point par point, et réfutés avec la science d'un juriste, l'habileté d'un avocat, et la conscience d'un prêtre.

C'est d'abord au patriotisme que Symmaque a fait appel, en mêlant aux souvenirs nationaux des Romains

[1] Quid respondebis germano tuo ?... Quid respondebis etiam patri, etc. ? (Epist. XVII, n. 16 et 17.)

[2] Epist. XVIII, n. 2 ; t. II, p. 833.

l'éloge des superstitions qui les ont déshonorés. Cette perpétuelle confusion, Ambroise la démêle ; il déchire les voiles, rétablit la vérité des choses et des mots. « Qu'est-ce que la victoire? demande-t-il nettement : un être d'abstraction, tout au plus une force humaine et terrestre, et non une déesse du ciel. Grande déesse, en vérité, qui est ou n'est pas, suivant le nombre des soldats et le hasard des batailles [1] ! »

Symmaque a fait parler la vieille Rome païenne : Ambroise tout d'abord lui en oppose une autre, plus jeune, plus vivante, la Rome des chrétiens, la Rome baptisée qui crie aux égarés :

« Pourquoi m'ensanglantez-vous chaque jour par le stérile sacrifice de tant de troupeaux? Ce n'est pas dans les fibres palpitantes des victimes, mais dans la valeur guerrière que réside le secret de la victoire. C'est par elle que j'ai conquis le monde ; c'est par les armes que Camille précipita du haut de la roche Tarpéienne les Gaulois vainqueurs, et enleva leurs enseignes plantées sur le Capitole. Ses murs que n'avait pu défendre une vaine religion, la vaillance les sauva. Quand l'Africain vainquit, il n'était pas à genoux aux autels de Jupiter, il était à enfoncer les bataillons d'Annibal. Pourquoi donc m'alléguer l'exemple des ancêtres? J'ai horreur des dieux qu'adoraient les Nérons [2]. »

Puis, comme si l'éloquence d'Ambroise était mal à l'aise dans cette figure d'école où l'avait engagé le rhéteur, il la brise brusquement. Au lieu de faire parler Rome, c'est lui-même qui reprend la parole en son nom pour revendiquer les supériorités de sa foi sur le scepticisme avoué de

1 Magna agitur dea quam militum multitudo sibi vindicat, vel præliorum donat eventus. (Epist. XVIII, n. 30; t. II, p. 340.)

2 Non in fibris pecudum, sed in viribus bellatorum trophæa victoriæ sunt. Aliis ego disciplinis orbem subegi... Quid me veterum exempla præfertis? Odi ritus Neronum. (*Ibid.*, n. 7, p. 834.)

son adversaire : « Vous prétendez, vous autres, que la vérité est une profonde énigme, et qu'il est plus d'un chemin pour nous y conduire. Que ce soit encore une énigme pour vous, il peut se faire; mais pour nous, c'est la lumière d'une révélation manifeste. Vous cherchez, nous possédons et nous croyons sous la garantie de la Sagesse incréée et de la vérité divine. Du reste, sur tout cela nous ne pouvons nous entendre; car vous, c'est à l'empereur que vous demandez d'accorder protection à vos dieux, tandis que c'est à Dieu que nous demandons de daigner protéger l'empereur [1]. »

La seconde question était la question d'intérêt : le paganisme réclamait les biens et les priviléges enlevés à ses sanctuaires. Ambroise dédaigne d'entrer en compte avec leurs prêtres, se contentant de déclarer qu'après tout ce n'est pas lui qui leur a fait retrancher ces biens tant regrettés. Regrets sordides d'ailleurs, et qui contrastent étrangement avec l'abnégation généreuse des chrétiens : « Voyez la différence, disait le magnanime Docteur : nous c'est de notre sang versé que nous tirons gloire; eux ne songent qu'à leur argent et aux pertes qu'ils supportent. La souffrance c'est notre joie, eux n'y voient qu'un supplice. Quand ils frappaient, égorgeaient, proscrivaient les chrétiens, ils nous servaient sans le savoir. Ils croyaient, ces tyrans, que c'était notre abaissement : c'était notre triomphe. O les grandes âmes que les leurs! Nous avons grandi, nous autres, à travers les injures, le dénûment, l'échafaud ; mais pour eux tout est perdu si leurs cérémonies ne sont assurées de beaux revenus [2]! »

[1] Uno, inquit, itinere non potest perveniri ad tam grande secretum. Quod vos ignoratis, id nos Dei voce cognovimus. Et quod vos suspicionibus quæritis, nos ex ipsa sapientia Dei et veritate compertum habemus. (Epist. XVIII, n. 7 et 8.)

[2] Nos sanguine gloriamur, illos dispendium movet. Præmium fuit religio quod perfidia putabat esse supplicium. Videte magnanimos!

Puis opposant l'emploi de ces revenus du culte païen à l'emploi charitable des richesses de l'Église : « Dites-moi combien vos temples ont racheté de captifs, combien d'aliments ils ont distribués aux indigents, combien de secours ils ont envoyés aux proscrits. Chez nous les biens de l'Église sont le trésor du pauvre[1]. »

Les prêtresses dépossédées venaient à leur tour réclamer l'exemption de l'impôt et les grosses pensions que leur payait l'État. Elles font pitié à Ambroise : « Vos vestales, répond-il, veulent leurs immunités. Voilà bien le grand cœur de celles qui ont fait de la virginité une affaire d'argent : il est juste que l'or préserve celles que ne saurait préserver leur vertu. Encore ces primes opulentes, quelles vierges produisent-elles ? sept vestales à peine, sept jeunes filles enchaînées par force à leur état ! Tel est le chiffre de celles que la séduction des bandelettes sacrées, l'éclat des robes de pourpre, le faste d'une litière environnée de tout un cortége d'esclaves, d'immenses priviléges, des revenus considérables, et un terme légalement assigné à leur continence, ont enrôlées dans ces rangs[2]. »

« Mais que nos adversaires daignent seulement regarder. Ils verront à côté d'eux toute une population vouée à la modestie, à l'innocence de la vie et à la virginité. Ces vierges ne portent pas d'élégants bandeaux ; mais un voile de pauvre étoffe cache de riches vertus. Celles-là n'ont pas cherché les appâts de la beauté, elles les ont méprisés ! Les

Per injurias, per inopiam, per supplicium nos crevimus : ille cæremonias suas sine quæstu manere posse non credunt. (Epist. XVIII, n. 11.)

1 Nihil Ecclesia sibi nisi fidem possidet. Possessio Ecclesiæ sumptus est egenorum. Numerent quos redemerint templa captivos, quæ contulerint alimenta pauperibus, quibus exsulibus vivendi subsidia ministraverint. (*Ibid.*, n. 16.)

2 Vix septem vestales capiuntur puellæ. En totus numerus quem infulæ vittati capitis, purpuratarum vestium murices, pompa lecticæ ministrorum circumfusa comitatu, privilegia maxima, lucra ingentia, præscripta denique pudicitiæ tempora coegerunt. (*Ibid.*, n. 11.)

vêtements de pourpre et les délices de la vie ne les connaissent point : elles vivent dans les jeûnes. Il ne s'agit pour elles ni de gain ni de privilége : la chasteté porte en elle-même sa récompense. Aussi bien ce n'est pas une virginité vraie que celle qu'il faut stipendier, et qui a besoin d'une autre excitation que la beauté de la vertu. Ce n'est pas non plus une intégrité véritable qu'une continence temporaire qui, en attendant son expiration, se dédommage en amassant une dot pour un sort meilleur.

« Mais vous voulez voter des gratifications à la virginité? Eh bien, j'y consens. Alors quelles subventions ne faudra-t-il pas accorder aux chrétiennes! Tout le trésor de l'État y pourrait-il suffire? A moins que vous ne prétendiez restreindre aux seules vestales votre munificence, et qu'après avoir tout obtenu des princes païens, vous refusiez encore, sous des princes chrétiens, de nous faire entrer en partage de votre bonne fortune [1]. »

C'était prendre de bien haut la réfutation de Symmaque; et cette manière de répondre ressemblait bien à celle de cet ancien Romain qui, sommé de se justifier, conviait le peuple à monter avec lui au Capitole pour y rendre grâces de ses victoires. Et, de vrai, ce tableau du christianisme vainqueur, avec son cortége de bienfaits et de vertus, n'était-il pas la condamnation effective de ce paganisme stérile qui se mourait de langueur ou de corruption? Quand la vie était ailleurs, et si pleine et si féconde, à quoi bon soutenir une institution morte, et escompter des vertus incapables de germer, même sous une pluie d'or?

Restait le troisième grief, celui qui chargeait la religion nouvelle de tous les malheurs du temps. Mais que la suppression d'une idole et d'un autel, que la réduction des rentes de quelques vieux flamines mis en disponibi-

[1] Epist. XVIII, n. 12, p. 836.

lité, aient été la cause des maux de l'empire en général, et en particulier de la famine récente de l'Italie, c'est une accusation que l'évêque de Milan ne peut prendre au sérieux. Il remarque seulement qu'elle vient un peu tard; car « à l'heure présente la famine est bien loin, dit-il en reprenant, non sans quelque ironie, les allégations emphatiques de Symmaque; les paysans ne mangent plus les racines et les herbes. Ils ne vivent plus de glands, ils ne demandent plus leurs aliments *aux arbres de Dodone*, et ne cherchent plus de quoi subsister sur les haies. Mais tout le peuple, heureux de voir le fruit de ses travaux, admire ses belles moissons et oublie sa faim dans la satiété [1]. »

Après s'être défendu sur ces trois principaux chefs d'accusation, Ambroise prenait l'offensive. Il le faisait au nom de la liberté des cultes, demandant énergiquement que l'autel de la Victoire disparût de la curie, où sa présence était une insulte permanente aux convictions religieuses d'une majorité composée de chrétiens. L'argument était solide: il le faisait valoir en décrivant l'appareil d'un sacrifice païen offert en plein sénat, sous les yeux des fidèles forcés, bon gré, mal gré, d'en entendre les hymnes, d'en avaler la fumée, d'en respirer l'encens. « N'est-ce pas, s'écriait-il, l'oppression de la conscience et une insulte publique faite à notre foi? N'est-ce pas assez que vos bains, vos portiques et vos places soient encombrés d'idoles? Faut-il que, dans cette enceinte où tous siégent au même titre, tous n'aient pas les mêmes droits, et qu'une portion du sénat, forcée de prêter ou de recevoir des serments au nom de dieux abhorrés, soit ainsi mise en demeure, ou de faire un sacrilége si elle jure, ou de paraître suspecte si elle refuse de le faire [2]? »

Tandis que le paganisme prenait son point d'appui dans

1 Epist. XVIII, n. 20.
2 *Ibid.*, XVIII, n. 31.

les souvenirs du passé, Ambroise, au contraire, invoquait le progrès et les promesses de l'avenir. Il y a dans son plaidoyer un passage de la plus magnifique éloquence : c'est celui où il salue l'approche des temps nouveaux. A ses yeux se découvrent ces régions mûres pour la moisson que prophétisait le Seigneur; le jour plein s'est levé, et le christianisme est le terme vers lequel n'a cessé de graviter la marche ascensionnelle de l'humanité :

« Toutes choses s'améliorent par un progrès constant. Le monde n'était d'abord qu'un chaos ténébreux, lorsque la terre, s'affranchissant enfin de l'obscurité humide qui pesait sur elle, s'est étonnée de voir luire le soleil. Le jour a une aurore avant d'atteindre son midi; la terre traverse l'hiver avant d'avoir sa saison des fleurs ou des fruits ; et nous avons commencé par être des enfants avant d'être des hommes faits. O vous qui nous reprochez ces grandes nouveautés, reprochez donc à la lumière de remplacer la nuit, reprochez à la vérité de remplacer l'erreur, reprochez à l'homme adulte sa croissance, reprochez à l'automne de couronner l'année de moissons et de vendanges. Notre moisson à nous ce sont les âmes des fidèles; la vendange de l'Église, c'est l'abondance des grâces. Elle avait eu sa fleur chez les saints qui étaient à l'origine du monde. Maintenant elle porte ses fruits, l'erreur est dissipée, et la vérité a prévalu par la justice [1]. »

Ainsi qu'Ambroise le voulait, sa lettre fut présentée et lue dans le Consistoire. Le jeune empereur en personne présidait l'audience. Près de lui siégeait Rumoride, grand dignitaire de l'empire, imbu par son éducation de tous les préjugés païens. Le comte Bauton, peut-être pareillement idolâtre, était aussi présent [2]. Le mémoire de Symmaque

[1] Epist. XVIII, n. 23 à 28, p. 839.

[2] Aderat amplissimus honore Bauto comes et Rumoridus, et ipse gentilium nationum cultui inserviens a primis pueritiæ suæ annis. (Ambros. Epist. LVII, n. 23, p. 1010.)

avait fait sur le Conseil une impression si forte qu'on avait pu la croire victorieuse. Mais la lettre d'Ambroise changea ces dispositions. A peine fut-elle entendue que l'hésitation commença, puis l'enthousiasme gagna; le jeune Valentinien en fut saisi le premier, et, se levant du milieu de ses conseillers ébranlés, mais encore indécis, il se chargea lui-même, et lui seul, de prononcer.

« C'était un autre Daniel inspiré de l'Esprit de Dieu, » raconte Ambroise étonné. — « Je ne puis, dit le prince de sa voix enfantine, je ne puis défaire ce que mon frère a fait, car je ne veux pas être moins pieux que mon frère. Vous louez mon père de ce qu'il n'a pas fait enlever cet autel: eh bien, moi non plus je ne l'enlèverai pas, et j'imiterai ainsi et mon père et mon frère. Quant à le rétablir, que Rome ma mère me demande autre chose. Je dois aimer cette mère; mais je dois obéir à l'Auteur de mon salut[1]. »

Le paganisme était aboli en principe : Symmaque venait de faire son oraison funèbre, et Valentinien de sceller légalement son tombeau. Sans doute, plus tard encore, et jusque sous Théodose, on pourra essayer de galvaniser le cadavre pour lui donner le mouvement, à défaut de la vie. Mais Ambroise vient de lui porter le coup dont il ne se relèvera pas, et dont le retentissement se prolongera, dans le souvenir des peuples et les chants des poëtes, jusqu'au delà de ce siècle[2].

Il est vrai que jamais cause plus importante ni plus

1 Cum universi qui in Consistorio aderant, Christiani pariter atque gentiles, dicerent esse reddenda, is solus, velut Daniel, excitato in se Dei Spiritu, arguebat perfidiæ christanos, gentilibus obviabat, dicens, etc. (*De Obitu Valentiniani*, n. 19 et 20; t. II, p. 1179 et 1180.)

2 Voy. Le poëme de Prudence *in Symmach.*, lib. II. Et Claudien, vie *Cons. d'Honorius*, où parlant de l'autel de la Victoire il l'appelle :

Romanæ tutela togæ; quæ divite pompa
Patricii veneranda fovet sacraria cœtus.

graves débats ne tinrent en suspens l'attention des hommes. C'était d'une part tout ce qui, pendant au moins vingt siècles, avait fait la religion et la fausse sagesse du passé; c'était de l'autre tout ce qui depuis dix-huit cents ans fait, et fera encore jusqu'à la fin du monde, l'objet de nos pensées comme de nos combats : toutes nos libertés et toutes nos vérités qui s'affirmaient en face de cet autel de la Victoire. Le vent qui avait soufflé jadis à la Pentecôte emporta ce dernier débris du paganisme officiel. L'alliance séculaire, réputée indissoluble, entre la vieille religion et la société fut solennellement dissoute ; et l'on put prévoir le jour où le Christ souverain, dressant aussi à Rome son autel de la Victoire, y pourrait inscrire qu'il a vaincu, qu'il règne, qu'il commande partout et domine à jamais.

LIVRE V

CHAPITRE I

PREMIÈRE PERSÉCUTION ARIENNE
JUSTINE ET AMBROISE

(385)

Premières intrigues de Justine. — Ambroise comparaît devant le Consistoire. — Le peuple le protége. — Il refuse de livrer la basilique Neuve et la basilique Portienne.

Le dimanche des Rameaux. — Violences de la cour pendant la semaine sainte. — Amendes imposées aux marchands; leur générosité. — Négociations avec Ambroise, son intrépidité.

Le mercredi saint, la basilique Neuve est enveloppée par les ariens. — Courageuse défection des soldats. — Action de grâces d'Ambroise. — Commentaire sur Job. — Message de la cour à Ambroise. — L'accusation de tyrannie.

Le jeudi saint, délivrance de la basilique. — Joie des catholiques. — Lettre d'Ambroise à Marcelline. — Menaces de l'eunuque Calligone contre Ambroise. — L'indépendance de l'Église et les limites des deux pouvoirs.

Il n'était guère possible que la prospérité de l'Église de Milan et les triomphes d'Ambroise n'excitassent l'envie. L'impératrice Justine était toujours résidente dans cette métropole depuis la mort de Gratien : elle y avait amené

avec elle, de Sirmium et des frontières des Goths, une cour composée en majeure partie d'ariens étrangers ; et ces nouveaux sectaires s'étaient bientôt réunis aux derniers partisans de l'ancien évêque Auxence contre le pontife catholique dont le zèle avait totalement déjoué leur espérance. Personnellement Justine était jalouse d'Ambroise, et son animosité commençait à percer dans toutes sortes de propos semés contre cet homme puissant. On la voyait elle-même se mêler aux femmes du peuple, courir d'église en église, agiter les assemblées, et souffler dans les âmes une haine qui ne prenait plus la peine de se dissimuler.

Ces intrigues de femme ne parvenaient pas à troubler la sérénité de l'évêque ; mais il entrevoyait l'orage qui approchait : il ne se trompait pas. L'histoire interminable des ingratitudes humaines n'a peut-être pas de pages où la basse jalousie et la déshonorante faiblesse s'accusent en des traits d'une plus honteuse noirceur que dans l'inconcevable drame qu'on va lire.

On se souvient que Gratien avait restitué aux catholiques de Milan une des basiliques que leur disputaient les ariens. Ceux-ci en conservaient un ressentiment très-vif, et, dans le courant de l'année 385, ils sollicitèrent de leur protectrice la basilique Portienne, située, comme on sait, en dehors de l'enceinte, à l'occident de la ville. Leur requête fut portée devant le Consistoire, et le Consistoire s'inclina devant le vœu de Justine.

Un jour donc, vers le commencement du carême, Ambroise reçut l'ordre de se rendre au palais. L'empereur l'y attendait, entouré de ses principaux officiers, et dans un appareil destiné à faire impression sur ce sujet plus puissant que ses maîtres. C'était mal connaître Ambroise : « Est-ce que l'on prétendait m'intimider par toute cette « pompe? disait-il lui-même. Est-ce que je n'ai pas af« fronté cette cour avec la constance qui est le devoir d'un

« prêtre, et jusqu'au bout lui ai-je rien cédé de mon « droit [1] ? »

En effet, le Conseil lui ayant d'autorité intimé l'ordre de livrer la basilique Portienne, Ambroise affecta de ne pas répondre aux conseillers; mais, s'adressant à l'empereur :

« Non, prince, lui dit-il avec une calme assurance; « ce serait un crime pour moi, et un malheur pour vous. « Tout empereur que vous êtes, vous n'avez pas le droit « de violer la maison d'un simple particulier; et vous « pensez pouvoir envahir la maison de Dieu [2] ! »

« — Mais ne savez-vous pas, osa dire un courtisan, « que l'empereur peut tout, puisque tout est à lui ?

« — Non, non, vous vous trompez, dit Ambroise, l'em- « pereur n'a nul droit sur les choses de Dieu. »

Puis continuant à s'adresser au jeune Valentinien, et d'un ton décisif : « Gardez-vous de l'orgueil, lui dit-il, et « si vous prétendez commander longtemps aux hommes, « vous-même commencez par obéir à Dieu. Il est écrit : « Rendez à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui « est à Dieu. Or l'empereur a ses palais, laissez à l'évêque « ses églises [3].

« — Mais pourtant je voudrais bien avoir une basi- « lique, murmura l'enfant. — Non encore, » dit Ambroise. Puis avec autorité : « Qu'a de commun avec vous une

[1] Quando ad palatium sum petitus, cum, præsentibus primatibus, ante Consistorium tractaretur, cum imperator basilicam vellet eripere, ego num aulæ contemplatione regalis infractus sim, constantiam non tenuerim sacerdotis, aut imminuto jure discesserim? (Ambr. *Sermo contra Auxent.*, n. 29; t. II, p. 871.)

[2] Mandatur denique : « Trade basilicam. » Respondeo : « Nec mihi fas est tradere, nec tibi accipere, imperator, expedit : domum privatam nullo potes jure temerare, domum Dei existimas auferendam ! »

[3] Ad imperatorem palatia pertinent, ad sacerdotem ecclesiæ. (*Ibid.*, n. 191.)

« secte adultère ? car enfin n'est-elle point adultère cette « secte qui n'est pas dans la légitime union de Jésus-« Christ [1] ? »

Le conflit se prolongeait, s'animait et menaçait de devenir orageux. On ne pouvait prévoir quelle en serait l'issue, quand un bruit tumultueux retentit au dehors. C'était la multitude qui assiégeait le palais, désordonnée, impérieuse, demandant à grands cris qu'on lui rendît son évêque. L'ordre mystérieux qui l'avait appelé, son départ précipité, la malveillance bien connue de Justine, avaient inquiété le peuple, qui venait pour le défendre. Le tumulte croissait et les portes du palais étaient près de céder ; l'officier de garde parut à la tête de sa troupe pour repousser l'émeute. Aussitôt d'une même voix : « Nous « sommes prêts à mourir pour la foi de Jésus-Christ ! » s'écria la multitude [2].

Alors ce fut le tour de l'altière impératrice de trembler et de supplier. Se tournant vers Ambroise, elle le conjura de sortir pour calmer ces fanatiques.

« Et que leur dirai-je? demanda-t-il d'abord.

— Dites-leur que leur basilique ne leur sera point enlevée, » répondit Justine vaincue.

L'évêque se montra aux catholiques du dehors, leur donna cette assurance, rétablit le bon ordre, et chacun se retira en paix [3].

Alors Ambroise rentra lui-même dans sa demeure. Ce soir-là il reçut une lettre de Marcelline qui le remplit à la

1 « Debeo et ego unam basilicam habere. » Respondi : « Non tibi licet illam habere. Quid tibi cum adultera? Adultera est enim quæ non est legitimo Christi conjugio copulata. » (*Contra Auxent.*, n. 19.)

2 Ubi me cognovit populus palatium petiisse, ita irruit ut vim ejus ferre non possent, quando comiti militari cum expeditis ad fugandam multitudinem egresso obtulerunt omnes se neci pro fide Christi. (*Ibid.*, n. 29, t. II, p. 871.)

3 *Ibid.*

fois de consolations et de tristes pressentiments. Sa vénérable sœur était absente de Milan, et de sa retraite elle écrivait à son frère qu'elle s'inquiétait de ne pas savoir de ses nouvelles, qu'elle était singulièrement alarmée à son sujet, car Dieu lui avait envoyé des songes sinistres qui ne lui laissaient plus de repos [1].

La cour, en effet, préparait secrètement sa revanche. « Au lieu de me savoir gré du service qu'on avait sollicité de moi, raconte l'évêque lui-même, on me fit un crime de ce que le peuple était venu assaillir le palais [2]. » La jalousie du pouvoir est de tous les sentiments le plus prompt à s'éveiller dans l'âme des princes. On n'eut pas de peine à faire croire à Valentinien que cette sédition avait été préparée par celui-là même qui l'avait réprimée. La cour mit un mois à combiner ses attaques, puis elle revint à la charge avec plus d'insolence et de plus grandes exigences que la première fois.

Le vendredi 4 avril 385, qui était l'avant-veille du dimanche des Rameaux, « des hommes du premier rang, comtes du Consistoire, se présentèrent chez moi, rapporte le pontife. Ils me signifièrent que j'eusse à abandonner non plus la basilique Portienne qui est hors des murs, mais la basilique Neuve, renfermée dans la cité, et qui est plus grande que l'autre [3]. » Cette basilique appelée la Neuve, l'Intérieure, était celle qui plus tard reçut le nom de Sainte-Marie [4]. — « Et surtout, ajoutèrent d'une façon

1 In omnibus fere epistolis quæris de Ecclesia. Postridie quam accepi litteras tuas quibus significaveras quod te exagitarent somnia tua, moles inquietudinum gravium cœpit moveri. (Ad Marcellin. Ep. xx, 1.)

2 Revocavi populum, et tamen invidiam non evasi, etc. (*Contra Auxent.*, n. 30.)

3 Nec jam Portiana, hoc est extramurana basilica petebatur, sed basilica Nova, quæ major est. (Epist. xx, n. 1.)

4 Basilica Nova... *ditta poi di Santa-Maria.* (L. Biraghi, carme I, note 1, p. 135.)

« significative les émissaires impériaux, faites en sorte « que cette fois le peuple ne bouge pas. » — Je répondis, raconte Ambroise, comme je le devais, qu'un prêtre ne pouvait pas livrer le temple de Dieu [1]. »

Livrer les choses saintes, le recueil de l'Écriture, les vases de l'autel aux ennemis de l'Église, avait été regardé comme un des plus grands sacriléges pendant les persécutions. Ceux qui l'avaient commis, appelés Traditeurs, ne pouvaient qu'à grand'peine recevoir l'absolution de cette apostasie. Combien plus un évêque se fût-il rendu coupable s'il avait livré son église !

Le bruit de cette sommation avait transpiré parmi le peuple. Le lendemain, samedi, Ambroise, s'étant rendu dans l'église pour l'office, y fut salué par l'acclamation des fidèles [2]. Le préfet de la ville, qui s'appelait Néotère, étant venu à la basilique en ce même jour, fut effrayé de cette manifestation. Pour prévenir de nouveaux troubles, il prit à part Ambroise, et lui donna à entendre que la cour se prêterait à une transaction, et qu'après avoir demandé la basilique Intérieure, elle se contenterait de la basilique Portienne [3]. Mais le peuple ayant entendu ces propositions, ne laissa pas à Ambroise le temps de répondre. « Non, non, ne cédez rien, » lui cria-t-on de toutes parts. Le préfet sortit, en disant qu'il allait faire son rapport à l'empereur.

Le dimanche se leva sur ces incertitudes et ces menaces de la cour. C'était le jour des Rameaux, dans lequel l'Église célèbre le paisible triomphe de Notre-Seigneur

1 « ... Procurarem ne quid populus turbarum moveret. Respondi, quod erat ordinis, templum Dei a sacerdote tradi non posse. (Epist. xx, n. 2, p. 853.)

2 Acclamatum est, sequenti die, in ecclesia. (*Ibid.*, n. 3.)

3 Præfectus eo venit, cœpit suadere vel ut basilica Portiana cederetur. Populus reclamavit. Ita tunc discessum est, ut intimaturum se imperatori diceret. (*Ibid.*)

Jésus-Christ acclamé par le peuple et les petits enfants, pendant que les pharisiens, les scribes, les hommes de la loi et de la politique conspirent contre lui. L'assemblée se tenait dans la basilique du Baptistère au centre de la ville; et, comme un grand nombre de catéchumènes devaient recevoir le baptême aux fêtes pascales, l'évêque expliquait le symbole de la foi à ceux qu'on appelait alors « les compétents », et qui avaient passé par les autres épreuves [1]. Tout entier à son œuvre de prédilection, Ambroise s'étonnait de la paix inattendue que lui laissaient ses ennemis, quand soudain une nouvelle jeta le trouble dans l'assistance. On venait d'apprendre que la basilique Portienne était occupée par les ariens, que leurs prêtres s'apprêtaient à y célébrer la Pâque, et que l'empereur lui-même se disposait à s'y rendre; car, selon le cérémonial usité quand le prince assistait, on avait envoyé de la cour les gens de service appelés *decani* pour mettre les tentures aux colonnes du parvis [2].

Un mouvement se produisit aussitôt dans l'assemblée, dont une partie quittant l'église se porta en masse vers la basilique Portienne. Ambroise impassible continua ses fonctions et commença la *Messe*, ainsi qu'il nomme ici le divin sacrifice [3]. Sa règle de conduite était de protester au nom du bon droit, tant qu'il le pourrait faire, mais de n'opposer jamais à la violence ouverte d'autre force que sa prière, sa douleur, et le martyre, s'il en était besoin.

« Pendant que j'offrais le sacrifice, raconte-t-il lui-même, on vint me dire que le peuple venait de mettre la

1 Sequenti die, erat autem dominica, symbolum aliquibus competentibus in Baptisterii tradebam basilica. (Epist. xx, n. 4, p. 853.)

2 Nuntiatum est mihi comperto quod ad Portianam basilicam de Palatio decanos misissent, et vela suspenderent. (*Ibid.*)

3 Populi partem eo pergere. Ego tamen mansi in munere, *Missam* facere cœpi. (*Ibid.*)

main sur un certain Cartulus, que les ariens reconnaissaient pour un de leurs prêtres : les fidèles l'avaient rencontré en traversant la place. Je pleurai amèrement, et pendant l'oblation sainte je priai Dieu d'intervenir, afin que pas une goutte de sang ne fût versée au nom de l'Église. Je demandai plutôt que mon propre sang fût répandu pour le salut de mon troupeau, et pour le salut de ces impies eux-mêmes. Puis aussitôt j'envoyai mes prêtres et mes diacres, et j'arrachai cet homme à la violence du peuple [1]. »

La colère de ce peuple était ce que Justine redoutait davantage. Elle eût désiré consommer l'usurpation par surprise ; ses plans étaient déjoués. « Les fureurs de cette femme étaient telles, dit Ambroise, que si les catholiques lui en eussent donné le prétexte, elle aurait inondé de sang toute la ville [2]. » Elle ne voulut pas cependant demeurer sans vengeance, et n'osant frapper ses ennemis en masse, elle tenta de jeter la division parmi eux.

Il y avait d'abord tous les hommes en place, depuis les grands dignitaires jusqu'aux plus modestes employés subalternes, à qui l'on défendit de prendre parti pour Ambroise, et même de sortir de chez eux, leur faisant entendre que leur position en dépendait [3]. Puis c'était la coutume que, dans ces jours de la semaine sainte, on graciât un certain nombre de prisonniers, pour honorer le mystère de la Rédemption. L'impératrice prononça que l'on n'userait pas cette fois de cette indulgence. Enfin, comme les marchands formaient là, comme partout, un corps considérable, intéressé plus que tout autre à la sé-

1 Amarissime flere et orare in ipsa oblatione Deum cœpi, ut subveniret, ne cujus sanguis in causa Ecclesiæ fieret.... Missis presbyteris et diaconibus, eripui injuriæ virum. (Epist. xx, n. 5.)

2 Fervebat persecutio : ac si aperuissent portam, prorupturi in omne facinus videbantur. (*Ibid.*, n. 7.)

3 *Ibid.*

curité publique, la plus inconcevable tyrannie les frappa d'une amende de deux cents livres d'or payables dans trois jours [1]. C'était d'un même coup assouvir la faim d'un fisc nécessiteux, et faire peser sur l'évêque une responsabilité qui devait le faire haïr.

Ces braves gens firent paraître un exemple du plus rare courage qui se puisse voir. Ceux qui étaient solvables jetaient aux agents de la cour ce qu'ils avaient, en disant : « Demandez-en le double, mais laissez-nous notre foi ! » On arrêta ceux qui n'étaient pas capables de payer, et les prisons se remplirent de ces généreux chrétiens [2].

« Ce fut, dit Ambroise, un spectacle lamentable de voir que dans ces jours de la semaine sainte, où l'on avait coutume de délivrer les prisonniers pour dettes, toute la ville retentissait du bruit des chaînes dont on chargeait les innocents [3]. » Une morne terreur planait sur la cité ; personne n'osait sortir. Les ariens eux-mêmes s'effrayaient de leur petit nombre dans une ville où ce nom était devenu une injure. « C'est qu'il n'y avait pas de Milanais dans leurs rangs, disait Ambroise très-justement fier de son peuple; ce sont quelques affidés de la maison de Justine, et des Goths de son escorte. Eux qui passaient naguère leur vie sur des chariots peuvent bien se contenter d'un chariot pour église. Partout où va cette femme, elle les traîne à sa suite [4]. »

Dans cette situation tendue, grosse d'orages, Ambroise ne manquait pas de ces conseils officieux que les complaisants de tous les temps tiennent en réserve pour miner les courages imprenables d'assaut. Les comtes de la cour, les officiers de l'armée venaient obligeamment lui repré-

1 Ad Marcellin. Epist. xx, n. 6.

2 Respondent aliud se tantum aut duplum, si peterentur, daturos, dum modo servarent fidem. Erant pleni carceres negotiatoribus. (*Ibid.*)

3 *Ibid.*

4 Quibus olim plaustra sedes, ita nunc plaustrum ecclesia est. (*Ibid*, n. 12.)

senter son devoir envers le souverain. Leur détestable maxime était toujours que l'empereur était le maître de tout, et qu'en exigeant qu'on cédât une église, il ne faisait qu'user de son droit légitime [1]. Ambroise répondait : « Que l'empereur me demande ce qui est à moi, mon bien ou mon argent, je ne lui refuserai rien, quoique tout ceci appartienne moins à moi qu'aux pauvres ; mais les choses de Dieu ne sont point à l'empereur. S'il lui faut mon patrimoine, qu'il le prenne ; si c'est ma vie, la voici. Faut-il aller à la prison ou à la mort ? j'y courrai avec joie. Je n'irai pas m'abriter derrière la protection du peuple, je n'embrasserai pas l'autel en implorant la vie ; mais plutôt je donnerai ma vie pour défendre l'autel [2]. »

On commençait à voir quelle forteresse invincible c'est que la conscience d'un homme qui ne craint rien pour lui. Mais on lui inspira de la crainte pour son peuple, en lui donnant à entendre que la troupe allait sortir et occuper l'église, avec ordre de charger ceux qui feraient résistance. Ambroise frissonna. « Je me représentai avec horreur, dit-il, la basilique assiégée par les armes, le sang versé, et l'horrible malheur qui pouvait s'ensuivre pour la cité entière. J'implorais comme une grâce d'en haut de ne pas survivre aux déchirements qui menaçaient la ville et l'Italie. Plutôt que d'avoir à me reprocher une goutte de sang répandue pour ma cause, je m'offrais à donner le mien [3]. »

Parmi les commissaires envoyés par la cour pour effrayer l'évêque se trouvaient quelques officiers de la na-

[1] Convenior ipse a comitibus et tribunis ut basilicæ fieret matura traditio, dicentibus imperatorem jure suo uti, eo quod in potestate ejus essent omnia. (Epist. xx, n. 8, p. 854.)

[2] Respondi... ea quæ sunt divina imperatoriæ potestati non esse subjecta : si patrimonium petitur, invadite; si corpus, occurram. Vultis in vincula rapere? vultis in mortem? Voluptati mihi est. (*Ibid.*)

[3] ... Orabam ne tantæ urbis vel totius Italiæ busto superviverem. Detestabar invidiam fundendi cruoris, offerebam jugulum meum. (*Ibid.*, n. 9.)

tion des Goths. Ambroise les interpella directement et vivement. « L'empire romain, leur dit-il, ne vous a-t-il « donc reçus à son service que pour y exciter des trou- « bles? Qu'y gagnerez-vous donc, et quel sera votre asile « quand ces belles provinces auront péri [1] ? »

Devant cette indignation patriotique de l'évêque, les officiers s'émurent; et, de la menace passant à leur tour aux prières, finirent par lui demander de s'entremettre pour calmer l'effervescence populaire. « Je puis bien ne pas « l'exciter, leur dit-il tranquillement. Mais quant à l'a- « paiser, cela n'appartient qu'à Dieu. Si l'empereur me « regarde comme un perturbateur, qu'il se venge sur « moi seul, en me reléguant dans quelque solitude de son « choix [2]. »

Les envoyés se retirèrent, convaincus qu'on ne pourrait rien obtenir de cet homme, sinon ce qu'on lui ravirait par la force. Quant à Ambroise, sentant que le dénoûment était proche, et ne sachant comment les choses finiraient, il resta chez lui, dans sa chambre accoutumée, laissant la porte ouverte, « afin, dit-il, que si on venait le chercher pour la prison ou l'exil, on sût où le prendre et on le trouvât prêt [3]. »

Il fallait en finir. Allait-on rouvrir l'ère de la persécution? Allait-on voir arracher du sein de sa patrie celui qui venait de la sauver, et condamner à l'exil une vie qui était la gloire de l'Église et le suprême soutien de l'Empire? On n'eût pas reculé devant cette indignité si le

[1] Aderant Gothi tribuni; adoriebar eos, dicens : Propterea vos possessio Romana suscepit ut perturbationis publicæ vos præbeatis ministros? Quo transibitis, si hæc deleta fuerint? (Epist. xx, n. 9.)

[2] Exigebatur a me ut compescerem populum. Referebam in meo jure esse ut non excitarem; in Dei manu, uti mitigaret. Postremo si me incentorem putaret, jam in me vindicari oportere, vel abduci me in quas vellet terrarum solitudines. (*Ibid.*, n. 10.)

[3] Inde domum cubitum me recepi, ut si quis abducere vellet, inveniret paratum. (*Ibid.*)

pouvoir eût été plus fort et l'évêque moins populaire. Mais l'arme de la persécution était maintenant émoussée ou pouvait se retourner contre les persécuteurs : la cour de Justine le sentait ; et sa rage impuissante se débattait dans des hésitations et des contradictions dont le tableau fatigant révèle autant d'imbécillité que de haine.

Une tentative fut faite. Le mercredi saint 9 avril, Ambroise s'était rendu, avant le lever du soleil, dans la basilique Portienne, non loin de sa demeure. Il y avait commencé les premières instructions. quand on apprit que la violence venait d'être consommée, et que la basilique Neuve ou Intérieure était environnée d'une ceinture de troupes. L'évêque avait prévu ce coup et préparé ses armes. « Allez dénoncer aux soldats, dit-il avec tranquil-« lité, que ceux qui prendront part à cette violence seront « séparés de la communion [1] ! » Après quoi, il continua à faire l'explication de la Leçon du jour, qui était prise dans le livre de Job.

Avant qu'elle fût achevée, un bruit venu du dehors annonça à l'assemblée l'approche des soldats. Les femmes poussent des cris, une d'elles s'élance vers la porte; le reste de l'assemblée reste calme. « Dès que les armes apparaissent sur le seuil, tous les fidèles, dit Ambroise, comme d'une voix inspirée, s'écrient en même temps : « Auguste Empereur, c'est pour prier et non pour « combattre que nous sommes ici. Mais nous ne craignons « rien, comme il sied à des chrétiens [2] ! »

On se croyait envahi ; mais quelle ne fut pas la surprise générale, quand on vit ces soldats se joindre à l'assemblée et répondre qu'eux aussi étaient venus pour prier avec

[1] Epist. xx, n. 13, p. 855.

[2] Tamen milites se ad orationem venisse, non ad prælium loquebantur. (*Ibid.*, n. 13.)

« Rogamus, Auguste, non pugnamus; non timemus, sed rogamus. » Hoc christianos decet. (*Ibid.*, n. 14.)

leur saint évêque! Dès qu'avait été connue l'excommunication dont ils étaient menacés, aucun d'eux n'avait osé l'encourir en violant le lieu saint. En vain leur disait-on que l'empereur allait venir : « Qu'il vienne s'il veut, « avaient-ils répondu. S'il se joint aux catholiques, nous « serons avec lui : autrement nous allons prier avec Am- « broise [1]. »

Ils avaient donc laissé les Goths à peu près seuls faire la garde autour de la basilique Neuve. Mais elle était mal faite : la foule avait rompu la ligne maintenant dégarnie, et remplissait l'église. Les enfants commençaient à déchirer les tentures mises aux portes, selon l'usage, pour la réception de l'empereur. On demandait un Lecteur pour lire les Écritures, et on appelait Ambroise, afin d'entendre de sa bouche la parole divine [2].

L'évêque cependant faisait éclater son action de grâces dans la basilique Portienne : « Esprit de Dieu, s'écriait-il, que vos oracles sont profonds! Ce matin encore, mes frères, nous récitions ensemble dans une profonde douleur cette parole du psaume : *O Dieu, les nations sont venues dans votre héritage!* Ils étaient venus, en effet, ces païens et ces Goths, ces soldats de toute espèce; ils étaient venus en armes, entourant la basilique afin de l'envahir. Nous gémissions alors, mais nous ne savions pas encore l'étendue de votre puissance ; maintenant voici que vos ennemis sont devenus vos amis ; et ceux dont on avait redouté l'envahissement ont pris rang à leur tour parmi les fils de l'héritage. J'ai maintenant pour défenseurs ceux que je croyais mes ennemis; j'ai pour fils ceux que je regardais comme mes adversaires. Mon Dieu ! qui a fait cela sinon vous, Seigneur Jésus? Grâces soient à vous, ô Christ!

[1] Si prodire vellet, haberet copiam; se tamen præsto futuros si viderent eum cum catholicis convenire; alioquin se ad eum cœtum quem Ambrosius cogeret, transituros. (Epist. xx, n. 14.)

[2] *Ibid.*, n. 13.

Ce n'est pas un de vos anges; c'est vous-même, ô Seigneur, qui avez sauvé votre peuple, qui avez consolé mon deuil, et qui m'avez comblé de cette grande joie[1]. »

En ce moment l'assemblée, entourant son évêque, le pressait de se rendre avec elle dans la basilique Neuve[2], Il n'eut garde de paraître seconder un mouvement qu'on aurait pu taxer de séditieux; mais, laissant les soldats et une partie du peuple se joindre à cette foule, il demeura dans la basilique Portienne. Là, continuant ses leçons sur le livre de Job, il en tirait de vifs encouragements pour son peuple : peuple rare, en effet, qu'il avait rendu capable de contenir ses colères dans la patience et le respect. Il disait : « Bénissons Dieu, qui en ce jour nous a affermis dans le courage et dans la foi. J'étais venu ici pour admirer un seul Job. J'ai trouvé en vous autant de nouveaux Job dignes de mon admiration; en chacun de vous j'ai vu renaître la vertu et la générosité de ce saint homme. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus digne de chrétiens que cette réponse que l'Esprit-Saint a mise sur vos lèvres : « Nous sommes ici, Empereur, pour prier, « non pour combattre; nous implorons, mais nous ne « vous craignons point! » Que voilà bien la règle chrétienne : faire tout premièrement pour la concorde et la paix; mais en même temps défendre la vérité et la foi avec une constance qui ne s'effraie pas de la mort. *Car le Seigneur est assez puissant pour délivrer ceux qui espèrent en lui*[3]. »

A son tour Ambroise se comparait à Job, et il protestait ainsi de son invincible dévouement à ses fils : « Job fut tenté, disait-il, dans son corps et dans son bien. A moi

1 Defensores habeo quos hostes putabam; socios teneo quos adversarios existimabam. . Gratias itaque tibi, Christe. (Epist. xx, n. 20, 21.)

2 *Ibid.*, n. 20.

3 Unum Job miraturus ascenderam, omnes Job quos mirarer inveni. In singulis Job revixit... (*Ibid.*, n. 14.)

aussi le méchant voulait m'enlever mes richesses ; car ai-je d'autres richesses que vous ? ai-je d'autre trésor que votre tranquillité ? A moi aussi il voulait ravir mes enfants ; car n'êtes-vous pas mes fils, vous pour qui, comme Job, j'offre chaque jour le sacrifice ? J'ai déjà subi les premières épreuves du saint homme de l'Idumée. Quant à la souffrance corporelle, le Seigneur sans doute me trouve trop faible pour la supporter maintenant, car il n'a pas donné encore à l'ennemi ce pouvoir sur moi. Combien je le souhaite cependant ! avec quelle ardeur je m'offre pour être victime ! car je ne suis pas parvenu au plus fort de la lutte, et je ne fais encore que commencer le combat. Une femme avait dit à Job pour le tenter : « Parle contre Dieu ou meurs ! » Voyez également, autour de nous, quelles manœuvres ! Les Goths s'unissent aux païens. A la violence armée se joignent les amendes imposées aux marchands et les mauvais traitements infligés aux gens de bien. Entendez ces ordres qui nous sont intimés : « Livre la basilique ! » c'est-à-dire non-seulement parle, mais agis contre Dieu, livre les autels de Dieu. Les ordres des princes nous pressent ; mais nous serons fermes, et nous emprunterons à l'Écriture cette réponse de Job : *Tu as parlé comme une femme insensée* [1]. »

Il faut bien le dire, Ambroise ne ménageait pas Justine. Lui d'ordinaire si contenu, si maître de lui et si pénétré de mansuétude, sortant un instant de sa calme et magnanime supériorité, ne se contentait plus de comparer l'a-

[1] Et mihi meas divitias quas in vobis habeo, volebat diabolus auferre. Vos quoque ipsos mihi bonos filios gestiebat eripere... Etsi ipse cupiam, et si afferam, adhuc me fortasse huic certamini imparem Deus judicat, et diversis exercet laboribus... Videtis quanta subito moveantur, Gothi, arma, gentiles, mulcta mercatorum, sanctorum pœna... Urgemur præceptis regalibus, sed confirmamur Scripturæ sermonibus quæ respondit : « Tanquam una ex insipientibus locuta es. » (Epist. xx, n. 15-17.)

rienne à la femme de Job. Ève la tentatrice, la reine Jézabel persécutant Élie, Hérodiade demandant la tête de saint Jean-Baptiste revenaient dans le discours pour désigner Justine sous des noms irritants. Mais bientôt le langage de la modération reprenait son empire sur celui de la passion; et Ambroise, rendant compte au peuple de sa conduite, lui rapportait dans un dialogue animé sa comparution devant Valentinien, et les graves leçons qu'il lui avait données sur la limite de ses droits et l'imprescriptible autorité de Dieu [1].

Ce prince enfant, en effet, était naturellement dans la main de sa mère, qui l'avait imbu de tous ses préjugés contre Ambroise. Elle le lui représentait comme son plus redoutable ennemi; et lorsque les ariens le pressaient de se rendre en personne à l'église, où depuis longtemps les soldats attendaient l'appui de sa présence : « Oh! non, « leur répondait le malheureux enfant; car en vérité, si « Ambroise le voulait, vous-mêmes me livreriez à lui « pieds et mains liés [2] ! » Le nom de tyran circulait dans le palais pour désigner ce sujet persécuté, mais plus fort que ses persécuteurs; et ils ne craignirent pas de lui jeter en face cette injure.

L'évêque achevait ses instructions, quand on lui vint annoncer qu'un notaire impérial se présentait porteur des ordres de la cour. Ambroise, s'étant retiré à l'écart avec lui, reçut communication de son commandement. Comme il paraissait fort peu s'en émouvoir : « Mais, lui dit « l'envoyé, avez-vous perdu le sens d'oser ainsi ré« sister au bon plaisir de l'empereur? — Quel est ce bon « plaisir? répondit tranquillement Ambroise, et qu'ai-je « fait de si contraire à la raison? — Pourquoi donc, « lui dit l'autre, envoyez-vous vos prêtres à la basilique

1 Epist. xx, n. 17-19.

2 « Si vobis jusserit Ambrosius, vinctum me tradetis. » (*Ibid.*, n. 27.)

« Neuve? Si vous voulez être un tyran, dites-le-moi, afin « que je sache comment me comporter avec vous[1]? »

Ce reproche d'empiétement tyrannique piqua Ambroise, qui s'en justifia ainsi catégoriquement. — Quand on lui avait dit que la basilique était entourée par la force armée, il s'était contenté de protester et de gémir. Quand on l'avait pressé de s'y rendre en personne, il avait dit : « Je ne puis ni céder l'église, ni combattre l'empereur. » Quand on l'avait informé que les tentures posées au péristyle pour la réception de l'empereur avaient été enlevées, il avait, il est vrai, envoyé à la basilique quelques-uns de ses prêtres, mais en s'abstenant de s'y rendre lui-même, et répondant simplement : « J'en appelle à « Jésus-Christ de ce que fera l'empereur. » Était-il sorti des bornes de la modération et de la soumission ? « Si c'est « là de la tyrannie, ajoute-t-il, qu'on me frappe. Je ne pos- « sède qu'une arme, c'est le nom de Jésus-Christ. Je « n'ai rien que ma personne, et je la remets entre vos « mains[2]. »

Puis reprenant hautement, en face de ce courtisan, la supériorité qu'il tenait de son sacerdoce, de ses services et de son droit : « Les prêtres de l'ancienne loi, lui dit-il, « avaient coutume de donner les empires, non de les usur- « per. Il y a plus de souverains qui ont affecté le sacerdoce « que de pontifes qui ont prétendu à l'empire. Jésus-Christ « s'est enfui pour ne pas être fait roi... Eh bien, oui, nous « avons, nous aussi, notre tyrannie. La tyrannie du « prêtre, c'est son infirmité : *Quand je souffre, je suis « puissant,* dit-il avec l'apôtre. Il est à craindre que l'em- « pereur, au lieu du fantôme de tyran qu'il se crée, n'en

[1] « Si tyrannus es, scire volo, ut sciam quemadmodum me adversum te præparem ! » (Epist. xx, n. 22.)

[2] Si hæc tyrannidis videntur, habeo arma, sed in Christi nomine : habeo offerendi mei corporis potestatem.

Quid morarentur ferire, si tyrannum putaret? (*Ibid.,* n. 23.

« suscite un trop véritable contre lui. Certes, ce n'est pas « Maxime qui m'accusera d'être le tyran de Valentinen, « lui qui répète que c'est moi qui lui ai barré le chemin « de l'Italie. Non, non, les vrais tyrans ce ne sont pas les « prêtres qui souffrent, ce sont ceux qui les font souffrir [1]. »

C'était le mercredi saint que se passaient ces choses. Le soir de ce jour, Ambroise ne jugea pas prudent de traverser la foule pour se rendre chez lui, craignant d'exciter quelque mouvement au dehors. Il se tint renfermé toute la nuit dans l'église avec son clergé, implorant le Seigneur par le chant des psaumes [2].

Sa prière fut exaucée : cette résistance passive, modérée et patiente, avait dompté la cour, qui, lasse d'une lutte inégale, feignit d'accepter la justification de l'évêque de Milan.

Le jeudi saint, Ambroise venait d'expliquer au peuple la délivrance de Jonas vomi du sein de l'abîme, quand on sut que les troupes avaient enfin reçu l'ordre d'évacuer les abords de la basilique Neuve. Même Justine affecta la magnanimité : pour bien faire voir que ses rigueurs n'avaient eu d'autre motif que la résistance d'Ambroise, elle fit remise aux marchands des amendes qui venaient de leur être imposées [3]. L'évêque s'en réjouit sans arrière-pensée. « Quelle ne fut pas la joie de tout le peuple ! dit-il; quel applaudissement et quelles actions de grâces ! C'était le jour auquel le Seigneur s'est

1 Habemus tyrannidem nostram. Tyrannis sacerdotis, infirmitas est : *Cum infirmor,* inquit, *tunc potens sum.* Cavere tamen ne ipse sibi tyrannum faceret, cui Deus adversarium non excitavit. Non hoc Maximum dicere quod tyrannus ego sim Valentiniani... Addidi quia nunquam sacerdotes tyranni fuerunt, sed tyrannos sæpe passi sunt. (Epist. xx, n. 23.)

2 *Ibid.,* n. 24.

3 Nuntiatur imperatorem jussisse ut recederent milites de basilica : negotiatoribus quoque, quod exacti de condemnatione fuerant, redderetur. (*Ibid.,* n. 26.)

livré pour nous, le jour où les pénitents reçoivent l'absolution. Les soldats, les premiers, nous apportent cette nouvelle; ils se pressent autour de l'autel, nous présentant le baiser de paix. Je compris alors que si Dieu m'avait frappé, moi pauvre vermisseau, c'était pour le salut de la ville entière [1]. »

Quand, après ces orages, Ambroise fut rentré dans la paix de sa demeure, se retrouvant seul avec ses souvenirs et ses appréhensions, il écrivit à sa sœur, cherchant dans l'épanchement de l'amitié fraternelle la consolation dont les âmes les plus viriles ont le plus grand besoin. Comme un victorieux revenu du combat, il lui racontait ses luttes, lui montrait ses blessures, les blessures de son cœur, pour qu'elle les pansât et y versât le baume fortifiant de sa prière et de sa charité. Mais il se gardait bien d'attribuer à sa personne la moindre importance, et il disait de lui : « Quelles raisons peuvent avoir ces gens de « s'en prendre à un ver de terre comme moi? Ce n'est « pas moi, mais c'est l'Église qu'ils attaquent [2]. »

C'est dans cette lettre intime, rédigée à la hâte, sans art comme sans ordre, que nous avons puisé le récit des circonstances sous l'émotion desquelles on sent qu'elle fut écrite. Mais en rendant compte de ce premier grand conflit, Ambroise ne se flattait aucunement de l'espoir que ce serait le dernier. « Voilà ce qui s'est passé, disait-il à Marcelline; plût à Dieu que tout fût fini ! Mais les paroles de l'empereur, toutes pleines de menaces, nous font encore présager de sinistres événements. On continue à m'appeler tyran, et pire que cela. Dernièrement encore, le chambellan Calligone a osé me dire en face : « C'est toi « qui, de mon vivant, outrages Valentinien ? Je te ferai

[1] Tunc agnovi quod Deus vermem antelucanum percusserat, ut tota civitas servaretur. (Epist. xx, n. 26.)

[2] Quæ ratio igitur est adversus hunc vermiculum gravioris tentationis, nisi quia non me, sed Ecclesiam persequuntur? (*Ibid.* n. 17.)

« sauter la tête. » Je lui répondis : « Dieu fasse que ta « menace s'accomplisse. Je souffrirai en évêque, et tu « auras agi en eunuque [1]. »

« Je prie Dieu qu'il éloigne ces maux de son Église, et qu'il ne dirige que sur moi les traits des méchants, dût leur soif de vengeance s'abreuver de mon sang [2]. »

La menace de Calligone retomba sur lui. Deux ans après cet eunuque, ayant été poursuivi pour un crime honteux, fut condamné à mort [3]. Alors il eut recours à la protection de ce même évêque qu'il avait outragé : mais Ambroise eut la douleur de ne pouvoir lui sauver la vie. Plus tard, faisant allusion à sa mort tragique dans un de ses discours : « Passons vite sur ces choses, disait le magnanime évêque, elles sont trop douloureuses; et que ce souvenir ne vienne pas raviver ma peine. Mon discours ne peut pas se complaire à des pensées qui me rappellent une des grandes tristesses de ma vie, un des plus grands outrages infligés à l'Église [4]. »

Le carême de l'année 385 se passa dans ces luttes. Peu d'autres furent soutenues pour une cause plus digne de la reconnaissance des hommes; car, on doit le comprendre, l'intérêt général domine ici l'intérêt d'une Église particulière, si grand qu'il puisse être. La question posée ici en termes formels entre Ambroise et la cour, était de savoir si « tout appartenait à l'empereur »,

1 Calligonus præpositus cubiculi mandare mihi ausus est : « Me vivo, tu contemnis Valentinianum! Caput tibi tollo. » Respondi : « Deus permittat tibi ut impleas quod minaris. Ego enim patiar quod episcopi, tu facies quod spadones. (Epist. XX, n. 28.)

2 *Ibid.*

3 S. August. *contra Julian. Pelag.* lib. VI, cap. XIV.

4 Sed cito hunc locum prætereat dolor, ne ipsa commemoratione crudescat : ne ipsius quidem sermonis mei meminisse delectat quem tunc temporis vel effuderit dolor, vel extorserit Ecclesiæ contumelia. (Ambros. *de Joseph* cap VI, n. 33; t. I, p. 496.)

comme quelques-uns le soutenaient ; et alors la religion devenait simplement une annexe de l'empire, ainsi que le césarisme l'avait précédemment entendu et pratiqué ; ou si, en dehors de l'État, ne se redressent pas le droit éternel de la conscience, et la puissance spirituelle, libre pour être respectée, sacrée pour être écoutée, forte pour être maîtresse.

Ambroise affirma l'indépendance de l'Église, non point seulement en paroles, mais par une conduite digne de devenir une règle pour les siècles à venir, n'opposant jamais que le droit à la force, que la patience à l'injure, et qu'une protestation sereine, mais persévérante, à la menace, la violence ou l'usurpation. Or ces armes défensives, si infirmes qu'elles semblent, sont toujours tôt ou tard des armes victorieuses. Seulement, pour les manier, il faut une main sûre, conduite par une de ces âmes que Pascal a nommées « parfaitement héroïques », et résolues à donner pour mot d'ordre à leur vie cette maxime qu'Ambroise nous fait lire dans toute la sienne : « Il y a deux choses pour lesquelles tout fidèle doit résister jusqu'au sang : la justice et la liberté [1]. »

[1] Petrus Blesensis, *de Institutione Episc.*

CHAPITRE II

CONSTRUCTION DES BASILIQUES
LES HYMNES D'AMBROISE

Basilique des saints apôtres Pierre et Paul. — Inscriptions dans la basilique. — Hymne aux deux saints apôtres.

Basilique Ambrosienne. — Son état actuel. — Anciennes peintures murales et inscriptions d'Ambroise. — La croix et le serpent d'airain. — Le *ciborium* et l'autel.

La liturgie Ambrosienne. — Les hymnes d'Ambroise pour les Heures canoniales et pour les Fêtes. — Le chant ambrosien selon Gui d'Arezzo.

Le commentaire dé l'Évangile de saint Luc et du psaume CXVIII. — La soif du martyre chez Ambroise. — Son éloge du Milanais saint Sébastien.

Quand Ambroise eut retrouvé, du moins pour quelques jours, un calme acheté si cher, il parut n'avoir plus d'autre préoccupation que celle de poursuivre les œuvres de la dilatation de la vérité chrétienne, et de l'organisation du service de Dieu dans sa ville de Milan.

C'est dans les mêmes années où il était menacé de se voir arracher les anciennes basiliques, que l'intrépide évêque en achevait de nouvelles, donnait au culte un religieux et royal éclat, célébrait par des hymnes les triomphes de la foi, et, par d'éloquents discours, l'honneur et le bienfait de la persécution. Les Romains d'au-

trefois n'étaient pas plus confiants quand ils mettaient en vente le champ où était campé, à leurs portes, un ennemi trop assuré de sa victoire.

Ambroise avait déjà, à une date incertaine, qui varie selon les auteurs de 378 à 382, bâti une basilique qu'il dédia aux apôtres Pierre et Paul, et qu'il enrichit de leurs reliques. On l'appelait d'ordinaire la basilique *Romaine*, sans doute parce qu'elle était située à quelques pas de la porte Romaine, au levant de la ville, dans ce quartier où l'on a récemment découvert une catacombe chrétienne remplie des plus précieux signes de l'antique foi. Un arc de triomphe confinait à la basilique, et tout autour s'étendait le cimetière romain, ou « cimetière des étrangers », lequel avait reçu la dépouille des premiers martyrs de Jésus-Christ. Au lieu que jusqu'ici les nefs des basiliques, prolongeant leurs rangs de colonnes en ligne droite, formaient un carré long, Ambroise voulut que son église reçût la forme d'une croix. Lui-même nous l'apprend dans une inscription destinée au monument où il inaugurait ce symbolisme expressif, bien digne de son génie comme de sa piété.

Il y avait gravé en distiques latins : « Ambroise a fondé ce temple, il l'a consacré au Seigneur; il l'a enrichi du nom et des reliques des apôtres.

« Le temple a la forme d'une croix, parce qu'il est un monument de la victoire du Christ ; et la croix vénérable marque ce lieu de triomphe [1]. »

[1] Condidit Ambrosius templum, Dominoque sacravit,
Nomine apostolico, munere, reliquiis.
Forma crucis templum est ; templum victoria Christi,
Sacra triumphalis signat imago locum.

Ce dernier vers me paraît se référer au voisinage de l'arc de triomphe romain contigu à l'église ; ce qui me ferait préférer cette leçon :

Sacra triumphalem signat imago locum.

Un art nouveau commençait donc à surgir de terre dès le lendemain des persécutions impériales, comme d'une campagne foulée par les pieds de l'ennemi les germes enfouis jaillissent pressés d'éclore. Certes, nous sommes encore loin de l'architecture sublime qui va porter si haut la croix des cathédrales ; mais voici que déjà, dans le plan de la basilique, cette croix conquérante prend possession du sol, s'y assied, s'y imprime, en attendant que les dômes, puis les flèches gothiques la soulèvent vers le ciel. Ambroise avait raison de glorifier dans ses vers cette pacifique victoire du signe rédempteur, et de l'opposer à celle dont, à deux pas de là, l'arc de triomphe romain était un monument plus fastueux, mais moins durable.

Ambroise chanta les saints à qui il venait d'élever des autels. Son hymne rappelait la confraternité apostolique de Pierre et de Paul ; mais Pierre y conservait l'honneur de la primauté. Après avoir décrit son supplice prophétisé, après l'avoir montré renversé sur cette croix de laquelle il pouvait bénir la Ville et l'univers, Ambroise s'écrie soudain : « C'est par lui, c'est depuis lui que le sommet sublime de la religion c'est Rome, Rome cimentée de son sang et enrichie de sa gloire [1].

« Ne croirait-on pas qu'en toi le monde de la terre se rencontre avec celui des cieux, ô Église choisie, ô capitale des peuples, et siége de celui à qui les peuples obéissent [2] ! »

1 Hinc Roma celsum verticem
Devotionis extulit,
Fundata tali sanguine,
Et vate tanto nobilis.
(Hymn. VII, p. 89, édit. Biraghi.)

2 Electa ! gentium caput,
Sedes magistri gentium.

Ce nom d'*electa* paraît emprunté à cette finale de l'Épître de saint

Une partie de la basilique Romaine subsiste encore sous le vocable de saint Nazaire, martyr milanais dont elle recevra plus tard les précieux restes [1]. L'histoire d'Ambroise nous y ramènera avec lui.

Quelques années après, à l'époque où nous sommes arrivés dans cette histoire, l'évêque acheva de bâtir une autre basilique, proche de celle ou reposait le corps de son frère. « Ce sépulcre, avait-il dit devant le tombeau de Satyre, ce sépulcre est plus précieux pour moi que le sol paternel, parce que c'est là qu'a été recueilli le fruit exquis, non pas de la nature, mais de la grâce. Pour moi, il me semble que je serai plus agréable au Seigneur si je puis reposer à côté de ce saint corps. » Dans ce dessein, il se mit donc à construire une église, adjacente à celle de Saint-Victor, où Satyre était déposé, et il y marqua le lieu de sa propre sépulture. Il écrivait : « J'ai choisi sous l'autel de la basilique la place de mon tombeau. Il est bien juste que le prêtre repose là où il avait coutume d'offrir le divin sacrifice [2]. »

Le peuple attribua le nom d'*Ambrosienne* à la basilique nouvellement bâtie par Ambroise, et lui-même ne l'appelle pas autrement dans ses lettres. Quelques parties essentielles en existent encore. C'est pour l'historien, comme pour le pèlerin, une rare fortune qu'entre le très-petit nombre des monuments échappés à la destruction celui-là précisément soit venu jusqu'à nous, qui rappelle le plus immédiatement le nom et les actions d'Ambroise pendant sa vie, le lieu de son repos après sa mort. Il eût

Pierre parlant de Rome : « Salutat eos ea quæ in Babylone est *electa* Ecclesia. »

1 Ambr. Epist. XXII.

2 Hunc ergo locum prædestinaveram mihi. Dignum est enim ut ibi requiescat sacerdos, ubi offerre consuevit. (*Ibid.*, p. 878.)

fallu garder intacte cette église, et ne rien ajouter, ne rien enlever à ce qui la rendait inviolablement sacrée. L'art a été ici plus inclément que la barbarie. La basilique fut refaite dans le IXe siècle [1] ; mais, à travers les déformations successives qu'on lui a fait subir, l'édifice primitif se reconnaît sans peine. Quelques vers d'Ambroise nous aident à la redresser telle qu'elle était alors, dans l'architecture simple et la religieuse parure de sa jeunesse.

Elle s'élevait à l'opposé de la basilique Romaine, près de la porte de Verceil, en dehors et à l'Occident de la ville, dans ce quartier que consacraient déjà tant de souvenirs chrétiens. Son plan, à elle aussi, était un carré long qui, déployant vers les deux tiers de sa longueur deux ailes semblables, prenait la forme d'une croix [2].

Le vestibule primitif de l'Ambrosienne se retrouve dans l'atrium romain, qui actuellement encore en commande l'entrée. C'est un rectangle entouré d'un portique présentant six arcades de côté, trois de front, lesquelles reposent sur des pilastres où s'engagent des demi-colonnes couronnées de chapiteaux historiés. Trois portes, suivant l'usage, s'ouvraient sur la façade, surmontées par trois fenêtres également cintrées, reliées ensemble par une toiture que domine la croix. Le toit triangulaire, la charpente tout unie, la couverture de tuiles, le simple plancher de bois qui tenait lieu de voûte [3], toute cette ap-

1 L'auteur de cette reconstruction fut l'archevêque Pierre, contemporain de Charlemagne. V. la savante dissertation de l'architecte milanais C. Clericetti, écrite d'après les recherches et les fouilles les plus consciencieuses exécutées pour la restauration de la basilique. (*Richerche sulla architettura religiosa in Lombardia, nel Politecnico,* 1863, vol. XIV, fascicul. LXXIV.)

2 Elle était séparée de Saint-Victor par une rue qu'on supprima plus tard pour permettre aux deux églises de se réunir en une.

Fu la basilica ampliata col l'aggiungervi la capella di San-Vittore, dapprima separata per una via. (*Milano,* etc. t. II, p. 371.)

3 Le Dr Biraghi, *I tre Sepolcri,* p. 9; Milano, 1864.

parence champêtre d'une vaste grange rappelaient, comme on l'a dit, l'étable de Bethléhem, mais enrichie intérieurement par les présents des mages. Ces premiers temples chrétiens étaient comme l'âme du juste, très-simples à l'extérieur, mais pleins de splendeurs en dedans.

Aussi bien Ambroise ne négligea rien pour rendre sa basilique digne de la Majesté qui devait la remplir : « Le premier devoir du prêtre, disait-il, est d'orner le temple de Dieu avec décence, afin que l'éclat y révèle la maison du Seigneur [1]. » Il fit représenter sur les murs intérieurs, et sur les frises régnant au-dessus des colonnes, différentes scènes tirées de l'Ancien Testament, avec des inscriptions qui en donnaient le sens. L'épigraphie murale était en grand honneur au IVe siècle. Le pape saint Damase couvrait de vers les sépulcres des martyrs aux catacombes, et Paulin de Nole gravait sur les parois de son église l'histoire du peuple de Dieu. Pour réaliser l'idéal de ce temps, une église devait contenir toute une théologie et dérouler tout un poëme.

Les peintures de l'Ambrosienne représentaient d'abord l'arche de Noé, au-dessous de laquelle on lisait : « Cette arche est notre image à nous-mêmes. L'Esprit-Saint est figuré ici par la colombe apportant aux peuples le rameau d'olivier, symbole de la paix [2]. » Plus loin venait Abraham, qui, le front levé au ciel, contemplait les astres, moins nombreux que les fils qui devaient naître de lui [3].

1 Et maxime sacerdoti hoc convenit, ornare templum decore congruo, ut etiam hoc cultu aula Domini resplendeat. (*De Officiis* lib. II, cap. XXI, n. 111.)

2 Arca Noe nostri typus est; Spiritus ales
Qui pacem populis ramo prætendit olivæ.
(Carmi edit. L. Biraghi, p. 145.)

3 Ætherium spectare polum Patriarcha jubetur,
Stellarumque modo sobolem spectare micantem.

Ensuite le patriarche recevait Dieu lui-même dans la personne des anges, à qui Sara rendait le devoir religieux de l'hospitalité [1]. Le sacrifice d'Abraham inspirait un autre tableau à la suite duquel on voyait Isaac attendant dans une allégresse impatiente l'arrivée de Rebecca sa fiancée, qui s'acheminait vers lui, portée sur un chameau [2]. Jacob dérobant la bénédiction de son vieux père aveugle ; Jacob paissant les troupeaux ; Jacob recevant la robe ensanglantée de Joseph ; Joseph lui-même en butte à l'envie de ses frères, vendu comme esclave, puis triomphant des séductions de l'Égyptienne : toutes ces scènes primitives déroulaient sous les yeux comme les pages d'un livre d'autant plus éloquent, que simultanément les instructions d'Ambroise sur les patriarches leur donnaient un commentaire plein de lumière et de vie.

Fidèle, dans ses vers, au système d'interprétation allégorique suivi dans ses discours, l'évêque faisait voir dans l'ancien Testament la figure du nouveau : tous ces symboles cachent Jésus-Christ sous leurs voiles. C'est Jésus-Christ qu'Abraham reçoit sous sa tente dans la personne des anges ; c'est la croix de Jésus-Christ que le poëte veut voir dans la gerbe de Joseph ; la robe de l'enfant, cette robe de diverses couleurs que ses frères teignent de sang, lui représente la divine humanité de Celui qu'adorent le soleil, la lune et les étoiles [3].

Sur vingt-deux tableaux que font passer devant nos yeux les inscriptions d'Ambroise, cinq seulement appartiennent à l'histoire évangélique : l'Annonciation, la

1 Hospitio largus Christum quoque suscipit Habran;
Sarra pudore latens, fida pietate ministrat.

2 Præstolatur ovans sponsæ de gentibus Isaac :
Ecce Rebecca venit sublimi vecta camelo.

3 Joseph manipulus, Christi crux, stolaque Christus,
Quem sol, luna, Deum, cœli stellæque adorant.

conversion de Zachée, la guérison de l'hémorroïsse, la transfiguration et le repos de saint Jean sur la poitrine de Jésus [1]. Tous les autres appartiennent à la loi mosaïque, tels que Jonas sauvé, Isaïe prophétisant la paix universelle, Jérémie saluant de loin l'Agneau de Dieu, Élie emporté sur un char de feu, Daniel dans la fosse aux lions, et, avant tous ceux-là, le rebelle Absalon, dont l'évêque disait cette belle parole : « Il est suspendu à un arbre, le féroce parricide, pour que son contact ne souille ni le ciel ni la terre [2]. »

Toute cette poésie murale, si je puis l'appeler ainsi, se distingue par une vigueur et une concision qui la devait buriner dans toutes les mémoires. Le peuple qui, pendant les discours de son évêque, avait ces images et ces inscriptions sous les yeux, devait sortir instruit en même temps que charmé d'un lieu où tout ce qu'il voyait et écoutait lui donnait l'enseignement du vrai et l'impression du beau.

Le même goût d'Ambroise pour les images symboliques lui avait inspiré d'enrichir la nouvelle église d'une autre représentation de Jésus rédempteur. Quand on entre aujourd'hui dans la basilique Ambroisienne, on voit se dresser à gauche une colonne que l'on dit être de granit de l'île d'Elbe, surmontée d'un fragment de colonnette de marbre, qui porte un serpent de bronze de très-bon style antique; en face, sur un pilastre, s'élève une croix grecque de style byzantin. Autrefois la croix était de bronze comme le serpent ; tous deux étaient portés par une colonne de marbre blanc absolument semblable ; et c'est une tradition fortement autorisée dans l'Église de Milan, que l'une et l'autre image remontent à saint Ambroise. On lit dans

[1] Carm. IV. (N. XVIII-XXI, p. 149, 150.)

[2] Pendet Abessalon adstrictus in arbore guttur,
Ne cœlum patricida ferus macularet humumque.
(*Ibid.*, n. XII, p. 147.)

les histoires les plus anciennes de ce pays qu'Ambroise, ayant obtenu et rapporté de Rome une parcelle du bois où le Fils de Dieu était mort, l'avait enchâssée dans cette croix de bronze, et fait dresser en face l'image du serpent d'airain élevé autrefois par Moïse dans le désert [1]. On sait que ce serpent, qui guérissait le peuple, était une figure de Celui qui a dit dans son Évangile : « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé de terre [2]. » C'était donc mettre la prophétie en face de son glorieux accomplissement.

N'est-ce pas à cette image, placée sous ses yeux, qu'Ambroise faisait allusion quand, prêchant dans la même basilique, il disait ces paroles d'une si étrange singularité : « Il y a un bon serpent, et c'est celui dont Jésus a dit qu'il serait élevé en croix comme le serpent l'avait été dans le désert. Mon bon serpent à moi a été figuré par le serpent d'airain ; mon serpent a été exalté sur ce bois. Bon serpent ! bon serpent ! dont la bouche distillait non le venin, mais la vie. C'est ce serpent qui, après que l'hiver est passé, dépouillant son ancienne enveloppe, se revêt d'un éclat nouveau, et rajeunit au printemps [3] ! »

Enfin au fond de l'église, et en avant du sanctuaire, s'élevait l'autel surmonté d'un dôme que portaient quatre colonnes de porphyre : c'était le Tabernacle ou *ciboire*.

1 V. *Il Serpente di bronzo nella basilica Ambrosiana*. Dissertation du Dr L. Biraghi à la suite de son ouvrage sur la découverte des trois tombeaux Ambrosiens, avec dessins de la croix et du serpent, conformes à une miniature d'un manuscrit du XIVe siècle représentant le couronnement de Jean Galéas dans la basilique Ambrosienne. (P. 94 et suiv.)

2 Joan. III, 14.

3 In serpente æreo figuratus est meus serpens. In ligno illo exaltatus est meus serpens. Serpens bonus, bonus serpens, qui de ore suo remedia non venena fundebat. (Ambros. in Psalm. CXVIII, sermo VI, n. 15.)

L'on avait concentré sur ce point honoré de la présence de Dieu toutes les magnificences de la richesse et de l'art. Cet édicule, qu'on nommait aussi « le petit temple », était, en effet, construit sur le modèle des petits temples grecs figurés sur d'anciennes médailles [1]. C'est sous ce tabernacle qu'Ambroise célébrait ; et c'est là sous cet autel qu'il avait désigné la place de son tombeau, de ce tombeau qu'après de longs siècles d'oubli notre âge a vu enfin reparaître au grand jour.

Les pompes du culte donnaient une âme aux monuments. La liturgie que suivait l'Église milanaise était cette remarquable liturgie Ambrosienne, plus ancienne que l'évêque dont elle porte le nom, et que cette Église est justement fière de suivre encore. Elle lui était venue des contrées asiatiques avec ses premiers apôtres. Le caractère oriental qu'elle tient de son origine est reconnaissable dans les formules de prières, presque toutes conformes aux liturgies anciennes de Basile et de Chrysostome. C'est particulièrement dans la célébration du divin sacrifice que cette conformité se retrouve partout. Un long déploiement de cérémonies symboliques, l'oblation du pain et du vin par les fidèles, représentés par dix chrétiens de chaque sexe, encore appelés maintenant l'*école de saint Ambroise;* la répétition fréquente du *Kyrie eleison* au commencement, au milieu et à la fin de la messe ; un très-grand nombre d'autres particularités reportent le souvenir au IVe siècle et même au delà d'Ambroise [2].

Il serait impossible aujourd'hui de spécifier de quelles réformes ou additions ce grand homme enrichit le rit de

[1] V. dans l'ouvrage du Dr Biraghi le dessin de cet édicule primitif, recueilli sur une ancienne mosaïque du chœur. (*I tre Sepolcri,* p. 9.)

[2] Voir, sur l'origine, l'histoire et les particularités du rit Ambrosien, la belle dissertation du D. Barthélemy Catena, préfet de la bibliothèque Ambrosienne, insérée dans l'ouvrage : *Milano e il suo territorio*, t. I. p. 113 à 127.

son Église ; mais nous sommes mieux instruits sur les hymnes et le chant qu'il introduisit dans la prière publique.

La musique lui était aussi chère que la poésie. Il les considérait toutes deux comme les ailes qui portent à Dieu les âmes émues de repentir, d'espérance et d'amour. Il avait cultivé les vers dès sa jeunesse; et quant à la musique, il l'admirait partout dans l'harmonie infinie de la terre et du ciel. « Les anges chantent le Seigneur, écrivait-il ; les célestes puissances chantent le *Sanctus;* les chérubins, les séraphins, la multitude des élus, d'une voix commune et pareille à celle des grandes eaux, chantent l'*Alleluia.* On dit que l'axe même du ciel, en tournant sur ses pôles, forme en l'honneur de Dieu un concert éternel qui pourrait être perçu aux confins du monde, là où se cachent les grands mystères de la nature. Il n'y a pas jusqu'aux bois et aux montagnes qui n'aient leurs voix dans les échos. Les bêtes chantent, touchées par le charme de la campagne : l'homme seul serait-il muet dans ce vaste concert [1] ? »

Ambroise composa un certain nombre d'hymnes faites pour être chantées. Outre celles qui lui sont douteusement attribuées, nous en possédons dix-huit démontrées authentiques. Il ne peut rien se lire de plus élevé et de plus fort que ces prières écrites dans cette langue des vers, qui est celle de la jeunesse et de l'enthousiasme, pour les sociétés comme pour les individus. L'Église avait gémi assez longtemps silencieuse : maintenant elle chantait. Ce n'étaient plus les creuses fictions mythologiques dérobant sous leurs voiles l'immortelle beauté de Dieu et de ses œuvres : la vérité, la vertu commençaient à retrouver, dans une poésie régénérée par le baptême chrétien,

[1] Ambros. in Psalmos. Præfatio, t. I, p. 737, n. 2.

le charme incomparable qui ne leur vient que d'elles-mêmes.

Sans doute nous sommes loin des cadences harmonieuses d'Horace et de Tibulle. Parfois le langage d'Ambroise unit étrangement la recherche d'un siècle raffiné avec la rudesse d'un style en formation. On y voit poindre déjà la rime ou l'assonance, qui n'allait pas tarder à remplacer la prosodie dans les rhythmes de l'Église. Sans doute aussi, dans ce cri spontané du cœur chrétien, les délicats auraient quelque peine à reconnaître les conditions régulières d'une composition lyrique ; mais ce cri est celui de l'inspiration vraie. Or c'est précisément ce qui manquait alors à la poésie païenne ; et quand on se rappelle à quelles pauvretés, à quelles caducités elle était descendue dans les pastiches d'Ausone, de Claudien et de Rutilius, de quel joyeux espoir ne salue-t-on pas ce printemps où la séve déborde, désordonnée parfois, mais puissante, surabondante, et ne portant que vers le ciel ses parfums et ses fruits !

Entre les hymnes d'Ambroise, les unes étaient destinées aux solennités religieuses de l'Église, les autres devaient être chantées à chacune des heures canoniales du jour.

Il y avait d'abord l'*Hymne du chant du coq* qui devait devancer l'aurore. La prière nocturne était chère à Ambroise ; il avait institué la célébration des vigiles des grandes fêtes, et il avait coutume de dire à ses Milanais : « Devancez le lever du soleil ; vous qui dormez, levez-vous, afin d'être éclairés de la lumière du Christ [1]. » La nuit donc, lorsque les ombres enveloppaient la cité, la prière veillait soit à la basilique, soit au foyer domestique, soit dans les austères retraites des vierges, et les fidèles devaient dire ce cantique d'Ambroise :

[1] Præveni hunc quem vides solem : surge, qui dormis, ut illucescat tibi Christus. (Ambros. in Psalm. CXVIII sermo XIX, n. 3.)

« Je vous salue, éternel Créateur des choses, qui gouvernez la nuit et le jour, et qui variez les temps pour tromper l'ennui des mortels.

« Voici que chante l'oiseau qui annonce le jour, après avoir veillé dans l'obscurité profonde ; et, servant de flambeau nocturne au voyageur, il lui indique les heures qui partagent la nuit.

« A ce chant, l'étoile du matin se lève et perce les ténèbres du ciel. C'est, pour les rôdeurs de nuit, l'heure de quitter les chemins où ils ont tendu leurs piéges.

« A ce chant, le nautonier recueille ses forces, et la mer apaise son courroux. Alors l'espérance renaît, le malade se sent soulagé, le meurtrier cache son arme, le pécheur renaît à la confiance.

« C'est en entendant ce chant, qu'autrefois Pierre, le fondement de l'Église, a pleuré son péché. O Jésus, abaissez les yeux sur nous comme sur Pierre; que ce regard nous convertisse; qu'il efface le crime, et fasse couler les larmes du repentir.

« Dieu de lumière, dissipe le sommeil de nos âmes; que notre première parole soit à vous, et que votre nom soit le dernier encore que nos lèvres prononcent[1]. »

Cependant l'aurore paraissait, la ville s'éveillait, la ba-

1 Æterne rerum conditor, etc.

Comparez avec le passage de l'*Hexaméron* de saint Ambroise, v. 88 : *Est galli cantus suavis in noctibus,* etc. Ce sont identiquement les mêmes pensées en prose.

Je me sers ici, pour les hymnes d'Ambroise, de l'excellente édition annotée du Dr Biraghi, qui corrige souvent celle des Bénédictins.

Cette édition, enrichie de savantes et considérables *observations,* est précédée d'une belle étude critique en neuf chapitres, traitant à fond de l'authenticité des hymnes et des règles qui l'établissent, des divers recueils qui en ont été faits, de la métrique de ces strophes, et de leur valeur littéraire et théologique. Tous les textes ont été collationnés sur les manuscrits conservés à la bibliothèque Ambrosienne et ailleurs.

silique s'ouvrait, et Ambroise y conviait les fidèles de Milan pour la prière publique. Dans ses instructions il avait coutume de leur répéter : « Prenez sur votre sommeil; dérobez-lui quelque chose; le matin, hâtez-vous de vous rendre à l'église et d'y porter les prémices de vos vœux, comme le chantait le Psalmiste : « Seigneur, mes « yeux ont devancé le jour pour méditer votre parole. » Qu'il est doux de commencer la journée par les hymnes, les cantiques et le chant des béatitudes [1] ! »

En effet, c'était l'heure à laquelle Ambroise plaçait sur les lèvres des chrétiens un magnifique cantique, qui commençait ainsi :

« Splendeur de la gloire du Père, épanchant de ton sein l'éternelle clarté, lumière de lumière et source de la lumière, jour qui éclaires le jour, viens répandre dans nos âmes les feux de ton Saint-Esprit [2]. »

Le soir, que le poëte appelait « l'heure de l'encens ou des flambeaux », ramenait un chant calme et doux, encore plus beau que les précédents :

« Dieu créateur du monde, Roi du ciel; toi qui donnes au jour la clarté, et à la nuit le sommeil pour soulager nos membres en reposant l'esprit et consolant le cœur,

« Grâces te soient rendues. Le jour est fini, la nuit commence, accepte nos prières; aide-nous à acquitter le tribut de nos vœux.

« C'est toi que nous voulons chanter du fond de nos

1 Somnum tuum bona fraude fraudato. Mane festina, et ad ecclesiam defer primitias voti pii.

2 Splendor paternæ gloriæ,
De luce lumen proferens;
Lux lucis et fons luminis,
Diem dies illuminans.

(Hymn. XII, p. 113.)

âmes; c'est toi que notre voix célèbre, ô Dieu qu'un chaste amour honore, et que chérit un cœur détaché de la terre.

« Quand le voile des nuits nous aura caché le jour, laisse-nous encore la foi qui ne connaît pas de ténèbres, et que la nuit soit éclairée de son flambeau.

« Ne permets jamais que notre esprit s'endorme; que seul le peché sommeille. Que ta pensée visite nos songes, et que l'ennemi jaloux ne vienne pas nous surprendre en jetant l'épouvante au sein de notre repos [1]. »

D'autres hymnes embellissaient les grandes fêtes de l'année, en célébraient les mystères ou en rappelaient le rit.

A Noël, l'hymne des vigiles glorifiait l'avénement du « Rédempteur des nations, s'échappant du sein de sa mère comme le soleil du sein d'une aurore immaculée [2] ». — « Le bienheureux Ambroise, écrivait Cassiodore, a mis dans son hymne de la naissance du Seigneur la fleur de son éloquence, comme s'il avait voulu que son hommage fût digne d'une si heureuse fête [3]. »

A l'Épiphanie, ou aux Épiphanies, comme on disait alors, Ambroise célébrait trois manifestations : celle de

[1] Deus creator omnium, etc. (Hymn. xvii.)

Saint Augustin la cite également dans son livre *de Musica* (lib. VI, cap. ix), commencé à Milan en 387. Il s'en servait aussi pour se consoler de la mort de sa mère à Ostie : « Ut eram in lecto meo solus, recordatus sum veridicos versus Ambrosii tui. Tu es enim

Deus creator omnium, etc.

Atque inde demisi lacrymas, et cor meum requievit in eis. » (Aug. *Confes.* lib. IX, c. xii.)

[2] Hymn. i, p. 49.

[3] Beatus Ambrosius hymnum natalis Domini eloquentiæ suæ pulcherrimo flore compinxit, ut pius sacerdos festivitate dignum munus offerret. (Cassiodor. in Psalm. viii.)

l'Enfant divin aux Mages, celle de l'Agneau de Dieu au baptême de saint Jean, et celle de Jésus aux noces de Cana. « Ces trois Épiphanies, dit le même Cassiodore, sont merveilleusement chantées dans les strophes d'Ambroise, et sa poésie y brille d'un vif éclat [1]. »

L'hymne de Pâques glorifiait la victoire du Christ non-seulement sur la mort, mais encore sur le péché, dans le pardon du bon larron, à qui Jésus avait ouvert le paradis [2].

L'hymne de la virginité, celles de sainte Agnès, de saint Pierre et de saint Paul nous sont déjà connues. Il faudrait citer aussi celle de saint Laurent, celle de saint Jean l'Évangéliste, strophes simples, parfois naïves, souvent dures d'harmonie, entachées de quelque recherche, mais toujours enflammées de l'amour surhumain qui fait les martyrs, les apôtres et les vierges.

Toutes ces pièces lyriques ont été confrontées par une savante critique avec les ouvrages et les discours d'Ambroise [3]. C'est la même doctrine, ce sont souvent les mêmes termes; l'évêque et l'orateur se retrouvent dans le poëte. Seulement le plus souvent il arrive que la prose est moins énergique et moins expressive que les vers, comme cela devait être. Le privilége de la poésie est qu'en resserrant l'expression de la pensée dans un espace mesuré, elle la fait jaillir jusqu'aux limites supérieures du beau.

Ces chants sacrés furent bientôt dans toutes les mémoires; ils devinrent si célèbres que le nom d'*Ambrosianum* fut pris pour signifier une hymne de l'Église. Nous les verrons arracher des larmes d'attendrissement aux

1 Cassiodor in Psalm. LXXIV, v. 8. Comparez cette hymne avec le *Commentaire* d'Ambroise sur saint Luc, liv. VI, n. 84.

2 Hymn. III, p. 63. Saint Césaire d'Arles l'indique et en prescrit le chant dans sa *Règle des vierges*, vers l'année 507.

3 V. les textes cités et comparés dans les notes et observations du Dr Biraghi.

yeux de saint Augustin; Monique se les rappellera à Cassiacum, et son fils à Ostie. Saint Ennodius, évêque de Pavie dans le ve siècle, confessera qu'il fait ses délices de les chanter, et qu'il y retrouve ce miel que les abeilles déposèrent sur les lèvres d'Ambroise [1]. Cassiodore plus tard en charmera sa retraite de Squillace dans la Calabre. Puis ce sera toute la chrétienté avec saint Isidore de Séville, saint Ildefonse de Tolède, le vénérable Bède d'Angleterre, et les évêques de la Gaule, comme saint Césaire d'Arles, et les moines de Lérins, qui les apprendront; tandis que l'Église romaine les consacrera universellement en les faisant entrer dans son Office public.

Il serait intéressant maintenant de savoir quelle était la nature de la musique adaptée à ces hymnes, et qui fut depuis célèbre sous le nom de *Chant Ambrosien* : rien n'est plus difficile. Le chant qui porte ce nom dans l'Église de Milan ne se distingue pas, d'une manière sensible, du chant grégorien, venu un siècle plus tard [2]. Quelques historiens ont cru que le grand évêque avait fait, parmi les nomes ou airs sacrés de la Grèce, un choix de mélodies qu'il appliqua aux hymnes et aux Antiphonies de l'Église latine [3]. « Mais comment supposer, dit un excellent critique, que les chrétiens, après avoir juré d'exécrer les idoles, aient mis leurs hymnes saintes sur

[1] Cantem quæ solitus cum plebem pasceret ore
Ambrosius vates, carmina pulchra loqui...
Qualis in hyblæis Ambrosius eminet hymnis
Quos posito cunis significastis apes.

2 Cette confusion entre le chant Ambrosien et le chant Grégorien existe dans le livre que Camille Pegro, prêtre de Milan, a publié sous le titre de *la Regola del canto fermo Ambrosiano.* (Milan, 1622, in 4°.)

3 M. F.-J. Fetis, *Biographie universelle des musiciens,* tome I. p. cxlviij. (Bruxelles, 1837.)

les airs qui servaient à célébrer les faux dieux [1] ? » Ce qui paraît plus certain, c'est que l'ancien système musical des Grecs étant très-compliqué, Ambroise le simplifia en réduisant à quatre les quinze modes qui étaient employés anciennement [2]. Quant aux règles de sa mélodie et de son mouvement, Gui d'Arezzo les réduit à celles de la prosodie, dans ce passage : « Il y a le chant de la prose, et il y a le chant des vers. Les chants poétiques doivent être exécutés comme on scande les vers, en observant la mesure des pieds : tel est le caractère de cette espèce de chant que l'on a appelé métrique. On le nomme aussi Ambrosien, parce que saint Ambroise l'a introduit dans son Église comme étant le plus doux et le plus agréable [3]. »

En dehors de là, ce que l'on peut savoir du chant Ambrosien, c'est qu'il appartenait à ce genre de musique grave, populaire et solennelle, qui, sous le nom de plain-chant, a traversé les siècles, et à laquelle reviennent le bon sens et le bon goût, après les aberrations trop prolongées de l'esprit de frivolité et d'innovation.

Les hymnes s'entremêlaient avec le chant des psaumes

1 *Revue de la musique religieuse,* etc. 2e année, p. 65, 66, par M. Danjou, bibliothécaire à l'Arsenal, organiste de la métropole de Paris. (Paris, 1846.)

2 Ces quatre modes étaient le dorien, le phrygien, l'éolien, le mixolydien. Voir sur cette simplification M. Danjou. (*Ibid.*, p. 66.)

3 Guido Aretinus, cap. xv, cité par dom Jumilhac : *La Science et la pratique du plain-chant,* ch. II, p. 140 et *passim.* (2e édit.; Paris, 1847, in-4°.)

Ambrosiana vero musica, cujus notæ inæquales mensuram variant, vocatur mensuralis et nova, Ambrosiana vero ab auctore. (Aldsted. *de Musica* cap. x.)

Ambrosius, ut ait Guido, cum ecclesiastica describeret cantica, in sola dulcedine mirabiliter laboravit. (Franchin. lib. III *Musicæ practic.*, cap. XIV.)

que saint Damase avait organisé à Rome en 371, et qu'Ambroise avait trouvé établi à Milan. « C'est l'excellence propre des psaumes, écrivait-il, d'être comme le remède universel des âmes. Quiconque les lit y trouve le baume spécialement propre à sa guérison. On croirait en vérité qu'ils ont gardé la vertu de chasser le méchant esprit, comme la possédait le Psalmiste quand il jouait de la harpe en présence de Saül... Histoire, prophétie, morale, il y a tout dans le Psaume. La prédiction de l'avenir, voilée chez les autres prophètes, est claire chez David. Là nous voyons Jésus naître, souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel, s'asseoir à la droite du Père : c'est, pour ainsi dire, le prélude de l'Évangile [1]. »

Ambroise a raconté l'élan universel avec lequel ces saints cantiques étaient chantés par tout le peuple de son Église. « Le psaume, écrivait-il, c'est le chant du soir et le chant du matin. L'Apôtre commande aux femmes de se taire dans l'église ; mais elles ont le droit d'y chanter les psaumes. C'est l'hymne de tous les âges comme de tous les sexes : entendez les vieillards, les jeunes gens, les vierges et les plus jeunes filles moduler ensemble ces chants chastes et doux. Les enfants tiennent à le savoir, et eux qui d'ordinaire ne veulent rien apprendre aiment à le retenir. Que de peine n'a-t-on pas à obtenir le silence dans l'église pendant les Leçons ? Si l'un parle, tous bourdonnent. Mais le psaume est-il entonné, aussitôt le silence s'impose de lui-même : tous le chantent sans tumulte. On le dit à la maison, on le répète dans les champs : c'est l'hymne de la concorde ; car quel lien des âmes n'est-ce pas que ce chœur formé par tout un peuple ? Qui donc refuserait de pardonner à celui dont la voix, à l'église, s'est mêlée à la sienne ? Les cœurs sont alors comme les cordes d'une harpe qui, rendant chacune leur son, for-

[1] Ambros. in XII Psalmos Præfatio, n. 5, 6, 7 ; t. I, p. 739.

ment un vaste concert. L'esprit du Psalmiste est demeuré dans son œuvre : à sa voix nous voyons les plus impitoyables se laisser attendrir, et les plus durs fondre en larmes [1]. »

Dans l'intervalle de ces psaumes, Ambroise montait en chaire, afin d'en donner l'explication au peuple.

On place entre les années 385 et 387 l'interprétation du psaume CXVIII[e], avec le commentaire de l'Évangile de saint Luc. Le commentaire est grave, simple, toujours élevé, spécialement dirigé dans le but de prouver que Jésus-Christ est Dieu, avec de beaux mouvements de sensibilité sur les malheurs du temps, plein surtout d'utiles leçons pour la conduite de la vie. L'interprétation du psaume CXVIII[e] est un plus grand ouvrage. Ce psaume est un long poëme qui défie en grandeur, en divine pureté, tout ce que l'enthousiasme a jamais pu placer sur les lèvres de l'homme. Alors que de toutes parts la poésie lyrique des nations cultivées ne chante que les triomphes de la force brutale ou les jouissances grossières, le roi-prophète exalte le bonheur de la justice, les joies de l'innocence, la sublimité des choses invisibles, et les pacifiques victoires du Dieu des miséricordes. « Bienheureux ceux qui sont immaculés dans leur voie, et qui marchent ainsi dans la loi du Seigneur [2]. » Tel est le début de ce cantique qui fournit à Ambroise vingt-deux discours de morale. C'est une morale générale, sans nulle allusion aux tempêtes qui, à cette époque, grondaient autour de la chaire de l'évêque de Milan. Seulement çà et là l'âme vaillante d'Ambroise éclate dans des explosions d'éloquence où il

[1] Hic omni dulcis ætati, hic utrique aptus est sexui... Quantum laboratur in ecclesia ut fiat silentium, cum lectiones leguntur! si unus loquatur, obstrepunt universi. Cum psalmus legitur, ipse sibi est effector silentii : omnes loquuntur, et nullus obstrepit, etc. (*Ibid.*, n. 9.)

[2] « Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini. »
(Psalm. CXVIII.)

parle de la persécution en homme qui l'a connue et qui ne la redoute pas.

« Les méchants m'ont poursuivi injustement, dit le Psalmiste, secourez-moi, Seigneur ! » De même qu'un bon soldat ne craint pas la guerre, de même un vrai fidèle ne souhaite pas de voir cesser toute persécution : il lui suffit de conjurer Dieu de le secourir. Il sait que vivre dans l'amour de Jésus-Christ c'est souffrir ; et que ne souffrirait-il pas pour vivre dans le Christ ? Aussi, l'oserai-je dire ? lorsque nous n'avons plus de persécution à endurer, il semble que Dieu nous réprouve comme si nous refusions de vivre dans son amour. Car l'épreuve de l'amour est le combat de la foi [1]. »

Ici se reportant avec une admiration jalouse vers les combats glorieux que l'Église avait soutenus au commencement de ce siècle : « Quel beau temps ce fut pour nous que celui de la persécution ! s'écriait le grand athlète. L'âme chrétienne était toujours tournée du côté de Dieu comme un mendiant qui demande sa vie. Toujours tenue en haleine, elle s'unissait au Seigneur par une constante prière, sans qu'aucune distraction la détachât de son objet. La prière jaillissait du fond de nos entrailles : c'était un incessant entretien engagé entre le Ciel et nous. Une méditation journalière nous inspirait le mépris du danger, et comme l'habitude de fouler aux pieds la mort. Nous n'avons plus cette épreuve : c'est dommage. La paix nous fait plus de mal que la persécution... Quand les apôtres souffraient le martyre, ils n'avaient nul souci des dignités, des commandements, des places qui peuvent tenter le cœur même

[1] Quasi bonus miles bella non refugit.., non petit ut persecutiones quiescant ; sed in persecutionibus se postulat adjuvari. Et fortasse cum persecutiones non patimur, tanquam condemnati habemur. (Ambros. in Psalm. CXVIII sermo XI, n. 21.)

du juste. Mais celui-là, parmi eux, se croyait le plus honoré qui avait le plus à souffrir [1] ! »

Les souvenirs qu'Ambroise retraçait dans ce tableau étaient encore récents dans la ville de Milan. Entre les martyrs nombreux qu'elle avait donnés au ciel était Sébastien, qui, sous Dioclétien, avait montré un si généreux mépris de la fortune et de la vie. Ambroise rappelait son exemple à ses compatriotes. « Citons encore, leur disait-il, le martyr Sébastien, dont la fête tombe en ce jour. Il était né à Milan. Mais soit que le persécuteur eût quitté notre ville, soit qu'il n'y fût pas venu, ou qu'il se fût radouci, Sébastien vit que le combat languissait en ce lieu. Alors il court à Rome, où la persécution sévissait cruellement. C'est là qu'il a reçu la mort, que dis-je ? la couronne ; et la ville de Rome, dont il n'était pas le fils, lui a donné chez elle l'hospitalité d'une gloire impérissable [2]. »

« Ne craignons donc pas les épreuves, disait ailleurs Ambroise, bien plutôt tirons-en gloire et disons avec Paul : « C'est quand je suis faible que je suis puissant, car c'est alors que m'est préparée une couronne de gloire. » Quand vous serez persécutés, pensez à cette couronne. Mais renoncer au combat, ce serait renoncer à la palme ; et fuir la peine serait vous priver du triomphe [3]. »

« Otez les persécutions, il n'y a plus de martyrs : il n'y a plus de ces âmes qui savent vaincre le siècle en donnant leur vie pour le Christ. Les faibles, en voyant s'élever la tempête, s'écrient : « Seigneur, pourquoi livrer votre peuple à la fureur des tyrans ? » Et cependant, quel est celui qui n'envie aujourd'hui le sort de ceux qui souffrirent pour

1 Quam pulchre nobis processere persecutionis tempora ! intentus erat sicut mendicus intimæ ad Deum mentis affectus ; illi adhærebat, etc. (Ambros. in Psalm. CXVIII sermo XI, n. 22, t. I ; p. 1111.)

2 Utamur exemplo Sebastiano martyris, cujus hodie natalis est. Hic Mediolanensis oriundus est, etc. (Ambr. in Psalm. CXVIII sermo XX, 44.)

3 *Exposit. Evang. sec. Lucam* lib. IV, n. 41 ; t. I, p. 1345.

leur Dieu ? et qui donc, à ce prix, ne donnerait toutes les félicités du monde [1] ? »

Dieu a donc fait des cœurs, chefs-d'œuvre de sa grâce, qui, au sein même de leurs maux, jouissent dès ici-bas, par anticipation, de cette béatitude dont Jésus-Christ a dit : « Heureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice ! »

Si telle était la noble ambition d'Ambroise, elle n'allait pas tarder à être satisfaite.

1 Tolle persecutiones, et martyres desunt, etc. (In Psalm. CXVIII sermo XIV, n. 17.)

CHAPITRE III

SECONDE PERSÉCUTION ARIENNE
AUXENCE ET AMBROISE

(386)

Ambroise défend le dépôt qu'une veuve avait confié à l'Église. — Loi arienne de 386. — Courage de Bénévole. — L'arien Auxence opposé à Ambroise. — Ambroise refuse de comparaître devant le Consistoire. — On veut l'éloigner. — Il refuse de livrer les biens de l'Eglise. — Les pauvres ses défenseurs.

Les ariens revendiquent la basilique Portienne. — Menaces de mort. — Euthyme et son chariot. — Violences armées. — Le peuple défend Ambroise, qui demande à mourir seul. — Siége de la basilique. — Les maléfices d'un aruspice.

Le chant des psaumes et des hymnes pendant le siége. — L'antiphonie. — L'hymne de *l'aurore*. — Encouragements au peuple.

Découverte des reliques des saints Gervais et Protais. — Translation dans la basilique Ambrosienne. — Miracles et guérison de l'aveugle Sévère. — Hymne et discours d'Ambroise. — La paix rendue à l'Église. — Récente découverte du tombeau des deux saints martyrs à Milan.

Les événements du carême de 385 avaient laissé dans le cœur rancuneux de Justine une animosité qui avait bien de la peine à ne pas éclater. Le séjour de Milan lui était devenu de plus en plus odieux, et, dans le commencement de 386, elle s'était retirée, près de là, à Pavie, comme on le voit par une loi édictée de cette ville à la date du 15 février de cette année [1].

[1] Leg. de Legat. et Decret. xv. Kal. mart.

On présume que c'est alors qu'elle prêta l'appui de l'empereur son fils à un solliciteur qui voulait se faire remettre certain dépôt qu'une veuve avait confié à la garde de l'Église de Pavie. C'était la coutume de ces temps charitables que le clergé reçût les dépôts pécuniaires des personnes sans défense, comme étaient les veuves et les orphelins. L'Église les conservait et les défendait contre la croissante rapacité du fisc impérial; mais nul n'y pouvait toucher excepté le dépositaire qui les avait remis. Cependant le clergé de Pavie se laissa intimider et céda le trésor. L'évêque était absent. A son retour, apprenant cette infidélité, il en référa aussitôt à Ambroise. Celui-ci commença par forcer le détenteur à rendre le dépôt qui lui avait été injustement livré. Sans doute ce dernier n'était qu'un agent secret des déprédations de la cour, car la cour apprenant cette restitution s'emporta, et força l'évêque de se dessaisir ; mais Ambroise intervint alors directement. Il arrive à Pavie, monte en chaire, accuse l'empereur, le menace du châtiment dont fut frappé Héliodore, pour avoir mis la main sur les trésors du temple. La cour fléchit alors, rend le dépôt, et aussitôt l'évêque a soin de le faire parvenir à la veuve menacée de tout perdre.

Ambroise nous a décrit toutes les phases de cette affaire, sans en faire connaître la date. Mais toute l'Italie en avait retenti; et l'évêque de Milan se rendait publiquement le témoignage que cet assaut n'était pas le seul que lui et son clergé avaient eu à subir, pour une cause semblable, contre la violence de cette cour malhonnête et cupide[1].

A tout prix il fallait éloigner ou abaisser ce personnage

[1] Meministis ipsi quoties adversus regales impetus pro viduarum, immo omnium depositis, certamen subierimus. Commune hoc vobiscum mihi. Recens exemplum Ecclesiæ Ticinensis proferam, etc... (Ambr. *de Officiis min.* lib. II, cap. XIX, n. 150; t. II, p. 106.)

importun, censeur de tous les torts et vengeur de tous les droits. La fin de l'année 385 se passa à ourdir contre la puissance d'Ambroise des trames plus sûres. Les précédentes attaques portant trop visiblement le caractère de l'arbitraire et de la violence, les nouvelles prirent le masque de la légalité. Ambroise avait combattu pour la liberté, on se fit de la liberté une arme contre lui.

Au commencement de l'année 386, une loi fut préparée dans les conseils de l'empereur portant que libre exercice serait laissé à tous les cultes, mais à la condition pour les évêques de souscrire le formulaire ambigu du concile de Rimini. Cette condition n'était autre que l'arianisme, plus ou moins déguisé. Si Ambroise y souscrivait, il se déclarait manifestement hérétique; s'il refusait de signer, il encourait les pénalités les plus graves, car tout évêque rebelle à ce commandement devait être chassé de son siége et même puni de mort.

Le décret ayant été ainsi élaboré, on demanda au notaire impérial Bénévole de lui prêter le concours de sa rédaction. On ne fut pas peu surpris de l'entendre refuser net. Ce magistrat important était encore simple catéchumène, comme tant d'autres hommes d'alors; mais c'était un homme de foi et un homme de bien, le plus intime ami de saint Gaudence de Brescia, qui lui a adressé plusieurs de ses écrits. Irritée de son refus, Justine lui fit entendre qu'il y allait de sa place de chancelier. Mais Bénévole, détachant aussitôt l'écharpe, insigne de sa dignité, et la remettant fièrement à l'impératrice : « Reprenez vos honneurs, et laissez-moi ma conscience, » dit-il en lui tournant le dos[1]. Il se retira ensuite à Brescia, sa patrie, où il fut baptisé et vécut dans la foi, sous la sainte direction de l'évêque son ami.

[1] Sozomen. *Hist. Eccles.* lib. VII, cxii. — Tillemont, *Mémoires*, t. X, chap. xliii, p. 117.

La loi parut néanmoins le 21 janvier 386. Après avoir prescrit de se conformer à la croyance formulée à Rimini, le texte ajoutait : « Que ceux qui estiment posséder pour eux seuls le droit de se réunir sachent donc que, s'ils tentent d'exciter quelque trouble pour arrêter l'exécution des ordres de Notre Sérénité, ils seront considérés comme séditieux, perturbateurs de l'Église, coupables de lèse-majesté, et comme tels payeront leur crime de leur tête. Le même supplice atteindra ceux qui feront des supplications soit publiques, soit privées, contre cette injonction de notre volonté [1]. »

Celui qui, à défaut du courageux Bénévole, avait libellé le décret, était l'évêque arien Mercurin ou Auxence, que nous connaissons déjà. Ce favori de Justine, hardi autant qu'habile, ne devait reculer devant aucune extrémité pour perdre son rival, et nul n'était plus propre à élever effrontément autel contre autel. Il était rentré dans l'ombre depuis quelques années, quand on recommença à l'opposer à Ambroise. « Voilà donc, disait celui-ci, voilà « donc ce qu'un évêque a dicté de ses lèvres et écrit de « sa main ! Seigneur Jésus, qui avez racheté le monde « en un moment, et il ne faudra donc qu'un moment à « Auxence pour faire tomber tout un peuple sous le coup « de l'épée ou de l'apostasie [2] ! »

En conséquence, un jour Ambroise vit entrer chez lui un notaire de la cour, nommé Dalmatius, venant lui signifier de se présenter devant le Consistoire impérial pour y répondre touchant la foi, en présence d'Auxence. L'évêque arien provoquait impudemment le docteur à une controverse dont lui-même et lui seul avait choisi

[1] *Cod. Theodos.* XVI, t. I, lib. IV ; t. I, lib. I.

[2] Auxentius tot populos, quod in ipso est, trucidabit, alios gladio, alios sacrilegio... Auxentius gladium volantem per omnes urbes direxit, etc. (*Sermo contra Auxent., de Basilicis tradendis,* n. 16, 17 ; t. II, p. 808.)

les juges. L'empereur en personne devait présider et conclure [1].

Cette façon impertinente de mettre l'intrus sur un pied de supériorité vis-à-vis du pontife, ce lieu, ce tribunal, ces juges séculiers, firent sourire Ambroise. Il répondit simplement : « L'empereur s'imagine-t-il que l'adulation « va nous courber devant lui, à ce point qu'oublieux du « droit sacerdotal je livre à des étrangers ce que Dieu m'a « confié? C'est aux laïques d'être jugés, c'est à l'évêque « d'être juge... Lisez les Écritures, vous y verrez qu'en « matière de doctrine ce ne sont pas les empereurs qui « jugent les évêques, mais ce sont les évêques qui jugent « les empereurs [2]. »

A peine l'envoyé de Valentinien lui avait-il rendu compte de sa mission, que le prince reçut une lettre d'Ambroise déduisant énergiquement les raisons de son refus. « Vous vieillirez, Dieu aidant, disait le vénérable évêque à l'enfant couronné, vous vieillirez, et c'est alors que vous saurez par vous-même ce qu'il faut penser d'un évêque qui met les droits de l'Église sous les pieds des laïques. Votre père, homme d'un âge mûr, avait coutume de dire : « Il ne m'appartient pas de décider entre les évêques. » Et voici que vous dites : « C'est à moi de juger ! » Lui, baptisé dans le Christ, se trouvait impuissant à assumer une telle charge ; et vous, qui n'avez pas encore reçu le baptême, vous vous arrogez la magistrature des choses de la foi, avant d'être initié aux sacrements divins [3] ! »

« Mais c'est en vain que vous vous attribuez le droit

[1] Epist. xxi, n. 1 et seq.

[2] In causa fidei episcopos solere de imperatoribus christianis, non imperatores de episcopis judicare. (Epist xxi, ad Valentin., n. 4.)

[3] Eris, Deo favente, etiam senectutis maturitate provectior, et tunc de hoc censebis qualis ille episcopus sit qui laicis jus sacerdotale substernit. (Epist. xvi, ad Valentin., n. 5.)

de porter une telle loi, et de défendre à quiconque de penser autrement que vous. Une pareille ordonnance ne saurait prévaloir contre les ordres de Dieu. Seule, la loi de Dieu nous dicte ce qu'il faut croire; celle de l'homme n'a pas mission de nous l'apprendre. Tout au plus sa rigueur serait-elle capable de faire varier les timides; mais l'intimidation ne fait rien à la conviction [1]. »

Comme le texte de la loi laissait assez voir que c'était surtout l'évêque de Milan que l'on voulait atteindre par cette mesure générale, celui-ci répondait : « Certes la personne d'Ambroise n'est pas si considérable que pour lui il faille opprimer le sacerdoce. Jamais la vie d'un homme ne saurait être mise en balance avec la dignité de tout l'ordre des prêtres qui m'ont dicté mon refus de comparaître devant vous [2]. »

Puis se prononçant vivement sur le fond de la doctrine : « Vous alléguez contre moi le concile de Rimini : je l'exècre, et je m'en tiens à celui de Nicée, duquel ne me séparera ni le glaive ni la mort. Telle est la foi de Théodose, père de Votre Clémence. Telle est la foi que professent les Gaules et les Espagnes [3]. »

Finalement, Ambroise faisait savoir à la cour qu'il était prêt à soutenir sa croyance au sein d'un synode régulièrement assemblé [4]. Si même Auxence désirait conférer dans l'église, il s'y prêterait encore; et le peuple, après les avoir entendus l'un et l'autre, ferait son choix entre eux [5]. Il ajoutait que, si c'était uniquement à sa personne qu'on

1 Extorquere solent timidis commutationem, fidem inspirare non possunt. (Epist. XVI, ad Valentin., n. 10.)

2 *Ibid.*, n. 13.

3 Hanc fidem Galliæ tenent, hanc Hispaniæ... et custodiunt. (Ep. XXI, ad Valentin., n. 14.)

4 *Ibid.*, n. 15 et 16.

5 *Ibid.*, n. 6.

en voulait, il se livrerait entre les mains de ceux qui viendraient pour le prendre [1]. « Car enfin, si je suis le seul « obstacle à vos desseins, pourquoi faire un décret qui « frappe toutes les Églises ? Sacrifiez-moi, et laissez les « Églises en paix. Condamnez-moi, contentez-vous, c'est « le plus cher de mes vœux; mais trouvez bon, Empe- « reur, que je ne me présente pas devant votre Consis- « toire. Je n'ai comparu qu'une foi devant un Consistoire, « c'était pour vous y défendre. Je ne sais pas davantage « figurer dans un palais : j'en ignore les secrets et veux « les ignorer [2]. »

Ambroise mettait la cour en demeure de prononcer un arrêt contre lui : elle le prit au mot. Un officier impérial se rendit auprès de l'évêque, et lui signifia qu'il eût à s'éloigner. « Sortez de la ville, disait l'empereur, et *allez où « vous voudrez* [3]. »

Ces derniers mots trahissaient l'embarras de la cour. Elle voulait que l'évêque quittât Milan de son propre mouvement, sans oser prendre sur elle la responsabilité d'une proscription. Ce n'était pas un exil auquel on le condamnait, c'était une désertion qu'on voulait de lui. Aussi bien tous ses prêtres, et les évêques voisins accoururent, l'entourèrent, et lui dirent en suppliant : « Ne nous abandonnez pas. Abandonner l'Église dans cette circonstance, ce serait la trahir. Le jour où vous la quitterez, elle est à l'ennemi [4]. »

Sa réponse était dictée. « Il faut, dit Ambroise, qu'on

1 Me ipse omnibus offerebam (Epist. XVI, ad Valentin., n. 18.)

2 Ego in Consistorio, *nisi pro te,* stare non didici. Et intra palatium certare non possum, qui palatii secreta nec quæro, nec novi. (*Ibid.*, n. 20.)

3 Denuntiasti ut quo vellem pergerem. (*Ibid.*, n. 18.) Dicebant : Exi de civitate, et vade quo vis. (*Contra Auxent.*, n. 15.)

4 *Ibid.*, n. 18.

me désigne le lieu de mon exil [1]. » Il fit donc savoir aux gens de l'empereur qu'il attendait un ordre positif et qu'il s'y soumettrait; mais que, quant à descendre lâchement de son siége, il ne le ferait point. « Je ne crains pas « la mort, disait-il tranquillement; mais je n'abandon- « nerai pas mon Église. Où irais-je d'ailleurs pour « trouver un pays qui ne soit pas rempli de gémisse- « ments et de larmes ? Où est le lieu d'où l'on ne chasse « pas les prêtres catholiques, où l'on ne frappe pas ceux « qui osent résister, et où les magistrats ne soient pas « punis de l'exil, s'ils refusent de faire exécuter ces « ordres [2] ? »

Cette attitude décidée ne laissait plus à la cour que la ressource de la violence, qui lui avait si mal réussi précédemment. Après avoir résolu de l'éviter à tout prix, elle s'y sentait entraînée par le courant de sa haine, et les premières atteintes s'en firent bientôt sentir. La spoliation préludant, comme toujours, à la persécution, on fit demander à Ambroise les vases de son Église, probablement pour les attribuer au Trésor. L'évêque répondit : « Si on me « demande quelque chose de mes biens personnels, c'est « de grand cœur que je l'offre; mais je ne puis rien dé- « tourner de ce qui est au temple de Dieu, ni livrer ce qui « a été commis à ma garde. Que l'empereur permette « que la parole d'un prêtre arrive librement jusqu'à lui ; « et qu'il renonce à faire outrage à Jésus-Christ [3]. »

L'Eglise possédait en outre des fonds qui lui venaient des offrandes des fidèles, et qui alimentaient une sorte de caisse de secours fondée pour subvenir aux besoins des pauvres et des malades. On sait que dans les grandes villes,

1 Debuisti me quo volueras destinare. (*Contra Auxent.*, n. 18.)

2 Quo enim abibo, ubi non omnia plena gemitus sint, atque lacrymarum? etc. (*Ibid.*, n. 16, p. 867.)

3 Cum esset propositum ut Ecclesiæ vasa jam traderemus, hoc responsi reddidi, etc. (*Contra Auxent.*, n. 5, p. 865.)

à Antioche, par exemple, trois mille hommes vivaient de cette subvention charitable; Milan en nourrissait peut-être davantage. La cour répétait que cette multitude énorme entretenue par Ambroise était une armée qu'il tenait sous sa main; du moins feignait-elle de le craindre, et elle lui déclara que l'empereur allait lui retirer ses biens.

« Si l'empereur, répondit-il, demande le tribut, nous ne « le lui refusons pas : les biens de l'Église payent l'impôt « comme les autres. Si, non content de cela, il convoite « le fonds même, il peut le confisquer, nous ne nous y op- « posons pas. Mais quant à le lui livrer de moi-même, « je ne le ferai point. Cette cour ne pense qu'à l'or; pour « moi, je puis bien le dire, ce n'est pas cela qui me « touche. Mes trésoriers à moi ce sont les pauvres de « Jésus-Christ. C'est pour eux que je thésaurise, et « l'on m'en fait un crime. O le grand crime, en effet! O « le terrible reproche! Puissé-je seulement le mériter « toujours.

« Mais on m'objecte que ces gens sont une force entre « mes mains. — Oui, c'est ma force, et je n'en ambitionne « pas d'autre; oui, ma défense à moi ce sont les prières de « ces pauvres. Et, de vrai, ces aveugles, ces boiteux, ces « infirmes, ces vieillards, me valent mieux que des gens « de guerre; car ce qu'on donne aux pauvres nous achète « l'alliance de Dieu, tandis que l'emploi des armes n'est « guère propre à attirer sa bénédiction [1]. »

Cependant au dehors le peuple était en proie à une grande exaspération. On accusait l'empereur, on maudissait Justine, on voulait chasser Auxence : « Qu'il s'en aille, disait-on, et sa loi avec lui! — Oui, vous avez rai-

[1] Habeo ærarios. Ærarii mei pauperes Christi sunt; hunc novi congregare thesaurum... Habeo defensionem, sed in orationibus pauperum. Cæci illi et claudi, debiles et senes, robustis bellatoribus fortiores sunt. (*Contra Auxent.*, n. 34, p. 873.)

son, disait Ambroise à son tour; oui, qu'il le veuille ou non, il partira avec sa loi. Il emportera sa conscience souillée de ce décret écrit en sanglants caractères. O Judas! ton péché est scellé dans ton cœur, il y est buriné comme avec le diamant; il est enraciné dans ton âme; rien ne l'en extirpera [1]. »

La tempête préparée par cette loi sanguinaire éclata à la fin du carême de 386, et l'on vit alors recommencer la série des violences et des lâchetés dont le monotone récit fatigue l'historien. Comme l'année précédente, le parti arien réclama la possession de la basilique Portienne; mais cette fois on prétendit procéder correctement, et Auxence se la fit attribuer par l'empereur au nom de la protection que la nouvelle loi venait d'accorder à son culte.

Cette amère dérision souleva l'âme d'Ambroise; et quand on vint le sommer de rendre la basilique, il fit cette réponse à jamais mémorable : « Dieu me garde de livrer « l'héritage de Jésus-Christ, l'héritage de mes prédé- « cesseurs, l'héritage de Denys, qui est mort dans l'exil « pour la foi; l'héritage du saint confesseur Eustorge, « l'héritage de Myroclès et de tous les saints évêques mes « pères. Que l'empereur fasse donc son métier d'empereur, « je ferai celui d'évêque; mais il m'ôtera la vie avant de « m'ôter la foi [2]. »

Ce refus d'Ambroise était sa propre sentence, et aux termes de la nouvelle loi, c'était une sentence de mort. L'évêque n'en parut pas être effrayé davantage. Sans rien changer à ses habitudes ordinaires, il continua à

1 Bene dixistis hodie : Leges suas secum feret. Feret, etiamsi nolit. (*Contra Auxent.*, n. 23.)

2 Absit ut tradam hæreditatem patrum, hoc est hæreditatem Dionysii, qui in exsilio in causa fidei defunctus est, hæreditatem Eustorgii confessoris, hæreditatem Myroclis... Respondi ego quod sacerdotis est, quod imperatoris est faciat imperator. Prius est ut animam mihi quam fidem auferat. (*Ibid.*, n. 18.)

sortir chaque jour par la ville, visitant les fidèles, allant faire ses prières aux tombeaux des martyrs, passant et repassant devant la porte du palais, s'étonnant, s'affligeant presque de la paix que lui laissaient ses ennemis. « Je l'avoue, raconte-t-il, à chaque « instant je m'attendais à recevoir quelque grand coup, « à passer par le fer ou par le feu pour le nom de Jésus-« Christ : mais au lieu de supplices on ne m'offre que « délices ! Les délices cependant ne sont pas l'affaire « d'un athlète du Christ : ce sont des supplices qu'il lui « faut [1]. »

Cette paix paraissait moins rassurante aux catholiques, qui l'interprétaient d'une manière sinistre. On accusait Justine de vouloir perdre en secret celui qu'elle n'osait frapper ouvertement. Le biographe Paulin nomme un certain Euthyme qui, croyant trouver là l'occasion de faire sa cour, avait imaginé d'enlever le saint évêque, et qui même était déjà venu, dans ce dessein, se loger près de lui [2]. On montrait une voiture fermée que l'on disait préparée tout exprès pour cet enlèvement ; et c'était à quoi sans doute Ambroise faisait allusion dans ces paroles aux fidèles : « Ne soyez pas troublés parce que vous « voyez qu'on prépare le chariot, ou que vous en-« tendez parler des traitements dont me menace cet « Auxence, qui se fait passer pour évêque [3]. » Le malheureux Euthyme ne recueillit plus tard, pour prix de son zèle, que la disgrâce d'une cour qu'il avait compromise ; on désavoua ses violences, et lui-même fut forcé de s'en aller en exil, monté sur le même chariot où il avait projeté de jeter l'homme de Dieu. Celui-ci devint

[1] Illi delicias mihi pro passionibus obtulerunt; sed athleta Christi non delicias, sed passiones suas exigit. (*Contra Auxent.*, n. 15.)

[2] Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 12.

[3] *Contra Auxent.*, n. 15, p. 867.

alors son meilleur appui et lui fournit généreusement ce dont il avait besoin.

Non contents de comploter l'enlèvement d'Ambroise, quelques-uns de ces furieux en voulaient à sa tête : « Le bruit court, disait-il, que des meurtriers sont envoyés contre moi et qu'on a résolu ma mort [1]. » Paulin rapporte, en effet, qu'un misérable sicaire aux gages de la cour s'était glissé dans l'église, parmi les catholiques, afin de frapper le pontife quand il se retirerait pour aller reposer ; mais au moment de lui porter le coup fatal, le scélérat avait senti soudain son bras se roidir, et, saisi de terreur, il s'était jeté aux genoux du saint pour avouer son crime et implorer le pardon [2].

L'indignation, la frayeur, armèrent alors le peuple pour la défense d'une vie exposée à tant de dangers. On entrait dans la semaine sainte. Les catholiques s'enfermèrent avec leur pontife dans la basilique Neuve, résolus de n'en sortir ni le jour ni la nuit. De vastes bâtiments, sortes de cloîtres, disposés autour de l'église, permettaient aux fidèles d'y trouver un asile pendant cette longue garde. Justine les fit cerner par les troupes ariennes, comme pour étouffer l'émeute en son foyer. La guerre était déclarée, et l'on put redouter de sanglantes horreurs [3].

En présence de cette inquiétante manifestation, Ambroise priait son peuple de ne pas s'exposer, et de le laisser mourir. Il voulait se sacrifier seul ; et voici de quels vœux impatients l'athlète de Jésus-Christ appelait l'heure de souffrir :

« Laissez faire le tentateur, s'il en veut à mes jours. Je sais, mes frères, que les blessures reçues pour Jésus-Christ ne font pas de mal ; elles ouvrent les sources de la vie, loin

1 Plerique narrabant percussores præmissos, pœnam mortis esse decretam. (*Contra Auxent.*, n. 16.)

2 Paulin. in *Vita Ambr.*, n. 20.

3 *Contra Auxent.*, n. 4, p. 864.

de donner la mort. Je vous en prie, laissez-moi soutenir le combat; car je ne crains rien pour moi, je ne crains que pour vous... Si quelqu'un m'aime ici, il m'aimera davantage en me laissant devenir la victime du Christ; car, selon le grand Apôtre, il m'est plus profitable de mourir et d'être réuni à Jésus-Christ que de rester en ce monde. Ne craignez donc rien, mes frères bien-aimés; si je souffre, c'est pour le Christ que je souffrirai; et j'ai lu que ceux-là ne sont pas les plus redoutables qui ne peuvent tuer que le corps. J'ai entendu la voix de Celui qui a dit : « Celui qui perd sa vie pour moi la retrouvera... » Laissez-moi donc combattre, et restez simples spectateurs. Il ne craint pas les armes, il ne craint pas les barbares, il ne craint pas la mort, celui qui n'est plus retenu par les liens de la chair [1]. »

Mais le peuple n'entendait pas abandonner son pasteur : déjà même il commençait à tout disposer, comme pour soutenir un siége dans l'enceinte de l'église. Il fermait les issues, et élevait aux portes des ouvrages de défense.

L'évêque ne faisait que sourire de cet appareil militaire : « Quoi que vous fassiez, disait-il aux fidèles, s'il est vrai que Dieu nous destine à ce combat, c'est en vain que vous veillez le jour et la nuit : la volonté de Dieu ne s'en accomplira pas moins. Notre maître Jésus est un maître puissant; ce qu'il veut, il le fait : vous le croyez comme moi, ne nous opposons donc pas à ses divins arrêts [2]. »

C'est alors qu'Ambroise, relevant les regards de l'assemblée au-dessus de cette défense infirme et inutile, lui montrait la garde invisible que les anges faisaient autour du sanctuaire. Il rappelait Élisée passant inaperçu au milieu

1 Sinite quæso, esse certamen ; spectatores vos esse decet... Non metuit arma, non barbaros, qui mortem non timet, qui nulla carnis voluptate retinetur. (*Contra Auxent.*, n. 6.)

2 *Contra Auxent.*, n. 7.

de ses ennemis, entouré des milliers d'anges que le Seigneur lui fit voir. Il rappelait l'ange délivrant saint Pierre de la prison pendant que l'Église était en prière pour lui. Il racontait comment à Rome ce même Apôtre, sortant de la ville pour éviter le supplice, avait rencontré sur son chemin Jésus-Christ chargé du bois de la croix qui lui avait dit : « Je vais me faire crucifier pour Pierre, puisque Pierre « ne veut pas être crucifié pour moi. » Ambroise s'animait à souffrir par cet exemple, et il en concluait que rien ne peut retarder l'heure marquée par Dieu : « Si le Seigneur « le veut, personne n'y pourra rien faire. Ce n'est pas cette « garde qui est capable de défendre un serviteur du « Christ ; c'est l'affaire de la Providence [1]. »

Des faits venaient à l'appui de ces fermes assurances. Un matin on s'aperçut que, malgré les précautions, les portes de l'église assiégée étaient restées ouvertes pendant la nuit ; c'était un aveugle qui en se retirant ne les avait pas refermées, livrant sans le savoir la place à l'ennemi, qui ne le savait pas davantage. Ambroise rappelait que l'année précédente une porte de la nef gauche était restée pareillement ouverte, sans que les assiégeants s'en fussent aperçus. « Vous voyez, concluait-il, que votre garde hu« maine ne vous est bonne à rien. Soyez sans inquiétude ; « il n'arrivera que ce qui plaira à Dieu, et rien ne se fera « que pour votre plus grand bien [2]. »

Les troupes du dehors, les ariens et la cour ne pouvaient se rendre compte de cette obstination : ils étaient paralysés. On ne donnait pas d'ordres, on redoutait de pousser à bout un peuple exaspéré, et habitué d'ailleurs à changer de maîtres pour de moins graves raisons ; on hésitait à profaner la majesté du temple par une irruption ; la personne d'Ambroise imposait le respect. Sozomène,

1 *Contra Auxent.*, n. 9-13, p. 866.
2 *Ibid.*, n. 10.

l'historien le moins bien informé de ces événements, est le seul qui prétende que les troupes, ayant pénétré dans l'église, se saisirent de l'évêque, et qu'ils l'auraient enlevé si le peuple ne fût parvenu à l'arracher de leurs mains.

Les païens fraternisaient avec les sectaires ariens pour accabler Ambroise, et toutes les armes semblaient bonnes contre l'ennemi commun. Paulin a raconté qu'un ancien aruspice imagina de monter à minuit sur la toiture de la basilique, pour faire des évocations aux puissances infernales contre l'impie qui tenait tout le peuple sous je ne sais quel charme [1].

En effet, on entendait retentir dans l'intérieur de l'église des chants d'un rhythme inconnu. Ceux du dehors se demandaient quelles étaient ces mélodies, et ils répétaient qu'Ambroise avait trouvé le secret d'ensorceler le peuple par les enchantements de la musique : « C'est un « peu vrai, disait en souriant l'évêque à ceux qui lui rap- « portaient ces discours ; j'ai un chant magique plus « puissant que tout autre. Car qu'y a-t-il de plus fort « que la profession de foi en la sainte Trinité, entonnée « chaque jour par la voix de tout un peuple? Tous à l'envi « s'animent pour confesser leur croyance ; car ils ont ap- « pris à célébrer, dans la langue des vers, le Père, le Fils, « et le Saint-Esprit. En vérité, c'est à peine s'ils croyaient « pouvoir apprendre, et voici que tous mes élèves sont « déjà passés maîtres [2]. »

Saint Augustin raconte que ce fut, en effet, dans cette circonstance, et pour remplir ces heures longues et

[1] Paulin. in *Ambros. Vita*, n. 10.

[2] Hymnorum quoque meorum carminibus deceptum populum ferunt. Plane nec hoc abnuo. Grande carmen istud est quo nihil potentius... Facti sunt igitur omnes magistri qui vix poterant esse discipuli. (*Contra Auxent.*, n. 34.)

anxieuses, qu'Ambroise introduisit dans l'office divin le chant alternatif des psaumes en deux chœurs, l'un d'hommes, l'autre de femmes[1]. C'était depuis longtemps l'usage de l'Orient, qui prétendait l'avoir reçu directement du ciel: on l'appelait *Antiphonie.* « Les Grecs ont les premiers pratiqué l'antiphonie, dit Isidore de Séville, en introduisant deux chœurs qui chantent alternativement comme deux séraphins. Chez les Latins, ce fut le bienheureux Ambroise qui l'organisa, à l'exemple des Grecs, et de là elle passa dans tous les pays de l'Occident[2]. »

Aux psaumes s'entremêlaient les hymnes composées par l'évêque; c'est encore le témoignage de saint Augustin. Entre ces cantiques d'Ambroise, il serait difficile de préciser lesquels furent chantés de préférence pendant le siége de la basilique; car rien ou presque rien n'y traduit l'agitation de ces luttes tumultueuses. On en surprend cependant comme un écho dans celui qui porte le titre d'*Hymne de l'aurore*. C'est le signal du réveil, et au son de la harpe qui entonne la prière se mêle comme une voix de clairon qui sonne le combat.

Source ineffable de lumière,
Verbe en qui l'Éternel contemple sa beauté,
Astre dont le soleil n'est que l'ombre grossière,
Sacré Jour dont le jour emprunte sa clarté;

Lève-toi, Soleil adorable,
Qui de l'éternité ne fais qu'un heureux jour;
Fais briller à nos yeux ta clarté secourable,
Et répands dans nos cœurs le feu de ton amour.

1 Tunc hymni et psalmi ut canerentur secundum morem Orientalium partium institutum est, et ex illo die retentum. (Aug. *Confess.* lib. IX, cap. VII.) — V. Paulin. in *Ambros. Vita*, n. 13.

2 Antiphonas Græci primum composuerunt, duobus choris alternatim concinentibus, quasi duo seraphim. Apud Latinos autem primus idem beatissimus Ambrosius antiphonas constituit, Græcorum exem-

Donne-nous un ferme courage,
Brise la noire dent du serpent envieux.
Que le calme, grand Dieu, suive de près l'orage :
Fais-nous faire toujours ce qui plaît à tes yeux [1].

Guide notre âme dans sa route,
Rends notre corps docile à ta divine loi :
Remplis-nous d'un espoir que n'ébranle aucun doute,
Et que jamais l'erreur n'altère notre foi.

Que Christ soit notre pain céleste,
Que l'eau d'une foi vive abreuve notre cœur;
Ivres de ton esprit, sobres pour tout le reste,
Daigne à tes combattants inspirer ta vigueur.

Que la pudeur chaste et vermeille
Imite sur leur front la rougeur du matin;
Aux clartés du midi que leur foi soit pareille,
Que leur persévérance ignore le déclin.

L'aurore luit sur notre sphère,
Que Jésus dans nos cœurs daigne luire aujourd'hui;
Jésus, qui tout entier est dans son divin Père,
Comme son divin Père est tout entier en lui.

Gloire à toi, Trinité profonde :
Père, Fils, Esprit-Saint, qu'on adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours [2].

Dans l'intervalle de ces chants, Ambroise montait en chaire. Tantôt il expliquait quelques traits de l'Écri-

plum imitatus : ex hinc in cunctis Occiduis regionibus earum usus increbuit. (Isidor. Hisp. *de Offic. Eccles.* lib. I, cap. VII.)

1 Informet actus strenuos,
Dentem retundat invidi,
Casus secundet asperos,
Donet gerendi gratiam.

2 Hymn. « Splendor æternæ gloriæ » *in aurora*. (Edit. Biraghi, Hymn. XII, p. 113. Traduction de J. Racine.)

ture, comme celui de Naboth refusant de livrer à un roi persécuteur l'héritage de ses pères, et il en tirait de brûlantes applications. Tantôt il mettait le peuple au courant des incessantes négociations que la cour et Auxence entamaient avec lui pour l'amener à leur céder la basilique.

« N'ayez pas peur, mes amis, leur disait le pontife, je ne vous quitterai pas, si cela dépend de moi. Je puis soupirer, gémir, pleurer; car les larmes sont les armes véritables du prêtre, et je ne puis ni ne dois résister que par mes pleurs; mais déserter mon Église et quitter mes enfants, je ne le ferai pas. Je suis le sujet des empereurs, mais non pas leur esclave. Et en parlant ainsi je ne prétends pas préjudicier à l'honneur dû au prince; car quel plus grand honneur pour lui que d'être le fils de l'Église? L'empereur est dans l'Église et non au-dessus d'elle; cette doctrine je l'affirme avec humilité, mais je saurai la soutenir avec fermeté[1]. »

Voilà donc où l'Église en était arrivée soixante ans seulement après que les échafauds n'étaient plus rougis de son sang. Elle force les princes hier ses ennemis à la respecter comme puissance publique, et met la souveraineté spirituelle de la croix au-dessus de la domination du sceptre impérial. Ces fières paroles d'Ambroise, passant de siècle en siècle, deviendront la formule de notre indépendance, le texte consacré de la revendication de nos droits. Quel catholique ignore le commentaire magistral qu'en faisait Fénelon dans son discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, devant la cour du plus absolu de nos rois?

Cependant le siége languissait; les troupes, fatiguées

[1] Quid ergo turbamini? Volens numquam vos deseram. Dolere potero, potero flere, potero gemere: adversus arma, milites, Gothos quoque, lacrymæ meæ arma sunt; talia enim munimenta sunt sacerdotis, etc. (*Contra Auxent.*, n. 2.)

de ces irrésolutions, faisaient mollement la garde autour de la basilique. On finit par l'abandonner tout à fait, mais sans retirer les lois portées contre l'évêque et contre les catholiques.

Des rapports de déférence, sinon de confiance, se rétablirent entre la cour et l'Église. Les évêques qu'on avait forcés de quitter leurs siéges y reparurent en vainqueurs. Ambroise respira, et dans ses homélies sur l'Évangile de saint Luc continuées à la fin de cette même année, il ne se souvenait des dissentiments passés que pour célébrer la victoire de l'immortelle Église, de laquelle il disait :

« La paix est faite. A l'orage que la brutalité arienne a déchaîné sur l'Italie ont succédé les douces haleines d'un ciel pur. La tempête est passée, l'équipage vogue de concert, la foi enfle nos voiles. Les pilotes rentrent dans les ports qu'ils avaient dû quitter. Ils embrassent les doux rivages de la patrie, heureux de se trouver délivrés des écueils et sauvés de l'erreur [1].

« Salut, vigne du Seigneur, vigne consacrée par le sang, non d'un homme, comme celle de Naboth, mais d'un Dieu et de ses prophètes! Naboth, bravant les menaces et les promesses d'un roi, ne défendait qu'un coin de terre au prix de sa vie. Mais toi, vigne sacrée, c'est sur la tombe de martyrs sans nombre que tu as pris racine, à l'ombre de la croix plantée par les apôtres, et tes rameaux s'étendent jusqu'au bout du monde [2]! »

Cependant à la joie qu'Ambroise ressentait de cette paix reconquise, se mêlaient un regret et une déception pour lui : c'était d'avoir manqué la gloire du martyre. « Et pourtant quelle belle occasion j'en avais ! disait-il

1 ... Sedata tempestas est, concordia navigat, fides spirat. Certatim nautæ repetunt fidei quos reliquere portus, et dulcia patriis oscula littoribus adfigunt, liberatos se periculis, absolutos erroribus gratulantes. (*Exposit. Evang. sec. Lucam* lib. IX, n. 32; t. I, p. 1501.)

2 *Exposit. Evang. sec. Lucam* lib. IX, n. 33.

douloureusement dans une de ses lettres. J'avais demandé ce bonheur, et déjà j'y touchais. Mais il me fut refusé quand j'allais l'obtenir. Ah ! sans doute, je n'en étais pas digne[1] ! »

Marcelline, du fond de sa retraite religieuse, avait suivi avec un intérêt fraternel toutes les phases de cette lutte. Cette fois encore, Ambroise ne lui laissa rien ignorer de ses combats ; et c'est à cette sainte sœur, « plus chère que sa vie, plus précieuse que ses yeux[2], » comme lui-même s'exprime, qu'il adressait le récit dont nous avons tiré la plupart de ces faits. « Tu sais bien, lui disait-il, que j'ai coutume de ne rien cacher à ta piété de ce qui se passe ici en ton absence[3]. » Il n'omettait, en effet, aucune circonstance qui pouvait toucher ce cœur digne de le comprendre ; et c'est à la fois la sûre garantie et le charme de cette histoire de la savoir écrite dans le sincère épanchement de cet illustre frère avec une telle sœur.

Ambroise avait soutenu le bon combat de Dieu : c'était maintenant au ciel à se prononcer avec éclat. Les Milanais commençaient à peine à respirer, quand ils prièrent leur évêque de faire la consécration de la basilique Ambrosienne, récemment terminée. « Consacrez-la, lui « dirent-ils, comme vous avez fait de la basilique Ro-« maine. — Je le veux bien, répondit-il, si je puis dé-« couvrir quelques reliques de martyrs[4]. » C'était dès lors une règle de placer les ossements des saints dans les autels.

Ambroise ajoute qu'aussitôt il reçut un présage qui le

1 Peto mihi passionem martyrii... Quales occasiones habui, et de ipso prope fine revocatus sum!... (Epist. XXXI, n. 4.)

2 La suscription de la lettre porte : « Dominæ sorori, vitæ atque oculis præferendæ, frater. » (Epist. XXII, n. 1.)

3 Nihil sanctitatem tuam soleo eorum præterire quæ hic te geruntur absente. (*Ibid.*)

4 Ambros. Epist. XXII, ad Marcell., n. 1.

remplit d'ardeur [1]. Quel était-il? Augustin, présent à ces événements, explique qu'une vision révéla à l'évêque le lieu où se trouvait le trésor qu'il cherchait [2]. Renseigné par Dieu même, Ambroise mena ses clercs à la basilique Naborienne et leur désigna le lieu qu'il fallait creuser. Ils ouvrirent la terre, non sans quelque défiance, et, parvenus à une certaine profondeur, ils trouvèrent, en effet, une urne sépulcrale, et auprès d'elle deux corps d'une haute stature, « comme étaient les anciens. » Les ossements étaient intacts, la tête séparée du tronc, et il y avait encore dans l'urne des restes de sang [3].

La joie publique éclata à cette découverte ; et pendant deux jours entiers il se fit autour de ces reliques un grand concours de peuple. Les vieillards racontaient que souvent dans leur jeunesse on leur avait parlé de ces deux saints martyrs, et qu'ils avaient même lu leurs noms sur leur tombeau. Ces noms étaient ceux de Gervais et de Protais, deux frères décapités sous le règne de Néron. On disait qu'ils étaient fils de Vital et de Valérie ; que leur père et leur mère leur avait tracé par l'exemple la route du martyre, et qu'après avoir subi vaillamment le supplice du fouet et du chevalet, les deux frères avaient livré leur tête pour Jésus-Christ [4].

« Heureux de ces trésors, dit Ambroise, nous remîmes toutes les choses en leur place, et, le soir venu, nous

1 Statimque subiit veluti cujusdam ardor præsagii. (Epist. XXII, n. 1.

2 August. *Confess.* lib. IX, cap. VII, et *de Civit. Dei.*

3 Invenimus miræ magnitudinis viros duos, ut prisca ætas ferebat. Ossa omnia, sanguinis plurimum. (Epist. XXII, n. 2.)

Sanguine tumulus madet, apparent cruoris triumphalis notæ, avulsum humeris caput. (*Ibid.*, n. 12.)

4 Nunc senes repetunt audisse se aliquando horum martyrum nomina titulumque legisse. (*Ibid.*, n. 12.)

L'histoire du martyre des deux saints est racontée dans la *Datiana Historia*, p. 24.

portâmes les corps à la basilique de Fausta. Nous y passâmes la nuit en saintes veilles, occupés à imposer les mains ; le lendemain nous transférâmes les reliques dans la basilique qu'on appelle Ambrosienne. « Portons, disais-je au peuple, ces victimes triomphantes ; portons-les au lieu où Jésus-Christ descend et se fait victime pour nous. Il y a cette différence toutefois que le divin Rédempteur de tous les hommes a l'autel même pour trône, au lieu que c'est seulement sous l'autel que sont reçus les saints qu'il a rachetés. C'est là que moi-même je désire obtenir un tombeau ; mais je cède la droite à ces saintes victimes, je leur cède la place d'honneur qui est due aux martyrs. Renfermons donc ici ces reliques, plaçons-les dans une demeure digne de leur sainteté, et consacrons un jour à solenniser leur fête [1]. »

Une tradition transmise par saint Grégoire de Tours ajoutait que durant la célébration de l'office un objet ayant heurté la tête des deux martyrs, il en sortit du sang en une telle abondance, qu'on put en humecter un grand nombre de linges sacrés [2].

D'autres miracles nombreux sont attestés par trois témoins oculaires ou contemporains : saint Ambroise, saint Augustin et saint Paulin de Nole. « Un homme qui était aveugle depuis plusieurs années, raconte Augustin, et qui était parfaitement connu dans toute la ville, ayant entendu l'éclat de la joie populaire, en demanda la cause. Dès qu'il l'eut apprise, se levant précipitamment, il se fit conduire vers le cortége. Là, ayant obtenu d'approcher un linge de la châsse des saints, il mit ce linge sur ses yeux, qui revirent le jour [3] ! »

1 Epist. XXII, n. 13, p. 878.

2 Greg. Turon. lib. I, *Miracul.*, cap. XLVII.

3 S. Aug. *Confess.* lib. IX, cap. VII. — Sermo CCLXXXVI : « Ego testis fui. Ibi eram, Mediolani eram, facta miracula novi. »

S. Paulin *Carmen in SS. Gervasio et Protasio.*

Ces merveilles transportaient Ambroise d'enthousiasme : « En vérité, disait-il, ce n'est pas sans raison que plusieurs nomment cette découverte des saints corps une résurrection ; car si cette résurrection n'est pas réelle pour eux, elle a le même effet pour nous. Vous savez, ou plutôt vous voyez de vos yeux combien de possédés ont été par eux délivrés du démon ; combien de malades, après avoir seulement touché le vêtement des martyrs, ont recouvré la santé. On a vu se renouveler les miracles des temps anciens où la présence visible de Jésus-Christ faisait couler la grâce avec surabondance. Vous avez été témoins de plus d'une guérison produite comme par l'ombre seule de ces élus. Combien de voiles et d'étoffes, placés sur leurs restes, ont emprunté de ce contact une vertu salutaire ! Chacun s'empresse de toucher le bord de ces linges consacrés, et quiconque les touche avec confiance est guéri [1]. »

Les reliques furent déposées dans la basilique Ambrosienne au chant des hymnes saintes. Celle qui fut composée par le pontife lui-même en l'honneur des deux frères, célèbre les prodiges et les grâces de cette journée [2]. L'évêque essaya de parler ; ses paroles s'entre-choquaient comme les vagues d'une mer soulevée par le vent du ciel :

« A la vue de cette assemblée si nombreuse, si solennelle, disait d'abord le pontife, mon langage se trouve impuissant à traduire ce qu'à peine nos yeux peuvent

1 Epist. XXII, n. 9, p. 876.

2 Grates, tibi, Jesu, novas,
Novi repertor muneris
Protasio, Gervasio
Martyribus inventis cano.

(Hymne VI, p. 81.)

Le Dr Biraghi a très-bien démontré dans ses observations, p. 85, l'authenticité de cette hymne.

contempler et notre cœur comprendre. Voyez donc à ma droite, regardez à ma gauche les reliques des saints! Voyez ces hommes dont l'entretien est dans les cieux, contemplez les trophées de leur héroïque valeur... Ces trophées paraissent au jour, ces nobles reliques sont sorties de l'obscurité du sépulcre; leur tombeau est encore humide de leur sang ; et vous avez devant vous les traces fraîches encore de ce sang glorieux. Notre ville avait perdu de vue ses défenseurs ; voici qu'elle les retrouve. Combien je remercie Dieu d'avoir fait éclater ces merveilles pendant mon épiscopat, et de m'avoir donné de découvrir des martyrs, puisqu'il m'a refusé l'honneur de l'être moi-même [1]. »

« Grâces soient donc à vous, ô mon Seigneur Jésus, qui avez ranimé parmi nous l'esprit des martyrs, dans le temps où votre Église avait le plus pressant besoin de votre secours... O peuple saint, voilà les défenseurs que je te donne; voilà des défenseurs tels que je les désire [2]; voilà les soldats que je veux, non les soldats de l'État, mais les soldats du Christ. S'il en est qui me reprochent de m'en faire une escorte, qu'ils viennent, qu'ils voient mes gardes, qu'ils considèrent mes armes ; armes excellentes, je l'avoue, et les meilleures des armes, selon la parole du Psaume : *Que les autres se glorifient dans les chevaux et les chars, nous nous glorifions dans le nom de Dieu notre maître* [3]*!*

1 Gratiam quam temporibus sacerdotii mei Dominus Jesus tribuit negare non possum. Et quia ipse martyr esse non mereor, hos vobis martyres adquisivi. (Epist. XXII, n. 12.)

2 *Tales ambio defensores.* Ces mots célèbres furent écrits en exergue sur le sceau que saint Charles Borromée adopta pour le diocèse de Milan. Ce sceau représentant saint Ambroise entre les deux saints martyrs est celui qui est encore apposé aujourd'hui en tête de tous les actes de la Curie milanaise.

3 Psalm. XIX, 8. — Ambros. Epist. XXII, n. 10.

Tout le discours avait cet accent de triomphante et religieuse allégresse. L'opportunité de cette découverte paraissait à l'évêque plus qu'un événement heureux pour les fidèles : c'était un argument contre l'impiété arienne. Il rappelait, à l'appui, que les démons chassés par la vertu des reliques avaient forcément répondu que nul n'était sauvé s'il ne croyait au Père, au Fils, et au Saint-Esprit. Les hérétiques, que ces témoignages confondaient, affectaient de ne voir là que des jongleries habiles[1] ; mais Ambroise les repoussait dans leurs derniers retranchements. Surtout la guérison de l'aveugle Sévère lui fournissait une démonstration invincible :

« Le fait est clair, indéniable. L'aveugle a déclaré lui-même qu'il ne voyait pas, et que maintenant il voit. Il dit : Je ne suis plus aveugle, et ce qu'il dit il le prouve. C'est un homme connu, exerçant parmi nous une profession publique, portant le nom de Sévère, boucher de son état. Il appelle en témoignage ceux qui l'assistaient dans son infortune. Il veut que les anciens témoins de sa cécité soient témoins de la grâce dont il a été l'objet. Il crie à qui veut l'entendre qu'ayant seulement touché le bord du linceul qui recouvre les reliques, il a retrouvé la vue[2].

« Or ici qu'est-ce que les ariens refusent de croire ? — La puissance des martyrs ? mais c'est refuser de croire à Celui qui a dit à ses disciples : *Vous ferez de plus grandes œuvres que moi.* Est-ce Ambroise qui fait ces miracles, ou sont-ils faits en son nom ? — Les ariens enfin en veulent-ils aux martyrs ? — Oui, parce que les martyrs ont souffert pour une foi différente de la leur ; certes ces gens se garderaient de contester les prodiges opérés par les saints, s'ils ne voyaient en eux les témoins d'une doctrine qu'ils ont

[1] Epist. XXII, n. 22.

[2] *Ibid.*, n. 17.

abandonnée. Mais cette doctrine voici qu'aujourd'hui la tradition de nos pères la confirme, les démons eux-mêmes l'attestent, les ariens seuls la nient[1]. »

L'invention des reliques des saints Gervais et Protais eut lieu quelques semaines après la fête de Pâques, laquelle, en cette année 386, tombait le 5 avril. On était au cœur de la belle saison, et Ambroise associait les joies de la nature à celles de l'Église : « L'hiver est passé, les fleurs ont reparu dans nos campagnes. Aujourd'hui célébrons nos saints ; fêtons la journée où furent révélés aux peuples les corps des saints martyrs, qui comme de bons serpents ont repris leur éclat sous le soleil de l'été[2]. » C'est le 19 de juin que l'Église solennise cette invention des reliques et leur translation dans un plus digne tombeau.

Ce tombeau a revu le jour. Le 9 août de l'année dernière 1871, on retrouva les ossements des deux jeunes martyrs, sous l'autel de la basilique Ambrosienne, au lieu précis où le grand évêque les avait mis, et avec tous les signes indiqués dans ses lettres. Les deux frères dormaient sous une couche d'eau limpide, au fond de l'urne de porphyre où les avait transférés un évêque de Milan, au IXe siècle. Déjà précédemment on avait découvert au même lieu le vase qui avait reçu leur sang, et le tronçon de colonne sur laquelle peut-être les deux héros chrétiens avaient eu la tête tranchée[3].

« C'est une loi de la Providence, disait l'évêque d'Hip-

1 Epist. XXII, n. 20.

2 Sermo VI in Psalm. CXVIII, n. 16.

3 Sur la première découverte de 1864, V. le savant Mémoire du Dr Biraghi : *I tre Sepolcri Ambrosiani,* avec dessins et pièces justificatives. (Milano 1864.)

Sur l'invention des reliques en 1871, voyez l'*Osservatore cattolico* de Milan, 10 août de cette même année, traduit dans le journal *l'Univers;* et la lettre de M. César Cantù à Mgr Mermillod publiée dans *le Français.*

pone, que les corps des saints martyrs apparaissent au moment marqué par le Créateur pour un secret dessein[3]. » Quand le tombeau de ces victimes de la persécution fut manifesté pour la première fois, l'Église d'Italie souffrait de grands maux, et leur apparition fut un signe de paix. En le faisant reparaître dans notre siècle orageux, Dieu aurait-il voulu présager à cette Église de nouveaux combats et de nouvelles victoires?

[1] S. August. Sermo CCCXVIII.

CHAPITRE IV

CONVERSION ET BAPTÊME D'AUGUSTIN PAR AMBROISE

(384-387)

Augustin professeur d'éloquence à Milan. — Son génie et ses erreurs. — Il embrasse et propage le manichéisme. — Sa première visite à Ambroise. — Il est attiré par le charme de ses discours.

La prédication d'Ambroise réfute ses préjugés sur l'Écriture, sur Dieu, sur l'homme, la religion et l'Église. — Admirable choix des sujets traités par Ambroise. — Corrélation de ses discours avec les Confessions d'Augustin. — Augustin renonce au manichéisme. — Fin de la crise d'intelligence.

Crise du cœur d'Augustin. — Instructions morales d'Ambroise sur le péché, la paix de l'âme, les passions. — Lutte entre la passion et la conscience. — Augustin se sépare de sa femme illégitime. — Fin de la crise morale.

Crise de la volonté. — L'exemple d'Ambroise l'émeut et l'entraîne. — Parallèle des deux hommes. — Exemple du rhéteur Victorin. — Exemple d'Alype son ami et des anachorètes. — Conversion.

Lettre d'Augustin à Ambroise. — Retraite à Cassiacum. — Augustin revient entendre les belles instructions d'Ambroise sur la *fuite du siècle* et le *bienfait de la mort*. — Allégresse d'âme d'Augustin. — Son baptême, son adieu. — Sa reconnaissance pour Ambroise son père.

Les souffrances de l'Église sont des souffrances fécondes, et comme l'enfantement douloureux de cette mère immortelle. Celles qu'elle venait d'endurer dans la persécution lui donnèrent Augustin, fils d'Ambroise par la grâce, plus grand que lui par le génie, et bientôt aussi haut que lui dans la sainteté.

Augustin était venu à Milan dans l'année 384. C'était Symmaque qui, de Rome, où il avait distingué son talent, avait envoyé dans la ville impériale ce jeune professeur, après lui avoir décerné solennellement la couronne de l'éloquence dans un concours public. A cette époque, un professeur n'était point un pédagogue rivé à une classe. Quelque chose des libres allures de l'Académie et du Portique avait été retenu par ces maîtres de la pensée, qui vivaient familièrement et magistralement au milieu de leurs élèves, leur donnaient leurs leçons dans la conversation, à la promenade, sur la place, dans les jardins, au sein d'une campagne choisie, enflammant leurs esprits et dirigeant leur conduite dans une communication d'idées et de sentiments qui faisait de l'école une famille d'amis.

Telle était particulièrement la puissance d'action du jeune professeur africain dont un jour Milan devait être si fière. Il avait alors trente ans. Né d'une mère chrétienne, il avait été mis de bonne heure au nombre des catéchumènes ; mais maintenant il n'était plus chrétien que de nom, et depuis plusieurs années sa foi avait péri dans le naufrage de ses mœurs. De Thagaste, sa ville natale, à Madaure, de Madaure à Carthage, de Carthage à Rome, et de Rome à Milan, le jeune docteur avait promené l'ardeur d'une âme haletante de la soif de la vérité, mais captive des sens. Il arrivait à Milan dans l'illégitime société d'une femme qui, depuis dix ans, enchaînait ce grand cœur, et d'un tout jeune enfant, nommé Adéodat, qu'elle lui avait donné. La religion de sa mère n'avait plus alors en lui d'autre ressource qu'une conscience qui tressaillait à la seule apparence de la vérité, et qui s'attendrissait involontairement au nom de Jésus-Christ. Cette étincelle ensevelie sous des ruines impures devait tout ranimer, tout éclairer, tout embraser.

Le joug d'une passion coupable s'aggravait, chez Au-

gustin, de celui d'une doctrine impie. Nous avons dit déjà ce qu'était le manichéisme. Cette erreur, à la fois fataliste et mystique, idéaliste et sensuelle, ne s'accommodait que trop bien avec les rêves d'un brillant esprit, et avec les dépravations profondes d'un cœur perdu. Augustin s'éprit de ce vieux dualisme qu'il retrouvait au fond des religions antiques, comme on le retrouve dans l'homme, la nature et l'histoire. L'existence parallèle de deux principes premiers, l'un bon, père de tout bien, l'autre mauvais, père de tout mal, est une de ces hypothèses parfaitement absurdes, mais larges, qui n'expliquent rien au fond, mais qui embrassent tout. D'autre part l'apothéose systématique des passions, mouvements irrésistibles de la puissance du mal, mettait la conscience à l'aise avec ses convoitises, tandis que l'imagination se repaissait de la chimère d'une rénovation sociale qui devait inaugurer le règne du bien vainqueur. Augustin s'initia à cette doctrine commode non moins qu'éblouissante. Il prit le rang d'*auditeur* dans les sociétés secrètes du manichéisme, et comme, pour une pareille nature, être le disciple d'une secte, c'est en être l'apôtre, Augustin s'en fit l'ardent propagateur dans son école de Milan.

« O Dieu, écrit-il dans ses Confessions, c'est vous qui, à mon insu, m'envoyiez dans cette ville vers votre serviteur Ambroise, afin qu'il m'éclairât et me ramenât à vous [1]. » Il est certain, en effet, que l'évêque fut le principal ouvrier de l'œuvre glorieuse de sa conversion. Augustin s'est plu à le répéter en tout lieu, et, en racontant ce drame qu'on a déroulé déjà si souvent et si bien, nous aurons surtout en vue d'y remettre en lumière le grand rôle d'Ambroise [2].

1 Ad eum ducebar a te nesciens, ut per eum ad te sciens ducerer. (*Confess.* lib. V, cap. XIII.)

2 Je renvoie volontiers au beau livre de M. l'abbé Bougaud sur

« En arrivant à Milan, nous apprend Augustin, j'allai visiter l'évêque Ambroise, connu dans l'univers comme une des grandes âmes de son siècle et un pieux serviteur de Dieu [1]. » Le jeune professeur avait pu déjà apprendre par Symmaque, son protecteur, quelle était l'éloquence du défenseur des chrétiens. Peut-être même le préfet l'avait-il adressé à l'évêque ; car, malgré l'antagonisme persistant de leurs croyances, des rapports de bienveillante amitié n'avaient pas cessé d'exister entre les deux rivaux. Aussi Augustin ne fut-il pas accueilli comme un inconnu. « L'homme de Dieu, dit-il, me reçut comme un père, et il se plut à me dire avec une charité vraiment pastorale qu'il était charmé que je fusse venu dans sa ville. A partir de ce jour je me mis à l'aimer, non point d'abord comme un maître de la vérité, car je désespérais de la trouver dans l'Église, mais comme un homme plein de bonté pour moi [2]. »

Ambroise savait que la première œuvre de l'apostolat est de faire aimer le prêtre, pour que le prêtre fasse aimer Dieu. Augustin désira bientôt entendre parler celui qui l'avait reçu si paternellement. « Son éloquence, dit-il, dispensait à son peuple avec une vaillante ardeur le pur froment de la parole, les joies de l'onction sainte, et le vin vivifiant dont l'ivresse est sans trouble. Je mettais un zèle extrême à l'entendre disserter au milieu de son peuple, non dans les dispositions que j'aurais dû porter là, mais pour me rendre compte de ce qu'était son éloquence. Je

sainte Monique, où la conversion d'Augustin est analysée à un autre point de vue ; c'est une étude profonde et délicate qu'il faut désespérer de refaire après lui.

1 Veni Mediolanum ad Ambrosium episcopum, in optimis notum orbi terræ, pium cultorem tuum. (*Confess.* lib. V, cap. XIII.)

2 Suscepit me paterne ille homo Dei, et peregrinationem meam satis episcopaliter dilexit. Et eum amare cœpi tanquam hominem benignum in me. (*Ibid.*)

voulais savoir si elle répondait à sa réputation. Je restais suspendu aux paroles qu'il disait; j'étais ravi de la suavité de son discours; mais du reste je ne faisais attention qu'à la forme, et je ne tenais nul compte du fond des choses [1]. »

Cependant le fond des choses enseignées par Ambroise s'appliquait merveilleusement aux besoins d'esprit et de cœur de cette âme troublée. On s'accorde à placer dans cette période de 384 à 387 les instructions recueillies dans les livres sur *Abraham*, sur *Isaac et l'âme*, sur *Jacob et la vie bienheureuse*, sur les *Bénédictions des patriarches* [2]. Le sens allégorique et mystique y domine dans une mesure qui paraîtrait excessive, si cet excès même n'avait été la secrète amorce qui attirait l'esprit subtil des philosophes et en particulier l'esprit d'Augustin. Celui-ci, en effet, apportait au pied de cette chaire toutes les préventions de la secte manichéenne contre l'ancien Testament. « Ces hérétiques, nous dit Ambroise, prétendaient que le Dieu de l'ancienne alliance est le principe mauvais, et que l'Évangile seul est l'œuvre du Dieu bon [3]. » Dans ces dispositions, rien n'était plus capable de les réconcilier avec les récits de la Genèse que la manière élevée et toute spirituelle dont l'évêque les interprétait. Tantôt, comme au début de son livre sur Abraham, il montrait dans le patriarche un sage supérieur à tous les sages antiques de l'école et de l'histoire [4]; tantôt il faisait admirer l'incomparable tableau de Jacob bénissant dans ses douze fils les douze ancêtres d'un

1 Et studiose audiebam disputantem in populo, et verbis ejus suspendebar intentus, rerum autem incuriosus et contemptor adstabam; et delectabar suavite sermonis. (*Confess.* lib. V, cap. XIII.)

2 V. la date de ces traités, discutée dans les avertissements des Édit. bénédictins.

3 Ambros. in II *Apolog. David* cap. XII, n. 70; t. I, p. 732.

4 *De Abraham* lib. I, cap. I, n. 23; t. I, p. 282.

grand peuple [1]. Augustin attentif, puis surpris, puis charmé, confessait que les choses s'éclairaient pour lui d'une lumière nouvelle : « J'entendais avec plaisir Ambroise répéter au peuple dans ses discours : *La lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie !* De vrai, certains passages qui paraissaient enfermer des enseignements grossiers, étaient expliqués par lui dans le sens spirituel. Il enlevait le voile mystérieux qui les couvrait, et ces paroles n'avaient plus rien qui me choquât, bien que j'ignorasse encore si elles étaient la vérité [2].

Cette vérité ignorée commençait donc à devenir la vérité écoutée. Ambroise la fit graduellement resplendir aux yeux de son disciple séduit. Toutes les erreurs, tous les préjugés du sectaire, sur la nature de Dieu et la nature de l'homme, sur la religion et l'Église, eurent leur réfutation ou leur éclaircissement. Le livre des discours de saint Ambroise d'une main, de l'autre main le livre des Confessions d'Augustin, le lecteur s'étonne de voir quelle correspondance le Saint-Esprit avait mise entre l'âme du prédicateur et celle de l'auditeur qui allait devenir son fils. Sans jamais directement rechercher ce jeune Africain confondu dans la foule de ses auditeurs, l'évêque en réalité semblait ne parler que pour lui.

D'abord, l'Église était accusée, parmi les manichéens, d'idées absurdes et grossières sur la nature divine ; Augustin, pour son compte, ne possédait pas très-clairement cette notion de Dieu qu'il devait plus tard tant approfondir. Dans leur systématique horreur pour la matière, les sectaires reprochaient aux chrétiens de faire Dieu à l'image de l'homme, lui prêtant les organes aussi bien que les pas-

1 *De Jacob* lib. II, n. 34.

2 Sæpe in popularibus sermonibus suis dicentem Ambrosium lætus audiebam : « Littera occidit, spiritus vero vivificat. » (*Confess.* lib. VI, cap. IV.)

sions de notre humanité. Ambroise exposa et réfuta ce préjugé. « Il en est, disait-il, qui se figurent que Dieu est composé d'un corps, parce que l'Écriture parle du doigt de Dieu et de sa main. Mais ce n'est pas à dire que nous prêtons à Dieu une forme corporelle, car en Dieu il n'y a ni membres ni parties [1]. » — « La nature de Dieu est simple, non composée, disait-il ailleurs, n'ayant rien de contingent, rien qui ne soit divin, remplissant les choses sans se confondre avec elles, pénétrant tout, mais demeurant impénétrable, tout entière en tout lieu, présente en même temps dans le ciel et sur la terre, invisible, ineffable, perceptible à la foi seule, mais accessible à l'adoration du fidèle; et tout ce que l'homme religieux peut se représenter de plus haut, de plus beau, de plus puissant, tout ce qui est souverain et infini, c'est Dieu [2] ! »

Croirait-on que cette doctrine élémentaire sur Dieu, exprimée par Ambroise, semblait à Augustin une grande nouveauté, et qu'il s'étonnait de la trouver enseignée par l'Église, comme si l'Église la prêchait ici pour la première fois ?

« Lorsque j'eus découvert, ô Dieu, que ceux qui sont vos enfants par l'esprit, en disant que vous avez fait l'homme à votre image ne prétendaient nullement que vous fussiez resserré dans les bornes du corps humain, j'éprouvai un sentiment de joie mêlé de honte. Je rougissais de m'être déchaîné pendant une si longue suite d'années, non pas contre la foi catholique, mais contre de vains fantômes, fruits de mes pensées grossières, et d'avoir été assez téméraire et assez impie pour condamner ce que j'aurais dû commencer par apprendre. — O Dieu, à la fois si loin et si près de nous, si caché et si présent, vous n'avez point de membres, ni petits, ni grands, vous qui êtes tout entier

1 *De Spiritu sancto* lib. II, cap. VII, n. 69.
2 *De Fide* lib. I, cap. XVI, n. 106; t. II, p. 465.

en tout lieu, ou plutôt en aucun lieu. Vous ne pouvez donc être une forme corporelle[1]. »

Grâce aux obscurcissements que le manichéisme avait jetés dans l'intelligence d'Augustin, la nature de l'homme ne lui était guère mieux connue que celle de Dieu. « Je savais, mon Dieu, dit-il, que vous aviez fait l'homme à votre ressemblance, et cependant, tandis que vous, vous n'êtes point renfermé dans un lieu, l'homme, par tout son être, est prisonnier de l'espace. Je ne voyais donc plus ce qui pouvait rester en lui de votre image[2]. »

Ambroise le lui apprit. On dirait qu'il existe entre les œuvres du maître et celles du disciple un dialogue suivi; c'est comme un catéchisme par demandes et par réponses, dont le texte est fourni par les questions de l'un et les solutions de l'autre :

« Quand vous lisez que Dieu fait l'homme à son image, expliquait l'évêque, comprenez qu'il ne s'agit de rien de bas ni de corporel. O homme, connais-toi toi-même; ô âme, connais ta grandeur ! Tu n'es pas née de la terre, tu n'es pas sortie de la fange, c'est Dieu qui t'a donné son souffle, et par ce souffle il a fait de toi une âme vivante. O homme, que tu es grand, toi qui es le fils, le souffle même de la Divinité! Allons, que le terrestre, le fini disparaisse ici; ne t'arrête pas au créé. Vois où est ta grandeur, connais ce que tu vaux. Du côté de la terre tu n'es rien : mais c'est la vertu qui fait ta gloire, la foi ton mérite, et la grâce de Dieu, ton prix[3]. »

Mais l'âme humaine est-elle libre? Les docteurs manichéens ne prétendaient-ils pas que l'âme inférieure était

1 *Confess.* lib. VI, cap. III.

2 *Ibid.,* lib. VI, III, IV.

3 Cognosce te, anima, quia non de terra, non de luto es. Disce, homo, ubi grandis, ubi pretiosus sis. Vilem te terra demonstrat, sed gloriosum virtus facit, fides rarum, imago pretiosum. (In Psalm. CXVIII Sermo X, n. 10; t. I, p. 1089.)

nécessitée au mal, et conséquemment devenait irresponsable des actes dont elle ne possédait plus la liberté ? « J'avais entendu dire, confesse Augustin, que notre libre arbitre était la cause du mal que nous commettions. Mais je ne voyais rien de distinct à cet égard [1]. »

Origine du mal, libre arbitre de l'homme, Ambroise, du haut de la chaire, aborda ces questions et résolut tous les doutes. Ce n'était presque jamais aux preuves métaphysiques que l'orateur faisait appel : c'était au sens intime, meilleur juge de ces choses, que s'adressait le moraliste. Augustin l'entendait dire : « N'attribuons notre malheur qu'à notre volonté. Personne n'est nécessité au péché s'il ne s'y porte de son propre mouvement. C'est un soldat volontaire qui s'engage à Jésus-Christ, comme c'est un esclave volontaire qui se vend au démon. Personne ne subit le joug du péché qu'après s'être volontairement livré à son tyran. Pourquoi accusons-nous l'infirmité de la chair ? Si nos membres peuvent devenir des instruments d'iniquité, ils peuvent être également les instruments de la justice. Vous domptez votre corps, vous mortifiez vos passions en détournant les yeux d'un objet coupable, votre chair alors devient la servante de la chasteté... La chair est une esclave, seulement que votre volonté ne la vende jamais [2] ! »

Cette chair elle-même tant méprisée, et cependant trop flattée par les manichéens, Ambroise la rendait aussi à sa dignité vraie, quand il la représentait sous cette belle image : « Entendez le Psalmiste : *O Seigneur, je vous chanterai sur la lyre*, dit-il. — La lyre de l'âme c'est la chair qui, une fois purifiée par le baptême, reçoit les sept

1 *Confess.* lib. VII, III.

2 Nemo tenetur ad culpam nisi voluntate propria deflexerit... Non ergo vendat nos voluntas nostra. (Ambr. *de Jacob* lib. I, cap. III, n. 10 ; t. I, p. 447, 448.)

dons du Saint-Esprit comme autant de cordes célestes. Pareille à la tortue qui, ayant rampé bassement à terre pendant sa vie, fournit après sa mort sa carapace qui porte les cordes de la lyre ; ainsi la chair baptisée, morte à l'incontinence, reprend la vie véritable et commence à chanter l'hymne des bonnes œuvres. Qu'il est doux le chant de la chasteté ! qu'il est beau le concert de ceux qui aiment Dieu [1] ! »

Cette étonnante correspondance entre les pensées du jeune professeur et les doctrines de l'évêque, cette corrélation si complète et si providentielle, commençaient à saisir l'intelligence d'Augustin autrement que par le charme d'une belle parole : « Bien qu'en écoutant l'évêque je ne me misse point en peine d'apprendre ce qu'il disait, mais seulement de juger sa manière de s'exprimer, néanmoins, parce que les choses sont inséparables des paroles, je ne pouvais empêcher que les unes n'entrassent avec les autres dans mon esprit. Et lorsque j'appliquai toute mon attention à bien étudier l'éloquence de ses discours, j'en reconnaissais en moi-même la force et la vérité ; ce qui néanmoins ne se fit que par degrés [2]. »

Ces degrés sont indiqués dans le livre des *Confessions*, et marquent les phases d'une crise intellectuelle douloureuse. La première aboutit à faire douter de lui-même le superbe sectaire. « Quand j'eus entendu Ambroise, dit-il, je commençai à condamner cette fausse croyance, qu'il était impossible de répondre aux manichéens, et de défendre contre leurs moqueries ou leurs insultes la loi et les prophètes [3]. — Encore que je ne connusse pas si la doctrine catholique était la véritable, j'avais maintenant la

[1] Cithara est caro nostra, quando peccato moritur ut Deo vivat. Cithara est quando septiformem accipit Spiritum... (*De Interpellat. David* lib. II, cap. x, n. 36 ; t. I, p. 652.)

[2] *Confess.* lib. V, cap. xvi.

[3] *Ibid.*, cap. xiv.

certitude qu'elle n'enseignait point les choses dont je l'avais chargée [1]. »

Le second degré ascensionnel de l'intelligence sortie de son orgueil et de ses préjugés la portait à la recherche de la vérité : « Je me disais : Cherchons donc avec plus d'ardeur, ne désespérons pas. Voici déjà que les passages des livres saints que je trouvais absurdes ont cessé de me paraître tels. On peut les entendre dans un sens qui est loin de choquer la raison. Je vais suivre les sentiers dans lesquels mes parents ont dirigé mes pas, jusqu'à l'heure où la vérité éclatera à mes yeux [2]. »

Ajoutons que, dans le temps où la lumière perçait les ténèbres de l'esprit, l'onction du nom de Jésus pénétrait dans le cœur : « J'éprouvais une joie secrète en pensant, ô mon Dieu, que l'Église catholique, dans laquelle j'avais appris à connaître le nom de Jésus, n'enseignait rien de puéril dans la doctrine de sa foi [3]. »

Après la double démarche qui avait conduit Augustin égaré à douter de lui-même, puis à chercher ailleurs le chemin de la vérité, il semble que le troisième pas aurait dû le précipiter entre les bras de la foi. Mais l'élan de l'esprit était paralysé par de nouvelles entraves. C'était d'abord la défiance qui lui faisait redouter de prendre pour l'éclat propre de la vérité ce qui n'était que celui de l'éloquence du maître. « J'estimais que l'Église, dit-il, pouvait avoir des défenseurs savants et fort capables de réfuter les raisons alléguées contre elle [4]. Ambroise ne disait rien qui ne me parût possible ; mais je ne savais pas encore si ce qu'il disait était la vérité. Cependant j'arrivais au but lentement et peu à peu [5]. J'étais pareil à un

[1] *Confess.* lib. VI, cap. IV.
[2] *Ibid.*, cap. XI.
[3] *Ibid.*, cap. IV.
[4] *Ibid.*, lib. V, cap. XIV.
[5] *Ibid.*, lib. VI, cap. XIX.

homme qui, ayant été traité par de mauvais médecins, hésite avant de donner sa confiance à un bon. La vérité n'était pas victorieuse en moi, mais elle n'était plus vaincue [1]. »

Le premier mouvement de cet esprit désabusé, mais non encore conquis, avait été de demeurer indifférent entre les systèmes contraires ; le second fut d'incliner, du moins provisoirement, vers le catholicisme : « Après avoir douté, je résolus de rompre avec les manichéens... Je pris donc le parti de demeurer au nombre des catéchumènes de l'Église que mes parents m'avaient appris à aimer, jusqu'à ce que se levât devant moi quelque clarté certaine qui dirigeât mes pas [2]. »

Quels étaient ces parents qui lui avaient appris à tant aimer l'Église, et dont le souvenir agissait encore si puissamment sur lui ? Qui avait donné à Ambroise une connaissance si particulière de cette âme inquiète ?

Monique, mère d'Augustin, ayant traversé les mers parmi mille périls, était venue d'Afrique à Milan, en 384, dans l'unique dessein de convertir son fils. Ambroise n'avait pas tardé à distinguer dans l'assemblée des fidèles cette veuve admirable, la plus recueillie devant Dieu, la plus docile à ses discours ; « et il l'avait aimée à cause de sa conduite vertueuse, de son ardeur pour les bonnes œuvres, de la piété qu'elle portait au pied des saints autels [3]. » Monique, de son côté, vénérait Ambroise « comme l'ange de Dieu » chargé de la mission de ramener et de sauver l'enfant de ses larmes. C'était elle qui, dans un épanchement de douleur maternelle, avait révélé au charitable pasteur les tristes secrets de la vie et de l'âme de son fils.

1 Ita enim catholica non mihi victa videbatur, ut nondum etiam victrix appareret. (*Confess.* lib. V, cap. XIV.)

2 *Ibid.*, in fin.

3 *Ibid.*, lib. VI, cap. II.

Ce fut elle la première qu'Augustin voulut instruire du changement que la grâce commençait à opérer en lui : « Je lui appris, dit-il, que je n'étais plus manichéen, sans être devenu pour cela chrétien catholique [1]. » Monique comprit à qui elle était redevable, après Dieu, de cette première délivrance de l'âme longtemps captive d'une fatale erreur. « Ma mère aimait Ambroise, à cause de mon salut, disent les Confessions [2]. Elle l'aimait parce qu'elle ne pouvait ignorer que c'était par lui que j'avais été amené à ce premier ébranlement ; et elle portait en elle l'assurance que cette crise, tout en aggravant ma souffrance, déterminerait la pleine guérison de mon âme [3]. »

La *crise intellectuelle* était à peu près passée. Mais il y avait encore à traverser l'épreuve de la *crise morale*, plus terrible, plus décisive. Pour que le cœur combattu en sortît victorieux, une sorte de coalition de prières maternelles et de zèle apostolique se fit entre Monique et Ambroise. « Ma mère, dit Augustin, redoublait d'oraisons et de larmes, ô mon Dieu, pour vous conjurer de me secourir sans délai, et de dissiper les ténèbres qui m'environnaient. Ses visites à l'église étaient plus fréquentes ; et, insatiable d'entendre la divine parole, elle était comme suspendue aux lèvres d'Ambroise [4]. » De son côté, Ambroise s'appliquait à éveiller un remords salutaire dans l'âme infortunée, encore plus souffrante de ses passions que de ses doutes. Il était assuré que cet esprit puissant, déjà sorti des limbes du manichéisme, retrouverait Dieu dès qu'il aurait retrouvé la vertu : ce n'était plus avec lui une affaire de discussion et d'intelligence, mais de conscience et de cœur. L'évêque s'adressa donc désormais à ce cœur sin-

1 *Confess.* lib. V, cap. I.

2 Ambrosium propter salutem meam maxime diligebat. (*Ibid.*, cap. II.)

3 *Ibid.*, cap. I.

4 *Ibid.*, cap. I.

cère, mais combattu. Dans l'ordre de ses instructions, il avait fait succéder aux traités d'exégèse sur les patriarches l'interprétation du psaume CXVIII[e], dont nous avons remarqué la doctrine à la fois élevée et pratique. C'étaient les leçons d'une morale générale, sans doute; mais quand, en les relisant, on se rappelle qu'Augustin était là à les entendre, on y trouve à chaque page des traits tout personnels qui devaient le transpercer.

« Regarde-toi toi-même avec les yeux de ton âme, disait l'évêque de Milan, comme s'il ne s'adressait qu'à un seul auditeur. Tu es malade, je le sais, tu es déchiré par une conscience coupable, écrasé par le péché, broyé sous le poids de l'angoisse. Commence par te connaître, cherche le remède de la prière, demande que le charitable médecin venu pour les malades descende du ciel vers toi. Ton ulcère est profond, viens, ne diffère plus. Dieu ne déchirera pas la plaie avec le fer : il ne lui faudra qu'un mot pour te guérir. Regarde, regarde en haut, lève les yeux vers Dieu [1]. »

Ambroise, dans ses discours, représentait parfois la laideur du vice; mais il préférait vanter les charmes de la vertu, les miséricordieuses prévenances du bon Pasteur pour la brebis égarée, et le bonheur ineffable de cette paix du juste qui manquait tant à la conscience d'Augustin : « Oh ! que la paix, qu'une grande paix soit dans votre esprit! Assez longtemps les passions vous ont livré bataille. Sortez de vous-même, et à votre tour livrez bataille à ceux qui vous poursuivent. Ne vous laissez terrasser ni par la cupidité, ni par la tristesse, ni par l'ardente passion, ni par le vent de l'orgueil. Que la paix, cette grande paix qui surpasse tout sentiment, inonde votre cœur; la sérénité de l'âme est le sommet de la sagesse. Ne vous laissez donc plus prendre aux imaginations voluptueuses

[1] In Psalm. CXIII Sermo XIX, n. 12; t. II, p. 1209.

des poëtes. Combattez pour la paix ; car celui qui possède la paix est vraiment grand [1]. »

La conscience d'Augustin ne put longtemps rester sourde à ces voix éloquentes de reproche ou d'appel. Elle ne se rendit pas toutefois sans de rudes combats, et l'infortuné jeune homme nous a dépeint la lutte engagée entre sa conscience et sa passion, dans un dialogue dramatique où l'on retrouve un écho de la parole d'Ambroise [2]. Cette parole eut enfin raison. De même qu'à la suite de la crise de l'esprit Augustin avait abjuré le manichéisme, de même les luttes du cœur l'amenèrent à éloigner de lui la femme aimée dont il portait le joug. Cette séparation lui fit une blessure qui saigna longtemps encore. Mais, plus généreuse que lui, la mère d'Adéodat ne quitta Augustin que pour se donner à Dieu.

Quel obstacle maintenant pouvait arrêter cet homme ? Son intelligence était désabusée, sa conscience affranchie ; mais la *volonté* résistait. « J'avais deux volontés, écrit-il, une ancienne et une nouvelle, une charnelle et une spirituelle. Elles luttaient entre elles, et en se combattant elles déchiraient mon âme [3]. » Un grand entraînement était seul capable de déterminer la victoire : ce fut l'œuvre de l'*exemple*, et particulièrement de l'exemple d'Ambroise.

Augustin, dès son arrivée à Milan, avait saisi entre lui et Ambroise un douloureux contraste. Pour tous les deux, il est vrai, le point de départ avait été presque le même. Avec une égale passion pour la vérité et le bonheur, tous deux, instruits, éloquents, avaient lu les mêmes livres, soulevé les mêmes problèmes, connu les mêmes écoles, appartenu au même monde ; et si Ambroise avait sur le le jeune professeur l'avantage du rang et celui du carac-

1 In Psalm. CXVIII Sermo XXI, n. 17, p. 1224.

2 *Confess.* lib. VI, cap. XI.

3 *Confess.* lib. VIII, cap. V.

tère, par quelle supériorité de génie, et peut-être aussi de profonde tendresse, Augustin ne pouvait-il pas effacer les distances et marcher son égal !

Mais dans leur existence tout n'était qu'opposition. A trente ans, Ambroise, après une jeunesse aussi pure que brillante, passait du siége prétorial au siége épiscopal de la première ville de l'empire; Augustin, au même âge, ayant semé sur la pierre et dans les épines des trésors d'intelligence et d'amour, cherchait vainement son chemin à travers les aridités du désert. Ambroise, sûr de sa foi et de la grâce de Dieu, la tête dans la lumière et le cœur dans l'amour, versait sur l'Église entière la vérité certaine, et embrasait son siècle de l'ardeur de sa charité. Augustin, au contraire, rongé de doutes, las de systèmes, réduit par désespoir à s'endormir au fond d'un scepticisme amer, condamnait misérablement ses sublimes facultés à faire de l'art pour de l'art, dissipant les richesses de son éloquence dans les déclamations d'une chaire de rhéteur. Tandis qu'Ambroise, parlant, écrivant et souffrant pour le droit de l'Église, tenait tête aux empereurs, Augustin se résignait à aligner des phrases pour le panégyrique du jeune Valentinien et du ministre Bauton, au risque de bien mentir, comme lui-même l'avouait. Enfin, au-dessus de tout cela, dans Ambroise, une pureté, une sainteté pénitente, d'où lui venait une double force : la force d'attraction qui amenait à lui les âmes virginales, et la force de résistance qui le mettait au-dessus du monde et de la mort : dans Augustin, au contraire, la servitude des sens, abaissant tout, ruinant tout, puis l'entraînant à cette suprême consommation de l'iniquité qui commence par nier la vérité, et finit par jeter le déni à la vertu : voilà le contraste dans lequel Augustin nous avoue qu'il trouvait pour lui un reproche persistant, et une leçon qu'il n'avait pas le courage de pratiquer encore.

Monique sentait aussi ce que pouvait avoir d'efficace pour son enfant le rapprochement de ces esprits si semblables et de ces âmes si différentes. Aussi recherchait-elle avidement les occasions de mettre son cher fils en présence de l'homme de Dieu. Augustin, du reste, n'avait que de l'attrait pour le commerce d'Ambroise. Il aimait à le voir entouré de ses livres ou des pauvres clients à qui le pasteur distribuait ses aumônes et ses conseils. Il nous a peint lui-même son admiration et son saisissement quand, pénétrant librement dans la chambre de l'évêque, il le trouvait plongé dans une méditation dont rien ne pouvait le distraire. Tantôt il y recueillait quelques-unes de ces réponses conciliantes et simples qu'il était chargé de reporter à sa mère ; tantôt il entendait l'évêque lui parler affectueusement de Monique, en le félicitant d'avoir une telle mère.

Augustin voulait autre chose. Il était de ces hommes qui croient que la conversion est l'œuvre de la controverse ; il voulait discuter, argumenter, ne se rendre qu'à l'évidence des choses, faire assaut de dialectique savante avec Ambroise. « Je regrettais, dit-il, de ne pouvoir le consulter comme je l'aurais voulu. Les troubles de mon esprit avaient besoin de le trouver dans un libre loisir qui me permît de les épancher dans son sein. Mais je ne rencontrais point Ambroise dans cet état. Je ne trouvais pas le moyen d'interroger ce cœur, sanctuaire des divins oracles [1]. »

Il est évident que l'évêque évitait la discussion, loin de la provoquer. Mais à défaut des paroles, l'exemple faisait son œuvre. L'atmosphère de dignité, de pureté, de sainteté répandue autour d'Ambroise pénétrait son disciple, qui, ne pouvant encore lui envier sa vertu, commençait déjà à lui envier son bonheur : « Je trouvais Ambroise

1 *Confess.* lib. VI, cap. III.

heureux. Je le voyais entouré des plus grands hommages. J'enviais tout de lui, excepté son célibat. Et cependant je ne soupçonnais pas sa véritable félicité. Tout ce qu'il nourrissait d'espérances, tout ce qu'il soutenait de beaux combats contre les séductions de sa propre grandeur, tout ce qu'il trouvait de consolations dans l'adversité, de charme dans la voix qui lui parlait au cœur, tout ce qu'il goûtait de délices en se nourrissant du pain de vie, je n'en avais nul pressentiment, nulle expérience [1]. »

Cette admiration, incomprise à elle-même, se changea bientôt en un véritable culte pendant le siége des basiliques et la persécution arienne endurée par Ambroise. « J'avais beau, dit-il, être encore froid alors devant le feu de votre Esprit, ô mon Dieu! j'étais moi-même saisi de l'enthousiasme qui transportait toute la ville [2]. » Bientôt l'émotion fut portée à son comble par la vue des miracles que nous avons racontés, et dont Augustin, plus tard, se portait le garant devant le peuple d'Hippone : « Je m'y trouvais moi-même ; j'étais alors à Milan, j'ai vu le miracle de mes yeux. Un aveugle connu de toute la ville a recouvré la vue. Et sans doute cet homme est encore vivant aujourd'hui, car nous n'avons pas ouï dire qu'il fût mort. Il s'est consacré pour le reste de ses jours au service de la basilique où reposent les corps des martyrs [3]. »

Si l'idéal de la vie toute surnaturelle du pontife de Dieu effrayait encore l'infirmité d'Augustin, d'autres modèles se présentaient plus accessibles à ce faible catéchumène. Un jour, étant allé trouver Simplicien, qui ne quittait guère Ambroise, il lui dit quelque chose de ses anxiétés et de ses doutes. Le saint prêtre eut vu bien vite qu'il avait devant lui moins un esprit incertain qu'une volonté

1 *Confess.* lib. VI, cap. III.

2 Nos adhuc frigidi a calore Spiritus tui excitabamur, tamen civitate attonita atque turbata. (*Ibid.*, lib. IX, cap. VII.)

3 S. Aug. Sermo CCLXXXVI.

chancelante. Non plus qu'Ambroise, il ne discuta contre lui ; mais il fit tomber adroitement la conversation sur le rhéteur Victorin converti, baptisé, croyant, persévérant au prix des plus généreux sacrifices. Africain comme Augustin, comme lui maître d'éloquence, platonicien comme lui, Victorin semblait être le modèle le plus rapproché de son état passé et de ses dispositions présentes. Simplicien s'étendit, dans ce dessein, sur la courageuse conversion dont il avait été le témoin et l'instrument, en donnant à ses souvenirs l'accent qu'inspire au prêtre l'intérêt d'une âme à gagner à Jésus-Christ. « Quand il m'eut fait ce récit, je me sentis tout de feu pour suivre ce modèle, et c'était bien pour cela qu'il me l'avait proposé, » racontait Augustin [1].

D'ailleurs, dans ce même temps, l'exemple lui venait de tous les côtés à la fois. Un jour c'était le meilleur de ses amis, Alype, qui, sans être encore chrétien, lui vantait et lui montrait vivante en sa personne la beauté de la vertu conservée dans la fleur de l'âge et de l'intelligence. Un autre jour c'était Potitien, officier de la garde impériale à Milan, qui lui racontait les merveilles de renoncement opérées par la religion, non-seulement en Égypte, mais jusque dans les camps. Le soldat aimait à lui redire comment il avait vu deux de ses camarades, en garnison à Trèves, embrasser d'enthousiasme la vie d'anachorète, laissant tous deux leurs fiancées, qui elles-mêmes se vouèrent alors à la virginité [2]. Enfin il n'y avait pas jusqu'à l'infortunée compagne de sa vie passée, qui, ayant rompu la longue et trop douce chaîne qui l'attachait à Augustin, était allée en Afrique cacher dans un monastère une existence désormais purifiée dans les larmes [3].

1 *Confess.* lib. VIII, cap. v.
2 *Ibid.*, cap. vi.
3 *Ibid.*, lib. V, cap. xv.

Renommée, bonheur, affections, qu'est-ce que ces âmes n'avaient pas sacrifié pour Dieu ?

« Je voyais, dit Augustin, la vertu qui m'invitait, par de douces caresses, à m'approcher d'elle. Elle ouvrait, pour me recevoir et m'embrasser, ses mains toutes pleines de beaux exemples. Elle semblait me dire avec une douce et encourageante ironie : « Quoi ! ne pourras-tu pas ce « qu'ont pu ces enfants, ces femmes ? Est-ce donc en « eux-mêmes qu'ils ont trouvé la force ? N'est-ce pas en « Dieu leur Seigneur ? Tu t'appuies sur toi-même, et « tu t'étonnes ! Jette-toi dans les bras de Dieu ; n'aie « pas peur, il ne se retirera pas pour te laisser tom- « ber[1] ! »

Augustin appelait Dieu, Dieu vint. Il n'est pas possible de raconter après lui, et autrement que lui, le drame surnaturel de sa conversion. Dans l'histoire des âmes, la plus belle des histoires, nul épisode n'égale celui où il s'est peint, retiré près d'Alype, au fond d'un petit jardin, et sentant gronder dans son cœur un affreux orage chargé d'une pluie de larmes. Là, terrassé et renversé à terre sous un figuier, étouffé de sanglots, il ne savait que résoudre dans son cœur éperdu, quand soudain il entendit une voix, une douce voix d'enfant ou de jeune fille, la voix de la vertu, la voix aimable de la grâce, qui lui chantait ces mots : *Prends et lis*, *prends et lis*. Il prit le livre des Épîtres de saint Paul, et il lut : « Ne vivez pas dans les festins, dans les débauches, dans les contentions et l'envie ; mais revêtez-vous de Jésus-Christ, et ne cherchez plus à contenter votre cœur selon les désirs de votre sensualité[2]. »

Ce fut le coup souverain. Quelques instants après, Augustin était auprès de sa sainte mère, à laquelle il ren-

1 *Confess.* lib. VIII, cap. XI.

2 *Ibid.*, cap. XII.

dait, irrévocablement chrétien et catholique, le fils de tant de larmes.

Peu de jours après, le nouveau converti adressa à Ambroise une lettre qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. « J'écrivis, raconte-t-il, au saint évêque Ambroise mes égarements passés, mon désir présent, et lui demandai de me dire quels livres de l'Écriture je devais lire de préférence pour m'instruire et me disposer au baptême[1]. » Augustin sollicitait la faveur d'être admis au sacrement pour les fêtes pascales de l'année suivante. Ambroise lui répondit une lettre dont on ne saurait trop regretter la perte, et dans laquelle, après l'avoir félicité de sa résolution, il conseillait à son disciple la lecture d'Isaïe comme la meilleure introduction à celle de l'Évangile.

On était à la fin de 386. Augustin passa le reste de cette année dans la retraite de Cassiacum, non loin du lieu où Marcelline vivait au milieu de ses vierges. Là, entouré de sa mère, de son fils, de ses disciples et de quelques amis, il partageait son temps entre de belles lectures, le repos de la campagne, et la méditation des mystères du royaume de Dieu.

Au carême suivant, Augustin revint à Milan pour y suivre les dernières instructions qu'Ambroise faisait à ceux qui se disposaient au baptême. Adéodat son fils, Alype son ami, donnèrent aussi leurs noms pour être baptisés.

Ce fut au commencement de cette mémorable station quadragésimale que l'évêque prêcha les discours qui composent le petit traité moral *de la Fuite du siècle*. C'est un appel à la retraite intérieure adressée aux catéchumènes, à l'exemple de Jésus-Christ et des saints personnages des deux Testaments.

« Fuyons, leur disait-il ; et, soulevés par le souffle de

1 Et intimavi per litteras antistiti tuo viro sancto Ambrosio pristinos errores meos, et præsens votum meum, ut moneret quid potissimum mihi de libris tuis legendum esset. (*Confess.* lib. IX, cap. v.)

la grâce, emportons loin du siècle notre vol, pareil à celui de la colombe. Fuir le siècle, c'est sortir du péché pour nous refaire à l'image de Dieu, selon la prescription de Celui qui a dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* [1]. Laissons donc l'ombre, ô nous qui cherchons le soleil ; méprisons la fumée, nous fils de la lumière. La fumée c'est l'iniquité, l'ombre c'est la vie elle-même ; car qu'est-ce que la vie de l'homme, sinon une ombre vaine? comme Job l'a dit [2]. Mais, hélas! notre pensée, notre cœur, sont distraits du grand objet. Trompant notre désir, ils nous emportent au loin vers les choses du siècle, vers la mondanité, vers la volupté, vers les délices d'ici-bas ; et, dans le même temps que nous voulons élever notre esprit, les vaines pensées se concertent pour nous abattre à terre [3]. Oh ! que du moins celui qui ne peut planer comme l'aigle vole comme un passereau. S'il ne peut s'élever au ciel, qu'il s'élève jusqu'aux collines ; qu'il monte au-dessus des vallées humides pour se porter vers les cimes [4]. »

Après ces préliminaires sur le recueillement de l'âme, les exercices de la retraite, — si ce nom ne semble pas trop moderne, — entraient dans les méditations de nos fins dernières. On s'accorde à placer dans ce carême les discours recueillis dans le livre sur *le Bienfait de la mort* [5].

La mort corporelle d'abord, libératrice de l'homme et révélatrice de Dieu ; puis la mort spirituelle, ce dépouillement progressif de l'être inférieur en nous, jusqu'à ce qu'on arrive à vivre, selon le mot d'un saint, « comme si l'on avait déjà le corps dans le tombeau et l'âme dans le ciel : » tel était l'objet de ces exhortations, dont peu

1 Ambr. *de Fuga sæculi*, cap. IV, n. 17; t. II, p. 425.

2 *Ibid.*, cap. V, n. 27; t. II, p. 429.

3 *Ibid.*, cap. I, n. 1; t. II, p. 417.

4 *Ibid.*, cap. V, n. 31.

5 V. Admonit. in lib. *de Bono mortis*, t. I, p. 390.

d'autres, même chez Ambroise, atteignent l'élévation et la beauté. On y retrouve çà et là quelques souvenirs de la philosophie du Phédon ; mais la révélation divine s'est levée au-dessus de la sagesse humaine, comme un jour qui remplace le flottant crépuscule par la sérénité enchanteresse d'une lumière descendue des cieux. Voici comment éclate à la fin du discours cette flamme d'enthousiasme dont le cœur d'Augustin recevait tous les feux.

« Et maintenant, ô Père, étendez vos mains vers nous pour recevoir ce pauvre, qui est votre enfant. Élargissez votre sein pour y donner asile à un plus grand nombre de nos frères ; car il est grand le nombre de ceux qui croient en vous. Nous irons donc trouver ceux qui reposent déjà dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Nous entrerons dans le paradis de votre douceur, là où il n'y a plus de nuages, plus de tempêtes, plus d'hiver, plus de soir, plus de nuit, plus de soleil, plus d'étoiles, mais où resplendit la seule clarté de Dieu. Car le Seigneur y sera la lumière de tous, lui qui illumine tout homme venant en ce monde, lui qui nous a promis d'aller préparer la place, et qui a demandé que là où il est nous fussions avec lui. Eh bien ! oui, devancez-nous, nous vous suivrons, Seigneur. Vous-même attirez-nous, dirigez-nous, vivifiez-nous, ô vous qui êtes la Voie, la Vérité et la Vie. Montons vers Celui qui dit : « Quiconque vient à moi ne connaîtra pas la mort ! » En lui est la plénitude de la divinité, la gloire, l'honneur, la durée dans les siècles des siècles [1]. »

Augustin témoigne que ces instructions et ces solennités le transportaient d'allégresse. « Je ne respirais plus que dans les basiliques, dit-il; et quels torrents faisait déborder dans mon âme le chant des hymnes et des can-

[1] *De Bono mortis* cap. XII. Tout ce chapitre est admirable. On le dirait écrit dans la vision du ciel. Rien ne lui ressemble plus que les élévations d'Augustin sur la vie éternelle, dans son dernier entretien avec sa mère, à Ostie.

tiques de notre Église ! En même temps que les paroles frappaient mon oreille, la vérité qu'elles exprimaient s'insinuait dans mon cœur. Alors les larmes coulaient, et je me plaisais dans ces larmes [1]. »

Ce fut le samedi saint, dans la vigile du 24 au 25 avril 387, qu'Augustin reçut la grâce du baptême. L'Église où fut régénéré le grand catéchumène, appelée par Ambroise « la basilique du Baptistère », était un sanctuaire octogone, situé au midi de la basilique neuve, là où s'élève maintenant le chœur de l'église des *Corte* [2]. Il portait le nom de *Saint-Jean-aux-Fonts ;* il était consacré, comme tous les baptistères de l'Église primitive, au Précurseur qui avait baptisé Jésus-Christ. C'était un riche oratoire, et, moins d'un siècle après, Ennodius de Pavie en faisait admirer « les marbres, les peintures, les tableaux, le plafond [3] ». Une inscription murale en distiques latins, composée par Ambroise, donnait le sens mystique de la forme de l'Église, en rappelait l'usage, et invitait les pécheurs à se plonger dans le bain « d'où le coupable sort plus blanc que la neige [4] ». De l'édifice primitif il n'est plus rien resté ; mais on ne s'agenouille pas dans la petite chapelle qui s'élève à cette place sans un profond sentiment d'action de grâces, quand on se souvient que c'est là qu'Ambroise baptisait ses catéchumènes du IVe siècle, et que l'un d'eux fut Augustin.

Nous n'avons pas trouvé assez fondée en preuves la tradition poétique qui place sur les lèvres d'Ambroise et

1 Quantum flevi in hymnis et canticis tuis, suavesonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter ! etc. (*Confess.* lib. IX, cap. VI.)

2 V. *Antichi Monumenti cristiani dell' agro Milanese.* L. Biraghi. 1860. Id., *Inni sinceri,* — Carme I, Osservazioni, p. 137.

3 Marmora, picturas, tabulas, sublime lacunar. (Ennod. *Epigr.* LVI.)

4 V. Carmi di S. Ambrogio : Carme I, *in Baptisterii basilica.* p. 135, avec notes, observations et planches, par L. Biraghi.

d'Augustin le cantique du *Te Deum*, improvisé par eux dans un commun élan d'action de grâces [1]. Il est même présumable que la conversion de ce jeune professeur étranger, nouveau venu dans la ville, où il ne séjourna guère, ne fit pas à Milan une grande sensation. Ce ne fut que plus tard, lorsqu'on vit son génie planer comme l'aigle dans les hauteurs des cieux, qu'on regarda le point d'où il était parti, et qu'on connut les merveilles que le Seigneur avait opérées par son serviteur Ambroise.

Peu de jours après, Augustin quitta Milan ; il ne revit plus Ambroise. Monique ne survécut que peu de jours au baptême de son fils : elle mourut à Ostie, dans un ravissement d'amour et de reconnaissance. Adéodat ne devait pas prolonger longtemps une vie dont la fleur promettait tant de fruits. Alype baptisé, fait prêtre, puis sacré évêque dans l'église d'Afrique en même temps qu'Augustin, suivit la destinée de cet illustre ami, dont il ferma les yeux.

Pour Augustin lui-même, Ambroise ne fut pas seulement l'objet d'un culte fidèle et d'un pieux souvenir, il fut le modèle constant et la lumière de sa vie ; de sorte qu'il est vrai de dire qu'Augustin refit à Hippone l'épiscopat d'Ambroise. Il lut tous ses livres, qu'il aimait à

1 Cette opinion, unanimement rejetée aujourd'hui, ne peut soutenir un instant la critique. Elle est réprouvée par Mabillon (*Analect. Vet.* t. I, p. 487, édit. Paris 1723), dom Ceillier (*Auteurs ecclésiastiques,* t. VII, art. 7, p. 567), Pagi (*Crit. in Baron.,* 388, n. 11), Usserius (*de Symb.,* p. 2). Les éditeurs bénédictins de saint Ambroise lui refusent absolument l'honneur de l'avoir composé. Le Dr Biraghi n'en fait pas même mention dans les hymnes du saint; et l'abbé Catena, préfet de la bibliothèque Ambrosienne, conclut ainsi : « Non vorenno attribuere a lui ne ad Agostino l'inno eucaristico *Te Deum laudamus:* una prudente critica troppo si oppone a questo sentimento. » (*Chiesa e Riti,* etc., p. 115, t. I.)

Le *Te Deum* est généralement attribué à saint Nicet, évêque de Trèves en 527. (V. l'abbé Martigny, *Dictionn. des antiq. chrétiennes.*)

citer dans les luttes qu'il soutenait pour la vraie doctrine. Quand il parlait de son maître, c'était avec l'ardeur enthousiaste d'un fils. Qu'on en juge par ce passage d'un de ses livres contre Pélage :

« Écoutez le bienheureux Ambroise, que j'appelle mon père, parce qu'il m'a instruit dans la foi et engendré à Jésus-Christ. J'ai entendu ses discours ; j'ai vu en partie ses travaux, sa constance, ses dangers. L'univers romain les connaît, il les publie et se joint à moi pour lui rendre hommage... Ambroise brille entre les docteurs latins comme une fleur du plus vif éclat, et la foi catholique n'a pas eu d'interprète plus exact que lui [1]. »

[1] Sed audi excellentem Dei dispensatorem quem veneror ut patrem. In Christo enim Jesu per Evangelium ipse me genuit ; beatum loquar Ambrosium, cujus pro catholica fide gratiam, constantiam, labores, pericula et ipse sum expertus, et mecum non dubitat prædicare orbis Romanus, etc. (Aug. lib. I *contra Pelag.* cap. III.)

LIVRE IV

—

CHAPITRE I

SECONDE AMBASSADE D'AMBROISE AUPRÈS DE MAXIME

(387-388)

Lettre hypocrite de Maxime en faveur de l'Église et d'Ambroise. — Ambroise se rend à Trèves pour arrêter Maxime. — Il refuse de communiquer avec les évêques ithaciens. — Ambroise devant le Consistoire. — Ses fermes réponses. — Il redemande en vain le corps de Gratien.

Il se retire. — Sa relation adressée à l'empereur. — Domnin compromet et livre l'Italie. — Maxime à Milan et à Rome. — Valentinien réfugié auprès de Théodose. — Défaite et mort de Maxime. — Ambroise prêche la clémence à Théodose vainqueur. — Mort de Justine, et reconnaissance de Valentinien pour Ambroise.

Pendant la persécution de 387, Maxime avait épié, de l'autre côté des Alpes, les fautes de Justine, et il applaudissait secrètement à l'exaspération qu'elle soulevait contre elle. Il n'avait garde d'omettre une si belle occasion d'avancer ses affaires, et de se donner sur sa maladroite rivale un précieux avantage, auprès des catholiques, en se posant comme le défenseur de la foi. C'est dans cet intérêt qu'il écrivit à son collègue d'Occident une lettre [1] qui

[1] C'est Baronius qui l'a découverte dans les manuscrits de la Vaticane. Elle est publiée dans les conciles de Labbe, t. II, p. 1032, à qui nous l'empruntons.

est un chef-d'œuvre de ruse et d'hypocrisie. Affectant d'abord envers Valentinien une compassion tendre pour ses égarements, il se déclarait contraint à les lui dénoncer, et il le faisait en ces termes :

« J'ai donc su, — car toutes les entreprises des rois, principalement contre les peuples, ne se peuvent guère cacher, — j'ai su qu'en vertu de nouveaux édits de Votre Clémence, on avait fait violence aux Églises catholiques et assiégé les prêtres dans les basiliques ; qu'une amende avait été imposée, que même la peine de mort avait été édictée, qu'en vertu enfin de je ne sais quelle loi on avait renversé la plus sainte des lois. C'est là une chose grave, et vous vous en convaincrez si vous considérez la majesté de Dieu. Je suis effrayé moi-même du compte que vous aurez à en rendre devant lui[1]. »

Ici le rusé Maxime exaltait la pureté de la foi catholique à Rome, dans l'Italie, dans les Gaules et l'Espagne ; il alléguait en exemple la conduite de Valentinien Ier, enfin il feignait hypocritement de prendre la défense d'Ambroise :

« C'est dans la fidélité à cette foi que le divin Valentinien, de vénérable mémoire, père de Votre Clémence, a gouverné l'Empire. Les évêques d'alors étaient vénérés comme de saints prêtres : d'où vient que les mêmes pontifes sont traités aujourd'hui comme des sacriléges? Ne prêchent-ils pas les mêmes préceptes? n'ont-ils pas les mêmes sacrements? ne suivent-ils pas la même doctrine qu'ils professaient dans ce temps-là ?

« De ces rigueurs combien sont nées de discordes et de séditions ! Quoi ! verra-t-on encore les justes lever vers le ciel des mains suppliantes? et des chrétiens vont-ils rele-

1 Audivi enim, novis Clementiæ tuæ edictis, ecclesiis catholicis vim illatam fuisse, obsideri in basilicis sacerdotes, mulctam esse propositam, pœnam capitis adjectam, et legem sanctissimam sub nomine nescio cujus legis everti. (Labbe, *Concil.* t. II, p. 1031.)

ver les uns contre les autres, le drapeau sanglant de la persécution [1] ? »

Maxime terminait par protester de nouveau de son paternel intérêt pour la conscience du prince qu'il voulait faire rentrer dans de meilleures voies.

Théodoret fait mention d'une seconde lettre de Maxime écrite dans les mêmes vues, mais non plus du même ton [2]. L'usurpateur cette fois menaçait Valentinien de lui faire la guerre, toujours dans l'intérêt de la foi catholique. Si la sincérité du motif était douteuse, la menace était claire; et d'ailleurs cette ingérence dans les affaires de l'Italie, cette manière hautaine de conseiller Valentinien et de lui enseigner l'art de gouverner, disaient assez à Justine que celui-là ne tarderait pas à se rendre maître chez elle, qui se mêlait déjà d'y faire la police.

Il fallait encore chercher les moyens de l'arrêter. Ambroise était le seul homme respecté par le tyran, et qui ne le redoutât pas : l'impératrice en fut réduite à solliciter de nouveau son intervention. L'évêque, oubliant tout, excepté son devoir, sa patrie et son Dieu, se mit en route dans les jours qui suivirent le baptême d'Augustin, après la Pâque de 387. « Je partis une seconde fois pour les Gaules, disait-il plus tard à Valentinien. Je le fis de grand cœur, d'abord pour vous sauver, puis pour traiter de la paix, et servir votre affection en redemandant les restes de votre frère [3]. »

1 Hi certe sub eodem (Valentiniano) episcopi jam fuerunt. Quæ tanta mutatio ut qui antea sacerdotes, nunc sacrilegi judicentur, etc. (Labbe, *Conc.* t. II, p. 1031.)

2 Theodoret. lib. V, cap. XIV.

3 Ego tuus iterum legatus repetivi Gallias, et mihi dulce pro salute tua primo, deinde pro pace, atque pietate qua fraternas reliquias postulabas, nondum pro te securus, et jam pro fraterno honore sollicitus. (*De Obitu Valentin.*, n. 28.)

Rien n'était plus délicat que la position personnelle de l'évêque dans cette mission. Pour peu qu'il se montrât condescendant ou faible avec l'usurpateur, inévitablement il paraîtrait vendu au prétendu protecteur de sa foi et de sa personne. S'il était, au contraire, indépendant et fier, il courait le risque de l'indisposer, et par là de tout compromettre.

Un incident religieux venait encore compliquer cette situation. Il y avait quelque temps déjà que, sous couleur d'un beau zèle catholique, Maxime avait fait mettre à mort Priscillien, évêque d'Avila, et six de ses complices, coupables d'hérésie. Les prélats courtisans qui, désertant le tribunal miséricordieux de l'Église, avaient poursuivi les évêques au sanglant tribunal de César, Idace de Saragosse et Ithace de Mérida, étaient encore à Trèves. Un seul et grand pontife avait protesté courageusement contre ce qu'il appelait « le crime nouveau et inouï de soumettre une cause ecclésiastique au juge séculier ». C'était saint Martin de Tours, homme semblable aux apôtres, dit son historien. De plus, il ne cessait de suggérer à Maxime des conseils de clémence : « Si une sentence des évêques condamne les hérétiques, lui disait-il, c'est assez qu'on les chasse de leurs siéges ; mais, de grâce, point de sang[1] ! » Ce juste avait été méprisé et éconduit ; il venait de sortir de la ville de Trèves quand Ambroise y arriva.

Le saint Docteur connaissait les priscillianistes. Il détestait leur erreur ; et ces malheureux, étant venus naguère à Milan, avaient trouvé en lui un énergique adver-

1 Martinus non desinebat increpare Ithacium ut ab accusatione desisteret, Maximum orare ut sanguine infelicem abstineret ; satis superque sufficere ut episcopali sententia hæretici judicati ecclesiis pellerentur : novum esse et inauditum nefas ut causam Ecclesiæ judex sæculi judicaret. (Sulpic. Sev. *Sacræ Histor.* lib. II, § LXIV.)

saire [1]. Allait-il pour cela se ranger du côté des évêques ithaciens, approuver leur appel au jugement de Maxime et autoriser ses rigueurs ? Ambroise, au contraire, n'hésita pas à témoigner son horreur pour cette conduite, et il s'abstint courageusement d'entrer en communication religieuse avec les évêques ithaciens de la cour.

Il fit plus : s'il faut en croire son secrétaire Paulin, il refusa de même de communier avec le meurtrier de Gratien [2]. Certes, s'il ne s'était agi que de mettre aux pieds de Maxime les prières de l'Italie et les excuses de la cour, cette rude manière d'agir eût mal secondé le succès de la négociation. Mais se montrer intimidé eût été s'avouer faible et se livrer au joug. L'important, au contraire, était de ne laisser rien voir des justes appréhensions des maîtres de l'Occident.

« Le lendemain de mon arrivée, raconte-t-il dans le rapport sur son ambassade, je me rendis au palais. Là vint au-devant de moi un certain chambellan, l'eunuque Gallicanus, à qui je demandai à être introduit.

« Mais avez-vous les lettres de créance de votre « maître ?

« — Je les porte avec moi.

« — Vous ne pouvez cependant être admis devant l'em- « pereur que dans le Consistoire.

« — Mais les évêques n'ont pas l'habitude d'être ainsi « confondus dans la foule. J'ai d'ailleurs à entretenir « Maxime de choses secrètes de la part de mon maître [3]. »

On négocia, on se consulta. Le chambellan s'excusa de ne pouvoir assigner un autre lieu pour l'audience.

1 A Roma regressi æque adversantem Ambrosium repererunt. (Sulpic. Sev. *Sacræ Histor.* lib. II, § XLII.)

2 Ipsum vero Maximum a communionis consortio segregavit. (Paulin. *in Vita Ambros.*, n. 19.)

3 Ambros. Epist. XXIV, ad Valentinian., n. 2, p. 888.

« — C'est contre toutes les règles, dit Ambroise; mais « soit! je ne manquerai pas pour cela à mon devoir. Et « d'ailleurs, puisque nous traitons entre frères, cette sim- « plicité de rapports est à sa place [1]. »

Admis devant le Consistoire, il n'y perdit rien de cette intrépidité qui était de son caractère, et qui entrait ici dans les vues de sa politique. Dès que Maxime le vit paraître, il se leva, et fit un mouvement vers lui pour lui offrir le baiser, comme c'était l'usage. Les conseillers faisaient signe à l'évêque de monter vers le trône, où le prince l'attendait. Mais lui, sans bouger, interpellant Maxime :

« Pourquoi tenez-vous donc à embrasser un homme que « vous ne connaissez pas? Si vous m'aviez connu, ce n'est « pas en ce lieu que vous m'auriez reçu, je pense?

« — Évêque, vous êtes ému?

« — Oui, je suis justement ému de confusion de me voir « en une place qui n'est pas la mienne [2].

« — Mais, quand vous êtes venu pour la première fois, « n'avez-vous pas comparu devant le Consistoire?

« — C'est vrai, ce fut malgré moi. La faute en est à « ceux qui m'ont contraint à le faire.

« — Enfin, vous avez bien consenti à comparaître?

« — Oui, parce que dans ce temps-là je venais implo- « rer la paix au nom d'un suppliant. Aujourd'hui je viens « traiter au nom de votre égal.

« — Et s'il est mon égal, à qui le doit-il donc?

« — A Dieu, au Tout-Puissant, qui a conféré le pouvoir « à Valentinien et qui le lui conserve [3]! »

A cette belle réponse, Maxime ne se contint plus. Il voulait, dans son orgueil, qu'on lui sût gré d'avoir ménagé

1 Ambros. Epist. XXIV, ad Valentinian., n. 2, p. 888.

2 « Commotus es, inquit, Episcope? — Non inquam, injuria, sed verecundia quod alieno consisto loco. » (Epist. XXIV, ad Valent., n. 3.)

3 « Cujus, inquit, beneficio æquali? » Respondi : « Omnipotentis Dei, qui Valentino regnum quod dederat, reservavit. » (*Ibid.*, n. 3.)

Valentinien et épargné l'Italie. Se tournant donc vers l'évêque, qu'il voulait intimider :

« C'est vous qui m'avez joué, vous et ce comte Bau-
« ton qui, sous le nom d'un enfant, voudrait gou-
« verner l'État. C'est lui qui a armé les barbares contre
« moi, comme si je n'en avais pas à lui opposer, moi qui
« en compte maintenant des milliers à ma solde ! Déjà à
« votre premier voyage, si vous ne m'aviez arrêté, qui
« eût été capable de braver ma puissance et de me résis-
« ter [1] ? »

Plus Maxime s'emportait, plus Ambroise était calme :

« Ne vous irritez point ; mais souffrez patiemment que je vous donne mes raisons. On m'a dit, en effet, que vous vous plaigniez d'avoir été trompé par moi, et je veux m'en expliquer. Mais, en vérité, c'est trop d'honneur que vous me faites de voir en moi le sauveur du jeune prince orphelin ! Non, non, Valentinien ne me doit pas une telle grâce. Où sont donc les légions, où sont donc les remparts, les rochers, les soldats que j'aie pu vous opposer ? Est-ce avec mon corps que je vous aurais fermé les Alpes ? Que ne l'ai-je pu faire ! Je n'aurais pas maintenant à supporter vos reproches. Pouvez-vous me dire aussi par quelles promesses trompeuses j'ai acheté de vous la paix ? Et quand il sollicitait, quand il implorait cette paix, Valentinien pouvait-il songer à vous tromper ? Enfin, pour ce qui regarde le comte Bauton, lui non plus ne cherchait pas à vous surprendre, mais à servir l'empereur : auriez-vous donc souhaité de trouver en lui un traître [2] ? »

Après cette ferme défense, Ambroise prenait l'offensive. Maxime osait reprocher à Valentinien d'avoir cherché des auxiliaires chez les barbares ; mais lui-même n'avouait-il pas avoir appelé ces hordes à son secours ? Maxime se

[1] Epist. XXIV, n. 4.
[2] *Ibid.*, n. 6.

plaignait de l'accueil fait par Valentinien aux anciens officiers de Gratien, qui, en grand nombre, désertaient son armée. Ambroise répondait sans crainte que les officiers allaient là où ils se trouvaient le mieux, et qu'ils étaient assez excusables, après tout, de se soustraire ainsi à la disgrâce ou à la mort.

« — La mort de qui voulez-vous dire? reprit Maxime « blessé.

« — De Ballion, par exemple. Et cependant quel « homme! quel guerrier c'était là! Mais il avait un tort : « c'était d'être resté fidèle à son prince!

« — Ce n'est pas moi qui l'ai tué [1].

« — On nous a dit que quelqu'un en avait donné l'ordre.

« — Non, je ne l'ai pas tué, mais j'avais commandé de « le conduire à Cavaillon, et là de le brûler vif.

« — C'est cela; c'est bien suffisant pour que l'on vous « ait accusé de l'avoir mis à mort. Et qui pouvait espérer « d'être épargné par vous, après avoir vu le meurtre d'un « si brave guerrier, d'un si fidèle soldat, d'un homme si « considérable [2]? »

Maxime était à la torture. A côté de lui siégeait son frère Marcellin, qui avait éprouvé la clémence de Valentinien et d'Ambroise; car, loin de venger sur lui le meurtre de Gratien, on l'avait remis à Trèves honorablement entre les mains de son frère. Ce fut pour l'évêque l'occasion d'un magnifique mouvement d'éloquence :

« Regardez celui qui siége à votre droite et le plus près de vous. Valentinien pouvait faire retomber sur lui son ressentiment; au contraire, il l'a fait reconduire ici avec honneur. Il l'avait dans ses États, quand lui vint la

1 Ballion ou Vallion s'était tué lui-même en apprenant sa condamnation à mort.

2 « Quos, inquit, occidi? » Respondi ei : « Vallionem; at quem virum! qualem bellatorem! (Epist. xxiv, n. 11, p. 891.)

nouvelle de la mort de Gratien : il a su se retenir, pour ne pas user sur lui de justes représailles. Sans doute, celui que sa clémence épargnait ainsi n'était pas, comme Gratien, élevé au rang suprême ; mais enfin c'est un frère, et comme tel il vous est cher. Comparez, je vous en fais juge, votre conduite et la nôtre! Valentinien vous rend votre frère vivant, en retour il vous redemande son frère qui n'est plus ; pourriez-vous refuser les restes de son frère à celui qui vous a renvoyé dans le vôtre un auxiliaire contre lui-même [1] ? »

Il n'était pas possible de présenter une requête avec plus de fierté et de l'appuyer sur de meilleures raisons. Ambroise insistait, Maxime refusait. « Ce retour en Italie des dépouilles de Gratien réveillerait chez les soldats des impressions fâcheuses.

« — Quoi ! répondait Ambroise, ces soldats n'ont pas su « le défendre vivant, ils le défendraient mort !

« — C'était mon ennemi, je l'ai tué, c'est fini !

« — Votre ennemi, non pas, mais c'est vous qui étiez « le sien. Car enfin, si quelqu'un s'avisait aujourd'hui de « vous enlever le pouvoir, est-ce vous, à votre sens, qui « seriez son ennemi ou lui qui serait le vôtre? Ou je me « trompe, ou celui qu'on appelle l'ennemi, c'est l'usurpa- « teur ; le possesseur qu'on dépouille ne fait que défendre « un droit.

« Eh quoi, n'est-ce pas assez d'avoir fait tuer votre « prince contre toute justice? faut-il encore que vous « refusiez de rendre ses restes? Ah! puisque vous ne « cessez d'entretenir Valentinien de promesses de paix, « permettez du moins que ces dépouilles en soient le gage ! « Puis, comment pourriez-vous vous justifier désormais

[1] Aspice illum quoque qui tibi ad dexteram adsistit, quem Valentinianus, cum posset dolorem suum ulcisci, honoratum ad te redire fecit... Ille tibi fratrem tuum viventem remisit, tu illi vel mortuum redde... (Epist. xxiv, n. 9.)

« du meurtre de Gratien, si vous persistiez à lui refuser « la sépulture? Croira-t-on que vous n'en vouliez pas à « ses jours, quand vous paraissez en vouloir encore à sa « tombe [1]? »

Le ministre du monarque le plus solidement établi sur le trône n'aurait pas parlé avec plus d'autorité. Loin d'être une supplique, son discours devenait un acte d'accusation, une prophétique annonce de la vengeance divine, dont cette voix faisait entendre les premiers grondements. Maxime, impatienté, leva l'audience en disant qu'il réfléchirait. Il ne revit plus Ambroise, et il lui fit signifier d'avoir à sortir de la ville dans le plus bref délai. « Il lui déplaisait, disait-il, qu'il refusât d'entrer en communion avec les évêques de sa cour [2]. »

Ambroise s'attendait à cet ordre; mais son but était atteint. Maxime, plein de dédain pour son jeune rival, avait pensé d'abord n'avoir affaire qu'à un simulacre de César, réduit pour la seconde fois à venir demander grâce. Le langage intrépide, hardi, agressif de son ambassadeur lui révélait inopinément qu'on ne le craignait point, et que sans doute on avait des raisons pour cela. Il comprit également qu'il s'était trompé, en comptant, pour le servir, sur ces évêques catholiques, qui, loin

1 « Hostem, inquit, meum peremi. — Non ille tuus hostis, sed tu illius... Quem non debueras occidere, ejus reliquias negas? Et quomodo allegabas quod eum non mandaveris occidi, quem prohibes sepeliri? » (Epist. XXIV, n. 10.)

Le biographe Paulin ajoute qu'Ambroise dénonça au meurtrier de Gratien qu'il eût à faire pénitence du sang de son maître, du sang de l'innocent qu'il avait versé, s'il voulait obtenir le salut :

« Admonens ut effusi sanguinis domini sui, et, quod est gravius, innocentis ageret pœnitentiam, si sibi apud Deum vellet esse consultum. » (*Ibid.*, n. 19.)

2 Postea, cum videret me abstinere ab episcopis qui communicabant ei, vel qui aliquos, devios licet a fide, ad necem petebant, commotus eis, jussit me sine mora regredi. (*Ibid.*, n. 12.)

de s'abuser sur ses vues ambitieuses, ne voyaient en lui qu'un meurtrier et qu'un usurpateur. Le résultat de cette conférence avait été de lui ôter sa confiance, et de lui démontrer qu'il était sans appui de l'autre côté des Alpes.

Ambroise quitta donc au plus tôt l'odieuse cour. Il ne la quitta pas seul. Tel était l'ascendant qu'exerçait son caractère, qu'entre les évêques d'Espagne qui se trouvaient là, Hygin, ou mieux peut-être Adigin de Cordoue [1], eut le courage de braver les colères des ithaciens, et d'entrer en relation avec l'évêque de Milan : on l'exila pour cette faute. C'était un pauvre vieillard, n'ayant plus qu'un souffle de vie. Ambroise, pénétré de compassion, supplia les officiers exécuteurs des ordres du tyran d'avoir pitié d'un homme de cet âge, de ne pas le renvoyer sans de bons vêtements, sans coussin qui amortît les cahots de la route. On ne fit que rire de cette sollicitude d'Ambroise, et pour toute réponse on le pria de sortir [2].

Il partit, laissant Maxime tellement irrité de la hardiesse de ses reproches, qu'on ne concevait pas comment il s'échappait de ses mains sain et sauf.

Plusieurs l'avertissaient que des piéges étaient dressés contre lui sur son chemin [3]. Il s'en inquiéta peu : Maxime était trop adroit pour commettre une si grande faute politique.

Seulement, comme on pouvait par une fausse relation dénaturer sa conduite, l'évêque fit à l'empereur le rapport circonstancié de sa mission à Trèves, et le lui adressa de l'une de ses étapes : « J'ai cru, lui disait-il, devoir vous

1 Epist. XXIV, n. 12. — C'est Baronius (*Annal., ad an.* 387) qui présume que cet évêque Hygin n'est autre que Adigin de Cordoue dont parle Sulpice Sévère. (*Hist.* lib. II.)

2 Cum de eo convenirem comites ejus ne sine veste, sine plumario paterentur extrudi senem, extrusus ipse sum. (Epist. XXIV, n. 12.)

3 Ego vero libenter, etsi me plerique insidias evasurum non crederent, ingressus sum iter. (*Ibid.*)

donner dans cette lettre le détail de mon ambassade. J'ai craint qu'on ne mêlât à la vérité de mensongères inventions, avant que, de retour auprès de vous, je puisse vous en faire le récit authentique [1]. »

Son dernier mot était : « Tel est l'exposé des faits. Adieu maintenant, empereur ; et mettez-vous en garde contre l'homme qui couvre la guerre du manteau de la paix [2]. »

Comme Ambroise l'avait prévu, Maxime avait déjà écrit à Valentinien que tout avait manqué par la hauteur d'Ambroise, mais que ses dispositions étaient toujours pacifiques : on insinuait qu'un autre ambassadeur moins intraitable viendrait à bout de tout.

L'entourage de Justine ne demandait pas mieux que de trouver Ambroise en faute. Cette passion jalouse trompa la cour, qui tomba dans le piége ; et, quelques jours après, Maxime vit arriver chez lui le Syrien Domnin, chargé de réparer les imprudences de l'évêque. Le tyran comprit alors que la cour était faible, puisqu'elle avait peur : c'était le moment pour lui de marcher sur l'Italie. Pour s'en ouvrir les portes, il proposa à l'empereur des troupes auxiliaires destinées à repousser l'invasion des barbares entrés en Pannonie, et ce fut à Domnin lui-même que l'on confia la flatteuse mission de les conduire. Les légions de la Gaule passèrent ainsi les Alpes, acclamées de toutes parts comme des libératrices. Elles parvinrent bientôt à vingt milles de la résidence impériale ; mais là l'imbécile Domnin ne fut pas peu surpris de voir arriver Maxime avec de nouvelles troupes : il venait lui reprendre le commandement qu'il avait feint de lui confier, et dénonçait hautement son intention de marcher en personne et sans délai sur Milan.

1 Epist. XXIV, n. 1.

2 Vale, Imperator, et esto tutior adversus hominem pacis involucro bellum tegentem. (*Ibid.*, n. 13.)

L'expédition de Maxime ne fut, en réalité, qu'une promenade militaire à travers des populations surprises dans les rêves de la plus douce paix. L'armée de Valentinien n'avait eu que le temps de se replier sur la ligne du Pô. Ayant voulu opposer quelque résistance à l'envahisseur, les villes de Plaisance, Reggio, Claterne, Modène et Bologne éprouvèrent les horreurs d'une guerre inégale. A toute heure Milan s'attendait à voir entrer les légions de Maxime. La cour s'était enfuie ; avec l'empereur, préfet, conseillers, magistrats, tout avait disparu.

Dans la panique générale, le seul qui ne tremblât pas était celui qui peut-être avait le plus à redouter la vengeance d'un ennemi devenu son maître. Ambroise s'indignait hautement d'une désertion qui laissait la ville sans défense. Il arrêtait les fuyards, il ordonnait des prières, il montait en chaire : « Vous êtes perdus, dites-vous? Mais est-ce que Ninive ne se croyait pas perdue ? et cela empêcha-t-il que par sa pénitence elle n'ait obtenu pardon et miséricorde [1] ? »

Ambroise ne se trompait pas. L'entrée de Maxime à Milan n'eut rien que de pacifique ; et, loin de compromettre sa conquête par des excès, le tyran affecta de se poser en pieux protecteur des catholiques. Ambroise, particulièrement, devint tout à coup l'objet de ses égards les plus inattendus. Peut-être n'eût-il pas été fâché de gagner le grand évêque, ou de le compromettre ; mais, aussi insensible aux prévenances de Maxime qu'il l'avait été naguère à ses menaces, Ambroise ne voulut pas le voir.

Le vainqueur ne fit d'ailleurs que traverser Milan. C'est à Rome qu'il marcha presque sans s'arrêter, espérant un

[1] Ambros. Sermo in cap. III et IV Jonæ : *De Barbaris non timendis*; edit. rom., t. II, p. 1130.

Ce sermon n'a pas ete inscrit dans l'édition des Bénédictins. Il se trouve aussi mis au nombre des œuvres de saint Maxime de Turin, *in Biblioth. Patr.*

meilleur accueil du pape saint Sirice, à qui il avait écrit quelques jours auparavant : « Avant mon entrée en Italie, les affaires de la religion avaient été tellement troublées par la scélératesse de quelques personnes, que, pour peu que j'eusse tardé à arrêter leurs mauvais desseins, le mal eût été sans remède [1]. »

Ces belles protestations de zèle pour l'orthodoxie ne l'empêchèrent pas, dès son arrivée à Rome, d'y faire rétablir une synagogue juive incendiée par les chrétiens. C'était au moins une bien étrange inconséquence dans la conduite de celui qui venait de faire périr les priscillianistes pour crime d'hérésie ! Ambroise l'imputait à l'esprit de vertige, signe avant-coureur de la chute des rois.

« Si Maxime est tombé, disait-il, ne serait-ce pas parce que peu de jours après sa dernière campagne, ayant appris l'incendie d'une synagogue, il l'avait fait reconstruire sous prétexte d'ordre public ? Alors les chrétiens ont dit : Il n'y a rien d'heureux à attendre pour cet homme : car voici que ce roi s'est fait juif [2] ! »

Moins sévère pour le tyran, Symmaque prononça son éloge devant le sénat, et Maxime l'écouta avec complaisance. Le vieux sénateur trouva l'occasion excellente pour reprendre sa harangue en faveur du rétablissement de l'autel de la Victoire ; mais Maxime demeura sourd à cette requête ; et l'infatigable rhéteur dut la mettre encore en réserve pour un meilleur moment et pour un autre vainqueur.

Pendant ce temps-là Justine, avec Valentinien son fils et Galla sa fille aînée, avait précipité sa fuite de Milan à Aquilée, et d'Aquilée à Thessalonique. Ce fut là que Théodose se porta à leur rencontre avec les princi-

1 Apud Labb. Conc. t. II, p. 1051.

2 Unde populus christianus ait : Nihil boni huic imminet. Rex iste Judæus factus est ! (Epist. XL, n. 23, p. 953.)

paux personnages de son sénat. Ému de compassion sur le fils de son ancien maître, il le pressa sur son cœur, lui donna l'espoir qu'il porterait remède à ses maux ; puis il se crut le droit de lui en dire les causes, et de lui en adresser un doux reproche paternel :

« Mon enfant, prenez leçon de ce qui vient de vous arriver ; vous avez offensé Dieu, Dieu vous punit. La puissance ne se fonde pas sur la force militaire, mais plutôt sur la justice. Ce sont les plus pieux empereurs qui ont pu maintenir leur armée dans la discipline, assurer la victoire à leurs armes, contenir leurs ennemis, et sortir sains et saufs de tous les périls : ainsi ont fait Constantin et votre père Valentinien. Voyez, au contraire, quelle a été la fin de votre oncle Valens ! et si Maxime triomphe de vous aujourd'hui, ne serait-ce pas parce qu'il est plus orthodoxe que vous ? Si, en effet, nous n'adorons pas le Christ, quel sera notre secours au milieu des batailles [1] ? »

Le jeune prince entendit la leçon du malheur ; il promit à Théodose de demeurer fidèle à la vraie religion. « Vous avez fait bien plus que de lui rendre l'empire, écrivait Ambroise à l'empereur d'Orient ; vous lui avez rendu la foi [2]. »

Quand il le crut corrigé, Théodose le rassura. « Prenez courage, lui dit-il, nous viendrons à bout de votre ennemi [3]. » Peu de temps après, le mariage de l'empereur de Constantinople avec la jeune Galla, sœur de Valentinien, fut le gage d'une alliance dont Maxime ne tarda pas à sentir les effets. On le somma d'abord d'évacuer l'Italie et de rentrer en Gaule. Sur son refus, Théodose se

1 Theodoret. *Hist. eccl.* lib. V, cap. XV.

2 Gratias Clementiæ tuæ reddidi quod eum non solum regno reddidisses, sed, quod est amplius, restituisses fidei. (Epist. LIII, n. 3, p. 1002.)

3 Theodoret. lib. V, cap. XV.

mit tout de suite en campagne, et, au mois de juillet 388, il était en Pannonie, quand Maxime le croyait encore en Orient.

Moins de deux mois suffirent pour terminer cette guerre. Bien qu'énergiquement secondé par Andragathe, Maxime laissa d'abord surprendre ses avant-postes à Scissia, aujourd'hui Seyssec, près de la Save. Marcellin, son frère, soutint plus résolûment le choc près de Pettau, mais sans pouvoir arrêter la fuite d'une partie de ses troupes et la défection de l'autre. Maxime lui-même, refoulé dans Aquilée, menacé dans la Gaule par les envahissements des Francs et des Germains, abandonné de ses officiers et trahi par ses amis, fit mine de résister, jusqu'à l'heure où ses soldats s'emparèrent de lui pour le mener, pieds et mains liés, à la tente de Théodose et de Valentinien. C'est au sortir de là, et sans en avoir reçu l'ordre du généreux vainqueur, que les soldats le massacrèrent. Quelques jours après, Andragathe, chargé du commandement de sa flotte dans l'Adriatique, n'eut d'autre ressource que de se précipiter dans les flots. Il y avait cinq ans, presque jour pour jour, que Gratien était tombé sous ses coups.

Ambroise suivait de loin ces jeux de la fortune, dans lesquels il faisait voir à Théodose une juste providence. « Entendez-vous, empereur Auguste, lui écrivait-il quelques jours après ces faits, entendez-vous le Christ qui vous dit, comme jadis Dieu disait à David : « Je vous ai pris entre vos frères, et de simple particulier je vous ai fait empereur. J'ai pris vos enfants, que j'ai mis sur le trône. Je vous ai soumis les nations barbares ; je vous ai donné la paix ; j'ai amené entre vos mains votre ennemi captif ; j'ai troublé les conseils de votre adversaire ; j'ai si bien aveuglé l'esprit de l'usurpateur, qu'ayant la facilité de s'enfuir, il s'est laissé bloquer avec tous les siens. Je vous ai livré son armée maritime avec son lieutenant, afin que rien ne manquât à votre victoire. Par moi vos

troupes, composées d'un grand nombre de nations indisciplinées, ont su garder une tenue, une fidélité, une concorde digne d'une même et unique nation. Lorsque tout faisait craindre que les barbares ne vinssent à s'emparer des Alpes, c'est là justement, sur ce boulevard des Alpes, que je vous ai donné la victoire pour que vous n'eussiez nulle perte à regretter [1]. »

N'était-ce pas ainsi que les prophètes faisaient fléchir le genou aux anciens rois de Juda devant le Seigneur des armées, sur les champs de victoire ?

Mais, pour un évêque chrétien, il y avait une tâche encore plus belle : c'était de sauver les vaincus. Ambroise s'y employa auprès de Théodose, prince bon, mais emporté, capable de déshonorer, dans un premier mouvement, la victoire la plus pure. Déjà même celui-ci avait fait rechercher et condamner au supplice quelques-uns des plus violents partisans de Maxime. L'évêque intercéda, et obtint leur pardon. « Je dois à votre bienfait, écrivait-il plus tard au clément empereur, la grâce de plusieurs coupables, condamnés à l'exil, à la prison et à la mort [2]. »

Théodose fit mieux encore : Maxime laissait deux filles, il les fit élever à ses frais, et servit à sa mère une honorable pension [3]. L'amnistie fut si complète, que le panégyriste de Théodose a pu dire que ce prince rendit l'innocence aux coupables, de sorte que le lendemain de la bataille personne n'eût pu distinguer les vainqueurs d'avec les vaincus [4].

Dans le même temps, Justine expirait en Orient, où elle était demeurée auprès de l'impératrice Galla, sa fille

1 Ambr. Epist. XL, ad Theodos., n. 22, p. 952.

2 Debeo enim beneficiis tuis, quibus, me petente, liberasti plurimos de exsiliis, de carceribus, de ultimæ necis pœnis. (Epist. XL, n. 25.)

3 Inimici tui filias revocasti, nutriendas apud affinem dedisti, matri hostis tui misisti de ærario tuo sumptus. (*Ibid.*, n. 32.)

4 Pacat. *Panegyr. Theodos.*

aînée. Ainsi tombait le dernier obstacle qui séparait Valentinien d'Ambroise. Le jeune prince, libre enfin, se jeta dans ses bras. « Il m'appelait son père, a raconté l'évêque ; il se plaisait à répéter qu'il était mon nourrisson et mon élève. Excellent prince, qui, en accordant tant d'amour à celui qu'autrefois il avait traité en ennemi et poursuivi comme rebelle, faisait assez voir que les persécutions n'étaient pas venues de lui, et que la seule chose qui lui fût imputable était la bienveillance naturelle à son cœur [1]. »

[1] Tanto in me incubuerat affectu, ut quem ante persequebatur, nunc diligeret ; quem ante ut adversarium repellebat, nunc ut parentem putaret. Ille se a me nutritum præferebat, ille ut sedulum patrem desiderabat. (Epist. LIII, n. 2, p. 1002.)

CHAPITRE II

AMBROISE CONSEILLER DE THÉODOSE A MILAN

Théodose arrive à Milan, où il voit Ambroise pour la première fois. — L'évêque lui refuse une place auprès de l'autel. — Affaire de la synagogue de Callinique. — Lettre éloquente d'Ambroise à Théodose en faveur des catholiques. — Il interpelle l'empereur dans un discours. — Il obtient la grâce demandée. — Raisons de cette conduite.

Effusion de la charité d'Ambroise pour les pauvres. Les pieds de Jésus-Christ. — Nouvelle requête du sénat pour l'autel de la Victoire; opposition d'Ambroise. — Théodose à Rome, et progrès de la vraie religion.

Il y avait deux mois que Théodose avait remporté la victoire d'Aquilée, quand il fit son entrée dans la ville de Milan[1]. Il n'était pas alors sans quelques préventions contre la personne d'Ambroise. L'empereur, accoutumé aux complaisances de Nectaire, le trop facile évêque de Constantinople, ne voyait pas sans ombrage la grande autorité de ce pontife d'Occident, que sa correspondance précédente avec lui, sur le schisme d'Antioche et pour la convocation du concile de Rome, lui avait fait connaître.

Mais deux hommes qui s'estiment ne sont pas loin de s'entendre. Au-dessus de ces malentendus planait une grande pensée dans laquelle se rencontraient ces esprits admirablement faits l'un pour l'autre. Restaurer l'empire romain sur une base chrétienne, sauver l'État par l'Église, et fonder l'unité politique universelle par l'univer-

[1] V. Tillemont, t. XII, p. 625.

selle unité religieuse, était l'ambition et le rêve de tous les deux. A l'accomplissement de ce dessein grandiose Ambroise apportait le concours de son génie, et celui bien autrement puissant de son sacerdoce. Théodose y voulait consacrer un pouvoir que rien ne limitait, une épée à qui rien jusqu'ici ne résistait. — La rencontre de tels hommes, à une heure si critique, n'était-elle pas un présage de résurrection et le signe d'une ère nouvelle ?

L'histoire ne nous a pas appris ce qui se passa quand l'évêque et l'empereur se trouvèrent pour la première fois en présence l'un de l'autre. Nous savons seulement qu'Ambroise fit sur le prince une impression puissante : « Théodose déclarait qu'il avait enfin trouvé le vrai maître de la vérité, et qu'avant de connaître ce grand homme, il ne savait pas encore ce que c'était qu'un évêque [1]. »

Bientôt il eut l'occasion de comprendre que cet homme d'ailleurs si humble et si doux ne lui cèderait rien des droits du sacerdoce. Le premier jour auquel Théodose assista au sacrifice dans l'église de Milan, il vint, selon l'usage de la liturgie primitive, présenter son offrande au pied du sanctuaire. Mais, au lieu que chaque fidèle, de quelque rang qu'il fût, après son oblation faite, descendait se confondre dans la multitude, l'empereur alla prendre place sur un siége d'honneur qu'il s'était fait réserver, près de l'autel, parmi les prêtres. Telle était la tolérance de l'Église de Constantinople. Ambroise en fut choqué comme d'un empiétement : il y voyait une sorte de confusion entre les hiérarchies ecclésiastique et séculière. De l'autel où il célébrait, il envoya son archidiacre demander à Théodose ce qu'il attendait dans ce lieu.

« — Mais j'attends, dit l'empereur, l'instant de partici-
« per aux mystères divins.

[1] Μόγις εὗρον ἀληθείας διδάσκαλον· Ἀμβρόσιον γὰρ οἶδα μόνον Ἐπίσκοπον ἀξίως καλούμενον. (Theodoret. *Hist. eccl.* lib. V, cap. XVIII.)

« — Alors, seigneur, retournez au rang des fidèles, et « descendez de cette place qui est réservée aux clercs. « La pourpre, ajouta l'archidiacre au nom de son évê- « que, la pourpre fait les princes, elle ne fait pas les « prêtres [1]. »

Toutefois une place distinguée fut attribuée à l'empereur près de la balustrade qui fermait le sanctuaire, en avant de la nef où se tenaient les fidèles, et ce fut celle que les princes occupèrent désormais dans l'église [2].

Théodose ne s'offensa pas de cette liberté. Mais une nouvelle qui lui fut envoyée d'Asie pendant son séjour à Milan, et l'acte d'autorité qui en fut la suite, amenèrent un désaccord plus grave et plus prolongé entre l'évêque et lui.

Le 1er août de l'année 388, quelques solitaires de l'Osroëne, province située entre le Taurus et l'Euphrate, ayant été insultés par les Juifs dans une procession, s'en étaient vengés par l'incendie d'une synagogue. Ils avaient également démoli le temple de la secte hérétique des valentiniens, desquels les catholiques avaient eu à se plaindre. Informé de ces excès par le préfet d'Orient qui lui demandait conseil, Théodose lui répondit avec assez d'humeur : « Pourquoi me consulter ? vous n'avez pas besoin d'ordres pour faire respecter la loi. » Il lui enjoignit donc de faire reconstruire la synagogue détruite

1 Per archidiaconum hæc ei significavit : « Interiora loca, Imperator, solis sacerdotibus patent. Reliquis omnibus inaccessa sunt et intacta. Nam purpura imperatores facit, non sacerdotes. (Theodoret. *Hist. eccles.* lib. V, cap. XVIII, p. 222.)

2 *Ibid.*

L'historien place ce fait au moment où Théodose fut reçu à la réconciliation après sa pénitence du massacre de Thessalonique. Nous avons adopté l'opinion plus probable de ceux qui ont pensé que l'évêque de Milan n'a pas attendu jusque-là pour supprimer une coutume qu'il trouvait contraire à la dignité de l'Église

aux dépens des incendiaires, et d'y faire contribuer l'évêque de Callinique, accusé d'avoir été l'instigateur du désordre.

La nouvelle de ces mesures avait surpris Ambroise à Aquilée, où il se trouvait pour l'élection d'un successeur à donner à Valérien, évêque de cette ville. Il n'attendit pas son retour à Milan pour écrire à Théodose la lettre suivante. Pour la bien juger il ne faut pas oublier que celui qui la rédigea était prince de l'Église, qu'il parlait à un chrétien; que le génie et la sainteté l'avaient revêtu d'une double consécration, et lui donnaient le droit de se prononcer hautement.

Au prince très-clément et très-heureux empereur Théodose Auguste, Ambroise évêque.

« Il est rare que je n'aie pas quelque peine en mon âme, très-heureux empereur. Mais jamais je n'ai été plus inquiet que maintenant, en pensant aux précautions que je dois prendre pour repousser toute participation au sacrilége qui se prépare. Écoutez-moi donc et souffrez la liberté de mon langage. Il est d'un empereur de ne refuser à personne le droit de se faire entendre, comme il est d'un prêtre de ne pas dissimuler ce qu'il pense. Il y a entre les bons princes et les mauvais cette grande différence, que les bons sont favorables à la liberté, tandis que les mauvais préfèrent la servilité [1]. Et qui donc vous dira la vérité à vous, si un prêtre ne l'ose pas [2] ? »

Avant d'arriver au fait, Ambroise protestait encore de

1 Neque imperiale est libertatem dicendi denegare, neque sacerdotale quod sentias non dicere... Si quidem hoc interest inter bonos et malos principes, quod boni libertatem amant, servitutem improbi. (Ambr. Epist. XL, n. 1 et 2; t. II, p. 946.)

2 Quis tibi verum audebit dicere, si sacerdos non audeat? (*Ibid.*, n. 4.)

son dévouement à l'empereur ; il bénissait sa clémence, il aimait à reconnaître sa personnelle bienveillance à son égard. Mais la reconnaissance devait-elle le rendre sourd à cet ordre du Seigneur : *Si votre frère a péché, reprenez-le d'abord à part, puis devant deux ou trois témoins, et enfin, s'il résiste, dénoncez-le à l'Église.* — « Maintenant, concluait-il, trahirai-je à ce point la cause de Dieu ? Mais qu'ai-je donc à craindre [1] ? »

Entrant résolûment dans le vif de l'affaire, Ambroise se plaint premièrement de ce que l'évêque de Callinique ait été condamné avant d'avoir été entendu. Cet évêque fût-il coupable, quelle sera la conduite de l'empereur envers lui ? Va-t-il le placer dans l'alternative d'être sacrilége ou martyr : — sacrilége, si lui, consacré à Jésus-Christ, contribue à rebâtir un temple où l'on blasphèmera le nom de Jésus-Christ ; — martyr, s'il ne se rend pas à un commandement réprouvé par sa conscience, et s'il aime mieux porter la peine de sa résistance ? Mais peut-il se trouver rien qui soit plus contraire à l'esprit de Théodose et à sa politique, que de ramener les fidèles à une ère de violences qui les place forcément entre le crime et le supplice [2] ?

Puis quel est donc l'objet qui excite à ce degré l'intérêt de l'empereur, et que prétend-il venger en prenant la défense de l'édifice incendié ? Serait-ce un monument ? Mais que peut avoir de monumental la synagogue d'une bicoque comme Callinique ? Du reste les païens, les hérétiques ont bien livré au feu d'autres édifices plus regrettables, comme à Rome le palais de plusieurs préfets ; comme à Constantinople, tout récemment encore, la mai-

1 Causam ergo Dei tacebo ? Quid igitur sit quod metuam consideremus ? (Epist. XI, n. 5.)

2 Necesse erit igitur ut aut prævaricatorem aut martyrem faciat utrumque alienum temporibus tuis, etc. (*Ibid.*, n. 7.)

son de Nectaire, et on leur a fait grâce [1] ! Serait-ce la sainteté d'un lieu destiné au culte ? Mais ce culte est une impiété ; mais ce lieu est le refuge d'une abomination condamnée par le ciel ! D'ailleurs, combien de basiliques chrétiennes les juifs n'ont-ils pas brûlées sous l'apostat Julien, à Damas, à Ascalon, à Beyrouth, surtout à Alexandrie, sans que l'Église en ait tiré vengeance [2] !

Quant au petit temple de la secte des valentiniens, qu'est-ce en réalité sinon un temple païen, puisque les païens n'adoraient que douze divinités principales, et que ces hérétiques, derniers demeurants des gnostiques, adorent trente-deux Éons dont ils font autant de dieux [3] ? Or les lois de Théodose ne tendent-elles pas à proscrire partout le paganisme ? Est-ce lui qui va protéger les ennemis du Christ, lui qui doit tout au Christ, auteur de son élévation, soutien de son empire, et protecteur du trône de ses jeunes enfants ? Ne redoute-t-il pas le sort de ce Maxime, lequel a préludé à sa fin malheureuse par le rétablissement d'une synagogue à Rome [4] ?

« Voyez où vous allez ! lui faisait observer vivement le pontife. Vous n'avez pas moins à craindre l'obéissance de l'évêque que sa résistance. S'il est ferme, redoutez de faire de lui un martyr ; s'il est faible, craignez de porter la responsabilité de sa faiblesse. Et comment va s'opérer cette exécution ? Il faudra donc que vous confiiez au comte d'Orient vos enseignes victorieuses, votre *labarum,* c'est-à-dire un étendard consacré par le nom de Jésus-Christ lui-même, avec l'ordre d'aller rétablir une synagogue où

1 Epist. XL, n. 13.

2 Incensæ sunt basilicæ Gazis, Ascalonæ, Beryto et illis fere locis omnibus, et vindictam nemo quæsivit. Incensa est basilica et Alexandriæ a gentibus et Judæis. Ecclesia non vindicata est, vindicabitur Synagoga. (*Ibid.,* n. 15.)

3 ... Licet gentiles duodecim deos appellant. Isti triginta et duos Eonas colunt, quos appellant deos. (*Ibid.,* n. 16.)

4 *Ibid.,* n. 23.

ce nom divin est insulté. Tâchez qu'on fasse entrer le *labarum* dans une synagogue, ordonnez-le, et l'on verra si vous en venez à bout [1].

« Quoi ! la dépouille de l'Église servira à rebâtir l'édifice où s'assemblent les juifs déicides ! Le patrimoine dont l'amour des hommes pour Jésus-Christ a enrichi l'Église passera aux mains de ceux qui l'ont crucifié ! Les Juifs vous devront à vous de remporter ce triomphe sur la sainte Église ! Vous, Empereur, vous procurerez cette joie à ces perfides ; vous leur préparerez un pareil trophée sur le peuple de Dieu ! Ah ! ce sera pour eux l'objet d'une longue réjouissance ; et comme ils solennisent leurs victoires sur les rois d'Égypte et d'Assyrie, ils institueront une solennité nouvelle pour célébrer leur triomphe sur le peuple de Jésus-Christ [2]. »

« Nous lisons dans l'histoire qu'on éleva des temples aux idoles de Rome avec les dépouilles des Cimbres vaincus. Aujourd'hui ce seront les Juifs qui inscriront sur le frontispice de leur synagogue : *Temple d'impiété construit aux frais des chrétiens* [3] ! Vous dites, Empereur, que c'est l'ordre public qui le veut : mais qui doit l'emporter, ou de l'intérêt apparent de la police, ou de l'intérêt réel de la foi ? Le devoir de la répression ne peut tenir devant le droit de la religion [4]. »

1 Habebis, Imperator, comitem prævaricatorem, et huic vexilla committes victricia, huic labarum, hoc est Christi sacratum nomine, qui synagogam instauret quæ Christum nesciat ! Jube labarum synagogæ inferri, videamus si non resistunt. (Epist. XL, n. 9.)

2 Hunc dabis triumphum Judæis de Ecclesia Dei ! hoc trophæum de Christi populo ! Referet Judæorum populus hanc solemnitatem in dies festos suos... Addet hanc celebritatem, significans se de Christi populo triumphum egisse. (*Ibid.*, n. 20.)

3 Hunc titulum Judæi in fronte synagogæ suæ scribent : *Templum Impietatis factum de manubiis Christianorum.* (*Ibid.*, n. 10.)

4 Sed disciplinæ te ratio, Imperator, movet. Quid igitur est amplius disciplinæ species, an causa religionis ? Cedat oportet censura devotioni. (Epist. XL, n. 11.)

Il était difficile d'être plus éloquent. Ambroise, il est vrai, prenait les choses de haut : son génie, comme l'aigle, planant dans les espaces lumineux de sa foi, effleurait à peine l'objection sérieuse comme du bout de son aile. Il y avait certainement une grande différence entre coopérer de son propre mouvement à la construction d'un temple idolâtrique, et donner satisfaction à l'ordre public violé par de blâmables excès [1] ? Mais Ambroise ne voit que l'Église, il ne cherche que son triomphe, il ne craint que sen déshonneur : « Que Votre Clémence considère combien l'Église est entourée d'ennemis, qui sont à épier le défaut de son armure pour la surprendre et la blesser par cet endroit. Empereur, laissez-vous convaincre, laissez-moi vous servir [2]. »

Alors il le conjure, mais il le conjure en prêtre qui se souvient de son autorité et de sa liberté.

« C'est mon dévouement, Empereur, c'est mon affection pour vous, qui m'ont dicté ces paroles. Je sais ce que je vous dois ; mais ma reconnaissance elle-même me fait un devoir de vous sauver à tout prix, même au prix de votre faveur. Ce n'est pas à mon âge que je sacrifierai la grâce de mon sacerdoce et l'intégrité de mon ancien honneur. D'ailleurs la question pour moi n'est pas de savoir si je conserverai vos bonnes grâces, mais si je sauverai votre âme, dont je suis responsable [3]. Car enfin, que répon-

1 Il semble que, sur ce point, la discipline ecclésiastique n'était pas unanime au IVe siècle, et nous voyons saint Augustin faire refondre et rendre aux païens une statue d'Hercule, brisée illégalement par les païens de la petite ville de Suffecte. (S. August. Sermo LXI, et Epist. LX, *senioribus coloniæ Suffectæ*.) Il est vrai que la situation des deux évêques et de leurs Églises vis-à-vis du pouvoir différait extrêmement.

2 Consideret Clementia tua quantos insidiatores habeat Ecclesia, quantos exploratores : levem rimam si offenderint, figent aculeum... Consule tibi, Imperator, aut patere me consulere tibi. (Epist. XL, n. 28.)

3 *Ibid.*, n. 25.

drai-je quand on me dira qu'un ordre a fait périr des chrétiens sous le fouet, le plomb ou le glaive, et que cet ordre vient de Milan? Comment me justifierai-je? comment m'excuserai-je auprès des autres évêques[1] ?... »

Dans les lignes finales, Ambroise faisait appel aux sentiments du père, du prince, du chrétien. Toutes les fibres du cœur, toutes les cordes de l'éloquence résonnent ici à la fois :

« Vous-même avez besoin que la clémence de Dieu descende sur vous et sur votre empire. Vous avez des enfants, et vous placez en eux de magnifiques espérances; que leur bonheur vous touche, que leur salut vous soit cher. Ne permettez à personne d'égarer votre jugement. Tout est encore réparable; si vous avez fait un serment, ne vous en inquiétez pas, je le prends sur moi devant Dieu. Dieu peut-il trouver mauvais qu'on s'amende pour procurer sa gloire? Ainsi que votre lettre soit expédiée ou non, cela importe peu. Ne la corrigez pas; mais dictez-en une autre inspirée par l'esprit de religion et de clémence. Il est en votre pouvoir de vous rétracter; il n'est pas dans le mien de trahir la vérité[2]. »

« Quant à présent, Empereur, c'est une prière que je vous fais; ne la repoussez pas, car il pourrait s'ensuivre quelque chose que je redoute plus pour vous que pour moi. Certes je vous ai traité avec tout le respect que je vous dois. J'ai essayé d'être entendu dans le palais : ne me mettez pas dans la nécessité de me faire entendre à l'église[3]. »

Théodose ne pressentait pas ce qu'il y avait d'énergique

1 Epist. XL, n. 29.

2 Timeo ne causam tuam alieno committas judicio. Integra adhuc tibi sunt omnia... Tibi integrum est emendare, mihi non est integrum dissimulare. (*Ibid.*, n. 31.)

3 Ego certe quod honorificentius fieri potuit feci; ut me magis audires in regia, ne, si necesse esset, audires in ecclesia. (*Ibid.*, n. 33.)

résolution dans ces dernières lignes : il ne connaissait pas encore Ambroise. Trouvant excessive l'exigence de celui-ci, il ne répondit point. Il espérait que l'affaire en demeurerait là, et, de retour à Milan, il garda sur ce point vis-à-vis de l'évêque un silence absolu et significatif. Ambroise était inquiet : décidé à ne pas fléchir, il n'en redoutait pas moins un regrettable éclat. Ce sentiment se trahit dans une lettre intime écrite à Marcelline, où il épanche l'inquiétude d'une âme décidée, mais souffrant à l'avance des coups qu'elle va porter [1].

Sur ces entrefaites l'empereur vint entendre l'évêque dans la basilique. Celui-ci profita de la présence du prince pour faire dériver le cours de son homélie sur le délicat sujet de leur dissentiment. Il avait choisi pour texte ce verset de Jérémie : *Prends ton bâton de noyer* [2]. Grâce au genre d'interprétation allégorique qui lui était familier, il arriva à montrer dans ce bâton du prophète la verge pontificale qui frappe pour conduire. Il cita l'apôtre saint Paul commandant à Timothée de reprendre, de conjurer, de supplier, d'accuser, de corriger. Il expliqua que sans doute Jésus était venu dans la miséricorde, mais qu'elle ne serait accordée qu'aux miséricordieux, comme le montre la parabole du serviteur inclément envers son compagnon. Plus Ambroise parlait, plus il s'excitait à oser davantage ; par contre, l'empereur était de plus en plus embarrassé, et il put tout redouter quand il entendit le prédicateur alléguer l'exemple du prophète Nathan jetant de terribles vérités à la face d'un roi.

Tout à coup, en effet, Ambroise interpella directement le prince : « Empereur, lui dit-il, ce n'est plus de vous seulement, mais c'est à vous-même que je parle mainte-

1 Sollicitam sanctitatem tuam esse adhuc scribere dignata es mihi, eo quod sollicitum me esse scripserim. (Epist. ad sororem XLI, n. 1, p. 956.)

2 Sume tibi baculum nucinum. (Jerem. I.)

nant. Songez que plus vous avez reçu d'honneurs de votre Dieu, plus vous devez d'égards à Celui qui vous a fait ce que vous êtes.

« O vous qui devez tout à sa miséricorde, aimez donc le corps du Christ, je veux dire l'Église; lavez ses pieds, baisez-les, oignez-les de parfums, honorez les moindres de ses serviteurs, et pardonnez leurs torts ; car le pardon du pécheur réjouit les anges au ciel, et les apôtres sur la terre. Il ne faut pas que les yeux méprisent la main, et qu'ils disent : Je n'ai que faire de vous. Non, tous les membres du corps sacré de Jésus-Christ sont nécessaires l'un à l'autre. Protégez le corps du Seigneur, pour que le Seigneur couvre l'État de sa main tutélaire [1]. »

L'assistance stupéfaite se demandait quel pouvait être l'objet de cette apostrophe directe mais voilée. Quant à Théodose, il n'avait que trop bien compris. Sitôt que l'évêque fut descendu de chaire, il l'arrêta pour lui dire :

« — C'est de moi que vous avez fait le sujet de votre « discours.

« — J'ai dit ce que je croyais devoir vous être utile, « répondit Ambroise.

« — Oui, c'est vrai, j'ai agi un peu sévèrement dans « l'affaire de cette synagogue. Mais j'ai adouci mes ordres. « D'ailleurs ces moines se portent à de déplorables excès [2]. »

Un homme de cour, Tymase, maître de la cavalerie et de l'infanterie, s'emparant de ces derniers mots, crut l'occasion belle d'invectiver contre les moines. Ambroise l'arrêta : « C'est à l'empereur que je parle, lui dit-il sè- « chement, et cette affaire ne regarde que nous. Je sais

1 « Ergo, Imperator, ut jam non solum de te, sed etiam ad te verba convertam ; quo gloriosior factus es, eo amplius auctori tuo deferendum noveris... Tuere omne corpus Domini Jesu, ut ipse quoque regnum tuum cœlesti sua dignatione custodiat. » (Epist. XLI, n. 26.)

2 Ubi descendi, ait mihi : « De nobis proposuisti ? « Respondi : « Hoc tractavi quod ad utilitatem tuam pertinet, etc. » (*Ibid.*, n. 27.)

« que l'empereur a la crainte de Dieu. Avec vous c'est « autre chose; et je répondrais d'autre sorte aux duretés « que vous dites [1]. »

Comme l'entretien s'engageait entre Théodose et l'évêque, tous deux debout devant le siége impérial, Ambroise coupa court. « Je vais offrir le saint sacrifice, lui dit-il, « faites que je l'offre pour vous sans crainte; déchargez « mon âme du poids qui l'accable.

« — Eh bien, oui, » dit l'empereur en se rasseyant.

Mais comme ce mot trop vague ne l'engageait encore à rien de positif, et qu'Ambroise toujours debout le pressait de répondre, il promit de tempérer la rigueur de son édit.

« Supprimez toute l'affaire, dit l'évêque en insistant; « car si vous en laissez subsister quelque chose, le magis- « trat s'en prévaudra pour écraser les chrétiens.

« — Je le promets, dit l'empereur.

« — Vous le jurez sur votre parole; sur votre parole! « reprit Ambroise par deux fois.

« — Sur ma parole, » dit le prince, que cette situation mettait à la torture [2].

« Alors, raconte Ambroise, je montai à l'autel, où je ne voulais pas présenter l'oblation sainte avant d'avoir une promesse pleine et assurée. Et, en vérité, la grâce du sacrifice fut telle, que je connus sensiblement que notre Dieu avait ma démarche pour agréable, et j'éprouvai les effets de sa divine présence [3]. »

On pourra apprécier fort diversement cette conduite d'Ambroise. Si l'on se place, comme Théodose, au point

1 Ego cum imperatore ago, ut oportet, quia novi quod habeat Domini timorem. Tecum autem aliter agendum qui tam dura loqueris. (Epist. XLI, n. 27.)

2 Dico imperatori: « Fac me securum pro te offerre, absolve animum meum... » Promisit futurum, etc. (*Ibid.*, n. 28.)

3 *Ibid.*

de vue de l'ordre public, on comprendra que le prince, raisonnant par-dessus tout en administrateur, ait imposé aux chrétiens l'obligation de réparer le tort commis par des voies de fait illégales? Mais aux yeux d'Ambroise l'erreur n'a point de droits, et en principe l'Église ne peut lui en reconnaître. Elle peut lui concéder une simple tolérance, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix publique. Mais lorsque le paganisme étalait encore ses monstruosités, et que les cendres des bûchers où hier montaient les fidèles étaient à peine refroidies, la religion chrétienne, proclamée religion d'État, n'était-elle pas autorisée à traiter l'erreur en ennemie? N'avait-elle pas droit à une protection absolue, exclusive; n'était-ce pas pour l'État lui-même le premier des devoirs et le plus grand des biens? Tout discrédit jeté officiellement sur l'Église n'était-il pas un triomphe public pour le mal? Supposé même que le tort des représailles commises ici par les chrétiens fût parfaitement avéré, n'était-ce pas le cas de « faire céder l'intérêt de l'ordre public à celui de la foi, et de subordonner la police à la religion »? Ces considérations l'emportèrent sur les autres dans l'esprit d'Ambroise.

Le récit que nous venons de lire, écrit par l'évêque lui-même, fut adressé à Marcelline dans une lettre où le discours tenu devant Théodose se trouve tout entier.

Ce discours terminé par l'apostrophe directe que nous avons citée était loin d'avoir continuellement cette véhémence. Au contraire, c'était tout au long un épanchement de la plus tendre charité envers les malheureux. Le docteur commentait l'histoire de Madeleine répandant ses parfums et ses larmes sur les pieds de Jésus; il donnait le sens mystique de cette sainte onction, et en parlait ainsi :

« Les pieds de Jésus figurent la personne des pauvres, qui sont les plus humbles membres du corps de Notre-

Seigneur. Et quand vous les nourrissez, quand vous pansez leurs plaies, quand vous soignez leurs maux, vous lavez réellement les pieds de Jésus-Christ. Jésus-Christ est mort une fois, et il a été enseveli ; et voici que chaque jour l'amour le ressuscite pour verser encore son parfum sur ses pieds. Car les pieds du Sauveur sont ces membres méprisés qu'il glorifiait en disant : « Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même. » Tels sont les pieds qu'arrose la femme de l'Évangile, tels sont les pieds que baise celui qui prend compassion du plus humble enfant de la famille de Dieu ; tels sont les pieds que parfume celui qui verse sur les malheureux les trésors de sa douceur [1].

« L'Église, elle, ne cesse de baiser les pieds de Jésus-Christ. Elle les lave, les oint d'huile, les baigne de parfums, les essuie de ses cheveux. Elle ne se contente pas de panser les blessés et de ranimer les souffrants ; mais, répandant sur tous le baume de sa grâce, sans nulle distinction de riche ni de pauvre, de plébéien ni de patricien, elle accueille tous ses fils indistinctement, les presse sur le même sein, leur ouvre le même cœur [2]. »

Voilà Ambroise : il a des foudres pour les rois, et des larmes pour les pauvres. Il est debout et armé devant la

1 Si vero alas pauperes, laves eorum vulnera, illuviemque detergas, tersisti utique pedes Christi... Semel mortuus Christus est, semel sepultus est : et nihilominus quotidie vult in pedes suos mitti unguentum... Hos pedes osculatur ille qui etiam infimos plebis sacræ diligit. Hos pedes unguento ungit ille qui etiam tenuioribus mansuetudinis suæ gratiam impertit. (Epist. XLI, n. 23.)

2 Ecclesia igitur et lavat pedes Christi, et capillis suis tergit, et oleo ungit, et perfundit unguento... Nec divitibus tantum ac potentioribus, sed etiam plebeiæ familiæ viris eamdem transfundit gratiam, æqua omnes lance examinat, omnes eodem sinu recipit, eodem gremio fovet. (*Ibid.*, n. 22.)

puissance souveraine, il est à genoux devant le malheur et l'indigence. Les sources de l'amour et celles de l'indignation s'ouvrent et coulent tour à tour de la plénitude de cette âme, toujours maîtresse d'elle-même. « On ne se fait guère ainsi, dit un grand orateur ; mais on est fait de Dieu, quand Dieu, pour toucher le monde, veut unir la tendresse au génie dans une même créature. »

Théodose était encore sous le coup de ces impressions, quand il reçut de Rome une députation envoyée par le sénat pour le prier d'honorer de sa présence l'ancienne capitale des Césars. Symmaque, chef de la députation, ne manqua pas cette occasion d'exhumer son plaidoyer pour le rétablissement de l'autel de la Victoire. C'était le quatrième appel qu'il faisait à la justice des cléments empereurs. Il s'en fallut bien peu cette fois que l'idolâtrie ne gagnât son procès, et cela au tribunal du prince le plus sincèrement chrétien de ce siècle. Théodose ne décida rien ; mais, tout préoccupé de se ménager dans Rome un bon accueil pour lui et un appui pour son fils, il ne voulut pas renvoyer les sénateurs païens sans une parole d'espérance et d'encouragement.

Ambroise le sut. Aussitôt, se présentant au palais, il alla droit à l'empereur, et là « il lui jeta sa pensée au visage », comme lui-même s'exprime [1]. Et, de vrai, la conduite du prince n'était-elle pas en contradiction flagrante avec son dessein de fonder, sur les ruines de l'idolâtrie, l'indissoluble alliance de l'Église et de l'État ? Devait-il tenir tant de compte de cette minorité factieuse du sénat, qui, à chaque nouveau règne, remettait en question une chose jugée, au grand préjudice de la liberté et de la paix ?

[1] Theodosio coram intimavi atque in os dicere non dubitavi. (Ambr. Epist. LVII, n. 4, p. 1011.)

Théodose voulut attendre pour se décider. « Alors, raconte l'évêque, je me retirai, et pendant plusieurs jours je m'abstins de le voir. Il ne s'en offensa point; car il savait que je n'agissais pas dans un intérêt personnel. C'était uniquement le bien de son âme et de la mienne qui me faisait parler devant lui sans être confondu [1]. »

L'empereur s'étant enfin rendu à ses conseils, des rapports d'intimité plus étroits que jamais s'établirent dès lors entre l'évêque et le prince. La politique d'Ambroise avait fini par le conquérir entièrement; il ne s'en départit plus; et quand peu de jours après il quitta Milan pour se rendre à Rome, l'esprit d'Ambroise l'y suivit et inspira ses actes.

Ce fut le 13 juin 387 que Théodose entra dans la ville éternelle, ayant à ses côtés Valentinien son pupille, et Honorius son fils, alors âgé de dix ans. Il s'y montra franchement chrétien dans toutes ses lois : il renouvela les peines déjà édictées contre la secte infâme des manichéens, supprima des maisons de débauche scandaleuse, et refusa de rien entendre touchant le rétablissement de l'autel de la Victoire. Mécontent de Symmaque, il l'exila d'abord à cent milles de Rome; mais bientôt, pardonnant au malheureux rhéteur, il lui rendit ses bonnes grâces, et même trois ans après l'honora du consulat.

Le séjour de l'empereur à Rome y imprima, surtout dans le patriciat, un élan de conversion que nous verrons s'accuser encore plus énergiquement lors d'un second voyage de Théodose en cette ville après la défaite d'Eugène. L'Orient lui-même ne tarda pas à ressentir les effets de cette politique du prince et des conseils d'Am-

1 Sic aliquibus ad ipsum non accessi diebus, nec moleste tulit; quia non pro meis commodis faciebam, sed quod et ipsi et animæ meæ proderat, *in conspectu regis loqui non confundebar.* (Epist. LVII, n. 4.)

broise. C'est dans l'année suivante, 389, que s'ouvre contre le *paganisme* cette campagne décisive qui consomme la ruine du Sérapéon d'Égypte et des sanctuaires d'Antioche. La loi mémorable de 380, qui avait déclaré le christianisme catholique seule religion de l'empire, poursuivait ses conséquences et ses applications avec une logique rigoureuse, mais salutaire, implacable pour les choses et clémente pour les personnes. Ainsi le commandaient le bien de la société, le salut de l'avenir, la justice de l'empereur et la sagesse d'Ambroise.

CHAPITRE III

LA MISÉRICORDE D'AMBROISE

Energie et douceur d'Ambroise. — Sa charité envers un apollinariste. — Sa lettre à Bellicius. — Ambroise flétrit la cruauté des ithaciens. — Il les fait condamner au concile de Turin.

Les novatiens et leur rigorisme. — Ambroise leur oppose son livre *de la Pénitence.* — Son éloge de la modération. — La miséricorde de l'Évangile. — Les lois de la pénitence. — Conversion. — Confession. — La pénitence publique et ses degrés. — Humbles sentiments d'Ambroise.

Ambroise défend la vierge Indicia. — Sa *Lamentation sur la chute d'une vierge.* — Histoire de la vierge Suzanne. — Sévérité et clémence d'Ambroise envers elle. — La bonté est le fond des saints.

L'histoire de ces combats a fait voir l'énergie du caractère d'Ambroise ; mais son fond véritable était la charité et la miséricorde. C'est par nécessité et devoir qu'il était sévère, c'est par nature et grâce chrétienne qu'il était bon : nous avons vu à l'œuvre sa générosité envers ses ennemis et ses persécuteurs. Il avait de plus ce cachet de supériorité qui est de savoir supporter la contradiction, et de respecter la personne de ses adversaires, lors même qu'on est forcé de combattre leur erreur.

Un jour de l'année 389, un homme qui passait pour dénigrer violemment les écrits du docteur vint de Plaisance à Milan, où il recommença à semer contre lui les mêmes calomnies. Il eût été facile à Ambroise de l'écraser ;

il aima mieux le ménager, et voici en quels termes le charitable évêque se plaignit à ce méchant : « Vous avez raison sans doute de me critiquer; mais pourquoi le faites-vous avec une mauvaise intention ? Je regarde comme un service que mes lecteurs me fassent part de leurs impressions sur mes écrits. Certes je puis me tromper, même dans ce que je sais le mieux ; il y a tant de choses qui échappent à l'oreille, et qui sont entendues différemment par un autre ! Il serait beau d'éviter toute espèce de faute ; mais cela est-il possible ? Quand je vois que dans l'Évangile les paroles mêmes de Jésus-Christ et des apôtres soulèvent tant de questions, je ne puis trouver mauvais qu'on discute mes ouvrages. D'ailleurs il existe des gens portés à la censure par instinct et par goût ; témoin ce philosoque qui fit le tour du monde uniquement pour chercher à critiquer partout [1].

Ambroise ayant découvert que son censeur acharné était un apollinariste, et qu'il en voulait surtout à son orthodoxie, il ne dédaigna pas d'avoir avec lui une conférence publique, où il ne voulut le vaincre que par la force de la douceur et de la vérité.

Le charitable pasteur n'apportait pas moins de bonté dans l'œuvre de la conversion des infidèles ou des pécheurs. Il avait entrepris celle d'un de ses diocésains nommé Bellicius. Pendant une maladie où il avait reçu la visite de Dieu, comme s'exprimait Ambroise, ce païen avait commencé à croire en Jésus-Christ ; mais il hésitait encore à recevoir le baptême. L'évêque lui écrivit pour le féliciter de ses premiers pas dans la foi ; il l'exhorte et le presse de recevoir les sacrements :

[1] Equidem primo leniter mandavi ei : Qua ratione bonam rem malo animo facis ? Ego enim beneficio adnumero si quis mea legens scripta dicat mihi quo videatur moveri, etc. (Epist. XLVI ad Sabinum, n. 2 et seq., p. 984.)

« Il est donc venu vers vous celui qui dit dans l'Évangile : *J'irai et je le guérirai!* Si vous n'avez pas entendu le son de sa parole, il ne vous en a pas moins parlé d'une manière mystérieuse et insensible, comme il convient à un Dieu. Si vous ne l'avez pas vu, il ne vous en a pas moins visité spirituellement. Vous l'avez vu parce que vous avez cru en lui ; vous l'avez vu parce que vous lui avez donné asile dans votre âme; vous l'avez vu des yeux intérieurs de l'esprit. Ah! gardez-le bien, cet hôte si longtemps attendu, et que vous avez accueilli si tard! Vous avez reçu les premiers germes de la foi ; ne laissez pas sa parole enfouie dans votre cœur. Ce n'est pas sur le seuil que l'on peut se rendre compte de l'intérieur de la maison; avancez jusqu'au fond [1]. Là vous découvrirez d'autres secrets plus intimes réservés aux parfaits, selon qu'il est écrit : « L'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu ce que le Seigneur a preparé à ceux qui l'aiment! » Il y a des mystères dans lesquels vous trouverez la rédemption du monde, la rémission des péchés, la dispensation des grâces, la participation aux sacrements divins. Quand vous les aurez reçus, vous vous étonnerez que Dieu ait fait à l'homme un don si merveilleux ; et la manne qui tombait du ciel pour les Juifs ne vous paraîtra que l'ombre de ce bienfait et de ce miracle. Car ceux qui se nourrirent de la manne dans le désert n'en moururent pas moins, tandis que celui qui mangera ce sacrement divin vivra pour l'éternité! Que Jésus vous guérisse. Adieu [2]. »

1 Jactatum te gravi ægritudine significasti mihi credidisse in Dominum Jesum, et jam cœpisse revalescere... Deus insensibiliter locutus est, et vidisti eum qui credidisti ei, etc. (Epist. LXXIX, ad Bellicium, n. 1 et 19, p. 1094.)

2 Alia sunt sacramentorum perfectiorum mysteria... in quibus est mundi redemptio, peccatorum remissio, gratiorum divisio, sacramentorum participatio. Quæ cum acceperis, tunc mirabere tantum donatum esse homini. (Epist. LXXIX, ad Bellicium, n. 4.)

Dans une seconde lettre, Ambroise insiste davantage. Il applique au converti l'histoire de l'aveugle-né guéri par le Seigneur. Il lui crie : « Vous aussi, venez, approchez-vous de la fontaine de Siloé. Que Jésus-Christ vous lave, afin que vous voyiez. Venez au baptême, il en est temps ! Hâtez-vous, et bientôt vous direz : *Je suis allé, je me suis lavé, je vois ; j'étais aveugle, et je vois !* Vous pourrez dire : « La nuit m'enveloppait, mais voici le grand jour [1]. »

Dans cette lettre, l'évêque commençait par appeler l'infidèle « mon frère » ; à la fin il l'appelait son fils. Il n'y mêle pas un seul mot de reproche ou de blâme. Il sollicite l'esprit par l'éclat de la doctrine ; il attire le cœur par les liens de l'amour et l'odeur des parfums, comme s'exprime l'Écriture : de sorte que, dans cette conquête, la vérité et la charité revendiquent pour elles seules l'honneur de la victoire.

Nous avons vu l'horreur qu'avait inspirée à l'évêque de Milan la conduite irrégulière et sanguinaire des partisans d'Ithace contre les malheureux priscillianistes. Il fit plus : un concile fut tenu, à son instigation, dans la ville de Turin, contre Félix de Trèves, complice de ces excès, et cet évêque ne dut qu'à un repentir exemplaire de n'être pas déposé et chassé de son siége [2].

Rien ne révoltait plus le grand et doux pontife que l'inclémence du cœur chez les hommes consacrés par

On s'accorde à voir dans cette énumération les quatre grands sacrements du Baptême, de la Confirmation, de la Pénitence et de l'Eucharistie.

[1] Accede et tu ad Siloam... Diluat te Christus, ut videas. Veni ad baptismum. (Epist. LXXX, n. 6, p. 1097.)

[2] Le concile de Turin spécifie qu'il excommunie les ithaciens, d'après les lettres soit de l'évêque Ambroise, soit de l'évêque de Rome : « Juxta litteras Ambrosii episcopi vel Ecclesiæ Romanæ sacerdotis. » (*Concil. Taurin.* cap. VI.)

état au ministère de la charité. Il court dans tous ses écrits un souffle de colère contre les indignes évêques qui faisaient intervenir les rigueurs sanglantes des tribunaux séculiers dans les affaires de la foi.

« Tous ces prêtres, disait-il, qui soumettent aux juges ordinaires les coupables qu'ils chargent des accusations les plus graves, me rappellent les pharisiens qui, au nom de la loi, s'acharnaient à la perte de la femme adultère. Que disent-ils, sinon ce qu'alléguaient les Juifs : à savoir que les coupables tombent sous la loi générale ; qu'il les faut donc poursuivre devant les tribunaux communs, puisque c'est la loi commune qui leur doit être appliquée ? C'est le même procès que celui de cette femme, c'est le même appel à la légalité ; mais quel esprit différent dans l'application de la peine ! Jésus n'a pas voulu que la loi donnât la mort à une seule coupable, tandis que parmi nous il en est qui trouvent trop petit le nombre des coupables qu'on a exécutés [1]. »

On a pu le comprendre : Ambroise n'infirme en rien le droit qu'a la société de traiter en criminels ceux qui, ravissant aux peuples le trésor de la vérité et le bienfait de leur unité religieuse, jettent parmi eux le germe de profondes discordes, de longues perturbations et parfois de guerres sanglantes. Ce qu'il reproche ici aux prêtres accusateurs, c'est d'aggraver la peine encourue par les coupables en déférant le crime d'hérésie à la rigueur des tribunaux séculiers, au lieu de le réserver au tribunal de l'Église, interprète de la loi de pardon et d'amour. Ainsi toujours évêque, toujours homme de l'Église et jaloux de ses droits, Ambroise ne les revendique que pour les mettre au service de la miséricorde; et l'on ne sait ce

1 Ambros. Epist. XXVI, n. 3, p. 894.) — Voir, sur le même sujet et dans le même esprit : in Psalm. CXVIII serm. VIII, n. 41 ; et *De Officiis* lib. II, cap. XXI.

que l'on doit admirer davantage de sa fermeté ou de sa bonté, de son caractère ou de son cœur.

Sans se porter aux monstrueuses cruautés des ithaciens, une secte de ce temps exagérait la rigueur de la justice chrétienne jusqu'à fermer à un certain nombre de pécheurs le retour à la grâce. La secte avait pour pères deux prêtres du IIIe siècle, Novatien de Rome, et Novatus de Carthage, qui s'étaient séparés de la communion des papes Fabien et Corneille, faisant un crime au Saint-Siége d'admettre à la pénitence et à l'absolution les chrétiens convaincus d'avoir apostasié devant les persécuteurs.

L'erreur avait survécu à ses premiers auteurs, et elle ralliait à elle un parti de farouches rigoristes, qui se donnait le nom modeste de *cathares,* c'est-à-dire de *purs*. En outre de l'apostasie, ils admettaient plusieurs sortes de crimes irrémissibles, invectivant contre le relâchement de l'Église. Par contre, les stoïciens étaient tenus parmi eux en singulière estime ; et, de vrai, les novatiens étaient plus près de la roideur de ces philosophes du Portique que du miséricordieux esprit de l'Évangile. Méconnaissant le cœur de Dieu, et désespérant de la conscience de l'homme, ils trouvaient leur condamnation dans cette réponse de Constantin à l'un d'eux, qui venait de lui dérouler son implacable doctrine : « Prends donc une échelle pour toi, ô Acesius, et monte au ciel tout seul[1] ! »

Ambroise s'effraya des progrès que cette secte faisait autour de lui, et ce fut pour les arrêter qu'il écrivit les deux livres *de la Pénitence*[2]. Également éloigné du rigorisme des novatiens et d'un amollissement fatal à la discipline,

[1] Socrat. *Hist. eccl.* lib. I, cap. x.

[2] V. *Admonitio in lib. Pœnit.,* t. II, p. 385. L'édition bénédictine place approximativement la date de cet ouvrage vers 384.

il déclara vouloir prendre conseil uniquement de la modération. Il ne craint pas de l'appeler « la plus belle des vertus », parce qu'elle est à la fois ce qu'il y a de plus doux et ce qui contient le plus de force. Ce fut sous les auspices de cette vertu que le docteur plaça son livre et ses discours :

« Seule la modération a propagé l'Église rachetée par le sang de Jésus-Christ. Elle présente à la terre l'image du Dieu bon, se montre bienveillante envers tous, et se garde des pensées propres à troubler les esprits et à désespérer les âmes [1]. »

Les deux livres sur la Pénitence sont composés dans cet esprit pastoral et chrétien. Le premier établit la loi de la miséricorde ; le second anéantit les objections proposées contre l'inépuisable clémence du Dieu bon. Ambroise expliquait admirablement cette indulgente doctrine en exposant aux pasteurs les paroles et la conduite du Sauveur des hommes :

« Notre-Seigneur Jésus-Christ a compassion de nous ; il vient pour nous attirer, bien loin de nous éloigner ; c'est le Doux et l'Humble de cœur ; c'est lui qui criait : « Venez tous, vous qui souffrez, vous qui êtes accablés, et je vous reposerai ! » Entendez bien qu'il veut nous reposer, nous refaire, mais non point nous charger. Aussi ne reconnaît-il pour ses disciples que ceux qui, semblables à lui, ne repoussent pas son peuple, mais lui ouvrent les bras. Quant à ceux qui substituent la dureté à la douceur, et l'orgueil à l'humilité, ils ne lui appartiennent point ; ils ne sont pas ses disciples. Malheureux ! ils demandent miséricorde pour eux, et ils la refusent aux autres [2] !

1 Moderatio prope omnium virtutum pulcherrima est... Sola est quæ Domini quæsitam sanguine Ecclesiam propagaverit, imitatrix beneficii cœlestis, etc. (*De Pœnit.* lib. I, cap. I, n. 1, 2.)

2 Dominus Jesus compassus est nobis, ut ad se vocaret, non ut deterreret. Mitis venit, venit humilis... Meritoque tales discipulos elegit qui, dominicæ voluntatis interpretes, plebem Dei colligerent, non repudiarent. (*Ibid.*, lib. I, cap. I, n. 3, p 390.)

« Or tels sont ces novatiens qui se font appeler *purs*. Voyez jusqu'à quel excès se porte leur aveugle rage ! Tandis que Jésus-Christ intercède pour les pécheurs, Novatien les condamne ; tandis que Jésus-Christ les lave de son sang, Novatien les voue à la mort ; tandis que Jésus leur répète que son joug est doux et son fardeau léger, Novatien les écrase d'un fardeau accablant, d'un joug intolérable [1]. Que Jésus est bien plus miséricordieux que les hommes ! Véritable bon Samaritain, c'est lui qui, rencontrant le voyageur blessé, à demi mort, verse sur ses blessures le baume du vin et de l'huile, puis le conduit à l'hôtellerie [2]. Véritable père du prodigue, c'est lui qui accourt à la rencontre du pécheur, lui met au doigt l'anneau de la réconciliation, le fait asseoir à une table où le veau gras figure l'agneau de la Pâque que Jésus nous donne dans le sacrement de son corps et de son sang [3] !

« Le salut des pécheurs, c'est la gloire de Jésus-Christ, c'est la joie de ses anges. « Les anges, est-il écrit, se réjouissent plus de la conversion d'un seul pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pardon ! » Et comment Jésus-Christ pourrait-il laisser périr ceux qui reviennent à lui, et qui, renonçant à toutes les fêtes de la terre, se nourrissent de leurs jeûnes et s'abreuvent de leurs larmes [4] ! »

Les larmes, les jeûnes, le renoncement, telle est la condition que le docteur met au pardon ; car il ne sépare pas la justice de Dieu de sa miséricorde. S'il s'en était tenu à prêcher l'indulgence, on aurait pu se faire de la bonté de Dieu un encouragement à transgresser sa loi. Après une vie traînée dans les boues du péché, on aurait pu se figurer qu'il

1 *De Pœnitent.* lib. I, cap. I, n. 4.
2 *Ibid.*, lib. I. cap. VI, n. 27, p. 397.
3 *Ibid.*, lib. II, cap. III, n. 18, p. 420.
4 *Ibid.*, lib. I, cap. V, n. 26, p. 397.

suffisait de venir s'agenouiller devant ce Dieu, et lui dire, « Seigneur, » pour que l'absolution nous rouvrît les deux portes de l'Église et du ciel. La pénitence perdant ainsi son sens austère, on aurait vu se lever des siècles comme le nôtre, où les âmes, se faisant un Jésus sans sa croix, auraient accommodé leur faux christianisme avec toutes les mollesses; Ambroise ne le voulait pas. L'indulgence qu'il préconise n'est pas l'impunité. Son livre, comme le titre le dit, est un code de Pénitence; et ce qui en ressort est que, le péché étant un crime, l'expiation est un devoir, la réparation une loi, la vie du christianisme une vie de sacrifice; ainsi, lorsqu'on a eu le malheur de tomber, on ne se relève qu'au Calvaire, dans les bras de la croix.

Ambroise commandait premièrement le changement du cœur : « Il me serait plus facile de trouver des chrétiens ayant gardé l'innocence que de trouver des pécheurs parfaitement pénitents. Car prétendait-on faire une vraie pénitence en briguant les honneurs, en continuant à s'enivrer et à vivre au sein de la volupté? Il faut renoncer au siècle, retrancher de son sommeil, l'entrecouper de ses gémissements, l'interrompre par la prière. Il faut vivre comme si le monde n'était plus rien pour nous, se renoncer soi-même, se transformer tout entier. C'est ainsi qu'avait fait ce jeune libertin qui, au retour d'un voyage où il s'était converti, rencontra la complice de ses désordres passés. Celle-ci, s'étonnant de ne pas le voir venir à elle, croit qu'il ne la reconnaît pas, et l'aborde la première en lui disant : « C'est moi! — Oui, mais moi je ne suis plus moi, » lui répond le converti en lui tournant le dos [1]. »

La Confession s'affirme, dans la doctrine d'Ambroise, comme une partie essentielle de la pénitence, et une des principales conditions du pardon :

[1] *De Pœnitent.* lib. II, cap. x, n. 98, p. 427.

« Montre-toi au médecin, présente-lui ta blessure pour qu'il puisse te guérir. Dieu, sans doute, connaît ton mal avant que tu le dises; mais il veut en entendre l'aveu de ta propre bouche [1]. N'attends pas qu'on t'accuse; si tu t'accuses toi-même, tu n'auras pas à craindre un autre accusateur [2]; car l'humble confession des péchés nous délivre de la chaîne de nos crimes [3]. »

Du reste, partout le docteur, fidèle témoin de la loi et de la tradition, enseigne cette obligation et cette efficacité de l'aveu. « Le juste, disait-il, est son propre accusateur. Personne ne peut prétendre à être justifié de son péché, si d'abord il ne l'a confessé. C'est ce que dit le Seigneur: « Avoue tes iniquités pour être pardonné [4]. » Les péchés sont remis par la parole de Dieu, dont le lévite est l'interprète et comme l'exécuteur. Ils sont remis par le prêtre et la puissance de son ministère sacré [5]. »

Ainsi la discipline des âmes avait son tribunal, dont le juge était le prêtre. Le repentir lui amenait librement le coupable, qui commençait l'expiation par l'aveu de ses fautes. Puis l'abstinence, l'aumône, l'humiliation, l'affranchissaient de la triple chaîne de la volupté, de l'avarice et de l'orgueil; de sorte que la pénitence, loi de sujétion, devenait réellement une loi de liberté, en rendant à l'homme déchu l'empire de lui-même.

1 Ostende medico vulnus tuum, ut sanari possis. Et si non monstraveris, novît : sed a te expetit audire vocem tuam. (*De Pœnitent.* lib. II, cap. VIII, n. 66, p. 460.)

2 Præveni accusatorem tuum. Si te ipse accusaveris, accusatorem nullum timebis. (*Ibid.*, lib. II, cap. VII, n. 53, p. 428.)

3 Solvit enim criminum nexus verecunda confessio peccatorum. (*Ibid.*, lib. II, cap. VI, n. 40, p. 426.)

4 Non potest quisquam justificari a peccato nisi fuerit ante confessus. (*De Paradiso* cap. XIV, n. 71; t. 1, p. 781.)

5 Remittuntur peccata per officium sacerdotis, sacrumque ministerium. (*De Cain et Abel* lib. II, cap. IV, n. 15.)

Mais ce n'était là encore que la pénitence privée : il y en avait une autre ; et le livre d'Ambroise nous remet sous les yeux le tableau effrayant de la pénitence publique, telle que l'avait réglée l'antique discipline. Il n'importait pas peu au bien de la société que l'exemple réparateur fût placé dans la même lumière que le scandale, et que l'expiation fût aussi solennelle que l'avait été la prévarication. Or tel était le but de la pénitence publique, forte police des âmes qui, servant de contre-poids à la dégradation contagieuse des hommes, maintenait dans l'Église ce haut niveau moral qui est le meilleur fruit d'une religion divine et sa plus belle marque.

Cette pénitence, du moins alors, était essentiellement volontaire; l'Église ne voulait y contraindre personne. Elle se contentait de priver le prévaricateur du droit de prendre place dans l'assemblée chrétienne, d'y faire l'oblation, d'y recevoir la communion : alors c'était à lui de demander la pénitence que l'évêque lui faisait la grâce de lui accorder.

Seules, les fautes publiques scandaleuses et graves, comme l'homicide, l'adultère et l'idolâtrie, pouvaient y être soumises ; la durée des peines et leur sévérité étaient proportionnées à la gravité du crime. Les quatre ordres de pénitents distingués dans la primitive discipline nous sont clairement désignés dans le traité d'Ambroise. On y voit les *Pleurants*, revêtus d'habits noirs, portant la barbe longue, agenouillés sur la cendre, et couverts du cilice, se tenant loin des fidèles, à la porte de la basilique, et implorant les prières de ceux qui venaient adorer. L'ordre des *Écoutants* était, comme le précédent, relégué dans l'*atrium;* mais il leur était permis de pénétrer dans l'église pour le temps de l'instruction. Aux *Prosternés* on accordait de venir s'humilier plus près du saint autel, et d'y demeurer la face contre terre pour adorer durant les saints mystères. Les *Consistants* pouvaient prier debout comme les fidèles, mais sans participer encore

aux sacrements. Il fallait passer par ces épreuves successives avant de recevoir l'absolution de l'évêque. Cette réconciliation solennelle, à Milan, avait lieu le vendredi et le samedi de la semaine sainte, comme chez les Orientaux.

Mais, avant de l'obtenir, par quelles longues souffrances et quelles supplications ne fallait-il pas l'acheter! Ambroise nous l'apprend. « Je veux, dit-il, que le coupable implore son pardon, qu'il le demande par ses larmes, qu'il fasse intercéder les sanglots de tout le peuple. Que si la communion lui est refusée une seconde et une troisième fois, je veux qu'il se reproche de n'avoir point prié assez, qu'il revienne vers l'évêque, qu'il implore sa pitié, qu'il embrasse ses pieds, les couvrant de baisers, les arrosant de larmes, ne voulant pas s'en détacher qu'il n'ait entendu cette parole de Jésus : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il a beaucoup aimé* [1].

« J'ai vu, ajoute-t-il, j'ai vu des pénitents creuser sur leur visage de longs sillons de larmes. Ils s'étendaient à terre devant la porte de l'église, afin d'être foulés aux pieds des passants ; et pâles, exténués par un jeûne continuel, ils portaient dans un corps vivant l'image de la mort [2]. »

Ce spectacle était une prédication. Qu'ils le sussent ou non, ces pénitents vengeaient exemplairement sur eux-mêmes les droits de la justice, de la sainteté ou de la foi.

1 Volo veniam reus speret, petat eam lacrymis, petat gemitibus, petat populi totius fletibus; ut ignoscatur obsecret. Et cum secundo aut tertio fuerit dilata ejus communio, credat remissius se supplicasse, fletus augeat, miserabilior postea revertatur, teneat pedes brachiis, osculetur osculis, lavet fletibus, etc. (*De Pœnitent.* lib. I, cap. XVI, n. 90.)

2 Cognovi quosdam in pœnitentia sulcasse vultum lacrymis, stravisse corpus eum calcandum omnibus, jejuno ore semper et pallido, mortis speciem spiranti in corpore prætulisse. (*Ibid.*, n. 91.)

Ils relevaient la loi et la conscience publique, enfantant dans leurs larmes des mœurs plus chrétiennes et un avenir plus doux.

Mais, pour que l'exemple obtînt cette efficacité, il fallait que toute la société des chrétiens s'intéressât à ces expiations, et qu'elle y prît sa part de compassion et de prière. Ambroise veut que le deuil d'un seul devienne le deuil de tous. « Que toute l'Église pleure sur toi, disait-il au pénitent, qu'elle te lave de ses larmes; que, voyant cette douleur générale, Jésus puisse te dire : « Heureux sont « les tristes, parce qu'ils seront consolés ! » Jésus aime les larmes que la famille entière verse sur un de ses membres [1] ! »

L'évêque citait à l'appui Marthe et Marie pleurant sur le sépulcre de Lazare. Ce Lazare au tombeau est la figure du pécheur. — « Mais ce pécheur, où est-il ? se demande le saint homme. Est-il besoin de le chercher dans un autre que moi ? »

A ce retour sur lui-même, Ambroise s'émeut, se trouble ; son indignité l'accable, il se tourne vers Dieu, et de son âme confuse s'échappe un de ces cris d'humilité qui ne peuvent sortir que du grand cœur des saints.

« Seigneur Jésus, daignez venir à mon sépulcre. Pleurez sur moi, purifiez-moi; car mes yeux sont trop secs pour me laver de mes péchés. Donnez-moi un de vos soupirs, et je serai sauvé; une seule de vos larmes, et je serai purifié, et j'entendrai la voix qui me tirera du tombeau de ce misérable corps. Vous me direz : « Sors dehors ! » Et alors mes pensées se dégageront de l'étreinte des choses corporelles ; elles monteront vers le Christ, elles s'épanouiront dans ses clartés; et désormais, méprisant les

[1] Fleat pro te mater Ecclesia, et culpam tuam lacrymis lavet... Christus amat ut pro uno multi rogent, etc. (*De Pœnitent.* lib. II, cap. x, n. 92, p. 436.)

œuvres de ténèbres, je n'aurai plus de goût que pour les œuvres de la lumière. Appelez-moi comme Lazare! Je suis lié par mes péchés : j'ai les pieds entravés, j'ai les mains attachées. Mais dites un seul mot, et je serai délivré, et je sortirai, et j'irai m'asseoir à la table de votre festin, et je respirerai le parfum qui remplissait autrefois la maison où la pécheresse avait embaumé vos pieds divins [1]. »

C'est à cette pécheresse qu'Ambroise ne craignait pas de se comparer lui-même. Rappelant la condition d'où Dieu l'avait tiré, il protestait que, pécheur lui-même, il ne voulait être que le père et l'ami des pécheurs, pour les plaindre, les guérir et les pardonner.

« On disait de Marie, pendant qu'elle répandait son baume sur les pieds de Jésus-Christ : « Le Seigneur ne sait pas ce qu'est cette femme. » On dira pareillement de moi : « Voici un homme qui n'a pas été nourri sur le sein de l'Église, mais qui du milieu du siècle a été appelé à l'honneur du sacerdoce. Il a obtenu cet honneur, nullement par son propre mérite, mais par la grâce du Christ, qui a daigné l'admettre à sa divine table et le nourrir du pain descendu des cieux. »

« Oui, c'est vous seul, Seigneur, qui m'avez honoré, malgré moi, de cette grâce : vous me la conserverez [2] ! Je suis le dernier des évêques, et le plus pauvre en mérites. Mais puisque j'ai reçu la mission de travailler pour votre sainte Église, ne permettez pas qu'un misérable appelé par vous au sacerdoce succombe dans ce ministère. Donnez-moi pour toute science de savoir compatir aux misères des pécheurs. Apprenez-moi la grande

1 Utinam ad hoc monumentum meum digneris accedere, Domine Jesu! Tuis me lacrymis laves, etc. (*De Pœnitent.* lib. II, cap. VIII, n. 71, p. 431.)

2 Dicetur enim : Ecce ille non in Ecclesia nutritus sum, etc. (*Ibid.*, lib. II, cap. VIII, n. 72.

vertu dont il est dit : « Vous ne vous réjouirez pas au jour de la perdition des enfants de Juda, et vous n'élèverez pas une voix orgueilleuse au jour de leur tribulation. » Chaque fois que j'apprendrai qu'un chrétien a fait une chute, je ne le reprendrai pas rudement, mais je le plaindrai, mais je pleurerai et je m'affligerai avec lui. En pleurant sur les autres, je pleurerai sur moi-même, et je répèterai avec les livres saints : « La malheureuse Thamar est plus juste que moi[2] ! »

Tel est donc l'esprit du livre *sur la Pénitence*. « Voilà, dit Thomassin, voilà le commencement de la police de l'Église, fondée sur les maximes et sur les exemples d'une incroyable bonté et d'une charitable complaisance ! En effet, ce n'est que la miséricorde infinie de Dieu, la bonté et la douceur incompréhensibles de Jésus-Christ, l'indulgence plénière et le pardon général de tous nos crimes, qui peuvent avoir donné naissance à l'Église. La sévérité est donc postérieure à l'accommodement. La condescendance et la bonté est l'esprit et la nature même de Celui qui a fondé l'Église sur sa croix, et l'a cimentée de son sang. La rigueur n'est venue qu'au secours de la clémence, dont nous abusons[1]. »

L'évêque n'eut que trop tôt l'occasion d'exercer cette clémence chrétienne envers une vierge coupable d'avoir manqué à ses vœux. Il s'était toujours montré saintement jaloux de l'honneur de ses filles ; et nous avons de lui deux lettres considérable, fort sévères et très-vives, adressées

1 Tamen quia et ego laborem aliquem pro sancta Ecclesia tua suscepi, hunc fructum tuere, ne quem perditum vocasti ad sacerdotium eum sacerdotem perire patiaris. Ac primum da ut condolere norim peccantibus intimo affectu. Hæc est enim summa virtus. (*De Pœnitent.* lib. II, cap. VII, n. 73.)

2 Thomassin, *de la Discipline de l'Église,* part. II, liv. I, ch. LVI, n. 15; t. II, p. 366.

à Syagrius, l'évêque de Vérone, qui avait accueilli trop témérairement une accusation contre Indicia, une des vierges de la société de Marcelline[1].

Une autre vierge vivait dans la retraite à Milan : elle s'appelait Suzanne. Ses parents, surtout son père, s'étaient d'abord opposés à sa profession ; mais cédant à ses prières et aux avertissements que la vierge prétendait avoir reçus du Ciel, la famille chrétienne l'avait donnée à Dieu avec une joie courageuse[2]. C'était Ambroise lui-même qui l'avait consacrée le jour même de Pâques, au milieu d'une grande foule de néophytes témoins de ces noces qu'on croyait devoir être éternelles[3].

Suzanne commença par donner à l'Église de si belles espérances, que l'évêque un instant la crut appelée à devenir le soutien de l'institut virginal à Milan. Il avait même vengé sa réputation de certains bruits calomnieux, lorsque trois ans plus tard le scandale éclata, et Ambroise n'eut plus qu'à pleurer sur l'opprobre de cette fille coupable.

Ce fut alors qu'il lui adressa son Épître ou plutôt son élégie sur la *Chute d'une vierge*. Dans cette pièce l'évêque ne la ménageait point. Il fallait dessiller les yeux de la pécheresse séduite et aveuglée, la faire rougir d'elle-même, lui montrer le fond de l'abîme ouvert sous ses pas, et provoquer en elle une de ces tempêtes qui purifient la conscience dans une pluie de larmes :

« C'est à vous que je m'adresse, lui disait-il, vous que je n'ose appeler de votre nom de Suzanne : car comment vous conserver le nom du lis dont vous n'avez plus la blancheur ? Vous étiez une fleur dans le jardin de Dieu,

1 Epist. v et vi ; t. II, p. 765 et 771.

2 *De Lapsu virginis consecratæ* cap. iv, n. 17. Les bénédictins le Nourry et du Frische démontrent l'authenticité de cet écrit d'Ambroise. *Admonit.* t. II, p. 303.

3 *Ibid.*, cap. v, 19.

une fleur de l'Église, une épouse de Jésus-Christ, le sanctuaire de l'Esprit-Saint. Vous étiez cette colombe dont parle le Psalmiste, qui a les ailes argentées et l'éclatant reflet de l'or; vous étiez cette étoile placée dans la main du Seigneur, et qui brille au-dessus de la région des orages. Et maintenant qu'êtes-vous? Malheur à vous, pauvre fille, qui en perdant l'honneur avez perdu tant de biens [1]! »

L'évêque lui demandait ensuite comment elle pouvait affronter le regard des justes sur la terre et des saints dans le ciel [2]. Dans le ciel il lui faisait voir saint Jean, Marie, Agnès, Thècle, puis tous les anges se voilant la face devant leur sœur déchue [3]. Sur la terre c'étaient son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, naguère fiers de ses vertus, mais qui, déshonorés par cette indigne enfant, pleuraient maintenant sur sa honte, et maudissaient le jour qui l'avait vue naître [4].

De son foyer désolé, Ambroise la traînait en pensée à l'église. Là il ressuscitait le souvenir de la fête de sa profession, alors que, s'avançant entre les néophytes revêtus de robes blanches et portant les flambeaux, elle marchait à l'autel pareille à la fiancée d'un grand roi [5]. « Mes larmes, disait-il, s'échappent à ce souvenir, et je sens des regrets qui me transpercent le cœur [6]. » Il lui rappelait l'hymne de la virginité, que lui-même avait composé et dans lequel elle chantait les divines prérogatives de cet état angélique [7]. Il lui faisait souvenir du monastère

1 *De Lapsu virginis* cap. II, n. 5, 6, 7, 8.

2 *Ibid.*, cap. III, n. 9.

3 *Ibid.*, cap. II.

4 *Ibid.*, cap. IV, n. 17.

5 *Ibid.*, cap. V, n. 19.

6 *Ibid.*, cap. V, n. 20.

7 Frustra hymnum virginitatis exposui quo et gloriam propositi et observantiam pariter decantares. (*Ibid.*, n. 2.)

Cette hymne de la virginité est celle qui commence par ces mots :

où il l'avait conduite, afin qu'elle y trouvât asile, sauvegarde et édification [1]. Il lui remettait devant les yeux les grâces et les joies de la vie religieuse : tout ce tableau est plein de précieuses lumières pour l'histoire de l'institut des vierges au IVe siècle :

« Vous ne pensiez donc pas à votre robe virginale ? Vous ne vous rappeliez plus les processions de l'église et les chœurs sacrés de vos compagnes ? Vous ne voyiez plus reluire devant vous les lampes allumées pour les saintes veilles de la nuit ? Vous n'entendiez plus le chant des hymnes spirituelles, et les paroles célestes qui vous disent de respecter en vous le temple de Dieu [2] ? Vous ne vous êtes plus souvenue de ce lieu séparé, de cette place distinguée que vous aviez à l'église, et où les plus religieuses, les plus nobles dames de la ville venaient vous demander le sacré baiser, elles cependant plus saintes que vous [3] ? »

C'était assez avoir abattu la pécheresse. Dans une seconde partie de sa lettre, le pasteur ne voit plus en elle que la brebis égarée et blessée, qu'il faut ramener au bercail. La faute de Suzanne était de celles qui tombaient sous le coup des lois pénitentielles de l'Église : la repentie s'y soumit. C'est là, dans l'exercice de cette pénitence si rude pour une femme, à genoux dans l'atrium de la basilique de Milan, ou cachée dans la retraite prescrite par le pon-

Jesu, corona virginum. Le Dr Biraghi démontre parfaitement son authenticité et son entière conformité avec les écrits du docteur, et en particulier avec son ouvrage : *De Lapsu virginis.*

1 *De Lapsu virginis* cap. VII, n. 28.

2 Quomodo non veniebat in mentem habitus virginalis, processus in ecclesiam inter virgineos choros ? Quomodo oculos tuos non pertingebat lux vigiliarum ? aures tuas non penetrabat hymnorum spiritalium cantus? etc. (*Ibid.,* cap. VI, n. 22.)

3 Illum locum tabulis separatum in quo in ecclesia stabas, recordari debuisti, ad quem religiosæ matronæ et nobiles certatim corruebant, tua oscula petentes. (*Ibid.,* cap. VI, n. 24.)

tife, qu'il faut revoir la chrétienne. Là elle redeviendra digne du Dieu qui reçut Madeleine à sa croix, et nous fera comprendre à quel prix l'Église réparait les ruines des âmes immortelles.

« Soyez à vous-même un juge et un bourreau, lui écrivait Ambroise. Retranchez de votre vie toute attache terrestre. Regardez-vous comme morte, car vous l'êtes en effet, et songez aux moyens de vous ressusciter. Revêtez-vous d'habits de deuil; infligez à votre esprit, à votre corps, à tous vos sens, de justes macérations. Coupez cette chevelure, sujet de votre orgueil et occasion de votre perte. Faites pleurer ces yeux qui ont été criminels; faites pâlir ce visage qu'enflammait la passion. Domptez, méprisez, défigurez sous le cilice et la cendre un corps trop fier de sa beauté. Faites fondre comme la cire, faites jeûner, faites souffrir ce cœur que l'ennemi a vaincu. Châtiez un esprit fait pour gouverner les sens, et qui a subi leur joug. Puis, une fois entrée dans cette voie, avancez! Pauvre naufragée que vous êtes, attachez-vous fortement à cette planche de salut, et ne la quittez point que vous ne soyez au port! N'attendez plus désormais aucune grâce des hommes: les hommes vous ont trompée par leurs vaines promesses; mais espérez en Dieu, que vous avez offensé, et qui vous guérira au jour de son jugement [1]. »

Mais il y avait quelqu'un de plus coupable, et conséquemment de plus punissable que la vierge séduite; c'était le séducteur. Les lois divines et humaines n'auront jamais trop de rigueurs contre les misérables qui, se faisant de la vertu une proie, rejettent ensuite leurs victimes sur le seuil du désespoir. Dans une vive apostrophe, l'évêque de Milan comparait le séducteur de la

[1] Facti tui ipsa judex esto crudelior... quasi mortuam existimans, sicut et es, quomodo possis reviviscere cogita. Deinde lugubris tibi accipienda est vestis... Amputentur crines; defluant oculi lacrymis. etc. (*De Lapsu virginis* cap. VIII. n. 35.)

vierge à Balthasar profanant dans l'orgie les vases de l'autel, la nuit même où Dieu écrivait sa sentence et préparait sa ruine. L'indignation d'Ambroise ne lui épargnait aucune des qualifications que méritait son attentat. Mais, lui aussi, pouvait mériter son pardon en se soumettant aux rigueurs de la pénitence publique : « Allez prendre vous-même les chaînes de la pénitence; imposez à votre vie la douleur et le jeûne; implorez l'assistance des prières des saints; jetez-vous aux pieds des justes; n'amassez pas sur votre tête, par l'impénitence, des trésors de colère pour le jour du jugement. Mais plutôt préparez-vous, par votre deuil et vos larmes, un recours puissant auprès de la justice de Dieu [1]. »

Il n'y a que l'Évangile qui sache ainsi concilier la justice avec la grâce; et l'on put voir bientôt, par un exemple contraire, quel esprit différent animait l'ancien culte qui lui disputait l'empire. Une vestale infortunée, nommée Primigénie, ayant violé ses vœux, Symmaque, préfet de Rome, n'eut pas de repos qu'il n'eût obtenu des magistrats que la vierge coupable fût enterrée vive, selon l'antique et cruel usage des ancêtres [2]. Tel était ce paganisme. Il demandait à des êtres fragiles des vertus surhumaines sans leur ouvrir les sources de la préservation; puis, la faute commise, au lieu de leur donner le moyen de se réhabiliter, il les envoyait au supplice. L'Évangile, au contraire, ne demande pas que le pécheur meure, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Ainsi dans la charitable religion de Jésus-Christ se fait cette fraternelle rencontre de la Vérité et de la Miséricorde célébrée par le Psalmiste.

Ainsi la Justice et la Paix se donnent le baiser de l'alliance dans l'âme à la fois forte et douce d'Ambroise.

1 De te autem quid dicam, filio serpentis, ministro diaboli, violatore templi Dei, etc.? (*De Lapsu virginis* cap. IX, n. 39.)

2 Symmach. Epist. lib. IX: Epist. CXXVIII, CXXIX.

C'était une âme héroïque, nous l'avons déjà vu, et nous l'allons voir encore. Mais le christianisme a mis des âmes de héros dans des cœurs de chair; et c'est ce qui rend ces hommes aimables autant que grands. La bonté dans la faiblesse n'est guère attrayante, car on se dit : C'est peut-être de la faiblesse encore. Mais la bonté dans la force a un charme presque divin. Elle ravit à la fois l'hommage et l'attendrissement, l'applaudissement et les larmes, elle émeut au-dessus de tout : c'est une apparition du Dieu très-grand et très-bon.

CHAPITRE IV

MASSACRE DE THESSALONIQUE
PÉNITENCE DE THÉODOSE ET CONDUITE D'AMBROISE

(390)

Le caractère de Théodose à peine corrigé par Ambroise. — Révolte de Thessalonique. — L'intercession d'Ambroise est écartée. — Massacre de Thessalonique. — Soulèvement de l'opinion dans le peuple et l'Église. — Avertissement céleste reçu par Ambroise. — Son admirable lettre à Théodose. — L'excommunication est dénoncée. — Ambroise arrête l'empereur sur le seuil de l'église.

Combats intérieurs du prince. — Prédication publique de l'évêque, et ses allusions. — Tristesse de Théodose à la veille de Noël. — Vaine médiation de Rufin auprès d'Ambroise. — Théodose vient recevoir la pénitence. — Il porte une loi de clémence.

Redoublement de piété chez Théodose. — Ses lois protectrices de la foi et de la morale chrétiennes. — Ambroise s'entremet pour finir le schisme d'Antioche. — Concile de Capoue. — L'exemple d'Ambroise.

Ambroise avait laissé Théodose vainqueur, et lui avait appris à user de la victoire modérément et chrétiennement, au profit de la charité et de la religion. Empereur d'Orient, protecteur du jeune empereur d'Occident, et en réalité seul maître du monde romain, Théodose souhaitait de voir son vaste empire uni dans la même foi, comme il était alors rangé sous le même sceptre. Les grandes métropoles du polythéisme ou de la philosophie se rendaient à Jésus-Christ. Après Rome, Alexandrie renversait ses idoles,

et le fameux sanctuaire du Sérapéon s'écroulait en livrant le secret de ses mystères ridicules ou infâmes.

La brillante Antioche avait d'abord moins bien mérité de l'empereur, et une sédition sanglante avait mis la cité à deux doigts de sa ruine. Mais son repentir public, l'intervention suppliante du vieil évêque Flavien, avaient fléchi en sa faveur la clémence de l'empereur.

Dans cette clémence de Théodose, on se plaisait à voir la victoire de l'Évangile sur une nature altière et un caractère emporté. Son premier mouvement d'irritation passé, il retrouvait dans sa foi l'apaisement de sa colère et le regret de ses violences. C'est lui qui, pardonnant à des ennemis vaincus, avait prononcé cette généreuse parole : « Que n'ai-je aussi le pouvoir de ressusciter les morts ! » Mais dès que l'homme exerce un pouvoir absolu, et n'a contre les écarts de son intelligence ou de sa volonté aucune barrière politique, il est bien difficile qu'il ne tombe pas un jour ou l'autre dans quelque acte de démence. Un effrayant exemple allait montrer au monde ce que peut devenir, même entre des mains honnêtes, une puissance sans frein...

La ville de Thessalonique était une des plus considérables de l'Europe orientale. Elle n'était pas seulement la métropole de la Macédoine ; elle commandait encore à plusieurs grandes provinces de la préfecture d'Illyrie. Celui qui l'administrait alors était un homme de courage et de vertu, nommé Botheric. Dans le courant de l'année 390, Botheric, ami de Théodose, avait, pour célébrer la victoire de l'empereur sur le tyran Maxime, donné des fêtes magnifiques dans lesquelles le peuple s'était épris ridiculement pour un cocher du cirque qui excellait dans son art. C'était un misérable que ses mœurs infâmes firent bientôt incarcérer par le gouverneur. On pouvait impunément tout ravir à ce peuple frivole, excepté les instruments de ses plaisirs : l'emprisonnement du cocher fut le

sujet d'une sédition. La foule demanda l'élargissement de son favori; on se rua à main armée sur le palais de Botheric, que l'on blessa à mort; plusieurs autres magistrats furent assaillis de pierres, meurtris, assommés, traînés par les rues de la ville, où l'on vit se produire ces scènes de fureur sauvage dont on est condamné à voir, de siècle en siècle, se renouveler le spectacle, à la honte de l'humanité.

Théodose était à Milan quand cette nouvelle le surprit et le frappa au cœur. Il aimait Thessalonique; c'était là qu'il avait établi son quartier général dans la guerre contre les Goths, et le nom de cette ville se mêlait à celui de ses premières victoires. C'était là, surtout, qu'il avait reçu le baptême des mains du saint évêque Aschole; de sorte que cette ville était devenue pour lui une seconde patrie. Ces souvenirs outragés, ces bienfaits méconnus, ces violences insensées, l'énormité de l'injure et la violation de la majesté romaine mortellement atteinte dans son représentant, appelaient une justice que malheureusement le despotisme impérial pouvait faire dégénérer en une vengeance arbitraire et sanglante.

Ambroise le redoutait. S'étant rendu au palais dans ces circonstances, il avait été saisi d'épouvante en voyant l'exaspération mal contenue de Théodose. L'explosion de ce ressentiment lui paraissait imminente; il l'avait conjuré de ne pas obéir à ce premier courroux, afin de ne point confondre dans un même châtiment innocents et coupables. L'empereur par déférence promit d'être indulgent[1], mais en réservant toujours le droit de la justice, dont l'équitable Ambroise espérait seulement modérer les rigueurs, sans prétendre aucunement en arrêter le cours.

Malheureusement Théodose écoutait d'autres conseils.

[1] Promiserat enim illi imperator se veniam daturum civibus supradictæ civitatis. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 24, p. 7)

Le plus puissant personnage de la cour était alors le maître des offices, Rufin, dont la vie devait offrir un si dramatique exemple des vicissitudes extrêmes de la fortune. Il fit entendre au prince qu'après tant de révoltes trop facilement pardonnées, il fallait un châtiment qui raffermît le pouvoir et assurât le bon ordre à quelque prix que ce fût ; le crime de Thessalonique ressortissant uniquement de la juridiction civile, l'Église et le clergé n'avaient rien à y voir ; l'on ne pouvait donc se mettre trop en garde contre Ambroise, plus empressé d'accroître sa popularité que le prestige d'un pouvoir compromis par une clémence voisine de la faiblesse. Ces raisons trouvèrent Théodose d'autant plus docile qu'on l'avait entendu plusieurs fois se plaindre des indiscrétions qui livraient les secrets du Consistoire à l'évêque, et le mettaient à même de contrôler ses actes, avant qu'ils devinssent publics [1]. Il fut décidé que cette fois on ne laisserait rien percer des mesures concertées contre Thessalonique. On fit plus : afin de se soustraire à la médiation d'un solliciteur aussi persuasif que bien informé, l'empereur prit le parti de sortir de Milan pour n'y reparaître qu'après l'entière exécution de ses mystérieux conseils.

Ambroise était tranquille. Pleinement rassuré par la parole de Théodose, il avait réuni autour de lui plusieurs des évêques de la Gaule. L'objet de ce synode était la déposition des évêques convaincus d'avoir trempé dans le meurtre des malheureux priscillianistes, ou, comme d'autres prétendent, la condamnation du moine hérétique Jovinien, dont nous parlerons plus tard. Ce fut au sein de ces pacifiques travaux que l'effroyable nouvelle du massacre de Thessalonique vint surprendre Ambroise et le consterner.

1 Motus enim frequenter es quod ad me pervenissent aliqua, quæ in Consistorio tuo statuta forent. (Epist LI, n. 2.)

Le châtiment infligé à la malheureuse ville dépassait toutes les bornes de la cruauté et de la perfidie. On avait prétexté des réjouissances publiques pour attirer dans le cirque citoyens et étrangers. Ils s'y pressaient en foule sans défiance du piége qui leur était tendu, quand, à un signal donné, les soldats enveloppent l'arène, fondent sur la multitude, frappent, massacrent, égorgent, poursuivent les fuyards, inondent de sang les rues et les places publiques, et après trois heures d'une boucherie barbare laissent sept mille cadavres étendus sur le sol.

On dit qu'épouvanté lui-même de ses ordres, Théodose avait voulu ensuite les révoquer; mais il était trop tard, le crime était consommé. Le peuple terrifié se transmettait le récit de cet égorgement, cherchant en vain dans les annales des règnes les plus exécrables quelque chose à lui comparer. A ces scènes d'horreur se mêlaient de ces traits de dévouement et de tendresse qui, en rendant les victimes plus aimables et plus grandes, rendent les meurtriers plus odieux. Un esclave s'était offert généreusement à la mort, à la place de son maître. Un père ne pouvant se résoudre à livrer aux bourreaux l'un ou l'autre de ses fils dont on lui laissait le choix, les avait vu égorger tous les deux devant lui [1].

Au sein de l'horreur générale qu'inspirait Théodose, une piété qui, chez lui, s'accommodait avec une telle inhumanité était bien près de devenir un objet de scandale; car l'opinion pouvait rendre l'une responsable des déportements de l'autre. Le synode des évêques assemblés à Milan protesta unanimement contre l'imputation de cette solidarité par un long cri d'horreur. « En apprenant ce massacre, raconte notre saint docteur, il n'y eut pas un seul de nous qui n'en conçût une douleur mêlée d'indignation. Une pareille action n'aurait trouvé

1 Sozomen. VII, xxv.

personne pour l'absoudre dans toute la communion d'Ambroise [1]. »

Quant à lui, il avait déjà pris son parti. Une des nuits qui suivirent la lugubre nouvelle, il avait eu un songe : il lui semblait être à l'église sur le point d'offrir les sacrés mystères. Mais l'empereur étant entré afin d'y assister, une voix du ciel s'était fait entendre à l'évêque, lui défendant de célébrer tant que Théodose serait là [2].

L'avertissement était clair. Afin de s'y conformer, Ambroise commença par quitter la ville de Milan, avant que le prince y fût de retour. Une santé ébranlée fournissait à sa retraite une trop juste excuse. « La guérison de mon mal, écrivait-il, exigeait la société de personnes plus douces [3]. » C'était probablement auprès de Marcelline qu'il s'était retiré, dans la paix de la campagne ; et c'est de là qu'il adressa bientôt à Théodose une lettre écrite de sa main, destinée à lui seul, et qui devait demeurer entièrement confidentielle.

Après quelques paroles d'affectueuse reconnaissance, Ambroise se plaignait de l'ombrage que l'on prenait de lui dans le Consistoire. En conséquence, il déclarait qu'il n'entrerait plus désormais dans des conseils où il serait forcé d'élever contre les abus une protestation inutile et déplaisante [4]. Mais, avant de se retirer, il tenait à faire connaître au prince sa pensée tout entière sur sa personne et sa conduite. Il le faisait ainsi :

1 Quando primum auditum est, propter adventum Gallorum episcoporum synodus convenerat, nemo non ingemuit, nullus mediocriter accepit : non erit facti tui absolutio in Ambrosii communione. (Epist. LI, n. 6, p. 998.)

2 Cum enim essem sollicitus, ipsa nocte qua proficisci parabam, venisse quidem visus ad ecclesiam, sed mihi sacrificium offerre non licuit. (*Ibid.*, n. 5.)

3 Prætendi ægritudinem corporis revera gravem, et nisi a viris mitioribus vix levandam. (*Ibid.*, n. 5.)

4 *Ibid.*, n. 2, 3.

« Laissez-moi vous le dire, Empereur Auguste. Que vous ayez le zèle de la foi, je ne puis le nier; que vous ayez la crainte de Dieu, je n'en disconviens pas. Mais il y a en vous une impétuosité qui ne peut se contenir. Elle est capable de se porter vers la miséricorde, si quelqu'un vous fait entendre des paroles de douceur. Si, au contraire, on l'excite, elle s'emporte, et elle ne connaît plus de frein. Si personne ne la modère, plaise à Dieu que, du moins, personne aussi ne l'irrite! C'est dans cette confiance que je vous livre à vous-même : redevenez ce que vous êtes, et que la force de la piété soit victorieuse en vous de l'emportement de la nature [1]. »

« Cet emportement, je pouvais le dénoncer en public : c'eût été aigrir le mal, et c'est pourquoi j'ai préféré vous en laisser seul juge. J'ai mieux voulu relâcher quelque chose de la rigueur de mon ministère que de manquer au devoir de la modération. Dussé-je paraître affaiblir l'autorité du prêtre, je n'ai pas voulu faillir au respect que je vous dois, à vous empereur bien-aimé, et j'ai conçu l'espoir que, maître maintenant de votre premier mouvement, vous ne prendriez plus conseil que de votre devoir. C'est dans cette attente que je suis sorti de la ville, alléguant une maladie qui n'était que trop vraie. Mais vous n'ignorez pas qu'en toute autre occasion j'aurais mieux voulu mourir que de ne pas attendre, deux ou trois jours, que vous fussiez de retour [2]. J'avais donc une autre raison d'être absent, la voici. »

Alors gravement, nettement, sans détour comme sans faiblesse, il en venait au crime de Thessalonique. Il était impossible d'infliger un reproche avec plus d'autorité,

[1] Accipe illud, Imperator Auguste. Quod habeas fidei studium non possum negare; quod Dei timorem, non diffiteor; sed habes naturæ impetum, etc. (Epist. LI, n. 4.)

[2] Emori tamen maluissem quam adventum tuum biduo aut triduo non exspectarem. (*Ibid.*, n. 5.)

et de le faire accepter par plus d'affection, de respect et de raison.

« Il s'est passé dans la ville de Thessalonique un fait qui n'a point de précédent dans la mémoire des hommes. Il n'a pas tenu à moi que ce malheur ne fût conjuré. J'avais dénoncé d'avance qu'un pareil châtiment serait une barbarie atroce, et je n'avais épargné aucune supplication pour le détourner. Vous-même en aviez bien compris l'extrême rigueur, puisque vous avez voulu, quoique trop tardivement, révoquer votre sentence. Il n'est donc pas nécessaire d'atténuer devant vous l'odieux d'un acte que vous réprouvez. Les évêques de la Gaule rassemblés en synode en ont jugé comme moi ; mais c'est moi plus que personne qui en demeure responsable ; et mon devoir est de vous dire qu'il faut vous mettre en mesure d'obtenir la réconciliation et le pardon de Dieu [1] ! »

Lui ayant cité l'exemple de David averti et converti par le prophète Nathan : « Je vous écris ces choses, ajoutait-il, non point pour vous faire outrage, mais plutôt pour que cet exemple vous porte à laver la tache désormais imprimée à votre règne. Or vous ne le pourrez faire qu'en humiliant votre âme en présence de Dieu. Vous êtes homme ; comme tel vous avez connu l'heure de l'épreuve, sortez-en victorieusement : on ne sort du péché que par un chemin semé de larmes. Ce ne sera pas un ange, ce ne sera pas un archange, qui le pourront effacer. Il n'y a que le Seigneur qui dise : « Je suis avec vous, » et qui donne le pardon pour prix du repentir [2].

« Je viens donc vous prier, vous presser, vous conjurer ! Je souffre trop de voir que vous, naguère modèle d'une

1 Factum est in urbe Thessalonicensium quod nulla memoria habet, quod revocare non potui ne fieret, imo quod ante atrocissimum fore dixi, cum toties rogarem. (Epist. LI, n. 6.)

2 Homo es, et tibi venit tentatio, vince eam. Peccatum non tollitur, nisi lacrymis et pœnitentia. (*Ibid.*, n. 11.)

vertu si rare, vous si clément que vous redoutiez d'envoyer un coupable à la mort, vous ne regrettiez point d'avoir ordonné le meurtre d'une multitude d'innocents [1]. »

« Certes, pour tout le reste votre piété est grande : il serait injuste de ne pas rendre hommage à votre religion, et volontiers la mettrais-je au-dessus de celle des princes vos prédécesseurs, Gratien excepté. Je n'ai donc contre vous aucun ressentiment ; mais ce qui fait le sujet de mon trouble et de ma crainte est que je ne pourrais me résoudre à offrir devant vous le divin Sacrifice. Que si le sang d'un seul homme versé injustement m'interdit de célébrer en présence du meurtrier, le sang de tant d'innocents permet-il à ma conscience de le faire devant vous ? Je vous déclare que non [2].

« Je vous écris cette lettre de ma propre main, pour que personne que vous n'en ait connaissance : Dieu fasse que cette affaire se termine sans éclat ! J'ai en vous cette confiance que vous serez le premier à condamner vos fautes et à les réparer. Vous y êtes tombé cette fois par surprise. Peut-être moi-même aurais-je dû vous épargner ce malheur, s'il m'avait été plus facile de le prévoir. Ah ! que n'ai-je obéi à mon inspiration plutôt que de me fier à votre clémence habituelle ! Toutefois remercions encore Dieu, qui ne châtie les siens qu'afin de les sauver. J'ai rempli auprès de vous la mission des prophètes : c'est à vous d'obéir, à l'exemple des saints [3] ! »

Le coup à peine porté, Ambroise s'appliqua à fermer la blessure qu'il avait été forcé de faire à l'âme de son

1 Suadeo, rogo, hortor, admoneo quia dolori mihi est ut tu... non doleas tot periisse innocentes. (Epist. LI, n. 12.)

2 Offerre non audeo sacrificium si volueris adsistere. An quod in unius innocentis sanguine non licet, in multorum licet ? Non puto. (*Ibid.*, n. 13.)

3 Postremo scribo manu mea quod solus legas. (*Ibid.*, n. 14, 15, 16.)

fils. Dans la fin de sa lettre, il redoublait de tendresse : on eût dit que, contraint d'exclure Théodose de l'Église, il voulait lui ouvrir un refuge dans son cœur.

« Et comment ne vous aimerais-je pas plus que moi-même, vous qui avez été un père pour Gratien ! Vous avez d'autres enfants, et je ne les oublie pas ; mais mon cœur veut d'abord ne pas séparer de vous celui à qui j'avais voué le même amour qu'à vous. Oui, je vous aime du fond de mon cœur, et tous mes vœux sont pour vous. Si vous le croyez, écoutez-moi ; si vous le croyez, rendez-vous à la vérité de ces paroles ; si vous le croyez, pardonnez ma démarche commandée par le service de Dieu. Et maintenant, Empereur Auguste, vivez heureux ; prospérez et jouissez d'une paix inaltérable avec vos fils, que Dieu bénisse [1] ! »

Quel genre d'expiation Ambroise demandait-il ? Et que ferait-il, si le prince ne se soumettait pas ?

Entre les droits primordiaux qui sont les éléments constitutifs de l'Église, indispensables à l'accomplissement de sa mission, le refus de communiquer avec ceux qui l'outragent est un des plus sacrés. L'excommunication est l'exercice de ce droit et de cette liberté, sans lesquels il n'y a pour elle ni souveraineté ni dignité possibles. Dès qu'on comprend que nulle société n'est sans lois, il faut admettre que quiconque refuse d'observer ces lois ne doit s'en prendre qu'à lui, si cette société le repousse, ou lui impose des conditions pour rentrer en grâce. On peut nier à l'Église le droit d'user du glaive ; mais nul ne lui contestera raisonnablement le droit de s'abstenir, le droit de se refuser à bénir l'iniquité, le droit de fermer son temple à qui n'y porterait qu'un front stigmatisé par le scandale public ou des mains souillées de sang. Même il est évi-

[1] Amo, diligo, orationibus prosequor. Si credis, sequere; si, inquam, credis, cognosce. (Epist. LI, n. 17.)

dent que, plus celui qui outrage l'Église dans sa morale ou sa foi est puissant, plus l'Église a le devoir de se maintenir inébranlable sur sa liberté.

Tel est le droit qu'Ambroise était résolu d'exercer, comme il le faisait assez voir. Mais il ne précisait rien, désirant avant tout laisser à Théodose l'honneur public du repentir et l'initiative de la satisfaction.

Par malheur Théodose préférait les conseils de ceux qui n'étaient pas fâchés de provoquer une éclatante rupture entre les deux grands hommes. Ambroise avait bien pu, durant le siége des basiliques, tenir tête à une femme et à un prince enfant ; mais fermer la porte de l'église à Théodose le Grand, coupable seulement d'avoir outrepassé le droit de la justice... il n'oserait. L'empereur le crut lui-même, et sitôt qu'Ambroise fut de retour à Milan, il vint, comme de coutume, avec toute sa suite, assister au service divin dans la basilique Ambrosienne.

A peine avait-il franchi le vestibule où priaient les pénitents et les catéchumènes, qu'il trouva en face de lui l'intrépide pontife revêtu de ses habits sacerdotaux ; Ambroise l'attendait sur le seuil. La flamme des prophètes était dans son regard, et l'inspiration dans sa voix. D'un geste arrêtant le prince :

« Empereur, lui dit-il avec majesté, vous ignorez, je le vois, la gravité du meurtre que vous avez commis. Votre fureur, même après son premier emportement, ne vous laisse pas encore assez de calme pour comprendre l'étendue de votre crime. C'est peut-être la puissance souveraine qui vous aveugle ; et la liberté absolue de tout faire obscurcit votre raison. Cependant oubliez-vous que vous êtes homme, et que la nature humaine est fragile et mortelle ? Ne vous rappelez-vous pas la poussière commune d'où nous sommes tirés, et dans laquelle il faut que nous rentrions un jour? Prenez garde que la pourpre ne vous fasse trop perdre de vue l'infirmité qu'elle recouvre. Ceux

à qui vous commandez sont des hommes, vos frères; ce sont les compagnons d'une servitude commune : car il n'y a pour tous qu'un seul Empereur, et c'est le Créateur de toutes choses [1].

« Or de quels yeux pourrez-vous soutenir l'aspect du temple où réside le Maître universel? Comment vos pieds oseront-ils fouler son sanctuaire, et vos mains se lever vers lui encore teintes du sang injustement versé? Comment recevrez-vous entre vos mains le corps sacré de Jésus-Christ? comment porterez-vous son sang à vos lèvres, qui ont prononcé l'arrêt de mort de tant d'innocents? Retirez-vous, et craignez d'ajouter à votre crime celui du sacrilége [2].

« — Mais David a péché, et Dieu lui a pardonné, dit timidement l'empereur.

« — Eh bien, reprit Ambroise, acceptez le joug que Dieu daignera vous imposer. Vous avez imité David dans sa faute, imitez-le dans sa pénitence [3]. »

Théodoret, qui nous a rapporté ce discours, ajoute ces paroles : « L'empereur ne résista pas à l'injonction de l'évêque ; car, instruit de la sainte loi, il n'ignorait pas quel est le devoir des prêtres, et quel est celui des princes. Il retourna en pleurs dans son palais [4]. »

C'était dans l'année 390, et probablement vers la fin du carême, que se passaient ces événements. Après avoir vu l'empereur manifester ce premier mouvement de repentir, et donner cette première promesse de soumission, on n'est pas peu surpris de voir dans les historiens qu'il ne

1 Οὐκ οἶσθα, ὡς ἔοικεν, ὦ βασιλεῦ, τῆς εἰργασμένης μιαιφονίας τὸ μέγεθος, κ. τ. λ. (Theodoret. lib. V, cap. XVIII. — Edit. H. Valois, p. 220.)

2 Πῶς δὲ τοιαύταις ὑποδέξῃ χερσὶ τοῦ Δεσπότου τὸ πανάγιον σῶμα; πῶς δὲ τῷ στόματι προσοίσεις τὸ αἷμα τὸ τίμιον. (*Ibid.*)

3 Theodoret., *ibid.* — Paulin., n. 24.

4 Ο βασιλεὺς τοῖς λόγοις εἴξας..., στένων ὁμοῦ καὶ δακρύων ἐπανῆλθεν εἰς τά βασίλεια. (*Ibid.*)

fallut pas attendre moins de huit mois le triomphe définitif de la grâce sur cette âme brisée de remords, mais ulcérée d'orgueil. Pendant tout ce temps, ni Théodose ne pénétra dans l'église, ni Ambroise ne mit le pied dans le palais de l'empereur.

L'évêque continuait à prêcher à son peuple ; et l'on place, dans cette année 390, le commentaire des psaumes XLVe, XLVIIe, XLVIIIe et LXIe, qu'il réunit ensuite en un même corps d'ouvrage, avec une belle préface. Cette prédication était le plus souvent une interprétation morale de l'Écriture, appropriée aux besoins spirituels de son peuple. Moins occupé ici d'éclairer l'intelligence que de relever et de purifier la volonté humaine, Ambroise ne cessait de lutter contre l'affaissement progressif des âmes, l'envahissement du mal, et ce découragement qui est l'épidémie des temps de décadence. Il n'y apparaît aucune préoccupation de l'affaire qui, cette année-là, fixait sur Théodose l'attention inquiète des esprits. Mais quelquefois le nom seul du Psalmiste, lui aussi roi coupable, mais roi pénitent, rappelait naturellement à l'empereur le souvenir de sa faute, et le devoir de l'expiation, à laquelle il avait promis de se soumettre. Une fois entre autres, l'intention devint tout à fait évidente. L'orateur s'adressant directement au prince lui prêchait la clémence envers ses sujets coupables ; dans le même discours il recommandait aux prêtres d'user d'indulgence envers les pénitents. C'était, du même coup, exhorter Théodose au repentir, et lui donner une garantie de son pardon. Il disait :

« Dieu, auteur de toute loi, cherche moins à châtier qu'à empêcher le crime. Empereurs, imitez donc l'exemple de notre Dieu. Soyez sévères dans la défense, cléments dans la répression. La sévérité des lois a pour but de réprimer l'insolente audace des hommes ; mais la clémence des princes doit tempérer la rigueur de la peine. David reconnaît sa faute, sonde sa blessure, en demande le re-

mède : ainsi quiconque veut guérir ne doit pas redouter d'être repris de son tort [1].

« Seulement il ne faut jamais reprendre avec colère, mais verser sur le mal le baume de la parole de Dieu, de laquelle il est dit : « Le Seigneur leur a envoyé sa parole, et il les a guéris. » Ce n'est pas la sévérité qui convertit le pécheur, mais c'est la vérité ; et ce que le malade demande au médecin, ce n'est pas de couper le membre, mais de guérir la plaie. S'il faut faire souffrir le malade, que ce ne soit jamais jusqu'à le désespérer : la douleur salutaire est celle qui ferme la blessure, non celle qui l'envenime [2]. »

Théodose hésitait à se rendre à ces appels de la miséricorde. Partagé entre le repentir et l'orgueil, il passait de l'abattement à une irritation dont on trouve la trace dans plusieurs des lois impériales de cette année. Depuis huit mois il était exclu de la communion, quand l'approche de la fête de Noël renouvela ses regrets.

« Il se tenait dans son palais, raconte Théodoret, dont je ne fais que traduire le dramatique récit, et il était assis, répandant une grande abondance de larmes : c'est dans cette tristesse que le trouva Rufin. Comme cet officier avait avec le prince une grande liberté, il s'approcha de lui et lui demanda, avec une pointe d'ironie, la cause de sa douleur. A cette question, l'empereur soupirant et laissant un libre cours à ses larmes : « Vous riez, dit-il, « car vous ne sentez pas ma misère. Mais moi qui sais « mon malheur, je n'ai que trop de raison de m'attrister. « L'Église de Dieu est ouverte aux esclaves et aux men- « diants, qui y entrent à toute heure pour prier ; il n'y a « que moi à qui l'entrée en soit défendue. Pour comble

1 Imitamini ergo, imperatores, exemplum divinum, ut sitis in statuendis legibus severiores, in exigendis suppliciis misericordes. Qui sanari vult, argui non reformidat. (Ambros. *in Psalm.* XXXII, n. 19; t. I, p. 823.)

2 *Ibid.*

« d'infortune, les portes du ciel me sont pareillement fer-
« mées; car je ne puis oublier la parole du Seigneur :
« *Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le*
« *ciel*[1]. »

« Alors Rufin : — « Eh bien, j'irai trouver l'évêque, si « vous le désirez, et j'obtiendrai de lui qu'il vous ab- « solve [2].

« — Non, reprit l'empereur, vous ne l'obtiendrez pas. « Je connais trop bien Ambroise : il ne voit que son de- « voir. La considération de la puissance impériale ne lui « fera jamais violer la loi divine [3]. »

« Comme Rufin insistait, se flattant de réussir : « Eh « bien, essayez donc ! » lui dit Théodose. »

Rufin partit; l'empereur se mit lui-même à le suivre d'assez près. L'espérance pénétrait peu à peu dans son cœur; il était impatient de voir le succès de la démarche de son complaisant ministre. Mais à peine Ambroise eut-il aperçu Rufin : « Que venez-vous faire ici, et quel est le « cynisme de votre impudence? Après avoir conseillé ce « massacre épouvantable, n'avez-vous pas de confusion « de paraître en ce lieu, vous dont la fureur impie a « outragé la vivante image de Dieu [4] ? »

Rufin, déconcerté, se mit à prier l'évêque. Il lui fit connaître que Théodose arrivait et que même il n'était pas loin. Mais Ambroise, enflammé du feu du divin zèle : « Qu'il vienne, s'il le désire. Pour moi, je vous le dé- « clare, dès que je le verrai paraître à la porte de l'église, « je l'en expulserai; s'il veut maintenant changer son

[1] Tu quidem ludis, Rufine ; mea enim mala non sentis. Ego autem gemo atque deploro meî ipsius calamitatem, etc. (Theodor. lib. V.)

[2] Curram, si tibi placet, et episcopo id persuadebo, etc. (*Ibid.*)

[3] Sed non ille persuadebitur; quam enim justum Ambrosii judicium sit compertum habeo... (*Ibid.*)

[4] Canum impudentiam, Rufine, imitaris, et neque erubescis. (*Ibid.*)

« règne en tyrannie, je m'offrirai à ses coups, et je « mourrai sans regret [1]. »

En entendant cela, Rufin se retira et s'empressa de faire prévenir Théodose de ne pas aller plus loin. L'empereur était déjà au milieu de la place, quand on vint le prier de rentrer au palais. « Non, j'irai, répondit-il, et je subirai l'affront que je mérite [2]. »

« Il vint jusqu'au portique extérieur de la basilique, mais sans pénétrer dans l'intérieur de l'église. Apercevant l'évêque qui se tenait dans l'avant-cour, il lui demanda de le délivrer de ses péchés. Mais Ambroise toujours sévère : « Quelle tyrannie est la vôtre! Et quelle fureur « impie vous pousse à braver Dieu et à violer ses lois?

« — Je ne viens braver personne, dit humblement l'em« pereur; je ne pénètrerai pas dans le temple en sacrilége; « je ne demande qu'une chose : être délié de mes péchés. « Souvenez-vous de la clémence de notre commun Maître, « ne me fermez pas la porte que le Seigneur a ouverte à « tous les pénitents.

« — Et votre pénitence à vous, quelle est-elle après un « si grand crime? Qu'avez-vous fait pour la guérison de « votre mal?

« — C'est à vous, dit Théodose, de me faire connaître « le remède et de me le prescrire; c'est à moi de l'ac« cepter [3]. »

Comme nous l'avons vu, le plus communément, l'expiation publique n'était imposée qu'à ceux qui l'avaient demandée. Théodose s'y soumettait, le moment était donc venu d'en déterminer pour lui la nature et les conditions. Or c'était l'humanité et la justice qu'avait outragées l'em-

1 Ego, o Rufine, prædico me prohibiturum ne vel ipsum templi vestibulum calcet : sin autem is regiam potestatem in tyrannidem vertat, me necem excepturum cum voluptate. (Theodor. lib. V.)

2 Ego pergam, et insaniæ me pœnas exsolvam. (*Ibid.*)

3 Tuum est omnibus præcipere medicamenta. (*Ibid.*)

pereur par un acte de barbarie; conséquemment Ambroise stipula une loi d'humanité et d'équité propre à prévenir le retour de pareilles surprises. Il dit à Théodose :

« Puisque c'est la colère qui, trahissant votre jugement et l'emportant chez vous sur la calme raison, a dicté la fatale sentence, portez une loi qui rende vaine et de nul effet toute décision de vous prise sous une première impression. Que tout arrêt entraînant la confiscation des biens ou la mort ne puisse être promulgué que trente jours après avoir été rendu. A l'expiration de ce délai, que la sentence vous soit présentée de nouveau. Alors, dans l'apaisement d'une âme maîtresse d'elle-même, elle sera par vous révisée de sang-froid. Si on la trouve injuste, elle sera révoquée; si elle est juste, elle sera confirmée. Mais en tout cas ce délai sera une sûre garantie de l'équité de vos arrêts [1]. »

Quand cette loi eut été consentie et signée, « Ambroise, continue l'historien Théodoret, fit tomber devant l'empereur la barrière qui le séparait de la communion catholique. Théodose fut enfin admis dans le temple de Dieu. Dès qu'il y fut entré, il se jeta à genoux; et là, prosterné sur le sol, on l'entendait implorer le pardon du Seigneur, répétant ces paroles de David pénitent : « O Dieu, mon « âme s'est attachée au pavé de votre demeure ; rendez-

1 Theodoret. lib. V. (*ibid.*) et *Vita græca*. — Ambr. *Opp.* Append., p. XXIV.

Rufin dit aussi : « Lege sanxit in posterum ut sententiæ principum super animadversatione prolatæ in diem tricesimum ab exsecutoribus differatur. »

Cette loi se trouve, en effet, dans le code Théodosien, mais placée huit ans avant le massacre de Thessalonique, et sous le règne de Gratien. Valois, dans ses annotations sur Théodoret, en tire la conjecture que cette loi, déjà inspirée par Ambroise à Gratien, et restée sans effet, aura été seulement renouvelée par Théodose, et mise à exécution à partir de ce moment.

« moi la vie selon votre parole ! » Disant ainsi, le prince s'arrachait les cheveux, frappant son front, arrosant le pavé de ses larmes, et demandant sa grâce [1]. »

L'Église se contenta de cette expiation ; mais le grand cœur de Théodose voulait faire davantage. On le voit, dès cette heure, entrer et avancer dans les voies d'un amour pour Jésus-Christ, si zélé qu'il déborde de tous les actes de son gouvernement. Ambroise le dirigeait dans cet élan de son zèle et de sa charité. Une des choses qui faisaient le plus horreur à l'évêque, c'était, nous l'avons vu, la vente que des pères poussés par l'indigence faisaient de leurs enfants. Une loi de Théodose, portée dans cette année 390, rend à la liberté les fils et les filles que la pauvreté de leur famille a condamnés à l'esclavage. Dans le même temps, et certainement d'après les mêmes conseils, il protége énergiquement les particuliers contre la violence des soldats et les exactions des fonctionnaires. Il proscrit, en des termes d'une vive indignation, l'infamie de certaines mœurs qui étaient le renversement de toutes les lois de la nature et de la religion ; il ferme les temples païens, prive les apostats de leurs droits civils, et interdit expressément toute assemblée hérétique. Chose singulière ! ce sont deux préfets idolâtres, Flavien et Albin, amis de Symmaque, qui sont chargés de l'exécution de ces lois portées contre leur culte. Il n'est pas inutile de remarquer que Théodose les rendait simultanément en son nom et au nom de Valentinien le Jeune. Il voulait engager publiquement l'empereur d'Occident dans la politique chrétienne, dont ces actes étaient le manifeste, la garantie et le gage.

On place dans ce même temps le concile de Capoue,

1 Imperator, sumpta in templum intrandi fiducia, non stans, neque in genua procumbens, Dominum precabatur ; sed in solum nudum dejectus et prostratus ; crines manibus vellens, et faciem contundens, et profusis lacrymis irrigans pavimentum, veniam consequi properabat. (Theod. lib. V.)

réuni par Théodose sous l'inspiration d'Ambroise, afin de terminer le schisme d'Antioche et la sourde rivalité des Églises d'Orient et d'Occident. Le conflit existait alors entre les évêques Flavien et Évagre, successeur de Paulin. Le concile, évitant de se prononcer sur le fond de cette question compliquée, s'en remit de la décision à Théophile, patriarche d'Alexandrie. Ambroise partageait contre Flavien la prévention commune aux Occidentaux, et c'est sous cette influence qu'il écrivit une lettre fort pressante et très-sévère contre les refus de ce pontife, peu empressé de se soumettre au jugement de Théophile.

« Veut-il, demandait Ambroise, veut-il se mettre seul en dehors de l'Église et de la société de ses frères ? Nous pensons qu'il faut en référer à notre Frère le saint Pontife de l'Église romaine, car nous présumons bien que vous-même ne déciderez rien qui puisse lui déplaire. Ainsi pourrons-nous arriver à une sage conclusion ; ainsi procurerons-nous la sécurité et la paix. Pour nous, dès que nous saurons que vous avez porté une sentence qu'aura sanctionnée l'Église romaine, nous en ressentirons une grande joie[1]. »

La mort d'Évagre, expiré sans avoir eu le temps de désigner un successeur, fut seule capable de préparer la fin de ce scandale. De cette querelle séculaire, la seule chose importante qui reste dans l'histoire pour notre instruction, c'est la reconnaissance de la suprématie universelle de Rome. C'est aussi le témoignage du zèle infatigable d'Ambroise pour rattacher au centre de l'Église cet Orient, qui déjà préludait, par l'esprit d'indépendance,

[1] Interea solus exlex Flavianus, solus exsors sacerdotalis consortii. Sane referendum arbitramur ad sanctum fratrem nostrum Romanæ Ecclesiæ Sacerdotem, quoniam præsumimus ea te judicaturum quæ etiam illi displicere nequeant... Cum id gestum esse cognoverimus quod Ecclesia Romana haud dubie comprobaverit, læti fructum hujusmodi examinis adipiscemur. (Ambr. Epist. LVI, n. 4, 7, p. 1007.)

au schisme qui l'abattra aux genoux des Césars de Byzance, en attendant qu'il le jette sous les pieds de l'Islam.

Sans attendre la fin de ces dissensions, Théodose s'empressa de rentrer dans ses États. Au mois de juin de l'année 391, il avait quitté Milan, emportant le sentiment hautement manifesté, qu'avant de connaître Ambroise il ne savait pas ce que c'était qu'un évêque.

L'évêque, en effet, venait de faire avancer d'un pas la souveraineté et la liberté de l'Église. Le despotisme impérial trouvait enfin un bras pour refréner ses déportements, et les peuples une puissance protectrice et vengeresse de leurs droits ou de leur vie. Ils n'en auront guère d'autre pendant le moyen âge; mais alors et au delà l'exemple d'Ambroise trouvera de courageux imitateurs; et quand le grand évêque arrêtait sur le seuil de la basilique Théodose tout couvert du sang de ses sujets, si ses yeux avaient pu percer le voile de l'avenir, il aurait vu s'avancer derrière lui Léon le Grand, saint Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, saint Thomas de Cantorbéry, saint Anselme, tous ceux enfin qui, ayant aimé la justice et haï l'iniquité, n'ont reculé devant rien ni personne pour défendre le droit de Dieu, de l'Église et du faible contre la force insolente, armée et couronnée.

LIVRE VII

—

CHAPITRE I

INSTRUCTIONS MORALES D'AMBROISE
LES PSAUMES — L'HEXAÉMÉRON

(389-390)

La seconde moitié de l'épiscopat d'Ambroise. — Ambroise moraliste. — L'état des mœurs au IVe siècle. — Le luxe et les plaisirs à Milan. — Le faste des grands et le luxe des femmes flétris par l'évêque. — Les dégradations du peuple ; Ambroise relève les âmes vers le ciel. — Le voyage de la vie.

Ses instructions dans le carême de 389. — Le livre sur *Élie et le jeûne*. — Ambroise dépeint et poursuit l'ivrognerie des pauvres, des riches, des soldats et des femmes. — L'orgie romaine. — La passion du cirque. — Ambroise prêche les combats de la vertu.

L'*Hexaéméron* d'Ambroise. — Caractère de cette prédication. — La question des origines du monde. — Ambroise réfute les erreurs des philosophes. — Dieu, seul auteur des choses. — L'œuvre des six jours. — Repos de Dieu. — *Physique* erronée d'Ambroise. — Ses pressentiments des progrès modernes. — Les allégories *morales*. — L'Église et ses emblèmes dans la création. — Les îles, asiles de la prière.

La période de temps que remplit le séjour de Théodose à Milan, comprise entre le mois de septembre 388 et les derniers jours de juin 391, est une époque fertile en œuvres pastorales dans la vie d'Ambroise. C'est alors qu'il prononce ses plus remarquables instructions morales, qu'il explique l'œuvre des jours de la Création,

qu'il écrit pour ses prêtres un code de discipline ecclésiastique, qu'il multiplie avec eux sa correspondance, qu'il forme et épure l'institut monastique, et qu'il donne au culte divin son épanouissement.

Dans la première moitié de son épiscopat, le docteur avait défendu le dogme contre les ariens et les manichéens. Dans la seconde partie, il paraît par-dessus tout préoccupé du soin de moraliser son peuple. Le repos conquis à l'empire par la victoire de Théodose, la paix de l'Église assurée par la mort de Justine, lui permettaient de se livrer à ce patient travail de moralisation auquel le préparait la nature de son génie, autant que son ardent amour pour la vertu.

Tel est, en effet, son caractère distinctif entre les Pères de l'Église latine au ɪvᵉ siècle : Jérôme est un polémiste plus vigoureux, un plus savant interprète du dogme et de l'Écriture ; Augustin est un plus profond métaphysicien, un théologien plus sublime ; Ambroise est moraliste. Personne n'a mieux connu la conscience humaine, n'en a plus intimement pénétré les mystères et analysé les besoins, n'a plus énergiquement décrit les maux de l'âme, et indiqué les remèdes. Cette œuvre de toute sa vie va devenir surtout celle de ses dernières années ; le courage qu'il n'a plus à opposer aux longues résistances du dehors, il va le porter contre les vices de son temps. On dirait un grand fleuve qui, victorieux des barrières contre lesquelles il a dû longtemps briser ses flots, s'épanche dans son lit dont il emporte les fanges, et répand dans la plaine la fertilité et la vie.

Cette rénovation morale de la société au ɪvᵉ siècle était un pénible ouvrage ; et quand on lit les écrits des auteurs de ce siècle, on se convainc que la foi n'avait fait dans les âmes que la moitié de son œuvre. En pénétrant les esprits, elle était loin d'avoir régénéré les âmes, et sa seconde mission, la plus difficile peut-être, était de s'assimiler cette génération qu'elle avait conquise. De longs

siècles de paganisme, et des institutions contraires à la justice et à la vérité, avaient porté la gangrène dans le cœur du monde romain. L'Évangile faisait sans doute des merveilles dans les saints ; il créait des familles pieuses, charitables, héroïques ; même insensiblement il corrigeait les lois, il posait dans le monde le dogme et le devoir de la morale universelle, mais il ne descendait que lentement dans les mœurs publiques, où le paganisme trouvait un asile suprême. « Tout ce que put faire d'abord le christianisme, dit un grand écrivain, ce fut de contraindre les vices à se cacher [1]. »

Les vices ne prenaient pas toujours cette peine à Milan. Nulle ville d'alors n'était plus ardente aux plaisirs, dont la passion était entretenue par le luxe effréné de la cour, la licence de l'armée, et les débordements de la jeunesse des écoles. Ammien-Marcellin a peint ces descendants dégénérés des Cincinnatus et des Publicola au IVe siècle. Il nous les a fait voir « montés sur leurs chars splendides, étalant les broderies de leurs précieuses tuniques, suant sous le poids d'un manteau de soie abandonné au vent, encombrant les belles rues de leur escorte d'esclaves, de bouffons et de parasites, se rafraîchissant avec un éventail doré, se plaignant d'un rayon qui perce leur parasol, et s'écriant que mieux vaudrait être nés chez les Cimmériens [2] ! » — « Cincinnatus, ajoute l'historien, eût perdu son renom de pauvreté, si, après sa dictature, il eût cultivé des champs aussi vastes que l'espace occupé par un seul des palais de ses descendants [3]. »

Ambroise ne nous représente pas sous des traits diffé-

[1] Chateaubriand, *Étud. hist.*, t. III, p. 42.

[2] Ammian Marcell. lib. XXVIII, cap. IV, p. 411. Lugduni Batavorum, 1693.

[3] Quorum mensuram si in agris consul Quintius possedisset, amiserat etiam post dictaturam gloriam paupertatis. (Amm. lib. XXII, cap. IV.)

rents les élégants patriciens de sa ville épiscopale. Il les montre habitant des maisons qui sont des villes, et dont les murs sont couverts d'or, d'argent et d'ivoire ; s'inquiétant de savoir quel marbre précieux fournira le pavé de leurs galeries, nourrissant à grands frais de superbes chevaux pour les courses, et possédant, près de la mer, des parcs qui sont des forêts, des domaines où l'on amène l'eau vive et les poissons de la Méditerranée [1].

Un raffinement excessif, un mélange de fausse grandeur et de bizarrerie dans les plaisirs comme dans la somptuosité, signalent cette période suprême de la décadence romaine. Il semble que ces âmes, oublieuses du monde supérieur et idéal que leur ouvrait la foi, voulaient trouver dans les sens et le monde inférieur l'infini pour lequel elles se sentaient créées ; de là cette recherche désespérée de l'impossible dans les jouissances auxquelles elles demandaient le bonheur, et qui ne leur donnaient que le dégoût. Il y avait bien longtemps que l'empire n'en était plus à la rigidité de la république romaine ; mais, depuis la fondation de Constantinople surtout, les mœurs asiatiques avaient fait invasion dans l'Occident. On avait vu à Milan les empereurs s'entourer de ce pâle troupeau d'eunuques qui allaient faire la honte du Bas-Empire. Déjà la chlamyde grecque et la robe traînante des Perses a remplacé la toge de la Rome héroïque, et ce changement ne représente que trop bien l'efféminalion qui a gagné tous les rangs.

Les instructions d'Ambroise flétrissaient ce luxe corrupteur. La colère et l'ironie, la plainte et le reproche, le blâme et la pitié animaient tous les traits de sa vive parole :

« Et de quoi te vantes-tu, ô homme sans pitié ? demandait le Pasteur : serait-ce de tes honneurs, de tes richesses,

1 *De Nabuthe* cap. III, 12 et seq : t. I, p. 570.

de ton pouvoir? Mais tu ne vois donc pas que tu n'es que poussière, et que tu retourneras en poussière ? Tu te glorifies peut-être de ta suite d'esclaves, de ton cercle d'amis; de tes écuries, de tes chevaux, dont tu pourrais nous déduire la généalogie plus facilement peut-être que celle de tes aïeux? Tu tiens à ta fortune, qui te fournit le moyen de donner à tes pareils de splendides repas? Ah! que ne l'emploies-tu à nourrir les indigents, et à te donner, au lieu de joyeux convives, de puissants intercesseurs [1]? »

« Quand tu parais quelque part, on s'écarte, on te fait place : belle gloire qui t'est commune avec les bêtes féroces! Puis, qu'est-ce que tout cela, sinon une ombre qui passe? A quoi finalement te serviront la robe du consulaire, les vêtements galonnés d'or et semés des palmes de la victoire? Sorti nu de ce monde, tu en sortiras nu; et alors qu'est-ce qui distinguera le consul? A quoi t'auront servi tes immenses possessions?... Cite-moi un seul homme que toutes ces richesses ont pu racheter de la mort, ou sauver de l'enfer? Tous ces biens de l'impie sont pareils à la poussière que soulèvent ses pas. Un moment elle forme un nuage qui tourbillonne et aveugle les yeux. Puis le vent souffle, la disperse, l'emporte; il n'en reste rien, que du trouble dans l'air, et, sur la terre désolée, une surface plus aride [2]. »

Les femmes, on le pense bien, n'étaient pas en retard de la marche désordonnée qui précipitait l'empire dans l'abîme du luxe. On remarquait sur elles cet étalage de mises ruineuses dont la décence n'avait pas moins à gémir que le goût, et que déjà nous avons vu l'évêque

[1] Multa te servitia ambiunt, multi amici tegunt latera tua, plurimi te equi sequuntur, quorum nobis enarras prosapiam, etc. (*In Psalm.* I, n. 46; t. I, p. 759.)

[2] Jactas quia prodeunti illico ceditur, et homines te tanquam feram declinant aut bestiam. Quid sunt aut consulares prætextæ aut nitentes auro triumphali palmatæ? Nudus exibis. (*Ibid.*)

poursuivre des traits de sa libre éloquence. Dans un de ses discours il nous représente une de ces élégantes matrones s'emparant de son mari au retour d'une promenade, et ne lui laissant pas de repos qu'elle n'en ait obtenu une riche toilette, dont le prix suffirait à la rançon d'un esclave.

« Une femme, disait Ambroise, ne peut plus boire que dans l'or, dormir que sur la pourpre, reposer ses membres que sur une couchette d'argent. Elle ne peut vivre sans charger ses doigts de diamants et son cou de colliers. Ce sont de véritables entraves : mais qu'importe ? Ces entraves sont d'or. C'est un fardeau : qu'importe? ce fardeau est une fortune. Ces pierreries écrasent; on gèle sous cette soie ; mais leur prix console de tout. L'émeraude, le saphir, le béryl, l'agate, la topaze, l'améthyste, le jaspe, la sardoine, sont recherchés avec fureur. Fallût-il y mettre la moitié de ce qu'on possède, on contentera ses désirs. Et cependant, qu'est-ce que cela, sinon des pierres polies ? Ah ! si vous voulez polir quelque chose de vous, que ce soit plutôt votre âme et ses aspérités[1] ! »

Ce que devenait le peuple dans un tel état de choses, on le devine bien. La misère préludait à la dépravation, et réciproquement la dépravation conduisait à la misère. « Le peuple, dit l'historien que nous avons cité, ne vaut pas mieux que les sénateurs : il n'a pas de sandales aux pieds, et il se fait donner des noms triomphants ; il boit, joue et se plonge dans la débauche. Le grand cirque est son temple, sa maison, son forum. Les plus vieux jurent par leur tête blanche que la république est perdue si tel cocher n'arrive le premier, et ne rase habilement la borne.

[1] Sed fortasse redeas domum et cum uxore conferas, illa hortabitur ut mundum muliebrem conferas... imponet tibi necessitatem ut in gemma bibat, in ostro dormiat, in argentea sponda recumbat, auro oneret manus, cervicem monilibus... (*De Nabuthe* cap. v, 26 ; t. I ; p. 572.)

Ces maîtres du monde, réduits au métier de parasites, flairent le fumet des festins, et se glissent dans la salle à manger des patrons[1]. »

Il fallait corriger ces vices, discipliner ces passions : ce fut la tâche d'Ambroise. Dans ses instructions il ne s'adressait pas seulement à la société, mais à l'homme intérieur, à l'homme moral. Il lui inspirait l'amour de la vertu, l'innocence des mœurs, l'horreur des spectacles sanglants, l'humilité, la patience, consolant la multitude et l'éclairant tout ensemble. Il se plaignait à elle de lui voir des mœurs païennes avec une foi chrétienne ; et pour se faire comprendre, il empruntait cette image aux souvenirs récents des événements politiques : « S'il y avait ici, disait-il, quelque malheureux qui eût l'audace de porter l'image du dernier tyran que nous avons vu périr, il serait justement condamné. Et toi qui oses porter en toi l'image de Satan notre ennemi, au sein même de la cité de l'Empereur divin, ne te condamnes-tu pas toi-même[2] ? »

La foi, du moins, était vivace chez ce peuple que nous venons de voir prendre si chaudement parti dans les querelles religieuses auxquelles il prêtait même la force de son bras. Là était la ressource : par là, ces natures amollies ou emportées devenaient capables, l'heure venue, d'enthousiasme, de vertu et de courage moral. Les exemples n'en étaient pas rares ; et Ambroise constatait dans ses fidèles un travail de rénovation duquel il exprimait ainsi sa reconnaissance à Jésus-Christ sauveur :

« Grâces vous soient rendues, à vous, ô Jésus-Christ notre maître, Fils unique de Dieu et notre rédempteur, qui avez fait succéder la lumière aux ténèbres, et la vé-

[1] Ammiam. Marcellin. lib. XVIII, cap. IV.

[2] Hic si quis tyranni imagines habeat qui jam interiit, jure damnatur : quomodo tu hostis imaginem in civitatem veri Imperatoris inducis, nisi ut ipse te damnes? (*In Psalm.* XXXVIII, n. 27 ; t. I, p. 853.)

rité au mensonge... Réjouissons-nous maintenant, chantons notre hymne à Dieu : la nouvelle alliance nous a donné de nouvelles mœurs. Aujourd'hui nous bénissons ceux que nous avions maudits, nous aimons nos ennemis, nous ne tirons plus vanité de nos crimes, mais nous confessons nos fautes; nous renonçons même aux noces pour nous élever à la vie parfaite des anges. Un homme nouveau, dégagé des vanités terrestres, a remplacé le vieil homme. Adieu aux folies trompeuses, aux guerres sanguinaires entreprises pour de misérables conquêtes. Adieu aux tumultueuses excitations du théâtre, aux querelles ardentes et violentes du cirque, au poison mortel de l'hérésie, aux mensonges des devins. Vanité des vanités, a dit le sage Salomon, tout n'est que vanité [1] ! »

Cette vanité de la terre et de tout ce qui passe, Ambroise la faisait sentir par cette allégorie de la vie humaine comparée à un voyage. On connaît, dans Bossuet, l'admirable page qui est imitée et presque traduite de celle-ci :

« L'homme est un voyageur. O homme, marche vers ton but. Prends garde que la nuit ne te surprenne en route, et que le jour de ta vie ne baisse avant que tu aies avancé dans la vertu. Sur ton chemin tu vois les objets divers défiler sous tes yeux ; mais tu les regardes à peine, car il faut marcher, et tu ne peux t'arrêter. Voici les arbres en fleur, les herbes verdoyantes, les fontaines limpides qui attirent tes regards. Il te plairait de les contempler ; mais non, le temps te presse, et ce spectacle charmant est déjà loin de toi. Mais voici que tout est changé : un chemin âpre et pierreux, des rocs escarpés, des montagnes à pic et des forêts épaisses se dressent devant tes yeux. A cette vue, ton cœur se serre ; mais tu as bientôt

[1] Gaudentes jam canimus hymnum Deo nostro ; novos enim hausimus mores, etc. (*In Psalm.* XXXIX, n. 4; t. I, p. 859.)

passé. Telle est la vie humaine : ni les biens n'y sont durables, ni les maux permanents. Que ni les uns ni les autres ne retardent tes pas; marche au but, mais commence par bien choisir ton chemin [1]. »

Ces homélies d'Ambroise, dont le texte était fourni par les psaumes de David, enchaînaient déjà à sa chaire une foule altérée de sa parole, quand s'ouvrit le carême de 389. L'évêque poursuivit ses instructions morales dans une suite de discours accommodés à ce temps, dont se compose son livre sur *Élie et le jeûne*. Le jeûne quadragésimal était sévère à Milan, où il se prolongeait pendant sept semaines entières. L'évêque l'annonçait aux fidèles en ces termes : « La grande fête de Pâques approche, ce sera le jour du triomphe ; mais il faut d'abord le mériter par le combat. Notre combat c'est le jeûne [2]. »

Au lieu de jeûner, Milan, entièrement livrée aux réjouissances dont la victoire et la présence de l'empereur avaient été l'occasion, se plongeait plus que jamais dans une crapuleuse ivresse. C'est contre ce vice dégradant que se déchaîna le zèle d'Ambroise.

« Mais que parlé-je de jeûne? Voici qu'au contraire j'entends le tumulte des festins. A la porte des tavernes sont assis des gens débraillés, sans tunique, qui, en vidant leurs coupes, dirigent la politique, régentent le pouvoir, font et défont les empereurs, conduisent les armées, élèvent ou rasent des villes, administrent les finances, et disposent de monceaux d'or sans même avoir de quoi payer le vin qu'ils boivent [3]. »

1 In via es, o homo, ambula ut pervenias, viator es vitæ hujus : omnia transeunt, omnia post te fiunt, omnia in via cernis et transis, etc. (Ambr. *In Psalm.* I, n. 24 ; t. I, p. 747.)

2 Ambr. *de Elia et jejunio* cap. I, 1. — Voyez, sur la date de ce traité et le carême à Milan, l'avertissement des éditeurs, t. I, p. 51.

3 Sed quid est hoc ? Dum de jejunio disputo, strepitus audio conviviorum. (*De Jejunio* cap. XII, n. 41.)

L'éloquence des Pères, plus simple, plus familière, plus libre que la nôtre, ne reculait pas devant la peinture la plus hardiment réaliste du vice dégoûtant dont elle voulait inspirer l'horreur. Ambroise représentait ces Italiens sortant dès le lever du jour pour promener leur oisiveté de taverne en taverne : il les y faisait voir se couchant nonchalamment devant les tables sur des tapis, à la mode asiatique, et entre-choquant les coupes pendant la journée entière.

Il faisait d'abord le tableau de l'ivresse de la plèbe. Ce pauvre, que le vin a métamorphosé, comme par un coup de l'art magique de Circé, il le faisait voir trouvant au fond de son verre richesse, puissance, liberté, honneur, royauté même, et finalement terminant par des rixes sanglantes la fête inaugurée dans cet heureux délire [1].

Il en venait ensuite à l'ivresse du riche, aux soupers des petits-maîtres, couronnés, parfumés, entourés d'êtres dégradés qui remplissent leurs coupes, chancelant comme des navires qui ont perdu leurs ancres, et se plongeant dans le vin pour échapper à l'ennui qui ronge leur brillante inutilité [2].

Le luxe des repas épuisait les trésors de l'État et la fortune des familles. Il fallait aller chercher les oiseaux et les poissons les plus rares dans les pays et sur les côtes les plus éloignés. Ambroise nous représente un cuisinier de bonne maison courant avant le jour pour faire ses provisions, frappant à toutes les portes, réveillant les fournisseurs, querellant les marchands, inquiet, hors d'haleine; car il faut qu'il arrive le premier, qu'il ait le vin le plus fin, les viandes les plus délicates, les foies d'oie les plus tendres, les huîtres du meilleur parc [3]. Le moraliste n'a reculé devant aucun de ces détails ; il nous fait

1 *De Jejunio* cap. XXII, n. 42-44.
2 *Ibid.*, cap. XII, n. 45.
3 *Ibid.*, cap. VIII, n. 24.

débattre le prix avec chaque vendeur; il nous fait pénétrer ensuite à la cuisine, où un monde de valets s'agite, se dispute, s'échauffe dans l'indescriptible tumulte d'une bataille[1]. Il nous introduit enfin dans la salle du festin, où des lits de tables d'argent sont parsemés de fleurs, et où des parfums précieux alimentent les lampes qui brûlent toute la nuit.

Le tableau d'une orgie des Romains de la décadence, que la peinture moderne nous a mis sous les yeux, n'a rien de plus vivant que ces descriptions. Elles restent toujours chastes; mais parfois leur réalisme dépasse un peu le but, et rappelle trop peut-être le père de famille antique présentant à son fils la dégradation d'un ilote enivré, pour le détourner ou le corriger de ce vice.

C'était principalement le vice de l'armée. « Le soldat d'alors, raconte Ammien-Marcellin, buvait dans des coupes plus pesantes que son épée, et ornées de pierreries. Le temps n'était plus où un légionnaire, ayant trouvé dans le camp d'un roi de Perse un petit sac de peau rempli de perles, les jeta sans savoir ce que c'était, et n'emporta que le sac[2]. »

Ambroise livrait au mépris ces officiers de parade, ceints de leurs baudriers de soie, portant des colliers d'or, des ceintures d'or, des gaînes d'or pour leur épée, attablés devant des coupes de métal précieux que remplissent de jeunes esclaves, se provoquant à boire par de vaillants défis, et portant la santé de l'empire et de l'empereur : « Buvons à lui, et que celui-là soit tenu pour son ennemi qui ne vide pas son verre[3]. » — « Les voilà, reprend Ambroise, ces héritiers du vieux Curius Dentatus! Les voilà

1 *De Jejunio* cap. VIII, n. 25.

2 ... Graviora gladiis pocula, testa enim bibere jam pudebat. (Amm. lib. XII, cap. IV.)

3 Opto salutem imperatorum, ut qui non biberit fiat reus indevotionis, etc. (*De Jejunio* cap. XVII, n. 62.)

ces héros si redoutables à l'ennemi ! On les prend, on les porte du dedans au dehors, et du dehors au dedans ! Grands hommes de guerre, que l'on entend parler batailles et victoires lorsque leur langue bégaie, que leur tête s'égare, et qu'ils ne se tiennent plus. Quel valet n'en ferait l'objet de sa risée quand il lui faut recevoir son maître dans ses bras, et mettre sur son cheval ce beau triomphateur ! Ces braves étaient le matin de farouches guerriers ; le soir ce sont des vaincus que les enfants insultent, et des vieillards caducs dans la fleur même de l'âge [1]. »

Cette caducité était celle de l'empire : la société romaine s'éteignait dans la débauche. La main de Dieu écrit sur les murs dorés de cette salle de festin une sentence de mort ; mais c'est en vain que les prophètes la traduisent et la dénoncent. L'ennemi est à la porte, et derrière ces superbes cavaliers chancelants ou endormis à table, on croit voir se dresser le fantôme d'Alaric.

Quand les hommes se conduisent comme des femmes, il faut demander aux femmes qu'elles agissent comme des hommes. Ambroise conviait celles-ci aux mâles observances de la discipline et du jeûne. Il leur citait Judith, et leur disait : « Voyez comment le jeûne d'une seule femme met en fuite une armée entière de soldats ivres [2] ! » Il leur offrait l'exemple de la reine Esther, que son jeûne avait embellie, et qui pour prix obtint la grâce de son peuple [3]. En regard de ces purs modèles, il opposait le contraste de la profanation de la femme par l'ivresse. La femme, cet être pudique, délicat et timide, transformée par le vin en une bacchante de carrefour, étalant le spectacle de son igno-

[1] Cernas sine ferro vulneratos, sine pugna interfectos, sine hoste turbatos, sine senectute tremulos, in ipso juventutis flore nascente. (*De Jejunio* cap. XXIII, n. 50.)

[2] *Ibid.*, cap. IX, n. 29.

[3] *Ibid.*, n. 30.

minie ! « Le ciel même, dit Ambroise, est souillé de son aspect immonde, et la terre frémit d'indignation sous ses danses honteuses [1] ! »

Ambroise présentait le jeûne comme le remède à tous ces excès, parce qu'il est le triomphe de l'âme sur les sens, et de l'esprit sur la matière. Il rappelait que les pères de la grandeur romaine vivaient de peu, et qu'avant d'avoir vaincu le monde ils s'étaient vaincus eux-mêmes par la sobriété. Si la génération présente voulait renaître, elle devait engager la même lutte opiniâtre contre ses appétits :

« Nous sommes des soldats, combattons : c'est notre loi ! Le champ est ouvert devant nous ; si nous sommes défaits aujourd'hui, demain nous serons victorieux. Pour cela, exerçons-nous chaque jour à la lutte. Voici que du haut du ciel les archanges nous regardent, les Puissances et les Dominations nous contemplent, des myriades d'anges ont les yeux sur nous. Ne nous inquiétons pas de la poussière de l'arène ; il sera toujours temps de la secouer quand nous serons au bout de la carrière. Il est beau d'arriver tout poudreux, quand on arrive à temps pour recevoir le prix [2]. »

« Venez donc, Seigneur Jésus, apportez la couronne, appelez les vainqueurs à la gloire, et les vaincus à la pénitence. D'autres s'effraient de penser que votre dernier avénement réduira l'univers en poudre. Mais, pour nous, nous croyons à votre œuvre invisible plus belle que toute œuvre visible, et nous ne craignons rien. Bien plutôt nous

[1] Cœlum impuro contaminatur aspectu, terra turpi saltatione polluitur, quæ obcœnis saltatibus verberatur. (*De Jejunio* cap. XVIII, n. 66.)

[2] Athletæ sumus : legitime certandum est... Spectant te Archangeli, et Potestates... Gravis æstus, sed dulcis victoria ; tibi colligitur pulvis, ubi palma proponitur. Nemo iterum nitidus coronatur, pulverulentum decet victoria. (*Ibid.*, cap. XXI, n. 79.)

saluons votre avénement comme l'heure de notre délivrance. *Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Périsse, s'il le faut, l'univers entier! Un nouveau ciel nous sera donné que nulle ombre n'obscurcira. C'est à sa lumière sans déclin que nous verrons la face de Jésus-Christ, et qu'il nous sera donné de contempler sa gloire [1]. »

Le cirque, les courses, le théâtre, auxquels le discours d'Ambroise emprunte de fréquentes images, étaient une autre passion de ce peuple frivole. A Milan, comme à Rome, comme à Constantinople, la population entière prenait violemment parti pour tel ou tel cocher, pour tel comédien en vogue, et des factions rivales se donnaient le nom des couleurs portées par ces singuliers rois de l'opinion. Les bêtes, les gladiateurs, l'arène, les pantomimes consolaient tristement le peuple de son abjection en l'y plongeant davantage.

C'était le sujet des éloquentes invectives de l'évêque : « Que ne puis-je détourner, disait-il, les insensés qui courent au cirque, et se portent en foule au théâtre ! » — « Oh ! s'écriait le Psalmiste, détournez mes regards de la vue de la vanité ! » En effet, n'est-ce pas la vanité qui se donne là en spectacle? La pantomime que vous regardez, c'est la vanité ; ces lutteurs, c'est la vanité, pauvres gens qui se battent pour une couronne de verdure. Pour moi les vrais lutteurs, ce sont ceux qui combattent contre les vanités du siècle. Et ces chevaux dont vous êtes occupés sans relâche : une autre vanité. Sont-ils capables de sauver le cocher qui les monte?

« Ah ! chrétien, tu as devant toi un bien plus digne spectacle. Lève les yeux au ciel ; regarde là-haut les étoiles

1 In bono ergo disperdet orbem terrarum. Erit enim cœlum novum, et nox non erit amplius. Denique revelabit, inquit, faciem ejus, et revelata facie spectemus gloriam Christi. (*De Jejunio* cap. XXI, n. 80.)

qui brillent comme les diamants, le disque lumineux de la lune, la splendeur du soleil. Contemple la mer, mesure la terre, et rassasie ton âme de l'admiration de l'œuvre divine ! Attentif à ces beautés, tu ne pourras plus ensuite abaisser tes regards jusqu'à l'iniquité et la contradiction qui règne dans les villes [1]. »

Cette contemplation religieuse de l'œuvre de Dieu allait bientôt fournir à l'évêque de Milan le sujet d'un de ses ouvrages les plus justement célèbres. Dans cette même année 389, il prononça les discours qui formèrent son livre *de l'Hexaéméron* ou de l'œuvre des six jours [2].

Tout conseillait au docteur de traiter ce grand sujet en harmonie avec son sentiment exquis des choses de la nature, et avec le double besoin intellectuel et moral des hommes de son temps. Le terrible problème de l'origine des choses est celui qui inquiète le plus l'esprit humain. Tous les systèmes antiques l'avaient soulevé tour à tour, et les philosophies diverses n'avaient été que des cosmogonies ingénieuses ou grossières. A côté des solutions essayées par les livres de l'homme, le livre de Dieu, la Bible, avait donné la sienne, et Ambroise désirait en faire ressortir la supériorité. Aux païens jusqu'ici bercés dans les poétiques imaginations d'Hésiode et d'Ovide, aux philosophes égarés par les théories de Platon, de Zénon, d'Épicure et de Lucrèce, il fallait présenter le dogme d'un Dieu libre, tout-puissant, éternel, et unique créateur du ciel et de la terre. Aux manichéens prévenus de l'idée que la création matérielle est mauvaise et absolument indigne de la Divinité, il fallait justifier la merveilleuse beauté de l'œuvre divine, et y faire voir ses rapports avec le monde surnaturel et la vie des âmes.

[1] Ambros. *in Psalm.* CXVIII serm. v, n. 28.

[2] Sur cette date V. l'avertissement des Éditeurs, t. I, p. 1.

Ambroise remplit ce programme dans six discours correspondant aux six jours de la création. Chaque discours se partageait en deux allocutions : l'une commençait le matin et se prolongeait jusqu'aux heures brûlantes du jour; l'autre ne s'achevait qu'à l'heure du souper[1]. On voit aussi par un passage d'Ambroise qu'un *notaire* ou secrétaire placé près de l'ambon recueillait ses paroles, signalant même en marge les pauses et les reprises. Le commentaire était un entretien plutôt qu'un discours solennel, et on trouve bien le type de l'éloquence des Pères dans cet enseignement familier, où les récits anecdotiques, les explications physiques, la réfutation des préjugés populaires, les conseils de morale, s'entremêlaient avec une doctrine substantielle et des considérations de l'ordre le plus élevé. Même quelques phrases moins graves sont semées çà et là dans la prédication, comme pour reposer l'auditoire et permettre le sourire. Parfois on voit Ambroise s'interrompre pour se reprocher de céder à l'entraînement de son propre discours, et s'accuser de tomber dans la prolixité. D'autres fois il prévenait le peuple que le jour tombait, et qu'il était temps de se retirer chez soi pour prendre son repas; mais toujours attentif aux besoins des âmes, le pasteur prenait de là occasion de les inviter à la communion qui est le souper de Dieu[2].

Déjà les docteurs grecs, Origène et surtout Basile de Césarée, avaient donné un commentaire du récit mosaïque de l'œuvre des six jours. Ambroise connaissait ces livres, et le sien leur a fait plus d'un heureux emprunt. Mais au lieu que le génie positif de Basile dédaigne les questions spéculatives, celui d'Ambroise prélude à l'instruction morale et à l'interprétation symbolique de la Genèse par une forte philosophie sur l'acte créateur. Contre Platon, Aris-

1 V. *In Hexaemeron* Admonit., p. 1.

2 *Hexaemer.* lib. V, cap. xxv, n. 89, 90.

tote, Pythagore, Thalès, et toute l'antiquité, il démontre que la matière ne peut être éternelle. Au panthéisme des uns, à l'atomisme des autres, au fatalisme et au matérialisme de tous, il oppose le dogme révélé d'un Dieu absolument distinct de l'univers qu'il crée par sa parole. Cet exposé de l'erreur et sa réfutation sont éternellement vrais, et ceux qui de nos jours s'ingénient à refaire un monde à leur manière, avec leurs combinaisons de mouvements et de forces, ne disent rien qui n'ait eu par avance l'honneur d'une réponse solide et victorieuse dans Ambroise.

« La conduite de Dieu, dans la création, nous fait voir que tout sort immédiatement de sa main. Les peuples et les philosophes qui ont cru que la terre, mêlée avec l'eau, et aidée, si vous le voulez, de la chaleur du soleil, avait produit d'elle-même, par sa propre fécondité, les plantes et les animaux, se sont grossièrement trompés. L'Écriture nous fait entendre que les éléments sont stériles, si la parole de Dieu ne les rends féconds. Ni la terre, ni l'eau, ni l'air, n'auraient jamais eu les plantes ni les animaux que nous y voyons, si Dieu, qui en avait fait et préparé la matière, ne l'avait formée par sa volonté toute-puissante, et n'avait donné à chaque chose les semences propres pour se multiplier dans tous les siècles. Ceux qui voient les plantes prendre leur naissance et leur accroissement par la chaleur du soleil, pourraient croire qu'il en est le créateur; mais l'Écriture nous fait voir la terre revêtue d'herbes et de toutes sortes de plantes avant que le soleil ait été créé, afin que nous concevions que tout dépend de Dieu. Il a plu à ce grand Ouvrier de créer la lumière avant même de la réduire à la forme qu'il lui a donnée dans le soleil et dans les astres, parce qu'il voulait nous apprendre que ces grands et magnifiques luminaires dont on a voulu faire des divinités, n'avaient par eux-mêmes ni la matière précieuse et éclatante dont ils ont été com-

posés, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits [1]. »

Cette page est de Bossuet; mais c'est la traduction presque littérale d'un passage d'Ambroise [2].

Ces principes établis, le docteur suit pas à pas l'ordre des jours de Moïse. La matière primitive jaillit de la main de Dieu. Il crée le firmament, et par ce mot Ambroise n'est pas loin d'entendre une force universelle qui se rapprocherait assez de notre attraction. Alors le chaos se débrouille, les éléments se séparent, le sol aride apparaît, le bassin des mers se creuse, et les eaux le remplissent. « *Dieu vit,* dit l'Écriture, *que la mer était bonne.* — Qu'elle est bonne, en effet, qu'elle est belle cette mer, soit qu'elle élève la cime de ses flots blancs d'écume, et jette sur les rochers sa rosée frangée de neige; soit qu'à peine ridée par des souffles plus doux, sa surface se colore des teintes du couchant, et que son flot tranquille vienne caresser le rivage! Quel bruit mélodieux! quels forts mugissements! quelle douce harmonie! Et cependant cette grandeur de l'œuvre créée, qu'est-elle comparée avec l'infinie majesté de son auteur [3]! »

Puis voici que la terre dégagée des eaux soulève des zones de verdure. Les plantes apparaissent, et d'agréables odeurs embaument l'atmosphère. Ambroise fait ressortir dans chaque ouvrage de Dieu une volonté intentionnelle de réjouir l'homme ou de le servir. Il décrit le lis, la rose, puis les arbres à fruits, la vigne, le figuier,.

1 Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, IIe part., chap. I, p. 157, 158.

2 Solent plerique dicere : Nisi clementior solis calor tepefecerit terras, et quodam modo radiis suis foverit, non poterit germinare terra; et propterea gentes divinum honorem deputant soli... Audi ergo Deum velut hanc vocem emittentem : Antequam solis fiat luminare, herba nascatur. Antiquior fit ejus prærogativa quam solis, etc. (*Hexaemer.* lib. III, cap. VI, n. 26.)

3 *Ibid.*, cap. V, n. 21.

l'amandier, le palmier, chers à l'Italie. Dans le règne animal, il donne une place à part aux espèces que nourrissaient les rives du Tessin. La formation du soleil lui fournit l'occasion de s'élever longuement contre la superstition de l'astrologie judiciaire. L'homme apparaît enfin, le front illuminé, le corps droit, plein de beauté, de jeunesse et de force, et portant dans tout son être la ressemblance divine.

« *Puis Dieu se reposa.* Grâces lui soient rendues : il venait de faire un ouvrage sur lequel il pouvait se reposer. Il avait fait le ciel, je ne lis pas qu'il se soit reposé. Il avait fait la terre, je ne lis pas qu'il se soit reposé. Il avait fait le soleil, la lune et les étoiles, je ne lis pas qu'il se soit reposé. Mait je lis qu'il fit l'homme et qu'alors il se reposa, car il avait à qui pardonner [1]. »

Cette dernière parole est d'une tendresse sublime.

Parmi les explications qu'Ambroise donnait des ouvrages de la création, plus d'une, on le comprend, se ressentait des erreurs de la physique ancienne. Le docteur s'en tenait encore aux quatre éléments primitifs d'Aristote, l'air, le feu, la terre et l'eau [2]. Il prenait au sérieux la prétendue musique, que, disait-on, faisait le ciel en roulant sur son axe, et il se donne la peine de réfuter cette croyance poétique [3]. Il s'inquiète de savoir comment la terre, qui est plus pesante que l'eau, se tient en équilibre dans l'espace, tandis que les liquides, moins denses que la terre, sont précipités en bas [4]. Il désespère d'expliquer comment le

1 Gratias ergo Domino Deo nostro, qui hujusmodi opus fecit in quo requiesceret. Fecit cœlum, non lego quod requieverit; fecit terram, non lego quod requieverit... Sed lego quod fecerit hominem, et tunc requievit, habens cui peccata dimitteret. (*Hexaemer.* lib. VI, cap. x, n. 75, 76.)

2 *Ibid.*, lib. I, cap. vi, p. 16.

3 *Ibid.*, lib. II, cap. ii, n. 7.

4 *Ibid.*, cap. iii, n. 12.

récit biblique fait paraître seulement au quatrième jour les deux grands luminaires du soleil et de la lune, et pour toute explication il s'en remet humblement à la puissance de Dieu [1].

L'histoire naturelle n'est guère plus assurée chez lui que la physique. Il traite sérieusement la fable du cygne chantant d'une voix harmonieuse la dernière heure de sa vie, et celle du phénix se brûlant, quand il est vieux, pour renaître de ses cendres [2]. Il inclinerait à croire au phénomène de quelques générations spontanées dans le règne animal [3]. Sa connaissance des choses de la nature est celle de son temps, celle qu'il tient d'Aristote et de Pline l'Ancien, celle qui règnera encore pendant tout le moyen âge, et il ne faudra pas attendre moins de douze siècles le lever d'une science plus vraie et d'une plus haute poésie.

En retour, cette ignorance des sciences naturelles s'éclaire parfois chez Ambroise d'une sorte de pressentiment de nos progrès modernes. Il se demande jusqu'à quelles profondeurs inexplorées s'enfonce ce mystérieux océan

1 *Hexaemer.* lib. III, cap. VI, n. 27.

M. le baron de Cauchy en donne ainsi la solution scientifique :

« La difficulté n'est qu'apparente. Il ne s'agit pas, dans ce passage de la Genèse, du soleil considéré comme astre du firmament, mais du soleil flambeau de la terre, *luminare majus*. Or, après l'émission de l'anneau qui, par sa condensation, devait former la terre, et, en se fractionnant, la lune, le soleil restait à l'état de nébuleuse. Il avait encore à se dépouiller des anneaux qui ont donné naissance aux planètes Vénus et Mercure, aux astéroïdes. Il est donc tout naturel qu'il n'ait conquis sa forme actuelle d'astre brillant, qu'il n'ait été pour la terre un flambeau, *luminare*, qu'après la solidification du globe terrestre, la séparation du sol et des eaux, la germination des plantes, à laquelle suffisaient la lumière et la chaleur incomplète émises par la nébuleuse solaire. » (*Sept leçons de physique générale*, publiées par l'abbé Moigno, Paris, 1866.)

2 *Ibid.*, lib. V.

3 *Ibid.*, cap. X, n. 64.

Boréal dont les navires n'ont point vu les derniers rivages[1]. Il soupçonne quelque chose de la dimension du soleil, que les philosophes grecs croyaient grand tout au plus comme le Péloponèse[2]. On n'est pas peu surpris de le voir agiter le problème de la jonction du golfe Arabique et de la Méditerranée par le percement de l'isthme de Suez. « S'il n'y a pas une force d'en haut qui s'y oppose, dit-il dans cet ouvrage, qui empêcherait que la mer Rouge ne fût amenée dans les plaines d'Égypte, dont on dit que le niveau est extrêmement bas, et ne vînt se rejoindre à la mer d'Égypte? Il y a là sans doute de grandes difficultés, comme le montre l'expérience de ceux qui ont voulu réunir les deux mers et les faire se déverser l'une dans l'autre. Tels furent Sésostris et Darius le Mède. Cela tient à ce que le niveau de la mer des Indes, y compris la mer Rouge, est plus élevé que celui de la Méditerranée ; et si les anciens rois ont renoncé à l'entreprise, c'est qu'ils craignaient que la mer, en se précipitant du bassin supérieur, n'inondât le pays[3]. »

L'épreuve vient d'être faite, et elle a résolu tous les doutes d'Ambroise.

Mais, à vrai dire, ce n'est ni la métaphysique ni la physique qu'il faut rechercher dans ce livre. La morale le remplit presque exclusivement. La création matérielle s'y montre comme le voile transparent du monde moral ; et un symbolisme ingénieux y découvre, pour la conduite de la vie, d'utiles préceptes et de saisissants exemples.

L'herbe qui pousse le matin, et qui sèche le soir, y représente, comme partout, la fragilité de la vie et de la gloire ; Ambroise appliquait cette allégorie à un souvenir récent dont l'objet nous échappe, mais qui alors devait

1 Ambr. *Hexaem.* lib. III, cap. II, n. 11.
2 *Ibid.*, cap. III, n. 15.
3 *Ibid.*, lib. IV, cap VI, n. 26, 27.

être compris de l'auditoire ; et sa parole se voilait de tristesse religieuse pour rappeler le malheur d'un être plein de force, de beauté et de jeunesse, qu'on avait vu frappé d'une maladie soudaine et fauché par la mort comme l'herbe des champs [1].

La rose d'abord sans épines s'en est couverte ensuite : de même, dans l'âme innocente, le péché originel a fait naître les ronces : « O homme, vous avez beau briller de tout votre éclat, regardez au-dessous de vous : vous fleurissez sur des épines [2] ! »

L'hirondelle n'a pour demeure qu'un petit nid de terre ; c'est une leçon de pauvreté donnée au cénobite [3]. Les gros poissons dévorent les petits; c'est l'emblème des avares et des ambitieux [4]. Le phénix, dit-on, renaît de son bûcher; c'est une image de la résurrection des corps [5]. La tourterelle gémissante représente la veuve pleurant l'époux qui n'est plus [6]; et les jeunes cigognes qui nourrissent les vieilles sont un touchant exemple de la piété filiale [7]. On renvoie les paresseux à l'école de l'abeille, et le chien donne de belles leçons de courageuse fidélité [8].

L'évêque se complaît d'autres fois aux plus humbles peintures, et, célébrant le rossignol chantant dans les nuits où il couve ses petits : « Je lui compare, dit-il, cette pauvre mais chaste femme qui se lève la nuit pour tourner la meule et moudre le pain de ses petits enfants, et qui essaie de charmer par ses chants l'ennui de sa pauvreté. Et quoiqu'elle ne puisse imiter la mélodie du rossignol, du moins elle en imite la tendresse. »

1 Ambr. *Hexaem.* lib. III, cap. VI, n. 30.
2 *Ibid.*, cap. II, n. 48.
3 *Ibid.*, lib. V, cap. XVIII.
4 *Ibid.*, cap. V.
5 *Ibid.*
6 *Ibid.*, cap. XIX.
7 *Ibid.*, cap. XVI.
8 *Ibid.*, lib. VI, cap. IV.

Mais ce qu'Ambroise voit partout, parce que son cœur est là, c'est l'Église catholique. La vigne représente sa fertile abondance; les arbres toujours verts, sa perpétuelle jeunesse [1]; l'Océan murmurant, le murmure de l'assemblée qui se renvoie, comme le bruit du flux et du reflux, l'écho des psaumes et des hymnes répétés en chœur par les hommes, les femmes, les vierges et les enfants [2]. Enfin, parlant de ces îles de la Méditerranée peuplées de monastères : « C'est là, disait l'évêque, c'est dans ces îles jetées par Dieu, comme un collier de perles sur la mer, que se réfugient ceux qui veulent se dérober au charme des plaisirs déréglés ; c'est là qu'ils fuient le monde, qu'ils vivent dans une austère modération, et qu'ils échappent aux embûches de cette vie. La mer les cache comme derrière un voile, et offre à leurs pénitences ses retraites profondes. Là tout excite à d'austères pensées ; rien n'y trouble la paix. Le bruit mystérieux des flots s'y mêle au chant des hymnes ; et pendant que les vagues viennent se briser sur la plage de ces îles heureuses, de leur sein on entend monter vers le ciel les paisibles accents du chœur des élus [3]. »

Quand cette suite de discours eut été prononcée, Ambroise les rédigea, puis il en adressa le volume à ses disciples Sabinus et Horontien. Ceux-ci le lui renvoyèrent en l'en félicitant ; ils lui demandèrent en même temps de donner à certains points de doctrine des éclaircissements que le docteur s'empressa de leur fournir par lettres [4].

1 Ambros. *Hexaemer.* lib. III, cap. v, n. 23.

2 *Ibid.*, n. 17.

3 Quid enumerem insulas, quas velut monilia plerumque prætexit, ut cum undarum leniter alluentium sono certent cantus psallentium, plaudant insulæ tranquillo sanctorum choro, hymnis sanctorum personent? (*Ibid.*, n. 23.)

4 Epist. XLIII et XLIV, ad Horontianum. Epist. XLV, ad Sabinum.

Il est temps de voir Ambroise au sein de cette école de disciples et amis où sa vaste correspondance nous permet de pénétrer. L'affection qu'il porte dans ce commerce des cœurs, celle dont il est l'objet, les exemples qu'il donne, nous révèlent un des côtés les plus aimables de son âme, et composent un des traits les plus attachants de son génie et de sa sainteté.

CHAPITRE II

LES LETTRES D'AMBROISE. — SES AMITIÉS

Douleur d'Ambroise à la mort des prêtres ses amis. — Lettre d'Ambroise à Jérôme retiré à Bethléhem. — Correspondance d'Ambroise avec Simplicien, son maître. — Lettres d'Ambroise à ses disciples : à Clémentien, à Chromatius, à Romulus. — Conseils à Horontien sur la sainteté sacerdotale, à Irénée sur la perfection du prêtre.

Lettres aux évêques : Juste de Lyon, Sabaudius d'Agen, Delphin de Bordeaux, Sévère de Naples. — Lettre au clergé de Verceil. — Lettres aux évêques de l'Émilie sur la fixation du jour de Pâques. — Lettres intimes à Sabin, évêque de Plaisance, et à Bassien de Lodi. — Leurs réunions pieuses. — Lettre à l'évêque missionnaire Vigile de Trente. — Son martyre. — L'amour de Jésus-Christ dans les lettres d'Ambroise.

Ambroise avait formé, avant son épiscopat et depuis qu'il était évêque, de saintes amitiés dont plusieurs avaient été déjà brisées par la mort. Il avait vu Satyre succomber dans ses bras, Basile n'était plus, Aschole était parti vers ce bienheureux séjour dont son ami disait : « Il habite aujourd'hui les hauteurs des cieux ; il est en possession de la céleste Jérusalem ; il contemple avec joie l'immense cité de Dieu, brillante d'or et de pierreries, et son impérissable lumière sans soleil [1]. »

Ces vues de foi et d'espérance n'empêchaient pas Ambroise de verser une grande abondance de larmes à chaque fois qu'il perdait un de ceux qu'il aimait. « Quand on lui

[1] Ambros. Epist. xv, n. 2, p. 819.

annonçait la mort de quelque saint prêtre, raconte son secrétaire, il se mettait à pleurer avec tant d'amertume que nous désespérions de le consoler. Nous ne pouvions nous rendre raison de ce tendre sentiment et de ces larmes amères. Mais lui nous répondait : « Ce qui me fait pleurer « ainsi, c'est bien moins le regret de le voir parti loin « de nous que de le voir parti sans nous. Puis il est si « difficile de trouver un prêtre vraiment digne de ce « nom[1] ! »

Une sainte amitié est un lien plus nécessaire aux prêtres qu'aux fidèles ; car, dans leur condition, nulle autre affection terrestre n'y supplée ni ne la remplace. C'est en même temps chez eux un sentiment d'un ordre plus haut et plus sacré ; car Dieu en est le centre, et rien ne s'interpose entre son cœur et les cœurs qui vivent et aiment en lui.

Entre les prêtres dont Ambroise cultivait l'amitié, le plus illustre, sans contredit, était Jérôme, l'ancien compagnon de ses études, maintenant retiré dans la solitude de Bethléhem, auprès du berceau du Sauveur des hommes. C'est de là qu'il entretenait avec l'évêque de Milan une correspondance, dont le seul débris échappé au naufrage des siècles est un fragment récemment découvert et publié par le cardinal Maï. La lettre est justement attribuée à Ambroise. Le docteur y rend compte de sa croyance en la divinité du Verbe éternel, et, parlant de la naissance du Fils de Dieu dans le temps, il écrit à Jérôme :

« Mais votre science me dispense de vous en dire davantage. N'êtes-vous pas à Bethléhem, aux lieux témoins de l'enfantement glorieux de la Vierge, là même où, re-

1 Flebat amarissime quotiescumque forte nuntiatum illi fuerat de cujuscumque sancti obitu sacerdotis, etc. (Paulin. in *Ambros. Vita*, n. 40.)

poussée de l'hôtellerie, Marie enveloppa de langes son fils premier-né? C'est près de vous que fut annoncée par les anges sa naissance divine. Près de vous son enfance fut adorée par les Mages, et persécutée par Hérode meurtrier des Innocents. La terre où vous êtes vit croître l'Enfant-Dieu; elle le vit successivement, adolescent et homme fait, passer ses jours dans la faim, les larmes et les pleurs. Enfant merveilleux, Dieu et homme tout ensemble, dont la puissance éclate par des prodiges surhumains [1]!

« Très-excellent Jérôme, disait-il en finissant, c'est à vous plus qu'à moi de confondre les hérétiques en portant la lumière dans les mystères de la foi. Je vous demande seulement de vous souvenir plus fréquemment de moi, ô vous, invincible soldat de Jésus-Christ [2] ! »

Jérôme répondait par son admiration à l'affection de celui qu'il appelait « notre Ambroise » ; et si le jugement qu'il porte sur certaines œuvres de son ami se ressent de la rude franchise de sa nature, le plus souvent ses lettres portent aux nues Ambroise, le docteur de la vérité et le saint précepteur de la virginité [3] !

De plus près que Jérôme, Simplicien prodiguait à Ambroise les témoignages d'une amitié que le temps ne fai-

1 Apud te est Bethlehem in qua salutifer virginis partus illuxit, quem involutum pannis, inter angustias diversorii, præsepe suscepit. (Angel. Maii *Scriptorum veterum nova Collectio*, t. VII, in-4°. Romæ, 1833. — *Beati Ambrosii Epistola de fide ad B. Hieronymum Presbyt.*, p. 159. — « Quod genuinum esse Ambrosii scriptum vix dubito, » dit le savant cardinal.

2 Enucleatius autem declarare fidei sacramentum et confundere hæreticam pravitatem tuum est, pater optime Hieronyme. Hoc unum oro et deprecor, mei ut memor sis frequentius, invictissime miles Christi. Amen. (*Ibid.*, p. 161.)

3 V. Epist. XXII, ad Eustochium cap. X ; epist. LVII, ad Damasum : epist. CLI, ad Algas ; ex Apolog. I adv. Rufin. cap. I ; etc. — V. ces témoignages en tête des œuvres d'Ambroise, édit. bénédict.

sait que cimenter. Ce savant maître n'avait pas eu de peine à reconnaître dans son illustre disciple une supériorité qu'il subissait avec joie. A l'ancienne affection s'ajoutait cette admiration religieuse qui fait partie de tout amour élevé, et qui lui est nécessaire pour qu'il devienne un culte. Aussi bientôt les rôles furent-ils intervertis, et ce fut Simplicien qui consulta Ambroise. Celui-ci ne pouvait se faire à cette nouveauté, dont sa modestie s'offensait. « Que me demandez-vous, écrivait-il au saint prêtre, et que pouvez-vous ignorer, vous qui, pour éclairer et fortifier votre foi, avez parcouru tout le monde? vous qui étudiez et le jour et la nuit, ne voulant rien ignorer de ce qu'on peut apprendre? N'êtes-vous pas encore notre maître? n'est-ce pas vous qui, chaque jour nous démontrant l'erreur des philosophes, nous faites voir qu'il n'y a pas moins de vanité dans leurs livres que de faiblesses dans leur vie[1]? »

Quand il était forcé d'user de ses droits de maître, Simplicien s'en servait pour dire à Ambroise la vérité entière et sincère sur ses œuvres. Souvent retiré à Rome, le vieillard continuait de loin à son disciple, dans un échange de lettres, ses leçons respectueuses. Il inspire, il conseille, il corrige l'évêque. Un jour il le presse de prendre pour sujet de ses homélies les épîtres de saint Paul. Ambroise refuse d'abord : la sublimité de l'Apôtre l'épouvante. Il se rend enfin, et il s'en félicite. Les homélies étant faites, le docteur les envoie docilement à son maître, qui ne lui épargne pas les remarques, même sévères. « Savez-vous, disait Ambroise en le remerciant, qu'il est plus difficile de ne pas vous déplaire que de plaire aux

[1] Quid est quod ipse dubites et a nobis requiras, cum fidei et acquirendæ cognitionis divinæ gratia totum orbem peragraveris, et quotidianæ lectioni nocturnis ac diurnis vicibus omne vitæ hujus tempus deputaveris, acri ingenio etiam intelligibilia complectens. (Epist. LXV, n. 1, p. 1052.)

autres ? Mais c'est une affection si bonne qui a dicté votre jugement sur moi, que la sévérité en est bien adoucie, et je ne puis qu'en être content[1]. »

Simplicien, à son tour, demandait à son ami l'interprétation littérale ou mystique des passages les plus difficiles de l'Écriture. Ambroise répondait : « Vous en savez plus que moi ; mais l'échange des idées est un commerce dans lequel on profite toujours, et voilà pourquoi j'essaierai de répondre [2]. » Alors on discutait par lettres certaines questions d'exégèse ou de morale, présentées très-souvent sous forme de paradoxe. On se demandait, par exemple, si la vraie liberté n'est pas dans l'humilité qui s'affranchit de ses fautes en en faisant l'aveu, ou encore si la richesse n'est pas dans la pauvreté[3]. Peut-être aimerions-nous mieux que cette correspondance eût roulé sur des sujets d'un intérêt plus vif, tels que les événements actuels. Mais, au surplus, n'est-ce pas l'oubli des choses présentes que recherche de préférence le commerce de l'amitié? Son charme n'est-il pas de se placer plus haut que les dissensions du temps, et de faire vivre les cœurs dans les régions supérieures où l'on ne veut plus entendre que la parole de Dieu, dans la voix fraternelle qui nous en envoie l'écho ?

Ces lettres, que j'appellerais théologiques ou doctrinales, occupent la plus grande place dans la vaste correspondance de l'évêque de Milan. Elles témoignent de l'ardeur du foyer intellectuel allumé dans son Église par le savant docteur, qui ne cessait d'entretenir ce mouvement d'idées entre lui et ses disciples répandus dans l'Italie.

1 ... Difficilius est tuo judicio placere quam plurium non displicere. Sed judicii pondus affectu ablevas, eoque mihi blandior. (Epist. XXXVII, n. 3, p. 931.)

2 Quia collatio sermonis, ut pecuniæ, magno est usui..., reticere non queo. (Epist. LXV, n. 2.)

3 Epist. XXXVII, n. 45, et Epist. XXXVIII.

Au nombre de ceux-ci, nommons d'abord Clémentien, un des fils aimés d'Ambroise ; le docteur lui voulant donner une grande idée de notre religion, lui montrait que le Juif n'était qu'un enfant sous la tutelle de la loi, tandis que le chrétien est l'homme parfait dans le Christ. Tel était aussi Chromatius, plus tard évêque d'Aquilée, d'où il devait consoler le grand saint Chrysostome dans son bannissement. Pour cette heure, il recevait les instructions d'Ambroise sur l'indéfectible véracité de Dieu, et les infirmités toutes-puissantes de la croix. L'évêque lui disait à la fin : « Voici ma réponse, écrite tout simplement et familièrement, comme cela se pratiquait au temps de nos pères. Si ce genre de lettres ne vous déplaît pas, je serai encouragé à vous en écrire d'autres. Quant à moi, je préfère converser avec vous des choses d'en haut, en suivant pas à pas la divine doctrine, plutôt que de faire de grandes phrases sur des choses qui dépassent mon savoir et mes forces [1]. »

Romulus était aussi un de ces disciples de l'évêque; et, de la campagne où il s'était retiré, il se plaisait à interroger le docteur sur l'interprétation de différents passages de l'Ancien Testament. Ambroise ne manquait pas de mêler à ses réponses des paroles d'affection, comme pour jeter sur l'aridité du sujet quelques fleurs d'amitié. « Les lettres, disait-il, sont faites pour procurer aux absents la douceur de converser entre eux. Mais combien plus chère est cette correspondance, quand elle rapproche l'un de l'autre un père et un fils, et fait que leurs âmes se touchent en dépit de l'absence! Ce commerce épistolaire est l'aliment de l'amitié; vos lettres nourrissent la mienne, vous me dites que les miennes entretiennent la vôtre [2]. »

1 Epist. IV, n. 16, p. 996.

2 Vere inter disjunctos corpore quædam imago refertur præsentiæ : his enim adolescit officiis amor, sicut tuus ad me, aut meis ad te augetur litteris. (Epist. LXVI, n. 1, p. 1054.)

Puis, comme le rôle de maître qui lui était attribué blessait sa simplicité : « Je vous dis ma manière de voir, ajoutait-il ; mais si vous-même connaissez sur ce point quelque réponse meilleure, faites-la-moi savoir. Nous nous viendrons ainsi en aide l'un à l'autre, et nous verrons quelle opinion est préférable. Aimez-moi comme un fils, je vous aime comme un père [1]. »

A l'interprétation de la sainte Écriture se mêlait fréquemment, dans la correspondance de l'évêque de Milan, quelque chose de plus intime et de plus personnel. C'étaient des conseils pour la vie spirituelle, qui en font de véritables *lettres de direction*. Telles sont celles adressées par Ambroise à Horontien et à Irénée, deux disciples choisis, que nous allons faire connaître.

Horontien avait été élevé sous les yeux et à l'école d'Ambroise. On a pensé aussi qu'il était Juif de naissance, ou du moins d'origine, comme sembleraient le faire croire ces paroles de son maître : « Vous, mon fils, vous avez commencé par la loi; ensuite vous avez été confirmé dans l'Évangile, et vous avez marché dans la foi, dont il est dit : Le juste vit de la foi [2]. » Quoi qu'il en soit, si Horontien était né dans le judaïsme, il l'avait quitté de bonne heure pour entrer dans l'Église, puis il avait marché d'un pas généreux vers le sanctuaire, pour se dévouer au service de Dieu dans les ordres sacrés. Ordonné diacre par Ambroise, il avait mérité bientôt d'être promu par lui au sacerdoce, et on présume qu'il en exerçait les fonctions dans quelque chrétienté voisine de Milan. C'est ce que lui rappelait Ambroise dans ces termes : « Mon fils, vous qui, dès la fleur de l'âge, êtes devenu l'enfant de l'Église qui vous a adopté et tenu sur son sein, persé-

1 Pro captu itaque nostro quid sentiremus expressimus. Ipse si quid melius habes, nobiscum participato. (Epist. LXVI, n. 11.)

2 Recte, ergo, fili, a lege cœpisti, in Evangelio confirmatus es. (Epist. LXXVII, n. 11-15, p. 1092 et la note.)

vérez fidèlement dans votre résolution, souvenez-vous de la grâce de Dieu, et de la dignité que vous avez reçue par l'imposition des mains. Dans ce haut degré d'honneur qui vous est conféré, faites éclater votre foi, comme vous l'avez fait dans un rang inférieur de la hiérarchie. Déployez votre zèle, et attendez avec confiance le prix que vous destine le Seigneur Jésus-Christ[1]. »

Une fois consacré prêtre, Horontien doit être l'homme de la prière et du sacrifice. Ambroise le lui rappelle; il lui recommande de prier, de se rattacher à Dieu par cette chaîne d'or, de s'unir à l'Esprit-Saint : « C'est l'Esprit, écrit-il, qui forme en nous les gémissements inénarrables, c'est lui qui soulève l'infirmité de notre prière. L'Esprit-Saint est le plus grand maître de l'oraison ; c'est lui qui, nous élevant au-dessus des bassesses de la terre, nous fait monter aux plus sublimes vertus. Mais ces choses sont de celles que vous ne pouvez comprendre encore[2]. »

Puis, comme le prêtre doit être victime avec Jésus, le vaillant évêque exhorte son disciple à souffrir. Alors Ambroise lui fait une confidence personnelle qui trahit son grand cœur. Se laissant aller à un épanchement intime, il révèle le plus grand regret de sa vie : le regret de n'être pas né un demi-siècle plus tôt pour y mourir martyr, le regret du soldat arrivé trop tard sur le champ de bataille, où il n'a pu verser son sang : « Pour moi, dit-il, je souhaite de souffrir le martyre. Tel est en moi le mouvement de l'esprit qui est prompt. Mais l'Esprit-Saint, voyant la faiblesse de ma chair, m'avertit que ce bonheur ne sera pas le mien. Il sait, lui, le bon médecin, ce qu'il faut à ma faiblesse, et ce qui peut servir à mon avancement. Il est donc vrai que nous ne savons ni connaître ni deman-

1 Tu autem, fili, qui a primo flore pueritiæ es hæres Ecclesiæ, etc. (Epist. LXX, n. 25.)

2 Epist. XXXVI, n. 2-4.

der ce qui nous convient, et c'est pourquoi il faut que l'Esprit de Jésus-Christ prie en nous par d'ineffables gémissements [1]. »

Irénée était un autre disciple de la nombreuse école sacerdotale dont Ambroise était le maître. Les louanges que l'évêque lui donne pour sa fermeté dans la persécution, font penser qu'il faisait partie du clergé de Milan, durant le siége des basiliques par la faction arienne. Irénée était prêtre, très-adonné à l'étude, zélé pour son salut, mais encore dans cet âge où la direction d'un homme de bien est le plus grand des bienfaits.

Les lettres qu'Ambroise lui écrit sont une magnifique esquisse de la vie sacerdotale. Cette vie doit être d'abord une vie crucifiée, et l'évêque disait : « Allons, mon fils, apprenons à souffrir, apprenons à combattre, apprenons la patience, mère de la constance, de la douceur, de la joie, car après la souffrance vient la consolation. Ne rougissons pas de la croix, de peur que le Dieu de la croix ne rougisse de nous. Mon fils, ne craignez pas d'interroger votre père, ô vous qui vous faites un honneur des souffrances endurées pour Jésus-Christ [2]. »

Enfin la vie du prêtre doit être une vie distinguée, dans le sens supérieur et chrétien de ce mot, et Ambroise indiquait à son disciple ces voies hautes où le prêtre doit marcher loin des convoitises serviles du vulgaire. « Fuyons les chemins battus, ne mettons pas le pied dans l'ornière où s'engage la foule ; n'imitons pas les ambitieux qui ne pensent qu'à s'enrichir comme des mercenaires qui supputent d'avance le prix de leur journée ; n'imitons pas les rêveurs toujours enivrés de leurs projets, comme les cigales qui, dit-on, ne se repaissent que d'air. Entrons

1 Peto mihi passionem martyrii. Quales occasiones habui ! et de ipso fine revocatus sum. (Epist. XXXVI, n. 4, p. 929.)

2 Vale, fili, et non erubescas patrem interrogare, qui non erubescis in passionibus Christi gloriari. (Epist. XXVII, n. 17, p. 901.)

par la porte étroite, montons sur les hauteurs : il faut monter toujours [1]. »

Ambroise, en effet, faisait monter son disciple de la contemplation des choses terrestres à la contemplation de la beauté des âmes, puis de là à celle de Dieu révélé en Jésus. Il nous raconte comment cette beauté de Jésus-Christ l'avait impressionné très-vivement un jour qu'étant à vêpres il avait entendu ces paroles du psaume : *Le Christ est beau par-dessus tous les enfants des hommes.* Ravi de cette beauté surnaturelle de son Roi, il en écrivit aussitôt à son cher Irénée une page admirable. On la dirait traduite du Phédon de Platon, et vraisemblablement elle s'est inspirée de lui [2] ; mais au lieu du Dieu vague de la philosophie antique, c'est le Dieu fait homme qui est ici le terme idéal de tout amour et de toute perfection. L'amour n'a de repos qu'en lui, et la plénitude de l'âme, c'est de le voir, de le contempler, de l'embrasser sans cesse, de s'enivrer de lui, et de marcher sur ses traces à l'odeur de ses parfums [3]. Le sommet de la perfection, pour le prêtre, c'est de lui ressembler, c'est de porter en soi ce qu'Ambroise nomme « le Verbe virginal », c'est-à-dire la vie divine de Jésus-Christ reproduite dans une sainteté sans tache. « Que la virginité reluise en tout votre être ; qu'elle vive en vous, et vous en elle ; qu'elle soit votre compagne, votre richesse, votre mère... Qu'elle vous prenne et vous porte dans le secret de sa demeure bienheureuse [4]. » Et dans une autre lettre : « Courage, mon fils,

1 Sit gressus ad superiora, quia melius est ascendere. (Epist. XXXIII, n. 5, 6, 7, 8, p. 903.)

2 V. surtout n. 17. Et ideo terras fugito alarum remigiis, etc., p. 908.

3 Hoc verum et suum bonum anima duabus hauriat affectionibus... Osculata verbum Dei modum non capit, non expletur, cupit videre frequenter, semper intendere, cupit adtrahi ut sequi possit. Adtrahe nos, etc. (*Ibid.*, n. 10.)

4 Ambros. Epist XXXI, n. 12, etc.

soyez l'âme parfaite à qui Dieu dit dans le livre des Cantiques : « Place-moi sur ton bras comme un sceau béni. » Que la paix soit dans votre cœur, que le Christ règne dans vos œuvres ; qu'à vous soient la sagesse, la justice et le salut. Adieu [1] ! »

On comprend quelle puissance de séduction devait donner à Ambroise tant d'élévation d'âme unie à tant de bonté. Cette puissance s'exerçait bien au delà des limites de la Métropole de Milan. Il y avait peu d'évêques des Églises principales d'Orient et d'Occident avec lesquels Ambroise ne fût en relation d'affaires ou d'amitié. Il adressait des lettres fraternelles à Théophile, patriarche d'Alexandrie, et des conseils à l'évêque de Thessalonique Anysius, le digne successeur d'Ascole [2]. Il était en communion de cœur avec Martin, le grand évêque de Tours. Il envoyait des reliques des martyrs de son Église à saint Victrice de Rouen. Il écrivait à Juste, le pieux évêque de Lyon, à Sabaudius d'Agen, dont Sulpice Sévère et Jérôme ont loué les vertus et les écrits contre l'arianisme [3]. Il était lié aussi avec Delphin de Bordeaux, et nous avons une lettre par laquelle il lui recommande chaleureusement un magistrat de ses amis [4].

A l'extrémité de l'Italie méridionale, il avait un ami dans saint Sévère de Naples, dont Symmaque lui-même a exalté les vertus [5] ; il lui écrivit un jour une lettre fort remarquable pour lui recommander un prêtre de haute sainteté, Jacques l'anachorète, qui, venu du golfe Persique, voulait aller se faire une solitude de son choix dans

1 Ambros. Epist. XXX, n. 16, p. 914.

2 Epist. XVI, p. 822.

3 On le nomme dans cette lettre Segatius. Saint Jérôme l'appelle Sæpadius. (*De Scriptor. eccles.* lib. II, cap. CXIX.) — Sulpice Sévère en parle sous le nom de Sæquadius. (*Hist.* lib. II.)

4 Epist. LXXXVII, p. 1106.

5 Vid. Bolland. 30 april. *Vita S. Severi.* — Symmach. lib. VI, epist. LI.

la Campanie. Ambroise décrivait ainsi le rivage napolitain : « Notre frère le prêtre Jacques a choisi pour lieu de son repos vos charmantes contrées. C'est non-seulement une plage plus paisible que la nôtre, mais aucune autre rive ne semble verser dans les sens une tranquillité plus parfaite. Elle transporte l'âme des agitations de la terre, dans la sérénité où se plaît l'âme du juste, et aucune terre ne mérite plus que la vôtre qu'on dise d'elle d'après le Psalmiste : « Le Seigneur l'a assise sur la rive des mers, il l'a disposée sur le bord des eaux ; » nulle part l'esprit n'est mieux abrité contre le tumulte des invasions barbares et des horreurs de la guerre ; nulle part il n'est plus libre pour prier, servir Dieu, méditer sa sainte loi, et s'entretenir avec lui dans une paix inaltérable [1]. »

L'Italie septentrionale, dont Milan est le centre, subissait de plus près l'empire de la sagesse et des vertus d'Ambroise. Là il était reconnu unanimement comme l'arbitre et l'oracle des Églises. Dans le cours de l'année 386, les évêques de l'Émilie, divisés sur le jour auquel on devait célébrer la Pâque des chrétiens, l'avaient pris pour juge, et il avait été décidé, pour de bonnes raisons, qu'elle devait être solennisée le dimanche qui suivait le quatorzième jour de la lune de l'équinoxe du printemps, comme l'avait fixé le concile de Nicée [2]. Dix ans plus tard, l'évêque de Verceil étant mort, le clergé de cette église ne pouvant s'accorder sur le choix de son successeur, appelait encore Ambroise pour rétablir l'union et la paix [3].

L'humble bonté d'Ambroise débordait particulièrement dans sa correspondance avec ceux de ses prêtres qui, après avoir été ses disciples, étaient devenus ses collègues

1 Campaniæ sibi ad requiescendum littora, et vestras elegit amœnitates. Remota enim vestri ora littoris ... tranquillitatem infundit sensibus, et traducit animos a terrestribus, etc. (Epist. LIX, n. et 2.)

2 Epist. XXIII, p. 880.

3 Epist. LXII, ad Vercellenses.

dans l'épiscopat. Milan fournissait alors un grand nombre d'évêques à toute l'Italie. De l'école d'Ambroise on verra sortir Théodule, qui sera évêque de Modène[1]; Félix, qui occupera le siége de Bologne; Vénère, qui montera sur celui de Milan, après Simplicien; peut-être aussi faut-il mettre de ce nombre Provin, successeur de Félix sur le siége de Côme[2]. Félix de Côme lui-même était un disciple d'Ambroise, et il formait alors avec Sabin de Plaisance, et Bassien de Lodi, la société familière de cet homme grand et bon. Milan, Côme, Lodi, Plaisance, villes épiscopales échelonnées à peu de distance les unes des autres dans les vallées de l'Adda, de la Trébie et du Pô, étaient comme reliées entre elles par les lettres fréquentes de ces aimables saints. Faire connaître leur amitié, c'est révéler une partie de la vie intime d'Ambroise.

Sabin, autrefois diacre d'Ambroise à Milan, maintenant son collègue et toujours son ami, était, comme Simplicien, le censeur officieux des œuvres du docteur. Celui-ci ne composait rien de considérable qu'il ne le soumît à la révision de Sabin. « Je vous envoie un manuscrit plus net et plus soigné que le premier, lui écrivait-il un jour; afin que le lisant plus facilement, vous puissiez mieux le juger[3]. » Ailleurs il le presse vivement d'être pour ses écrits un juge impitoyable. Toutefois il prétend bien que la correspondance épistolaire soit entre eux le lien qui unisse les âmes, plutôt que le mutuel échange de leurs idées. Il déclare à Sabin qu'en lui proposant certaines questions sur l'Écriture, il a souhaité surtout combler, par ces entretiens spirituels, le vide de l'absence[4]. « Cette correspondance, dit-il, augmentera l'amour qui nous unit

[1] V. Tillemont, *Mémoires*, t. X, p. 279.
[2] Ughelli, *Italia sacra*, t. V, p. 237.
[3] Epist. XLVII, n. 1, p. 988.
[4] Epist. XLVII, n. 5 et 4.

en Dieu. A mon âge, on se plaît à un commerce épistolaire facile et familier; et si, dans le courant de la rédaction, se présente à mon esprit quelque passage de l'Écriture, je le rattache sans contrainte au texte de mon épître, pour que Dieu ait sa place dans ces relations d'amitié. Adieu, mon frère, aimez-moi, car je vous aime plus que tout[1].

L'affection d'Ambroise pour Félix de Côme avait un caractère peut-être plus tendre encore. Heureux de tout ce qui le rapprochait de son ami, Ambroise prétendait que les lettres de Félix avaient la vertu de le guérir : « J'étais un peu souffrant, quand j'ai reçu votre épître, lui écrivait-il un jour; mais, à mesure que je lisais ces effusions d'un cœur si sympathique au mien, je sentais couler en moi une joie qui, pareille à une bienfaisante potion, me rendait à la vie. Je suis heureux surtout que vous me rappeliez le prochain anniversaire de notre sacerdoce[2]. Je prierai pour vous dans ce jour d'une seconde naissance, comme vous-même vous prierez pour moi. Mon cœur ne vous quittera pas, faites de même; quand vous entrerez dans le sanctuaire, présentez-moi à Jésus-Christ; car là où est Jésus, tout se trouve. O mon fils, gardez le saint dépôt, faites fructifier en vous la grâce sacerdotale. Ainsi je n'aurai qu'à me féliciter d'avoir été bon juge en vous faisant évêque. Ainsi serai-je justifié de vous avoir imposé les mains et de vous avoir conféré la grande bénédiction de notre Seigneur Jésus... Puissions-nous mériter ainsi d'aller un jour nous reposer ensemble, vous en moi, moi en vous[3] ! »

1 Epist. XLVIII, n. 7, p. 991.

2 Etsi habitu corporis minus valebam, tamen ubi sermonem unanimi mihi pectoris tui legi, non mediocrem sumpsi ad convalescendum gratiam, quasi quodam tui alloquii pullio refotus. (Epist. IV, n. 1, p. 953.

3 Ordinatio non reprehendetur quam accepisti per impositionem ma-

Le jour où Ambroise recevait de Félix la lettre dont il vient de faire mention, Bassien était auprès de lui. Il était venu demander à l'évêque de Milan de se rendre à Lodi, afin d'y consacrer la nouvelle basilique de sa ville épiscopale; Ambroise non-seulement le promit pour lui-même, mais il sollicita Félix de Côme de venir se joindre à eux pour cette fête. « C'est chose convenue, écrivait Ambroise à celui-ci, j'ai donné ma parole pour vous : n'allez pas y manquer, car ce serait faire tort et à vous et à moi : à vous dont l'absence serait impardonnable ; à moi, que vous feriez soupçonner de témérité dans mes engagements [1]. »

Ces saints désiraient donc se voir et s'entretenir souvent. Mais leurs saintes réunions étaient difficilement conciliables avec leurs devoirs. Félix de Côme accusait ses fonctions pastorales de l'enchaîner à son Église : « La moisson du Christ est grande, mais il y a peu d'ouvriers, disait-il à Ambroise. — Le Seigneur en enverra, répondait celui-ci; il vous a déjà donné de nombreux fidèles, il est bien juste qu'il vous donne des auxiliaires. Alors vous serez absolument inexcusable de ne pas venir nous voir, et vous ne pourrez plus nous refuser le fréquent bonheur de votre présence [2]. »

Un jour qu'en dépit de ces amicales instances il n'avait pu se rendre à certaine de ces réunions, Félix imagina d'envoyer à Ambroise, en même temps que ses excuses, une corbeille de truffes prodigieusement grosses.

num mearum et benedictionem in nomine Domini Jesu. Vere ergo bonum opus, ut in illo die mercedem invenias, et ego in te, et tu in me requiescamus. (Epist. IV, n. 6.)

1 Tui conscius fratri spopondi : veni igitur, ne duos sacerdotes redarguas : te qui non adfueris, et me qui tam facile promiserim. (*Ibid.*, n. 2.)

2 Qui dedit credentes, et adjutores dabit; quo et tibi excusandi auferatur necessitas quid serius nos inviseris, et mihi crebrior tuæ præsentiæ refundatur gratia. (*Ibid.*, n. 7.)

« Les truffes sont si belles que j'en suis émerveillé, lui répondit Ambroise. Je n'ai pas voulu en profiter en égoïste, et je les ai partagées entre moi et mes amis... Mais ce n'est pas à ce prix que vous vous ferez pardonner de n'être pas venu nous voir, nous qui vous aimons tant... Faites-en pénitence, en étant moins généreux, s'il se peut, mais plus fidèle... En vérité c'est avoir belle opinion de moi que de croire qu'un présent soit capable de compenser l'absence de mon ami, et d'espérer m'acheter par de pareils moyens! Adieu, je vous aime encore; vous aussi aimez-moi [1]. »

Cet aimable enjouement n'a que de rares éclairs dans les lettres d'Ambroise. La gravité y domine, avec ce tempérament de douceur et de force qui est son caractère. Aussi bien fallait-il de graves et fortes instructions pour soutenir les prêtres qu'il avait envoyés dans les postes périlleux de l'apostolat, et que ses leçons avaient préparés au martyre.

Tel était entre autres Vigile, sacré par lui évêque de la ville de Trente sur l'Adriatique [2]. C'était une région à peu près infidèle; car on se tromperait complétement en pensant que la conversion des Césars avait entraîné subitement celle de l'univers romain. Si, dans les villes, l'idolâtrie disparaissait ou se transformait plus rapidement, elle avait conservé toute sa vitalité et sa grossièreté chez les populations rurales. Ces campagnes riveraines de l'Adriatique étaient peuplées d'idolâtres aveugles et fana-

1 Misisti mihi tubera, et quidem miræ magnitudinis... Suave munus non tamen ita præpollens ut comprimeret querelam meam jure excitatam quod nos tamdiu amantes tui nequaquam revisas... Effice, si potes, ut minus gratus sis... Male de me judicas si aut tuam absentiam muneribus compensandam, aut me muneribus redimendum putes. (Epist. III, n. 1-3, p. 762.)

2 Ce fut vers l'an 385 qu'il commença son épiscopat, lequel dura vingt ans selon ses actes, et douze suivant Mabillon.

tiques. Ambroise le savait, et, en leur envoyant son disciple Vigile, il n'avait pas manqué d'écrire au nouvel évêque une lettre directive pour lui mettre l'état des choses sous les yeux et lui rappeler les grands devoirs qui en découlaient pour lui.

Cette lettre est admirable de sagesse et de charité : « Vous m'avez demandé de vous revêtir moi-même des insignes pontificaux quand vous fûtes appelé à ce sublime honneur. Jusqu'ici vous vous êtes sanctifié vous-même; maintenant je viens vous dire que vous avez la mission de sanctifier les autres [1]. » Suivent de belles instructions sur la nécessité de bien connaître son Église, de ne pas transiger avec l'idôlatrie, comme serait d'admettre le mariage des chrétiens avec les idolâtres. Mais le devoir de la charité, du désintéressement, de l'hospitalité, l'emporte sur tous les autres ; et s'il faut exercer un empire sur ces peuples, ce doit être l'empire aimable de l'exemple et de la patiente vertu.

Vigile fit ainsi. Trois ministres auxiliaires étaient partis avec lui pour évangéliser les campagnes infidèles. C'était Sisinius, vénérable vieillard, originaire de la Cappadoce, et promu au diaconat ; Martyrus, ancien légionnaire, élevé à l'ordre de lecteur; et Alexandre, son frère, qui remplissait l'office de portier dans le lieu saint [2]. Un jour du mois de mai 397, que tous trois prêchaient à dix lieues de la ville de Trente, dans le canton de l'Anaunie, les paysans voulurent les forcer de participer aux fêtes idolâtriques des *Ambarvalia*. Les missionnaires refusèrent et furent assommés sur-le-champ. Vigile, venu à temps pour recueillir leur dernier souffle, ne voulut pas qu'on les vengeât; mais lui-même prit leur place dans cet apostolat.

1 Ambros. Epist. XIX, n. 1.

2 V. les *Actes de S. Vigile*. Surius, 29 mai, §3, p. 121. — Bolland, 23 mai, p. 38; 31 janvier, p. 1079; et 6 mars, p. 428. — Dans Tillemont, t. X, p. 549, et note 9.

qu'il ne tarda pas à couronner par le martyre. Il évangélisait les bords du lac de la Garde et ceux de la Sarca, quand, près de la ville de Randène, ayant abattu une statue d'idole, et s'étant fait de son socle une chaire d'où il prêchait les peuples infidèles, ceux-ci l'en précipitèrent et l'écrasèrent à coups de pierres. Le dernier geste de l'apôtre fut de lever les yeux et les mains au ciel, afin de demander grâce pour ses bourreaux [1].

Tels furent les amis et les disciples d'Ambroise : telles furent quelques-unes des lettres échangées entre lui et ces personnages vénérables. C'étaient des hommes de Dieu : Vigile, Félix, Sabin, Irénée, Bassien, Anysius, Sévère, Simplicien, portent tous le nom de saints, et sont honorés comme tels dans l'Église. De là le caractère céleste et surnaturel de cette amitié et de cette correspondance. Dans les quatre-vingt-onze lettres d'Ambroise qui nous restent, il n'en est pas une que le nom de Jésus-Christ n'illumine et n'échauffe de sa divine flamme. Or c'est le privilége de l'amour divin de faire vivre tout ce qui le touche : les lettres académiques de Symmaque sont mortes comme les choses d'un jour dont elles parlent; mais tant que Jésus-Christ sera aimé en ce monde, on relira les lettres de Jérôme, d'Augustin et d'Ambroise. C'est aussi la puissance de cette divine passion, d'embraser le cœur de l'homme d'un feu dont les clartés rayonnent sur l'infini, en jetant sur les amitiés d'ici-bas un premier reflet, précurseur des affections éternelles. « Si les âmes vous sont chères, vous les aimerez en Dieu, en qui tout est aimable [2], » disait saint Augustin. « En effet, écrivait longtemps après lui un autre grand chré-

1 Il mourut, selon Usuard, le 25 de mai, sous le premier ou second consulat de Stilicon, en 400 ou 405.

2 Si placent animæ, in Deo amentur, quia et ipsæ mutabiles sunt, et in illo fixæ stabiliuntur. In illo ergo amemus. Rape ad eum quas potes, et dic eis : Hunc amemus, requiescite in illo, et quieti erimus.

tien, il serait singulier que le christianisme, fondé sur l'amour de Dieu et des hommes, n'aboutît qu'à la sécheresse de l'âme à l'égard de tout ce qui n'est pas Dieu... Le détachement de soi-même, loin de diminuer l'amour, l'entretient et l'augmente. Ce qui ruine l'amour, c'est l'égoïsme, ce n'est pas l'amour de Dieu ; et il n'y eut jamais sur la terre d'ardeurs plus durables, plus pures, plus tendres, que celles auxquelles les saints livraient leur cœur, à la fois dépouillé d'eux-mêmes et rempli de Dieu [1].»

[1] Lacordaire, *Lettres à des jeunes gens.* Toulouse, 9 nov. 1852.

CHAPITRE III

INSTRUCTIONS D'AMBROISE A SON CLERGÉ
LES MOINES A MILAN

(Vers 391)

Symptômes de découragement dans le clergé. — Lettre d'Ambroise à ses clercs. — Le traité *des Devoirs des ministres sacrés.* — Ambroise l'oppose au *de Officiis* de Cicéron. — Morale païenne et chrétienne. — Dieu, fondement de la loi. — La forme sacerdotale : Préceptes et jugements d'Ambroise. — La charité sacerdotale et les œuvres de miséricorde. — Bel éloge de l'amitié. — Modestie d'Ambroise.

Les moines à Milan. — Chute, hérésie et condamnation de Jovinien. — Lettre du pape Sirice à Ambroise de Milan, et Réponse d'Ambroise. — Conduite ferme et charitable d'Ambroise envers Sarmation et Barbatien. — L'épicuréisme renaissant. — La morale d'Ambroise.

Le clergé de Milan, à qui étaient adressées les lettres encourageantes de son illustre évêque, avait particulièrement besoin de cet appui. Après les enthousiasmes de l'ère des martyrs, l'Église était entrée dans la seconde période, celle des combats obscurs et de la longue patience. La vue des maux présents était capable de faire défaillir les plus forts, et une lettre d'Ambroise fait voir cet alanguissement dans quelques-uns de ses prêtres. A ces causes générales de découragement s'ajoutaient certains froissements intérieurs que l'évêque constate sans en préciser l'objet.

« Il se rencontre, disait-il, des clercs parmi vous à qui l'ennemi du salut suggère ces pensées : « A quoi bon

demeurer encore dans le clergé pour y subir des injustices, et y souffrir toutes sortes de peines, comme si je n'avais pas de quoi vivre de mon bien, ou, à défaut de bien, comme si je n'avais pas la ressource de gagner ma vie de quelque honnête manière [1] ? »

Ainsi l'idéal sacerdotal pâlissait devant certains regards trop tournés vers la terre ; la lettre circulaire d'Ambroise à son clergé était faite pour les relever vers le ciel. « De telles pensées, disait-il, peuvent-elles distraire de leur devoir des prêtres et de bons prêtres ! Ne dirait-on pas en vérité que l'affaire d'un ministre de Dieu est de faire fortune, plutôt que de gagner le ciel après la mort ! comme si celui-là n'était pas assuré d'être riche dans l'autre monde, qui durant la vie aura su échapper à tous les piéges de l'ennemi [2]. »

Les paroles qui suivaient montraient, dans Jésus-Christ travaillant et souffrant, le modèle et le consolateur du prêtre. « Attachons-nous à lui, concluait Ambroise, il y a une grande douceur à avoir auprès de soi un ami avec qui on vive d'une même vie, portant le même joug, et soulevant la même chaîne pour la rendre moins lourde. C'est ce que veut dire saint Paul quand il aime à se nommer « le prisonnier de Jésus-Christ ». Se courber sous le joug du Christ, livrer ses pieds aux entraves de la sagesse divine, se faire le captif de Dieu pour n'avoir plus à porter les fers de notre tyran, tel est pour nous le sommet de la perfection [3]. Vivons donc sous Jésus-Christ ! Quelle folie de renoncer aux récompenses célestes pour faire descendre son âme aux bassesses de la terre, et de négliger l'éternité pour la vanité qui passe ! Selon l'énergie même de

[1] Quid mihi prodest in clericis manere, subire injurias, labores perpeti, quasi non possit ager meus me pascere ? (Epist. LXXXI, n. 1 ; t. II, p. 1098.)

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*, n. 10.

votre nom de clerc, vous êtes la possession de Dieu. Ne vous soustrayez pas au domaine de celui qui un jour vous dira : « Bon serviteur, entrez au lieu de mon repos. » Mes chers fils, adieu, et servez le Seigneur, car le Seigneur est bon [1]. »

Ces lettres, ces instructions, ces encouragements n'étaient que le prélude à une œuvre plus grande. Il y avait seize ans qu'Ambroise élaborait un livre considérable qui devait, dans son dessein, être le code du prêtre, et dans lequel le saint docteur se proposait d'exposer sa doctrine morale sur le sacerdoce. Il sentait bien qu'une fois conquis à Jésus-Christ, l'univers ne deviendrait sa possession durable qu'autant que fleurirait une forte discipline dans les défenseurs et les représentants de l'Évangile. Redoutant de voir fléchir dans l'accomplissement du devoir ceux qui devaient, par état, être les hommes du devoir, il écrivit son livre sur *les Devoirs des ministres sacrés* [2]. On s'accorde à placer la rédaction de ce traité dans les deux années de paix qui suivirent la victoire de Théodose sur Maxime. C'est le plus renommé des ouvrages d'Ambroise, et celui qui lui conquit son titre de moraliste du ɪvᵉ siècle.

Il importe de remarquer que le traité *des Devoirs* ne s'adresse pas uniquement aux ministres de Dieu, et l'ouvrage donne plus que ne promet le titre. Dans la conviction que le prêtre doit être premièrement et éminemment un honnête homme, le docteur lui rappelle les règles de la morale naturelle et chrétienne qui sont la loi de tous.

1 Epist. ʟxxxɪ, n. 12, 13, 14.

2 *De Officiis ministrorum* Libri tres. Opp. t. II, p. 1. Ce livre a été publié à part par Krabinger, Tubing., 1857. — Voir aussi Bittner : *De Ciceronian. et Ambrosian. Offic. Libris Commentatio*. Brunsb., 1848. Il conclut par ces mots : « Libenter profecto concedamus. Ambrosiana quippe Christiana officiorum præcepta tum documentis puroria, tum exemplis illustriora esse.

Voué par tous ses travaux à combattre le paganisme partout où il le trouvait, Ambroise veut opposer son livre sur les *Devoirs* à celui de Cicéron sur le même sujet : ce livre est donc le tableau de la vertu chrétienne telle que l'ont prêchée les apôtres, mise en parallèle avec la morale philosophique du plus éloquent des Romains. Du reste l'auteur ne nous cache pas que c'est à l'orateur de Rome et à un auteur grec, nommé Panetius, qu'il doit le titre et un peu le cadre de son ouvrage [1].

Mais combien il laissait derrière lui son modèle ! La morale de l'académicien n'était guère qu'une pauvre morale indépendante, sans principe comme sans sanction, un édifice en l'air, une loi sans fondement, parce qu'elle était sans Dieu. Ambroise, lui, place en Dieu le principe, l'idéal et la sanction du devoir.

« Les impies, disait Ambroise, prétendent se passer de Dieu : ils ne veulent pas de ce juge clairvoyant que rien ne trompe. Ils ne veulent pas qu'il puisse pénétrer les secrets du cœur, parce qu'ils ont à dérober d'ignominieux mystères... Le méchant dit : « Aucun regard ne me découvrira ; et il se réfugie dans l'ombre comme dans un asile [2]. » Vains efforts ! il ne saurait fuir les yeux du Dieu qui sonde les abîmes, et lit la pensée de l'homme avant que l'homme ne l'exprime. Quoi ! le soleil perce de ses rayons les profondeurs de la demeure où vous vous retirez, et quelque chose pourrait échapper au Créateur, dont il est le ministre? Le soleil répandrait sa clarté sur le monde, et la splendeur de l'intelligence éternelle ne pénètrerait pas l'âme qu'elle a formée ! Ce que Dieu aurait créé, il ne pourrait plus le voir, et celui qui a doué l'homme de telles facultés ne les pourrait scruter lui-même comme il veut [3] ! »

1 *De Officiis* lib. I, cap. VII, n. 24.

2 Job XXIV, 14-15.

3 *De Officiis* lib. I, cap. XIII, n. 47, 50; et cap. XIV, n. 55-56.

Spectateur de la vertu et de ses combats magnanimes, Dieu en sera aussi le rémunérateur : c'est une autre vérité démontrée par Ambroise. Sans doute il faut que l'homme lutte contre la passion, et cette lutte pleine de dignité est aussi pleine de douleur. « Mais, répond Ambroise, une belle couronne lui sera décernée dans l'avenir ; ce n'est pas la couronne de la terre, mais ce sera celle du ciel. Si les méchants sont ici-bas dans la joie et le luxe, ils n'auront pas la palme réservée au combat, pas plus que, dans le cirque, le spectateur parfumé qui se tient à l'abri du soleil et de la poussière ne recevra le prix de l'athlète vainqueur [1]. »

Après avoir posé ces principes généraux, le docteur esquisse la physionomie extérieure du prêtre. Le prêtre est un homme de silence, de recueillement, de discrétion : telle est sa première règle ; six chapitres entiers sont consacrés à envelopper, pour ainsi dire, l'homme de Dieu de cette gravité d'où lui viennent le respect et la confiance des hommes [2]. Une douce modestie, un maintien mesuré, une démarche tranquille, des manières simples et dignes annoncent d'abord en lui le ministre du Très-Haut [3]. Ambroise ne veut pas le voir assis à ces repas ou à ces tables de jeu, où la moindre perte, dit-il, est celle de sa considération [4] ! Il le détourne des visites où il pourrait compromettre la fleur de sa réputation ou celle de sa vertu [5] : « Vous cherchez des visites, dit-il : n'avez-vous pas celle de Jésus-Christ ? Visitez Jésus-Christ ; entretenez Jésus-Christ ; écoutez Jésus-Christ ! On lui parle dans la prière ; on l'écoute dans les saints Livres. Que vous importent les nouvelles, et qu'avez-vous

1 *De Officiis* lib. I, cap. XVI, n. 59-60.
2 *Ibid.,* cap. II, VI.
3 *Ibid.,* cap. XVIII, n. 74, 75, 83.
4 *Ibid.,* n. 85.
5 *Ibid.,* n. 87.

à faire dans les maisons étrangères ? Il n'y a qu'une maison où nous soyons chez nous : c'est l'église. Laissons venir nous trouver ceux qui ont besoin de nous : nous sommes les ministres des autels de Jésus-Christ, et non les courtisans du monde [1]. »

Quant à la plaisanterie, il n'en peut supporter l'habitude dans le prêtre : « Malheur à vous qui riez, dit le Sei« gneur, parce que vous pleurerez ! » — Et, après cela, nous irions chercher des sujets d'amusement, et rire dans ce pauvre monde, afin de mériter d'aller pleurer dans l'autre [2] ! » Mais, en condamnant cet excès, Ambroise, toujours mesuré, ne refusait pas de faire grâce aux propos innocents que relevaient l'enjouement, l'esprit et le bon goût [3].

Ambroise prétendait juger les hommes par ces dehors, qui, à la vérité, le trompaient rarement. — Il raconte qu'un jour se présenta, pour être agrégé à son clergé, un clerc d'un certain mérite, mais dont l'air inconvenant déplut au grave évêque, qui ne voulut pas de lui. A quelque temps de là on apprit que ce clerc avait apostasié et s'était fait arien. — Une autre fois remarquant la démarche hardie d'un de ses assistants, Ambroise lui fit défense de l'accompagner dans les cérémonies. Il lui pardonna ensuite et le réintégra dans sa première charge; mais il s'en repentit, car le malheureux était un avare obstiné que l'attache à ses biens poussa à déserter la foi et le clergé, afin de se soustraire au tribunal de l'Église.

Ayant esquissé la physionomie extérieure du prêtre,

1 Cur non Christum revisas ? Christum alloquaris ? Christum audias ? Illum alloquimur cum oramus, illum audimus cum divina legimus oracula. Quid vobis cum alienis domibus, etc. (*De Officiis* lib. I, cap. xx, n. 88.)

2 Væ vobis qui ridetis ! quia flebitis, etc. (*Ibid.*, cap. xxiii, p. 103.)

3 Nisi forte plenum suavitatis et gratiæ sermonem, non indecorum est. (*Ibid.*)

Ambroise pénètre dans ce qui en constitue le fond. La Prudence, la Justice, la Force, la Tempérance, qui sont les quatre vertus cardinales du chrétien, seront d'abord celles du prêtre, qui les devra porter jusqu'à la perfection.

La *Prudence* est la recherche de la vérité. Mais la vérité pour nous est dans la révélation; et le comble de la sagesse chrétienne et sacerdotale, c'est de croire à l'Évangile et de le mettre en œuvre [1].

La *Justice*, selon Ambroise, embrasse tous nos devoirs envers la société civile et domestique. La charité est sa fille, et elle est pour le prêtre une couronne immortelle devant le monde et devant Dieu.

La *Force* que préconise Ambroise n'est pas la force corporelle et brutale : c'est la force morale, dont l'âme est le siége, et dont la patience est le plus bel exercice. C'est elle qui a fait les martyrs de l'ancien et du nouveau Testament, les Machabées, Agnès, Thècle et surtout Laurent, dont le docteur se plaît à célébrer la mort intrépide et triomphante [2].

La *Tempérance*, qu'il nomme également modération, nous détache de ce monde, nous inspire la sobriété, nous donne la paix du cœur ; et la virginité est le plus beau de ses fruits. Or la virginité est excellemment la vertu sacerdotale.

La discipline de l'Église sur le célibat des prêtres est nettement formulée en cet endroit de l'ouvrage : « Il faut que votre ministère soit immaculé, irréprochable; et qu'ignorant absolument le lien conjugal, purs de corps, inviolablement fidèles à la pudeur, vous gardiez, loin de la société du mariage, la grâce sacerdotale que vous avez reçue [3]. »

1 *De Offic.* lib. I, cap. XXVII, n. 126.

2 Du chap. XXXV, 176, au chap. XLI.

3 Inoffensum autem exhibendum et immaculatum ministerium, nec ullo conjugali coitu violandum cognoscitis, qui integri corpore,

Le Docteur nous apprend qu'excepté dans quelques contrées très-écartées l'observation de cette règle était dès lors générale; la loi se trouvait si bien établie dans l'Église, que ses rares transgresseurs n'avaient d'autre refuge que d'alléguer l'exemple des prêtres du peuple juif.

Telles sont les quatre vertus qui constituent l'*honnête* pour le chrétien et le prêtre. Cicéron faisait de plus reposer la morale sur l'intérêt ou l'*utile*. Mais Ambroise ne veut l'admettre comme mobile du devoir, que si l'on entend par là l'intérêt éternel, toujours et nécessairement conforme au bien moral. « C'est, dit-il, dans la balance des espérances à venir plutôt que des choses présentes que nous pesons le devoir. L'utile, à nos yeux, est ce qui peut nous gagner la vie de l'éternité et non les joies du temps[1]. »

Ainsi le prêtre, s'il écoute les belles leçons d'Ambroise, élèvera son âme au-dessus des richesses trompeuses, pour se mettre humblement au service du pauvre[2]. Il devinera la misère qui se cache en rougissant; il courra au-devant du désespoir qui suit les revers inopinés de la fortune; il rendra compte à l'évêque des indigences qui se cachent, les plus douloureuses de toutes[3]. Il protégera l'honneur et procurera le mariage des orphelines pauvres[4]. Ce qu'il ne pourra faire par ses propres ressources, il le fera par ses conseils : une bonne parole est

incorrupto pudore, alieni etiam ab ipso consortio conjugali, sacri ministerii gratiam recepistis. (*De Officiis* lib. I, cap. L, n. 249.)

1 Quod deceat et honestum sit futurorum magis quam præsentium metimur formula, nihil utile nisi quod ad vitæ illius æternæ prosit gratiam definimus, non quod ad delectationem præsentis. (*De Officiis ministr.* lib. I, cap. IX, n. 28; t. II.)

2 *Ibid.*, lib. I, cap. XIV, n. 67.

3 His qui publice egere verecundantur consulere ac subvenire debet... de his suggerat episcopo. (*Ibid.*, cap. XV, n. 69.)

4 Virgines orbatas parentes tuendæ pudicitiæ gratia connubio locent; nec solum studio, sed etiam sumptu adjuvent. (*Ibid.*, n. 72.)

une aumône aussi. Il sera hospitalier sans affectation, libéral sans profusion ; s'il ne peut donner davantage, il partagera son pain, et l'Écriture a dit que « rien ne vaut le pain partagé dans la douceur et dans la paix [1] ». Le fruit immédiat que le prêtre en recueillera, ce sera l'amour de tous. « Plus le peuple vous verra faire de bien, dit Ambroise, plus il vous aimera. Je connais plusieurs prêtres qui, plus ils donnent, plus il ont. Celui qui voit un prêtre adonné aux bonnes œuvres lui confie volontiers la dispensation de ses bienfaits, car il est assuré que ses aumônes parviendront aux malheureux [2].

Nul ne s'étonnera qu'Ambroise ait mis l'amitié au nombre des vertus sacerdotales. C'est par elle qu'il termine son livre *des Devoirs*. Il savait que les prêtres n'ont pas seulement le droit et le besoin de demander à de mutuels épanchements un aliment pour les ardeurs ou un préservatif contre les dégoûts de l'âme; mais il savait qu'en cherchant des cœurs dignes des leurs ils obéissent aux enseignements de la loi comme aux exemples les plus divins de l'Évangile. Il cite Jonathas ; mais il propose surtout notre Seigneur Jésus, modèle de cette vertu comme de toutes les autres ; et s'adressant aux prêtres :

« Conservez donc, mes enfants, disait l'évêque, conservez l'amitié avec vos frères, car rien n'est plus beau dans les choses humaines. C'est la consolation de cette vie de trouver quelqu'un à qui le cœur puisse s'ouvrir, qui reçoive nos secrets, et soit le confident des mystères

1 *De Officiis* lib. I, cap. XXI. — Melior est panis in suavitate cum pace. (*Prov.* XVII, 17.)

2 Quo plus se operari videret populus, magis diliget. Scio plerosque sacerdotes, quo plus consulerint, plus abundasse, quoniam quicumque bonum operarium videt, ipsi confert quod ille suo officio dispensat, securus quod ad pauperem sua perveniat misericordia. (*De Officiis* lib. II, cap. XVI, n. 78.)

de notre âme. Fidèle partout et toujours, notre ami est heureux de nos joies, triste de nos douleurs ; et sa voix nous affermit à l'heure des épreuves [1].

« Qu'est-ce, en effet, qu'un ami, sinon un frère d'âme ? Votre âme s'attache, s'unit, et se mêle à la sienne dans une fusion si complète, que de deux vous ne faites qu'un, vous confiant à lui comme à vous, et ne lui demandant jamais rien que l'honneur réprouve. Aussi bien l'amitié n'est pas une affaire d'intérêt, c'est une affaire de cœur ; tellement que, chez les pauvres, l'amitié très-souvent est plus vraie que chez les riches [2]. »

« Trouvez-moi quelque chose de plus haut que l'amitié. Les anges en sont capables aussi bien que les hommes. Que dis-je ? Jésus lui-même s'est nommé notre ami ; il nous ouvre son cœur, ouvrons-lui de même le nôtre ! L'amitié véritable a son modèle dans l'épanchement du Seigneur Jésus-Christ versant sur ses disciples les mystères cachés dans le sein de son Père [3]. »

Ces tendres effusions sont peut-être plus rares dans ce livre d'Ambroise que dans ses homélies. Il y est moins orateur, il y est plus écrivain. Le juriste aussi s'y laisse bien reconnaître, et les souvenirs du prétoire reparaissent dans l'élocution calme, la sévère ordonnance, le style mâle de cet écrit. Le magistrat s'y retrouve encore çà et là dans le ton d'autorité et de commandement ; mais c'est l'autorité paternelle et pastorale, c'est ce commandement honnête que Bossuet célébrait comme une vertu des princes. Dès le début de son livre, le docteur s'est excusé de venir donner des leçons lorsque lui-même aurait besoin

1 Servate, igitur, filii, initam cum fratribus amicitiam, qua nihil est in rebus humanis pulchrius, etc. (*De Officiis*, n. 78.)

2 Non vectigalis amicitia est, sed plena decoris, plena gratiæ, etc. (*Ibid.*, n. 133, 134.)

3 Effundit animum suum amicus, sicut effundebat mysteria Patris Dominus Jesus. (*De Officiis* lib. III, n. 135.)

d'en recevoir. « On pardonnera peut-être, dit-il modestement, cette témérité à un père dont l'affection désire instruire ses fils, et qui leur dit avec le Maître de l'humilité : « Venez m'entendre, mes enfants, je vous enseignerai « la crainte du Seigneur [1]. » Il leur disait plus loin : « Cicéron a écrit son traité *des Devoirs* pour l'instruction de son fils ; ce sera pour la vôtre que j'aurai fait le mien, ô mes enfants, que j'aime et que j'ai engendrés dans l'Évangile [2]. »

Enfin, en écrivant aux prêtres sur leurs devoirs, Ambroise n'oubliait pas que l'évêque a les siens envers ses frères dans le sacerdoce. L'orgueil de la domination dans le pouvoir spirituel lui paraît un sacrilége ; il le flétrit en ces termes : « Parce qu'ils sont promus à la dignité épiscopale, il ne faut pas que les évêques deviennent arrogants. Qu'ils se souviennent plutôt du devoir de la reconnaissance, et qu'ils gardent l'humilité. Que l'évêque, prêtre comme ses frères, ne prenne pas ombrage de ce qu'un ministre de Dieu, membre de son clergé, s'est concilié l'estime par sa charité, par son austérité, par son intégrité, sa science ou sa parole ; car la gloire d'un docteur c'est celle de l'Église elle-même [3]. » Il n'y a que les esprits supérieurs qui reconnaissent ainsi le mérite des autres, parce qu'ils n'en redoutent rien pour leur gloire personnelle ; il n'y a que les grands cœurs qui le recherchent et s'en ré-

1 Non arrogans videri arbitror, si inter filios suscipiam affectum docendi. (*De Officiis* lib. I, cap. I, n. 1.)

2 Sicut Tullius ad erudiendum filium, ita ego quoque ad vos informandos filios meos ; neque enim minus vos diligo quos genui in Evangelio. (*Ibid.*, cap. VII, n. 24.)

3 Neque hos arrogantes esse oportet, sed magis, tanquam memores gratiæ, humilitate teneri : neque offendi sacerdotem, si aut presbyter, aut minister, aut quisquam de clero, aut misericordia, aut jejunio, aut integritate, aut doctrina et lectione existimationem accumulet suam : gratia enim Ecclesiæ laus doctoris est. (*Ibid.*, lib. II, cap. XXIV, n. 122.)

jouissent : cette grandeur d'âme était une des vertus d'Ambroise.

« Tel est le livre *des Devoirs*, dit un juge très-délicat, tel est ce livre, noble témoignage de la lutte du christianisme contre la philosophie pour élever la loi morale, et de la lutte du sacerdoce contre la vertu laïque pour la dépasser dans l'accomplissement de cette sainte loi [1]. » La philosophie avait la prétention d'être l'école du bien ; le christianisme avait et justifiait celle d'être le sanctuaire du mieux et de la perfection. Il n'y a pas de plus belle émulation que celle-là.

Après les prêtres, les moines étaient le plus grand objet de la sollicitude pastorale d'Ambroise. Saint Augustin raconte qu'il y avait à Milan, hors des murailles de la ville, un monastère de cénobites, que l'évêque avait mis sous la direction d'un de ses meilleurs prêtres [2]. Ce monastère situé au nord de la cité devait, dit-on, son origine à saint Martin de Tours : Martin, ayant visité la Gaule cisalpine du temps de l'arien Auxence, s'était construit en cet endroit, sur un coteau couvert de vignes et de bois, un petit abri pour lui et de pauvres cellules pour quelques disciples qu'il y avait laissés. Ceux-ci s'étaient bientôt multipliés sous l'action apostolique d'Ambroise, et leur ferveur faisait la gloire de la religion, quand éclatèrent parmi eux de scandaleuses défections et de coupables erreurs.

La cause du mal remontait au moine Jovinien, religieux apostat, qui, après les plus excessives austérités, était sorti du cloître et avait donné au monde le scandale d'une vie sensuelle, d'une doctrine hérétique et d'une morale grossière. Partant de ce principe, qu'une fois baptisé le

1 M. Villemain, *Tableau de l'éloquence au* IVe *siècle.*

2 August. *Confess.* lib. VIII, cap. VI, et *De Moribus Eccles. cathol.* cap. XXXIII.

chrétien est impeccable, il professait que jeûner ou se gorger d'aliments, rester vierge ou vivre dans le désordre étaient choses également saintes, pourvu qu'on rendît grâces à l'Auteur de tout bien. Il niait aussi le virginal enfantement de Marie.

Rome s'émut de ces scandales. Jérôme les dénonça par de véhéments écrits. En 390, le pape Sirice frappa Jovinien d'une condamnation, après laquelle l'hérétique se réfugia à Milan ; mais Ambroise était prévenu. Trois prêtres de l'Église de Rome, Alexandre, Léopard et Crescent, étaient venus lui remettre une lettre du Souverain Pontife, l'informant de la sentence portée contre l'apostat. « Le presbytère de Rome ayant été assemblé, nous avons excommunié ces prédicateurs d'une doctrine nouvelle. Nous vous faisons donc savoir que tout le clergé, prêtres et diacres, nous avons décrété que Jovinien, Auxence, Genialis, Germinator, Félix, Frontinus, Martian, Janvier et Ingeniosus, fauteurs de cette hérésie et coupables de ces blasphèmes, étaient, par notre jugement et la sentence divine, rejetés de l'Église à perpétuité [1]. »

Aussitôt, rassemblant les évêques voisins, Sabin de Plaisance, Bassien de Lodi et quelques autres prélats, Ambroise rédigea pour le pape une réponse collective où éclate la profonde religion de lui et de ses amis pour le siége de Rome. « Vous êtes bien le bon Pasteur, lui écrivaient-ils ; vous gardez avec amour, et vous défendez avec énergie le bercail de Jésus-Christ. Vous veillez sur la porte de la bergerie, et vous méritez bien que les brebis du Sauveur vous écoutent et vous suivent. Nous vous en félicitons, Seigneur et Frère aimé, et, de tout notre cœur, nous vous en bénissons [2]. »

1 *Epist. Syricii papæ ad Mediol. Ecclesiam*, apud Ambros. Opp. t. II, p. 963.

2 Recognoscimus litteris Sanctitatis tuæ boni pastoris excubias qui

Neuf évêques présents signèrent la lettre au pape, et adhérèrent à la sentence prononcée contre Jovinien. L'hérétique condamné, et plus tard exilé dans l'île de Boas, près des côtes de la Dalmatie, par ordre de l'empereur Honorius, tomba dans le mépris.

Mais il avait laissé la semence de sa doctrine à Milan, où elle germa dans le cœur de deux religieux du monastère d'Ambroise, Sarmation et Barbatien. Racontant leur défection, l'évêque disait d'eux : « Ils étaient chez nous, et non point avec nous, selon l'expression de saint Jean. Demeurant dans notre monastère, participant à nos jeûnes, loin de toute occasion de chute, ils ne pouvaient donner cours à leurs folles pensées. Leur mollesse trouva ce joug intolérable : ils quittèrent le monastère. Il est vrai que plus tard ils désirèrent y rentrer; mais on ne les y reçut pas. Prévenu de me mettre en garde contre eux, je leur avais d'abord adressé mes remontrances; elles ne furent pas écoutées. Bientôt donnant libre carrière à leur emportement, ils prêchèrent leurs maximes perverses et firent reconnaître en eux les suppôts de tous les vices. Maintenant tout est perdu, et le mérite de leurs jeûnes, et le fruit de leur continence. Bien plus, voici qu'animés d'un zèle diabolique ils détournent leurs frères des bonnes œuvres qu'ils ont abandonnées [1]. »

Forcés de sortir de Milan, les deux moines passèrent à Verceil. Cette Église n'ayant point encore de pasteur, ils espéraient insinuer leur venin plus facilement à la faveur de la vacance du siége; mais le zèle d'Ambroise les poursuivait partout. Il écrivit aussitôt au clergé de Verceil pour les démasquer. « J'apprends, dit sa lettre, l'arrivée parmi vous de Sarmation et de Barbatien, ces vains dis-

fideliter commissam tibi januam serves, et pia sollicitudine Christi ovile custodias, etc. (Epist. XLII, n. 1. p. 965.)

[1] Ambros. Epist. XLII *ad Vercell.*, 7, 8, 9.

coureurs, prétendant qu'il n'y a nul mérite à l'abstinence, nulle grâce attachée à la virginité, que le jeûne est une démence, que tous les genres de vie se valent, et que c'est folie de vouloir assujettir le corps à l'esprit. Quelle est donc cette nouvelle école d'épicuriens ? Ils se donnent le nom de philosophes; non, ce sont des insensés qui prêchent la débauche par mépris de la vertu [1]. Maîtres étranges que ceux qui disent comme les païens : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain ! Épicure lui-même n'a rien dit de si grossier. La philosophie les désavoue : combien plus la religion ! Que veulent-ils de nous, sinon que nous abdiquions notre dignité d'homme, pour mener la vie des bêtes, et que nous nous dépouillions de Jésus-Christ pour revêtir la livrée du diable? Mais non, fermes en vos cœurs, craignez les loups qui voudraient vous dévorer; chassez-les loin de vous [2] ! »

Ils furent chassés en effet. A partir de ce jour, l'histoire perd la trace des deux moines milanais, qui disparaissent dans l'oubli où tant de leurs semblables sont tombés après eux. Ambroise pleura leur chute; leur souvenir lui était une cruelle blessure. Il en parlait aux fidèles comme d'un épouvantable exemple, qui devait les faire trembler pour leur propre salut. « Considérez cet homme qui d'abord avait en lui l'amour de la chasteté, le zèle de la perfection, l'attachement à la règle, le goût de la sainte observance. Aujourd'hui quel changement ! Il a quitté le monastère, il se livre aux délices, se plonge dans la luxure [3] ! Considérez ces malheureux qui déjà depuis longtemps ont quitté leur monastère : voici qu'ils sont devenus les maîtres de la dissolution, les propagateurs de l'incontinence, les docteurs du libertinage, les contempteurs de la

1 Quæ istos Epicureos nova schola misit ? etc. (Epist. LXIII, 8.)
2 Stantes ergo in corde vestro, fugate ab Ecclesia. (*Ibid.*, n. 43.)
3 Ambr. *in Psalm.* XXXVI, n. 49; t. I, p. 798.

vertu. Avec trop de raison on pourrait dire d'eux : « Leurs pas se sont égarés, et ils ont dévié de leurs premières démarches ! » ou avec saint Jean : « Ils sont sortis de nos rangs, mais ils n'étaient pas nôtres ; car, s'ils l'eussent été, ils auraient persévéré avec nous [1] ! »

Les autres persévéraient donc. Ils persévéraient dans la lutte permanente de la liberté morale contre les servitudes de la chair, dans l'effort de la volonté ardente à la poursuite de la perfection chrétienne, et dans l'essor de l'âme vers les pures régions où se trouve sa vraie grandeur. Ainsi étaient-ils l'exemplaire supérieur de la morale d'Ambroise, morale forte et douce inspirée par le divin esprit de l'Évangile. Elle prêche le sacrifice, le renoncement, la chasteté, les jeûnes et les pénitences ; elle dénonce la guerre ; mais elle y fait marcher sous la conduite d'un Chef si fidèlement aimé, elle enflamme pour sa croix d'une si noble ardeur, que rien ne coûte plus à l'âme ainsi transportée, et que, s'il le fallait, elle irait avec lui et pour lui au martyre ; car « *l'amour,* dit l'Écriture, *est fort comme la mort.* »

1 Dudum de monasteriis exierunt, et nunc luxuriæ sunt magistri, etc. (Ambr. *in Psalm.* XXXVI, n. 49 ; t. I, p. 799.)

LIVRE VIII

CHAPITRE I

AMBROISE DIRIGE VALENTINIEN LE JEUNE
IL PLEURE SA MORT

(392)

Reconnaissance de Valentinien pour Ambroise. — Vertus de ce prince. — Il est tyrannisé par Arbogast. Il est emmené en Gaule. — Il appelle à lui Ambroise. — Il meurt assassiné.

Ambroise pleure ce jeune prince. — Lettre d'Ambroise à Théodose. — Douleur muette de l'évêque. — Il prépare les obsèques du prince. — Il fait son oraison funèbre — Doctrine de l'évêque sur le baptême de désir et la prière pour les morts. — Glorification de Valentinien et de Gratien.

Théodose, en reprenant le chemin de l'Orient, avait laissé Valentinien solidement affermi dans la possession des États de son père, sous la garde de deux conseillers, Ambroise pour les affaires religieuses et politiques, le comte Arbogast pour le commandement des armées.

Depuis la mort de Justine, le plus cordial accord régnait entre le prince et l'évêque de Milan. « Lui qui jadis s'était fait mon persécuteur, raconte celui-ci, m'aimait par-dessus tout, et après avoir voulu me proscrire comme un ennemi, il me considérait comme un père, s'estimant heureux

d'être dirigé par moi. Je ne dis pas cela pour rappeler le souvenir de regrettables conflits, mais pour rendre justice à la pleine conversion du prince, et pour montrer qu'après avoir agi sous l'influence de sa mère, il n'obéit plus maintenant qu'au mouvement de son cœur[1]. »

On vit bientôt les fruits de cette docilité, et Valentinien devint peu à peu un autre homme entre les mains d'Ambroise. Il avait environ vingt ans à cette époque. On lui faisait un reproche de trop aimer le cirque ; il s'en abstint totalement, et n'y reparut pas même aux grands anniversaires que présidaient ordinairement les empereurs[2]. On l'accusait de perdre trop de temps à la chasse : pour en finir, il fit détruire la sienne en un seul jour[3]. On lui reprochait son goût intempérant pour la table, il se montra dorénavant si sobre, que dans les dîners officiels donnés aux comtes de l'empire, il observait les jeûnes commandés par l'Église, et quittait parfois le repas sans y avoir rien pris[4]. Sa jeunesse triomphait de tentations plus délicates, et une actrice célèbre, dont la beauté avait fait de scandaleux ravages parmi la noblesse de Rome, ayant été appelée auprès de lui à Milan, il ne la voulut point recevoir, mais il la fit renfermer et tenir sous bonne garde[5]. « On eût dit, remarque Ambroise, qu'il unissait en lui la sagesse des vieillards avec la forte grâce de l'adolescence[6]. »

La conduite des affaires se ressentit de ce changement. Valentinien siégeait régulièrement au Consistoire, étudiait

1 Ambros. Epist. LIII, n. 2 ; t. II, p. 1002.)

2 Ambros. *de Obitu Valentiniani,* n. 15, t. II, p. 1178. — Philostorge (*Hist.,* lib. II) s'est élevé amèrement contre cette passion de Valentinien pour le cirque et la chasse.

3 Ambros., *ibid.*

4 *Ibid.,* n. 16.

5 *Ibid.,* n. 17.

6 Imperator in quo annorum immaturitas et consiliorum senectus. (*Ibid.*, n. 3.)

les questions, prenait en main les intérêts du peuple, se préoccupait d'améliorer le sort des provinces qu'on accablait d'impôts : « Et comment voulez-vous qu'elles supportent de nouvelles charges, quand elles peuvent à peine se libérer des anciennes ? » demandait l'empereur à ses comtes [1].

Il détestait la délation, et refusa d'instruire le procès d'une famille accusée de conspirer, ne voulant pas contrister, par l'effusion du sang, la joie de la fête de Pâques. Il renvoya cette affaire au préfet, traitant cette accusation de pure calomnie, conseillant la clémence et assurant à la défense toute sa liberté. « Désormais, sous son règne, on n'eut plus à redouter de jalouses dénonciations. Ce jeune homme ne faisait que rire des complots qui faisaient trembler les souverains les mieux affermis [2]. »

La vie privée du prince trouvait son charme et sa religieuse consolation dans l'amitié de ses deux sœurs, Justa et Grata, qu'Ambroise conduisait dans les voies parfaites de la virginité [3]. « Valentinien, dit-il, se consolait avec elles, se reposait auprès d'elles, se délassant l'esprit par leur entretien, qui lui faisait oublier les soucis du pouvoir. Quelquefois il leur demandait de lui pardonner les torts qu'il aurait pu avoir dans sa première enfance, et il les suppliait de prier Dieu pour lui. Il leur baisait les mains et le front, trop heureux d'oublier sa majesté avec elles, et se délassant d'être grand avec le reste des hommes en se faisant petit avec ses sœurs [4]. »

Sa tendresse cependant n'excluait ni la force ni l'impar-

1 Præterita, inquit, non queunt solvere : nova poterunt sustinere ? (*De Obitu Valentiniani*, n. 21.)

2 Risit adolescens quod robusti metuunt imperatores. (*Ibid.*, n. 18.)

3 Socrat. *Hist. eccles.* lib. IV, cap. XXXI, et Ambros. Epist. LIII, n. 5, not., p. 1003.

4 In ipsis requiescebat, in ipsis se consolabatur, in ipsis relaxabat animum, et fessa curis corda mulcebat... Manus, capita sororibus osculabatur, immemor imperii, memor germanitatis, etc. (*De Obitu Valentiniani*, n. 36.)

tialité. Un jour la possession d'un bien que ces princesses tenaient de leur mère Justine leur étant contestée au nom d'un orphelin, l'empereur refusa d'être juge dans l'affaire, et sous main fit dire à ses sœurs qu'elles feraient bien de se désister de leurs prétentions, pour justes qu'elles pussent être. « Elles se montrèrent dignes de lui, et renoncèrent à leurs droits, aimant mieux souffrir un dommage en leurs biens que de laisser une ombre sur le nom de leur frère [1]. »

Autant le prince goûtait la direction d'Ambroise, autant la domination arrogante d'Arbogast lui était odieuse. Ce chef, d'origine franque, avait servi fort jeune dans les armées romaines. Au milieu de la défection générale des officiers de Gratien, on lui avait su gré d'être demeuré fidèle à ses anciens maîtres, pour le compte desquels il venait d'achever la soumission des Gaules. Outre qu'il possédait la bravoure de ceux de sa nation, Arbogast, simple et sobre, ennemi du plaisir, généreux pour le soldat, infatigable au travail, avait su conquérir une popularité qui pouvait devenir le salut ou le fléau de l'empire. De tels hommes se résignent difficilement au second rang: il avait espéré régner souverainement sous le nom de Valentinien. La résolution très-prononcée chez le prince de gouverner par lui-même l'étonna, puis l'irrita. Soupçonnant que l'empereur trouvait le meilleur encouragement de sa conduite dans les conseils d'Ambroise, Arbogast engagea perfidement le prince à venir avec lui dans la Gaule transalpine, afin de le soustraire à cette influence protectrice, et de lui faire subir une tyrannie sans contrôle.

Valentinien n'évita pas le piége de son ministre. Entraîné dans une armée toute dévouée à son ennemi, et au sein d'un pays encore tout plein de ses victoires, confiné

[1] *De Obitu Valentiniani*, n. 37.

dans le palais préfectoral de Vienne, contrecarré dans toutes ses résolutions, désobéi dans toutes ses volontés, refoulé dans tous ses vœux, espionné dans tous ses actes, ce pauvre empereur nominal adressait à Théodose des plaintes qui ne parvenaient pas jusqu'à Constantinople ou restaient sans réponse. De Rome on lui suscitait de nouveaux embarras : le sénat redemanda pour la quatrième fois le rétablissement de l'autel de la Victoire. « Je n'étais pas auprès de lui, nous apprend Ambroise, et je ne lui écrivis pas un mot de cette affaire; mais la députation du sénat ne lui put rien arracher [1] ! »

Le courage ne manquait donc pas au jeune prince malheureux, et il voulut en faire un acte décisif en destituant Arbogast en plein Consistoire. Quand il lui remit le décret qui lui retirait le commandement, celui-ci le déchira. « Ce n'est pas de vous, lui dit-il avec arrogance, que je tiens mon pouvoir, et ce n'est pas vous qui me l'ôterez. — Alors, reprit Valentinien, mieux vaut mourir que d'être un empereur sans autorité [2]. » Et il se jetait déjà sur l'épée d'Arbogast pour s'en percer lui-même, quand on les sépara. On sema le bruit que le prince avait voulu tuer le comte. Les relations devinrent impossibles entre les deux ennemis, et le souverain ne pouvant prolonger son séjour dans une armée commandée par son adversaire, annonça son dessein de repasser les Alpes pour défendre l'Italie menacée par les barbares.

Ce qu'il espérait retrouver en rentrant en Italie, c'était sa liberté avec l'assistance d'Ambroise. Mais Arbogast mettait chaque jour de nouveaux empêchements à son

1 Legatio a senatu missa intra Gallias, nihil extorquere potuit; et certe aberam, nec aliquid tunc ad eum scripseram. (Epist. LVII, n. 5 : t. II, p. 1011.)

2 Respondit Valentinianus manus sibi illaturum propterea quod, imperator cum esset, nihil eorum quæ volebat agere sineretur. (Philost. lib. XI; edit. Henr. Vales., in-fol., p. 526.)

départ. Voyant ainsi reculer sans cesse le moment de son retour auprès de l'évêque, le prince n'eut plus que la ressource de lui demander à lui-même de le venir trouver en Gaule. Il lui expédia dans ce but lettres sur lettres, mais sans oser s'ouvrir sur la cause de ses souffrances, par crainte d'être surpris. Tantôt il alléguait un synode d'évêques de la Gaule, réuni dans la contrée, et il exprimait son désir d'y voir siéger l'évêque de Milan [1] ; tantôt il lui demandait de venir le baptiser. « Il voulait, dit Ambroise, n'être initié que par moi aux sacrés mystères [2]. »

Une autre considération détermina Ambroise à se mettre en route. L'Italie le pressait d'aller au quartier impérial solliciter du secours contre les barbares déjà en marche vers l'Illyrie. « J'avais accepté cette mission, dit-il, dans l'espérance de rendre la paix à l'Italie. J'allais partir le lendemain, quand on reçut à Milan la nouvelle de l'arrivée prochaine de Valentinien. Je n'avais pas refusé mon concours au pays, tant que je l'avais cru utile ; mais, apprenant cela, je crus n'avoir plus qu'à demeurer pour recevoir l'empereur [3].

Malheureusement la nouvelle était fausse; et c'était, au contraire, le prince qui attendait la venue de son libérateur. Plein d'espoir, déjà Valentinien se préparait au bonheur de le recevoir : « Combien il se félicitait, combien il se réjouissait de me posséder après des souhaits si ardents ! Que mes retards lui semblaient longs [4] ! » Ces retards involontaires se prolongeaient, sans qu'il pût en connaître la cause ; le temps pressait ; le prince écrivit encore à Ambroise. « Venez, lui mandait-il, ac-

1 Ambros. *de Obitu Valentiniani*, n. 25.

2 *Ibid.*, et Epist. LIII, n. 2.

3 *De Obitu Valentiniani*, n. 24.

4 Quam gaudebat, quam gratulabatur me sibi optato adfore! Mora ei adventus mei prolixior videbatur. (*Ibid.*, n. 23.)

courez au plus vite! » Et cette fois lui laissant deviner les angoisses de sa situation : « Je veux, ajoutait-il, que vous soyez caution de ma bonne foi auprès du comte [1]. » La lettre fut secrètement remise à un silentiaire, messager de confiance qui ne devait la donner qu'à l'évêque en mains propres.

Elle fut un éclair dans l'esprit d'Ambroise, qui, comprenant le péril du frère de Gratien, se mit aussitôt en route avec une promptitude inouïe pour ce temps-là. Elle ne pouvait répondre à l'impatience du prince, qui, comprenant trop bien l'urgence du danger, était en proie à de sombres pressentiments. Trois jours à peine après le départ du courrier, il demandait inquiet à ceux qui l'entouraient : « Le silentiaire est-il revenu? Ambroise est-il « arrivé? » — « Comme si, ajoute celui-ci, il estimait que le salut dût lui venir avec moi [2]. »

L'évêque n'arriva pas à temps. Le samedi 15 mai 392, l'empereur fut trouvé mort, étranglé dans son lit, selon quelques historiens, par les eunuques du palais aux ordres d'Arbogast [3]. D'autres ont raconté qu'après son déjeuner, vers midi, Valentinien faisait une promenade sur les bords du Rhône, quand, s'étant un peu écarté de son escorte pour se livrer à ses réflexions, il se vit assailli par des assassins et étranglé avant qu'on eût eu le temps ou la volonté de le secourir. On le pendit à un arbre avec son mouchoir, pour laisser croire que lui-même avait été l'auteur de sa strangulation [4]. Ce fut du moins le bruit que

[1] Rescriptum accipio ut sine mora pergendum putarem, eo quod vadens fidei tuæ me habere apud comitem tuum velles. (*De Obitu Valentiniani*, n. 25.)

[2] Vesperi profectus est silentiarius, tertio die mane quærebat jamne remeasset, jamne venirem : ita sibi salutem quamdam venturam arbitrabatur. (*Ibid.*, n. 26.)

[3] Rufin. lib. II *Histor.*, cap. XXXI. — Sozomen. lib. VII, cap. XX. — Socrat. lib. V, cap. XXIV. — S. Epiph. lib. *de Mensur. et Pond.*

[4] C'est le récit de Philostorge : « ... Satellites Arbogasti miserum

l'on accrédita, et que saint Augustin répète sur l'autorité de la relation officielle [1].

En Gaule, en Italie, personne ne s'y trompa. On désignait tout bas le meurtrier ; on exaltait hautement les mérites de la victime, jeune souverain de vingt ans, qui, depuis dix-sept années d'un règne nominal, n'avait réellement connu de la couronne que le poids et les douleurs. On vantait la pureté de ses affections, l'innocence de ses mœurs ; on plaignait les princesses condamnées à lui survivre ; on disait que son dernier cri avait été celui-ci : « Ah ! mes pauvres sœurs [2] ! » On regrettait qu'Ambroise ne l'eût pas sauvé ; et même on avait pris une telle habitude de voir le salut des peuples et des rois reposer entre les mains de l'évêque, qu'on n'était pas éloigné de lui faire un reproche de cette calamité.

« On a répété, disait-il, que l'empereur n'aurait pas succombé si j'avais été là. Mais suis-je Élie ? suis-je prophète pour connaître l'avenir ? Non, hélas ! je ne suis, comme le Précurseur, qu'une voix, une voix de sanglots pour pleurer ce qui s'est fait [3] ! Je faisais diligence à travers les Alpes, quand je fus surpris par cette lamentable nouvelle. Je retournai sur mes pas, baignant le chemin de mes larmes. Quels vœux me saluaient à mon départ de Milan ! Quel gémissement général m'accueillit à mon retour ! Et moi, quelle douleur personnelle m'accabla quand je sus qu'un tel prince, un fils qui m'était si cher, et qui

strangulaverunt ; et, ne quis cædis auctores requireret, sudarium ipsius, instar laquei, collo ejus circumligantes, eum suspenderunt, ut sua sponte gulam sibi ipse fregisse videretur. (Philost. lib. XI, n. 1, p. 526.)

1 August.. in lib. V *de Civitate Dei*, cap. XXVI.

2 Ah ! miseris sororibus meis. (*De Obitu Valentin.*, n. 50.)

3 Omnes absentiam meam causam tuæ mortis appellant. Sed non sum Elias, non sum propheta, ut potuerim futura cognoscere. (*De Obitu Valent.*, n. 28.)

n'avait cessé de m'appeler de tant de vœux, avait cessé de vivre [1] ! »

Le corps de Valentinien fut rapporté à Milan. La douleur des provinces et les regrets publics éclatèrent partout sur le passage du convoi [2]. Mais l'attendrissement général fut à son comble, quand on vit les deux sœurs de l'infortunée victime venir à la rencontre des restes de leur frère, arroser de larmes son cercueil, puis s'établir auprès de lui, ne voulant plus le quitter qu'elles ne l'eussent conduit au tombeau ! « Leurs sanglots, dit l'évêque, n'avaient point de relâche. Elles se ménageaient si peu, et leur assiduité auprès de ce cercueil, dans les chaleurs de l'été, avait si gravement altéré leur santé, qu'elles sortaient de là défaillantes et pâles comme la mort [3]. »

Cependant Ambroise avait demandé à Théodose ses instructions pour les obsèques de son collègue. Lui-même désirait qu'elles fussent dignes de ses regrets, et déjà il avait préparé pour recevoir le corps de Valentinien un sarcophage de porphyre d'un grand prix. « Il y a également ici, ajoutait-il, des tables de même matière qui en formeront le couvercle. J'ai fait disposer le tout en attendant la réponse de Votre Clémence [4]. »

La lettre d'Ambroise trouva le palais de Constantinople dans la consternation. L'impératrice Galla était tombée malade en apprenant la mort de son frère. Peu de semaines après, elle mit au jour une fille qui vécut peu de jours. Elle-même ne guérit pas du coup que cette fatale

1 Quanto ipse angebar dolore quod tantus princeps, quod dulce pignus meum, quod ita mei cupidissimus occidisset. (*De Obitu Valentiniani*, n. 26.)

2 *Ibid.*, n. 3.

3 Sine fletu magno ac sine dolore graves nunquam sunt. Quotiescumque eo accedunt, exsangues revertuntur. (Ambros. Epist. LIII, n. 5, p. 1003.)

4 *Ibid.*, n. 4.

nouvelle lui avait porté, et elle ne tarda pas à suivre dans la tombe l'objet de ses regrets.

Théodose écrivit d'abord à ses belles-sœurs Justa et Grata, puis à Ambroise, afin de se consoler ensemble de leur douleur commune. L'évêque en remercia le prince; il lui disait dans sa réponse : « Oui, je pleure Valentinien, et ce que je pleure en lui, c'est moins le souverain enlevé dans la fleur de l'âge que le chrétien que vous aviez formé dans la vraie foi, et instruit à aimer et servir notre Dieu. Vous lui aviez rendu non-seulement le trône, mais, ce qui vaut mieux, la vraie croyance en Jésus-Christ. Quelles actions de grâces ne vous dois-je donc pas à vous, très-auguste Empereur; et aussi quels regrets ne dois-je pas à ce jeune homme enlevé soudainement avant d'avoir reçu la grâce des sacrements qu'il avait tant désirés! Mais l'heure viendra bientôt de laisser ma douleur s'épancher sur sa tombe[1]. »

Ambroise se taisait cependant, dans l'angoisse d'une âme perplexe. L'opinion qui accusait le comte Arbogast de la mort de Valentinien n'osait le dénoncer; Théodose lui-même ne se prononçait pas. L'Italie, fatiguée de tant de révolutions, s'apprêtait, quoiqu'à regret, à subir patiemment le joug de nouveaux maîtres. « En de telles circonstances, racontait Ambroise, j'aurais voulu qu'il me fût possible de me tenir caché; mais, ne pouvant abdiquer les devoirs de mon sacerdoce pour me confiner dans la retraite, je pris le parti de me réfugier dans le silence[2]. »

Il le rompit pour faire l'oraison funèbre de Valentinien, laquelle fut prononcée à la fin de l'été 392, deux mois environ après la mort du prince. Un dimanche, après avoir

1 Ambros. Epist. LIII, n. 3.

2 Nihil enim in tristibus rebus melius facere in animum induxeram quam, si fieri posset, me ipsum abdere. Sed quia in secessu aliquo delitescere et sacerdotio exire non poteram, in silentio intra me latebam. (*Ibid.*, n. 1.)

déjà fait l'homélie sur l'évangile du jour[1], l'infatigable docteur monta de nouveau à l'ambon, et parla devant le cercueil de son jeune souverain.

Un prince de vingt ans, mort sans être baptisé, dont on ne pouvait exalter ni la vie obscure, ni la mort mystérieuse, présentait à l'éloge un sujet peu fertile. L'orateur sut en faire un chef-d'œuvre à la fois de courage et de prudence, un monument de doctrine et de pathétique douleur. Il n'incrimina pas Arbogast directement; mais chaque trait du discours était une allusion dont la pensée des auditeurs pouvait achever le sens. Il remerciait Valentinien d'avoir voulu courir au secours de l'Italie; mais il ajoutait aussitôt que ce généreux désir lui avait coûté cher, et il invitait ses sujets à donner des larmes à celui qui leur avait sacrifié sa propre vie[2]. Chaque phrase rappelait une lugubre tragédie, dont il était facile de deviner les acteurs. S'il déplorait la mort prématurée du jeune prince : « Je parle, expliquait-il, de la promptitude, et non du genre de sa mort; car je ne viens pas ici accuser, mais pleurer[3]; » et cette réticence cachait un écrasant soupçon. S'il revenait sans cesse sur les dangers courus par le malheureux prince, il en montrait assez la source et le caractère dans les paroles suivantes :

« Excellent jeune homme, que n'ai-je pu te trouver vivant! Avec quel empressement je me serais appliqué à mettre l'amitié, à rétablir la concorde entre toi et le comte! Que de grand cœur je me serais porté ta caution! Si le comte se fût montré obstinément implacable, je serais

1 *De Obitu Valentin.*, n. 30.

2 Magnum crimen agnoscimus Imperatori quod Romano voluit subvenire : imperio solvamus bono principi stipendia pias lacrymas, quia ille nobis solvit etiam mortis suæ stipendium. (*Ibid.*, n. 2.)

3 De celeritate mortis, non de genere loquar; non enim accusationis voce utor, sed doloris. (*Ibid.*, n. 33.)

resté auprès de toi; si l'on m'eût refusé de défendre ta cause, j'eusse été ton conseil; car je te connaissais assez pour avoir l'assurance d'être écouté de toi [1].

Justa et Grata, sœurs de Valentinien, assistaient à ce discours, pâles, exténuées de leurs veilles auprès de ce cercueil, que depuis deux mois elles gardaient nuit et jour. Ambroise s'adressait à elles, et retraçant le tableau des vertus de leur frère : « Ames saintes, son exemple est le plus riche héritage qu'il vous ait laissé. Les baisers qu'il vous donnait ornaient mieux votre front que les pierres précieuses, et les diamants dont il parait vos doigts les honoraient moins que le contact de ses lèvres royales. Heureux de vous posséder, il ne songeait point jusqu'ici au mariage, parce que votre affection suffisait à son bonheur [2]. »

Le pontife excusait les pleurs des deux vierges: — « il y a dans les larmes une si grande douceur! » — comme il l'expliquait; mais il leur proposait l'exemple courageux de Marie debout au pied de la croix du Rédempteur. Il les invitait à changer désormais la société visible qu'elles avaient avec leur frère en cette société de foi, spirituelle et invisible, où les âmes se retrouvent, se visitent, s'embrassent d'une manière ineffable sous le regard de Dieu. « Qu'il demeure dans votre cœur, qu'il vive dans votre sein, qu'il soit continuellement devant vos yeux, sur vos lèvres, dans toutes vos pensées et dans tous vos discours. Vous n'avez rien à craindre

1 O juvenis optime, utinam te viventem invenire potuissem! Quanta ego cura inter te et comitem tuum, quanta sedulitate concordiam et gratiam refudissem!... Certe si comes non esset inflexus, tecum remansissem, etc. (*De Obitu Valentin.*, n. 27.)

2 Caput vestrum non gemmis onerabat, sed osculis. Manus vestras non tam regalibus ambiebat insignibus quam imperatorio ore lambebat... Ideo nuptias differebat, quia plus eum vestræ gratiæ pascebat affectus. (*Ibid.*, n. 38.)

pour lui là où il est; oubliez ses malheurs, et rappelez-vous ses vertus. Que, devenu votre protecteur, il préside à vos nuits et visite votre sommeil : ce repos où vous le reverrez vous en deviendra plus doux. Ainsi ne tient-il qu'à vous, mes filles, que personne ne puisse désormais vous ravir votre frère[1]. »

Cependant l'élu qu'Ambroise plaçait avec tant de confiance dans la béatitude n'était-il pas mort sans avoir reçu le baptême? Le docteur ne l'ignorait pas; mais il connaissait aussi l'ardent désir que Valentinien avait eu d'être baptisé. Or c'est une admirable et capitale croyance de la religion catholique, que Dieu a attaché à l'amour parfait une sorte de puissance sacramentelle à l'aide de laquelle le cœur peut obtenir la rémission de ses fautes, et suppléer ainsi le sacrement absent. Dans la religion d'amour, Dieu ne cherche que l'amour de l'homme, et l'homme n'a besoin que de l'amour de Dieu : quand il le possède, il a tout. « Beaucoup de péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé, » disait Jésus à la pécheresse. C'est encore et toujours la condition et la mesure du pardon. Vous êtes sur un lit de mort attendant l'absolution, l'absolution ne vient pas; mais vous tirez de votre cœur un acte d'amour repentant, l'amour parfait vous absout. Vous êtes seul, surpris par les approches du trépas sans être baptisé; vous demandez à votre cœur un acte de désir, ce désir enflammé vous baptise. C'est par cette charité et ce souhait d'un cœur aimant et cherchant Dieu par-dessus toute chose, que Valentinien, mort catéchumène, avait été purifié. Ambroise l'établit, et l'on ne trouve nulle part avant lui,

[1] Ille vobis maneat in corde, ille vivat in pectore, ille amplexibus piis hæreat ut solebat; ille semper in oculis sit, semper in osculis, semper in alloquiis, semper in mentibus... In vobis est, filiæ, ut fratrem vobis jam nemo possit auferre. (*De Obitu Valentin.*, n. 41.)

formulée avec autant de netteté, cette efficacité du baptême de désir.

« Vous regrettez, disait-il à Justa et Grata, que votre frère soit mort sans avoir été baptisé ? Mais il l'a désiré, mais il l'a demandé, et c'est la seule chose qui dépende de nous. Ce désir vivait depuis longtemps en lui, puisque, étant dans la Gaule, il m'avait écrit qu'il souhaitait recevoir le baptême de mes mains, et il me mandait de venir le trouver à cet effet. Or se peut-il qu'il n'ait pas obtenu cette grâce tant souhaitée par lui ? Une vie qu'il appelait avec tant d'ardeur lui eût été refusée? Non; il l'a implorée, donc elle lui fut donnée, et en lui s'est accomplie la parole de la Sagesse : « L'âme du juste, quelle que soit la « mort qui le surprenne, sera dans le repos [1]. »

Le saint docteur comparait le catéchumène appelant le baptême de tous ses vœux, au martyr, à qui le supplice ouvre la porte du ciel : « De même que les martyrs, disait-il, sont baptisés dans leur sang, de même Valentinien fut purifié par la vertu de son pieux désir [2]. »

Ambroise établissait un autre point consolant de la doctrine catholique : l'efficacité de la prière pour les morts. Dans la chaîne continue de la tradition chrétienne, c'est un anneau d'or que ce passage éloquent, où la théologie substantielle du docteur se colore d'un reflet de la poésie de Virgile pleurant Marcellus :

« Apportez vos offrandes aux sacrés mystères ; présentez à Dieu les oblations saintes pour qu'il donne le repos à l'âme de notre enfant ! Peuples qui avez connu ses vertus, ses services, élevez avec moi vos mains vers le Saint

1 Sed audio vos dolere quod non acceperit sacramenta baptismatis. Dicite mihi quid aliud in nobis est nisi voluntas, nisi petitio?... Certe quia poposcit, accepit. (*De Obitu Valentin.*, n. 51.)

2 Quod si suo martyres abluuntur sanguine, et hunc sua pietas abluit et voluntas. (*Ibid.*, n. 53.)

des saints qui lui en doit le prix. Je ne répandrai pas des fleurs sur son tombeau ; mais j'embaumerai son âme du parfum de Jésus-Christ. Que d'autres versent sur lui les lis à pleines mains ; notre lis à nous c'est le Christ ! La présence du Christ sanctifiera ses restes, et lui obtiendra la grâce du salut [1]. »

Cependant le discours, s'élevant de plus en plus, devenait à la fin une sorte d'apothéose chrétienne de la jeune victime. Laissant un libre cours à sa tendresse, Ambroise empruntait les plus vives couleurs du Cantique des cantiques pour peindre la beauté de cet adolescent « au visage blanc et rose, qui portait sur ses traits la ressemblance de Jésus-Christ [2] ».

Toutefois ce beau corps n'était que la prison de l'âme ; et Ambroise montre l'âme qui, brisant son enveloppe, s'élève, et arrive enfin aux portiques du ciel. « Quelle est, s'écrie l'orateur s'inspirant des livres saints, quelle est celle-ci qui vient et monte comme l'aurore, belle comme la lune, brillante comme le soleil ? Oui, c'est toi, âme chère, toi qu'il me semble voir et entendre me dire : « O « mon père, voici le jour ! La nuit de la terre est passée, « l'aube commence à m'apparaître ! » Sainte âme, tu nous regardes de ce séjour supérieur, nous qui sommes à tes pieds... Je crois te voir sortir du corps, te dégager des ténèbres, monter comme le soleil jusque devant la face de Dieu, et, semblable à l'aigle, t'élancer d'un vol sublime au-dessus des régions terrestres [3].

1 Date manibus sancta mysteria, pio requiem ejus poscamus affectu... Non ego floribus tumulum ejus : Christi odore perfundam; spargant alii plenis lilia calathis, nobis lilium est Christus, etc. (*De Obitu Valentin.*, n. 56.)

2 Valentinianus meus, *juvenis meus, et candidus et rubeus*, habens in se imaginem Christi. (*Cant.* v, 10. — *De Obitu Valentin.*, n. 38.)

3 Videre te videor tanquam de corpore recedentem, et, repulsa noctis

« De la demeure de la paix où tu es maintenant, ah! de grâce, montre-toi un instant à tes sœurs, et que la certitude de ton repos et de ta gloire commence à les consoler! Un instant seulement tourne ton visage vers nous, afin que nous puissions contempler ta splendeur; puis après reprends ton vol et monte à la cité nouvelle, à la Jérusalem où habitent les saints [1] ! »

Les vertus politiques d'un prince de vingt ans occupent peu de place dans cette oraison funèbre. Ambroise le louait seulement de sa fermeté à refuser aux païens la restitution de leurs anciens priviléges. Il l'associait ainsi à la gloire de son père, Valentinien Ier, et de Gratien, son frère. Il les associait également tous les trois dans la béatitude ; et il faut mettre au nombre des plus beaux mouvements de l'éloquence chrétienne, la description qu'Ambroise fait de la réunion suprême de ces derniers membres d'une famille impériale, qui n'avait plus maintenant de trône que dans le ciel.

« Au-devant de l'âme qui monte, je vois accourir Gratien ; il l'embrasse et il lui dit : « Maintenant me voici donc réuni à mon frère, il est revenu vers moi! » Heureux de ne pouvoir plus en être séparé, il veut se faire son patron, son introducteur, et lui prêter son assistance auprès de Dieu. « *Viens*, lui dit-il avec le Cantique des cantiques, *viens, mon frère; allons ensemble dans la campagne; reposons-nous à l'abri des châteaux. Demain, au lever du jour, nous parcourrons les vignes* [2]. Voici le temps de moissonner ce que tu as semé, de récolter ce que

caligine, surgentem diluculo sicut solem appropinquantem Deo, et rapido volatu sicut aquilam, quæ terrena sunt relinquentem. (*De Obitu Valentin.*, n. 65.)

1 Gloriam tuam sororibus tuis monstres, et incipiant se tuæ quietis et gratiæ securitate solari... semel tantum ad nos convertere, ut te videamus, etc. (*Ibid.*)

2 *Cant.* XI et XII.

tu as jeté dans le sillon. Viens, comme le pauvre Lazare, te reposer à jamais dans le sein d'Abraham, à l'abri des remparts qui ne craignent plus ni l'ennemi ni les bêtes féroces [1].

« Alors Gratien monte à la demeure éthérée, conduisant son frère avec lui. Les regardant passer, les anges et les saints demandent à leur escorte : « Quelle est donc « cette âme éclatante de blancheur qui monte ainsi ap- « puyée sur son frère ? » Car, encore une fois, loin de nous de douter que Valentinien n'ait obtenu cette grâce ! Nous croyons avec les anges qu'il a été lavé de la souillure du péché, et qu'il est parti de ce monde, baptisé par sa foi et purifié par sa prière. Nous croyons que l'élu de Dieu s'est élevé en paix, du désert de la terre, vers les campagnes fleuries où il jouit près de son frère d'une félicité éternelle [2]. »

Après avoir décrit cette ascension des deux âmes, dans un tableau qui devance les plus célèbres peintures du grand poëme du Dante, Ambroise faisait redescendre le discours sur la terre. Il adressait l'adieu suprême aux « frères chéris, que son souvenir, disait-il, accompagnerait désormais dans toutes ses prières et tous ses sacrifices ». Il terminait ainsi :

« O Gratien, ô Valentinien, beaux enfants que j'aimais, que votre vie a fini vite ! Que la mort est venue vous frapper promptement ! Que vos tombes sont rapprochées ! Vos jours se sont écoulés rapides comme les flots du Rhône, et tous deux vous avez succombé aux bords des fleuves étrangers ! Gratien, Valentinien, je ne me lasse pas de

1 *De Obitu Valentin.*, n. 72.

2 Amplexatus igitur fratrem, deducere eum cœpit ad propriam mansionem, cum fratre cœpit ascendere... Videntes eos vel angeli, vel aliæ animæ, quærunt ab eis quæ veluti comitatu suo fratres hos deducebant, dicentes : *Quæ est hæc quæ ascendit candida, innitens super fratrem suum ?* (*Ibid.*, n. 77.)

redire vos noms, car il m'est doux de me reposer dans votre souvenir! Gratien, Valentinien, enfants chers à tous, vous fûtes inséparables dans la vie, vous ne serez pas non plus séparés dans la mort. Le même tombeau réunira ceux que l'affection unissait. Semblables par vos vertus, et égaux en piété, vous étiez l'un et l'autre plus simples que la colombe, plus rapides que l'aigle, et plus doux que l'agneau[1].

« Je pleure sur toi, mon fils Gratien, dont l'affection m'était si douce... Je pleure aussi sur toi, mon fils Valentinien, pour qui j'avais conçu une tendresse de mère. Tu comptais sur moi pour t'arracher au péril; non content de m'aimer comme un père, tu t'attachais à moi comme à ton libérateur. Tu m'appelais ton sauveur, tu disais : « Pensez-vous que je verrai mon père? » O confiance trompée, espérance trop vaine! C'eût été une espérance téméraire si elle n'eût reposé que sur l'assistance d'un homme! Mais c'était Dieu lui-même que tu appelais dans le prêtre. Si seulement j'avais pu connaître plus tôt ton désir! Si tu m'avais fait avertir secrètement! Infortuné que je suis d'avoir perdu de tels enfants[2]! »

L'élégie se termine par une très-belle prière : « Seigneur, je vous le demande de toute l'ardeur de mes désirs, ne me séparez pas après ma mort de ceux que j'ai si tendrement aimés pendant la vie. Seigneur, je vous demande que là où je serai, ceux-là soient avec moi! Que là-haut je puisse un jour jouir de leur société, puisque j'en ai été privé sitôt ici-bas! Grand Dieu, hâtez-vous donc d'appeler au sein de la vie ces chers adolescents,

1 O mihi, Gratiane et Valentiniane, speciosi et carissimi, quam angusto vitam fine clausistis!... Inseparabiles in vita et in morte non estis separati... super columbas simpliciores, super aquilas leviores, super agnos clementiores. (*De Obitu Valentin.*, n. 78.)

2 Sed tu in sacerdote Dominum requirebas. Hei mihi! qualia amisi pignora! (*Ibid.*, n. 79.)

et que la possession d'une éternité de bonheur compense la brièveté de leur existence terrestre [1] ! »

Le corps de Valentinien fut déposé dans le sarcophage de porphyre préparé par Ambroise. Le tombeau n'existe plus; mais l'oraison funèbre prononcée par l'évêque est un impérissable monument de tendresse élevé au jeune prince qui lui doit toute sa gloire. Sans doute nous sommes loin de la savante ordonnance et de la sublimité des discours de Bossuet déplorant le néant des grandeurs humaines sur le tombeau des rois. L'éloquence spontanée ne connaît pas ce grand art; ici le cœur seul préside, entraînant avec lui cette confusion du discours, ces répétitions sans fin et ces soudaines surprises, qui sont bien la démarche brisée de la douleur. C'est l'âme qui déborde ; et si, dans cet épanchement, des expressions étonnent par leur caractère de familière tendresse, n'oublions pas que le vieillard qui pleure est un père, que Valentinien pour lui est toujours l'enfant qu'autrefois sa mère a remis entre ses bras; et son amour « ne veut pas le quitter avant de l'avoir porté, par ses prières, sur le trône éternel ».

[1] Domine, non me ab illis post mortem separes, quos in hac vita carissimos sensi... Te quæso, summe Deus, ut carissimos juvenes matura resurrectione resuscites, etc. (*De Obitu Valentin.*, n. 80.)

CHAPITRE II

AMBROISE DEVANT LE TYRAN EUGÈNE
SA RETRAITE A BOLOGNE, A FLORENCE. — SES MIRACLES

(393-394)

Eugène est fait empereur par Arbogast. — Les espérances du paganisme, douleur d'Ambroise. — Sa lettre à Eugène : ses fières remontrances.

Ambroise à Bologne. — La famille des Eusèbes. — Son tendre amour pour les enfants. — Il découvre les corps des saints Vital et Agricole. — Dédicace de la basilique et discours d'Ambroise.

Ambroise à Florence. — La sainte veuve Julienne et ses enfants. — Ambroise consacre une église ; son discours. — Il ressuscite le jeune Pansophius. — Rencontre d'Ambroise et de saint Paulin à Florence. — Lettre d'Ambroise; il aspire à la solitude.

Eugène à Milan. — Il est vaincu à Aquilée par Théodose et mis à mort.

Ce qu'Ambroise avait pleuré, plus que tout le reste, sur la tombe de Valentinien, c'étaient les espérances que l'Église catholique avait conçues de son règne. « L'Église pleure son enfant, s'écriait le pontife, et les larmes coulent de ses yeux. O Église de Dieu ! une de tes joues fut frappée quand tu perdis Gratien; l'autre a été meurtrie lorsque Valentinien t'a été enlevé. C'est toi qui as souffert le plus dans nos douleurs, et voilà pourquoi les larmes baignent ton visage, comme un torrent amer[1]. »

On comprit ces regrets quand on connut le nouvel em-

[1] Flet Ecclesia pignus suum. Percussa eras, Ecclesia, in maxilla tua, cum amitteres Gratianum ; præbuisti et alteram quando tibi Valentinianus ereptus est. (*De Obitu Valentin.*, n. 6.)

pereur d'Occident. Arbogast, éloigné personnellement du trône par son origine barbare et les soupçons trop justes que la mort tragique du prince faisait peser sur lui, avait jeté la pourpre sur les épaules d'Eugène, rhéteur obscur, parfaitement ignorant de l'art de gouverner, mais par cette raison même plus propre à devenir l'instrument d'un général auquel il ne refuserait rien, parce qu'il lui devait tout. Une députation bizarrement composée de philosophes païens et d'évêques de la Gaule fut chargée d'aller notifier à Théodose l'avénement d'Eugène, avec un récit des faits auquel le grand empereur ne fit point de réponse : il n'était pas prêt encore.

Arbogast essaya de faire oublier son crime par une expédition contre des peuplades germaines, qu'il vainquit et incorpora dans ses troupes. Mais là même, en Germanie, il rencontrait un nom plus puissant et plus glorieux que le sien. Un jour, raconte Paulin, que le comte franc dînait en compagnie de quelques chefs de sa nation, un roi d'une de ces tribus lui demanda brusquement : « Connais-tu Ambroise ? — Oui, je le connais, » dit le comte ; puis prudemment il ajouta : « Je suis même de ses amis, et il m'arrive souvent de dîner avec lui. — Ah ! reprit le barbare, je m'explique maintenant tes victoires, car tu es l'ami d'un homme qui dit au soleil : Arrête-toi ! et le soleil s'arrête. » Un échanson présent à cet entretien recueillit ces paroles, et c'est de lui que les tenait le biographe d'Ambroise [1].

Un homme si universellement connu et honoré était à ménager : Eugène lui écrivit une lettre fort pressante pour lui demander le concours de son autorité. « Je ne répondis pas, nous apprend Ambroise, parce que je prévoyais ce qui allait arriver [2]. »

1 « Ideo vincis, comes, quia ab illo viro diligeris, qui dicit soli : Sta, et stat. » (Paulin. in *Vita Ambrosii,* n. 30.)

2 In primordiis imperii tui scribenti non rescripsi, quia istud prævidebam futurum. (Ambros. Epist. LVII, n. 11, p. 1012.)

En effet, avec Eugène, le paganisme commençait à relever la tête; car ce roi de théâtre n'était chrétien que de nom. Ami intime de Symmaque, il avait conservé pour les fables du paganisme le culte puéril des beaux esprits d'alors. Le païen Flavien, préfet du prétoire, grand ami d'Arbogast, vint lui demander de confiance le rétablissement de l'autel de la Victoire et la restitution des biens enlevés aux temples. L'affaire s'arrangea. Un compromis habile restitua les priviléges des sanctuaires païens, non aux prêtres eux-mêmes, mais à leurs partisans les plus considérables, avec liberté d'en faire tel usage que leur conseillait leur religion. Il ne fut pas fait nommément mention du rétablissement de l'autel de la Victoire, mais il fut implicitement compris dans le décret. Les païens ne demandaient rien de plus. La députation du sénat revint toute triomphante de Gaule en Italie, où Eugène se disposait à aller recueillir le fruit de ses bienfaits.

Aussitôt qu'il connut l'approche de cet apostat, Ambroise quitta publiquement la ville de Milan. Il lui avait toujours répugné d'avoir avec le rhéteur couronné d'autres relations que celles commandées par sa charge [1]. Mais en présence de ses actes de paganisme flagrant, il crut le silence impossible, et il lui écrivit une lettre énergique, où il faisait valoir les droits sacrés de la foi, en sauvegardant ceux de sa propre dignité. Il ne lui refusait pas le titre d'empereur que lui avait conféré le suffrage de l'armée, alors seule puissance appelée à faire ou à défaire les princes. Mais, se considérant moins comme le sujet d'un homme que comme le prêtre de Dieu et le défenseur de l'Église, il notifiait à Eugène la véritable raison de son départ de Milan et le mobile surhumain

[1] Ubi causa emersit officii mei, et scripsi et rogavi. (Ambros. Epist. LVII. n. 12.)

de toute sa conduite : « Je crains Dieu, disait-il, et je ne crains que lui. Ce n'est pas ma coutume de mettre la faveur d'un homme au-dessus de ce que je dois à Jésus-Christ mon Seigneur [1]. »

Ici Ambroise déroulait la suite de ses luttes contre le paganisme : il rappelait que, depuis le commencement de son épiscopat, il avait combattu contre le rétablissement de l'idole de la Victoire dans la curie romaine. Il ne redoutait pas davantage d'élever la voix devant le nouveau souverain, au nom du Roi suprême des cieux. « La puissance impériale est grande, écrivait-il; mais combien plus haute est la majesté de Celui qui voit le fond de l'âme, sonde le secret de la conscience, connaît toutes choses avant qu'elles s'accomplissent, et entend les plus profonds battements de nos cœurs. Vous ne souffrez pas qu'on vous trompe, et vous prétendez tromper Dieu ! — Mais, me direz-vous, telle ne fut pas mon intention. — Alors votre devoir n'était-il pas de fermer l'oreille aux sollicitations dont vous étiez l'objet, et d'opposer une résistance opiniâtre à l'injure qu'on voulait faire à Dieu [2] ? »

« Sans doute libre à vous de répandre vos dons sur qui bon vous semble. Nous n'avons rien à voir dans vos libéralités; nous ne sommes point jaloux de ces prérogatives; mais nous sommes auprès de vous les représentants de la foi, et nous la défendrons. Du reste, croyez bien que personne ne se trompera sur votre dessein en vous voyant restituer les anciens biens des temples à quelques-uns de vos favoris. On considèrera moins ce que vous avez fait que ce que vous avez voulu faire... Tout empereur que vous êtes, vous n'en devez pas moins obéis-

1 Secessionis mihi causa timor Domini fuit ; nec pluris facere cujusvis hominis quam Christi gratiam consuevi. (Epist. LVII, n. 1.)

2 Etsi imperatoria potestas magna sit, tamen considera, Imperator, quantus sit Deus, etc. (*Ibid.*, n. 7.)

sance à Dieu. Et puis comment irez-vous porter vos oblations aux pieds du Dieu vivant? comment les ministres de Jésus-Christ pourront-ils recevoir et dispenser vos offrandes[1]? »

La fin de la lettre était encore plus énergique : le respect officiel y tempère à peine la majestueuse hauteur de l'avertissement.

« Avant d'agir ainsi, vous deviez consulter l'évêque. Si je vous ai résisté, et résisté seul, il ne faut pas croire pourtant que de moi seul soit née cette opposition. Mais, me considérant comme responsable de mes actes devant Dieu et devant les hommes, j'ai compris que mon devoir était de me mettre en garde, et de ne pas répondre légèrement à vos avances. Assez longtemps j'ai commandé le silence à ma douleur, aujourd'hui je ne puis ni dissimuler ni me taire. Si déjà, au commencement de votre règne, j'ai cru devoir m'abstenir d'entrer dans vos vues, c'est que je prévoyais trop ce qui devait arriver... Que si vous demandez de vos sujets l'obéissance, souffrez que, par-dessus tout, nous accordions la nôtre à Celui que vous-même reconnaissez comme l'auteur de votre élévation[2]. »

Pendant que cette lettre jetait une première ombre sur le bonheur d'Eugène, Ambroise, exilé volontaire et glorieux, parcourait l'Italie émue, sur son passage, d'admiration et de foi.

Il s'était rendu d'abord dans la ville de Bologne, devenue pour lui une seconde patrie[3]. Là habitait cette famille

1 Non sumus scrutatores vestræ liberalitatis, sed sumus interpretes fidei... Et si imperator, Deo subditus magis esse debes. Quomodo sacerdotes Christi munera tua dispensabunt? (Epist. LVII, n. 8.)

2 Tu utique debuisti ab sacerdote consulere... Honorem qui vobis deferri vultis, patimini ut deferamus ei quem imperii vestri vultis auctorem probari. (*Ibid.,* n. 10-12.)

3 Sacerdos, derelicta civitate Mediolanensi, ad Bononiensem civitatem emigravit. (Paulin. in *Ambrosii Vita,* n. 27.)

des Eusèbes, dont il avait lui-même élevé les enfants, Faustin le jeune, Ambroise et la vierge Ambrosie. Après avoir donné à Ambrosie le voile des épouses de Dieu, il continuait aux autres les soins de la plus délicate paternité pour le corps et pour l'âme. Les détails dans lesquels entrent ses lettres à cet égard n'étonneront pas ceux qui savent la prédilection de tous les amis de Dieu pour un âge que Jésus-Christ a béni, embrassé, investi du royaume des cieux. « Le petit Faustin tousse beaucoup, écrivait Ambroise à Eusèbe, c'est pourquoi il est venu de lui-même recevoir les soins de sa sainte sœur Ambrosie; car il a l'expérience qu'il est bien soigné par elle. Puis, comme il se figure aussi que je suis médecin, il s'en repose sur moi de son régime. Deux fois par jour il vient ici pour se guérir. Il s'en trouve très-bien; mais la diète à laquelle l'avait condamné une amitié rigoureuse, a redoublé sa toux. S'il veut en finir, il devra en revenir au premier traitement. Adieu, et continuez d'aimer celui qui vous aime [1]. »

A l'époque du voyage d'Ambroise en Italie, Faustin, sorti des écoles de Milan, était revenu à Bologne, au foyer de son aïeul Eusèbe et de son père Faustin. Celui-ci pleurait encore son admirable sœur enlevée dans la fleur de l'âge [2], et Ambroise, s'inspirant de la lettre fameuse de Sulpicius à Cicéron, opposait sa douleur au deuil de la patrie ravagée par les armes [3]. Puis, s'élevant à des considérations plus chrétiennes, le pontife disait :

« Nos villes sont renversées peut-être pour toujours, tandis que votre sœur ne vous a été enlevée que pour un instant, afin de passer à une meilleure vie. C'est pour-

[1] Faustinus parvulus tussi laborat, ad sanctam sororem curatum venit, et venit sponte... Denique me medicum putat. (Epist. LIV, n. 2.)

[2] V. ci-dessus, liv. III, ch. II, p. 190.

[3] Epist. XXXIX, n. 3.

quoi j'estime qu'au lieu de la regretter, il faut prier pour elle; au lieu de lui donner des larmes, il vaut mieux entourer son âme d'oblations qui la recommandent à Dieu. Vous dites peut-être que vous êtes tranquille sur son salut, et que ses mérites vous rassurent; mais que ne plus la voir vivante dans sa chair est pour vous le sujet d'un regret inconsolable? Eh bien, vous la reverrez dans cette chair glorifiée; car ne savez-vous pas qu'il faut que le corps périsse pour ressusciter? Pourquoi nous désoler, puisque Dieu nous assure que « notre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle[1] » ?

Faustin avait compris ces leçons de sagesse. Revenu de la retraite sauvage où l'avait jeté d'abord son désespoir, et d'où l'avaient tiré les instances d'Ambroise, il se livrait au devoir d'élever sa jeune famille. L'évêque de Milan félicitait donc le vieil Eusèbe d'avoir à son foyer une double génération d'enfants dignes de lui : « Voici que vos deux Faustins vous sont rendus, disait-il : nous n'avons plus chez nous qu'Ambroise et Ambrosie. Vous possédez avec vous la tête de la famille et l'avenir de son nom; il ne reste avec nous qu'un pauvre petit rejeton de cet arbre vigoureux[2]. »

Le cœur d'Ambroise se reposait, et son génie aimable s'épanouissait sous le toit hospitalier du patriarche chrétien qu'il comparait à Noé. Fidèle à son goût pour les souvenirs bibliques, il appelait Japhet le jeune et bon Faustin, dont le respect enveloppait son père comme d'un manteau d'honneur. Il donnait le nom de Sem au jeune Ambrosius. Quant à celui de Chanaan, il l'attribuait plaisamment à un autre enfant de la même maison nommé Valentinien. Né longtemps après ses frères, Valentinien était un robuste petit garçon, qui, « à peine sevré, parais-

1 Epist. XXXIX, n. 4-7, p. 945.
2 Epist. LV, n. 1, p. 1004.

sait déjà capable de soulever de ses mains les rochers qui dominent les hauteurs de Côme », disait de lui Ambroise. « Seulement, ajoute-t-il, parmi les fils de notre Noé il n'y en aura point de maudit ; nous les bénirons tous, de la bénédiction accordée autrefois à l'enfant de Sara [1]. »

Des traits pareils abondent dans les lettres de l'évêque à cette noble famille ; et si un trop grand nombre de ces allusions nous échappe aujourd'hui, du moins le ton familier de sa correspondance nous fait assez comprendre quelle consolation cette société intime procura à l'évêque pendant son séjour à Bologne.

Ce n'étaient pas seulement les amis d'Ambroise qui se pressaient sur ses pas, les saints d'autrefois semblaient sortir de leurs sépulcres pour lui faire honneur. Ambroise était à Bologne quand il eut révélation du lieu de la sépulture de deux glorieux martyrs de cette ville, dont le tombeau, depuis quatre-vingt-dix ans, était demeuré inconnu. Agricola et Vital avaient souffert pour le Christ, sous Maximien Hercule, dans l'année 303. Le premier, noble patricien, portait un nom que Tacite a immortalisé ; le second était son esclave. « Mais l'esclave et l'homme libre sont égaux en Jésus-Christ, disait magnanimement le patricien Ambroise ; ils sont pesés tous deux dans la même balance. Entre l'esclave et son maître, la seule distinction que Dieu fait est celle des mérites de chacun ; et tous deux peuvent atteindre une égale noblesse en servant Jésus-Christ [2]. » Supplicié le premier sous les yeux de son maître, Vital lui montrait la couronne céleste pour l'encourager à mourir. Agricola périt glorieusement après lui. Leurs deux corps, jetés dans le cimetière des Juifs, y

1 Epist. LV, n. 2-5.

2 Sive servus, sive liber, omnes in Christo unum sumus... Nec servitus derogat, nec libertas adjuvat... Apud Christum enim servitus et libertas æqua lance penduntur, et nulla major est dignitas quam servire Christo. (*Exhortat. de Virginit.* cap. I, n. 3; t. II, p. 1277.)

reposaient sans honneur depuis près d'un siècle, quand Ambroise découvrit et révéla aux Bolonais le trésor de ces reliques. Voici comment lui-même, empruntant les couleurs du Cantique des cantiques, raconte cette découverte, et dépeint l'enthousiasme religieux de tout le peuple :

« Nous nous rendîmes au cimetière des Juifs, afin d'y chercher les dépouilles des martyrs de Dieu, comme on cueille une rose au milieu des épines. Les Juifs nous entouraient, et le peuple chrétien en foule s'y pressait dans une allégresse triomphante. Voyant sortir du milieu de leur propre cimetière les tombeaux des saints, les Israélites disaient avec l'Écriture : *Voici que des fleurs sont sorties de notre terre.* Les chrétiens répondaient : *C'est le temps de les cueillir.* Entendant retentir les chants joyeux de l'Église, les premiers disaient encore : *La voix de la tourterelle a été entendue dans notre terre.* A ce concert des deux peuples, on se rappelait la parole du psaume : *Le jour parle au jour, et la nuit à la nuit*, puisque les fils des ténèbres venaient eux-mêmes saluer la manifestation éclatante de nos élus [1]. »

« Leurs corps, a raconté un témoin oculaire, furent transportés dans la grande église de Bologne, et placés sous l'autel, à la joie de tout le peuple saint, et à la confusion des démons, forcés de confesser la gloire des martyrs [2]. »

Le bruit de ces merveilles avait ému l'Italie. Ambroise, reprenant sa marche à travers ces contrées, venait de quitter Bologne, et il s'était rendu à Faventia, aujourd'hui Faenza, quand une députation du clergé de Florence le supplia de se rendre dans cette ville pour y consacrer l'église que venait d'y faire élever une sainte veuve. Cette

1 *Exhortat. de Virginit.* cap. I, n. 7 et 8.
2 Paulin. in *Ambrosii Vita*, n. 29.

veuve se nommait Julienne. Elle-même le faisait prier avec instance d'enrichir cette basilique de quelques-unes des reliques découvertes à Bologne. L'évêque ayant appris quelle était cette femme, en fut dans l'admiration ; et voici ce que lui-même nous fait connaître de son histoire, de ses malheurs et de ses vertus.

Julienne, mariée à un homme aussi pieux que riche, lui avait déjà donné un fils et trois filles, quand son mari s'ouvrit à elle de son dessein d'entrer dans le sacerdoce. Elle approuva sa résolution ; mais à peine cet homme de bien fut-il prêtre qu'il mourut. Julienne le pleura « moins comme son époux et le père de ses enfants, que comme un saint ministre enlevé aux autels ; car, bien qu'elle restât sans appui sur la terre, elle mettait l'intérêt de l'Église bien au-dessus de son intérêt personnel [1]. » La veuve s'appliqua dès lors à donner à sa famille le conseil et l'exemple de la perfection. Se voyant seule au milieu du monde, elle fit venir auprès d'elle ses fils et ses filles, et, leur rappelant le malheur qui venait de la frapper, elle leur parla ainsi :

« Mes enfants, vous venez donc de perdre votre père ; votre mère vous reste encore. Mieux eût valu pour vous que votre père eût vécu, et que votre mère fût morte. Cependant, tout impuissante et malheureuse que je suis, je tâcherai de vous montrer, si vous voulez m'entendre, comment vous pouvez encore retrouver et faire revivre ce père qui n'est plus. S'il était bon pour vous quand il était de ce monde, combien plus excellent n'est-il pas aujourd'hui qu'il habite dans le ciel ! Mais quelle sorte de biens pouvez-vous attendre de lui ? Moins riche des dons de la fortune que de ceux de la grâce, il vous a laissé l'héritage de sa foi ; et ce bien méconnu des hommes n'en est pas moins le bien le plus précieux aux yeux de Dieu.

1 *Exhortat. de Virginit.* cap. II, n. 12.

Si donc vous suivez l'exemple paternel, vous serez assez riches : ce sera pour vous, mon fils, un patrimoine suffisant, et pour vous, mes filles, une assez belle dot[1]. »

S'adressant ensuite à chacun de ses enfants, Julienne rappela à Laurent, son jeune fils, qu'elle devait aux prières du martyr son patron la joie longtemps inespérée de sa naissance, et elle lui conseilla de se vouer au culte de ce saint protecteur. A ses filles, elle fit envisager le délaissement où les laissait la mort de leur père, la difficulté de trouver un mari de leur rang avec leur faible dot, puis les inextricables embarras du mariage, « chaîne d'amour, disait-elle, mais qui n'en est pas moins une chaîne. — Ces peines du mariage, je les ai connues, ajouta la veuve; et, même avec un mari aussi bon que le mien, je ne puis me flatter d'avoir eu ma liberté. Dévouée à son service, je me mettais à la torture pour lui plaire... Et maintenant voyez-moi accablée avant l'âge des peines de la vieillesse, sans soutien, sans position, et privée de l'appui du mariage sans avoir gardé l'honneur de la virginité. Mais que parlé-je de moi ? C'est pour vous que je me désole, c'est vous seuls que je considère. A vous donc de nous faire oublier nos mécomptes, en conservant toute la vie une inviolable pureté. Je ne veux pas d'autre consolation que celle-là, ma couronne sera votre virginité; car qui donc alors ne me proclamera bienheureuse? Qui pourra ne pas honorer la mère de tant de vierges ? Qui ne respectera un foyer devenu le sanctuaire de la pudeur[2]? »

1 Filii, amisistis patrem, matrem habetis : melior quidem fuisset illa commutatio si pater viveret, mater deesset... Tamen habetis meliorem de cœlo parentem... Pater vobis fuit dives gratia, non pecunia... Satis vos divites reliquit, si propositum ejus sequamini, etc. (*Exhortat. de Virginit.* cap. III, n. 1.)

2 Experta sum, filii, labores copulæ, conjugii indignitates, et sub bono marito non libera fui ; serviebam viro, et laborabam ut placerem... Videtis, filii, longævam matrem doloribus ; videtis amissum

Julienne avait bien soin de prévenir ses enfants qu'elle leur laissait la plus absolue liberté dans le choix de leur état, et qu'en leur proposant une vie plus parfaite elle ne prétendait aucunement les y faire entrer de force : « C'est un conseil que je vous offre, ce n'est pas un commandement que je vous fais. La virginité est un état qu'on peut conseiller, mais qu'on ne peut imposer : c'est affaire de choix et non pas de contrainte [1]. »

En effet, les invitations de la mère à ses enfants supposaient l'appel de Dieu ; aussi bien ceux-ci l'avaient déjà entendu dans leur cœur. Tous quatre y répondirent. Le jeune Laurent entra dans l'ordre des lecteurs, un des ordres mineurs à qui est attribué l'honneur de lire en public les livres de la Bible, et de catéchiser les ignorants [2]. Les trois filles se vouèrent à la virginité, sans toutefois quitter la maison de leur pieuse mère [3]. Puis ensemble ils consacrèrent leur commun patrimoine à bâtir la basilique dont ils priaient Ambroise de faire la dédicace.

« Je ne pouvais, dit celui-ci, repousser la prière d'une si sainte veuve [4]. » Il vint donc à Florence, apportant avec lui les clous qui avaient servi au crucifiement d'Agricola, « son sang victorieux, et même une partie du bois de sa croix [5]. »

omne præsidium et ornamentum. (*Exhortat. de Virginit.* cap. IV, n. 24, 25.)

1 Ego pro consilio suadeo, non pro imperio præcipio. Sola est enim virginitas quæ suaderi potest, imperari non potest. Res magis voti est quam præcepti... Electionis quæ magis est quam servitutis. (*Ibid*, cap. III, n. 17.)

2 *Ibid.*, cap. VIII, n. 54.

3 *Ibid.*, cap. XIV, n. 95.

4 Hæc sanctæ viduæ negare non potuimus postulanti. (*Ibid.*, cap. II, n. 10.)

5 Colligimus sanguinem triumphalem et crucis lignum. (*Ibid.*, cap. II, n. 9.)

La dédicace de l'église neuve eut lieu vers le temps de Pâques 393. Nous apprenons du biographe Paulin qu'on lui donna à elle aussi le nom de basilique Ambrosienne, en mémoire du saint homme qui l'avait consacrée. L'évêque y prononça un mémorable discours qui, amplifié plus tard, forma *l'Exhortation à la virginité.* Le martyre des deux saints Vital et Agricola, l'invention de leurs reliques, les vertus de Julienne, et l'éloge de la virginité qu'il place sur ses lèvres remplissent cet ouvrage. Le pontife le termine en demandant au Seigneur de bénir non-seulement les pierres du nouveau sanctuaire, mais les âmes virginales qui se donnaient à lui : « O Dieu, quand dans ce temple vous abaisserez vos regards sur la victime du salut, daignez regarder aussi ces victimes volontaires de la chasteté, protégez-les tous les jours, pour qu'elles soient des hosties chères au Seigneur Jésus-Christ; enfin gardez sans faute et sans souillure leurs corps et leurs âmes jusqu'au jour de l'avénement de votre divin Fils [1]. »

Si grands que fussent les miracles opérés par les saints que glorifiait Ambroise, l'éclat de ces prodiges s'efface devant ceux que l'homme de Dieu fit lui-même durant son émigration.

« La maison qu'Ambroise habitait à Florence, raconte son secrétaire, était celle de Decens, personnage clarissime, et, ce qui vaut mieux, chrétien pieux et fidèle. Cet homme avait un fils nommé Pansophius, très-jeune enfant qu'avait possédé l'esprit impur. Ambroise l'avait guéri en lui imposant les mains et priant Dieu sur lui. Mais à peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, que le petit enfant, ayant été pris d'une maladie subite, rendit le dernier soupir. Sa mère, femme très-religieuse, remplie de foi et craignant Dieu, prit le corps de son fils, le trans-

1 *Exhortat. de Virginit.* cap. XIV, n. 94, p. 302.

porta de la chambre haute où il avait expiré, à l'étage inférieur où était la chambre d'Ambroise, et là en son absence elle le coucha sur son lit. Quand l'évêque, de retour chez lui, trouva l'enfant mort étendu sur ce lit, il fut saisi d'une grande compassion pour la mère, et pensa qu'une telle foi méritait d'être bénie. Se rappelant l'exemple d'Élisée, il s'étendit lui-même sur le petit corps sans vie, et pria le Seigneur avec tant d'instance, qu'il mérita d'obtenir sa résurrection. Quelques instants après il remettait le jeune Pansophius à sa mère, stupéfaite autant qu'heureuse de revoir vivant le fils qu'elle avait apporté mort[1]. »

Paulin nous apprend en outre que « Ambroise avait composé un petit livre d'instructions dédié à cet enfant, afin que, le lisant plus tard, il apprît ces merveilles dont Dieu avait daigné favoriser son enfance[2]. » Nous n'avons plus ce livre : si la perte de tout ouvrage d'Ambroise est un malheur, combien plus celle-ci ! Quel intérêt mystérieux ne se fût pas attaché à la lecture d'un écrit adressé par ce père à l'enfant que sa prière avait rappelé du tombeau !

Ambroise était encore à Florence, toute remplie de ses miracles et de ses vertus, quand arriva dans cette ville un noble Aquitain dont le nom allait devenir illustre dans l'Église. L'opulent sénateur Méropius Paulinus, plus connu aujourd'hui sous le nom de Paulin de Nole, avait renoncé à toutes les grandeurs de la terre pour se donner à Dieu. Il venait d'être baptisé par saint Delphin de Bor-

1 ... Pansophius admodum parvulus... exhalavit spiritum... Sacerdos miseratus matrem et fidem ipsius contemplatus, Elisæo similis supra corpus infantis se ipse composuit, atque orando meruit ut vivum redderet matri quem mortuum invenerat. (Paulin. in *Ambrosii Vita*, n. 28.)

2 Ad quem infantulum libellum conscripsit, ut quod per ætatis infantiam scire non poterat, legendo cognosceret. (*Ibid.*)

deaux, ami de notre Ambroise, puis fait prêtre en Espagne ; et de concert avec sa femme Thérasie, laissant ses immenses biens à l'Église et aux pauvres, il allait en Campanie se fixer auprès du tombeau vénéré de saint Félix de Nole. L'espoir de voir Ambroise l'avait engagé à passer par Florence; car des liens anciens d'affection et de religion rapprochaient l'un de l'autre ces deux nobles cœurs. « C'est l'amitié d'Ambroise, écrivait plus tard Paulin, qui m'a nourri dans la foi ; c'est elle qui maintenant m'anime et me soutient dans le ministère sacerdotal. Enfin il a voulu m'agréger à son clergé, de sorte que partout où je me fixerai, je ne cesserai d'être son prêtre [1]. »

Dans la mémorable rencontre qu'il fit d'Ambroise à Florence, Paulin s'engagea donc à lui appartenir partout et toujours ; puis, ce pacte juré, ils se dirent adieu. L'évêque de Milan le vit partir pour sa retraite avec un regret mêlé d'une admiration qu'il faisait éclater ainsi dans une de ses lettres :

« Voici donc que Paulin, le plus noble personnage de l'Aquitaine, a vendu ses biens et ceux de sa femme, pour en donner le prix aux pauvres! Il s'est fait pauvre lui-même, lui si riche naguère ; puis, libre de ce fardeau, il a quitté son pays, sa maison, sa famille, afin de servir Dieu ; et il va se réfugier dans la paisible retraite qu'il s'est choisie près de Nole, où il veut finir ses jours [2].

« Sa vertueuse épouse est digne de son grand courage. Elle aussi, se dépouillant de tout, a voulu suivre son époux

1 Ambrosii semper et dilectione ad fidem innutritus sum, et nunc in sacerdotii ordine confoveor. Denique suo me clero vindicare voluit, ut etsi diversis locis degam, ipsius presbyter censear. (Paulin. *ex Epistol. ad Alypium*, quæ est apud Augustin. XXIV, alias XXXV.)

2 Paulinum splendore generis in partibus Aquitaniæ nulli secundum, venditis facultatibus..., comperi elegisse secretum Nolanæ urbis, ubi tumultum fugitans ævum exigat. (Ambr. Epist. LVIII, n. 1, p. 1013.)

dans la solitude, où, heureuse de partager son humble toit de chaume, elle se consolera de l'abandon de ses richesses avec les biens de la religion et de la charité.

« Que vont dire les grands du monde en apprenant ces choses ? — « Quoi ! un homme de ce nom, de cette naissance, de cette noblesse, de ce caractère, de cette éloquence, quitter le sénat ! Quoi ! laisser s'éteindre une si noble famille sans postérité ! Mais ce n'est pas possible. » — Ainsi parleront-ils ; ils n'hésitent pas, pour leur compte, à se raser la tête en se faisant initier aux mystères d'Isis ; mais s'ils voient un chrétien changer seulement de costume pour mieux observer notre sainte religion, ils poussent des cris d'horreur [1] ! »

Ce qui faisait le scandale et la risée des païens excitait, au contraire, chez Ambroise une généreuse émulation. Tourmenté de cette soif ardente de solitude qu'éprouvent les grandes âmes dans les siècles troublés, il tournait ses regards vers les contrées charmantes de la Campanie, où allaient se fixer plusieurs de ses amis, et, parlant de l'un d'eux, il écrivait ainsi à saint Sévère de Naples : « Là, du moins, sur le rivage que vous habitez, loin des invasions barbares et des guerres civiles, l'esprit peut en liberté prier et méditer dans un paisible recueillement. Nous, au contraire, en proie aux envahissements et aux malheurs de la guerre, nous vivons plongés dans une mer d'amertume, sans repos en cette vie, et en danger de perdre l'autre... Enveloppé, quant à moi, dans les ténèbres de ce monde, j'y perds la claire vue de la vérité et de la perfection. Voici que déjà j'ai passé cinquante-trois ans dans ce corps qui ne m'a fait grâce d'aucune souffrance. *Pourquoi,* dirai-je avec l'Écriture, *pourquoi resterai-je encore, sous les tentes de l'Éthiopie, avec les habitants de Madian et de Cédar* [2] *!* »

1 Ambros. Epist. LVIII, n. 2 et 3.

2 Liber animus a barbarorum incursibus et præliorum acerbitatibus,

Ces vœux se perdirent au sein des cris de détresse que poussait l'Italie écrasée ou menacée par Arbogast. L'Église n'avait pas moins à souffrir que l'État : on était en pleine renaissance païenne. L'autel de la Victoire se redressait à Rome, les temples se rouvraient; le préfet Flavien, païen fanatique, consultait les aruspices; l'image d'Hercule, emblème de la force brutale, reparaissait sur les étendards ; la statue de Jupiter était préposée à la garde des forteresses, et Eugène apostat faisait son entrée à Milan au nom des anciens dieux.

Il n'en voulut pas moins assister aux saints mystères; mais les portes du sanctuaire se fermèrent devant lui; et le clergé milanais, en l'absence de l'évêque, s'obstina à refuser les oblations du tyran. Arbogast était furieux contre le pontife et ses prêtres : « Qu'ils attendent mon retour, disait-il à Flavien; une fois vainqueur, je ferai de leur église une écurie, et leurs clercs partiront s'exercer dans mes armées [1]! »

L'expédition, dont le succès enivrait d'avance l'insolent soldat, était dirigée contre l'empereur Théodose. Celui-ci, en effet, se préparait enfin à venger Valentinien en délivrant l'Italie. Dans le printemps de l'année 394, ayant nommé Augustes ses deux jeunes fils Honorius et Arcadius, le grand homme s'était mis tranquillement en marche contre l'usurpateur. La première rencontre n'eut lieu que le 5 septembre, dans les plaines d'Aquilée. L'armée d'Eugène portait les symboles païens, Théodose marchait sous

vacat orationibus, inservit Deo... Nos autem in medio versamur omnium molestiarum freto. Cum annum tertium et quinquagesimum jam perduxerim in hoc corpore situs, in quo tam graves sustinemus gemitus, quomodo non dicam : habitavi cum habitantibus Madian ? (Ambr. Epist. LIX, n. 3 et 4.)

1 Promiserant... stabulum se esse facturos in basilica ecclesiæ Mediolanensis, atque clericos sub armis probaturos. (Paulin. in *Vita Ambr.*, n. 31.)

le signe de la croix. L'engagement du premier jour laissa la victoire indécise. Théodose, inquiet, passa la nuit suivante en prière dans une chapelle voisine du champ de bataille. Là, s'étant à la fin endormi de fatigue, il vit en songe les deux apôtres Jean et Philippe qui lui promettaient la victoire.

Le lendemain, le combat recommença avec une nouvelle ardeur, et longtemps encore on douta du succès de la journée. Théodose, voyant son armée sur le point d'être prise dans un défilé, saute de cheval, ainsi que le raconte Ambroise, et se jetant au-devant de la colonne menacée il s'écrie : « Où est le Dieu de Théodose ? » A l'instant tout change de face, un vent furieux se lève et frappe en plein visage les soldats d'Arbogast. Aveuglés par le sable, incapables de tenir leurs armes et de diriger leurs traits qui se tournent contre eux, les défenseurs d'Eugène sont saisis d'une panique qui les livre au vainqueur[1].

La déroute fut complète. Eugène fut pris au moment où il se croyait victorieux. On l'amena à Théodose, et, sans attendre que l'empereur prononçât sur son sort, les soldats le massacrèrent. Arbogast, réfugié sur les montagnes, se fit justice à lui-même en se donnant le mort.

Le paganisme venait d'avoir sa dernière journée.

[1] Ambros. *de Obitu Theodosii*, n. 7.

CHAPITRE III

AMBROISE SAUVE LES VAINCUS
MORT DE THÉODOSE. — SON ORAISON FUNÈBRE

(395)

Théodose apprend sa victoire à Ambroise. — Belle réponse de l'évêque. — Conseils de clémence et intervention d'Ambroise. — Son entrevue avec l'empereur à Aquilée. — Théodose vainqueur s'abstient pieusement des saints mystères. — Il confie ses enfants à Ambroise.

Dernières dispositions chrétiennes de Théodose. — Sa maladie, sa mort entre les bras d'Ambroise. — Grande douleur de l'évêque. — Il prononce l'éloge du prince. — Son intérêt pour la jeunesse d'Honorius et d'Arcadius. — Il célèbre la charité dans Théodose. — Il le place dans la gloire céleste. — Alaric aux obsèques de Théodose.

Dès le soir de la glorieuse bataille d'Aquilée, Théodose se hâta d'écrire à Ambroise pour lui apprendre sa victoire, et lui demander d'offrir le sacrifice d'action de grâces. Un courrier fut dépêché à l'évêque, avec ordre de lui porter cette lettre en quelque lieu où il le rencontrerait. Il le trouva à Milan. « Je me suis empressé d'y rentrer, disait Ambroise, sitôt que j'ai su ma ville délivrée de la présence d'un homme que mon devoir me commandait d'éviter. L'Église de Milan m'a été confiée par Dieu : Dieu me garde de l'abandonner ! Je m'étais éloigné pour ne point communiquer avec un apostat. Lui parti, je suis rentré au

commencement du mois d'août, et depuis ce temps-là je n'ai pas quitté la ville [1]. »

Ambroise tressaillit en recevant la lettre du religieux vainqueur. « Cette lettre de votre piété, lui répondait-il, je suis allé aussitôt la porter à l'autel; je l'y ai déposée, j'ai même voulu la tenir pendant le sacrifice, afin que votre foi parlât à Dieu en même temps que ma prière, et que cet écrit de votre main fût comme un hommage de votre victoire au Seigneur [2]. »

Mais en félicitant l'empereur de ce succès, Ambroise en rapportait l'honneur et le remercîment à un plus grand vainqueur : « Grâces soient au Seigneur Dieu, de ce qu'il a regardé votre foi et votre piété. Il a fait éclater visiblement sa sainteté, comme dans les temps anciens; et notre temps a vu paraître dans les combats une si manifeste assistance de son bras, que ni la hauteur des montagnes ni la force de l'ennemi n'ont été capables d'arrêter votre marche... L'hostie que j'offrirai sera agréable à Dieu, qui sait votre foi et votre religion. Au lendemain de leurs victoires, les autres empereurs dressaient des arcs de triomphe et de fastueux trophées. Combien vous agissez plus dignement en faisant présenter au Seigneur la divine victime, et en offrant l'oblation sainte par la main des prêtres [3] ! »

L'évêque de Milan avait un autre devoir, c'était d'user de son influence pour arrêter l'effusion du sang ennemi. Il disait donc au prince : « Qu'ai-je à désirer davan-

1 Festinavi illico reverti... Non enim ego Ecclesiam Mediolanensem dereliqueram, Domini judicio mihi commissam, sed ejus vitabam præsentiam qui se sacrilegio miscuisset. (Epist. LXI, n. 2, p. 1010.)

2 Epistolam pietatis tuæ mecum ad altare detuli, ipsam altari imposui, ipsam gestavi manu, cum offerrem sacrificium, etc. (*Ibid.*, n. 5.)

3 Gratias Domino Deo nostro qui fidei pietatique respondit! etc. (*Ibid.*, n. 3 et 4.)

tage? Quel vœu puis-je former? En vous tous mes souhaits se trouveront accomplis, Empereur; car vous êtes pieux, et vous serez clément[1].

« Puisse seulement cette piété croître de plus en plus en votre âme: c'est le plus excellent des dons de Dieu. Puisse aussi votre clémence, après avoir rendu la paix aux innocents, réjouir encore l'Église par le pardon des coupables! Pardonnez surtout à ceux dont c'est la première faute[2]. »

En parlant ainsi, Ambroise se faisait l'écho des prières suppliantes qui montaient vers lui de toutes parts. A la nouvelle de la défaite d'Eugène, on avait vu à Milan tous ceux de son parti se réfugier dans les églises, embrasser les autels, et implorer à genoux l'intercession de l'évêque. Celui-ci envoyait lettre sur lettre à l'empereur. « Je viens d'écrire à Votre Clémence; mais plus vous daignez me combler de bontés, plus vous m'encouragez à vous adresser mes demandes avec mes remercîments... Je vous envoie, comme porteur de cette lettre, le diacre Félix, mon cher fils, lequel me représentera auprès de vous. Il vous remettra ma requête en faveur de ceux qui se sont réfugiés dans le sein de l'Église, votre mère aimée, pour y demander leur pardon. Je n'ai pu voir leurs larmes sans en être touché profondément, et j'ai voulu vous prier en faveur de ces infortunés avant votre retour[3].

« Sans doute je vous demande une très-grande grâce;

1 Quid exoptem, quidve desiderem? Omnia habes; ex tuis itaque summam votorum capessam; pius es, Imperator, clementiam habes maximam. (Epist. LXI, n. 6.)

2 Opto, per clementiam tuam, Ecclesia Dei sicut innocentium pace gratulatur, ita etiam reorum absolutione lætetur. Ignosce maxime his qui non ante peccaverunt. (*Ibid.,* n. 7.)

3 Filium meum Felicem diaconum misi memoratum pro his qui ad matrem pietatis tuæ Ecclesiam, petentes misericordiam, confugerunt; quorum lacrymas sustinere non potui. (Epist. LXII, n. 3.)

mais je la demande à celui pour qui le Seigneur vient de faire des merveilles inouïes. Je l'attends de celui dont la clémence est connue, et qui nous a donné plus d'un gage de sa religion [1]. »

Parmi ceux qui s'étaient réfugiés dans l'église, étaient les propres fils d'Eugène et d'Arbogast; ils furent épargnés. On fit de même grâce à tous leurs partisans. « Ce fut l'officier Jean, alors secrétaire de l'empereur, qu'on envoya vers Ambroise pour lui porter d'abord le pardon de ceux qui s'étaient réfugiés dans les églises. Puis l'évêque lui-même se rendit à Aquilée, afin de solliciter l'amnistie générale [2]. »

L'entrevue de l'empereur et de l'évêque à Aquilée offrit un touchant spectacle. Ambroise le premier se jeta aux genoux du prince, le suppliant humblement de sauver les vaincus. Théodose aussitôt le relève, pardonne à tous, « puis lui-même se prosterne devant le saint pontife, et proteste que c'est à lui qu'il doit d'avoir échappé à la mort [3]. » On eut là une vivante représentation des services réciproques de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle, dont l'une fait grâce sur la terre, tandis que l'autre nous obtient grâce au ciel.

Ambroise revint à Milan, où son retour ne précéda que d'une seule journée l'entrée de Théodose. L'enthousiasme public éclata sur le passage du clément empereur, moins grand par sa victoire que par l'usage modéré qu'il en faisait. C'était la première fois, dans les guerres civiles, qu'aucune proscription, qu'aucune condamnation ne souillait ou n'attristait le triomphe du vainqueur. La religion de miséricorde commençait à porter ses fruits.

1 Epist. LXII, n. 4. — Cfr. Paulin. *Vita Ambros.*, n. 31.

2 Paulin. *Vita Ambros.*, n. 31.

3 ... Ipse christianus Imperator provolutus pedibus sacerdotis testabatur meritis et orationibus ejus se esse servatum. (*Ibid.*)

Mais tandis que les peuples se réjouissaient d'un événement qui finissait toutes les haines, et réunissait les deux empires d'Orient et d'Occident dans la main d'un seul homme, cet homme était attristé dans le fond de son cœur. Il se rappelait les horreurs d'une bataille meurtrière, et il se reprochait le sang qu'il avait dû verser dans le combat. La conscience du chrétien protestait instinctivement contre la barbarie de cette loi de la guerre qui nous régit encore, et fait couler à l'heure qu'il est des torrents de sang. En conséquence, il s'abstint de participer, pendant quelques semaines, à la communion de l'Hostie pacifique. Il se souvenait de Thessalonique et d'Ambroise[1] !

Cette tristesse de l'empereur avait une autre cause. Quoiqu'il n'eût à cette époque que soixante ans, ou même cinquante, comme le veulent quelques-uns, il avait un secret pressentiment de sa fin. On disait qu'avant de se mettre en marche contre Eugène, il avait envoyé le célèbre eunuque Eutrope vers un saint solitaire de la Thébaïde, Jean de Lycopolis, et que l'anachorète, en promettant au prince une victoire certaine, avait ajouté que Théodose ne reverrait pas l'Orient. Lui-même, sentant sa santé décliner chaque jour, fit venir de Constantinople son fils Honorius, à qui il destinait l'empire d'Occident, et qu'il voulait présenter à ses peuples de l'Italie. L'arrivée de ce jeune prince, accompagné de sa cousine Serena, femme de Stilicon, et de sa sœur Placidie, encore dans les langes, parut un instant ranimer l'empereur. Il crut y voir une marque que Dieu lui pardonnait le sang qu'il avait versé[2], et il reprit sa place dans la basilique, où il

[1] Quod præclaram adeptus victoriam, tamen quia hostes in acie prostrati sunt, abstinuit a consortio sacramentorum. (Ambros. *de Obitu Theodos.*, n. 34.)

[2] Abstinuit... donec Domini circa se gratiam filiorum experiretur adventu. (*Ibid.*)

parut entouré de sa famille. Là il reçut pieusement le corps de Jésus-Christ de la main de l'évêque; puis, avant de quitter l'Église et tout rempli de Dieu, il voulut confier solennellement à Ambroise ses jeunes fils, auxquels il n'espérait plus d'être conservé longtemps.

Dans ce temps-là, des signes extraordinaires, attestés par les écrivains de ce siècle, semblaient être l'annonce d'un grand malheur public. « Les tremblements de terre, disait Ambroise lui-même, les pluies incessantes, les ténèbres extraordinaires qui changeaient le jour en nuit, ne dénonçaient-ils pas que Théodose, très-clément empereur, allait quitter la terre? Les éléments eux-mêmes s'attristaient de son départ[1]. »

Sa santé, en effet, était déjà fort affaissée, lorsque se déclara une hydropisie de poitrine qui laissa aux médecins peu d'espoir de guérison; Théodose reçut l'annonce de sa fin prochaine avec ce calme patient qui avait présidé à toute sa conduite. Il commença par mettre ordre aux affaires publiques, partagea l'empire entre ses deux fils, donnant l'Orient à Arcadius avec le préfet Rufin pour ministre, et à Honorius les États d'Occident sous la protection du général Stilicon, dont il savait le courage, et dont il ne mettait pas la fidélité en doute. Zélé jusqu'à la fin pour les choses de la foi et de la charité, il confirma l'amnistie qu'il avait accordée, signa la réduction des impôts, et pria une députation des évêques d'Occident, venue pour le saluer, de maintenir intègre et inviolable l'union des Églises latine et grecque. Anicius Olybrius et Anicius Probus, tous deux fils de Probus et de la vénérable Anicia Proba, furent nommés consuls pour l'année

1 Hoc nobis motus terrarum graves, hoc juges pluviæ minabantur, et ultra solitum caligo tenebrosior denuntiabat quod Theodosius excessurus esset e terris. Ipsa igitur excessum ejus elementa mœrebant. (*De Obitu Theodos.*, n. 1, p. 1197.)

suivante 395. Enfin, le sénat romain lui ayant envoyé présenter ses hommages, le malade répondit que son vœu suprême était de voir cette assemblée se convertir à la foi, lui signifiant du reste que le paganisme ne devait plus désormais compter sur les secours du Trésor pour entretenir son culte.

Mais si l'esprit du grand homme conservait toute sa vigueur, le corps avait perdu la sienne. Le matin du 16 janvier 395, Théodose, fidèle à remplir jusqu'à la fin les devoirs de la souveraineté, s'était fait porter au cirque, où la ville donnait de magnifiques fêtes pour célébrer sa victoire. Le soir, il n'y put retourner, et il envoya son fils Honorius présider les jeux à sa place. Le mal s'était aggravé; la nuit suivante ne fut qu'une longue agonie, pendant laquelle on l'entendit plusieurs fois prononcer le nom d'Ambroise. Le grand homme mourut le matin, 17 janvier, après seize ans d'un règne dont l'éclat fut le dernier rayon de la gloire romaine.

Ce jour-là s'évanouissait le but de toute la vie d'Ambroise : son œuvre s'écroulait. Ce grand dessein qu'il avait conçu de transformer l'empire romain en monarchie catholique, il l'avait vu s'accomplir depuis plusieurs années. Théodose avait paru l'homme prédestiné pour arrêter les barbares, comprimer l'hérésie, ruiner l'idolâtrie, et ranger l'univers à l'ombre de la croix. Par une suite rare des plus merveilleux événements, l'unité politique venait de couronner l'unité religieuse, et pour la première fois depuis Constantin, le sceptre du monde entier reposait maintenant en une seule main armée pour le service du Dieu de l'Évangile. Or c'était au lendemain de cette unification féconde et universelle, que la mort d'un seul homme remettait tout en question, et creusait un abîme où allaient s'engloutir les espérances de l'empire et celles de l'Église. Spectacle douloureux et décevant que celui des choses humaines! Un état social absolument chrétien, fondé sur

l'Évangile, inspiré par la foi, appuyé sur l'Église, tel est le grand objet vers lequel les nations doivent tendre infatigablement. Quelquefois il semble qu'elles sont sur le point de l'atteindre. Ce sont là comme les points culminants de l'histoire, mais l'humanité semble incapable de s'y tenir; ses fautes l'en précipitent sans cesse, et le règne de Dieu n'aura sa perfection que dans le ciel.

Depuis quarante jours le corps de Théodose était exposé à la vénération des peuples de l'Italie, et on se disposait à transporter sa dépouille à Constantinople. L'évêque monta en chaire pour lui payer le tribut de son inconsolable admiration. Arcadius était retourné en Orient; Honorius assistait au service funèbre; le discours se reportait sans cesse du père aux fils, passant successivement du regret à l'espérance et du passé à l'avenir.

« Il est donc parti ce grand homme, disait l'orateur; il est allé prendre possession d'un royaume plus grand que celui qu'il a quitté. Il a fait son entrée dans la sainte Jérusalem, où Jésus-Christ l'a rappelé à cause de sa piété... Nous, cependant, nous pleurons le malheur de sa perte. C'est pour en faire mémoire que nous nous réunissons en présence de Dieu, et qu'Honorius, son fils, à genoux devant l'autel, vient lui rendre les devoirs que rendit Joseph à son père Jacob.

« Il nous a quittés, le grand empereur, mais il ne nous a pas quittés tout entier. Il nous laisse ses enfants, et en eux c'est lui-même que nous voyons et que nous possédons encore[1]. »

Ces enfants, héritiers de l'empire de Théodose, allaient-ils continuer sa politique chrétienne? Ambroise veut l'espérer, et c'est sur ce point que se porte la force de

1 Ergo tantus imperator recessit a nobis, sed non totus recessit : reliquit enim nobis liberos suos, in quibus eum debemus agnoscere, et in quibus eum et cernimus et tenemus. (*De Obitu Theodos.*, n. 6, p. 1199.)

sa magnifique éloquence. Il ne s'écarte pas de l'éloge du héros ; mais le bien qu'il dit du père a constamment pour but d'en faire rejaillir la reconnaissance sur les héritiers de son trône ! Il voudrait éveiller dans le peuple un sentiment d'attachement dynastique ; mais rien n'était plus nouveau que le principe d'hérédité dans un État où, depuis quatre siècles et au delà, le choix de chaque nouveau chef dépendait uniquement des révolutions militaires ou des factions civiles. Toutefois il espère que le dégrèvement des peuples et l'amnistie inscrite dans le testament de Théodose vont rendre populaire le règne de ses fils ; car « le testament d'un empereur doit avoir force de loi », déclare l'orateur. — Les princes sont jeunes, il est vrai : « N'en soyez pas inquiets, répondait Ambroise en montrant Stilicon siégeant dans l'auditoire, l'empereur y a pourvu, et, sur le point de mourir, il leur a donné un père dans la personne de celui qui est là devant vous [1] ! » Puis l'évêque, rappelant habilement à Stilicon ses engagements d'honneur, se portait garant de sa fidélité et de celle de l'armée prête à suivre son exemple [2]. — Mais le peuple, façonné au régime viril du grand Théodose, aura-t-il le même respect pour les deux jeunes Augustes qu'il ne connaît pas ? — « Ne soyons pas ingrats, disait encore Ambroise, reportons du père aux fils notre respectueux dévouement. Vous lui devez plus après sa mort que pendant sa vie. Car si c'est un grand crime de toucher au bien des enfants mineurs quand il ne s'agit que de simples particuliers, combien plus criminel serait un tel attentat contre les fils de l'empereur [3] ! »

1 Eos præsenti commendavit parenti. (*De Obitu Theodos.*, n. 4.)

2 *Ibid.*, n. 6.

3 Ne simus ingrati, sed pii pignoribus principis sedulum ac patrium impendamus affectum. Solvite filiis ejus quod debetis patri, etc. (*Ibid.*, n. 11.)

L'éloge de Théodose ne portait pas principalement sur ses vertus militaires et administratives : cette grandeur du père aurait trop écrasé par la comparaison la faiblesse et l'inexpérience de ses fils. Ambroise aimait mieux célébrer sa clémence, sa piété, son humble et filiale soumission à l'Église, sa charité surtout. Expliquant magnifiquement que la charité est le sommet de toute perfection, il ramenait tous les mérites de la vie de Théodose à celui de l'amour, et mettait sur ses lèvres cette parole de la charité par laquelle l'homme s'unit à l'éternel concert des anges et des saints :

« Il me semble l'entendre dire à Dieu comme David : *Dilexi*, j'ai aimé ! Oui ! certes, il a aimé jusqu'au plus sublime dévouement, celui qui a sauvé ses ennemis, épargné ses adversaires, pardonné à ses agresseurs, et ménagé le sang de ceux qui convoitaient son trône. Il a aimé : est-il un plus sublime éloge, puisque l'amour est la perfection de la loi [1] ?

« Voyez-la cette âme ardente, ajoutait-il vivement, voyez-la s'élevant au-dessus de la terre, remplie du Saint-Esprit, rencontrant sur son passage les autres âmes qui lui demandent pourquoi elle monte si haut, et ne leur répondant que cette seule parole : *J'ai aimé!* Le voyant arriver jusqu'à eux, les anges et les archanges du ciel lui demandaient : Qu'avez-vous donc fait, quand vous étiez sur la terre, pour mériter cette place? Et lui répondait toujours : *J'ai aimé*, c'est-à-dire j'ai accompli la loi, j'ai pratiqué l'Évangile, je me suis dévoué jusqu'à la mort ; et voici que ni la mort ni la vie ne pourront me séparer de Jésus-Christ [2]. »

1 Velut ipsum Theodosium loquentem audivimus : *Dilexi!* Et vere dilexit qui servavit hostes, qui dilexit inimicos, qui iis a quibus est appetitus, ignovit, qui regni affectatores perire non est passus. (*De Obitu Theodos.*, n. 17.)

2 ... Interrogabant angeli vel archangeli : « Quid egisti in terris ? Dicebat : *Dilexi*, etc. (*Ibid.*, n. 18.)

Cependant, si haut que l'âme de Théodose soit placée dans le ciel, elle ne restera pas étrangère à ce monde; le père y redescendra pour aider, bénir, inspirer ses fils.

« Et qui pourrait douter, se demandait l'orateur, qu'il n'intercède encore en faveur de ses enfants auprès de notre Dieu ? Grâce au Seigneur, voici qu'Arcadius est déjà dans la fleur de la jeunesse. Honorius est au seuil de l'adolescence. Il est plus âgé que ne l'était Josias quand il parvint au trône; or ce prince de Juda, orphelin comme lui, a obtenu trente et un ans de règne, et il a été agréable au Seigneur pour avoir solennisé sa pâque et aboli l'idolâtrie. Cependant Abias, son père, était un prince infidèle, tandis que Théodose fut un homme juste et craignant Dieu, digne de protéger les siens auprès de Jésus-Christ [1]. »

Celui qui parlait ainsi de ce grand homme avait été son ami. Leurs deux noms s'associaient dans toutes les mémoires; leurs deux cœurs étaient unis par une profonde affection. Cette affection, contenue jusqu'ici, éclata à la fin dans ce cri qui contient à lui seul tout un panégyrique :

« Oui, je l'ai aimé cet homme miséricordieux et humble dans le commandement, cet homme à l'âme douce et au cœur pur, tel que les aime le Dieu qui a dit : *Sur qui me reposerai-je, sinon sur celui qui est humble et doux?* Je l'ai aimé cet homme qui préférait le blâme à la flatterie, et qu'on a vu un jour se prosterner avec les insignes royaux, pleurer publiquement dans l'église le péché dans lequel on l'avait fait tomber, et demander grâce par ses gémissements et ses larmes. La pénitence publique qui fait rougir les sujets n'a pas fait rougir l'empereur, et depuis ce jour aucun jour ne s'est écoulé sans qu'il ait pleuré son égarement [2].

1 *De Obitu Theodos.*, n. 15, p. 1203.

2 Dilexi virum misericordem, humilem in imperio, corde puro, etc. (*Ibid.*, n. 33.)

« J'ai aimé cet homme qui, au lendemain de sa victoire, se privait volontairement de la communion, parce qu'il avait répandu le sang de ses ennemis[1].

« J'ai aimé cet homme qui, à son dernier soupir, m'appelait de sa voix mourante, et qui dans l'agonie s'inquiétait davantage de l'état de l'Église que de sa propre douleur. Je l'ai aimé, et voilà pourquoi je pleure du plus profond de mon âme. Je l'ai aimé, et j'espère de la bonté du Seigneur qu'il accueillera la prière que je lui fais pour cette âme miséricordieuse[2].

« Ah! mon cœur est brisé; car où trouver un homme comme l'homme que nous perdons? O Seigneur, c'est en vous seul qu'est notre recours; c'est vous qui seul pouvez le faire revivre dans ses fils. Dieu, qui vous appelez le gardien des petits, sauvez ceux qui ont mis tout leur espoir en vous. Donnez à votre serviteur Théodose le repos parfait que méritent vos saints. Que son âme retourne au ciel d'où elle est venue, là où la mort n'a plus d'empire, où ne règne plus le péché.

« Je l'ai aimé, je veux le lui dire encore; je veux le suivre de mes vœux dans la région des vivants, et ne pas l'abandonner que je ne l'aie conduit jusque sur la sainte montagne, au séjour de la vie sans fin, là où il n'y a plus ni mal, ni gémissement, ni douleur; dans la patrie de la perfection infinie, où le fleuve de la grâce verse dans les âmes ses flots de paix intarissable[3]. »

Alors, comme si le ciel venait de s'ouvrir à ses yeux, Ambroise voit apparaître tous les princes chrétiens venant faire cortége à celui qui arrive parmi eux le dernier, mais le plus grand de tous.

1 *De Obitu Theodos.*, n. 34.

2 Dilexi virum qui me in supremis suis ultimo spiritu requirebat. (*Ibid.*, n. 35.)

3 *Ibid.*, n. 36 et 37.

« Oui, Théodose repose maintenant dans la lumière, et triomphe dans l'assemblée des saints. Là il embrasse Gratien qui ne pleure plus ses blessures, parce qu'il a trouvé un vengeur. Maxime et Eugène sont plongés dans les ténèbres, montrant par leur exemple quel mal c'est de porter la main sur l'oint du Seigneur. C'est maintenant que Théodose commence à connaître le bonheur de régner, en prenant possession du royaume de Jésus-Christ, en pressant entre ses bras Gratien et Pulchérie, qu'il avait tant pleurés. Il embrasse sa Flacille, âme chère et fidèle, il retrouve son père dans la béatitude, et il monte prendre place auprès de Constantin[1]. »

Constantin, Théodose ! le premier et le dernier empereur chrétien de ce siècle, l'auteur et le consommateur de la liberté de l'Église, associés dans la même gloire, comme ils l'avaient été dans une œuvre commune, fournissent à l'orateur un beau rapprochement. Leurs règnes ont été le triomphe de la croix ; Ambroise en prend occasion de raconter, avec de longs et curieux détails, l'invention du bois sacré de la croix par Hélène. Il félicite cette femme d'avoir détaché un des clous de la croix pour en orner le diadème de son fils. « Sage Hélène, s'écrie-t-il, vous avez eu raison de placer la croix sur la tête des souverains ; car de la sorte les respects que leur rendront leurs sujets s'adresseront moins à eux qu'à ce bois vénérable que porte leur couronne. O clou béni, c'est toi qui donnes la solidité à l'empire de Rome, et qui rattaches à lui l'univers entier ! Voici que les rois jadis persécuteurs de l'Église sont changés en apôtres ; et la croix entre leurs mains est devenue le sceptre de l'autorité juste et douce. Qu'ils gardent donc précieusement ce présent de Jésus-Christ, pour

1 Manet ergo in lumine Theodosius, et sanctorum cœtibus gloriatur. Illic nunc complectitur Gratianum, etc. (*De Obitu Theodos.*, n. 39.)

qu'on puisse dire d'eux avec l'Écriture : « Vous avez placé sur sa tête une couronne faite d'une pierre de grand prix[1]. »

Ambroise fit ses adieux à la dépouille de Théodose. Le jeune Honorius, ne pouvant conduire lui-même le corps de son père jusqu'à Constantinople, voulut du moins l'accompagner jusqu'à la frontière de l'Italie, et Ambroise le comparait à Joseph reconduisant jusqu'aux limites de l'Égypte le corps du patriarche Jacob. Enfin, suivant de ses regrets le cercueil impérial sur la route en deuil, et jusque dans la tombe qui l'allait recevoir : « Partez sans crainte, disait-il au cortége funèbre, partout ces reliques recevront les honneurs qui leur sont dus. Ce n'est pas l'Italie qui les lui refusera, elle que Théodose a sauvée de ses tyrans, et qui par deux fois lui doit sa liberté. Ce n'est pas Constantinople, qui deux fois l'a vu partir pour la victoire. Ah! elle lui réservait un triomphe bien différent, à ce vainqueur devenu maître de l'univers entier. Mais que dis-je? n'est-ce pas un triomphe aussi que ce retour de son prince escorté par les anges et les saints? Heureuse ville qui va recevoir en ses murs un habitant du paradis, et donner l'hospitalité à un citoyen de la céleste Jérusalem[2]! »

« Pendant ce discours, remarque un brillant historien, si Ambroise promena ses regards sur l'assistance, il put distinguer dans la foule des officiers un jeune Goth qui avait pris part à la dernière victoire de Théodose, et qui

1 Bossuet célébrait, presque dans les mêmes termes, l'Exaltation de la Croix, découverte au lendemain de son triomphe sur le paganisme : « Paraissez, il en est temps, ô croix qui avez fait ces miracles. C'est vous qui avez brisé les idoles; c'est vous qui avez donné la victoire aux valeureux soldats de Jésus. Vous serez gravée sur le front des rois; vous serez le principal ornement de la couronne des empereurs. Vous serez l'espérance et la gloire des chrétiens. (Bossuet, (*Sermon pour l'Exaltation de la Croix.*)

2 *De Obitu Theodos.*, n. 36.

s'en retournait en Germanie avec son escouade de cavaliers. C'était celui que ses compatriotes nommaient Alaric, et surnommaient le hardi, le *balt* par excellence. Le destructeur futur de Rome était là peut-être inconnu et pensif, tandis que l'empire ensevelissait son dernier héros, et qu'une voix toute romaine essayait de faire sortir de cette tombe même le présage d'un nouvel avenir. Moins de vingt ans vont s'écouler, et ce jeune homme inconnu se promènera en vainqueur sur le Champ de Mars jonché de ruines, tandis que l'héritier des promesses d'Ambroise ira cacher sa honte et son effroi dans les lagunes de l'Adriatique[1]. »

[1] M. de Broglie, *l'Église et l'Empire romain*, IIIe part., t. II, p. 422.

LIVRE IX

CHAPITRE I

AMBROISE DÉFEND LES PAUVRES ET LES OPPRIMÉS SES MIRACLES. — HOMMAGES QU'IL REÇOIT DES ÉTRANGERS

(395)

Caractère des dernières années d'Ambroise. — Déprédations et misère sous le règne d'Honorius. — Douleur qu'en éprouve Ambroise. — Ses homélies sur *Naboth :* écrasement du pauvre ; émigration ; vente des enfants par leurs pères. — Ambroise prêche la charité.

Ambroise donne asile à un homme condamné aux bêtes. — L'asile est violé. — Réparation faite par Stilicon. — Ambroise guérit un des officiers du ministre. — Il guérit aussi le tribun Nicentius.

Ambroise découvre les corps de saint Nazaire et de saint Celse. — Ils sont transférés dans la basilique Romaine. — Deux sages viennent de la Perse pour entretenir Ambroise. — La reine des Marcomans lui demande conseil.

Nous entrons dans les dernières années de la vie d'Ambroise. Elles n'appartiennent presque point aux affaires extérieures ; mais elles sont tout à Dieu, à son Église et aux âmes. Plus que jamais la politique s'efface devant la religion ; et, dans cet apaisement de toute passion terrestre, dans ce détachement résigné de toute chose créée, si splendide qu'elle soit, il faut reconnaître le signe que le

soir de la vie est venu, que le temps s'évanouit, et que l'éternité approche.

Le commencement du règne des fils de Théodose, Honorius et Arcadius, n'était pas de nature à faire rentrer Ambroise sur la scène politique. L'empire était en proie aux intrigues jalouses des deux ministres rivaux, Rufin et Stilicon; bientôt à leur suite on vit plusieurs milliers de fonctionnaires et d'eunuques se ruer à la curée des charges publiques dans les provinces, qu'ils réduisirent aux dernières horreurs de la ruine et de la faim. Partant de cet exécrable principe de l'absolutisme que tout est à l'État, et que l'État est à l'empereur, unique propriétaire des biens de ses sujets, les courtisans impériaux justifiaient leurs exactions par l'omnipropriété de leur divin César. Toutes les violences étaient bonnes pour assouvir la faim du *très-sacré* Trésor, ainsi que l'appelait encore l'idolâtrie romaine [1]. Mais alors commence la désolation universelle: les cultivateurs abandonnent des champs qui ne produisent plus assez pour payer l'impôt; le colon que l'on attache forcément à la glèbe prend la fuite à son tour, pour se soustraire à un labeur qui n'est plus rémunéré. Le curial lui-même, ou percepteur de l'impôt, n'a plus d'autre ressource que celle d'émigrer, pour n'être pas contraint à verser au fisc, de ses propres deniers, ce qu'il n'a pas reçu de ses contribuables. Les habitants des provinces désertent le sol romain et appellent les barbares; partout le désert reprend son empire, que personne ne lui dispute plus. Un décret d'Honorius ne compte pas moins de 133,514 hectares abandonnés, dans la seule province de Campanie, si naturellement fertile [2]. Des villes tombant en ruine, des

1 Sacratissimum ærarium. (V. sur ce système de fiscalité, M. Ozanam, *la Civilisation au* v^e *siècle,* leçon VI, p. 193.)

2 Cod. Theodos., *De Annona et tribut.*, ann. 412, et *De Indulg. tributor.*, ann. 395. — Par un de ces décrets, le rapport des terres in-

mendiants sur toutes les places, des brigands sur toutes les routes, des ronces sur toute la terre, tel est le triste tableau que présente, au lendemain du règne de Théodose, une société mourante du poison lent que le régime païen infusait dans ses veines depuis plus de quatre siècles.

L'Église était navrée de ces calamités auxquelles sa charité s'efforçait de porter remède. Nous voyons dans ce temps un concile de Carthage demander qu'on protége les pauvres, inhumainement écrasés par les officiers impériaux, et qu'on leur donne des défenseurs choisis par les évêques [1]. Mais personne ne souffrait plus vivement qu'Ambroise de ces calamités. Ceux qui sont condamnés à vivre dans des temps de désordre et de violence savent ce qu'il en coûte de tristesses aux âmes généreuses; le secrétaire d'Ambroise atteste que ce fut la blessure mortelle de la fin de cette belle vie. « On l'entendait, dit-il, pousser des gémissements à la vue des progrès que faisait la cupidité, racine de tous les maux. Ni disette ni abondance ne la pouvaient refréner : elle ne faisait que croître dans d'effroyables proportions, spécialement en ceux qui exerçaient le pouvoir; et c'était à grand'peine qu'on pouvait se faire entendre de ces hommes puissants qui mettaient tout à prix. L'Italie, plus encore que les autres provinces, eut à souffrir de ces maux qui, s'aggravant sans cesse, devinrent intolérables [2]. »

Ambroise essaya de faire entendre la voix de la charité chrétienne aux auteurs de tant de maux. Le discours prononcé *sur Naboth de Jezrael*, généralement

cultes aux terres cultivées est établi à 57 contre 90 dans une province d'Afrique, à 76 contre 74 dans une autre.

1 *Concil. Carthag.* III (V juxta alios), can. 9.

2 Ingemiscebat vehementer cum videret avaritiam pullulare, maxime in iis qui potestatibus erant constituti... Quæ res primo omne malum invexit Italiæ, etc. (Paulin. *Vita Ambros.*, n. 41.)

placé dans le courant de cette année 395, est une longue plainte conntre les exacteurs de ce temps. « L'histoire de Naboth date de loin, disait Ambroise, et cependant n'est-ce pas une histoire contemporaine? Quel est l'homme opulent qui ne prétende dépouiller le pauvre de son petit champ, et ravir à l'indigent le bien de ses aïeux? Où est l'homme qui sache se contenter de ce qu'il a? où est celui qui ne porte pas un regard d'envie sur le bien de son voisin? Non, Achab n'est pas mort tout entier; il renaît parmi nous chaque jour dans une race qui le perpétue. Pour un seul Achab qui tombe, vingt autres se lèvent pour le remplacer; et les biens à spolier feraient défaut plus tôt que les spoliateurs. Ce n'est pas un seul Naboth qu'on immole aujourd'hui, Naboth est immolé dans chaque pauvre qu'on écrase. Épouvantée à la vue du sort qui l'attend, la masse des hommes déserte le sol qu'elle cultivait; le pauvre, emmenant ses enfants, emportant avec lui ce qu'il a de plus précieux, s'enfuit vers d'autres contrées. A sa suite se traîne son épouse en pleurs comme si elle menait son époux au tombeau. Que dis-je? la mort des siens serait moins lugubre pour elle : car, perdant son mari, elle conserverait encore sa tombe pour le pleurer; et mieux vaudrait pour elle voir mourir ses enfants que de les voir, dans l'exil, condamnés à une faim plus cruelle que la mort[1]. »

L'évêque, s'en prenant aux riches de la souffrance du pauvre, revendiquait le droit commun aux biens de la nature, et son discours ici devenait d'une hardiesse qui pourrait effrayer, si l'on prétendait en tirer des conclusions subversives fort éloignées de la pensée d'Am-

[1] Non unus Achab natus est; sed, quod pejus est, quotidie Achab natus est, et nunquam huic sæculo moritur. Si unus occidit, adsurgunt plurimi... Migrat cum parvulis pauper onestus pignore suo, sequitur uxor illacrymans, etc. (*De Nabuth* cap. I, n. 1; t. I, p. 565.)

broise. Attristés des souffrances et de l'égoïsme de leur temps, les Pères de l'Église aimaient à détourner leurs yeux de ce triste spectacle, pour les reposer sur une communauté primordiale des choses. Une seule famille, un héritage commun, une jouissance égale, et une même part de frères au banquet de la Providence, sans que nul ait le droit de cacher dans son sein ce qui est le bien de tous, tel était le plan idéal et primitif de Dieu. L'avare bouleverse ce plan par ses prétentions de jouissance égoïste. C'est ce qu'Ambroise lui reproche, et voici en quels termes l'orateur stigmatise les oppresseurs de leurs frères :

« O riches, jusqu'où donc prétendez-vous pousser votre cupidité? Avez-vous rêvé d'être seuls sur la terre? De quel droit repoussez-vous du sein de la nature celui que la nature a fait votre semblable? La terre est le bien commun des pauvres et des riches; c'est pour tous qu'elle a été créée : pourquoi vous en attribuer la possession à vous seuls? Est-ce que les anges se sont partagé les espaces du ciel? Les oiseaux parcourent toutes les régions de l'air comme leur domaine indivis; les poissons vivent dans l'eau, leur commun élément; et les troupeaux paissent dans les mêmes pâturages. Il n'y a que toi, ô homme, qui oses exclure l'homme du domaine universel, et, ne cessant d'étendre ta propriété, tu ne veux plus souffrir personne auprès de toi[1]. »

La conclusion de cet exorde est un chaleureux appel à la charité, mais non une provocation à la spoliation. En vain donc le communisme prétendrait justifier par l'autorité des Pères son système sauvage. Avocats de la pauvreté plutôt que juges et défenseurs de la richesse, les Pères, prenant conseil des besoins de leur temps,

[1] Solus tu, homo, consortem excludis... producis fines terræ, ne possis habere finitimum. (*De Nabuth* cap. III, n. 12.)

ont pu dépasser le but dans leurs brûlantes invectives; mais, jusque dans l'entraînement du langage oratoire, ils tiennent pour parfaitement sacrée et légitime la propriété, dont ils condamnent l'abus, sans en contester le droit. Du reste, s'ils défendent le bien du pauvre contre le riche qui l'envahit, ils ne défendent pas avec moins de courage le bien du riche, à son tour, contre la rapacité insatiable du prince. Saint Jean Chrysostome barre la porte de l'église à l'impératrice Eudoxie, qui a usurpé la vigne d'une veuve opulente[1]; et Naboth, ce martyr du droit de propriété, est loué partout dans Ambroise, comme un homme qui mérite d'être mis au nombre des saints, parce qu'il a mieux aimé mourir que de se rendre à la sommation d'un tyran[2].

Souvent la perte des biens entraînait fatalement celle de la liberté. Ces cultivateurs ruinés, ces possesseurs écrasés n'avaient plus qu'une pensée, celle de se soustraire aux exigences du fisc ou aux horreurs de la faim, en se donnant un maître. Ainsi, pour la première fois dans les fastes du monde, la servitude est devenue une délivrance. A dire vrai, l'odieux trafic rougit encore de lui-même, et la loi le déguise sous le nom de *Colonat* et d'*Inquilinat;* l'homme se vend à la glèbe au lieu de se vendre à l'homme; ce n'est pas la servitude tout à fait, c'est le servage. Mais le nom seul diffère, et l'effet est le même.

Enfin il y a pour un père quelque chose de plus affreux que de se vendre lui-même, c'est de se voir condamné à trafiquer de la liberté de ses enfants. Il fut donné à Ambroise d'être témoin de ces horreurs, et voici l'émouvant tableau qu'il en fait :

1 V. Metaphrast. in *Vita Joan. Chrysost.*

2 Nabuth inter sanctos habetur, quia majorum suorum hæreditatem ne regi quidem putaverit esse cedendam, et lapidari maluit ne vineam suam daret in perditionem. (Ambr. *in Psalm.* XXXVI; *Offic.* III, 9, et *in Lucam* XX, 9.)

« J'ai vu moi-même le pauvre, saisi par ses créanciers, être traîné en prison, jusqu'à ce qu'il payât une somme qu'il n'avait pas. Sans doute le vin ne coulait pas encore assez abondamment dans les coupes du riche! Le malheureux réduit à la dernière extrémité offre ses enfants en gage, on accepte; il s'en retourne dans sa misérable demeure. Mais là, quel spectacle! Pas un meuble, pas une obole, pas une bouchée de pain, et ses enfants sont là mourants d'inanition. Va-t-il les livrer au maître qu'il leur a trouvé? Alors s'engage dans son cœur un combat déchirant entre la misère et la tendresse. La faim lui crie de les céder, la nature lui commande de les garder, et de plutôt mourir à côté de ses fils que de vivre sans eux. Il avance, puis recule : enfin la nécessité l'emporte sur la paternité, et l'amour est vaincu[1].

« Mais ce père a plusieurs fils; lequel d'entre eux va-t-il livrer à l'esclavage? — Quel est celui, se demande-t-il, que mon fournisseur de blé trouvera le plus à son gré? Sera-ce l'aîné? mais c'est celui qui le premier m'a appelé du nom de père! Sera-ce le plus jeune? mais son âge m'inspire une plus grande tendresse. Choisirai-je entre les autres?... Celui-ci est mon image, celui-là sera mon appui! Malheureux que je suis! je ne sais plus que faire, et le cœur me manque pour choisir! »

Une société est maudite quand elle outrage ainsi la nature de l'homme; et le cri des malheureux, montant vers le ciel du sein de tant de foyers désolés, appelait sur l'empire une prompte vengeance. Ambroise analysait les causes de ce lamentable état social, et il en faisait tomber la responsabilité d'abord sur les avares, qu'il accusait d'exploiter la misère publique.

Il leur disait : « Si vous voulez faire des profits, em-

[1] Vidi ego pauperem duci, cum cogeretur solvere quod non habebat, trahi ad carcerem, etc. (*De Nabuth* cap. v, n. 21.)

ployez votre bien à soulager les pauvres, et placez ainsi vos fonds sur la bonté de Dieu, qui les fera fructifier au centuple pour vous. Ouvrez largement les greniers de votre charité; soyez les soutiens du pauvre, les nourriciers de l'indigent, les yeux de l'aveugle, et les pères des orphelins. Vous désirez vous faire une réserve pour l'avenir? Laissez-moi vous indiquer un lieu où votre blé ne craindra pas les voleurs. Cachez-le dans le sein du pauvre, dans le réduit de la veuve, dans la main des enfants, afin qu'on dise de vous : « La louange la plus parfaite est celle qu'ils ont reçue de la bouche des enfants [1]. »

L'indignation d'Ambroise, non contente de dénoncer les cruautés de l'avarice, en livre encore au mépris les bassesses et les misères; ses ridicules mêmes ne sont pas épargnés. « J'ai connu, disait-il, un riche qui, chaque fois qu'il partait pour la campagne, avait coutume d'emporter autant de petits pains qu'il devait passer de journées dans son domaine. Chacun de ces petits pains devait suffire à sa subsistance journalière, qu'il fût rassasié ou non; car une fois qu'il avait fermé son buffet, rien n'eût été capable de le lui faire ouvrir, tant il craignait que sa provision n'en souffrît! — J'ai su également, par un témoin fidèle, que le même personnage ne mangeait jamais un œuf sans qu'on l'entendît s'écrier douloureusement : Hélas! encore un poulet de moins [2] ! » La familiarité de l'éloquence des Pères permettait ces anecdotes, comme un délassement à de plus graves discours.

Une autre cause de misère, plus contagieuse que l'avarice, était le luxe effréné dont le gouffre engloutissait la fortune publique. Ambroise souffrait de voir ces patriciens dégénérés, fiers d'un nom qu'ils déshonoraient par leurs

1 Include eâ in corde pauperum... Habes apothecas inopum sinus, viduarum domos, ora infantium, etc. (*De Nabuth* cap. VII, n. 37.)

2 *Ibid.*, cap. IV, n. 18.

mœurs, habitant des palais et promenant leurs loisirs dans des galeries de porphyre [1], nourrissant des meutes de chiens et des troupes de chevaux, pendant que le pauvre peuple manquait de pain à leur porte. L'évêque disait : « Prétendez-vous vous grandir avec ces vastes portiques? N'est-il pas navrant, au contraire, de voir toute cette multitude de clients qui se presse dans ces parvis où le pauvre ne trouve pas de place? Vous revêtez splendidement les murailles de vos demeures, et vous dépouillez les hommes! A votre porte cet homme crie; vous ne le regardez pas. Il se plaint, il est nu : vous passez, en songeant quelle sorte de marbre fournira le pavé de vos palais! Le pauvre demande une obole, et on la lui refuse. Votre cheval ronge un frein d'or, et des hommes n'ont pas de pain! O riche, quel jugement vous attirez sur votre tête! Malheureux qui possédez de quoi sauver tant d'infortunes, et qui ne le faites pas! A lui seul le diamant que vous portez au doigt pourrait faire vivre un peuple [2]! »

Tant de misère n'arrêtait pas la fureur des sanglants combats de l'amphithéâtre. Ces horribles spectacles, abolis sous Théodose et Valentinien II, venaient de reprendre faveur à Milan, sous la régence du Vandale Stilicon. Le nouvel empereur d'Occident, Honorius, ayant voulu fêter par de pareilles fêtes un de ses consulats, probablement celui de l'année 396, qui était son troisième, avait fait venir d'Afrique, pour cette solennité, une multitude de bêtes féroces. Le peuple milanais s'était porté en masse à l'amphithéâtre, et jamais il ne s'était montré plus insatiable de sanguinaires émotions. Le sang des animaux ne lui suffisant bientôt plus, la foule délirante demanda à

1 *De Nabuth* cap. XIII, n. 55.

2 Quantum, o dives, sumis tibi judicium! Totius vitam populi poterat annuli tui gemma servare. (*Ibid.,* cap. XIII, n. 56.)

grands cris qu'on fît descendre un homme dans l'arène pour combattre les tigres. Stilicon hésitait, quand Eusèbe, préfet de la ville, qui siégeait à ses côtés, lui suggéra le moyen de contenter le peuple en livrant à sa fureur un certain Cresconius, personnage fort suspect à la police urbaine. On l'envoya chercher; mais, informé à temps du sort qui l'attendait, Cresconius s'était réfugié dans l'église. L'évêque y priait, entouré de ses clercs, quand tout à coup on voit entrer l'infortuné. Il accourt tout éperdu, se précipite vers l'autel, et l'embrasse étroitement en demandant pitié. Aussitôt les soldats arrivent pour l'y prendre. Mais Ambroise se jette au-devant d'eux, les arrête, et proteste qu'avant de s'emparer de ce malheureux il faudra lui passer à lui-même sur le corps[1].

C'est le premier exemple que l'histoire de l'Église nous fournit du droit d'asile, devenu peut-être abusif à la fin du moyen âge, mais qui, à cette époque reculée, était si précieux et si tutélaire! « Qui ne comprend combien les poursuites criminelles étaient alors irrégulières et brutales, combien de viles et violentes passions en usurpaient les dehors, et combien la justice elle-même et l'humanité avaient à se réjouir de voir la religion étendre ses mains maternelles sur un innocent éperdu, et même sur un coupable digne d'excuse et d'indulgence! »

La violence et l'arbitraire prévalurent cette fois. Les émissaires de Stilicon étaient venus en force, et les chefs de la cohorte étaient deux officiers de la secte arienne. Sans égards pour la sainteté du lieu et du pontife, ils se saisissent de leur victime, et l'arrachent à cet asile. Alors Ambroise, resté seul au milieu de ses clercs, se jette à son tour au pied du même autel, et là, prosterné devant la face de Dieu, il appelle son assistance avec de grands sanglots.

[1] Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 34.

Dieu se chargea de le venger. Les émissaires de Stilicon, fiers de leur triste victoire, et pressés de jouir de l'abominable spectacle, regagnaient leur place dans l'amphithéâtre, au moment où l'on venait d'ouvrir les *carceres* et de lâcher les bêtes. Celles-ci, voyant ces hommes remonter à leurs siéges, s'élancent de ce côté, franchissent les barrières, atteignent les plus lents, jettent partout l'épouvante, et couvrent les sacriléges de blessures et de sang [1].

On vit dans ce malheur le châtiment de Dieu, et Stilicon le premier, comprenant son erreur, alla faire réparation à l'évêque. Il paraît même que celui-ci lui imposa une longue pénitence canonique. Mais, toujours modéré dans l'exercice de ses droits ou de ses priviléges, Ambroise ne voulut pas que le droit d'asile devînt le droit à l'impunité et une entrave à l'action régulière de la loi. Cresconius, ayant été reconnu coupable de plusieurs crimes, fut condamné à l'exil, et ainsi furent conciliés les droits de la justice avec ceux de la religion et de l'humanité [2].

Bossuet a écrit : « C'est le plus beau sacrifice que l'on puisse offrir au Père de tous les vivants que de lui sauver un de ses enfants; si ce n'est qu'il soit de ceux dont la vie est la mort des autres, ou par sa cruauté ou par ses exemples [3]. » En offrant ce jour-là ce sacrifice de paix, le pontife de la charité préparait à cette vertu une plus large victoire. Moins de sept années après cette protestation, le 1er de janvier de l'an 404, dans une fête semblable célébrée en l'honneur du sixième consulat d'Honorius, un moine, nommé Télémaque, s'étant jeté dans l'arène, entre deux gladiateurs prêts à s'entr'égorger, tombait lapidé par le peuple; mais ce fut la dernière victime de ces luttes

1 Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 34.

2 *Ibid.*

3 Bossuet, *Politique sacrée*, liv. VIII, art. IV, 7e prop.

atroces. Le martyre de ce moine força l'irrésolution de l'empereur déjà ému des protestations d'Ambroise, et un édit de cette année supprima à jamais ces spectacles sanglants [1].

Ainsi l'influence d'Ambroise, absente des conseils de la nouvelle cour, se révélait encore par d'éclatants bienfaits ; Stilicon lui-même y recourait souvent pour lui ou pour les siens. On raconte, par exemple, que l'évêque avait guéri miraculeusement un démoniaque, secrétaire du tout-puissant ministre. Mais on découvrit bientôt que ce malheureux, abusant de la signature de son maître, fabriquait de fausses lettres, au grand préjudice de plusieurs fonctionnaires. Stilicon refusait de sévir contre lui ; mais Ambroise, indigné, le chassa de l'Église, et le méchant esprit s'empara de nouveau du misérable faussaire. « A cette vue, raconte le secrétaire d'Ambroise, le peuple fut saisi d'une grande épouvante ; ce n'est pas d'ailleurs le seul possédé du démon que nous ayons vu éprouver l'effet de la parole de cet homme de Dieu [2].

En effet, plus Ambroise se détachait de la terre, plus Dieu le faisait entrer en participation des puissances célestes. Les miracles accréditaient son éminente sainteté, et servaient son inépuisable charité. Un certain personnage nommé Nicentius, qui avait exercé dans la ville la charge de notaire et de tribun, s'était rendu à l'église pour les saints Mystères. Au moment de la communion, cet homme, pris depuis longtemps d'une vive douleur de goutte, se traîna à grand'peine jusqu'au bas de l'autel. Il se tenait debout pour recevoir l'hostie, suivant l'usage antique, quand Ambroise, s'approchant pour le communier, marcha par mégarde sur son pied souffrant. Un cri

1 Cod. Theod. Lex *de Gladiatoribus.*— Symmach. lib. X, Epist. LXVIII. — Theodoret. *Hist. eccles.* V, XXVI.

2 Paulin. in *Ambros. Vita*, n. 43.

de Nicentius avertit Ambroise de son inadvertance; aussitôt le doux évêque, désolé mais confiant, s'adressant au malade : « Allez, lui dit-il, désormais vous ne souffrirez plus. » A partir de cette heure, Nicentius fut guéri, et il ne pouvait en taire sa reconnaissance [1].

Dans le même temps le saint homme semblait plus que jamais entrer en société avec les saints du ciel; on le voyait faire de longues et fréquentes stations aux tombeaux des martyrs de sa ville épiscopale. Au nombre de ceux-ci étaient saint Nazaire et saint Celse, martyrisés sous Néron. Décapités ensemble, les corps des deux amis avaient été déposés dans un des jardins qui entouraient les vieilles basiliques de Milan [2]. Ambroise découvrit d'abord le corps de Nazaire. « Nous avons vu, rapporte le secrétaire du pontife, nous avons vu le tombeau qui conservait ces restes. Son sang était encore aussi limpide que si on l'eût répandu ce jour-là même. Sa tête, détachée du tronc, était conservée intacte et sans corruption. Elle avait encore ses cheveux et sa barbe comme si on venait de la déposer dans le cercueil. En même temps il s'exhala de ces reliques un parfum tel, que tous les aromates ne le pourraient égaler [3]. »

« Lorsqu'on eut exhumé le corps de ce martyr, continue l'historien et le témoin de ces faits, et qu'on l'eut placé respectueusement sur un brancard, nous nous rendîmes

1 Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 44.

2 Sur saint Nazaire et saint Celse, voyez L. Biraghi dans *Datiana Historia*, cap. VII, avec les notes 2 et 3, p. 25.

On trouve dans l'*Appendix* des *Œuvres de saint Ambroise* un discours sur saint Nazaire et saint Celse, que les Bollandistes appellent *æstimatione et fide dignus*. Plusieurs savants l'attribuent à saint Maxime de Turin. Tillemont le croit de saint Léon pape, et Butler de saint Gaudence de Brescia.

3 Vidimus enim in sepulcro sanguinem martyris ita recentem, quasi eodem die fuisset effusus, etc. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 32.)

avec le saint évêque Ambroise dans le même jardin, pour demander à Dieu de nous faire découvrir le corps de Celse son serviteur. Nous avions remarqué que lorsque le saint pontife allait prier dans un lieu où il n'avait pas coutume de se rendre, c'est que là reposaient les restes ignorés de quelque saint martyr. Les gardiens de ce jardin nous apprirent d'ailleurs que leurs ancêtres leur avaient fortement recommandé de ne le point quitter, et de s'y fixer fidèlement de génération en génération, parce qu'il contenait de mystérieux trésors.

« Le corps de Celse fut ainsi trouvé, puis transporté dans la basilique Romaine ou basilique des saints apôtres Pierre et Paul. Les démons attestèrent la puissance des martyrs; car, pendant que l'évêque faisait le discours au peuple, un possédé élevant la voix s'écria qu'il était torturé par Ambroise. — « Esprit mauvais, tais-toi, lui dit alors le pontife; ce qui te tourmente, ce n'est pas la parole d'Ambroise, mais la présence des saints ! Tu souffres de voir triompher aujourd'hui tes vainqueurs; mais pour moi, tu ne pourras me donner un vain orgueil. » — Après ces mots, les cris du possédé cessèrent, l'infortuné se jeta à terre, et garda le silence [1]. »

Ces miracles, ces vertus, ce grand génie et ce grand cœur avaient porté la réputation d'Ambroise jusqu'au delà des limites de l'empire romain. Précédemment déjà, on avait vu arriver à Milan deux personnages, venus de la Perse uniquement pour entretenir l'évêque et traiter avec lui de savantes questions. Moyennant un interprète, ils eurent une conférence qui commença à la première heure du jour, et se prolongea jusqu'à la troisième heure de la nuit. Ils en sortirent pleins d'admiration pour le grand homme; puis, pour bien faire voir qu'ils n'étaient venus de si loin que pour chercher Ambroise, les

1 Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 33.

sages prirent aussitôt congé de l'empereur, et quittèrent Milan pour retourner en leur pays[1].

A l'autre extrémité de l'empire, les Marcomans, descendus des bords de l'Elbe et des monts Hercyniens dans les vallées de la Bohême, avaient reçu la foi d'un missionnaire italien qui leur avait appris le nom du grand Ambroise. Émerveillée de ce qu'elle entendait dire de lui, Frigitil, reine de ces peuples, récemment convertie, fit partir pour Milan une députation d'officiers de sa cour, chargée de présents pour les églises de la ville et d'hommages pour le pontife. Elle lui demandait de lui formuler par écrit une règle de foi et de conduite chrétienne. L'évêque lui adressa une longue instruction sous forme catéchétique. En même temps Ambroise, toujours soucieux des intérêts de la patrie romaine, engagea Frigitil et le roi son époux dans l'alliance de l'empire. Le pacte venait d'être conclu, quand Frigitil elle-même se mit en route pour Milan, dans l'espoir d'y pouvoir entretenir l'homme de Dieu.

Mais il était trop tard : Ambroise venait de mourir[2].

1 Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 25.
2 *Ibid.*, n. 36.

CHAPITRE II

DERNIÈRE MALADIE ET MORT D'AMBROISE

(397)

Ambroise souhaite ardemment de mourir. — Ces vœux exprimés dans le livre *du Bienfait de la mort.* — Sa prédilection pour les mourants. — Sa dernière visite à saint Gaudence de Novare. — Prédiction de sa mort prochaine.

Ambroise dicte l'explication du Psaume XLIIIe. — Une flamme apparaît sur lui. — Les dernières paroles de son *Commentaire.* — Il tombe malade.

Tristesse de la ville. — Stilicon lui fait demander de vivre encore. — Réponse du malade. — Il désigne Simplicien pour lui succéder. — Honorat de Verceil lui donne la communion. — Il expire en priant.

Ses obsèques le jour de Pâques. — Miracles; apparitions à Milan, à Florence, en Afrique. — Douleur d'Augustin. — Paulin écrit la *Vie d'Ambroise.* — Le tombeau d'Ambroise, son histoire, la découverte de ses reliques en 1871.

L'œuvre d'Ambroise. — Conclusion.

Il y avait déjà longtemps qu'Ambroise se préparait à la mort. Quand il avait vu Satyre expirer entre ses bras, il avait souhaité de ne pas lui survivre longtemps. Quand la persécution arienne avait menacé ses jours, il avait exprimé le regret qu'elle ne les eût pas terminés par le martyre. S'il perdait quelqu'un des prêtres qu'il aimait, il lui enviait le bonheur d'être retourné vers Dieu. Enfin nous avons vu qu'écrivant un jour à Sévère, évêque de

Naples, il se plaignait de la durée de son exil, et aspirait au repos de la patrie bienheureuse.

Ces plaintes magnanimes se retrouvent dans son traité sur le *Bienfait de la mort*. Tout ce livre d'Ambroise est une sorte de dithyrambe à la mort, que le docteur salue tantôt comme une délivrance des chaînes corporelles, tantôt comme un sacrifice dont la victime ne succombe que pour être transfigurée, tantôt enfin comme une noce qui ouvre à l'âme ravie le palais de l'Époux.

L'ouvrage se termine par ces ardentes paroles : « Partons, avançons-nous vers notre Rédempteur Jésus. Dirigeons-nous vers l'assemblée des patriarches, élevons-nous jusque dans le sein d'Abraham, parmi les justes du ciel. Ainsi nous irons revoir nos pères! Nous irons retrouver les maîtres de notre foi, et à défaut d'autres mérites cette foi plaidera pour nous, comme nous avons plaidé et combattu pour elle. Nous monterons au lieu où le Père de famille nous ouvrira son sein, comme il fit jadis au pauvre Lazare; c'est là qu'il fait reposer ceux qui ont traversé ce siècle parmi les souffrances et les larmes[1].

« O mon Père, ouvrez vos bras, pour y recevoir le pauvre serviteur qui vous prie; appelez-moi dans votre cœur et élargissez-le, afin qu'il y ait place aussi pour la grande multitude des hommes qui croient dans le Seigneur. Donnez-moi d'aller rejoindre ceux qui ont trouvé le repos dans le royaume de Dieu avec Abraham, Isaac, Jacob, et tous les invités des noces éternelles. Là il n'y a plus ni nuages, ni foudres, ni orages, ni ténèbres, ni

[1] His igitur freti intrepide pergamus ad Redemptorem nostrum Jesum... Ibimus enim ad patres nostros, ibimus ab illos nostræ fidei præceptores. Ibimus et ubi sinum suum Abraham sanctus expandit, etc. (*De Bono Mortis* cap. XII, n. 52; t. I, p. 411.)

soir, ni changement de saisons. Là ne règnent ni frimas, ni pluie, ni grêle, ni même la pâle clarté du soleil et de la lune : c'est le Seigneur qui est l'universelle lumière illuminant tout homme qui arrive en ce monde. C'est là que notre maître Jésus est allé préparer la place de ses serviteurs, afin que là où il est, nous soyons avec lui, selon qu'il disait encore : « Il y a plus d'une demeure dans la maison de mon Père. » Et ailleurs : « Je viendrai vous appeler à moi pour que vous soyez tous avec moi[1]. »

Enfin, comme si, le jour éternel commençant à lui apparaître, il entendait déjà l'appel de Jésus-Christ, le pontife s'écriait :

« Seigneur Jésus, nous voici; nous venons vous rejoindre, attirez-nous, car nul ne peut monter sans vous. C'est vous qui êtes la voie, la vérité, la vie. O Voie, dirigez-nous; ô Vérité, éclairez-nous; ô Vie, vivifiez-nous[2] !

Un homme dont les pensées habitaient ces hauteurs n'appartenait déjà plus à ce monde. Lui-même nous apprend que dès lors il recherchait de préférence les derniers entretiens des malades et des agonisants, comme pour apprendre d'eux le chemin de l'éternité. Il s'appliquait cette parole de la sainte Écriture : *Que la bénédiction de celui qui va mourir descende sur moi,* et il disait : « Je me reproche en rougissant d'avoir parfois manqué de visiter un mourant, d'approcher d'un malade, d'aborder un vieillard ! Les dernières paroles d'un mourant devraient toujours rester dans notre oreille. Il faudrait que toute âme, en abandonnant

1 Sed nunc, Pater, etiam atque etiam extende ad suscipiendum hunc pauperem manus tuas, aperi gremium tuum, expande sinus tuos ut plures suscipias, etc. (*De Bono Mortis* cap. XII, n. 53.)

2 Sequimur te, Domine Jesu, sed ut sequamur accersi... Tu enim via es, veritas, vita, etc. (*Ibid.*, n. 55.)

son corps, nous donnât sa bénédiction et emportât nos vœux[1] ! »

L'heure qu'Ambroise appelait par tant de souhaits ardents n'était pas éloignée, et il en reçut plusieurs avertissements certains. Un jour, par exemple, revenant de Verceil, où il avait consacré l'évêque saint Honorat, il passait près de Novare, où Gaudence, son ami, exerçait le ministère sacerdotal. Comme il était tard, Ambroise dit à son escorte : « J'aurais souhaité de faire visite au « vénérable Gaudence; mais le jour baisse, continuons « notre route et rentrons à Milan. » A peine avait-il parlé, que son cheval refusa obstinément d'avancer. Rien ne put lui faire faire un pas, dit le chroniqueur, et Ambroise, se tournant vers les clercs de sa suite : « Je vois bien, dit-il, que Dieu « ne veut pas que je poursuive mon voyage sans « avoir visité le saint homme Gaudence[2]. »

On entra donc à Novare, où Gaudence, averti par le Ciel de l'approche d'Ambroise, vint au-devant de lui, l'embrassa, l'accueillit, et l'entretint ensuite des affaires de l'Église. « Vous serez évêque, je le sais, » dit Ambroise au saint prêtre. A quoi celui-ci répondit avec la même assurance : « C'est vrai, mais un autre que vous sera mon « consécrateur[3]. »

Les deux saints se séparèrent pour ne plus se revoir.

1 Quoties mihi pudorem incussit, si moriturum præterii, si non visitavi graviter ægrum, si senem sprevi !... Resonent in te postrema verba morituri, et benedictionem tui egrediens corpore anima secum vehat. (*De Bono Mortis* cap. VIII, n. 37.)

2 « Non nobis permittitur cœptum iter peragere, nisi viderimus B. Gaudentium. » (*Vita S. Gaudent.,* ex Monbritio, n. 11, apud Bolland., 22 Januarii. Edit. Palmé, t. III, p. 33.)

3 Mysterium annuntians dixit ei Ambrosius : « Episcopus eris, ut video. » Ille vero item futura prævidens : « Utique, sed ero sacratus ab altero. » (*Ibid.*)

Leur parole s'accomplit : Gaudence, en effet, ne tarda pas à être fait évêque de Novare; mais ce fut Simplicien qui lui donna la consécration épiscopale : Ambroise n'était plus[1].

Le grand Pontife venait de consacrer à Pavie un évêque dont Paulin ne rapporte pas le nom, quand il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'enlever. Il n'avait alors que cinquante-sept ans; mais, outre les amertumes et les déceptions qui avaient empoisonné ses dernières années, Ambroise depuis longtemps traînait péniblement un corps déjà ruiné par les maladies dont cette histoire a fait mention plus d'une fois.

Le mal le força bientôt d'interrompre son ministère; mais le malade ne cessa pas de se livrer à l'étude et à la

1 S. Gaudence fut fait évêque à la fin de 397, peu de mois après la mort d'Ambroise.

Une légende rapportée par saint Grégoire de Tours, et qui est consacrée par l'Iconographie de l'Église milanaise, fait assister miraculeusement Ambroise à la mort de saint Martin, survenue en cette année 397. « Un dimanche que l'évêque de Milan célébrait, raconte l'historien des *Francs,* le diacre, avant de lire la leçon de l'Écriture, se rendant pour recevoir la bénédiction d'Ambroise, le trouva profondément endormi sur l'autel. Personne ne put le tirer de ce sommeil, qui dura l'espace de deux à trois heures, après lesquelles Ambroise se réveilla et dit : « Ne vous inquiétez pas; Dieu, dans ce sommeil, a daigné me faire voir une grande merveille. Sachez que mon frère l'évêque Martin vient de sortir de la prison de son corps, et que je viens de l'assister à son dernier passage 1. »

Cette légende est représentée dans une mosaïque très-ancienne de la basilique Ambrosienne. (Voyez Puricelli, vol. I, p. 133.) Mais il est évident que saint Martin étant mort le 11 du mois de novembre 397, et saint Ambroise l'ayant précédé dans la tombe le 4 avril de cette même année, cette légende repose sur un anachronisme, et doit être rejetée.

1 Noveritis fratrem meum Martinum sacerdotem egressum fuisse de corpore, me autem ejus funeri obsequium præbuisse. (Greg. Turon. *de Miracul. S. Martini* lib. I, cap. v, p. 1006.)

méditation. Il relisait les saints livres où Dieu a déposé le vrai remède des maux de cette vie, avec la promesse et l'espérance d'une meilleure. Pendant qu'il dictait à son secrétaire Paulin les pensées que lui suggérait sa lecture, son union à Jésus-Christ vivant dans la sainte parole était si vive, qu'un jour elle le transfigura, laissant voir sur ses traits un reflet de la lumière qui éclairait son âme. « Peu de jours avant qu'il fût contraint de garder le lit, raconte son secrétaire, il me dictait l'explication du Psaume quarante-troisième, quand je vis tout à coup une flamme en forme d'ovale, comme celle d'un petit bouclier, environner sa tête, puis pénétrer dans sa bouche. Après cela, son visage prit l'éclat de la neige, et ce ne fut qu'après un peu de temps qu'il revint à son état ordinaire. Cette vue me remplit d'une telle stupeur, qu'il me fut impossible d'écrire sous la dictée du serviteur de Dieu, jusqu'à ce que la vision se fût évanouie[1]. »

« A cette époque encore, ajoute le secrétaire, Ambroise commentait la divine Écriture, et je notais ses discours; mais dès ce moment il cessa d'écrire et de dicter, de sorte qu'il n'acheva pas l'explication du Psaume. Quant à moi, je me hâtai d'aller dire au diacre Castus, qui était mon maître, ce que je venais de voir. Cet homme vénérable m'expliqua que c'était le Saint-Esprit que j'avais vu descendre sur Ambroise, comme on l'avait vu descendre autrefois sur les Apôtres[2]. »

Le Commentaire du Psaume quarante-troisième par Ambroise nous a été conservé; il y manque l'explication des deux derniers versets. L'amour de Jésus-Christ, et le désir ardent de le voir face à face, animent ces pages, dictées comme aux premières clartés de la lumière de

1 Subito, in modum scuti brevis, ignis caput ejus cooperuit... post quod facta est facies ejus velut nix. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 42.)
2 *Ibid.*

gloire. « La vie est un champ de bataille, disait le saint Pontife; le monde, dont saint Jean dit qu'il est tout dans le mal, est le théâtre de nos combats; notre ennemi est cette chair qui humilie notre âme et lui sert de prison. Qu'il est pénible d'attendre si longtemps le jour qui doit absorber dans la vie notre mortalité, et nous dépouiller de nous-mêmes pour nous revêtir de Dieu! Qu'il est dur de traîner sur terre ce corps enveloppé des ombres de la mort! Heureusement le flambeau de la parole de Dieu ne quitte pas nos yeux. Sachons, à sa lumière, diriger les démarches intérieures de l'âme, et dissiper les ténèbres de la vie corporelle[1]. »

Ambroise en était venu, dans son explication, à ces derniers versets :

« Levez-vous, ô Seigneur! pourquoi dormez-vous? Levez-vous, et ne me repoussez pas toujours.

« Pourquoi détournez-vous votre face? pourquoi oubliez-vous ma misère et ma peine?

« Voici que ma vie se traîne dans la poussière, et je demeure encore enchaîné à ce monde.

« Levez-vous, aidez-nous, je vous en prie par votre nom; délivrez-nous, Seigneur[2]! »

Arrivé à cet endroit de son Commentaire, Ambroise se sentit défaillir. Il venait d'appeler le Seigneur, le Seigneur se leva pour venir au-devant de lui.

On était à la fin de mars 397; Simplicien ne quittait plus son vénérable ami. Un jour qu'ils étaient dans la chambre de l'évêque, tous deux se mirent en prière, et Ambroise vit Jésus-Christ qui s'approchait de lui avec

1 Gravis est labor dum exspectamus ut absorbeatur mortale hoc a vita... Quomodo autem dubites quod afflictionis hic locus sit, quando corpus est mortis, etc. (In Psalm. XLIII, n. 72; t. I, p. 917.)

2 Psalm. XLIII, 23-26.

un divin sourire. Il venait l'inviter à le rejoindre dans le ciel, et dénouer les derniers liens qui le retenaient en ce monde[1].

Ambroise se mit au lit pour ne plus se relever. Dès qu'on sut dans la ville que le grand évêque était mortellement atteint, la consternation fut générale. La cour surtout montra une vive inquiétude; elle sentait vaguement que l'empire allait perdre celui qui, depuis vingt ans, en était le rempart. Stilicon déclara que la perte de ce grand homme était le commencement de la ruine de l'Italie. Désirant conjurer ce malheur à tout prix, le comte imagina un expédient dans lequel la foi vive du chrétien se mêlait étrangement à la rudesse du barbare. Il fit venir chez lui les meilleurs amis d'Ambroise, et moitié par douceur, moitié par menaces, il leur enjoignit d'aller trouver le malade, en leur disant : « Allez lui demander à lui-même de prier Dieu qu'il prolonge ses jours[2] ! »

Les amis d'Ambroise se rendirent donc chez lui; là, entourant son lit, ils le supplièrent en larmes de ne pas quitter ce monde. Le malade les remercia avec effusion, et pour réponse il leur dit ces nobles et confiantes paroles qu'Augustin ne pouvait se lasser d'admirer : « Je n'ai pas vécu de telle sorte que j'aie honte de vivre encore; mais je ne crains pas de mourir, car nous servons un bon Maître[3]. »

1 Cum oraret una cum Simpliciano sacerdote, viderat Dominum Jesum advenisse ad se et arridentem sibi; nec multos post dies nobis ablatus est. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 47.)

Paulin ajoute qu'il tient ce fait de Bassien de Lodi, à qui Simplicien l'avait raconté.

2 Comes Stilico dixisse fertur quod, tanto viro recedente de corpore, interitus immineret Italiæ, etc. (Paulin., *ibid.*, n. 45.)

3 Non ita inter vos vixi ut pudeat me vivere; nec timeo mori, quia Dominum bonum habemus. (*Ibid.*)

Possidius, rapportant cette réponse, ajoute : « Sapientissimum et piissimum responsum multum laudabat et prædicabat Augustinus. » (Possid. *Vita S. August.*, apud Bolland. 28 aug., p. 437, cap. v, n. 58.)

Auprès du lit d'Ambroise se tenaient les prêtres et les diacres de son Église. Bassien, évêque de Lodi, était aussi présent, avec Honorat de Verceil consacré par le pontife peu de jours auparavant. Simplicien ne le quittait pas, et Marcelline essayait, par ses prières et ses soins, de retenir l'âme de son frère : l'âme lui échappait.

« Nous étions auprès de lui, raconte son secrétaire ; à l'extrémité de la chambre du malade, Castus, Polemius, Venerius et Félix étaient groupés ensemble. Ces diacres parlaient si bas, qu'ils avaient même de la peine à s'entendre l'un l'autre. Ils étaient à se demander quel serait, après Ambroise, l'évêque qui serait digne de lui succéder ; l'un d'eux ayant prononcé le nom de Simplicien, un autre allégua que le saint prêtre était trop vieux. « Il est vieux, mais il est bon, » s'écria tout à coup Ambroise par trois fois. Les diacres, effrayés d'avoir été entendus, disparurent à l'instant[1].

« Le 3 avril, qui était le jour du vendredi saint, vers la dixième heure (correspondant à notre cinquième heure du soir), le pontife étendit les bras en forme de croix pour prier. Il ne quitta plus cette attitude sacrée jusqu'à son dernier soupir. Nous suivions sa prière au mouvement de ses lèvres ; mais nous ne pouvions entendre les paroles qu'il proférait. Honorat de Verceil s'était retiré le soir à l'étage supérieur, quand, vers minuit, il s'entendit appeler par trois fois. Une voix lui disait : « Hâtez-vous de vous lever, car il va partir. » Honorat se leva et descendit, apportant le corps du Seigneur Jésus. Dès qu'Ambroise l'eut reçu dans son cœur, il rendit l'âme[2]. »

1 Cum de nomine sancti loquerentur Simpliciani, Ambrosius, licet longe positus ab ipsis, approbans exclamavit tertio : « Senex, sed bonus. » (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 46.)

2 Honoratus tertio vocem vocantis se audivit, dicentisque sibi : « Surge, festina, quia modo est recessurus. » Qui descendens obtulit sancto Domini corpus ; quo accepto, emisit spiritum, bonum viaticum secum ferens, etc. (*Ibid.*, n. 47.)

« Il partit, emportant le viatique du Seigneur, ajoute son secrétaire. Fortifié par le Pain des anges, il est allé s'unir à la société des anges, dont il avait reproduit la vie céleste en ce monde; il est allé voir Élie, après avoir, comme lui, porté intrépidement devant les puissants et les rois le témoignage de Dieu[1]. »

Ambroise mourut dans cette nuit du 3 au 4 avril 397, dans la vingt-troisième année de son épiscopat, sous le consulat de Flavius Cæsarius et de Nonius Atticus, Honorius étant empereur d'Occident, et saint Sirice gouvernant l'Église de Dieu.

Dès le matin, samedi, le corps fut transporté dans la grande basilique, où une multitude sans nombre se pressait pour le vénérer. « C'était le samedi saint, raconte toujours Paulin, et il y reposa pendant toute la nuit de la vigile de Pâques, que nous passâmes en prières. En ce jour on avait coutume de conférer le baptême, et le saint pontife apparut à plusieurs petits enfants au sortir des fonts, où la grâce venait de les illuminer; les uns le voyaient assis sur son siége épiscopal, les autres le voyaient se promener dans l'église. Ils le montraient du doigt à leurs parents, qui regardaient, mais sans voir, parce que leurs yeux n'étaient pas assez purs. Il y en avait aussi qui disaient avoir vu une étoile brillante reposer au-dessus de son corps[2]. »

Le jour de Pâques on fit les obsèques solennelles du glorieux pontife, et la fête de la Résurrection de Jésus-Christ se confondit avec celle de l'entrée de son serviteur dans l'immortalité. « Après la célébration des augustes Mystères, on transporta le corps, de la grande basilique dans la basilique Ambrosienne, où le saint évêque avait souhaité de reposer. Une foule de possédés criait sur son passage, parce que sa présence tourmentait les démons...

[1] Paulin. *in Vita Ambros.*, n. 47.

[2] *Ibid.*, n. 48.

Des foules se pressaient, et faisaient toucher des linges aux bienheureuses reliques. Nul n'aurait pu compter cette multitude, où se confondaient tous les rangs, tous les sexes et tous les âges. Les Juifs et les païens se mêlaient aux chrétiens; tous faisaient éclater leurs sentiments de douleur et de reconnaissance. »

La mort du grand homme était le deuil de toute l'Église, et aussitôt la nouvelle en fut miraculeusement portée sur plusieurs points extrêmes de la chrétienté. Il y avait peu de jours qu'Ambroise n'était plus, quand on reçut à Milan des lettres de plusieurs personnages d'Orient, le remerciant de leur être apparu dans leur prière, et de leur avoir donné sa bénédiction. Simplicien, qui reçut et qui ouvrit ces lettres, constata que le jour de ces apparitions était exactement celui de la mort d'Ambroise; et « une de ces épîtres, raconte le biographe Paulin, est encore conservée dans le monastère de Milan[1] ».

A Florence il fut vu aussi à plusieurs reprises, priant devant l'autel de la basilique Ambrosienne, qu'il avait consacrée. L'évêque Zenobius attesta qu'il l'y avait reconnu parfaitement. On se souvint alors qu'il avait promis aux chrétiens de Florence de revenir les voir : il tenait sa promesse. Plus tard la mère de l'enfant que le Saint avait ressuscité en cette même ville racontait que pendant le siége soutenu contre Radagaise, Ambroise s'étant montré dans son ancienne chambre, avait prophétisé l'arrivée de Stilicon et sa victoire[2]. On avait besoin de croire que celui qui, durant sa vie, avait tant aimé et servi son pays, s'intéressait encore à sa prospérité et à ses infortunes.

Ainsi le Maure Mascezel, commandant pour les Romains, racontait que se trouvant enveloppé en Afrique par les troupes de Gildon, deux fois plus fortes que les siennes,

1 Quæ nunc usque Mediolani habetur in monasterio. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 49.)

2 *Ibid.*, n. 50.

une nuit qu'il était sous sa tente il roulait des pensées de désespoir, quand Ambroise, lui apparaissant tout à coup, lui désigna le lieu où il devait livrer bataille, frappant la terre de son bâton, et disant : « C'est ici! » Ce fut là, en effet, que, trois jours après, le chef de l'armée romaine remporta la victoire. « J'ai recueilli ce récit de la bouche du général, témoigne le biographe, et d'ailleurs Mascezel l'a raconté de même à plusieurs prêtres d'Afrique, où je suis aujourd'hui [1]. »

Celui qui écrivait ces choses était donc alors allé rejoindre en Afrique le plus grand et le plus cher disciple de saint Ambroise. Quand Augustin apprit la mort de son illustre père, il en ressentit une désolation profonde. Il s'en fit raconter toutes les circonstances par le diacre Paulin, qu'il attacha dès lors à son Église d'Hippone. Désireux d'en conserver un souvenir durable, il demanda à ce témoin des dernières années de l'évêque de Milan d'en écrire le récit. Paulin le fit dans quelques pages trop courtes, mais sincères, qui ont été le meilleur trésor de notre histoire. Il les dédia en ces termes à l'évêque d'Hippone :

« Vénérable père Augustin, vous m'avez exhorté à écrire la vie d'Ambroise le bienheureux évêque, à l'exemple d'Athanase et de Jérôme, qui nous ont raconté celle d'Antoine et de Paul l'Ermite; à l'exemple de Sulpice Sévère, qui a composé celle de Martin, le vénérable évêque de Tours. Je me sens bien au-dessous de cette tâche et de ces modèles ; mais il ne m'est pas permis de vous rien refuser. Moyennant vos prières et l'assistance d'Ambroise, je raconterai donc ce que m'ont dit de lui des hommes parfaitement sûrs qui l'ont connu avant moi, et particulièrement la vénérable vierge Marcelline sa sœur. Je rapporterai aussi ce que j'ai vu moi-même quand je vécus

[1] Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 51.

auprès de lui [1]. Ainsi je prie tous ceux entre les mains de qui tombera cette histoire, d'être assurés de la vérité de ces faits; je leur atteste que mon affection pour mon maître ne m'a rien fait inventer : car il vaut mille fois mieux se taire que d'avancer un mensonge, puisque tout ce que nous aurons dit sera porté et examiné devant Dieu [2]. »

Le corps d'Ambroise avait été déposé sous l'autel de la basilique Ambrosienne, dans la place choisie par lui, à droite des deux saints martyrs Gervais et Protais.

Ce sépulcre devait avoir une glorieuse histoire.

Paulin, qui écrivait la vie de son illustre maître sous Jean, préfet de Rome, vers l'an 420, nous apprend que sa tombe était dès lors en singulière vénération [3]. Paulin de Nole parle aussi des merveilles qu'opéraient les reliques de son ami, déclarant qu'Ambroise était pour Milan ce que saint Cyprien était pour Carthage, saint Félix pour Nole, et saint Vincent pour l'Espagne [4]. Ennodius de Pavie proclame au v[e] siècle que, du fond de son tombeau, Ambroise semble tenir encore le gouvernail de son Église, et il l'invoque comme la lumière de son siége [4]. Mais les

1 Ea quæ a probatissimis viris, qui illi ante me adstiterunt, et maxime ab sorore ipsius venerabili Marcellina didici, vel quæ ipse vidi cum illi adstarem, adjutus orationibus tuis et meritis tanti viri, breviter strictimque describam. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 1.)

2 Quamobrem obsecro vos omnes in quorum manibus liber iste versabitur, ut credatis vera esse quæ scripsimus, etc. (*Ibid.*, n. 2.)

3 Quæ gratia sacerdotis in illo loco usque in hodiernum manet. (*Ibid.*, n. 48.)

4 Ambrosius Latio, Vincentius extat Hiberis. (Paulin. carm. XXIX, edit. Veronæ.)

5 Vivit sepultus, et juvat
Clavum tenens Ecclesiæ.
Sedis memento, lux, tuæ...
(Ennod. hymn. XV, édit. de Galland.)

barbares arrivent, Odoacre s'empare de l'Italie du Nord, Milan est dévastée, la basilique Ambrosienne sert de parc aux bestiaux; le saint tombeau est ouvert; mais Laurent, évêque de la ville, parvient à le préserver de la dévastation [1]. Au VIe siècle Witigès, rois des Goths, remplit Milan de ruines. Mais le peuple malheureux se presse plus que jamais au pied des saints tombeaux d'Ambroise et de Marcelline, désormais inséparables dans la dévotion des fidèles [2]. Cependant au VIIIe siècle, vers 789, la basilique Ambrosienne est entièrement transformée par Pierre, archevêque de Milan; toutefois le corps d'Ambroise demeure sous l'autel, et des religieux de Saint-Benoît reçoivent la mission d'y célébrer l'office et d'y chanter les louanges de Dieu [3].

Le temps était venu de tirer les saintes reliques de leur ancien sépulcre, pour leur *exaltation* ou leur *élévation*, selon le langage de la dévotion de ces siècles [4]. En 824, sous l'empereur Lothaire, l'archevêque Angilbert relève les ossements d'Ambroise et des deux martyrs déposés sous l'autel. Il les fait placer ensemble dans un coffre de marbre et de porphyre, qu'il enfouit dans le sol par-dessus les anciennes tombes, fait construire autour une épaisse

[1] On découvrit, en effet, dans le sarcophage d'Ambroise, des monnaies de la fin du Ve siècle ou du commencement du VIe : une pièce a l'effigie de *Flavius Récimère*, une de Zénon et d'Odoacre, trois d'Anastase et de Théodoric. (V. L. Biraghi, *I Tre Sepolcri*, avec dessins, p. 31 et suiv.)

[2] Le *Panégyrique* de sainte Marcelline est de cette époque. Il y est dit : « Fratris tumulo sororis tumulus est appositus. Quo in loco piis eorum interventibus, solita Dominus Jesus beneficia suis rependit fidelibus. »

[3] Ante sancta eorum corpora officia et divinas laudes concelebrent. (*Diplôme* de l'année 789.)

[4] *Exaltatio, elevatio SS. Corporum.* V. sur ce sujet Bède, IV, 19 et 20; et Mabillon, *Préface au IVe siècle Bénédictin.*

muraille pour le préserver des larcins, et élève au-dessus un magnifique autel.

C'est ainsi que l'on finit par perdre entièrement de vue l'une et l'autre sépulture. Elle était presque universellement oubliée, lorsque, il y a quelques années, des fouilles entreprises pour reconnaître le sol primitif sur lequel reposaient les colonnes de porphyre de la Confession amenèrent la découverte du tombeau d'Ambroise et de celui des deux saints martyrs de Milan. D'abord, à un mètre à peine au-dessous du pavé de l'autel apparut le magnifique coffre de porphyre, soigneusement fermé. Puis, plus bas, au niveau inférieur du socle des colonnes, se présentèrent deux sarcophages. L'un, placé du côté de l'Évangile, avait contenu les reliques de Gervais et de Protais; l'autre, du côté de l'Épître, était le tombeau d'Ambroise, suivant la désignation que lui-même avait faite de cette place de son choix. Des pièces de monnaie aux effigies de Maxime et de l'empereur Théodose trouvées dans le cénotaphe en confirmèrent hautement l'authenticité[1]. Ce fut le vendredi 15 janvier de l'année 1864 que l'Église de Milan put revoir et vénérer la crypte et le sarcophage où avait reposé, pendant plus de quatre siècles, le plus grand homme qu'elle ait donné au monde et le plus grand saint qu'elle ait donné au ciel.

Dans cette première inspection, on n'avait pas ouvert le coffre de porphyre. On s'était contenté d'y apposer les scellés « espérant bien, dit l'historien et principal promoteur de ces travaux, que viendrait le temps où nous verrions enfin dans sa plénitude et son intégrité ce réservoir des célestes bénédictions. Ce qui affermit cette espérance, ajoutait-il alors, c'est l'heureux hasard de cette découverte, la suite des renseignements que Dieu fournit aux

1 V. l'histoire et les procès-verbaux de cette découverte, en *Appendice*, ci-après. On peut en lire l'abrégé dans le *Bulletin d'Archéologie chrétienne* de M. J.-B. Rossi, n. 1, de l'année 1864.

recherches entreprises pour sa gloire, et le besoin spécial qu'ont du secours d'en haut l'Église, l'État, le pays! »

Cet espoir ne fut pas déçu. Le 9 août 1871, l'*Observateur catholique* de Milan publiait cette nouvelle :

« Gloire à Dieu, gloire à ses saints!

« Hier soir, vers les huit heures et demie, a eu lieu, dans la basilique Saint-Ambroise, un événement que nos pères appelaient de leurs vœux et que la volonté du Seigneur réservait à la génération présente. Autour du tombeau déjà découvert depuis la fin de l'année 1864 étaient réunis Mgr l'archevêque, la représentation municipale, le prévôt et le chapitre de Saint-Ambroise, les docteurs de l'Ambrosienne, les professeurs du musée d'archéologie milanaise. On a commencé par vérifier les scellés apposés lors de la découverte, conformément aux prescriptions du Saint-Siége pour les tombeaux des saints privilégiés, et après les avoir levés on a procédé à l'ouverture de la tombe, en demandant à Dieu la grâce d'y trouver les saintes reliques.

« Les ouvriers commencent leur œuvre pleins d'espoir et d'anxiété; les assistants attendent dans le plus profond silence. Tous les yeux se fixaient sur le monument vénéré. Enfin le marbre est levé, le regard plonge au-dessous, et soudain on a le bonheur de contempler les trois têtes sacrées, et les trois corps étendus au fond du cercueil avec quelques vestiges de leurs riches vêtements. Ils sont recouverts de plus d'un demi-mètre d'eau, mais d'une eau si limpide que l'œil distingue parfaitement le précieux trésor. D'autres raconteront la grande découverte avec le langage de la science; mais nul ne pourra dire l'émotion qui s'empara de tous les assistants. On se mit à chanter, on fit jouer les orgues, on adressa une dépêche au souverain pontife, on adressa au Seigneur toutes sortes de bénédictions. C'étaient bien les têtes vénérées de saint Ambroise et des saints martyrs Gervais et Protais, que

nous avions sous les yeux, et leurs ossements dans un parfait état de conservation. Le grand docteur de l'Église, le pasteur de l'église de Milan, qui se glorifie de porter son nom, et les illustres champions de la foi, nos patrons avec lui, étaient là par leurs corps rendus à notre vénération et à notre amour [1]. »

Mais Ambroise laissait de lui autre chose qu'une froide pierre et que des restes inanimés. Le saint évêque mourant avait raison de dire qu'il n'avait pas de sujet de rougir de sa vie; car il l'avait consacrée à l'exaltation des deux plus grandes choses qui puissent être aimées et servies ici-bas, la patrie et l'Église, l'État et la religion. Il ne lui fut pas donné de vivifier l'empire; en vain le prophète chrétien souffla sur le cadavre de cette société pour la ranimer; en vain put-il espérer, sous Gratien, Valentinien II et surtout Théodose, que « les ossements blanchis allaient se rejoindre, marcher et devenir un grand peuple ». Le paganisme empêcha cette résurrection. S'il avait confondu le paganisme religieux, Ambroise n'avait pu extirper entièrement ni le paganisme politique, encore puissant dans les institutions de l'empire, ni le paganisme moral, dont la tradition est malheureusement éternelle. Surprise par les barbares avant que la religion lui eût infusé sa vie, cette société expira bientôt en Occident dans une agonie sanglante; en Orient elle tomba dans cette léthargie du bas-empire de Byzance, parfois interrompue par des réveils sanglants et entrecoupée de rêves impurs.

Mais heureusement Ambroise avait fait une autre œuvre, non plus l'œuvre de ce monde et de la patrie du temps, mais l'œuvre de l'Église et de l'éternité. Il avait trouvé l'Église opprimé ou protégée; il la laissait protectrice et maîtresse. Il l'avait trouvée courbée ou du moins entravée par les édits des Césars; il la laissait capable de courber à son tour sous l'expiation la tête des souverains et

1 V. le compte-rendu de cette découverte, *Appendice* IV.

de leur dicter des lois. Le paganisme confondu, l'arianisme vaincu, un seul Christ, une seule foi, une seule loi par tout le monde furent la pure couronne de son épiscopat, et le progrès immense accompli et acquis par lui à l'avenir. Or les grands hommes sont ceux qui font avancer les affaires de la vérité et de la charité; il n'y a même que ceux-là de véritablement grands. C'est dans ce sens qu'Ambroise mérite éminemment le nom de Père de l'Église; car il a réellement engendré dans le Christ une génération nouvelle, une famille, une Église. L'Église dont il est le Père, c'est l'Église puissamment et fortement constituée qui, seule vivante au sein de la dissolution générale de l'empire, allait conquérir et discipliner les barbares; c'est l'Église du moyen âge avec son droit chrétien, sa prérogative publique du sacerdoce, son influence législative, ses institutions religieuses, sa tutelle du pauvre et du peuple opprimé, ses œuvres de charité, ses libertés surtout, liberté de conscience pour le service de Dieu, liberté de remontrance et de résistance aux pouvoirs oppresseurs, liberté d'apostolat et de dilatation. Il y a en germe, dans la vie et dans les œuvres d'Ambroise, toute la constitution de cette chrétienté nouvelle, tout le code qui régira plus tard cette terre promise, que le législateur ne put saluer que de loin avant de fermer les yeux. « Quand on est le premier d'une chose, dit un grand écrivain, on lui donne l'impulsion, et elle va sous ce premier coup. » Ambroise fut certainement un de ces hommes premiers : tout un monde procède de lui.

J'ai employé ce livre à raconter ses travaux; j'ai désiré surtout faire revivre ses vertus. L'alliance d'un beau caractère avec un grand génie, d'une nature magnanime avec la grâce divine, de la tendresse profonde et de l'héroïque courage, présentent-ils en aucun homme un type plus accompli et une harmonie plus parfaite? Quand on a, comme je viens de faire, passé plusieurs années en sa

compagnie, on l'admire comme un héros, on le vénère comme un saint, on l'aime comme un père, et on ne peut oublier les heures inénarrables qu'on doit à son commerce, dans des jours d'immenses infortunes publiques, de grands deuils privés et de patriotiques tristesses.

Il y a cependant, pour une telle histoire, une récompense plus haute que la consolation personnelle et intime que l'écrivain en recueille. C'est celle qu'avait souhaitée le pieux biographe qui le premier écrivit la vie de saint Ambroise sur sa tombe à peine close. Après treize siècles écoulés je n'ai pas de souhait plus ardent à présenter au Ciel ni de meilleur adieu à offrir au lecteur; et comme le diacre Paulin je terminerai en disant :

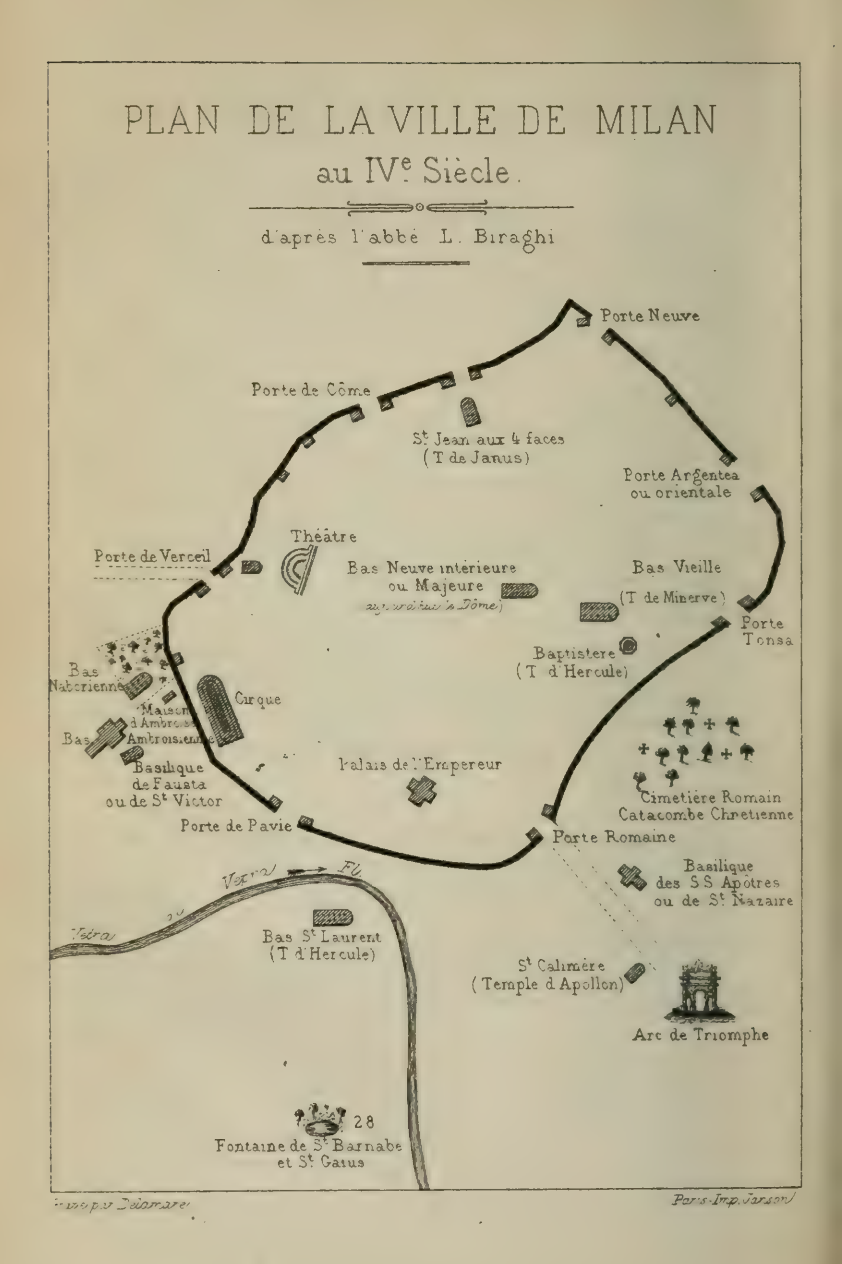
« Je prie et je conjure tout lecteur de ce livre d'imiter la vie que je viens de raconter, et de faire fructifier la grâce de Dieu dans son âme, afin de mériter d'être réuni à Ambroise au jour de la résurrection pour la vie éternelle[1].

« O vous à qui j'adresse cet ouvrage, je vous conjure de vous souvenir de celui qui l'a écrit, et de prier pour lui, en union avec les saints, qui invoquent le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans une foi véritable. Si, par mes propres mérites, je ne suis pas digne d'avoir une place dans le ciel auprès d'un si grand homme, puissent du moins vos prières m'obtenir le pardon de mes fautes et le salut éternel[2] ! »

1 Unde hortor et obsecro omnem hominem qui hunc librum legerit, ut imitetur vitam sancti viri, laudet Dei gratiam, et velit habere consortium cum Ambrosio in resurrectione vitæ. (Paulin. in *Vita Ambros.*, n. 55.)

2 Te deprecor ut pro me humillimo peccatore, cum omnibus sanctis qui tecum invocant nomen Domini nostri Jesu Christi in veritate, orare digneris... ut adeptus meorum veniam peccatorum, sit mihi præmium fugisse supplicium. (*Ibid.*, n. 56.)

FIN


PLAN DE LA VILLE DE MILAN
au IVe Siècle.
d'après l'abbé L. Biraghi
Porte Neuve
Porte de Côme
St Jean aux 4 faces
(T de Janus)
Porte Argentea
ou orientale
Théâtre
Porte de Verceil
Bas Neuve intérieure
ou Majeure
Bas Vieille
(T de Minerve)
Porte
Tonsa
Baptistere
(T d'Hercule)
Bas
Naborienne
Maison
d'Ambroise
Bas
Ambroisienne
Cirque
Basilique
de Fausta
ou de St Victor
Palais de l'Empereur
Cimetière Romain
Catacombe Chretienne
Porte de Pavie
Porte Romaine
Basilique
des SS Apôtres
ou de St Nazaire
Vetra
Bas St Laurent
(T d'Hercule)
St Calimère
(Temple d'Apollon)
Arc de Triomphe
28
Fontaine de St Barnabe
et St Gaius
Paris-Imp. Janson

APPENDICE

I

ÉDITIONS SUCCESSIVES DES ŒUVRES DE SAINT AMBROISE

La première édition imprimée des œuvres de saint Ambroise est celle de Maffellus Venia, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, dédiée au général de son ordre, Ambroise Corano, avant l'année 1485, sans date ni nom d'imprimeur.

En 1490, édition de Cribellius, très-incomplète comme la précédente.

En 1492, édition d'Amerbach, imprimée à Bâle en trois volumes in-folio, avec divisions de chapitres et sommaires, par Jean de la Pierre, chartreux.

En 1506, même édition à Bâle chez Jean Petri de Langendorf, en trois volumes petit in-folio, et une table très-ample. Ces deux éditions sont très-fautives.

En 1527, édition d'Érasme, imprimée à Bâle chez Froben, en quatre tomes, formant deux in-folio. Elle est plus complète et plus correcte.

En 1529, 1538, 1540, même édition à Bâle, revue par Érasme et Gelenius.

En 1549, édition de Louis le Mire, en deux volumes in-folio; à Paris, chez la veuve Guillard et Guillaume des Bois; et une autre chez Ouen Petit.

En 1555, édition de Jean Costier, chanoine régulier de Saint-Martin de Louvain, imprimée à Bâle chez Episcopius, en trois volumes in-folio.

En 1677, édition de Gelenius, en trois volumes in-folio, avec les notes de Nannius, et la *Vie de saint Ambroise* par le diacre Paulin.

En 1569, l'édition de Jean Gillot, en trois volumes in-folio, à Paris, chez Guillaume Merlin, effaça les précédentes par sa correction.

De 1579 à 1585, édition de Rome en cinq tomes, par Félix de Montalte, cordelier, qui devint pape sous le nom de Sixte V. Cette grande édition eut tant de faveur en France, qu'il s'en fit six réimpressions de 1586 à 1665.

En 1616, même édition à Cologne, réimprimée par les soins de Ferdinand Vellosili, évêque de Lugo, enrichie de quelques notes.

De 1686 à 1690, édition de Paris en deux volumes in-folio, par dom Jacques de Friche et dom Nicolas le Nourry, bénédictins de Saint-Maur. Cette édition, la meilleure que nous possédions, est celle que nous avons suivie dans cette histoire.

M. l'abbé Migne avait annoncé une édition parfaite, *omnibus numeris absoluta* (*Patrologie*, t. XV, p. 1962). Malgré ces promesses, dit Alzog, et la réimpression qu'il a faite de l'édition bénédictine, il reste encore immensément à faire pour la critique et l'ordonnance des matières, la fixation des œuvres authentiques et apocryphes de ce Père. (Dr Alzog, *Manuel de Patrologie*, p. 359.)

II

DES RELIQUES ET SÉPULTURES DE SAINT AMBROISE

Traduit d'une lettre de M. l'abbé Biraghi, conservateur de la Bibliothèque Ambroisienne, à l'auteur de l'*Histoire de S. Ambroise.*

Milan, 13 novembre 1872.

...Je suis heureux de répondre à vos questions, en vous donnant ces indications sommaires que je me réserve de développer dans une relation plus étendue et complète. Nous attendons pour cela

que le Procès canonique de la découverte des reliques soit approuvé et publié d'après la décision du Saint-Siége. C'est à vous, Monsieur, de faire ce que vous croyez le meilleur pour la gloire de Dieu et des saints, en le revêtant de votre style plein de grâce et d'éclat.

Vous avez raconté de quelle manière les corps des deux saints martyrs Gervais et Protais, découverts par Ambroise, furent transportés par lui dans sa basilique Ambrosienne et placés sous l'autel, du côté de l'Évangile. Ensuite Ambroise se fit construire pour lui-même du côté de l'Épître un tombeau semblable, et il y fut déposé à sa bienheureuse mort, qui arriva en l'année 397.

Plus tard, au IXe siècle, en 835, l'archevêque Angilbert *leva* les corps des trois saints, c'est-à-dire leurs principaux ossements, les déposa ensemble et les enferma dans une tombe unique, ou coffre de porphyre que l'on croit être celle qui avait servi de sépulcre à l'empereur Valentinien II. — Cette tombe (*arca*), avec les trois corps qu'elle contenait, fut placée par Angilbert à travers sur les deux anciens tombeaux, qui furent conservés intacts, et qui, lors de leur découverte, contenaient encore de petits restes d'ossements, d'étoffes, des monnaies, des fils d'or, comme je l'ai relevé dans mon ouvrage : *I Tre Sepolcri sant Ambrosiani.*

Angilbert considérant que dans son temps la dévotion des fidèles les portait à dérober les saintes reliques, qu'on tenait pour plus précieuses que l'or, entoura son trésor d'un gros mur bâti tout autour, l'enferma sous une forte table de marbre, mit sur celle-ci une autre table de porphyre, et, le bout étant enclos dans l'enceinte murée, il éleva au-dessus de la table de porphyre son nouvel autel orné d'or et de pierreries.

Ce dépôt est demeuré intact jusqu'à nos jours, ainsi que l'autel d'or. Dans cet autel, du côté droit, sur une lame d'argent on lisait une inscription en vers hexamètres dont le dernier se terminait ainsi :

Ambrosii tumulo recubantis in isto.
(Ici est le tombeau où repose Ambroise.)

La tradition, du reste, était constante sur ce point. Cependant par la suite les fables des chroniqueurs, les légendes, les ré-

clamations élevées par des églises étrangères qui prétendaient posséder ces corps, finirent par rendre incertain ou au moins douteux le lieu du précieux dépôt.

Cependant déjà, au siècle précédent, plusieurs archevêques avaient tenté de s'en éclaircir; mais leurs recherches, mal dirigées, s'étaient égarées trop loin, et trop au-dessous des sépultures sacrées. Comme ils n'avaient rien trouvé, ce n'était pas sans une religieuse inquiétude mêlée d'espoir que nous recommençâmes les fouilles. Mais Dieu n'avait ainsi retardé cette découverte que pour la réserver à nos temps.

Enfin, en 1864, on trouva sous l'autel d'or le coffre de porphyre fermé et muré alentour. Sous ce coffre on trouva de même les deux anciens tombeaux avec quelques débris.

Mais on ne fit pas alors l'ouverture de ce coffre. Ce fut seulement le 8 août 1871 que l'on en leva le couvercle, et que l'on y trouva les trois squelettes des saints, comme l'archevêque Angilbert les y avait placés au IXe siècle.

III

DÉCOUVERTE DU TOMBEAU DE SAINT AMBROISE LE 15 JANVIER 1864

Procès-verbal de Mgr François Rossi, prévôt de la basilique de Saint-Ambroise, publié le 18 janvier.

Les travaux qui s'exécutent dans la basilique de Saint-Ambroise, dans le but de la rendre à sa forme primitive, ont récemment rendu certaines fouilles nécessaires pour faire connaître le sol originaire sur lequel reposent les colonnes de porphyre qui soutiennent la tribune ou Confession du grand autel. Le Prévôt de la basilique, assisté d'une commission ecclésiastique, fit pratiquer une excavation derrière la table de l'autel, entre les deux

colonnes postérieures de la tribune et l'escalier qui mène au chœur.

Nous sommes maintenant en mesure d'annoncer que cette exploration a donné les plus heureux résultats.

Les documents historiques nous faisaient connaître avec certitude qu'en 389 saint Ambroise ayant découvert les corps des saints Gervais et Protais, les avait déposés *à droite* sous l'autel (Epist. XXII). Lui-même avait demandé à être inhumé *à gauche*, et c'est là, en effet, qu'on l'avait déposé en 397. Nous connaissions également, par les historiens, qu'en 835 l'archevêque Angilbert II avait fait placer sous la table de l'autel, dans une magnifique tombe de porphyre, les corps des saints martyrs, et, au milieu d'eux, le corps de saint Ambroise.

Grâce à ces renseignements, l'excavation pratiquée derrière l'autel, à une notable profondeur, nous faisait espérer des résultats décisifs.

Un premier fait vint d'abord confirmer les données de l'histoire. Étant descendus à moins d'un mètre au-dessous du pavé actuel de l'autel, nous trouvâmes un mur qui lui servait d'enceinte. Nous y fîmes une brèche, et alors apparut un magnifique sarcophage de porphyre avec un couvercle de même matière, travaillé avec art, qui le fermait hermétiquement. Il est long de un mètre quarante centimètres, large d'un mètre, haut de soixante-dix centimètres, sans y comprendre le couvercle. Il est placé dans le sens de la longueur de l'autel. N'est-ce pas le coffre précieux dans lequel Angilbert II renferma les corps saints en 835, et qui est demeuré exactement au lieu où l'évêque l'avait mis?

On n'en continua pas moins à faire des fouilles plus profondes. toujours dans l'espérance de découvrir le sol sur lequel repose le socle des colonnes de la tribune. A ce niveau, et immédiatement sous la châsse de porphyre, se présenta d'abord une longue pierre située dans la partie correspondante au côté de l'Évangile; puis une autre, tournée du côté de l'Épître. Toutes deux recouvraient deux sépulcres vides. Ces deux tombeaux sont amples, et le premier mesure douze centimètres de plus que le second en largeur. Ils sont revêtus intérieurement de marbres précieux, sont parallèles et voisins l'un de l'autre, situés par leur longueur du levant

au couchant, et non du nord au sud comme le coffre de porphyre. Ils correspondent exactement l'un au côté de l'Évangile, l'autre au côté de l'Épître.

Nous étions bien en présence des deux sarcophages vidés par Angilbert pour en porter les reliques dans la tombe de porphyre disposée plus haut. Il n'était pas moins certain que, dans le tombeau placé du côté de l'Évangile, Ambroise avait mis les corps les saints martyrs, et que lui-même avait reposé dans l'autre, du côté de l'Épître.

D'autres arguments vinrent confirmer ces inductions. Ayant enlevé du premier tombeau ce qu'il contenait, on y trouva, mêlés avec de la terre, quelques fragments d'os humains, l'orifice d'un vase de verre, comme on en trouve souvent dans les sépultures des martyrs. Le second tombeau fournit des pièces plus concluantes; outre des morceaux d'ossements et quelques dents, on trouva quinze pièces de petite monnaie d'argent et de bronze, et quelques fils d'or provenant d'un vêtement précieux. On ne pouvait plus douter que ces tombeaux ne fussent, l'un celui des saints martyrs, l'autre celui de notre grand Docteur, ni que le coffre supérieur ne fût la châsse où leurs restes avaient été réunis par Angilbert II.

(Traduit de l'italien, de l'ouvrage *I tre Sepolcri sant Ambrosiani*, par le Dr Biraghi; appendice, p. 83 à 86.)

Le Dr Biraghi, dans l'ouvrage considérable composé sur ce sujet, complète ainsi les détails de cette découverte :

... « Le soir du 13 janvier, on découvrit le grand coffre ou châsse de porphyre, que je baisai comme si j'avais retrouvé un père longtemps perdu. Le soir du 14, nous trouvâmes un long sépulcre de marbre précieux, violet, vert, blanc, de diverses couleurs. Nous conclûmes que le tombeau d'Ambroise devait se trouver de l'autre côté, à gauche. Aussi ce fut avec une grande joie que le soir du vendredi, 15, on trouva un sépulcre de marbre semblable à l'autre, et dans la même direction.

« Entre les quinze pièces de monnaie qui s'y trouvaient renfermées, deux confirmèrent l'antiquité du sépulcre de saint Ambroise. L'une, de bronze, porte l'effigie du jeune empereur

Flavius-Victor, fils du tyran Maxime, avec cette légende : *Dom noster* MA. FLA. VICTOR, P. F. AUG.; au revers une porte prétorienne, et au-dessous une étoile, avec l'exergue : SPES ROMANORVM; au bas, S. C. S. P., c'est-à-dire *Scisia percussa.* Cette médaille se rapporte aux quelques mois durant lesquels Maxime et Victor son fils furent maîtres de Scisia sur la Save, en Pannonie. (V. *Panégyriq. de Théodose,* par Pacatus: *Panegyrici veteres*, n. 34.) Or, quand on frappait cette monnaie, Gervais et Protais étaient déjà depuis deux ans déposés dans leur tombe. Le tombeau où elles se trouvent ne peut donc être que celui d'Ambroise.

« L'autre monnaie est à l'effigie de Théodose : D. N. THEODOSIVS. P. F. AV. Au revers sont deux Victoires tenant des palmes et des couronnes : VICTORIA AVGGG., ce qui peut s'entendre des trois Augustes Théodose et ses deux fils Honorius et Arcadius, associés à l'empire dès 394. Les deux Victoires se rapportent aux deux succès militaires de l'empereur en Occident, l'un sur Maxime, l'autre sur Eugène, en 394, trois ans avant la mort d'Ambroise.

« Ainsi, nous avions bien devant nous l'ancien sépulcre et quelques restes du saint évêque. »

(Dr Biraghi, *ibid.;* appendice, p. 91.)

IV

DÉCOUVERTE DES RELIQUES DE SAINT AMBROISE LE 8 AOUT 1871

Extrait et traduit de l'article : *S. Ambrogio e la sua basilica in Milano*, publié par Mgr Rossi, prévôt de Saint-Ambroise.

Les excavations faites au mois de janvier 1864 avaient déjà mis au jour un côté du coffre de porphyre dans laquelle Angilbert avait placé les saints corps. On avait également découvert

un peu au-dessous les sépulcres primitifs, et l'on avait pu distinguer, à l'aide du texte d'Ambroise lui-même, la sépulture des martyrs, déposés *in cornu Evangelii*, et la sienne propre placée *in cornu Epistolæ*. Cette découverte, en donnant l'emplacement certain où avaient reposé les saints pendant quatre siècles et demi, conduisait à conclure avec assurance que ces corps reposaient dans le coffre ou châsse de prix qui était au-dessus. On s'occupa dès lors d'en faire le tour, en rouvrant une ancienne galerie souterraine qui y donnait accès; on la débarrassa des clôtures qui l'obstruaient en dessus; on perça les murs de soutennement bâtis pour porter la tribune ou Confession. Lorsque tous ces travaux furent enfin terminés et la crypte ouverte, on crut le temps venu d'ouvrir cette seconde sépulture et de reconnaître le dépôt sacré qu'elle contenait.

Dire l'intérêt et l'espérance qu'éveilla d'avance cette ouverture est chose difficile. On voulut lui donner la publicité requise pour la rendre authentique et légale. Ainsi y furent convoqués le corps de l'académie archéologique, la magistrature, les plus habiles professeurs d'anatomie et de chimie nécessaires pour l'examen scientifique du contenu du tombeau. Mais outre ces personnages, une telle foule se porta à la basilique Ambroisienne, que plus de cinq cents personnes entouraient Son Excellence Mgr l'archevêque, quand le soir du 8 août 1871 il vint avec sa cour présider à l'ouverture de la vénérable tombe.

Trois crânes placés en tête de trois lignes d'ossements recouvrant le fond de cette tombe apparurent aussitôt; toutefois on ne pouvait les voir qu'à travers le lit profond d'une eau limpide qui remplissait le coffre presque en entier. La joie fut à son comble. Toutefois cette grande abondance de liquide ne permit pas de procéder immédiatement à la translation des ossements. On la différa donc jusqu'au 11 du même mois, et l'on recouvrit le coffre en y apposant les sceaux comme précédemment.

Le 11 août, au matin, tout était prêt; l'autorité, les académiciens et les hommes de l'art étaient arrivés, la foule s'était portée à l'église encore plus nombreuse que la première fois. Son Excellence l'archevêque arriva accompagné de sa cour et d'une députation du chapitre métropolitain. Les sceaux étant levés, on commença à vider l'eau, que messieurs les chimistes, au premier

examen, reconnurent pour être une eau naturelle et saine. Ensuite on recueillit les têtes et les ossements, que l'on trouva solides et résistants; et les anatomistes en firent le transport sur une grande table en conservant l'ordre dans lequel on les avait trouvés placés au fond de la châsse. On était émerveillé de voir la grande quantité des ossements, leur parfaite conservation, les proportions respectives de chacun des corps. C'était à ce point qu'au premier coup d'œil même les moins experts étaient capables de reconstruire les trois squelettes, correspondant exactement aux trois têtes. Ce ne fut pas tout. Après cette première et rapide inspection, on observa que deux des squelettes rapprochés l'un de l'autre paraissaient d'une stature athlétique, tandis que l'autre était de taille moyenne, et reposait sur un fond plus riche de poussière mêlée de fils d'or, sédiment formé par la décomposition de ses vêtements. Le jugement immédiat des observateurs prévenant celui des physiologistes et des anatomistes reconnut dans ce dernier l'illustre saint Ambroise, et dans les deux autres les martyrs découverts par lui et déposés en 386 dans cette basilique.

Cependant le même soir, usant des formalités et précautions nécessaires, on transporta les trois corps avec honneur et en procession dans la salle haute des archives de la basilique, où on les renferma sous le sceau de la cour archiépiscopale.

Il s'agissait de confirmer les faits rapportés constamment par l'histoire et la tradition, concernant ce trésor inexploré et intact depuis 1035 ans, de 836 à 1871. Il convenait dans ce but d'interroger l'anatomie et la chimie. C'est pourquoi les professeurs Polli et Frapolli s'associèrent pour faire l'analyse de l'eau et des matières sedimentaires trouvées dans le coffre de porphyre; d'autre part les professeurs Angelo Dubini, Emilio Cornalia, Augustin Riboldi se livrèrent à une étude approfondie sur les ossements. Les séances, qui se multiplièrent jusqu'au nombre de vingt, commencèrent le 14 août. Elles avaient pour but : 1° de séparer les membres de ces trois corps, et, dans la mesure où la science le permettrait, de distinguer les trois squelettes, qui déjà apparaissaient à peu près distincts; 2° de faire, selon les règles de la science anatomique, la recomposition de ces squelettes, autant qu'il serait possible; 3° de déterminer, toujours à la lumière de la

science, la taille, l'âge approximatif, et toutes les particularités qui ressortiraient de l'examen.

Or jamais, de l'aveu des professeurs désignés, des recherches de cette nature ne donnèrent d'aussi complets et d'aussi concluants résultats. S'étant mis à l'œuvre avec une ardeur égale à leur éminente habileté, secondés par les plus intelligents préparateurs du musée civil, ils ne tardèrent pas à reconnaître que peu de changements étaient survenus dans l'ordre des ossements correspondants à leurs trois têtes respectives. Cette merveilleuse conservation de chaque partie, dans son intégrité, donna la pleine confiance de pouvoir reconstituer les trois squelettes, sans crainte de se tromper dans l'attribution faite à chaque corps des membres qui lui appartenaient : à cela se joignait encore la notable différence de dimension de ces corps. En parlant des martyrs Gervais et Protais saint Ambroise écrivait à sa sœur qu'il venait de trouver *duos viros miræ magnitudinis quales prisca ætas ferebat* (deux hommes d'une merveilleuse grandeur, tels qu'en produisait l'ancien temps). Or les anatomistes furent aussitôt saisis de la forme puissante et de la stature des athlètes du Christ. Pas un seul des membres principaux ne leur manquait ; et c'est à peine si dans les moindres articulations quelque chose s'était perdu dans le laps de quinze siècles et à travers trois translations. Les martyrs, d'après l'estimation de la science, s'étaient éteints dans la fleur d'une robuste jeunesse, et l'un d'eux entrait à peine dans la première virilité.

Mais les recherches les plus intéressantes, comme chacun le devine, devaient se porter sur le troisième de ces corps, le premier dans l'affection des Milanais, celui que l'histoire et la tradition assignaient au grand évêque et docteur Saint Ambroise. Aussi avec quelle attention scrupuleuse ne fut-il pas étudié ! Quand on l'eut complété, en réunissant tous ses membres, sauf de très légères lacunes, il présenta une taille d'un mètre 62 centimètres, c'est-à-dire environ 20 centimètres de moins que celle des autres. La charpente des os était plus fine et plus délicate, sa tête offrait une forme pleine de noblesse et de dignité ; son âge devait approcher de la soixantaine et décliner vers la vieillesse. Tout ceci se rapportait à ce que les historiens les plus reculés nous ont appris sur la personne de saint Ambroise, dont ils ont signalé la taille

moyenne. la délicatesse de complexion, les incessantes fatigues et les maladies fréquentes; enfin l'époque de son trépas...

A l'avenir la sépulture des saints ne sera plus cachée par des massifs de pierres comme depuis mille ans. La dévotion de notre temps aspire à trouver un nouvel aliment dans la vue et la visite de ce précieux trésor. Elle sera satisfaite. La nouvelle crypte qui porte la tribune de l'autel a reçu dans ses souterrains une petite tribune pareille qui contiendra la châsse. Celle-ci à l'extérieur sera de fer verni au feu représentant l'antique tombe de porphyre et donnant la facilité de l'ouvrir et de la fermer. A l'intérieur elle sera faite de cristal et des métaux les plus nobles pour recevoir avec honneur les saints corps. Par devant seront deux autels où l'on célèbrera le divin sacrifice : l'un construit avec les sépulcres primitifs du IVe siècle, l'autre posé sur le coffre de porphyre qui fut la demeure des saints pendant dix siècles. On espère que l'ouvrage, déjà fort avancé, sera achevé au printemps prochain, 1873. Alors aura lieu la translation solennelle des saintes dépouilles et leur intronisation dans ce lieu appelé à une nouvelle gloire. Ce sera pour Milan le signal d'un renouvellement de piété et l'éveil des espérances que notre ville a placées dans le patronage de ses célestes protecteurs.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE

LIVRE I

Chapitre I. — Les commencements d'Ambroise.

Chapitre II. — Ambroise consulaire de la haute Italie. — Il est élu et consacré évêque de Milan. — Ses premiers actes de foi catholique.

Chapitre III. — La vie sacerdotale d'Ambroise.

Chapitre IV. — L'Église de Milan et les catéchèses d'Ambroise.

LIVRE II

Chapitre I. — Ambroise pendant l'invasion des Goths.

Chapitre II. — Ambroise conseiller de Gratien. — Sa politique chrétienne.

Chapitre III. — L'audience épiscopale. — La justice et la bonté d'Ambroise.

LIVRE III

Chapitre I. — Institution des veuves et des vierges a Milan.

Chapitre II. — Voyage d'Ambroise a Rome. — Marcelline et le collége des vierges a Milan.

Chapitre III. — Voyage de Satyre en Afrique. — Son naufrage, son retour, sa mort. — Son éloge funèbre par Ambroise.

LIVRE IV

Chapitre I. — Première lutte d'Ambroise contre l'arianisme.

LIVRE V

Chapitre I. — Première persécution arienne. — Justine et Ambroise.

Chapitre II. — Construction des basiliques. — Les Hymnes d'Ambroise.

Chapitre III. — Seconde persécution arienne. — Auxence et Ambroise.

Chapitre IV. — Conversion et baptême d'Augustin par Ambroise.

LIVRE VI

Chapitre I. — Seconde ambassade d'Ambroise auprès de Maxime.

Chapitre II. — Ambroise conseiller de Théodose a Milan.

Chapitre III. — La miséricorde d'Ambroise.

CHAPITRE IV. — MASSACRE DE THESSALONIQUE. — PÉNITENCE DE THÉODOSE ET CONDUITE D'AMBROISE

LIVRE VII

CHAPITRE I. — INSTRUCTIONS MORALES D'AMBROISE. — LES PSAUMES. — L'HEXAÉMÉRON

CHAPITRE II. — LES LETTRES D'AMBROISE. — SES AMITIÉS.

CHAPITRE III. — INSTRUCTIONS D'AMBROISE A SON CLERGÉ. — LES MOINES A MILAN

LIVRE VIII

CHAPITRE I. — AMBROISE DIRIGE VALENTINIEN II. — IL PLEURE SA MORT

Chapitre II. — Ambroise et le tyran Eugène. — L'évêque se retire à Bologne et à Florence. — Ses miracles

Chapitre III. — Ambroise sauve les vaincus. — Mort de Théodose. — Son oraison funèbre par Ambroise

LIVRE IX

CHAPITRE I. — AMBROISE DÉFEND LES PAUVRES ET LES OPPRIMÉS — SES MIRACLES. — HOMMAGES QU'IL REÇOIT DES ÉTRANGERS

CHAPITRE II. — DERNIÈRE MALADIE ET MORT D'AMBROISE

APPENDICE

2155. — Tours, impr. Mame.

